



VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

RAPPORT DE GESTION

2015

mars 2016

Autorités et Chancellerie	5
Autorités communales	7
Conseil général	7
Conseil communal	11
Chancellerie	18
Contrôle des habitants	19
Urbanisme, bâtiments et relations extérieures	31
Service d'urbanisme et de l'environnement	33
Gérance des immeubles	47
Service d'architecture et des bâtiments	51
Services techniques	56
Station d'épuration	59
Service géomatique	63
Service des affaires régionales et des affaires extérieures	66
Culture, sports et jeunesse	69
Service des affaires culturelles	71
Bibliothèques de la Ville	77
Comité de Direction des Musées	87
Services généraux des Musées	87
Collection d'arts industriels et Fonds anciens (CAI)	88
École d'arts appliqués (EAA CIFOM)	88
Musée international d'horlogerie	89
Musée des beaux-arts	95
Musée d'histoire	100
Musée d'histoire naturelle (MHNC)	106
Zoo du Bois du Petit-Château (Zoo BPC)	112
Commission des institutions zoologiques (CIZ)	116
Archives communales	117
Service des sports	118
Service de la Jeunesse	124
Parlement des jeunes	131
Espaces verts	133
Service forestier	135
Cimetière et centre funéraire	138

Sécurité, énergies et tourisme	141
Service du domaine public (SDP)	143
Activité de la police neuchâteloise en ville de La Chaux-de-Fonds	147
Service d'incendie et de secours des Montagnes neuchâteloises	155
Organisation de la Protection civile des Montagnes neuchâteloises	159
Energies	162
Instruction publique, santé, affaires sociales et communication	169
Ecole obligatoire	171
Service de santé et promotion de la santé	195
Centre d'orthophonie	196
Centre de santé sexuelle - Planning familial	198
Centre de sante scolaire	201
Ville Santé OMS	204
Commission santé	205
Service communal de l'action sociale	206
Service de la communication	213
Service juridique	214
Finances, économie et ressources humaines	215
Service des finances	217
Contributions	220
Contrôle financier	233
Service de l'économie	234
Service informatique communal	237
Service des ressources humaines	251
Administration des travaux publics	256

Autorités et Chancellerie

Gestion

Administration générale

AUTORITÉS COMMUNALES

CONSEIL GÉNÉRAL

Au cours de l'année 2015, le Conseil général s'est réuni à 12 reprises, soit les 5 février, 3 mars, 31 mars, 21 avril, 4 mai, 2 juin, 29 juin, 25 août, 24 septembre, 27 octobre, 23 novembre et 10 décembre.

Composition du Conseil général au début de l'année 2015

Parti socialiste (12 sièges): Babey Katia, Borel Pierre-Alain, Bühler Pascal, Can Oguzhan, Clerc Celia, Gagnebin Monique, Jobin Patrick, Imeri Shaip, Musy Daniel, Obrist Matthieu, Othenin-Girard Michael, Rappan Yannick

PLR (7 sièges): Curty René, Morel Sylvia, Morel Yves, Moser Claude-André, Strub Yves, Surdez Daniel, Ummel Christophe

Parti POP (7 sièges) : Belo Maria, Blum Sarah, Boukhris Karim, Favre Charles-André, Gressot Julien, Marchon Lucie, Vurucu Inan

Les Verts (7 sièges) : Blanc Pierre-Yves, Caglar Nurhan, Erard Monique, Fatton Marc, Herrmann Brand Laure-Anne, Kitsos Philippe, Monard Anne

UDC (6 sièges) : Arlettaz Marc, Chantraine Hugues, Favre Andy, Nussbaumer Daniel, Schafroth Marc, Steudler Adrien

NPL (2 sièges): Hainard Frédéric, Oltramare Marc-André

Au cours de l'année, ont démissionné du Conseil général: Morel Sylvia, Kitsos Philippe, Chantraine Hughes, Marchon Lucie. Ils ont été remplacés respectivement par Payot Daniel, Pétremand Marie-Claire, Fraga Manuel, Schneeberger Marina.

Election du bureau du Conseil général pour l'année 2015-2016

Le 4 mai, le Conseil général a désigné son bureau comme suit:

Présidente	Clerc Celia	PS
1 ^{er} vice-président	Imeri Shaip	PS
2 ^e vice-présidente	Monard Anne	Verts
1 ^{ère} secrétaire	Maria Belo	POP
2 ^e secrétaire	Strub Yves	PLR
Scrutatrice	Gagnebin Monique	PS
Scrutateur	Schafroth Marc	UDC

Commissions

2 juin

Election de Florisse Aellen (POP) à la commission des naturalisations en remplacement de Philippe Romy.

25 août

En remplacement de Philippe Kitsos (Verts)

- commission temporaire de planification territoriale: Marc Fatton
- commission transports publics urbains: Marie-Claire Pétremand
- commission intercommunale d'aménagement du territoire: Anne Monard

En remplacement de Hughes Chantraine (UDC) à la commission financière: Marc Arlettaz.

27 octobre

En remplacement de Judith Wurgler (Verts) à la commission de l'action sociale : Anne Hermann

En remplacement de Hughes Chantraine (UDC) : Marc Arlettaz à la commission de l'action sociale et Manuel Fraga à la commission intercommunale d'aménagement du territoire, Adrien Steudler à la commission mobilité, espace public et stationnement.

10 décembre

Election de Julien Gressot à la commission financière en remplacement de Lucie Marchon.

Rapports présentés au Conseil général

Budget – comptes - Finances

3 mars	Rapport d'information du Conseil communal relatif à la péjoration des comptes 2014 (pris acte par 38 voix sans opposition)
4 mai	Comptes 2014 (L'arrêté N°1 est accepté par 30 voix contre 6. L'arrêté N°2 est accepté par 37 voix sans opposition. Il est pris acte du rapport du Conseil communal par 31 voix contre 6. Il est pris acte du rapport de la Commission financière par 38 voix sans opposition.)
4 mai	Budget 2015 révisé (le budget 2015 révisé est accepté par 38 voix sans opposition)
27 octobre	Rapport du Conseil communal relatif à la motion communale pour l'étude conjointe Etat – communes portant sur l'assainissement des finances des collectivités publiques (adopté par 34 voix contre 2)
27 octobre	Rapport relatif à la révision partielle de l'arrêté du Conseil général concernant la perception de divers taxes et émoluments communaux (accepté par 27 voix contre 7)
23 novembre	Rapport relatif à des modifications du règlement des taxes et émoluments communaux induisant des modifications de l'arrêté du Conseil général (L'article n°1 amendé est accepté par 18 voix contre 11. Les articles n°2 et n°3 sont acceptés par 25 voix contre 5)
23 novembre	Rapport relatif à la révision partielle de l'arrêté du Conseil général concernant la taxe déchets (accepté par 27 voix contre 3)
10 décembre	Budget 2016 (arrêts acceptés par 30 voix contre 2 – pris acte des rapports du Conseil communal et de la commission financière par 31 voix sans opposition)
10 décembre	Rapport du Conseil communal du 5 novembre 2015 relatif au nouveau règlement communal sur les finances (RCF) (règlement amendé accepté par 28 voix contre 5)

Conseil communal

21 avril	Démission du Conseil communal de Pierre-André Monnard (il est pris acte de la démission avec effet immédiat par 33 voix sans opposition)
21 avril	Rapport d'information du Conseil communal relatif aux événements ayant conduit à la démission du directeur des finances (pris acte par 32 voix contre 2)

Infrastructures - chaussées – trottoirs

2 juin	Rallonge de crédit d'investissement de CHF 2'640'000.- HT au crédit voté le 20 novembre 2012 pour la deuxième étape du projet de rénovation et renouvellement du système d'adduction d'eau (adopté par 31 voix sans opposition)
24 septembre	Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit de CHF 250'000.- HT pour le remplacement des conduites d'eau potable de la Place de la Gare; une augmentation de CHF 100'000.- TTC du crédit de CHF 3'250'000.- TTC octroyé le 6 mars 2012 pour la reconstruction des infrastructures d'évacuation des eaux de la Place de la Gare; une diminution de CHF 1'050'000.- TTC du crédit de CHF 12'750'000.- TTC octroyé le 6 mars 2012 pour le réaménagement de la Place de la Gare (les trois arrêts sont acceptés par 32 voix sans opposition).
27 octobre	Rapport du Conseil communal à l'appui d'une demande de crédit d'investissement de CHF 2'300'000.- HT pour l'amélioration des conditions hydrauliques dans la zone industrielle du Crêt-du-Locle (adopté par 34 voix sans opposition)

Personnel communal

25 août	Mesures d'économie touchant le personnel communal (L'arrêté n° 1 est accepté par 25 voix contre 5, l'arrêté n° 2 par 24 voix contre 5)
---------	--

Règlements

5 février	Modification de l'arrêté du Conseil général du 28 septembre 1992 concernant la perception de divers taxes et émoluments communaux (arrêté amendé adopté par 31 voix sans opposition)
23 septembre	Modification de l'arrêté du Conseil général du 28 septembre 1992 concernant la perception de divers taxes et émoluments communaux concernant les cartes de stationnement (renvoi en commission accepté par 29 voix sans opposition)
3 mars	Rapport relatif à l'horaire de fermeture des établissements publics la nuit du jeudi au vendredi (adopté par 38 voix sans opposition)

Urbanisme – Aménagement

- 5 février Crédit de CHF 500'000.- TTC pour le réaménagement de la rue de l'Avenir entre la rue de la Serre et la rue du Parc (adopté par 22 voix contre 14)
- 2 juin Création d'une commission consultative du Conseil communal "mobilité et espace public" (adopté par 34 voix sans opposition)

Divers

- 3 mars Rapport relatif à l'horaire de fermeture des établissements publics la nuit du jeudi au vendredi (adopté par 38 voix sans opposition)
- 31 mars Rapport de la commission temporaire "initiative logo" (adopté par 31 voix sans opposition)
- 27 octobre Rapport du Conseil communal relatif à la ratification de la Convention de regroupement, en région de secours et de défense contre les incendies et les éléments naturels, des montagnes neuchâteloises (adopté par 35 voix sans opposition)
- 27 octobre Rapport du Conseil communal relatif au renouvellement de la suspension de l'alimentation de la réserve d'adduction principale d'eau (adopté par 34 voix sans opposition)
- 27 octobre Rapport du Conseil communal à l'appui d'une demande de crédit d'investissement de CHF 2'300'000.- HT pour l'amélioration des conditions hydrauliques dans la zone industrielle du Crêt-du-Loche (adopté par 34 voix sans opposition)

Interpellations

- 5 février Interpellation de Hughes Chantraine concernant l'emprunt Depfa Bank
- Interpellation de Oguzhan Can concernant les effets du franc fort
- 4 mai Interpellation de Frédéric Hainard *Difficultés financières de la Ville de La Chaux-de-Fonds et qu'en est-il des services sociaux ?*
- Interpellation de Christophe Ummel *Intention du Conseil communal de vendre le Collège du Valanvron, quelle est la vérité ?*
- Interpellation de Marc Schafroth relative à la traduction de la brochure sur les déchets
- Interpellation de Sylvia Morel *Sécurité dans la gare, dans le sous voie de celle-ci et dans les ascenseurs*
- 2 juin Interpellation urgente de Karim Boukhris concernant l'emprunt à la Depfa Bank
- Interpellation urgente de Patrick Jobin relative au budget 2016 et reports de charges du canton sur les communes
- Interpellation urgente de Christophe Ummel concernant l'aménagement d'une brasserie dans les locaux des Abattoirs
- 25 août Interpellation urgente multipartis concernant la fermeture des classes à niveau
- Interpellation urgente de Frédéric Hainard *Pourquoi tout saccager?*
- Interpellation de Christophe Ummel *Publications des offres d'emplois de l'école obligatoire de La Chaux-de-Fonds : Un temps de retard pour laisser les meilleurs postulants se faire engager ailleurs ?*
- Interpellation urgente interpartis HNE : *rumeurs inquiétantes sur le retrait de la sénologie de l'hôpital des Montagnes*
- 24 septembre Interpellation urgente de Hughes Chantraine *Pour être sûr qu'il n'y aura pas d'inégalités de traitement*
- 27 octobre Interpellation urgente NPL concernant le chalet de La Clairière
- Interpellation urgente NPL *Service des ressources humaines*
- Interpellation urgente NPL *Transports publics*

Motions

- 31 mars Motion de Philippe Kitsos *Un double mandat ne doit pas impliquer un double salaire + amendements* (motion amendée acceptée par 31 voix sans opposition)
- Motion de Yves Strub *La ville arboretum : plantations et végétalisations* (acceptée par 25 voix contre 6)
- 24 septembre Motion de Julien Gressot *Vers un Parlement sans papier* (acceptée par 18 voix contre 8)

23 novembre	Motion de Christophe Ummel <i>La Braderie toutes les années, pour pallier la baisse de subventions communales aux sociétés</i> (refusée par 11 voix contre 14)
23 novembre	Motion de Daniel Musy <i>L'avenir des collèges du Valanvron et du Bas-Monsieur</i> (acceptée par 21 voix contre 8)
10 décembre	Motion de Claude-André Moser <i>Eventuel déplacement temporaire et hivernal du marché à la Place de la Gare</i> (refusée par 15 voix contre 4)

Postulats

5 février	Postulat UDC et postulat des Verts liés au rapport concernant la rue de l'Avenir et concernant la circulation en ville (le postulat UDC est accepté par 22 voix contre 14, le postulat des Verts par 23 voix contre 14) Postulat de Marc Schafroth concernant la mise en place d'une carte d'indigène (adopté par 30 voix sans opposition)
3 mars	Postulat de Hughes Chantraine relatif à la péjoration des comptes 2014 et à un report des travaux de la Place de la Gare (retiré pour discussion au sein de la commission financière le 18 mars)

Projets d'arrêtés

3 mars	Projet d'arrêté de Frédéric Hainard demandant un gel de tous les crédits " (retiré pour discussion au sein de la commission financière le 18 mars)
3 mars	Projet d'arrêté de Marc Schafroth concernant le règlement des matches au loto (accepté par 37 voix contre 1)
31 mars	Projet d'arrêté de Christophe Ummel relatif au réaménagement du carrefour Hôtel-de-Ville / Fritz-Courvoisier (refusé par 24 voix contre 4)
4 mai	Projet d'arrêté urgent de la Commission financière <i>Indemnités aux partis</i> (adopté par 36 voix sans opposition)
25 août	Projet d'arrêté urgent de Frédéric Hainard proposant que le Conseil communal renonce au 13e salaire pour les années 2015, 2016, 2017 et 2018 (refusé par 26 voix contre 2) Projet d'arrêté urgent de Frédéric Hainard concernant les conditions et les modalités de remplacement de personnel et de création de postes au sein de l'administration communale (refusé par 22 voix contre 8)

Résolutions

5 février	Résolutions urgentes interpartis concernant HNE (les 2 résolutions sont adoptées à l'unanimité)
3 mars	Résolution urgente de Christophe Ummel <i>Frein aux dépenses de la Commission temporaire "Transports publics urbains"</i> (retirée pour discussion au sein de la commission financière le 18 mars)
2 juin	Résolution interpartis <i>Pour un meilleur contrôle démocratique de nos entités para-publiques</i> (refusée par 16 voix contre 14)
25 août	Résolution urgente interpartis: <i>Un canton, un seul espace</i> (acceptée par 30 voix sans opposition)
24 septembre	Résolution urgente de Oguzhan Can <i>Classes Jeunes en transition (JET)</i> (acceptée par 32 voix sans opposition)
23 novembre	Résolution de Yves Strub relative à la toponymie (retirée)

CONSEIL COMMUNAL

Situation générale

L'année politique 2015 a été marquée par la découverte, début février, d'un déficit surprise pour l'exercice 2014, expliqué par un effondrement des recettes fiscales. Cet effondrement trouve son origine dans trois facteurs : une sur-évaluation des rentrées fiscales lors de l'établissement du budget 2014, un ralentissement de la conjoncture économique et une mauvaise anticipation des effets des réformes fiscales et des refontes des clefs de répartition fiscales, arrêtées sur le plan cantonal.

Ce déficit 2014 inattendu, de l'ordre de CHF 12 millions a amené le Conseil communal à proposer au Conseil général l'adoption d'un budget 2015 révisé. Malgré le très important effort de contraction des dépenses opéré entre février 2015, au moment de la découverte du déficit 2014 et mai 2015, moment de l'adoption du budget 2015 révisé, ce dernier présente également un déficit de l'ordre de CHF 12 millions. Non seulement, les trois facteurs de péjoration décrits au paragraphe précédent étaient en effet également appelés à déployer leurs effets en 2015, mais, pire, le ralentissement conjoncturel était appelé à s'aggraver, et les effets des réformes fiscales et des refontes des clefs de répartition étaient appelés à péjorer davantage encore les finances publiques chaudes-de-fonnières.

La conséquence immédiate et directe de ce mauvais pas financier a été un gel de nombreux projets d'investissement, parmi lesquels on citera, pour les plus importants, le projet de nouveau centre aquatique aux Mèlèzes et le projet de zoo-musée d'histoire naturelle.

La composition du Conseil communal a subi un changement en 2015. Pierre-André Monnard (PLR), directeur des finances, de l'économie et des ressources humaines, a présenté sa démission courant avril. Cette dernière a pris effet le 21 avril 2015. M. Monnard a été remplacé au Conseil communal par Sylvia Morel, première des viennent-ensuite de la liste PLR. Mme Morel a pris ses fonctions le 26 mai 2015. Le Conseil communal lui a confié le Dicastère des finances, de l'économie et des ressources humaines lors de sa séance du 28 mai 2015.

Relevons enfin que le changement de présidence au sein du Conseil communal est intervenu lors de la séance du Conseil communal du 6 mai 2015. A cette date, Théo Huguenin-Elie a remplacé Nathalie Schallenberger en tant que président.

Principaux dossiers politiques

En 2015, les principaux dossiers politiques menés par le Conseil communal ont été les suivants:

- Equipement. La Ville investira CHF 2'300'000.- HT pour l'amélioration des conditions hydrauliques dans la zone industrielle du Crêt-du-Loche. Le crédit, proposé par le Conseil communal, a été accepté par le Conseil général dans sa séance du 27 octobre.
- Urbanisme. La Ville investira CHF 500'000.- TTC pour le réaménagement de la rue de l'Avenir entre la rue de la Serre et la rue du Parc. Le crédit, proposé par le Conseil communal, a été accepté par le Conseil général dans sa séance du 5 février.
- Règlementation. La Ville s'est dotée d'un nouveau règlement communal sur les finances (RCF). La proposition, transmise par le Conseil communal, a été validée par le Conseil général (dans une version amendée) lors de sa séance du 10 décembre.
- Règlementation. La Ville dispose désormais de dispositions réglementaires qui cadrent la confection et l'usage d'un logotype par le Conseil communal. Les propositions émanant de la commission temporaire "initiative logo", commission du Conseil général, ont été adoptées par le législatif dans sa séance du 31 mars.

Relations extérieures

En 2015, en sus de toutes les autres invitations auxquelles il a répondu, le Conseil communal *in corpore* a rencontré le Conseil d'Etat, de même que les autorités de Neuchâtel, du Locle et de Val-de-Ruz. Le Conseil communal s'est également rendu aux journées de l'Union des villes suisses qui se sont tenues les 27 et 28 août 2014 à Genève.

Règlements et arrêtés

Le Conseil communal a adopté les règlements ou arrêtés suivants au cours de l'année 2015:

18 mars	Vente d'un terrain de 74 m ² à Vincent Liengme
30 avril	Arrêté proclamant élue conseillère communale Sylvia Morel
13 mai	Arrêté proclamant élu conseiller général Daniel Payot
4 juin	Arrêté proclamant élue conseillère générale Marie-Claire Pétremand
12 août	Arrêté relatif à l'ouverture nocturne des magasins en décembre

26 août	Arrêté fixant à 9.- par m ² et 6.- par m ³ SIA la taxe d'équipement
17 septembre	Arrêté relatif à la vente d'un terrain de 11'836 m ² à Sellita Watch
23 septembre	Arrêté relatif à la vente d'un terrain de 1'712 m ² à Raffaello Radicchi Immobilier SA
23 septembre	Arrêté relatif à la vente de l'immeuble Côtes-du-Doubs 17 à M. et Mme Laufer
1 ^{er} octobre	Arrêté relatif à la vente de terrains à l'Etat (Ecole Pierre Coullery)
15 octobre	Arrêté proclamant élu conseiller général Manuel Fraga
21 octobre	Arrêté relatif à l'acquisition gratuite de la Société des Forces motrices du Châtelot du bien-fonds 329 du cadastre des Planchettes
5 novembre	Arrêté relatif à la vente du bâtiment Jura-Industriel 45 à MM. et Mmes Lambelet, Robert et Jaquet
11 novembre	Arrêté transférant du patrimoine administratif au patrimoine financier les actions de Igesa, SI Hôtel Pierre François et le prêt à Polyexpo
11 novembre	Arrêté relatif à la possibilité offerte au personnel de baisser le taux d'activité de 10% moyennant une réduction du traitement de 5%
11 novembre	Arrêté relatif à l'octroi d'un pont AVS aux collaborateurs prenant une retraite anticipée
11 novembre	Arrêté relatif au transfert de divers bien-fonds du patrimoine financier au patrimoine administratif
18 novembre	Arrêté relatif à la vente à Ruegg SA d'un terrain de 1608 m ²
23 novembre	Arrêté relatif à l'acquisition de la hoirie Julien L'Héritier d'un terrain de 46'693 m ²
25 novembre	Arrêté modifiant le règlement sur les taxes et émoluments
25 novembre	Arrêté relatif aux artistes de rue
2 décembre	Arrêté proclamant élue conseillère générale Marina Schneeberger
9 décembre	Arrêté relatif à des échanges entre domanialités publiques cantonale et communale à titre gratuit
16 décembre	Arrêté relatif à la prolongation d'un droit de superficie au profit du Télési du Chapeau Râblé
16 décembre	Arrêté relatif au prix des terrains en fonction des zones
23 décembre	Arrêté modifiant l'arrêté fixant les indemnités et congés compensatoires octroyés au personnel

Les motions, postulats suivants ont été acceptés par le Conseil général, mais n'ont pas encore fait l'objet d'un rapport du Conseil communal.

Motions

Date (acceptation) Auteur	Sujet
février 2002 P. Bauer	Elèves, apprentis et étudiants: pour une meilleure connaissance des institutions culturelles de la ville Il sera répondu à cette motion dans un rapport sur la politique culturelle qui traitera également de la motion de T. Bregnard « Promotion du théâtre auprès de la jeunesse de notre ville » et qui sera soumis au Conseil général début 2016. Ces deux motions seront abordées dans une optique « Promotion de la culture auprès de la jeunesse ». Cet objectif répond par ailleurs aux réflexions qui ont guidé le Conseil communal dans l'attribution des dicastères suite au départ de Mme Stähli-Wolf au 31 décembre 2005 et s'inscrivent également dans les préoccupations du Service de la Jeunesse. Par ailleurs le projet "École – Musées" vient d'être mis en place.
novembre 2003 P. Bauer	Pour un plan directeur des lumières Un plan directeur des lumières ne peut intervenir de façon intelligente qu'après la mise en œuvre de la charte des espaces publics. Des réalisations ponctuelles sont néanmoins envisagées en lien avec quelques projets d'aménagement (place de la gare par exemple). Il est prévu d'élaborer une charte des espaces publics dans le cadre du plan directeur des mobilités. Cette charte traitera de la question de la mise en valeur des bâtiments et des espaces par la lumière. Le plan directeur de l'éclairage public est réalisé par Viteos, il donne toutes les informations nécessaires à la rénovation ou à l'amélioration des points de lumière. Il est à noter que Viteos a toujours eu une politique visant les économies d'électricité en ce domaine, et l'évolution technique des LED's a permis d'équiper la place du marché de lampadaires modernes, déjà en 2009, tout en prouvant de réelles économies d'énergie. Les premiers éclairages publics solaires en ville datent de 1986. La technologie et les systèmes évoluent rapidement et tous les projets sont examinés pour trouver la meilleure solution, tout en incluant l'utilisation de l'électricité photovoltaïque. Nous collaborons avec la Confédération en participant activement au programme topstreetlight.ch En l'occurrence, le Conseil Communal proposera le classement de la motion dans le cadre du rapport d'information présentant le Plan directeur des énergies.
janvier 2005 T. Bregnard	Promotion du théâtre auprès de la jeunesse de notre ville Il sera répondu à cette motion dans un rapport sur la politique culturelle qui traitera la motion Bauer de février 2002: « Elèves, apprentis, et étudiants : pour une meilleure connaissance des institutions culturelles de la ville » et qui sera soumis au Conseil général début 2016. Ces deux motions seront abordées dans une optique « Promotion de la culture auprès de la jeunesse ». Par ailleurs depuis quelques années un important travail de fond a été réalisé par la Fondation Arc en Scènes à ce propos. L'école obligatoire propose deux spectacles par an à chaque élève.
février 2005 J.-P. Veya	A la (re)découverte de nos musées ! Le classement sera demandé dans un rapport qui sera soumis au CG avant la fin de la législature avec regroupement des motions "Carnet familial culturel et sportif" et le postulat UDC "Mise en place d'une carte indigène"
février 2005 P. Herrmann	Pour un concept de développement touristique-culturel original La motion originale présentait concrètement l'idée de proposer des projets de réalisation de villas sur des terrains appartenant à la ville à des architectes bénéficiant d'un certain prestige national ou international. L'œuvre de Le Corbusier en ville servirait ainsi d'accroche pour ces architectes et la singularité des nouveaux bâtiments résultant de cette initiative permettrait la création d'une nouvelle attraction touristique-culturelle pour les visiteurs de notre métropole. Cette proposition devra être analysée et retravaillée dans le cadre d'un rapport général pour la mise en valeur du patrimoine architectural, unique, de notre ville et notamment de celui de la fin du XIXe et début du XXe siècles.
août 2008 F. Fivaz	Faire de la Chaux-de-Fonds une cité pionnière en matière d'éclairage public respectueux de l'environnement Le Conseil communal proposera le classement de la motion dans le cadre du rapport d'information présentant le plan directeur des énergies.

juin 2009 D. Musy	Carnet familial, culturel et sportif Cette question sera étudiée en collaboration avec les services communaux concernés (musées, sports) et les partenaires extérieurs (institutions culturelles, Tourisme neuchâtelois, partenaires sportifs). Le classement sera demandé dans un rapport qui sera soumis au CG avant la fin de la législature avec regroupement des motions "A la redécouverte de nos musées" et le postulat UDC "Mise en place d'une carte indigène"
juin 2009 C. Pipoz	Quelles conséquences pour l'école chaud-de-fonnière en matière d'infrastructures ? Le classement de cette motion et d'autres interventions encore en suspens sera sollicité par un rapport global.
juin 2009 J. John	Pour une rue du Progrès qui en soit un L'extension des zones 30 et de la mobilité douce, ainsi que le réaménagement de la rue du Progrès seront analysés dans le cadre du plan directeur communal des mobilités. Le Conseil communal proposera le classement de la motion dans le cadre du rapport d'information présentant le plan directeur communal des mobilités.
septembre 2009 A.-L. Lager	Pour une ludothèque publique Le Conseil communal demandera le classement de cette motion à l'occasion de l'examen du rapport sur la politique culturelle qui sera soumis au législatif début 2016.
février 2010 M. Gagnebin	L'heure en ville Le Conseil communal entend mener l'étude suggérée par cette motion en lien avec les questions liées au mobilier urbain et à l'affichage en ville, après la modernisation du concept Bon Pied Bon œil, guide dont l'édition est prévue pour le printemps 2016. Le Conseil communal proposera le classement de la motion dans le cadre du rapport d'information présentant la charte des espaces publics à laquelle cette question sera intégrée.
septembre 2011 C.-A. Moser	D'abord de vrais parkings d'échange Le Conseil communal entend traiter cette motion dans le cadre de la politique de stationnement qui a été relancée en juin 2014 et dans le futur plan directeur communal des mobilités. Son classement sera demandé dans le rapport d'information des travaux de la commission mobilité, espace public et stationnement.
septembre 2011 interpartis (Verts, UDC, POP)	Demande pour que des mesures d'économie soient prises avec l'éclairage public le Conseil communal proposera le classement de la motion dans le cadre du rapport d'information présentant le plan directeur des énergies.
septembre 2011 M.-C. Pétremand	Encouragement de la marche en ville Le Conseil communal entend traiter cette motion dans le cadre du plan directeur communal des mobilités et mettre en place une signalétique et des aménagements propres à ce genre de déplacements. La signalétique piétonne a été mise en place à la fin de l'été 2015. Le Conseil communal proposera le classement de la motion dans le cadre du rapport d'information présentant le plan directeur communal des mobilités.
février 2013 K. Babey	Une manière festive de faire connaissance Avant de prendre la décision de demander le classement ou de faire une proposition nous devons faire un bilan avec les partenaires concernés de la fête organisée pour la réouverture de la Salle de musique. Ce bilan se fera au cours du premier semestre 2016.
février 2013 M. Mumenthaler	Verra-t-on fleurir des installations photovoltaïques sur nos toits ? Le Conseil communal soutient pleinement la démarche de développer les énergies renouvelables sur le territoire et a examiné la possibilité de mise à disposition de toitures publiques, pour la réalisation de projets photovoltaïques réalisés par Viteos. Tout comme pour les privés, les projets devront respecter les critères d'intégration paysagère et patrimoniale. Dans le cadre de l'élaboration du plan directeur communal des énergies pour lequel VITEOS est associé, nous souhaiterions pouvoir établir une stratégie d'approvisionnement énergétique à l'horizon 2030. Ce plan qui devrait aboutir à l'été 2017 devrait permettre de définir d'autres surfaces potentielles pour accueillir des installations photovoltaïques. Le Conseil communal proposera le classement de cette motion dans le cadre du rapport d'information sur l'implantation de panneaux photovoltaïques sur les toits de la Ville.

février 2013 C. Ummel	Développons l'énergie photovoltaïque en ville Le Conseil communal proposera le classement de cette motion dans le cadre du rapport d'information sur l'implantation de panneaux photovoltaïques sur les toits de la Ville.
mars 2013 Celia Clerc	Modération du trafic et sécurité routière Concernant la mise en place de zones 30km/h, le Conseil communal examine la possibilité d'en implanter chaque fois que cela lui semble nécessaire. Le Conseil communal est toutefois attaché à la notion de grappes et dans la mesure du possible se tiendra à cette notion. Concernant la proposition faite de mise en place de panneaux portant la mention du genre "Nous roulons volontairement à 30km/h", nous allons demander à nos services d'examiner la possibilité d'une mise en place de tels panneaux de sensibilisation à l'intérieur de notre ville La planification et la gestion des zones 30km/h dépendent du SUE. A ce jour, le Service des Ponts et chaussées a validé nos arrêtés de circulation et par là-même toutes nos zones. Nous avons fait des contrôles après mise en place. Ces contrôles ont donné satisfaction. Le Conseil communal proposera le classement de la motion dans le cadre du rapport d'information présentant le plan directeur communal des mobilités.
mars 2013 S. Morel	Création d'un nouveau centre sportif et de loisirs aux Mèlèzes Cette motion sera groupée avec le postulat Surdez "2 lignes d'eau supplémentaires..." lorsque nous pourrons venir au Conseil général avec la proposition de réalisation d'une première étape de réhabilitation.
juin 2013 T.Huguenin-Elie	Création d'une artothèque L'étude de cette motion n'a pas encore pu débuter compte tenu d'autres projets en cours. Il conviendra de mettre en place un petit groupe de travail qui, en s'appuyant sur un travail de Bachelor effectué sur cette question, pourra soumettre une réponse au Conseil communal.
septembre 2014 C. Ummel	Pour un état des lieux concernant le stationnement en ville, comparativement à d'autres localités Le Conseil communal proposera le classement de la motion dans le cadre du rapport d'information des travaux de la commission mobilité, espace public et stationnement.
novembre 2014 M. Gagnebin	Propreté de la Ville Actuellement, le SEP mène des campagnes relatives aux déchets en général. Il sensibilise le consommateur au tri en lui expliquant que l'on ne jette pas ses déchets n'importe où. Le citoyen est amendable s'il est surpris à jeter ses déchets d'une manière non conforme. Il est régulièrement rappelé qu'il y a des poubelles en ville qui servent à nos petits déchets. La question reste à l'examen.
novembre 2014 A. Monard	Rendons les trottoirs aux piétons Un rapport sera établi par le chef du SDP.
mars 2015 P. Kitsos	Un double mandat ne doit pas impliquer un double salaire Il sera répondu à ce postulat lors de la prochaine législature.
mars 2015 Y. Strub	La ville arboretum : plantations et végétalisations Une réflexion est en cours entre Service de l'urbanisme et de l'environnement et Espaces verts.

Postulats

Date (acceptation) Auteur	Sujet
décembre 2002 S. Morel	Etablissement d'un rapport permettant de comprendre ce qui se passe en termes de mobilité des contribuables de 1999 à 2002 et d'évolution de la structure des contribuables depuis 1995 Une étude sur la mobilité des contribuables est toujours intéressante ainsi que sur la structure des contribuables. Par contre faire une étude aujourd'hui sur les années 1995 à 2002 n'a pas de sens. Il est proposé au groupe PLR de donner une réponse écrite d'ici à fin mai 2016 en se basant sur une période plus récente.
avril 2004 F. Portner	Recherche et mise en place d'un concept général de la circulation des cyclistes en Ville de La Chaux-de-Fonds Le Conseil communal proposera le classement du postulat dans le cadre du rapport d'information présentant le plan directeur communal des mobilités.
septembre 2005 F. Fivaz	Etudier la possibilité de systématiquement prendre en considération l'intégration de panneaux solaires thermiques lors de la rénovation ou la construction de bâtiments communaux La production d'énergie solaire thermique fait l'objet d'étude lors de toutes rénovations de bâtiments, il est à noter que les premiers capteurs solaires ont été installés en 1989 sur toit du Centre horticole. Depuis 2009 la charte "Standard Bâtiments" est appliquée dans les projets. Ce standard contribue à l'application plus sévère de mesures dans le domaine de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables ainsi qu'à un climat intérieur sain et au développement durable. Le Conseil communal proposera le classement du postulat dans le cadre du rapport d'information présentant le plan directeur des énergies.
février 2006 F. Fivaz	Prise en compte des piétons et des cyclistes lors de travaux de réhabilitation sur les routes de la commune Ce postulat demandait que les questions de mobilité des piétons et des cyclistes soient mises en avant lors des projets communaux. Ces thématiques sont traitées et prises en compte lors de chaque projet de réaménagement, par les services concernés et dans le cadre de la CISAMUR.
juin 2006 F. Fivaz	Politique de densification de l'habitat Le Conseil communal proposera le classement du postulat dans le cadre du rapport d'information présentant le plan directeur du territoire.
janvier 2007 F. Fivaz	Généralisation des zones 30 dans les rues à sens unique (postulat lié au rapport sur le crédit SIM-TP-SDP 2007-2008) Les demandes de zones 30 km/h seront traitées de manière globale dans le cadre du futur plan directeur communal des mobilités. A ce titre, le Conseil communal proposera le classement du postulat dans le rapport d'information présentant le plan directeur communal des mobilités.
mars 2008 T. Bregnard, Ph. Lagger et C. Pipoz	Postulat lié au rapport sur la caisse de pensions unique Le classement de ce postulat et d'autres interventions encore en suspens sera sollicité par un rapport global.
avril 2009 H. Chantraine	Possibilité de reporter à chaque croisement d'importance le nom des rues Le Conseil communal proposera le classement du postulat dans le cadre du rapport d'information présentant la charte des espaces publics.
juin 2010 H. Chantraine	Stationnement et mobilité douce La politique de stationnement a été relancée avec la création durant l'été 2014 d'une commission ad hoc du Conseil général. Ce postulat sera classé dans le rapport de la commission mobilité, espace public et stationnement.

mars 2012 Ph. Kitsos	Postulat demandant une étude au Conseil communal concernant l'abandon des trolleybus Une étude comparative entre les différents modes de transports a été menée en 2013 et a été présentée à une séance de travail au Conseil général au printemps 2014. Au vu des réactions, le Conseil communal a décidé de créer une commission ad hoc du Conseil général afin de permettre d'avoir tous les éléments d'information sur le type de véhicules pour les transports publics urbains qui devront être prochainement commandés. Un rapport sera rédigé prochainement.
octobre 2012	Postulat interpartis relatif à la mise en conformité des bâtiments publics pour les rendre accessibles aux personnes handicapées Le classement sera demandé dans un prochain rapport qui devrait être présenté au Conseil général en 2016.
avril 2013 P. Jobin	Postulat concernant le rapport relatif au renouvellement de la signalisation lumineuse et demandant au Conseil communal de proposer rapidement une vision stratégique de la mobilité en ville de La Chaux-de-Fonds, avant et après H20, avec zones 30, zones bleues, parkings d'échange et axes de mobilité douce, sur l'ensemble du POD et l'axe des musées le Conseil communal proposera le classement du postulat dans le rapport d'information présentant le plan directeur communal des mobilités.
septembre 2013 C.Chollet	Postulat en lien avec le programme de législature et regrettant l'absence d'un axe traitant de la protection de l'environnement Il sera répondu à ce postulat lors de la prochaine législature.
septembre 2013	Postulat interpartis demandant au Conseil communal de mettre en œuvre un programme échelonné d'équipement des bâtiments publics qui le nécessitent (mobilité verticale, locaux sanitaires) Ce postulat sera traité avec celui du 29.10.2012 dans un rapport exposant l'état des lieux et le programme échelonné d'équipement, qui sera présenté en 2016.
avril 2014 D. Surdez	Postulat demandant d'intégrer au projet du futur centre aquatique des Mèlèzes l'étude de la réalisation de 2 lignes d'eau supplémentaires tant pour le bassin ouvert de 50 m. que celui couvert de 25 m. et d'en évaluer les coûts Sera groupé avec la motion Morel "Nouveau centre Mèlèzes lorsque nous pourrons venir au Conseil général avec la proposition de réalisation d'une première étape de réhabilitation.
juin 2014 C.-A. Favre	Postulat priant le Conseil communal d'étudier les trajets de mobilité douce permettant de traverser les voies CFF actuellement et à futur, notamment en ce qui concernera les chemins et liaisons passerelle ascenseurs-parking avec le complexe Centre aquatique-patinoire des Mèlèzes, au travers des parcs Gallet et Crêtets, en préservant ceux-ci dans leur globalité Le Conseil communal proposera le classement du postulat dans le rapport d'information présentant le plan directeur communal des mobilités.
février 2015 Marc Schafroth	Postulat concernant la mise en place d'une carte indigène Le classement sera demandé dans un rapport qui sera soumis au CG avant la fin de la législature avec regroupement des motions "A la redécouverte de nos musées" et "Carnet familial culturel et sportif".
février 2015 Hughes Chantraine	Postulat liés au rapport relatif à l'aménagement de la rue de l'Avenir et concernant les places de parc Le Conseil communal proposera le classement du postulat dans le rapport d'information présentant le plan directeur communal des mobilités.
février 2015 Monique Erard	Postulat priant le CC d'étudier la sécurisation de la circulation en ville Le Conseil communal proposera le classement du postulat dans le rapport d'information présentant le plan directeur communal des mobilités.

CHANCELLERIE

Chancellerie - Secrétariat des conseils

En 2015, l'effectif de la Chancellerie est composé d'un chancelier (100%), d'une vice-chancelière, responsable du secrétariat des conseils (80%), de deux postes de secrétaire de direction (à respectivement 25% et 20%), d'une secrétaire (70%), d'une secrétaire-rédactrice du Conseil général (12%).

En dehors de ses tâches habituelles, à savoir assumer le secrétariat du Conseil général, du Conseil communal, de la présidence et du chancelier, le secrétariat des conseils a également été sollicité pour organiser l'accueil à La Chaux-de-Fonds de nombreux hôtes du Conseil communal.

Protocole et réceptions

En 2015, la chancellerie a organisé de multiples réceptions:

- anciens conseillers communaux
- nouveaux habitants
- nouveaux citoyens, en collaboration avec le Service de la jeunesse
- naturalisés
- Chaux-de-Fonniers ayant atteint l'âge de la retraite

Dans le cadre de ses fonctions, le chancelier et/ou le vice-chancelier ont accompagné le Conseil communal dans chacun de ses déplacements, visites et séances in corpore.

CONTRÔLE DES HABITANTS

(Les chiffres entre parenthèses sont ceux de 2014 ou représentent un delta par rapport à l'année passée)

Sujets d'actualité / projets menés en 2015

En plus des activités décrites ultérieurement, les sujets d'actualité, projets et tâches majeures suivantes ont occupé le Contrôle des habitants (cdh) :

- Gestion du contrôle des habitants par le chancelier et l'adjoint au préposé jusqu'à l'engagement de la préposée au 1^{er} avril 2015. Chaque collaborateur du cdh a assumé son rôle et des tâches supplémentaires pour parvenir à faire le pont.
- Gestion de la nouvelle console Sedex (interface informatique) pour le traitement de mutations de l'état civil (naissance; mariage; divorce, etc.). Le cdh gère mensuellement de nouveaux rapports de conformité des données.
- Intégration de la nouvelle clé de répartition financière avec le SMIG.
- Presque tout le personnel a suivi la formation " Accueil face à la communication violente" mise à disposition par le SRH.
- Gestion des droits politiques avec l'organisation de deux votations et une élection. Le cdh a contrôlé 13'442 signatures sur les initiatives et référendums. Les détails sont résumés dans la partie "Droits politiques".
- Dès juin 2015, nous avons mis en place une procédure systématique d'analyse des dossiers des domiciles en séjour. Grâce à cette systématique, 41 personnes ont transféré leur domicile de séjour en domicile légal en 2015.
- Tout le personnel s'attèle à la mise à jour de procédures existantes et à la création de procédures manquantes. Ce travail de fond continuera en 2016.
- Tout le personnel s'attache à la simplification des processus en intégrant au maximum les technologies (but visé à terme : réduction de classeurs et autres feuilles volantes). Ce travail de fond continuera en 2016.
- Participation de la préposée à des groupes de travail :
 - Groupe de travail lié au logiciel ETIC (interface des contrôles des habitants) pour viser son amélioration
 - Groupe de travail des 6 préposés les plus importantes du canton pour les échanges d'expériences
 - Groupe de travail ANA pour améliorer l'accueil aux arrivants
 - Groupe de travail du CICM pour améliorer l'intégration
- Organisation de la cérémonie des naturalisés

Droits politiques

Scrutins

Le contrôle des habitants a organisé et dirigé le déroulement de trois scrutins dont les élections du 18 octobre 2015 :

Date	Type	Objet
8 mars	Votation fédérale	1. Initiative populaire du 5 novembre 2012 "Aider les familles! Pour des allocations pour enfant et des allocations de formation professionnelle exonérées de l'impôt" 2. Initiative populaire du 17 décembre 2012 "Remplacer la taxe sur la valeur ajoutée par une taxe sur l'énergie"
14 juin	Votation fédérale	1. Arrêté fédéral du 12 décembre 2014 concernant la modification de l'article constitutionnel relatif à la procréation médicalement assistée et au génie génétique dans le domaine humain 2. Initiative populaire du 20 janvier 2012 "Initiative sur les bourses d'études" 3. Initiative populaire du 15 février 2013 "Imposer les successions de plusieurs millions pour financer notre AVS (Réforme de la fiscalité successorale)" 4. Modification du 26 septembre 2014 de la loi fédérale sur la radio et la télévision
18 octobre	Election fédérale Election cantonale	1. Election du Conseil National 2. Election du Conseil des Etats

Les résultats détaillés des différents scrutins fédéraux, cantonaux et communaux sont disponibles aux adresses suivantes:

- Ville de La Chaux-de-Fonds: <http://www.chaux-de-fonds.ch/votations-elections>
- Canton de Neuchâtel: <http://www.ne.ch/autorites/CHAN/elections-votations/Pages/accueil.aspx>
- Confédération: http://www.admin.ch/ch/f/pore/va/vab_2_2_4_1.html

En outre, le contrôle des habitants s'occupe de contrôler les signatures lors des initiatives et référendums. En 2015 **13'442**, (2'560 signatures) ont été contrôlées. On constate ici une forte augmentation de travail rapport à 2014. Cela concerne les objets suivants:

Initiatives populaires fédérales

"Initiative pour la sécurité alimentaire"

"Réparation de l'injustice faite aux enfants placés de force et aux victimes de mesures de coercition prises à des fins d'assistance"

"Monnaie pleine"

"Initiative pour la souveraineté alimentaire"

"Pour des denrées alimentaires saines et produites dans des conditions équitables et écologiques"

"Sortons le l'impasse! Renonçons à rétablir des contingents d'immigration"

"Quel avenir pour la Caisse de remplacement"

"Pro vélo"

"Le droit suisse au lieu de juges étrangers (initiative pour l'autodétermination)"

"Entreprises responsables – pour protéger l'être humain et l'environnement"

"Oui à la suppression des redevances radio et télévision (suppression des redevances Billag)"

Référendums fédéraux

"Non à la nouvelle redevance billag "

"Non au 2e tube au Gothard "

"Désengorgement du trafic à travers Peseux"

"Contre la modification du 12 décembre 2014 de la loi fédérale sur la procréation médicalement assistée"

"Contre des avocats gratuits pour tous les requérants d'asile"

"Contre la loi fédérale du 25 septembre 2015 sur le renseignement (LRens)"

Initiatives législatives populaires cantonales

"Pour une maternité dans Les Montagnes neuchâteloises"

"Pour une assurance des soins dentaires"

Motions populaires cantonales

"Pour que le canton de Neuchâtel garantisse l'accès à l'éducation à tous les enfants, y compris ceux présentant un TDAH et/ou de multiples troubles "dys", et/ou un haut potentiel"

"Produits de proximité et de saison."

" Pour une véritable politique cantonale en matière d'égalité pour les personnes en situation de handicap et à mobilité réduite "

Initiatives populaires et législatives

Initiative populaire fédérale "Monnaie pleine"

Initiative populaire fédérale "Réparation de l'injustice faite aux enfants placés de force et aux victimes de mesures de coercition prises à des fins d'assistance"

Initiative populaire fédérale "Initiative pour la sécurité alimentaire"

Initiative populaire fédérale "Pour la protection de la sphère privée"

Initiative populaire fédérale "Pour un financement équitable des transports"

Initiative populaire fédérale "Pas de spéculation sur les denrées alimentaires"

Référendums

Référendum fédéral "Non au 2^e tube au Gothard"

Référendum fédéral "Non à la nouvelle redevance billag"

Référendum fédéral "Contre l'arrêté du 27 septembre 2013 portant approbation de l'accord FATCA entre la Suisse et les Etats-Unis"

Motions populaires

Motion populaire cantonale "Pour une véritable politique cantonale en matière d'égalité pour les personnes en situation de handicap et à mobilité réduite"

Motion populaire cantonale "Produits de proximité et de saison"

Motion populaire cantonale "Pour que le canton de Neuchâtel garantisse l'accès à l'éducation à tous les enfants, y compris ceux présentant un TDAH et/ou de multiples troubles "dys", et/ou un haut potentiel"

Motion populaire "Contre le gaspillage alimentaire dans le canton de Neuchâtel"

Population

Recensement de la population

Le recensement de la population Chaux-de-Fonnières a été effectué le 31 décembre 2015 selon les directives du Service cantonal de la statistique. Il enregistre 38'964 habitants contre 39'045 à fin décembre 2014, soit une diminution de 81 habitants. Ne sont pas pris en compte, les habitants au bénéfice d'une déclaration de domicile, 319 (-33), ainsi que ceux attestant d'un permis de séjour de moins d'une année soit les permis F, 8 (+1), permis L, 96(-18), permis N, 142 (+38) et les travailleurs frontaliers 4'764 (-106) selon le SEM.

Il y a 19'096 ménages (+6) dans notre ville. Le nombre d'habitants originaires de La Chaux-de-Fonds (5'734) est stable (+47).

La longévité moyenne est de 76.2 ans (+0.1) pour les hommes et de 82.3 ans (-0.9) pour les femmes. Les habitants de moins de 20 ans, soit 8'361 personnes constituent le 21.46 % de la population régulière.

Gestion en relation avec la population

Nous avons examiné 168 dossiers de demandes de naturalisations pour au total 295 personnes. Le cdh prépare les préavis et assure le suivi avec la commission des naturalisations. La commission a validé 44 dossiers pour 80 personnes. Les autres dossiers sont en cours d'analyse.

Le contrôle des habitants renseigne les demandeurs (principalement établi. de recouvrement) par courriel, courrier et téléphone. Nous avons pu facturer 1'920 demandes sur 2015. Environ 500 autres renseignements par année sont donnés sans facturation à des assurances maladie, administrations cantonales et fédérale,s caisses de pension ou autres services de la ville.

Le cdh dispose également d'un agent recenseur qui a réalisée en 2015, 116 enquêtes pour soutenir le processus de mise en conformité des domiciliations. Il s'occupe du lien indispensable entre citoyen et logement.

En outre, la population doit passer à nos guichets pour se mettre en règle par rapport à sa domiciliation (déménagement, séjour, etc.) ou venir effectuer des demandes de cartes d'identité ou encore faire le nécessaire pour obtenir les autorisations de séjour. Il est important de souligner qu'on observe des complexités dans les situations de vie et que parfois certains comportements semblent singuliers. On note également et malheureusement un nombre d'incivilité ou de de rudesse aux guichets.

En moyenne, nous observons 2'500 tickets par mois au guichet.

Il a été enregistré:

2'026	dépôts de papiers	(-272)
2'079	retraits de papiers	(+176)
436	naissances	(-15)
409	décès	(+21)
965	autorisations de logements	

Il a été établi:

1'341	cartes d'identité adultes	(+38)
625	cartes d'identité enfants	(+68)

Autorisations de séjour

Durant l'année 2015, 6'104 (-590) taxes pour les permis de séjour ont été encaissées. Cela représente des recettes totales de CHF 506'016.50 (-CHF 36'945) mais seulement CHF 187'767.85 (-CHF 75' 927.90) qui reviennent à la Ville. Dès 2015, il faut rappeler que la clé de répartition entre l'Etat et les communes a été modifiée à la baisse, soit 2/3 Etat et 1/3 aux communes.

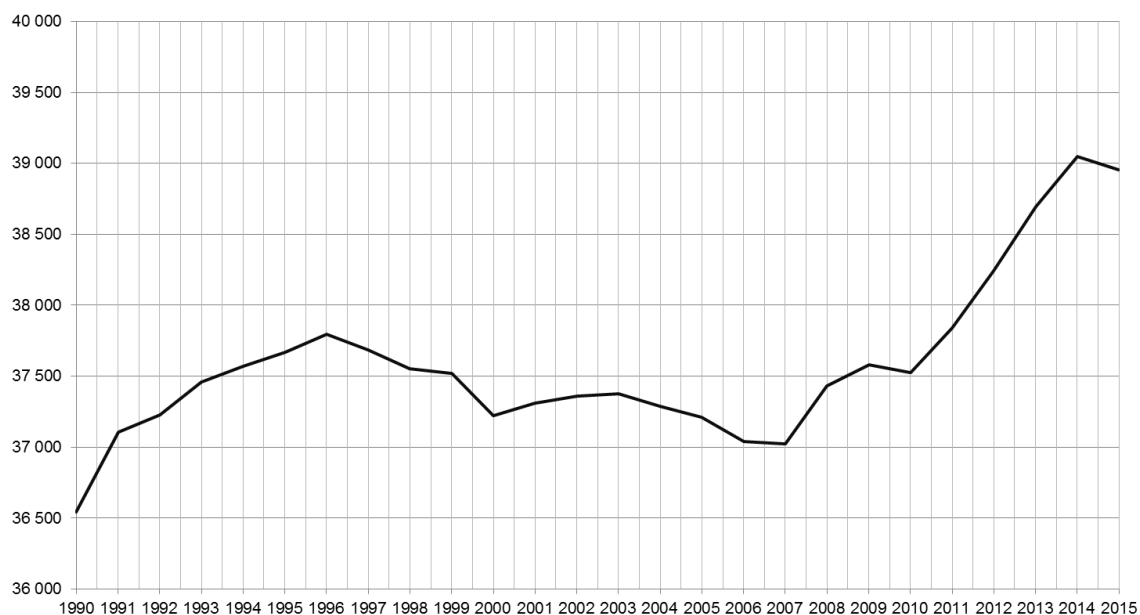
Composition de la population

Habitants et ménages au 31 décembre 2015

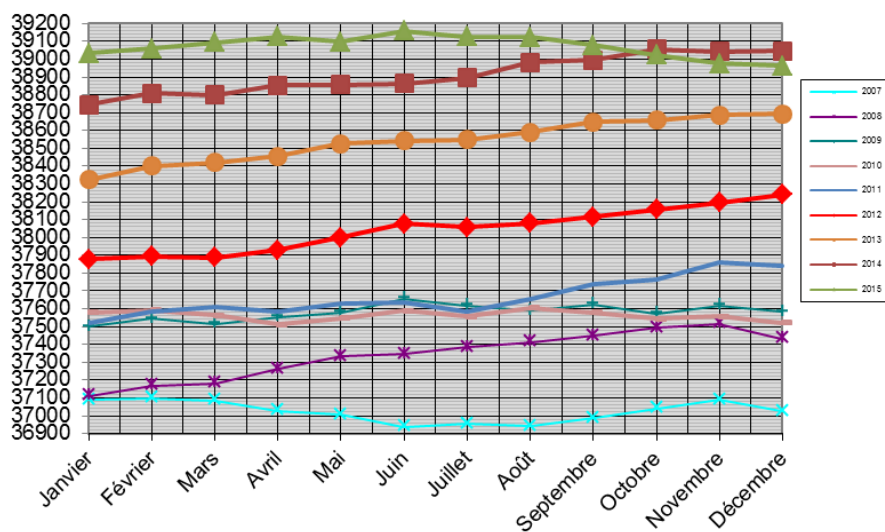
	Total	Diff. dès 1.1.2015
Habitants réguliers	38'964	-81
Population totale	39'706	-108
Nombre de ménages	19'096	+6

Evolution de la population régulière de la Ville de La Chaux-de-Fonds

Nb Habitants



Evolution de la population régulière de la Ville de La Chaux-de-Fonds



Ne sont pas comptés dans les habitants réguliers

	Hommes	Femmes	Total	Diff dès 1.1.2015
DD	169	150	319	- 33
Permis L -1 an	58	38	96	- 18
Permis N - 1 an	120	22	142	38
Permis 1 -1 an	39	44	83	- 11
Permis 1 +1 an	39	27	66	4
Permis G	15	13	28	- 8
Permis F -1 an	6	2	8	1
Permis S	0	0	0	0
Totaux	446	296	742	- 27

Permis de séjour

	Hommes	Femmes	Total	Diff dès 1.1.2015
Permis C	4 266	3 829	8 095	+ 21
Permis B	1 828	1 688	3 516	+ 92
Permis F + 1 an	134	106	240	+ 50
Permis N + 1 an	74	27	101	- 2
Permis L + 1 an	71	40	111	- 14
Permis 3	6	4	10	- 2
Permis 4	4	0	4	- 1
Totaux	6 383	5 694	12 077	144

Frontaliers (au 31 décembre 2015), selon le SEM

Total	Diff. dès le 31.12.2015
4'764	-106

Electeurs Suisses à l'étranger

Hommes	Femmes	Total	Diff. dès 1.1.2015
344	409	753	+ 52

Etat civil

	Hommes Suisses	Femmes Suisses	Hommes Etrangers	Femmes Etrangères	Total	%	Différence dès 1.1.2015
Célibataire	6180	5705	2909	2367	17161	44.04	+114
Marié(e)	4550	4719	2560	2267	14096	36.18	-183
Divorcé(e)	1081	1924	596	583	4184	10.74	+18
Veuf(ve)	339	1674	63	255	2331	5.98	-27
Séparé(e)	322	373	252	221	1168	3.00	-6
Partenariat lié	10	6	3	0	19	0.05	+2
Part. d. juri.	1	3	0	0	4	0.01	0
Part. sép.	0	0	0	1	1	0.00	0
NonMarié(e)	0	0	0	0	0	0.00	0
Part. annulé	0	0	0	0	0	0.00	0
Part. d. décès	0	0	0	0	0	0.00	0
Total	12483	14404	6383	5694	38964	100.00	

Confession

	Hommes Suisses	Femmes Suisses	Hommes Etrangers	Femmes Etrangères	Total	%	Différence dès 1.1.2015
Eglises catholiques romaines	4241	5434	3737	3425	16837	43.21	-101
Eglises et communautés protestantes	4584	5411	144	160	10299	26.43	-295
Aucune appartenance	2196	2068	965	746	5975	15.33	+101
Communautés islamiques	783	734	881	726	3124	8.02	+71
Autres Eglises et communautés diverses	374	412	250	244	1280	3.29	+21
Sans indication	167	165	276	240	848	2.18	+105
Autres communautés chrétiennes	40	56	100	104	300	0.77	+36
Eglises catholiques chrétiennes	60	73	22	43	198	0.51	-9
Communauté de confession juive	38	51	8	6	103	0.26	-10
Total	12483	14404	6383	5694	38964	100	

Sexe

Hommes	Hommes %	Femmes	Femmes %
18866	48.42	20098	51.58

Originaires de La Chaux-de-Fonds

Hommes	Femmes	Total	% / CH
2 689	3 045	5 734	21.32%

Origines des ressortissants suisses

	Hommes	Femmes	Total	%	Diff. Dès 01.01.2015
Neuchatel	5133	5956	11089	28.46	- 12
Berne	2822	3235	6057	15.55	- 151
Jura	1416	1687	3103	7.96	- 36
Vaud	786	896	1682	4.32	- 23
Fribourg	727	807	1534	3.94	- 11
Valais	208	244	452	1.16	- 1
Tessin	197	233	430	1.1	+ 17
Argovie	209	212	421	1.08	+ 15
Zurich	173	196	369	0.95	- 24
Soleure	135	174	309	0.79	- 4
Lucerne	128	154	282	0.72	+ 1
Geneve	117	137	254	0.65	- 2
StGall	94	96	190	0.49	+ 1
Thurgovie	73	80	153	0.39	+ 6
BaleCampagne	66	58	124	0.32	+ 3
BaleVille	44	55	99	0.25	- 1
Grisons	40	44	84	0.22	+ 0
Schwyz	36	35	71	0.18	+ 0
AppenzelRE	27	30	57	0.15	+ 0
Schaffhouse	13	23	36	0.09	+ 0
Glaris	11	19	30	0.08	+ 1
Obwald	6	10	16	0.04	+ 0
Zoug	7	8	15	0.04	- 1
AppenzelRI	6	5	11	0.03	- 3
Nidwald	4	6	10	0.03	+ 0
Uri	5	4	9	0.02	+ 0
Total			26887	69.01	

Ressortissants de Suisse, de l'Union européenne (UE 27) et des autres pays

	Hommes	Femmes	Total	%	Diff. Dès 1.1.2015
SUISSE	12483	14404	26887	69.01	- 825
UNION EUROPEENNE	4707	4120	8827	22.65	+ 57
AUTRES	1676	1574	3250	8.34	+ 87
Total	18866	20098	38964	100	

Origines des ressortissants étrangers

Origine	Hommes	Femmes	Total	% / CH	Diff. Dès. 1.1.2015
PORTUGAL	2420	2189	4609	11.83	+ 99
ITALIE	960	756	1716	4.4	- 27
FRANCE	730	567	1297	3.33	- 21
ESPAGNE	414	407	821	2.11	- 5
TURQUIE	195	151	346	0.89	- 14
KOSOVO	179	141	320	0.82	+ 19
ERYTHREE	147	100	247	0.63	+ 75
CONGO (KINSHASA)	94	95	189	0.49	+ 10
BOSNIE ET HERZEGOVINE	89	94	183	0.47	0
MAROC	68	100	168	0.43	- 1
ANGOLA	58	56	114	0.29	- 6
TUNISIE	77	33	110	0.28	+ 1
SOMALIE	55	54	109	0.28	+ 4
SRI LANKA	55	40	95	0.24	- 7
BRESIL	27	60	87	0.22	- 4
ROUMANIE	28	56	84	0.22	+ 6
CAMEROUN	31	46	77	0.2	+ 6
ALLEMAGNE	40	37	77	0.2	- 4
SERBIE	35	34	69	0.18	+ 2
SYRIE	41	27	68	0.17	+ 38
IRAK	43	24	67	0.17	- 2
INCONNU*	34	31	65	0.17	- 7
REPUBLIQUE DOMINICAINE	17	40	57	0.15	0
BELGIQUE	34	23	57	0.15	- 3
COTE D'IVOIRE	22	34	56	0.14	- 5
ALGERIE	38	16	54	0.14	+ 3
CHINE	25	27	52	0.13	- 4
THAILANDE	17	34	51	0.13	- 6
ETHIOPIE	20	22	42	0.11	+ 5
ROYAUME-UNI	21	20	41	0.11	- 4
MACEDOINE	18	21	39	0.1	- 6
PAYS-BAS	20	18	38	0.1	+ 4
TOGO	19	15	34	0.09	+ 3
AFGHANISTAN	21	12	33	0.08	+ 6
PAKISTAN	21	7	28	0.07	- 2
SENEGAL	14	11	25	0.06	+ 2
RUSSIE	6	18	24	0.06	- 13
CANADA	12	11	23	0.06	- 5
CROATIE	12	10	22	0.06	0
POLOGNE	14	7	21	0.05	- 3
UKRAINE	7	11	18	0.05	- 1
IRAN	10	8	18	0.05	+ 2
MAURICE	8	10	18	0.05	+ 1
JAPON	9	7	16	0.04	0
GUINEE	11	4	15	0.04	+ 5
VIETNAM	4	11	15	0.04	+ 2
CHILI	7	7	14	0.04	0
PEROU	7	6	13	0.03	- 2
COLOMBIE	4	9	13	0.03	0
NIGERIA	9	3	12	0.03	- 1

Origine	Hommes	Femmes	Total	% / CH	Diff. Dès. 1.1.2015
GRECE	6	6	12	0.03	+ 4
ARMENIE	5	6	11	0.03	- 2
BULGARIE	3	7	10	0.03	+ 1
BURUNDI	4	6	10	0.03	+ 4
HONGRIE	3	7	10	0.03	+ 7
SLOVAQUIE	2	8	10	0.03	0
ETATS-UNIS	8	2	10	0.03	0
MEXIQUE	4	6	10	0.03	- 3
KENYA	1	8	9	0.02	0
BANGLADESH	6	3	9	0.02	- 5
GUINEE-BISSAU	6	2	8	0.02	- 6
CUBA	3	5	8	0.02	- 2
MALAISIE	1	7	8	0.02	+ 1
ISLANDE	4	3	7	0.02	+ 1
CONGO (BRAZZAVILLE)	4	3	7	0.02	- 6
LIBAN	4	3	7	0.02	+ 1
NICARAGUA	2	5	7	0.02	0
PHILIPPINES	1	6	7	0.02	0
AUTRICHE	5	2	7	0.02	- 1
MONTENEGRO	4	2	6	0.02	+ 1
BURKINA FASO	1	5	6	0.02	+ 2
MALI	4	2	6	0.02	+ 1
MADAGASCAR	0	5	5	0.01	+ 1
BELARUS	1	4	5	0.01	0
MOLDOVA	0	5	5	0.01	- 1
AFRIQUE DU SUD	3	2	5	0.01	0
REPUBLIQUE TCHEQUE	1	4	5	0.01	+ 1
GHANA	1	4	5	0.01	0
YEMEN	3	1	4	0.01	+ 1
ALBANIE	2	2	4	0.01	+ 1
IRLANDE	3	1	4	0.01	+ 1
RWANDA	2	2	4	0.01	0
MONGOLIE	2	2	4	0.01	+ 4
BENIN	2	2	4	0.01	0
INDE	2	2	4	0.01	+ 1
CAP-VERT	2	2	4	0.01	0
LIBYE	3	0	3	0.01	0
PALESTINE	1	2	3	0.01	0
CAMBODGE	1	2	3	0.01	0
EQUATEUR	1	2	3	0.01	- 1
ARGENTINE	2	1	3	0.01	0
SOUDAN	3	0	3	0.01	+ 1
INDONESIE	1	2	3	0.01	- 1
JORDANIE	2	1	3	0.01	- 3
SLOVENIE	2	0	2	0.01	- 1
HAITI	1	1	2	0.01	- 1
LITUANIE	0	2	2	0.01	+ 1
GABON	0	2	2	0.01	0
VENEZUELA	1	1	2	0.01	0
URUGUAY	0	2	2	0.01	0
AUSTRALIE	1	1	2	0.01	0
GEORGIE	2	0	2	0.01	0
BOLIVIE	1	1	2	0.01	- 1
ANDORRE	1	1	2	0.01	+ 2
PARAGUAY	1	1	2	0.01	0
SUEDE	1	1	2	0.01	0

Origine	Hommes	Femmes	Total	% / CH	Diff. Dès. 1.1.2015
EGYPTE	0	1	1	0	+ 1
COREE (SUD)	0	1	1	0	+ 1
NIGER	0	1	1	0	- 2
OUGANDA	0	1	1	0	- 1
MYANMAR	0	1	1	0	0
ISRAEL	1	0	1	0	0
EL SALVADOR	0	1	1	0	0
TANZANIE	1	0	1	0	+ 1
NORVEGE	1	0	1	0	0
FINLANDE	0	1	1	0	+ 1
BHOUTAN	1	0	1	0	0
COSTA RICA	1	0	1	0	0
LETONIE	0	1	1	0	+ 1
HONDURAS	0	1			- 1
SEYCHELLES	1	0			- 1

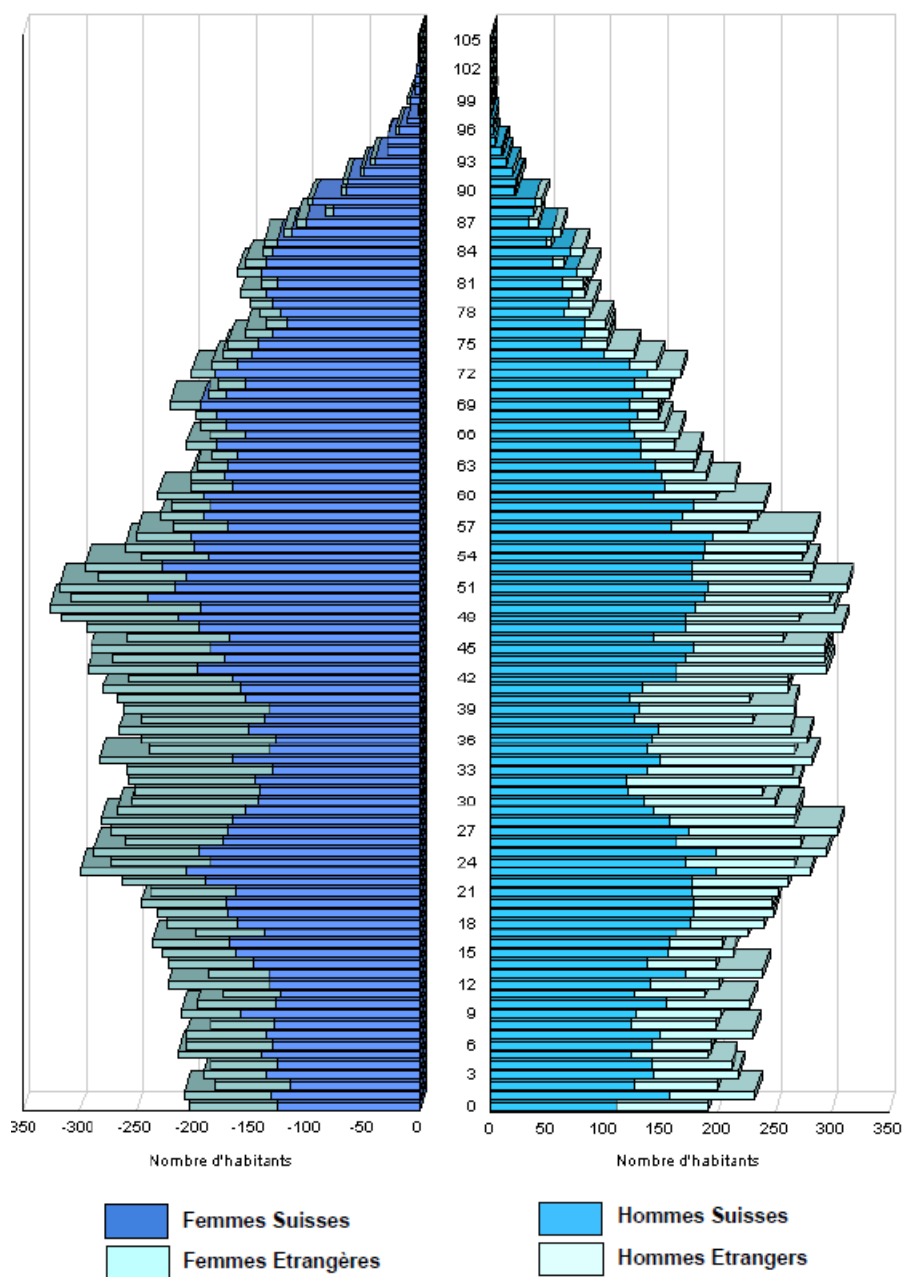
* L'origine inconnue est pour les personnes provenant pour la plupart d'ex-Yougoslavie et qui se détermineront sur un choix de nationalité ultérieurement (ex. Serbie ou Monténégro).

Concernant les nationalités étrangères, les Portugais sont les plus nombreux ; ils représentent le 38.17 (+0.38 %) des étrangers, puis les Italiens 14.21 % (-0.40 %) et des Français 10.74 % (-0.30 %).

Les ressortissants de l'Union européenne (UE 27), 8 770 (-1), représentent le 73.49 % (-0.01 %) de la population étrangère domiciliée dans notre Ville.

Répartition de la population selon l'âge et l'origine

REPARTITION DE LA POPULATION SELON L'AGE ET L'ORIGINE



Evolution mensuelle en 2015

	ARRIVEES	NAISSANCES	DEPARTS	DECES	TOTAL	DIFFERENCE
JANVIER	181	27	134	30	372	+44
FÉVRIER	132	30	87	38	287	+37
MARS	141	31	175	29	376	-32
AVRIL	218	38	156	41	453	+59
MAI	122	33	115	33	303	+7
JUIN	163	45	238	33	479	-63
JUILLET	184	44	163	29	420	-36
AOÛT	190	34	221	33	478	-30
SEPTEMBRE	224	38	238	33	533	-9

	ARRIVEES	NAISSANCES	DEPARTS	DECES	TOTAL	DIFFERENCE
OCTOBRE	166	32	185	30	413	-17
NOVEMBRE	161	41	157	35	394	+10
DÉCEMBRE	99	13	108	20	240	-16
Total	1981	406	1977	384	4748	+26

Statistiques sur la population

Provenance / Destination

Provenance / Destination	Arrivées	% du total :	Départs	% du total :
Canton de Neuchâtel	512	24.98%	564	26.86%
Jura Neuchâtelois	265	12.93%	291	13.86%
Autres cantons romands	256	12.49%	369	17.57%
France	176	8.59%	171	8.14%
Portugal	169	8.24%	71	3.38%
Jura Bernois et Jura	160	7.80%	222	10.57%
Autres pays	158	7.71%	188	8.95%
Suisse alémanique	139	6.78%	103	4.90%
Autres pays union européenne	85	4.15%	55	2.62%
Espagne	75	3.66%	42	2.00%
Italie	45	2.20%	18	0.86%
Suisse italienne	10	0.49%	6	0.29%
Total	2050	100%	2100	100%

Groupe professionnel

Groupe professionnel	Arrivées	% du total :	Départs	% du total :
Sans emploi	502	24.54%	365	17.39%
Enfants - Etudiants	364	17.79%	427	20.34%
Autres groupes professionnels	275	13.44%	298	14.20%
Horlogerie - Bijouterie	178	8.70%	258	12.29%
Sans profession	144	7.04%	71	3.38%
Service de santé	109	5.33%	131	6.24%
Bâtiment - Génie civil	94	4.59%	88	4.19%
Hôtellerie - Restauration	71	3.47%	69	3.29%
Retraités	56	2.74%	83	3.95%
Serv. de maison - Ménagère	45	2.20%	48	2.29%
Administration	35	1.71%	39	1.86%
Métallurgie - Mécanique	33	1.61%	49	2.33%
Alimentation	30	1.47%	27	1.29%
Enseignement	30	1.47%	44	2.10%
Transports - Communications	25	1.22%	24	1.14%
Garages - Carrosseries	15	0.73%	15	0.71%
Agriculture - Horticulture	13	0.64%	9	0.43%
Banque - Assurance	10	0.49%	13	0.62%
Services informatiques	8	0.39%	25	1.19%
Habillement	6	0.29%	9	0.43%
Arts graph. - Imprimerie	3	0.15%	-	-
Total	2046	100%	2099	100%

Raison du mouvement

Raison mouvement	Arrivées	% du total	Départs	% du total
Raisons de famille	670	32.68%	495	23.58%
Nouvelle situation prof.	542	26.44%	487	23.20%
Logement	268	13.07%	451	21.49%
Demande d'asile	247	12.05%		
Autres motifs	126	6.15%	262	12.48%
Regroup. familial étranger	93	4.54%		
Retour au pays	53	2.59%	195	9.29%
Stage - Etude	51	2.49%	33	1.57%
Départ à l'étranger			112	5.34%
Demande d'asile			64	3.05%
Total	2050	100%	2099	100%

Autres

Statistique des établissements et de l'emploi

Le Contrôle des habitants a procédé au recensement des emplois à La Chaux-de-Fonds pour 2014 en faisant parvenir un formulaire d'enquête à plus de 3'000 entreprises, commerces, bureaux, indépendants et autres. Le cdh a dû relancer par des rappels plus de 1'000 entités. Enfin, les résultats de l'enquête ont été transmis au service de l'économie.

Remarque générale : le nom des pays, canton ou autres indications des tableaux sont reprises de notre système informatique.

Urbanisme, bâtiments et relations extérieures

SERVICE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

L'organisation du SUE regroupe:

Le secteur "Planification et aménagement du territoire" :

Dirigé par l'urbaniste communal, ce secteur assume toutes les tâches en relation avec l'aménagement du territoire, les aménagements urbains, la mobilité, la planification énergétique ainsi que certains projets du secteur environnement.

Le secteur "Permis de construire" :

Dirigé par la responsable des permis de construire, ce secteur comprend le bureau des permis de construire (gestion des dossiers et des procédures, conformité des constructions, etc.), la prévention incendie, l'énergie, l'environnement et la salubrité publique en lien aux permis de construire.

Le secteur "Construction & projets" :

Dirigé par l'architecte communal (jusqu'en novembre 2015), ce secteur comprend notamment le suivi et le développement de projets, l'expertise ainsi que les conseils en matière de permis de construire, l'environnement et la salubrité publique (inspections sanitaires et techniques).

Le secteur "Protection et valorisation du patrimoine" :

Dirigé par l'architecte du patrimoine, ce secteur est chargé de la protection et de la valorisation du patrimoine, de la coordination, de la mise en œuvre et du suivi d'événements en relation avec celui-ci.

Le secteur "Marketing urbain, commerce et immobilier" :

Dirigé par le délégué au marketing urbain, au commerce et à l'immobilier, ce nouveau secteur est notamment chargé du foncier stratégique, des relations avec les acteurs immobiliers et du "city management".

Planification et aménagement du territoire

Aménagement du territoire

Plan spécial Le Corbusier

Les travaux de démolition et de dépollution du sol ont été réalisés dès l'automne 2010. La dépollution n'a été effectuée que dans le périmètre de la rue verte; dans le reste du quartier, elle sera réalisée si besoin, au gré des constructions.

Les travaux d'équipement ont débuté suite aux travaux préparatoires susmentionnés et se sont terminés à l'été 2012. L'aménagement définitif de la rue verte se fera parallèlement aux développements des périmètres de construction.

Les périmètres A et B, terrains acquis par la Ville aux CFF, ont fait l'objet d'un concours d'architecture en 2012. Le périmètre A doit accueillir le Nouvel Hôtel judiciaire.

Le périmètre B a fait l'objet d'une transaction immobilière en 2012, soit une vente à Immobilier.NE SA et l'octroi d'un droit de superficie à la "Société Coopérative Le Corbusier". Les travaux de construction sur le périmètre B ont débuté en mars 2014 et se termineront en 2016.

La Chaux-de-Fonds 2030

Ce projet doit permettre de dresser une vision globale qui servira de base à la coordination politique du développement territorial afin de développer la vision « La Chaux-de-Fonds 2030 ». Le but est d'élaborer des stratégies pour le développement territorial futur de La Chaux-de-Fonds. Une première étape a eu lieu en juillet 2011 avec la participation d'étudiants en urbanisme de quatre écoles de renommée internationale : EPFL, École de la Chambre d'architecture de Bruxelles, École de paysage et d'environnement de Montréal et École spéciale d'architecture de Paris.

Cette phase s'est poursuivie par une année de réflexion et de recherches statistiques au sein de la Ville et d'une commission de son Conseil général.

Une phase de terrain a eu lieu fin octobre 2012 et a permis de récolter – au travers d'interviews qualitatifs ouverts – l'avis d'environ 350 Chaux-de-Fonniers. Cette phase a été suivie de cinq ateliers traitant de plusieurs thèmes (qualité de vie, économie, santé, culture, mobilité, éducation, etc.).

Un rapport d'information du Conseil communal relatif à la première phase de l'élaboration des Lignes directrices a été validé par le Conseil général lors de la séance du 3 juin 2013. Un deuxième rapport a été soumis au Conseil général du 25 novembre 2014 qui a pris acte de la version définitive des Lignes directrices.

L'élaboration des trois plans directeurs communaux (territoire, mobilités et énergies) a débuté en 2015. Le diagnostic et les objectifs ont été validés par le Conseil communal et la commission du Conseil général à fin 2015. Ils ont également été présentés à différentes commissions. La phase suivante, à savoir l'élaboration du concept avec les mesures, va continuer en 2016. Une démarche participative, qui s'appuyait sur des travaux d'étudiants en géographie de l'université de Lausanne, a permis l'élaboration d'un diagnostic et d'objectifs partagés avec la population et les étudiants. Ce sont en effet 16 classes qui ont pu exprimer leur vision sur la ville de La Chaux-de-Fonds en 2030.

Scierie des Eplatures

Après l'octroi par le Conseil général le 1^{er} avril 2014 d'un crédit pour l'achat des terrains de l'ancienne scierie des Eplatures, le SUE a lancé un mandat d'études parallèles avec 3 bureaux d'urbanisme afin de dessiner les premiers contours de la planification de ce site très stratégique. Les résultats de cette procédure ont été connus en décembre 2014 et ont présentés à la population au printemps 2015.

Les études de détail ont débutés en juin 2015 avec l'équipe de mandataires choisis par le Conseil communal. Le SUE pilote le dossier. Le plan de quartier devrait être terminé et sanctionné, sous réserve des incertitudes liées à la procédure (consultation des services cantonaux et de la mise à l'enquête publique) au début de l'année 2017.

Autres planifications

Plan directeur régional : le canton a demandé à toutes les régions du canton d'élaborer des plans directeurs régionaux afin de définir le dimensionnement de la zone à bâtir par région. La Chaux-de-Fonds est incluse dans le périmètre Centre-Jura. D'importantes discussions ont été menées durant l'année 2015 pour le choix du mandataire et pour les premières réflexions. Le SUE fait partie du groupe d'accompagnement et du comité de pilotage, ce dernier étant présidé par le Conseiller communal de La Chaux-de-Fonds en charge de l'urbanisme. Le SUE et le service de la géomatique ont élaboré les premières réflexions pour gagner du temps et de l'argent. Ce plan directeur régional devrait aboutir d'ici l'été 2016.

Projet d'agglomération : Le Canton et les communes urbaines du Canton ont lancé en 2014 les réflexions pour l'élaboration du 3^{ème} projet d'agglomération. Le SUE est le représentant technique de la Ville dans les différents groupes de travail. Il assure également les demandes de financement pour les mesures du premier et deuxième projet d'agglomération.

Aménagements urbains

Place de la Gare

Les travaux de la place de la gare se sont achevés en octobre 2015. L'inauguration ainsi que les premiers mois de vie de cette nouvelle place ont montré l'engouement que suscite ce nouvel espace public. Les rues des Musées et Daniel Jean-Richard ont également été réaménagées en 2014.

Les aménagements jouent parfaitement leur rôle et la place présente une vie plus intense qu'auparavant. Le mobilier est utilisé à bon escient et les circulations se déroulent de façon fluide.

Un plan d'implantation des terrasses ainsi qu'un travail sur le mobilier a été effectué en association avec les établissements publics présents sur la Place de la Gare.

Le square ainsi que les revêtements perméables doivent encore être achevés.

Divers aménagements urbains

Rue Daniel Jean-Richard – rue du Midi : le secteur au Nord de la Migros et le tronçon de la rue du Midi entre Daniel Jean-Richard et l'avenue Léopold-Robert a fait l'objet d'un projet de détail mené conjointement par le SUE et les services techniques. Ce projet qui vise à retrouver une zone piétonne pour la rue Daniel Jean-Richard dans la même typologie que le tronçon situé plus en Ouest, côté place de la gare, a été réalisé en 2015. Une station velospot, cofinancée par la société coopérative Migros Neuchâtel-Fribourg a également été installée dans cette rue requalifiée.

Paddock : le projet des jardins communautaires ayant fait l'objet de nombreuses oppositions lors de la mise à l'enquête publique en 2014, il a été décidé de revoir l'ensemble du projet afin de pouvoir présenter un projet global à la population et au Conseil général. Le projet a été suspendu pour des questions financières.

Promenade Le Corbusier

Le SUE en collaboration avec les Services techniques ont élaboré le projet définitif pour l'aménagement de la 1^{ère} étape de la Promenade Le Corbusier, soit entre la place de la gare et la rue de Firminy. Sa réalisation est prévue pour 2016.

Signalétique piétonne

Le projet de signalétique piétonne a abouti en septembre 2015. Les totems et plaques murales orientent le piéton et incitent à la marche à pied.

Affichage

La convention avec la SGA a été dénoncée avec effet au 31.12.2015. Une convention transitoire, valable jusqu'à fin 2017, a été signée fin 2015. Cette nouvelle convention présente un plan des emplacements, qui a demandé un important travail de relevé des panneaux existants, ainsi qu'une réévaluation des redevances.

Principes d'intégration de garages dans les jardins inscrits dans le périmètre Unesco

Une proposition de critères a été présentée à la Commission d'urbanisme afin de permettre de préavisier les demandes de permis de construire portant sur des garages dans des jardins. Les réflexions devront être poursuivies en 2016.

Mobilité

Dans ce domaine, les objectifs sont inchangés, ils consistent à contribuer à créer les conditions-cadres nécessaires à une amélioration de la qualité de vie en ville et à encourager le recours à des modes de transports durables. L'amélioration de la sécurité des usagers les plus vulnérables est aussi poursuivie.

Politique de stationnement

Un rapport général sur la politique de stationnement et de modération du trafic a été accepté par le Conseil général le 28 juin 2010. La mise en place du macaron et le crédit relatif à la mise en œuvre des mesures ont fait l'objet d'un double référendum et le projet a été refusé par la population le 13 février 2011.

La mise en place d'une réelle politique de stationnement en ville sera toutefois nécessaire à plusieurs titres : éviter la saturation du réseau routier urbain, éviter le stationnement de longue durée au centre-ville, réduire les émissions de bruit et de pollution, améliorer le transfert modal, instituer de l'espace public à d'autres usagers, bénéficier des subventions fédérales dans le cadre du programme d'agglomération, notamment.

Le projet a été relancé avec la création le 30 juin 2014 d'une commission interne du Conseil général. Le SUE y est représenté par trois personnes.

Matériel roulant pour les transports publics urbains :

Dans son rapport présenté le 6 mars 2012, le Conseil communal informait le Conseil général de la décision des TRN (à ce moment-là, la fusion n'était pas encore effective) de renoncer à exploiter des lignes de trolleybus en ville de La Chaux-de-Fonds. La décision des TRN a suscité le dépôt d'un postulat et d'un amendement à celui-ci pour demander au Conseil communal d'entreprendre une étude comparative entre les différents modes de transports. Cette étude a été menée en 2013 et a été présentée à une séance de travail au Conseil général au printemps 2014. Au vu des réactions, le Conseil communal a décidé de créer une commission ad hoc du Conseil général afin de permettre d'avoir tous les éléments d'information sur le type de véhicules pour les transports publics urbains qui devront être prochainement commandés. Le SUE est le coordinateur technique de cette commission.

Velospot

Le réseau vélo en libre-service a été lancé à La Chaux-de-Fonds en avril 2014 avec la mise en place de 10 stations et 50 vélos. A fin octobre 2014, il a été décidé de maintenir les 3 stations les plus utilisées (gare, Espacité et Léopold-Robert 3) durant l'hiver afin de jauger l'intérêt d'avoir certaines stations ouvertes toute l'année. La fréquentation moyenne oscillait entre 600 et 800 mouvements par mois, ce chiffre variant en fonction des conditions atmosphériques.

Le réseau a été étendu en 2015 avec 6 nouvelles stations. Les locations ont fortement augmenté et plus de 1840 mouvements ont été enregistrés en juillet 2015.

A l'automne 2015, de nombreuses déprédations ont eu lieu. Les vélos devraient être mieux sécurisés grâce à un nouveau cadenas dès le printemps 2016.

Plan de mobilité d'entreprises

Le SUE soutient les entreprises qui doivent élaborer un plan de mobilité. Celui-ci est obligatoire depuis 2013 pour toute nouvelle construction, transformation importante, tout changement d'affectation ou aménagement de stationnement supplémentaire et pour toute activité économique dont le nombre d'employés est supérieur à trente quel que soit le taux d'activité.

Defi vélo

La ville de La Chaux-de-Fonds a participé à son premier Defi vélo. L'objectif est de sensibiliser les jeunes de 15 à 20 ans aux avantages de l'usage quotidien des deux roues. Ce projet est lancé par Pro Vélo et Label Vert. Pour la première fois, une classe chaux-de-fonnière, en l'occurrence du CERAS (Centre régional d'apprentissages spécialisés), s'est prêtée au jeu. Les élèves ont pris part à "La Qualif", épreuve de trois heures au cours de laquelle ils se sont familiarisés avec la maîtrise technique du vélo, la conduite dans le trafic, le vélo-polo, la mécanique de base, mais aussi la culture du deux-roues en rencontrant des passionnés.

Plan directeur communal des mobilités

Le plan directeur communal est un instrument qui :

- fixe les buts à atteindre par le biais d'objectifs,
- établit les principes et mesures d'aménagement pour atteindre les objectifs
- définit et coordonne les opérations et démarches à entreprendre : les fiches de mesures (programme des mises en œuvre).

Son élaboration se fait dans le cadre du projet La Chaux-de-Fonds 2030. Il devrait être soumis par un rapport d'information au Conseil général en principe au printemps 2017.

Nature

Procédure concernant les abattages et élagages

Confrontée ces dernières années à de nombreux cas d'infractions en la matière, la Ville de La Chaux-de-Fonds a réalisé une action de sensibilisation sur les règles à respecter en matière d'abattages et d'élagages d'arbres sur le territoire communal. Un durcissement des sanctions en cas de pratiques illégales a eu lieu: l'amende applicable dans de tels cas passe à CHF 5000.- maximum, contre CHF 300.- auparavant.

Cette augmentation, décidée le 5 février, découle de la modification de l'arrêté du Conseil général concernant la perception des taxes et émoluments communaux. Elle s'explique par la multiplication des infractions: arbres mutilés, élagages excessifs, abattages et élagages non autorisés, qui rendent critique la santé des quelque 10'000 arbres du territoire communal urbain.

Pour rappel tout élagage ou abattage d'arbre dont le tronc mesure plus de 50 cm de diamètre doit faire l'objet d'une demande officielle auprès du service d'urbanisme et de l'environnement et être réalisé dans les règles de l'art par un professionnel. En plus de l'amende en cas d'infraction, une plantation ou une taxe compensatoire, selon les cas, peuvent être exigées.

Etang des Eplatures

Des travaux de curage ont eu lieu à la fin de l'année 2015 à l'étang des Eplatures. Il s'agissait d'éliminer la masse d'humus qui s'y est accumulée et qui occupe une partie du volume d'eau. Les travaux ont été financés à 65% par la Confédération, le solde étant réparti entre la Ville et l'Etat.

Énergie

Commission de l'énergie

La Commission s'est réunie le 12 février et le 28 septembre 2015. Les membres ont été informés des divers projets en cours de réalisation et de l'état d'avancement des trois plans directeurs, plus spécifiquement celui de l'énergie.

Missions du secteur

Le secteur Énergie a pour mission principale de préparer et mettre en œuvre la politique énergétique de la Ville. Ses tâches sont notamment de contrôler le volet énergétique des permis de construire (délégation de compétences de la part du Canton), d'informer et de sensibiliser la population à une utilisation rationnelle de l'énergie et de coordonner ses actions avec les programmes régionaux, nationaux et cantonaux.

Les réalisations communales dans le domaine des économies d'énergie sont inventoriées, afin de répondre aux objectifs fixés pour la confirmation de la labellisation "Cité de l'énergie GOLD". L'audit débuté en 2015 a été ajourné à 2016, ce qui permettra de valoriser les travaux inhérents à l'établissement des trois plans directeurs.

La directive "Standard Bâtiments 2011" est toujours appliquée et a pour but de renforcer les actions visant l'efficacité énergétique, l'encouragement à l'utilisation des énergies renouvelables et la promotion de constructions ou de rénovations durables, saines et écologiques.

Le catalogue des actions "Cité à 2000 W" est en cours de travail avec la section "aménagement du territoire". Une nouvelle liste des priorités a été élaborée dans le catalogue des actions, selon la faisabilité des objectifs.

L'engagement du SUE au sein du Réseau des Villes de l'Arc jurassien (RVAJ) s'est confirmé par une participation très active lors des séances et des projets menés conjointement. L'action 2015 consistait à sensibiliser les employés communaux d'une administration aux économies de chauffage, d'électricité et d'eau. Cette action menée en janvier 2015, sur une semaine et pour les employés-ées du bâtiment de Léopold-Robert 3, a permis de réaliser des économies d'électricité de l'ordre de 20% en semaine.

Nos travaux sur l'établissement du diagnostic "énergie" relatif au plan directeur de l'énergie ont été présentés aux communes neuchâteloises. Nous avons aussi participé à la création et à la mise en place d'une exposition "La Chaux-de-Fonds en 2030", qui a été montée et animée au MIH et aussi pour les classes du lycée Blaise Cendrars.

Nous avons été consulté pour la loi sur l'approvisionnement en électricité (LAEL).

L'installation pilote du collège de Bellevue qui a été réalisée en 2014 donne pleine satisfaction, nous avons organisé des visites conjointes avec Viteos pour le Centre de formation professionnelle Berne francophone de St-Imier (CEFF), le Centre de Recherches Énergétiques et Municipales de Martigny (CREM), le CPMB de Colombier et pour la ville de Genève.

Le SUE travaille avec VITEOS sur des projets solaires photovoltaïques. Nous étudions ensemble le potentiel photovoltaïque des toits plats du territoire communal, de l'éclairage public solaire et du revêtement de sols en panneaux photovoltaïques. Une planification d'installations de panneaux solaires photovoltaïques par Viteos des toits plats publics en suffisamment bon état a été élaborée durant l'année et devrait donner lieu à la rédaction (en partenariat avec le Service des bâtiments et du logement) d'un rapport d'information au Conseil Général en 2016.

L'amélioration de l'éclairage du passage souterrain du Grand-Pont a été effectuée, il reste quelques petits réglages à modifier.

Les travaux inhérents au projet de Management Énergétique Urbain (MEU) qui sont réalisés à 99%. Le programme fonctionne et il est bien utilisé pour nos différents projets, des contacts avec la Franche-Comté laisse entrevoir une collaboration expérimentale avec ce projet.

Le SUE a participé à de nombreuses manifestations ou conférences liées à la géothermie, aux économies d'énergie ou concernant les énergies renouvelables.

Environnement

Lutte contre le bruit

En 2015, le service a délivré 94 (87 en 2014) préavis nécessaires à la formulation des autorisations de sonorisation des manifestations occasionnelles par l'Office du commerce et 1 (4) préavis pour des autorisations de sonorisations annuelles. Le service a effectué 3 (3) contrôles lors de manifestations occasionnelles et 0 (0) en relation avec des demandes d'autorisations annuelles. Enfin, le service est intervenu à 11 (13) reprises pour vérifier le respect des valeurs de l'Ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB) ou de la norme SIA 181.

Des contrôles de bruit ont été effectués, comme chaque année, durant les manifestations des Fêtes de Mai et de la "Plage des Six-Pompes" 2015. Aucun dépassement n'a été constaté.

La Braderie 2015 s'est bien déroulée. Comme avant chaque lancement officiel des festivités, un important travail de prévention a été fait avant le début de la manifestation. Une centaine de mesures de bruit ont été effectuées entre le vendredi 4 et le samedi 5 septembre.

Lutte contre le radon

Pour la campagne hivernale de mesures du radon 2014/2015, 240 dosimètres de mesure du radon longue durée de type Gammadata ont été distribués. 94 bâtiments ont été mesurés, dont 82 adresses déjà mesurées entre 2005 et 2008, et dont les résultats dépassant la valeur limite de 1000 Bq/m³ indiquaient qu'ils devaient être assainis. Des mesures de contrôle après assainissement ou à la demande de particuliers ont été également effectuées.

Depuis deux ans, avec la mise en place du Plan d'action national radon 2012 – 2020 de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), la Confédération ne finance plus les dosimètres utilisés par les Villes et les Cantons. Cependant, afin d'appuyer le travail réalisé par la Ville, l'OFSP continue, dans la mesure du possible, à nous fournir ce matériel.

Les deux appareils de mesure en continu AlphaGuard P2000 du SUE ainsi que les trois appareils qui nous sont prêtés par l'OFSP ont également été utilisés régulièrement tout au long de l'année pour des mesures urgentes et des mesures de contrôle après assainissement.

Entre 2014 et 2015, un fastidieux travail de traitement des données accumulées ces dix dernières années a été entrepris avec le Service de géomatique de la ville. La finalité de ce dernier était de déterminer avec exactitude le nombre de bâtiments mesurés et restant à mesurer, avec des attributs particuliers tels que "bâtiments d'habitations", "bâtiments mixtes", "bâtiments industriels, artisanaux, commerces", "bâtiments neufs"...

Le travail réalisé par le Service de géomatique nous a permis de constater que les chiffres extraits de la base de données de l'OFSP étaient erronés. Entre autres, des disparités entre les fichiers d'adresses des bâtiments (RegBL ancien utilisé par l'OFSP par exemple) et des extractions de la base de données de l'OFSP comportant plusieurs centaines de doublons ont eu pour résultante des chiffres gonflés.

En réalité, ce bilan nous a permis d'obtenir les résultats suivants :

- nombre de bâtiments habités mesurés jusqu'à fin 2014 : 3423 (et non pas 3740 comme annoncé en 2014)
- nombre de bâtiments habités restant à mesurer : 1406, dont :
 - 912 logements simples habités,
 - 43 nouvelles habitations,
 - 277 appartements et places de travail ("bâtiments mixtes"),
 - 217 places de travail.

La nouvelle ORaP ne rentrant pas en vigueur avant 2017, les campagnes d'information auprès de la population et des spécialistes de la construction et de l'immobilier sont repoussées d'autant.

Une inspectrice scientifique et un collaborateur ont participé :

- à la 21^e journée d'information pour responsables cantonaux du radon à Berne, le 3 décembre 2015.
- à la réunion annuelle des consultants radon à la HEI de Fribourg le 8 décembre 2015 ;

Radium

Le Plan d'action national radium 2015-2019, géré par l'OFSP, a été approuvé par le Conseil fédéral en mai 2015.

La collaboration entre la ville et l'OFSP initiée en 2014 se poursuit à ce sujet.

Courant 2015, 25 bâtiments ont été mesurés (soit 227 unités = 227 appartements ou locaux commerciaux), dont 17 (220 unités) ne nécessitent pas d'assainissement et 8 (7 unités + 3 jardins) dépassant la limite de dose de 1milliSievert par an nécessitent un assainissement. Un (une unité) de ces 7 bâtiments a été assaini en 2015. Les autres assainissements sont prévus en 2016.

L'OFSP transmet l'ensemble des courriers concernant la ville au SUE ainsi qu'au SENE.

VADEC SA, STEP, CISA

Le suivi analytique de la station d'incinération des ordures ménagères Vadec SA, de la station d'épuration des eaux usées (STEP), et des dossiers relatifs à l'environnement est effectué par le laboratoire Viteos SA sur mandat. Pour l'évaluation des données en relation avec les normes en vigueur, se référer au rapport de Vadec SA et au rapport de gestion, chapitre STEP.

Au terme des 10 années de surveillance après l'assainissement du site de CISA, une contamination importante aux hydrocarbures chlorés persiste au droit du site. Dans ce contexte, le SENE, qui est responsable du suivi des sites pollués, a mandaté le bureau BG Ingénieurs Conseils (BG) pour la réalisation d'investigations complémentaires afin de fournir des informations supplémentaires sur la pollution du sous-sol et savoir dans quelle mesure un assainissement de finition serait réalisable, notamment par biostimulation (dégradation de la pollution par des bactéries). Ce travail a été réalisé en association avec le bureau d'ingénieur eOde.

Le rapport final d'études est à venir.

Déchets abandonnés et décharges, sites contaminés, dolines comblées, carrières

Le litige financier avec un propriétaire, dont une carrière a été nettoyée par le personnel du Service de la voirie, n'est pas réglé tant que le Canton n'a pas rendu une décision. Les frais y relatifs seront facturés au propriétaire.

Le service est intervenu à plusieurs reprises pour des dépôts sauvages de déchets dans des dolines ou en forêt. Des plaintes nous parviennent régulièrement à ce sujet. En général, les propriétaires responsables de ces dépôts nettoient leur site. Toutefois, des dénonciations restent malheureusement nécessaires.

Recherche des points d'infiltration d'eaux pluviales; découverte de gouffres

Afin de décharger la STEP de ses excès d'eaux pluviales et d'empêcher des inondations en certains secteurs du territoire communal, le service collabore activement avec les services techniques et l'Institut suisse de spéléologie et karstologie (ISSKA) pour déterminer et réaliser des points d'infiltration d'eau dans le sous-sol karstique. Cette année, une nouvelle cavité d'origine karstique a été découverte rue de l'Helvétie à hauteur des numéros 61 et 63. Celle-ci a 25 mètres de longueur et 10,6 mètres de dénivellation mesurables.

Contrôle de la pollution de l'air

En 2015, les contrôles de la pollution de l'air ont été effectués par le SENE. Les plaintes sont transmises directement à ce service.

Des mesures d'immissions à la station fixe du Parc de l'Ouest sont effectuées par le SENE. Ces mesures peuvent être consultées sur le site www.ne.ch sous la rubrique : Territoire et environnement – Protection de l'environnement – Air – Mesure de la qualité de l'air.

Une collaboratrice scientifique représente la Ville de La Chaux-de-Fonds aux séances de Cercl'Air, le groupe des hygiénistes de l'air réunissant des représentants de la Confédération, des cantons et de quelques villes.

Eau potable et zones de protection des captages

Les informations relatives à la qualité de l'eau potable figurent dans le rapport de Viteos SA.

ISSKA, Institut Suisse de Spéléologie et Karstologie

Le service a conservé son rôle d'interlocuteur de l'ISSKA, en tant qu'organisme proche des tâches environnementales.

Permis de construire

Permis de construire (sanctions) et autorisations délivrées par le Conseil communal ou par le service d'urbanisme :

Tout confondu, le service a examiné, fait circuler les dossiers dans les services concernés, synthétisé les préavis et rédigé des permis de construire concernant 329 (325) nouvelles demandes suivantes (entre parenthèse : chiffre 2014) dont certaines n'ont pas encore été finalisées et devraient l'être dans le courant de l'année 2016 :

235	(209)	Sanctions définitives ou sanctions préalables
29	(18)	Autorisations diverses octroyées par le Conseil communal ou le SUE
31	(24)	Autorisations de pose d'enseignes publicitaires ou autres procédés d'affichage
21	(18)	Autorisations ont été délivrées pour de simples travaux d'entretien, transformation, rénovation, etc.
3	(3)	Autorisations anticipées de commencer les travaux ont été accordées
19	(20)	Modifications de sanction ont été octroyées
5	(1)	Prolongations de sanction ont été délivrées.
18	(15)	Confirmations pour pose de panneaux solaires

De plus, 28 (12) préconsultations formelles ont été traitées ayant ou non amenées au dépôt d'une demande de permis de construire.

165 (185) permis de construire, dont 2 (4) sanctions préalables, ont été délivrés. Ils ont traités aux genres de travaux suivants (certains permis peuvent comporter plusieurs des genres de travaux répertoriés) :

Constructions de nouveaux bâtiments avec logements :

16	(10)	Maisons familiales, villas à 1 ou 2 logements
4	(6)	Maisons à plusieurs logements
0	(0)	Maisons mixtes, locatif et commercial
0	(0)	Autres bâtiments avec logements
20	(16)	Bâtiments au total, comportant 56 (73) logements.

Bâtiments ou installations d'utilisation publique :

31	(17)	Constructions, rénovations, transformations
----	------	---

Bâtiments industriels, administratifs et commerciaux pour un total de dossier de 25 (35) :

20	(11)	Bâtiment ou surfaces commerciales et administratives, y compris les transformations
5	(14)	Bâtiments ou surfaces industrielles

Constructions agricoles :

6	(6)	Constructions, transformations, agrandissements
---	-----	---

Divers :

0	(1)	Reconstructions après incendie
95	(82)	Transformations des bâtiments existants
43	(37)	Permis divers (ex. changement d'affectation, places de parc, cabanons de jardin, etc.)
4	(4)	Antennes pour téléphonie mobile
23	(13)	Poses de panneaux solaires
1	(0)	Démolitions de bâtiments ou parties de bâtiments

Autorisations délivrées par le Conseil communal ou par le service d'urbanisme :

21	(18)	Autorisations ont été délivrées pour de simples travaux de construction, transformation, rénovation, etc.
31	(41)	Autorisations pour des poses d'enseignes publicitaires ou autres procédés d'affichage
3	(3)	Autorisations anticipées de commencer les travaux ont été accordées
19	(20)	Modifications de sanction ont été octroyées
5	(1)	Prolongations de sanction ont été délivrées.
18	(15)	Confirmations pour pose de panneaux solaires

Procédures de mise à l'enquête publique et dossiers objets d'oppositions :

151 (152) procédures de mise à l'enquête publique ont été effectuées, concernant des permis de construire, des modifications de sanction ou des sanctions préalables.

16 dossiers ont fait l'objet d'oppositions lors de la mise à l'enquête publique, émanant de 26 opposants. Une partie des oppositions ont été retirées suite aux séances de conciliation ou aux observations des requérants. La plupart des oppositions, n'étant pas pertinentes, elles ont été levées par le Conseil communal.

Par ailleurs, le service a traité une dizaine de recours consécutifs à des levées d'oppositions, dont 4 ont fait l'objet d'un rejet.

Demandes de conformité à la LCAT art. 10 (remaniements parcellaires) :

14 (17) demandes émanant du Géomètre cantonal ont été préavisées par le SUE quant à la conformité des divisions parcellaires.

Commissions d'urbanisme et sous-commissions des constructions :

La commission d'urbanisme, dans sa version plénière, a tenu 3 (3) séances pour examiner 5 (6) projets ou thématiques.

La sous-commission des constructions a quant à elle tenu 9 (8) séances pour examiner 69 (74) dossiers soumis à la sanction du Conseil communal.

Prêt de plans d'archives :

93 (65) dossiers de plans d'archives ont été prêtés à des architectes, propriétaires, gérants, etc.

Statistiques et enquêtes sur les travaux du bâtiment :

La statistique sur les travaux du bâtiment a été tenue à jour régulièrement sur le site RegBL. La statistique est désormais trimestrielle, le système de collecte des données favorise le contact régulier avec les architectes tout au long de l'année, tout en les encourageant à nous tenir informés sans tarder de l'avancement des dossiers.

Archivage informatique des plans d'archives :

Comme les années précédentes, faute de temps et de personnel à disposition, l'archivage des plans d'archives (scannage et enregistrement) connaît du retard, toutefois, les plans des nouveaux projets sanctionnés sont archivés au fur et à mesure.

Divers :

Le service a été consulté pour la mise en couleurs ou encore pour des conseils techniques d'entretien d'une quarantaine d'immeubles. Il a aussi été consulté pour des questions de faisabilité légale ou de conformité réglementaire sur plus d'une cinquantaine de sujets.

Inspectorat des bâtiments

Préavis de permis de construire

170 (166) préavis ont été remis au bureau des permis de construire avant sanction définitive, préalable, ou dans le cadre d'une préconsultation.

Visites de conformité

Il a été procédé à la visite de conformité de 14 (12) bâtiments comprenant tout type de constructions mais plus particulièrement des bâtiments industriels visités avec les secteurs de la prévention incendie, de l'environnement ainsi que le Service cantonal de l'inspection et de la santé au travail.

Autorisations d'installation de chantier

7 (8) installations de chantier ont fait l'objet d'une autorisation, le manque de ressources dans le secteur des permis de construire ne permet pas d'en faire le contrôle systématique. Seuls les très gros chantiers ont donc été contrôlés sur ce point.

Travaux sans autorisation – dénonciation

10 (13) chantiers effectués sans autorisation ont fait l'objet d'une intervention dont 5 (5) ont été dénoncées au Ministère public. Les travaux illicites occupent de plus en plus l'inspecteur et le bureau des permis de construire. Le suivi de ces dossiers est long et laborieux.

Interventions concernant la sécurité

Au niveau de la sécurité publique, 5 (4) interventions ont eu lieu concernant des murs menaçants de s'effondrer et des balustrades non conformes.

Contrôle général des bâtiments

Notre inspectorat a contrôlé les bâtiments en cours de construction ou existants lorsqu'il a été sollicité pour se faire.

Prévention incendie

Préavis de permis de construire

188 (145) préavis ont été remis au bureau des permis de construire avant sanction définitive, préalable, ou dans le cadre d'une préconsultation.

Installations de chauffage

Le service a fait circuler pour préavis auprès des différents services communaux et cantonaux concernés les demandes de nouvelles installations de chauffage et des remplacements d'installations de chauffage.

94 (127) autorisations et notifications pour installations de chauffage ont été octroyées par le Conseil communal :

- 8 (18) chauffages généraux, brûleurs à pression, à mazout
- 80 (106) chauffages généraux, à gaz
- 3 (3) chauffages généraux, à pellets, à plaquettes, à bûches
- 5 (1) pompes à chaleur

Installations de cheminées de salon et de poêles

33 (32) autorisations ont été octroyées par le service. Toutes les nouvelles installations de chauffage et de cheminée de salon ont été contrôlées avec le concours du maître ramoneur.

Installations de citernes

Il a été autorisé :

- 0 (0) citerne aérienne à gaz
- 0 (0) citerne enterrée (de la compétence du SENE)
- 0 (0) citerne intérieur des bâtiments (de la compétence du SENE)
- 11 (2) petits réservoirs jusqu'à 2'000 litres

Manifestations occasionnelles

79 autorisations ont été délivrées.

Inspections des bâtiments

Le secteur prévention incendie a traité dans le cadre de visites de bâtiments (locatifs, individuels, industriels, écoles, magasins, hôpitaux, etc.), 1121 dossiers. Ces dossiers ont donné lieu à 478 ordres de police du feu, dont 83 donnés suite à la visite du ramoneur; 921 visites de bâtiments; 188 préavis de permis de construire; 14 visites de conformité; 105 installations de citernes/chauffages; 33 dossiers poêles/cheminée; 20 réceptions d'installations d'alarmes et de détections incendie.

Il est à relever que tous les bâtiments équipés d'une installation thermique (bois, gaz, mazout) font également l'objet d'un contrôle, voire deux contrôles par le ramoneur.

Campagne de sensibilisation dans les écoles

Notre service a participé à 25 reprises aux cours dispensés dans les classes de 7^{ème} hamos.

Etablissements publics

Les changements de patente, les réouvertures et les projets d'établissements publics font l'objet de préavis de la prévention incendie suite à une visite des locaux. Le nombre de locaux contrôlés s'élève à 26 (40) pour l'année 2015.

Rapports sur les collèges et les établissements communaux

Suite aux rapports effectués, un programme a été établi et la mise en conformité de ces éléments suit son cours.

Commissions du feu

La commission de salubrité et de la police du feu s'est réunie le 29 janvier.

La réunion annuelle des représentants des commissions du feu et des corps de sapeurs-pompiers de districts a eu lieu le 29 octobre à La Chaux-de-Fonds.

Au 1^{er} janvier, les nouvelles directives et la norme AEA1 sont entrées en vigueur et ont été discutées lors des précédentes commissions.

Energie

160 préavis ont été remis au bureau des permis de construire avant sanction définitive, préalable, ou dans le cadre d'une préconsultation.

Il est à noter que les demandes d'installations solaires, indépendantes (form. EN_E61) ou intégrées à des demandes de permis de construire sont en augmentation de plus de 50%. Les conseils donnés visant à une utilisation rationnelle de l'énergie et permettant une bonne intégration de ce type d'installation ont été suivis dans la plupart des cas. Les contacts avec les architectes et les bureaux d'études se déroulent dans une ambiance empreinte de collaboration réciproque. Voici le résumé de la liste des demandes étudiées :

EN-NE	Formulaire de base	30 (22)
EN-1a	Part maximale d'énergies non renouvelables, solutions standards	20 (6)
EN-1b	Part maximale d'énergies non renouvelables, preuve calculée	7 (5)
EN-2a	Enveloppe du bâtiment, isolation, performances ponctuelles	12 (16)
EN-2b	Enveloppe du bâtiment, isolation, performances globales	13 (16)
EN-NE3	Installations de chauffage ou d'eau chaude sanitaire	100 (135)
EN-4	Installations de ventilation	10 (17)
EN-5	Réfrigération / humidification	9 (6)
EN-6	Locaux frigorifiques ou de congélation	2 (0)
EN-9	Installation de production d'électricité	0 (0)
EN-8	Halle gonflable	0 (0)
EN-10	Chauffage de plein air	0 (2)
EN-11	Chauffage de piscine	1 (0)
EN-E60	Pompes à chaleur	5 (1)
EN-E61	Énergies renouvelables	15 (21)
	Capteurs solaires thermiques	1495 m ² (2154m ²)
	Panneaux photovoltaïques, 170.6 kW (29.6 kW)	1312 m ² (915 m ²)

Environnement et salubrité

Préavis de permis de construire

Depuis le 1^{er} février, le secteur environnement ne préavise plus les permis de construire, cette compétence étant dévolue au Canton. Le préavis du secteur salubrité a été sollicité par le secteur permis de construire dans 329 (294) dossiers avant sanction définitive, préalable, ou dans le cadre d'une préconsultation.

Changement d'affectation et suppression de logements

Décret cantonal concernant la démolition ou la transformation d'immeubles locatifs. Il n'y a pas eu de demande en 2013.

Directives pour les garages et les parkings

En application de la délégation de compétence concernant la mise en conformité des garages par la commune, les visites de garage se poursuivent en collaboration avec le Prévention incendie. 11 (3) inspections ont été effectuées et 1 (3) visite dans le cadre de la délivrance des plaques professionnelles.

La conformité des ventilations des parkings couverts publics et privés est vérifiée à partir des permis de construire délivrés et fait l'objet d'une visite de conformité suite à l'achèvement des travaux.

Conclusions

Le nombre de permis de construire, d'autorisation et de sollicitations de tout genre est relativement stable. Comme l'an passé, il est constaté une légère fébrilité voire un renoncement de certains propriétaires dans la mise en route des projets, situation due notamment au frein mis par les banques dans la libération facilitée et les conditions d'octroi des crédits hypothécaires. De plus, la frilosité des industriels à donner suite à leur projet a été relativement ressentie ou tout du moins évoquée par eux-mêmes tout au long de l'année. Ces éléments expliquent donc la très légère baisse des permis délivrés (165 contre 185 en 2014).

En revanche, le secteur des permis de construire est toujours très sollicité et même de plus en plus, par les requérants souhaitant faire l'économie d'honoraires de professionnels et utilisent nos compétences pour l'aide au développement de leurs projets. Il en est de même pour les professionnels qui eux aussi utilisent les compétences du secteur pour éviter certains examens légaux et techniques qui devraient leur incomber. C'est pourquoi il a été proposé une modification et des ajouts d'émoluments dans le Règlement communal sur les taxes et émoluments afin d'essayer de réguler quelque peu les sollicitations injustifiées ou tout du moins, de permettre au secteur de valoriser ses prestations (proposition acceptée par le Conseil général du 23 novembre 2015). Ce phénomène a été d'autant plus remarqué cette année suite à l'introduction du Système Automatisé de Traitement des Autorisation de Construire (SATAC 2) qui oblige les requérants à passer par ce système pour toute sollicitation de demande de permis de construire. Sous prétexte de la difficulté de se familiariser avec ce système, les requérants ont tendance à passer par notre service pour l'introduction de leur dossier. L'introduction de SATAC 2 a généré une surcharge du secteur, l'aide à l'ensemble des utilisateurs (services requérants, architectes, etc.) ayant nécessité pour le bureau des permis de construire plus particulièrement, une charge de travail considérable et d'autant plus considérable que le bureau devait lui aussi se familiariser avec ce système.

La consultation des services tant communaux que cantonaux et fédéraux a généré environ le retour d'environ 1600 préavis sans compter les sollicitations informelles.

L'entrée en vigueur des normes AEA 2015 a à nouveau passablement occupé le secteur prévention incendie qui a dû apporter une aide importante aux requérants quant à l'application de ces nouvelles normes dans leur projets de construction.

Les procédures administratives longues et laborieuses en lien aux travaux illicites impactent toujours davantage le secteur de l'inspecteur des constructions ce qui est regrettable. Il serait en effet préférable que le temps consacré à cette tâche puisse être dévolu au contrôle des chantiers en regard des conditions des permis de construire délivrés, tâche qu'il n'est malheureusement toujours pas possible d'accomplir par manque de ressource.

Construction et projets

Nouvel Hôtel judiciaire (NHOJ)

Durant cette année, le travail de la commission de construction à laquelle la Ville est associée a permis d'aboutir à l'élaboration du projet définitif. L'organisation interne relativement complexe, nécessitant la distinction des locaux et des circulations entre tribunal d'instance et ministère public, est déterminée. Le choix des matériaux, les installations techniques, l'équipement des bureaux des salles d'audience et de tous les locaux d'accueil et de travail ont fait l'objet de nombreuses discussions afin de garantir une rationalité optimale tant au niveau du fonctionnement que des coûts.

L'exigence du respect du label minergie P pour les bâtiments publics inscrite dans la loi cantonale sur l'énergie a eu des conséquences importantes en particulier sur la conception des façades dont la surface vitrée s'est vue rétrécie sans préjudice des qualités de lumière naturelle à l'intérieur des locaux.

Le projet définitif a été chiffré de manière détaillée. Le prix de l'édifice peut paraître élevé, il est cependant raisonnable et acceptable en comparaison à d'autres édifices de même qualité et de programme comparable réalisés en Suisse.

La Ville, très attachée à la réalisation de ce bâtiment, a décidé de soutenir ce projet en confirmant sa participation aux frais du concours d'architecture, en supportant certains frais d'infrastructure du site, en faisant un effort sur le prix du terrain et en acceptant la possibilité de d'octroyer un droit de superficie sur la parcelle si l'Etat en fait la demande. Le parvis de la construction qui sera cédé gratuitement au domaine public sera alors entretenu à ses frais par la ville.

La demande de crédit auprès du Grand Conseil devrait être faite au début de l'été 2016

Environnement et Salubrité

Assainissement des industries et contrôles des nuisances

En 2015, le service est intervenu à plusieurs reprises dans les domaines suivants :

- Effluents désagréables à l'œil et à l'odorat.
- Bruit causé par diverses installations techniques, compresseurs, presses, ventilateurs.
- Stockage et manipulation de produits chimiques et déchets.
- Conseils divers relatifs à la protection de l'environnement.
- Information aux industries et aux particuliers sur la qualité de l'air.

Sur le chantier Le Corbusier, les investigations et le suivi du site pollué CFF se sont poursuivies en 2015. Le SUE, bien que n'ayant pas de strict pouvoir décisionnel dans ce dossier (ceci incombant au SENE), reste associé à toutes les réunions et prises de position des différents acteurs (CFF, SENE, bureau privé mandaté pour le suivi des études).

Concernant l'ancienne usine ayant stocké des produits chimiques, un litige entre l'acquéreur et le vendeur est en cours au tribunal (annulation de la vente). La ville ne prendra pas position sur la suite du dossier tant que la procédure n'est pas close. Les inspecteurs du service procèdent régulièrement à des visites sur site.

Lorsque des valeurs élevées en substances organo-chlorées sont détectées à la STEP, le service et le Canton doivent déterminer rapidement l'emplacement où les produits ont été rejetés. Pour ce faire, une cartographie de points de prélèvements stratégiques est en cours d'élaboration.

Commission de salubrité publique et de la police du feu

La commission de salubrité et de la police du feu s'est réunie le 29 janvier.

Traitement de plaintes, inspections et constats

Les interventions du SUE, sur plaintes de particuliers ou à la demande d'autres instances, donnent lieu à l'établissement de rapports d'inspection internes ou à l'ouverture de dossiers spécifiques, dont le détail figure dans le tableau ci-après.

Pour 2015, le nombre de rapports internes s'élève à 68 (82).

En outre différents dossiers ont été traités durant l'année. La répartition de ces dossiers figure dans le tableau ci-après.

Durant l'année, le SUE a suivi 26 (34) cas lourds d'insalubrité, dont 8 (2) ont pu être classés en fin d'exercice. On peut caractériser ces cas par la nécessité d'un suivi sur la durée. Il n'est pas rare de voir des situations se prolonger sur des années.

Durant l'année écoulée, le service s'est présenté à deux reprises au Service de l'action de l'aide sociale. Au vu des nombreux changements de collaborateurs de cette entité, ceux-ci ne connaissent pas le travail susceptible d'être effectué en amont, permettant sur le principe le maintien à domicile de certains citoyens avec la collaboration des services communaux. Des réseaux sont ainsi établis avec l'ensemble des partenaires (Etat, commune, privés, fondations, etc.) pour permettre un service digne de ce nom de la part de la ville. Des séances de travail pour mieux faire connaître le service à d'autres partenaires sociaux sont planifiées pour l'année 2016 (CPTT, Pro Senectute, NOMAD, CNP, Office de la protection de l'adulte, etc.).

Les suites de la campagne de perquisitions effectuées par la Police neuchâteloise en 2014 se sont encore faire ressentir durant une partie de l'année.

Dans les cas d'inconfort ou de dégradations, notamment par des moisissures et, parfois des infiltrations d'eau, le service propose d'établir des attestations décrivant les dégâts et leur origine probable. Ces demandes sont fréquemment faites sur instigation de l'Asloca ou de l'Autorité de conciliation.

Le SUE est régulièrement sollicité pour des interventions extra muros, dans une région qui s'étend. Les mandats proviennent de propriétaires, de locataires ou d'autorités locales. Dans de tels cas, il n'exerce pas une tâche de police, mais exécute un mandat d'expert, qui est facturé.

Lieux/objets des interventions	Rapports internes	Affaires traitées et classées	Dossiers en cours
Nombre total de rapports / dossiers	68 (82)	43 (36)	42 (30)
Salubrité : bâtiments	2 (4)	3 (2)	0 (3)
Appartements	32 (56)	57 (31)	40 (39)
Poussières, odeurs, fumées, moisissures :	32 (51)	37 (27)	25 (38)
Bruit : installations techniques et chantier	1 (3)	2 (4)	0 (0)
installations industrielles	2 (6)	3 (3)	2 (3)
voisinage	9 (5)	1 (6)	1 (0)
établissements publics	4 (1)	1 (1)	2 (1)
Décharges, ordures, brûlage de déchets :	3 (1)	2 (5)	1 (0)
Déchets industriels :	1 (2)	-	-
Air, chantier :	2 (3)	-	-
Industries et garages :	11 (5)	-	-
Gouffres et dolines :	0 (1)	-	-
Attestations :	0 ¹	13 (6)	2 (7)
Mesures thermo-hygrométriques :	3 (4)	5 (1)	4 (3)
Problèmes en relation avec des animaux :	3 (7)	4 (1)	1 (6)
Cas lourds :	10 (17)	8 (2)	16 (17)

¹ Ces interventions ne font pas l'objet de rapports internes

Lutte contre les parasites de l'homme et des habitations, désinsectisations, dératisations, désinfestations, désodorisations

Suite à la décision du Conseil communal, le SUE n'assure plus un service de lutte contre les nuisibles chez les particuliers dès le 1^{er} juin 2013. Toutefois en 2015, le service est intervenu à 151 reprises pour procéder à la lutte contre les parasites de l'homme et des habitations, dont 17 interventions hors commune ainsi qu'à 3 désodorisations suite à des décès découverts tardivement. Le service a effectué 161 interventions pour éliminer les nids de guêpes.

Enfin, le rôle du SUE est maintenu conformément au Règlement concernant les commissions de salubrité publique et de la police sanitaire ainsi qu'au Règlement de la commission de salubrité et de la police du feu.

Un collaborateur a suivi un cours de formation continue dans le domaine de la désinfestation.

Exhumation et mises en bière

Aucune exhumation n'a été demandée en 2015 et le service a procédé à 9 (8) mises en bière pour l'étranger.

Divers

Location des jardins potagers

Les 161 parcelles de jardins potagers sont toutes louées. La liste d'attente des demandeurs s'élève à 88.

Lutte contre les épizooties

La législation en matière de lutte contre les épizooties étant en complète révision, aucun collaborateur n'a suivi de cours cette année.

Contrôle des champignons

Le service assume la tâche de contrôle des champignons avec le contrôleur de la Ville du Locle. Une convention entre les deux villes régit l'organisation de cette tâche, pour garantir le bon déroulement de ce service à la population.

L'année 2015 ne fut pas une année à champignons étant donné les conditions particulièrement chaudes et sèches durant toute la saison. Les espèces courantes comestibles ont été peu abondantes, ceci expliquant le peu de récoltes contrôlées malgré le temps clément jusqu'à la fin de l'automne. Néanmoins, certaines stations ont permis à certains mycophages de faire de belles cueillettes durant la saison et aux mycologues de belles découvertes.

Une cueillette a dû être jetée en raison de la présence d'une amanite phalloïde (*Amanita phalloides*, mortelle). Pour des raisons sanitaires et de toxicité, de nombreux champignons sont également éliminés des paniers. A noter, cette année, les espèces toxiques suivantes : *Amanita muscaria*, *Gyromitra esculenta*, *Tricholoma pardinum*, *Inocybe pudica*, *geophylla*, *bongardii* et *Helvella lacunosa*.

Le nombre de cueillettes s'est élevé à 223 contrôles (766 en 2010, 575 en 2011, 533 en 2012 et 315 en 2013, 298 en 2014).

Afin de maintenir le niveau de connaissance nécessaire, les contrôleurs participent chaque semaine aux séances de formation continue dans le cadre de la Société Mycologique des Montagnes Neuchâteloises sur leur temps libre. Cette année au cours VAPKO (groupement romand des contrôleurs officiels de champignons), aucun collaborateur n'a pu suivre le cours de recyclage obligatoire pour des raisons budgétaires.

Protection et valorisation du patrimoine

La section du patrimoine a subi une modification importante en 2015. L'architecte du patrimoine adjoint a pris au début de l'année les fonctions d'architecte du patrimoine à un taux de 80%. L'ancien architecte du patrimoine dirige quant à lui depuis 2014 le Service des affaires régionales et des relations extérieures. Toutefois, il continue à être en charge de plusieurs dossiers, notamment des projets de réhabilitation et de mise en valeur du site des anciens abattoirs et de l'appartement sis à la rue du Doubs 32, acquis par la Ville en 2014, ainsi que de la gestion de la participation de la ville dans le Réseau international Art Nouveau et des sites Le Corbusier. D'autre part, il a été aussi en charge en 2015 de la gestion de la réédition du guide "bon pied bon œil" qui vient d'être finalisé et qui va voir le jour au printemps 2016.

Malgré les modifications mentionnées, les activités de la section patrimoine continuent à être multiples. L'architecte de patrimoine apporte son expertise dans le traitement des demandes de permis de construire, conseille les privés, procède à des recherches historiques, assure la gestion de la Fondation pour le patrimoine et assume la charge de "gestionnaire de site" de "l'urbanisme horloger" inscrit sur la Liste du patrimoine mondial. La section du patrimoine est également en lien étroit avec Tourisme neuchâtelois, notamment pour collaborer à la promotion de notre héritage architectural. De surcroît, l'architecte communal ayant pris sa retraite à la fin du mois d'octobre 2015 et n'étant pas remplacé, une partie de ses tâches a été assignée à l'architecte du patrimoine de la Ville. Ainsi, celui-ci le remplace comme représentant de la Ville au sein de la Commission cantonale des biens culturels, sous réserve de l'acceptation du Conseil d'Etat, et de la fondation Temple St-Jean dont l'avenir doit se décider en juin 2016. De plus, son soutien au bureau des permis de construire sera étendu, ainsi que sa participation dans l'accueil de visiteurs, de groupes et, enfin, sa contribution aux représentations, conférences, jurys de concours et soutien de diplômants.

Outre les missions quotidiennes, l'année 2015 a été marquée par plusieurs manifestations et événements:

Dans le cadre des Journées européennes du patrimoine qui ont eu lieu le week-end des 12 et 13 septembre 2015, plusieurs visites ont été organisées par le secteur du patrimoine de la Ville en collaboration avec l'Office du patrimoine et de l'archéologie du canton. Ce fut notamment le cas sur le site des Grands Moulins, où plus de 700 personnes ont pu ainsi avoir accès à l'intérieur d'un des silos construit en 1928, ainsi qu'au Club 44 où une série de visites guidées ont été proposées à l'occasion d'une exposition de travaux sur notre Ville, réalisés par les élèves de l'Académie de Mendrisio avec laquelle nous avons eu la chance de collaborer cette année.

Étant partenaire de la Fédération pour le Patrimoine Scientifique et Industriel (FSPI) qui vient d'être créée dans le canton, le secteur du patrimoine a participé à l'organisation de la première semaine du patrimoine Scientifique et Industriel neuchâtelois qui a eu lieu en mai 2015 suivant une initiative européenne. Faisant partie de son programme, deux visites dans notre Ville ont été proposées. Ainsi, d'un côté les visiteurs ont été guidés dans un parcours par l'urbanisme horloger et, dans une deuxième visite, par une promenade très particulière de la ville partant de l'usine électrique pour se terminer à l'intérieur du site des anciens abattoirs.

A l'occasion des quarante ans de la Convention du Patrimoine mondial, la Commission suisse pour l'UNESCO a élaboré une charte sur le Patrimoine mondial en Suisse, l'objectif étant de renforcer l'attachement au Patrimoine mondial, de promouvoir sa sauvegarde et de sensibiliser les acteurs à sa valeur exceptionnelle universelle. Notre site ainsi que les autorités des deux villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds ont soutenu cette initiative et ont participé à la cérémonie de signature de la charte qui a eu lieu à Berne le 23 mars 2015.

Depuis la fin de l'année 2015, l'architecte du patrimoine de la Ville fait partie de la Commission des constructions de la Maison Blanche. Son association a fêté précisément en 2015 le 15ème anniversaire de sa création et les 10 ans d'ouverture de la Maison au public après sa restauration.

La Fondation en faveur de la mise en valeur du site inscrit « La Chaux-de-Fonds/Le Locle à l'urbanisme horloger » a participé au projet de film « Patrimoine mondial en Suisse » qui a réuni une série de court-métrages, trois par site, sur les onze sites du patrimoine mondial en Suisse. Le secteur du patrimoine de la Ville a collaboré avec la Commission suisse dans la réalisation des films sur notre site apportant son expertise.

Plusieurs bâtiments ont bénéficié d'investissements et de rénovations. Aux anciens abattoirs de la Ville, le processus de réaffectation et de valorisation du site se poursuit, contribuant à assurer la sauvegarde de celui-ci. Après l'installation de l'association Quartier Général dans les locaux de l'ancien hall d'abattage et de la triperie, la création de plusieurs expositions et le développement d'une intéressante activité culturelle autour du lieu, les locaux de production de la brasserie "La Comète" ont aussi trouvé place à l'intérieur du site.

Il est à noter que les aides à la restauration d'éléments significatifs de notre patrimoine octroyées par la Fondation pour le patrimoine de la Ville continuent à augmenter, démontrant l'intérêt de la population et des propriétaires pour notre patrimoine architectural. Ces aides constituent un outil indispensable dans les processus de traitement des demandes de permis de construire et le conseil apporté aux privés.

En outre, notre ville doit faire face à différents enjeux pour assurer un développement durable et garantir un cadre de vie adéquat à nos citoyens, dans le respect du patrimoine, par son caractère et son intégrité. Ainsi, face à la prolifération des panneaux solaires et aux projets d'implantation de nouveaux garages dans les jardins de la zone UNESCO, une évaluation avisée des besoins et la mise en place de mesures, au niveau communal et intercommunal, en lien à l'énergie et à la mobilité, s'avèrent incontournables pour garantir l'avenir de nos villes tout en préservant leur authenticité et leur singularité.

Notre patrimoine est également confronté aux contraintes dérivées de la mise en conformité des bâtiments anciens aux nouvelles normes. Il est nécessaire d'avoir une certaine souplesse pour prendre en considération les besoins techniques au même titre que la préservation des éléments fondamentaux formant la valeur de notre patrimoine.

GÉRANCE DES IMMEUBLES

Service

L'année 2015 a été synonyme de consolidation de la structure mise en place au sein de la Gérance des Immeubles au cours du premier semestre. En effet, après la mise en place en 2013 des procédures de travail et de l'organisation du service, d'outils informatiques en année 2014 pour la location des salles communales, le premier semestre 2015 a permis de roder cette nouvelle structure fonctionnelle et d'intégrer les nouveaux collaborateurs dans une ambiance d'équipe forte et soudée malgré le rythme très soutenu du service.

Sur le plan du service technique de la Gérance, ce dernier a vécu une nouvelle année intense au vu de l'ampleur des travaux planifiés, que ce soit sur le parc de la Ville ou sur celui de Prévoyance.ne. L'absence de budget jusqu'en mai 2015, au vu de la situation financière de la Ville, n'a pas permis de lancer de travaux avant l'adoption du budget allégé. Il en est découlé une période extrêmement dense, les travaux du patrimoine financier devant être terminés et payés à fin 2015.

L'effort soutenu de l'année 2014 a été renouvelé en 2015 et les trois collaborateurs du service technique ont réussi à engager tous les travaux prévus dans les investissements. Les appartements vétustes ont également pu être rénovés en nombre de manière à améliorer la qualité des logements en les rafraîchissant et en les accordant aux standards actuels. Un crédit initialement prévu pour des réfections de façades a du reste été réaffecté afin de procéder à la rénovation d'appartements supplémentaires, permettant d'offrir des conditions de logement correctes. Parallèlement, le projet de réaffectation progressive du site des Anciens Abattoirs s'est poursuivi, permettant l'installation de la Brasserie de la Comète et l'équipement technique de base de la halle centrale en vue de locations – dans cette perspective, l'absence de bloc sanitaire et d'espace traiteur est une carence difficile à combler. Toutefois, l'organisation du prix de l'innovation de la BCN et de la soirée du personnel du même établissement bancaire a permis de constater le potentiel du lieu.

Ainsi, à fin 2015, la Gérance accueille au plan administratif outre un stagiaire MPC et une apprentie, deux stagiaires, l'une en provenance de l'ORIF qui effectue sa seconde année d'apprentissage dans le service, l'autre venant de notre ville "jumelée", Winterthur. A noter également que dans le cadre d'un placement en vue d'une réinsertion professionnelle, l'OAI a sollicité le service pour l'accueil d'un stagiaire au sein de l'équipe technique, qui nous a rejoints en octobre.

La gestion du vin a continué sur un rythme de croisière grâce la collaboratrice engagée en 2013. En avril, les nouvelles étiquettes ont été présentées à la population, ainsi que la nouvelle identité du vin. Il en découle un regain d'intérêt des privés et des restaurateurs permettant d'augmenter les ventes et de diffuser une image positive et dynamique.

Dans un souci de synergies et d'économies, les autorités de la Ville ont décidé le regroupement de la gérance communale et du Service d'architecture et des bâtiments (SAB), placé sous la direction de l'actuel chef du SAB. La préparation et les réflexions nécessaires à cette fusion, effective au 1^{er} janvier 2016, ont donc passablement occupés les services concernés dès l'automne, ceci dans un climat de travail constructif et prospectif. Dans ce contexte, la cheffe de service de la Gérance communale a également souhaité donner une nouvelle orientation à sa carrière professionnelle et a quitté le service au 31 décembre 2015.

Statistiques

Au 31 décembre 2015, la liste de location du parc immobilier de la Ville compte 9 logements à louer, soit 1,3% du parc immobilier, compte non tenu des immeubles de Commerce 95-105 et 4 appartements en rénovation. On relèvera encore que la moyenne du taux de vacance sur l'année est de 2%.

Les immeubles Commerce 101-105, sont vides depuis l'été 2014. Des travaux de rénovation étaient prévus. Ces derniers ne pourront pas se faire au vu des finances de la Ville. Ils sont désormais proposés à la vente qui devrait intervenir début 2016. Quant à Commerce 95-99, les immeubles ont été vendus à la Coopérative la Renouvelle à l'automne. Les travaux débiteront dans les prochains mois.

Ces chiffres doivent être mis en lien avec le resserrement global du marché et le travail proactif de relocation de la Gérance.

À noter que les statistiques ci-dessous ne tiennent pas compte du parc immobilier géré pour le compte de Prévoyance.ne comportant 26 bâtiments pour 71 entrées d'immeubles.

Immeubles gérés par le service au 31 décembre 2015

Chapitres	Immeubles	Appartements	Garages, places de parc	Domaines, terrains, vitrines, locaux divers
Bâtiments locatifs	95	664	126	33
Parkings hôpital et Volta	3	--	372	--
Bâtiments d'utilité mixte		20	4	29
Bâtiments industriels	1	0	13	28
Domaines	12	10	6	73
Fonds spéciaux	2	18	--	--
Société Hôtel-Pierre-François SA	3	--	48	--
Service de l'action sociale	6	55	10	--
Total	127	797	580	163

Remarques:

Déduction faite des immeubles Crêt-du-Loche 9, Commerce 95-99 et Jura Industriel qui ont été vendus. En outre, la gérance gère également un nombre important de baux pour le service architecture et bâtiment, les travaux publics et des sports.

Bâtiments locatifs propriétés de la Ville**Rénovation d'appartements vétustes**

La gérance a procédé à 14 rénovations complètes d'appartements (en général : peinture, maçonnerie, carrelage, cuisine agencée, sanitaire, électricité OIBT) pour un total de Fr. 830'666.75, soit une moyenne de Fr. 59'333.30 par appartement. D'autres interventions se rapportant à l'OIBT (Ordonnance sur les installations à basse tension) ont été effectuées dans des appartements ou communs d'immeubles ainsi que des rénovations partielles de nombreux appartements (pose de cuisine agencée par exemple ou réfection de sanitaires).

Commerce 95-105

Les immeubles Commerce 101-105, libérés en 2014 ne seront finalement pas rénovés par la Ville. Ils sont proposés à la vente et il y a bon espoir que cette dernière puisse intervenir début 2016. La procédure est "privée", c'est-à-dire que les offrants sont l'une des 4 entreprises qui avaient renvoyé un dossier d'entreprise totale pour la rénovation ou une entreprise générale du Canton qui a plus de 50 employés.

Quant aux immeubles Commerce 95-99, la vente à une coopérative d'habitation a eu lieu cet automne.

Beau-Site 25-27-29

L'assainissement de ces immeubles a été entrepris et un nouvel agent énergétique a été installé. Des travaux pour le radon ont été réalisés également.

Louis-Agassiz 7-9-11

Une distribution d'eau chaude sanitaire centralisée a été installée dans ce groupe d'immeuble, améliorant le confort des locataires qui ne dépendent plus d'un boiler individuel à la capacité souvent inférieure aux besoins du logement.

Parc 65

Un assainissement de cet immeuble est intervenu. L'intervention conséquente a permis le changement de l'agent énergétique ainsi que des fenêtres de l'immeuble pour une meilleure isolation thermique.

Tertre 7-9 et Louis-Agassiz 5

Sur ces immeubles également, la production d'eau chaude a été modifiée passant d'un système individuel à un système centralisé.

Entretien des extérieurs d'immeubles

Depuis quatre ans, une enveloppe du budget des investissements est consacrée à l'entretien des murs, barrières et jardins des immeubles de la Gérance. En 2015, des travaux ont pu être effectués sur ces postes.

Parkings

La Gérance s'occupe de la gestion des parkings de l'hôpital et de celui de la Halle Volta. L'année 2015 a été marquée par des problèmes conséquents sur chacun de ces parkings. Pour celui de l'hôpital, les coûts d'entretien disproportionnés et se chiffrant en dizaine de milliers de francs par année ainsi que les dégâts sur le système de la barrière ont mené à la décision de changer cette dernière. Il a été renoncé à des travaux prévus sur un autre site et le crédit a été réaffecté pour ce changement. De même, sur le parking Volta, le système d'encaissement et les barrières ont dû être changés. Le même crédit réaffecté a été utilisé.

Bâtiments d'utilité mixte propriété de la Ville

Usine électrique

La gestion de la salle a été rendue encore plus autonome dans le cadre d'accords avec Viteos. Il a par contre dû être renoncé à la création d'un espace d'accueil et traiteur pour des questions budgétaires. Le projet est toutefois abouti et pourra être repris en des temps meilleurs.

Site des Anciens abattoirs

Les travaux de réaffectation des Abattoirs se sont poursuivis en 2015. Un nettoyage d'une partie des espaces a permis la location à la brasserie la Comète. De même, une installation électrique de base a été réalisée dans la halle centrale afin de permettre des locations.

Serre 68

Des travaux de réfection sanitaire du cinéma ont été réalisés en 2015, ainsi que des mises aux normes sécuritaires.

Bâtiments industriels propriété de la Ville

Paix 152

Le service économique s'occupe de la gestion de l'immeuble Paix 152 sur le plan de la recherche des locataires. Le départ annoncé au printemps 2016 de l'ORIF verra le bâtiment comporter de grands espaces vides. Des contacts sont pris afin de tenter une relocation rapide.

Crêt-du-Loche 9

Cet immeuble présentant des problèmes d'étanchéité de la toiture avait dû être vidé de ses locataires. Une analyse amiante a révélé une présence importante de ce matériau. Après analyse, décision a été prise de le vendre. La vente s'est concrétisée à l'automne 2015.

Domaines de la Ville

Livraison du vin de la Ville

Le travail de la gestionnaire des vins de la Ville s'est poursuivi en 2015 afin de valoriser le vin de la Ville au sein des commerces et restaurants locaux. Le lancement de la nouvelle image du vin au travers de ses nouvelles étiquettes et packaging est un atout pour ce travail de prospection. Les ventes ont augmenté.

Parallèlement, le vin a été rendu accessible sur le site internet de la ville et il peut ainsi être commandé en ligne. Le nouveau positionnement du vin de la Ville en a fait un outil au service de la communication de cette dernière.

Immeubles propriétés de Prévoyance.ne en gérance

Pour rappel, outre la gestion du parc immobilier communal, la Gérance est mandataire de prévoyance.ne depuis la création d'une caisse de pension unique pour le personnel de la fonction publique du canton de Neuchâtel. Le mandat porte sur la gestion administrative et technique ainsi que sur la mise en location de nouveaux immeubles d'une partie du parc immobilier chaud-de-fonnier de la mandante.

Les honoraires de gérance facturés à prévoyance.ne en 2015 représentent la somme de CHF 388'034.- (CHF 392'376.- en 2014) pour un produit des loyers de CHF 7'726'984.- (CHF 7'790'598.- en 2014) Quant aux honoraires sur les travaux importants de rénovations, ils représentent un montant de CHF 141'585.- (CHF 143'269.- en 2014) pour un montant total de travaux de CHF 2'621'953.- (CHF 2'653'137 en 2014). En définitive, ce sont 44 appartements qui ont été rénovés complètement. A ces rénovations s'ajoutent des changements de volets, fenêtres et autres travaux d'entretien.

En conclusion, Pour la troisième année consécutive des volumes de travaux conséquents ont été suivis par le responsable technique et les deux gérants techniques en place à la satisfaction renouvelée de notre mandant.

Conclusion

L'année 2015 est marquée par le maintien du rythme conséquent des travaux de rénovation du parc immobilier de la ville et de notre mandante, Prévoyance.ne. La charge de travail est importante pour l'équipe technique, qui y fait face avec professionnalisme. Il est clair qu'à terme le volume de travail pour les immeubles de la ville va diminuer au vu de MCH2 et de l'obligation de veiller à ce que les investissements sur le parc soient auto-porteurs.

Le travail de la Gérance des Immeubles a été en outre clairement marqué par une stabilisation de l'équipe, et une consolidation des travaux de réorganisation, avant l'annonce de la fusion en début d'automne. Le service n'existera donc plus en tant que tel en 2016 puisqu'il intégrera le nouveau service des bâtiments et du logement.

SERVICE D'ARCHITECTURE ET DES BÂTIMENTS

Organisation

Au cours de l'année 2015, il n'y a pas eu de modification d'organisation du service. Cependant, un gros effort de réflexion s'est porté, durant le premier trimestre, sur la refonte du budget 2015 en version allégée.

Dès l'été un important travail d'étude a été mené quant à la pertinence de réunir notre service avec celui de la Gérance communale. Cette réflexion ayant abouti, la création du Service des Bâtiments et du Logement est effective depuis le 01.01.2016. Le dernier trimestre de cet exercice a donc été consacré en plus des affaires en cours à la préparation de cette fusion.

Personnel

Sous la responsabilité du chef de service, huit collaborateurs directs (6,1 EPT) et une apprentie dessinatrice en bâtiment sont affectés aux secteurs suivants :

- Conciergerie – nettoyage (1)
- Maintenance – entretien – gestion des travaux (1,5)
- Architecture – planification (1)
- Projet - Dessin – gestion des travaux (1.8)
- Inventaire des bâtiments – Volet énergétique (0.8)
- Apprentissage dessinateur en bâtiment (1 apprentie en 3^{ème} année option maturité professionnelle)

Prestations, études et travaux

Formation professionnelle

Toutes les formations prévues ont été annulées pour raison d'économies financières, à l'exception de:

- Cours Artlantis – visualisation 3d et confection d'images de synthèse (3 personnes, 1 jours)

Administration

- Organisation et répartition des tâches dans le service
- Séances internes pour l'établissement des plannings de travail
- Entretiens individuels annuels avec les collaborateurs directs
- Collaboration avec la direction
- Visa des factures et contrôle des comptes avec la comptabilité des Travaux publics
- Établissement des budgets 2015 bis puis 2016 (fonctionnement et investissement)
- Établissement des demandes de crédits spéciaux en cours d'année
- Suivi régulier avec les directions d'écoles et chefs de services de la Ville concernant les travaux d'entretien et transformations à effectuer dans les bâtiments
- Participation à de multiples séances de groupes de travail et comités de pilotage
- Établissement des demandes de crédits spéciaux (selon l'article 95 du règlement sur les communes) nécessaires pour le compte des services demandeurs
- Gestion des PPE SISPOL et VOLTA : travaux + gestion du compte d'entretien commun Ville/Etat
- Établissement de demandes de subvention auprès de l'ECAP, le "programme bâtiment" et le Service cantonal des monuments et sites
- Membre du Comité de la fondation "Bonne fontaine"

Coordination d'opérations

- Salle de Musique - TPR : membre de la Commission de construction et responsable de l'opération (pour la Ville et le compte du TPR).
- Temple Allemand, Progrès 12 : Suivi du chantier de renforcement de la structure bois et charpente.
- Collège, 11: membre de la commission de construction. Suivi du chantier.
- Musée des Beaux-Arts: membre de la commission de construction. Suivi du chantier.
- Centre horticole – construction de 2 serres: suivi du chantier.
- COPIL "Zoo-Musée" : membre du Comité.

- Ecoles – étude des besoins futurs en locaux et équipements scolaires : suivi d'une étude complémentaire confiée à un chef de projet, mandataire externe.

Études

Dossiers principaux étudiés durant l'année :

- **Musée des Beaux-Arts:** Redimensionnement du projet de rénovation accepté par le Conseil général en 2014 (CHF3'900'000,-). Une nouvelle enveloppe de CHF1'570'000,- permettra:
 - Le changement des installations techniques de ventilation et climatisation (C.V.S).
 - La rénovation de la toiture plate, ainsi que le drainage de la façade Nord.
- **Collège Industriel (BV-CMND6)** : Etude de variantes par étapes pour le budget 2016 et suivants – Travaux reportés à 2016.
- **Fantaisie 2** : école et accueil parascolaire – étude du projet redimensionné. Recherche d'économies. Dossier de permis de construire et préparation du dossier d'exécution des travaux, appel d'offre selon procédures Marché Publics; chantier non planifié pour 2015.
- **Collaboration avec la Gérance communale :**
 - **rue du Commerce 101-105** : dossier de vente, suivi partiel de la procédure.
- Diverses études ponctuelles selon demandes des services (plans, coûts et faisabilité).

Travaux

Dix-sept chantiers d'importances diverses ont été menés durant l'année. La somme totale des contrats attribués directement aux entreprises se monte à CHF 6'111'900.-, répartis en différentes catégories.

Les chantiers et travaux liés aux crédits spéciaux du budget révisé 2015 représentent un total d'environ **CHF 5'184'000.-**.

Situation et libellé des chantiers	Coût estimatif des travaux (CHF)
Centre des Espaces Verts – rue de la Pâquerette 34 - Création de 2 serres horticoles de 800m2 - Changement de l'agent énergétique (fuel/gaz)	1'300'000.-
Collège Numa-Droz (CMND5) : - Mise en conformité des barrières et garde-corps - Remplacement des revêtements de sol (étape 3/4)	18'000.- 20'000.-
Collège des Crêtets : Réfection complète de la toiture de la salle de Gymnastique	325'000.-
Collège de la Promenade : - Assainissement du sous-sol (humidité dans les murs- fin de l'intervention) - Installation d'un ascenseur intérieur - Création de classes 1ère et 2ème Harmos	120'000.- 210'000.- 20'000.-
Centre funéraire : Réfection du mur de pierre, clôture ouest (étape 4/5)	25'000.-
Centre des Travaux publics – Marais 6 : Remplacement bioréacteur de traitement des eaux de lavage	23'000.-
Doubs 34 – Auberge de Jeunesse: Transformation du rez-de-chaussée pour une structure d'accueil parascolaire	85'000.-
Musée d'Histoire: Entretien partiel de la toiture et ferblanterie	40'000.-
Musée des Beaux-Arts: - Rénovation du toit plat et des installations climatiques (C.V.S) - Rénovation des dépôts	1'570'000.-
Temple Allemand – Progrès 12 : Renforcement de la charpente et structure en bois des galeries (fin de l'intervention)	95'000.-
SCAS – rue du Collège 11: - Transformation de l'immeuble, aménagement des combles - Aménagement d'un étage pour l'administration du dicastère des affaires culturelles, sport et jeunesse	1'085'000.- 85'000.-
Ascenseurs de la Gare CFF: Rénovation des portes palières	35'000.-
Fantaisie, 2: Installation provisoire de l'accueil parascolaire dans l'attique	73'000.-
TPR – rue de Beau-site 30: Remplacement de la chaudière à gaz	55'000.-

Les chantiers et travaux liés aux budgets d'entretien représentent un total d'environ **CHF 927'900.-**.

Situation et libellé des chantiers	Coût estimatif des travaux (CHF)
Travaux d'entretien dans les écoles	653'200.-
Travaux d'entretien dans les bâtiments et installations publics	274'700.-

Le SAB gère aussi les budgets et les travaux d'entretien des bâtiments pour les entités suivantes (environ CHF 240'000.– par an) :

- 501 Bibliothèque de la Ville et des jeunes
- 511 Musée d'Histoire naturelle
- 512 Musée d'Histoire
- 514 Musée des Beaux-Arts (en travaux)
- 560 Cultes
- 710 Centre entretien des Travaux publics (CPT)
- 720 STEP
- 727 Déchetterie intercommunale (bâtiments)
- 733 Bois du Petit-Château – Vivarium
- 730 Centre horticole
- 740 Centre funéraire

A cela s'ajoutent les tâches de conduite ou d'accompagnement de chantiers importants se déroulant sur plusieurs exercices.

Situation et libellé des chantiers	Coût estimatif des travaux (CHF)
Musée des Beaux-Arts: transformations partielles	1'570'000.–
Salle de Musique : transformations / rénovation	4'690'000.–

Conciergerie

La dotation du personnel en 2015 reste stable, malgré l'ouverture de nouveaux lieux à gérer ou les changements d'affectation des locaux. Une analyse pointue des prestations fournies et de l'organisation, au départ de chaque collaborateur, nous a permis de contenir le nombre de postes et d'éviter une augmentation du personnel.

Les absences des collaborateurs qui sont en augmentation sur 2015 sont toujours notre première préoccupation. Les remplacements, le suivi de ces employés, l'aménagement de la place de travail en vue d'une rapide réinsertion nous préoccupent quotidiennement. Cependant, le staff chargé de certaines de ces tâches a été lui-même touché par un nombre d'absences cumulées qui a réduit notre marge de manœuvre. Ce qui a pour effet de limiter les autres prestations qui sont fournies par notre secteur. Nettoyage de vitres, petites rénovations, peinture, nettoyage de tags, transports, ont été moins important cette année.

Même si la quantité de déménagement des Services de l'administration a été moindre en 2015, nous avons continué d'assurer cette prestation selon les demandes de nos interlocuteurs.

En raison d'une réduction des budgets, l'engagement de personnel surnuméraire est aussi en baisse cette année, par conséquent l'entretien des bâtiments a été maintenu à l'essentiel. Malgré le manque de personnel encadrant, nous avons tout de même accueilli une dizaine de jeunes condamnés à des travaux d'utilités publics et quelques jeunes stagiaires placés par l'OCOSP.

L'horizon 2016 et les années suivantes nous fixent de nouveaux objectifs et la fusion des services a pour effet de redistribuer certaines tâches. L'année 2016 sera donc dévolue à absorber et rationaliser ces nouvelles activités.

Activités

- Planification et préparation des postes de conciergerie vacants, entretiens d'engagements, entretiens individuels, gestion des conflits, gestion des dédites et mutations, demandes de contrat, engagements de surnuméraires, etc.
- Analyse et estimation des temps de travail sur les bâtiments avant postulation ou diminution en vue d'économies, établissement des cahiers des charges.
- Suivi des dossiers administratifs du personnel de conciergerie (correspondance, contrats, certificats de travail et maladies, accidents, feuilles d'heures étudiants, gestion des absences).
- Proposition et gestion des budgets de notre secteur.
- Planification, accueil, surveillance et rapport des journées de travaux d'utilité publique pour les jeunes placés par le Tribunal pénal des mineurs sanctionnés à des peines allant de ½ journée à 10 jours.
- Dépôts de plaintes concernant les graffiti effectués sur les bâtiments communaux et suivis des procédures (correspondance) puis enlèvement de ces derniers.
- Gestion des achats, offres, commandes, réceptions, préparations, livraisons, factures, plus de 27 tonnes en 2015, gestion du stock et du parc des machines (prêts et réparations).
- Visites auprès des concierges dans le but de résoudre leurs problèmes sur leur site et afin de contrôler la tenue des locaux et du matériel de conciergerie.
- Suivi de la sécurité dans les bâtiments, travail du personnel, utilisation du matériel et des produits.

- Organisation et exécution de transports, déménagements (linges, archives, mobiliers, courriers, etc.) et autres travaux d'entretien, pour différents Services de la Ville.
- Nettoyages des vitres de certains bâtiments communaux (travaux de hauteur).
- Soutien logistique en cas de manifestations extraordinaires (Trotteuse, fête des Musées, fête du personnel, Mai en Ville, Téléthon, Braderie, etc.).
- Réfection des peintures et du carrelage dans différents bâtiments publics.
- Gestion, nettoyage et entretien des WC et des Fontaines publics.

Activités et sollicitations particulières accomplies en plus du travail quotidien et annuel

- Travaux divers suite aux rénovations et restructurations des services dans différents bâtiments : Collège 9-11, Promenade, Valanvron, Bas-Monsieur, Fantaisie 2, Doubs 32, Doubs 34, Charles-Naine 42, Serre 23, etc.
- Mise en place de l'intendance, des installations et aide aux institutions pour l'ouverture de nouvelles structures d'accueil parascolaire.
- Transports d'archives et de fonds (dons) pour les Bibliothèques et les Musées.

Remplacement du personnel de conciergerie

Pour incapacité de travail à 100 %	141 semaines
Pour des périodes de vacances et aides collègues à 100 %	68 semaines
Pour service militaire, protection civile, pompier à 100 %	0 semaine
Dû aux délais de postulations à 100 %	10 semaines
Total des semaines remplacées à 100 %	219 semaines

CORRESPONDANT A ENVIRON 5 POSTES DE TRAVAIL A TEMPS COMPLET.

Personnel

Nombre de postes à 100 % au 31 décembre 2015	43 postes
Nombre d'employé au Service de conciergerie au 31 décembre 2015	56 personnes
Contrat ISP – ORP	0 personne
Engagement de surnuméraire représentant 20 semaines de travail soit env. 0.5 poste, y compris les aides dans les collèges pour les vacances	22 personnes
Départs	3 personnes
Départs à la retraite	1 personne
Départ à l'assurance invalidité	0 personne
Engagements	2 personnes
Mutations	5 personnes

SERVICES TECHNIQUES

Personnel

Fonctions	31.12.2014	31.12.2015
Ingénieur communal	1	1
Ingénieure communale adjointe	-	-
Responsable des Services techniques	-	1
Chef(s) de projet sénior	1	1
Chef(s) de projet junior	1	-
Technicien / technicienne génie civil	1	2
Dessinateur	1	1
Effectifs totaux	5	6

En 2015, les changements suivants ont eu lieu au sein du personnel des Services techniques:

- Un chef de projet senior a été engagé le 1^{er} février avec un contrat à durée indéterminée, en remplacement du chef de projet junior engagé pour une période probatoire en 2014;
- Pour clarifier l'organigramme des secteurs dépendant de l'ingénieur communal, la fonction de responsable des Services techniques a été créée. Celle-ci dépend de l'ingénieur communal au même titre que le responsable de la STEP;
- Une stagiaire a été engagée au début février pour 6 mois. Donnant satisfaction, elle a ensuite été mise au bénéfice d'un contrat à durée maximale jusqu'à fin 2015 et renouvelé pour 2016. Travaillant sur la mise à jour du cadastre du réseau souterrain d'évacuation des eaux, ses prestations sont au bénéfice d'une subvention du fonds cantonal des eaux qui couvre une bonne partie des charges salariales.

Études générales

Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)

Suite des études par la révision des différents rapports d'état et la modélisation du réseau.
Calibrage du modèle pour les débits par temps sec et les précipitations importantes.
Analyse détaillée des eaux claires parasites.
Examen des possibilités d'infiltrations en zone urbaine.

Cadastre souterrain

Mise à jour du réseau d'évacuation des eaux, notamment les données de la conduite principale entre le secteur du Crêt-du-Loche et l'ancienne scierie des Éplatures.

Relevé d'état du réseau routier urbain

Mise en place d'un procédé de relevé routier efficient pour l'optimalisation de la gestion du réseau.

Revêtements colorés

Analyse des solutions existantes pour les revêtements colorés: cette étude a montré que les contraintes climatiques et mécaniques sur les revêtements de la ville ne permettent pas la pose de revêtements colorés. En effet, leur durée de vie est alors trop courte, rendant l'investissement désavantageux pour la collectivité. Les Services techniques restent cependant attentifs aux nouveaux produits arrivant sur le marché, espérant pouvoir un jour disposer d'une palette plus large de possibilités pour mieux différencier la fonctionnalité des espaces urbains.

Équipement et aménagements

Équipement zone à bâtir l'Orée-du-Bois

Projet d'implantation d'un abribus.
Gestion financière de l'ensemble des équipements.

Plan spécial Le Corbusier

Elaboration d'un projet d'aménagement sur le secteur de l'îlot B.

Giratoire de la Combe-à-l'Ours

Elaboration d'un projet d'aménagement d'un arrêt de bus et étude pour l'amélioration des capacités d'absorption du trafic sur la branche sud (route de la Combe-à-l'Ours).

Cerisier 10, collecteur communal

Elaboration d'un projet de correction des canalisations communales en lien avec un projet privé d'agrandissement de l'immeuble Cerisier 10.

Rue Crêt-Rossel

Etude pour la mise en place d'une zone 30.

Réaménagement de la place de la Gare

Deuxième étape des travaux : évacuation des eaux et infrastructures routières sur le secteur est, couvert polyvalent, réfection des trottoirs dans le périmètre du projet, restauration de la fontaine Léon Perrin.

Rue Daniel-Jeanrichard

Procédure d'appel d'offres et exécution des travaux de réaménagement de la rue. Assainissement également des infrastructures, dont notamment le collecteur communal.

Passage inférieur de Malakoff

Sécurisation du trottoir par rehaussement, pose d'une barrière et mise en place d'une limitation de vitesse à 30 km/h. Assainissement également du revêtement routier.

Chaux-de-Fonds Est

(Assainissement du pont du Manège et renouvellement de la voie CJ sur les rues du Crêt et du Manège)

Deuxième remaniement du projet pour en diminuer l'enveloppe budgétaire. Le pont sera assaini et non plus remplacé. Les autres éléments du projet restent inchangés par rapport au premier remaniement.

Préparation puis envoi à l'Office fédéral des transports du dossier pour la procédure d'approbation des plans.

Entretien et extension des réseaux

Voies de circulation

Auscultations des routes publiques

Sur une longueur de 1'300 m : essais de portance, carottages et sondages, analyse des matériaux.

Assainissement des voies publiques

Dans le cadre des différents crédits d'entretien du patrimoine routier communal, les tronçons suivants ont été assainis:

- a) Routes et trottoirs publics
 - Rue Blaise-Cendrars;
 - Rue de la Promenade, de la rue de l'Hôtel-de-Ville à la ruelle du Repos;
 - Rue Jacob-Brandt, de l'avenue de la Liberté à la rue Saint-Gothard.
- b) Routes
 - Réparations des dégâts hivernaux sur l'ensemble du réseau routier urbain;
 - Rue Jardinière, de la rue du Collège-Industriel à la rue Docteur-Coullery.
- c) Trottoirs publics
 - Rue de la Pâquerette 15 à 23;
 - Rue de la Croix-Fédérale 19 à accès n° 27;
 - Rue de la Croix-Fédérale 32 "Arrêt de Bus";
 - Rue de la Croix-Fédérale 28;
 - Rue du Collège 11;
 - Rue du Collège 35;
 - Rue de l'Industrie 15, côté Sagne;
 - Rue de la Sagne 18;
 - Rue du Doubs 35, côté Temple-Allemand;
 - Rue du Temple-Allemand 103;
 - Rue des Crêtets 20;
 - Rue des Crêtets 22 à 26;
 - Rue du Châtelot 18;
 - Rue Louis-Agassiz 19;
 - Rue de la Prévoyance 80;
 - Rue de la Paix 35;
 - Rue Alexis-Marie Piaget 13;
 - Rue Alexis-Marie Piaget 15.
- d) Escalier
 - Escalier et mur de soutènement entre la rue du Nord et la rue Combe-Grieurin.

Trottoirs privés

En 2015, neuf demandes de subvention ont été octroyées. La somme totale versée en 2015 aux propriétaires privés est de CHF 55'109.35. A noter que CHF 29'024.30 proviennent de demandes faites en 2014, mais dont les travaux ont été réalisés et facturés en 2015.

Évacuation des eaux

Assainissement des canalisations

Dans le cadre des différents crédits d'entretien, les canalisations sous les routes suivantes ont été assainies :

- à la rue Daniel-Jeanrichard;
- à la rue Jacob-Brandt;
- à la rue Blaise-Cendrars;
- à la rue Jardinière;
- à la rue de la Promenade ;
- sous l'escalier reliant la rue du Nord à la rue Combe-Grieurin.

Place de la Gare: suite de l'assainissement du collecteur principal, entre le couvert des transports publics et l'avenue de la Gare (Ø 1600 mm, longueur 125 m), ainsi que de l'ensemble des réseaux publics et privés situé dans la partie est de la place.

Nouvelles canalisations

Dans le cadre des différents crédits d'entretien du réseau d'assainissement, de nouvelles canalisations ont été posées à la rue de Tête-de-Ran, entre la rue du Signal et la rue du Tir-Fédéral.

Entretien des ouvrages

Murs de soutènement

- au nord de la rue du Commerce, du Boulevard de la Liberté à la rue du Mont-Racine, 2^e étape des travaux d'assainissement.

Ponts et passerelles

- réparations localisées de la passerelle de l'Esplanade, de la rue de la Croix-Fédérale aux Cornes-Morel.

Coordination entre services

Commission interservices pour les aménagements urbains (CISAMUR)

En 2015, 5 séances techniques et 3 plénières ont été tenues pour coordonner entre les services concernés les projets d'aménagement ou les corrections à apporter aux aménagements déjà réalisés.

Statistiques

Données	Unité	2014	2015
Auscultation des routes de la zone urbaine	m	1'590	1'300
Entretien des routes de la zone urbaine			
• revêtement bitumineux, couche de roulement	m ²	36'645	18'775
• revêtement bitumineux, couche de liaison	m ²	6'386	2'250
• revêtement bitumineux, couche de base	m ²	21'707	17'966
• pavage	m ²	0	58
• surfacage, enrobé coulé à froid (ECF) et membrane	m ²	1'274	0
Inspections télévisuelles de canalisations	m	2'000	9'310
Nouvelles canalisations			
• eaux claires	m	1'136	522
• eaux usées	m	45	265
• eaux mixtes	m	52	0
Assainissement de canalisations			
• eaux claires	m	62	50
• eaux usées	m	73	0
• eaux mixtes	m	186	726

STATION D'ÉPURATION

Extraction de déchets

Cette année, 5'690'650 m³ d'eaux usées, en diminution constante depuis 2012 (5'922'960 m³ en 2014, 5'974'410 m³ en 2013, 6'332'870 m³ en 2012), ont été traités à la STEP. Le solde a transité en partie dans le bassin des eaux pluviales (décantation et dégrillage) ou directement dans le canal de contournement de la STEP. De ces eaux brutes traitées ont été extraits les déchets relevés dans la Figure 1 ci-dessous.

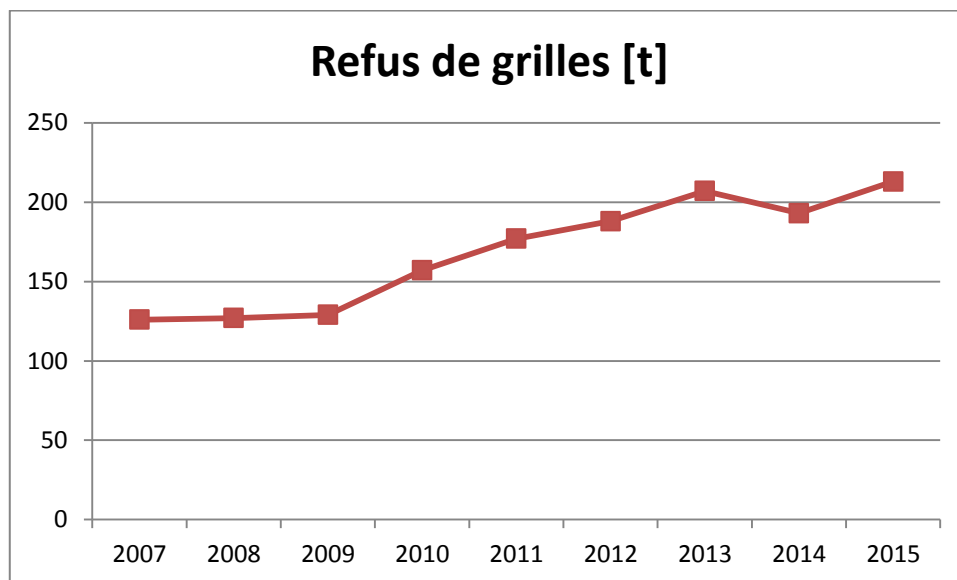


Figure 1 : Déchets de grilles évacués

Le tonnage des refus de grilles évacués à VADEC pour incinération tend vers une stabilisation à 213 tonnes après sept années consécutives d'augmentation, sans qu'une explication claire puisse être donnée à cette observation.

Le volume de sable et gravier retiré des eaux usées en entrée de STEP est revenu à un niveau comparable aux années antérieures à 2014 (voir Figure 2, ci-dessous). Cette année-là, un curage du canal d'amenée à la STEP avait été effectué, mais n'avait pas été achevé, compte tenu de la difficulté de la tâche. Des aménagements de l'accès au canal d'amenée sont prévus en 2016 dans le cadre du projet de rénovation du canal de la Ronde, aménagements qui permettront un travail plus rationnel de l'hydrocureuse.

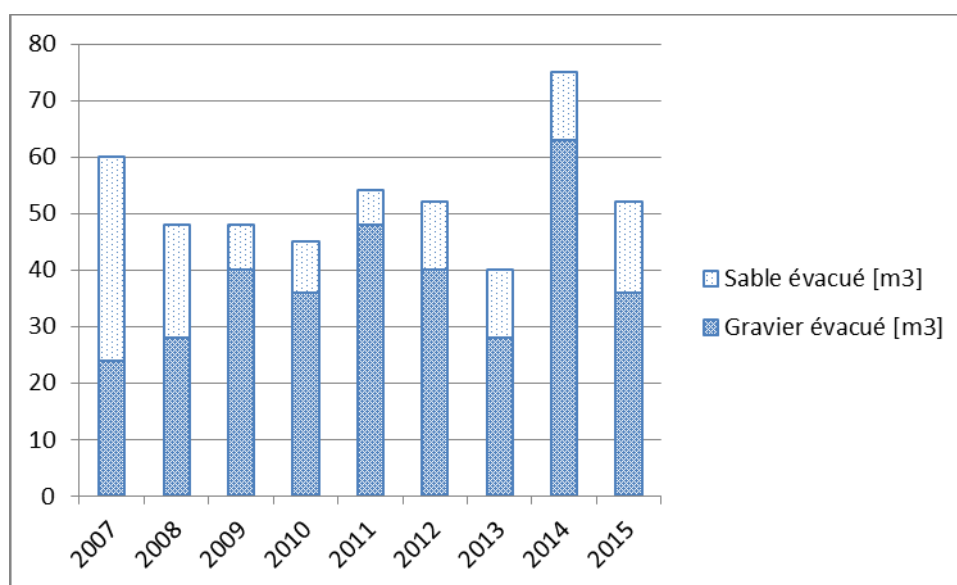


Figure 2 : Sable et gravier évacués

Traitement des boues

Au cours du processus d'épuration des eaux usées, des boues sont extraites par décantation ("boues primaires") ou produites à partir de la pollution soluble ("boues biologiques"). Ces boues suivent une chaîne de traitements dans la STEP (épaississement, digestion anaérobie, déshydratation) avant incinération à VADEC.

Les quantités de boues déshydratées transportées à VADEC en 2015 pour élimination (2720 t) ont diminué par rapport à 2014, année record (3276 t), comme le montre la Figure 3 ci-après:

- Moins de boues ont été traitées (1470 t de matières sèches (MS) contre 1700 t MS en 2014);
- Le tonnage des boues provenant des STEP françaises frontalières a été plus faible (350 tonnes évacuées en 2015 contre 500 tonnes l'année précédente). Cette différence est due au fait que le mandat de prise-en-charge de ces boues par la STEP de La Chaux-de-Fonds n'a pas été renouvelé à l'automne 2015, le nouvel appel d'offres ayant été perdu par la Ville au profit d'une entreprise française proposant des prix cassés. Ce manque-à-gagner ainsi que la perte de matières organiques à valoriser sous forme de biogaz ont été partiellement compensés par la prise en charge d'« eaux colorées », solutions très concentrées (> 35% MS) et bien biodégradables, issues du procédé de fabrication du café soluble de l'usine Nestlé à Orbe;
- La troisième explication tient au fait que le changement de la centrifugeuse, opéré en avril 2015, a permis d'améliorer la déshydratation des boues (33.46% MS contre 31.77% en 2014). Cette différence de siccité pour 3000 tonnes initiales de boues représente une économie annuelle de 151 tonnes, soit CHF 37'600.-.

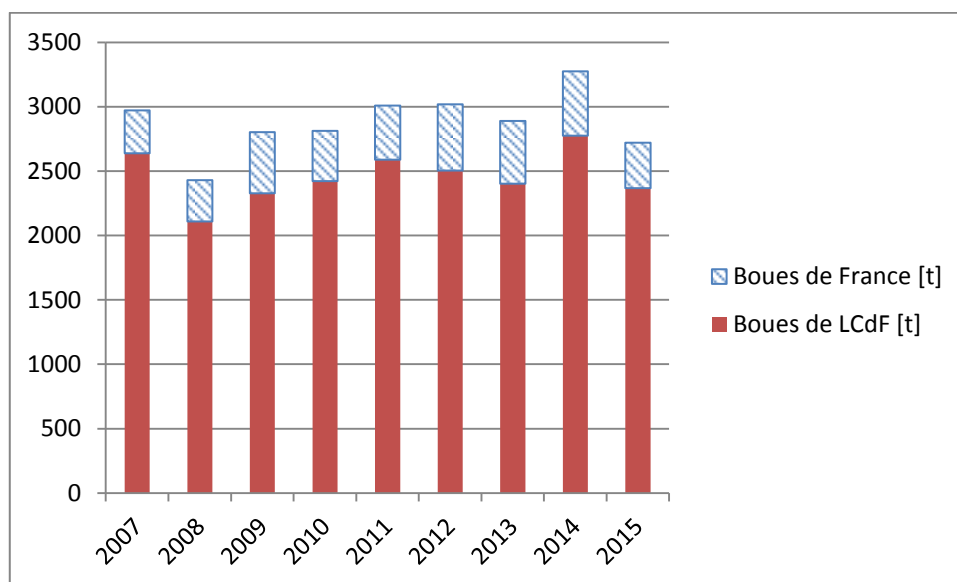


Figure 3 : Boues digérées et déshydratées évacuées

Valorisation énergétique

Malgré un traitement de boues plus faible qu'en 2014 (- 8.1% de matière organique), la production de biogaz a été supérieure de 3.4% en 2015 (voir Figure 4 ci-après):

- Le curage du digesteur primaire durant l'été a permis d'améliorer ses performances en augmentant le temps de séjour des boues;
- L'injection d'« eaux colorées » en fin d'année a compensé la diminution du tonnage de la matière organique injectée.

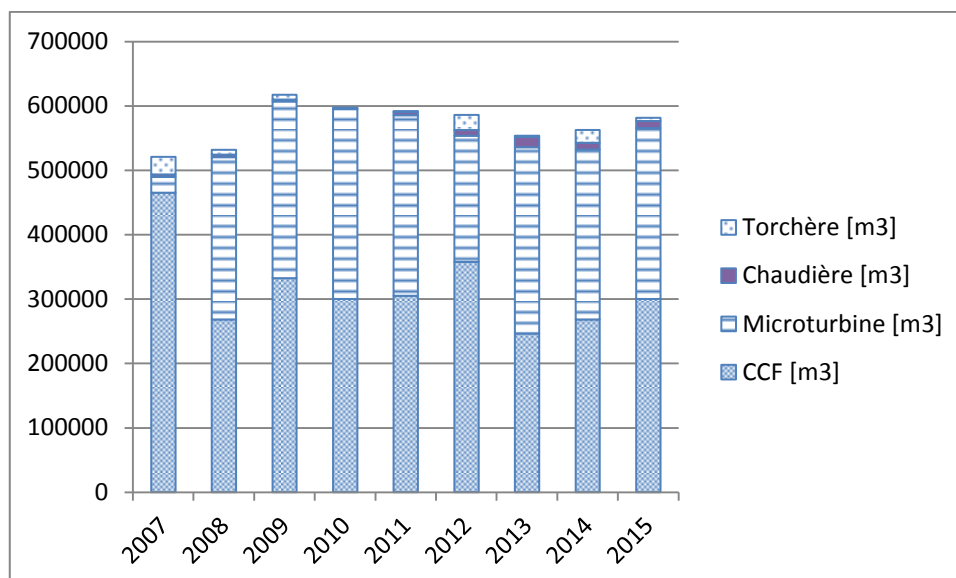


Figure 4 : Valorisation du biogaz

La production accrue de biogaz a favorisé la production électrique de la STEP (voir Figure 5 ci-après), peu de gaz ayant par ailleurs été brûlé en torchère; 872.3 mWh, bénéficiant du tarif de la RPC ("Reprise à prix coûtant"), ont ainsi été injectés dans le réseau (+5.6% par rapport à 2014), et ont représenté 51.9% de la consommation électrique de la STEP (48.7% en 2014). L'apport extérieur, concomitant, en électricité a diminué à 808.0 MWh (-7.3% par rapport à 2014), la consommation globale d'électricité de la STEP restant stable (-1.0%).

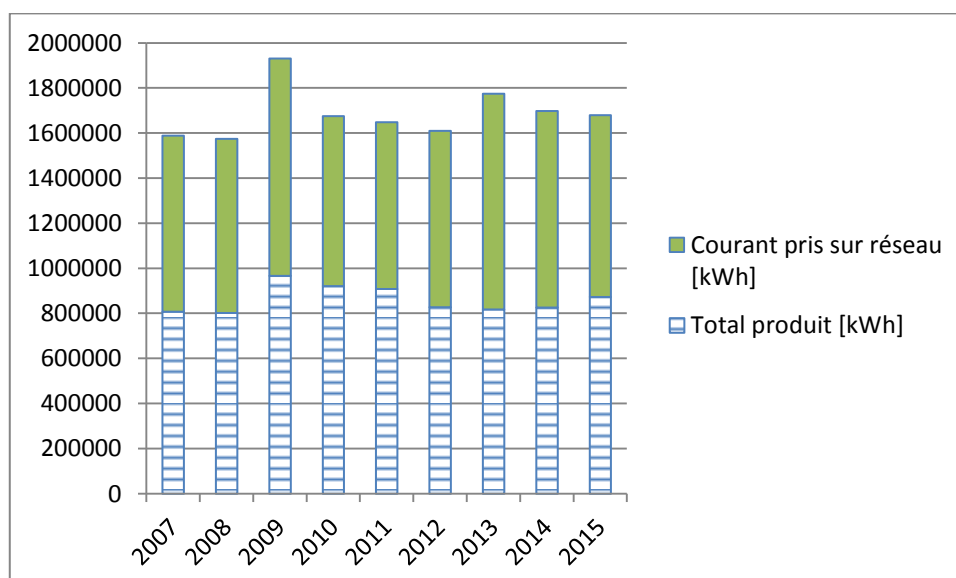


Figure 5 : Bilan électrique

Travaux particuliers entrepris en 2015

- Mise en service de la nouvelle centrifugeuse en avril. Les travaux électriques ont été réalisés à l'interne;
- Vidange et curage du digesteur primaire. L'expérience acquise par le personnel de la STEP lors de ces travaux (effectués tous les 10 à 15 ans) sera mise à profit pour la même opération sur le digesteur 2, en 2016;
- Vidange et nettoyage du bac d'homogénéisation et réparation du béton par une entreprise extérieure;
- Vidange, nettoyage et changement des tapis de la zone aérobie du bassin biologique 2. Les joints de dilatation du béton ont dû être refaits à cette occasion par une entreprise spécialisée;
- Réparation de deux bacs de lavage par une entreprise spécialisée.

Perspectives

Suite à l'expérience acquise en 2015 et fort du rapport stratégique entrepris dès 2014 par le bureau d'ingénieurs Holinger, les travaux suivants concernant le maintien de la valeur de l'ouvrage seront effectués en 2016:

- Assainissement du bassin des eaux pluviales, du canal d'amenée et de contournement de la STEP par une entreprise extérieure. Ces travaux demanderont une planification toute particulière du fait des risques de crues;
- Vidange, nettoyage et changement des tapis de la zone aérobie du bassin biologique 1. Les joints de dilatation seront également refaits lors de ces travaux;
- Vidange, curage et contrôle du digesteur 2;
- Changement de l'ensemble du système de raclage du décanteur final 2.

En parallèle à cette série de chantiers, l'étude de l'implantation du traitement des micropolluants à la STEP de la Ville de La Chaux-de-Fonds se poursuivra.

SERVICE GÉOMATIQUE

Projet phare de 2015

Pour qu'il y ait une cohérence entre les données géographiques saisies par les différents acteurs, il est nécessaire d'utiliser une même référence. Géoréférencer une donnée revient à lui attribuer une position par rapport à des éléments physiques connus. En Suisse, ce cadre de référence a été défini par l'Office fédéral de topographie (swisstopo).

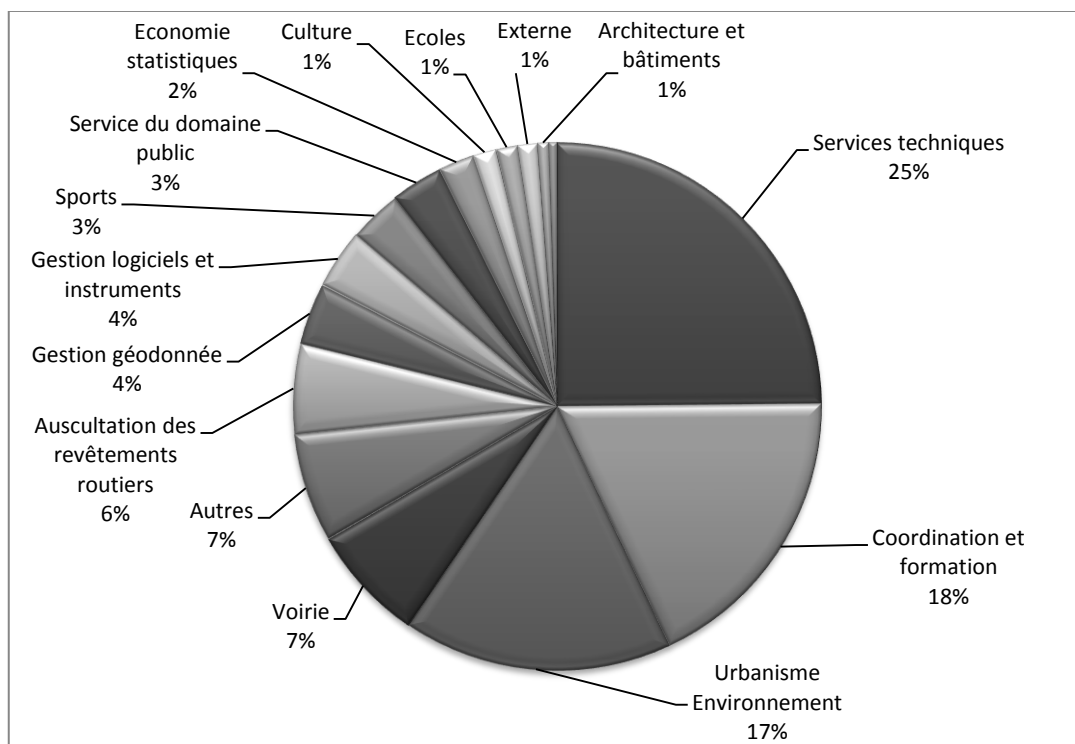
Afin de pouvoir bénéficier pleinement des avantages de la technologie GPS / GNSS - et donc des nouveaux services de positionnement - et garantir l'échange de données avec les pays voisins ou encore intégrer des données dans des systèmes globaux tels que Google Earth ou Maps, le cadre de référence suisse, plus que centenaire, a été rénové et rattaché au cadre de référence européen.

Le nouveau cadre, appelé MN95, se base sur la mensuration nationale de 1995 et doit remplacer d'ici 2016 le cadre de référence suisse actuel MN03, conformément à la législation en vigueur (Ordonnance sur la géoinformation (OGéo), art. 53).

Pour le canton de Neuchâtel, le changement du cadre de référence est en cours actuellement. Ce changement a nécessité une transformation de l'ensemble de nos géodonnées. Ainsi nous devons traiter plus de 250 géodatabases (bases de données géographiques).

Réalisations du service

Le Service géomatique est un service transversal qui produit et exploite des géodonnées pour tous les services de l'Administration. Le graphique ci-dessous représente la distribution de ses différentes tâches (en % de temps sur l'année 2015) :



Dans le graphique, les travaux effectués pour les Services techniques comprennent les relevés topographiques et l'assainissement/plan général d'évacuation des eaux (PGEE). Cela représente 25% de l'emploi du temps du Service géomatique, distribué comme suit :

- Les principales prestations fournies aux Services techniques sont des relevés topographiques. Ils sont au nombre de 23. Citons par exemples : Charles-Naine, Jacob-Brandt ouest, Daniel-JeanRichard, Jacob-Brandt est, Blaise-Cendrars, Promenade, Malakoff, Scierie des Eplatures...

- L'assainissement/PGEE correspond à la mise à jour de la base de données du cadastre souterrain des eaux usées. Pour des raisons d'économie, la collaboration avec un mandataire privé a été considérablement réduite et les travaux ont été repris à l'interne tant aux Services techniques qu'au Service géomatique. La base de données a été migrée dans un nouvel outil géomatique et le cadre de référence a été changé, y compris les altitudes. Le service géomatique a pris à sa charge la formation d'une collaboratrice sur le nouvel outil.

La tâche "coordination du service" (18%) concerne toutes les tâches liées au fonctionnement du service : budget/compte, contact avec la direction, gestion du personnel (preneur de temps en raison des changements de collaborateurs), démarrage des projets et distribution des tâches, suivi des contrats d'exploitation des géodonnées, suivi des nouvelles technologies. La refonte du budget 2015, la recherche d'économie, la formation de stagiaires et la gestion du personnel en raison des coupes budgétaires ont occasionné une légère augmentation de ce poste.

Le Service d'urbanisme et de l'environnement a sollicité de manière importante le Service géomatique (de 6 % en 2014 à 17% en 2015), cela sans prendre en compte les 3 mois de stage d'une étudiante en géomatique qui a travaillé exclusivement sur la cartographie des diagnostics liés aux plans directeurs des mobilités, des énergies, de projet territoire et de l'environnement. La géomatique présente un atout majeur pour le développement de diagnostics car cela permet de combiner des informations géographiques d'origines diverses. La cartographie et le calcul des temps de trajet des itinéraires de la signalétique piétonne a également été un gros projet de l'année. Finalement, la cartographie de l'affichage SGA a également été créée cette année.

La voirie (7%) a travaillé avec le service géomatique pour la mise à jour et la consolidation de leurs géodonnées liées principalement au déneigement et à la gestion des déchets.

De nombreuses petites demandes sont incluses dans le thème Autres (7%) pour le Service juridique, les Espaces publics, y compris le cimetière (relevé topographique et projet d'aménagement de monuments funéraires), le service de la jeunesse... Il s'agit souvent de plans de situation ou d'analyses spatiales. Ce thème comporte également la Fête de mai et son outil de réservation des stands directement depuis internet. Une carte y présente les stands disponibles, actualisée en temps réel.

De septembre 2014 à juillet 2015, l'ingénieur en géomatique du service a réalisé un travail de Master en ingénierie du territoire, en collaboration avec la Haute école d'ingénierie et de gestion du Canton de Vaud (HEIG-VD). Intitulé "Mesure de l'état de surface d'une chaussée par photogrammétrie automatisée", il a pour objectif d'appliquer la photogrammétrie à la métrologie d'une chaussée afin de produire une cartographie du revêtement de la route (orthophoto, modèle numérique de surface, mise en évidence des dégradations) à une résolution millimétrique, en employant des matériaux bon marché (appareils photos fixés à l'arrière d'un véhicule). Très intéressée pour ses propres besoins, la Ville a soutenu cette étude et cherche maintenant à en favoriser son déploiement (6%), en collaboration avec la HEIG-VD en raison du manque de ressources du Service géomatique.

L'année 2015 a été l'année du changement de cadre de référence (voir projet phare 2015, ci-dessus) pour la ville. Un grand nombre de géodonnées ont ainsi été transformées dans le nouveau système pour être géoréférencées correctement. Un grand travail a été fait pour chaque base de géodonnées afin d'effectuer cette transformation. Les heures ont été intégrées au projet et non à ce poste (4%). Ce dernier concerne la coordination interservices, la formation et l'optimisation des procédures et la diffusion des géodonnées.

Les tâches liées aux instruments topographiques (4%) comprennent la mise à jour des logiciels, la maintenance des instruments, le suivi de l'évolution technologique et le développement des processus automatiques de transferts de données. A cela s'ajoute également la gestion du guichet cartographique communal.

Le Service des sports (3%) nous est toujours fidèle pour la cartographie des manifestations sportives : Trotteuse et mini-Trotteuse, Marche du 1^{er} mars, Tour de Romandie, cartographie des infrastructures sportives, etc.

Le Service du domaine public (3%) sollicite régulièrement le Service géomatique pour des plans de manifestations, pour la réalisation du plan des mesures hivernales liées au stationnement, pour le plan des patrouilleurs scolaires, etc.

Le Service économique (2%) utilise avec assiduité les prestations du Service géomatique, notamment dans le cadre de la gestion foncière et la recherche de terrains potentiellement constructibles lors de demandes d'entreprises privées.

Le thème Culture (1.5%) comporte principalement les travaux pour les musées ou les manifestations culturelles.

Les écoles (1%) ont, depuis quelques années, des demandes récurrentes : distribution des élèves dans les collèges (1^{ère}, 3^{ème}, 6^{ème}), mise à jour des géodonnées sur les écoles, réalisation des plans pour leur site Internet, cartographie du cortège des promotions et production de petits plans pour analyses.

Le Service géomatique, dans le cadre de ses mandats externes (1%) a finalisé la carte d'appel d'un projet Interreg intitulé TERRA SALINA qui a pour but de promouvoir les routes du sel et les sites UNESCO de Besançon à Bex. Ce projet est complexe puisqu'il s'agit de combiner des données françaises et suisses. Il a été publié en 10'000 exemplaires.

Et finalement, le Service d'architecture et des bâtiments travaille avec le Service géomatique pour des prestations de relevés topographiques et pour la mise en place de l'outil de gestion des œuvres d'art en plein air et des fontaines.

Guichet cartographique communal (NML)

Le guichet cartographique NML (pour Newis MapLight) permet une diffusion rapide des géoinformations dans un environnement de consultation simple et favorisant les synergies entre services. Les plans sont en conséquence moins souvent fournis aux services sous format papier, mais via un site sécurisé (Intranet) ou tout public (Internet), ce qui permet à chaque utilisateur de produire, selon une thématique donnée, la carte de son choix. Complémentaire au guichet cartographique du SITN (Système d'Information du Territoire Neuchâtelois), il permet de mettre à disposition les données communales extrêmement rapidement.

En Intranet et Internet, NML offre quelque 55 cartes thématiques. Elles sont composées de groupes de données, appelés services de carte. A ce jour, plus de 80 services de cartes sont publiés.

L'accès par intranet est possible via un des sept groupes d'utilisateurs ayant chacun des droits spécifiques. Il compte 73 utilisateurs. D'autres services pourront y adhérer en fonction des demandes et des projets.

Un nouveau système, ArcGIS on-line, prenant en compte les derniers développements dans le domaine et surtout utilisable sur tous les explorateurs Internet, y compris les téléphones intelligents (*smartphone*), a été étudié et appliqué à la diffusion des restrictions de stationnement liées aux mesures hivernales.

Personnel

Le Service géomatique a subi d'importantes coupes en personnel durant l'année 2015, en raison de mesures d'économie. Le poste à 80% mis au concours en février a été supprimé. Le départ du géomaticien n'a été repourvu qu'à 20% au lieu de 80% (départ fin 2015).

De 2,55 postes (équivalent temps plein) à la fin de 2014, la dotation du service est passée à 1,8 à la fin de 2015. Un nouveau poste sera repourvu en 2016 pour atteindre 2 postes. Ce qui permet seulement un fonctionnement minimum du service.

L'engagement de stagiaire universitaire pendant l'été permet de réaliser d'importants projets, comme cette année pour les plans directeurs communaux. Cette ressource spécialisée demande néanmoins plusieurs semaines de formation de la part des membres de l'équipe.

Perspectives

En raison de la dotation réduite du service, l'objectif pour 2016 est de maintenir les bases de géodonnées à jour, de les exploiter au mieux et de répondre aux besoins des services. Ainsi, peu de grands nouveaux projets pourront être réalisés.

SERVICE DES AFFAIRES RÉGIONALES ET DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'année 2015 aura été particulièrement instable à plusieurs niveaux. Le travail du service s'est essentiellement concentré sur les questions de transport, sans négliger d'autres problématiques, comme la santé, ainsi que sur une analyse de l'ensemble des coopérations et structures dans lesquelles la Ville est engagée. D'autre part, le départ de la collaboratrice (0.8 ept) en charge des questions régionales en milieu d'année a amputé significativement le service de ses ressources et compétences.

Durant les deux dernières décennies, les collectivités publiques se sont engagées, avec plus ou moins de bonheur, dans des processus de collaboration. La multiplication des structures, la complexification des enjeux, l'augmentation des acteurs ont rendu les collaborations de plus en plus chronophages et coûteuses. La position jusqu'ici adoptée était celle d'une ouverture très forte à toute collaboration et d'un rôle moteur dans toutes les relations intercommunales dans l'idée de trouver des alliés et de pouvoir compter sur des a priori favorables lors de négociations, dans la défense d'intérêts propres ou dans la perspective de collaborations ; l'objectif était ainsi de renforcer le rôle centre de la Ville et de concourir à la prospérité de la région.

Dans le même temps, un certain nombre de structures communales ont été mutualisées, fusionnées ou transférées, certaines devenant parapubliques. Ainsi, la question des déchets trouve une réponse à l'échelle de l'Arc jurassien (VADEC), les transports en commun couvrent l'ensemble du canton avec transN, l'enseignement supérieur est cantonalisé, l'hôpital et la police également, les SI sont devenus VITEOS, les pompiers sont une structure régionale (SIS), le service des forêts et l'Etat civil sont confiés à la Ville du Locle. Cette liste n'est pas exhaustive ni définitive. Sans aborder la question de l'efficacité et des économies d'échelle, le constat global des processus de régionalisation ou de cantonalisation est celui d'une perte d'autonomie et de pouvoir de l'autorité communale, sans pour autant avoir pu constater un renforcement de la position de la Ville. De plus, l'objectif d'une fusion de communes est actuellement dans l'impasse et le renforcement de la concurrence des collectivités publiques entre elles interfère dans les ambitions de collaboration.

L'observation de l'évolution actuelle, avec un accroissement des disparités et la faiblesse des moyens dont dispose La Chaux-de-Fonds, a poussé la Ville à recentrer ses efforts et à se concentrer sur des objectifs ciblés. Les enjeux essentiels recensés par le SARRE à court et moyen termes sont les transports ferroviaires, le réseau routier (H20 et H18), l'enseignement secondaire, la santé, les relations avec la France voisine (bassin d'emplois) et la notoriété.

Le recentrage des moyens a abouti à une baisse des financements de projets collaboratifs non-prioritaires et des cotisations versées à une multitude d'associations. Ainsi, pour 2016, la Ville a démissionné du Réseau des Villes de l'Arc jurassien, de la Coordination des villes de Suisse romande et du Conseil des communes et régions d'Europe. D'autre part, elle a réduit sa contribution à la CAPMN et à Jura Trois Lacs. En contrepartie, il est nécessaire d'accroître les relations bilatérales ciblées et le réseautage, ainsi que de jouer un rôle prépondérant dans les structures stratégiques. Sans être exhaustif, il s'agit notamment :

Réseau des 3 Villes

Ce réseau est un outil intéressant dans le cadre du dialogue avec l'Etat, dans des prises de positions communes (politiques ou publiques) ou dans l'élaboration de projets ciblés comme Velospot. Il est donc important de conserver cette plateforme. Par contre, les modalités de collaboration avec le RUN sont en cours de réexamens.

Région Capitale Suisse

Lorsque la Région Capitale Suisse s'est constituée sous l'impulsion de la Ville et du canton de Berne, il n'était pas prévu que La Chaux-de-Fonds en fasse partie. La Ville a cependant marqué son fort intérêt et a dès le début joué un rôle actif. Au travers de RCS, nous avons toujours voulu soigner une alliance tacite avec la Ville de Berne et dans une certaine mesure celle de Bienne. Compte tenu des enjeux et objectifs (lobbying ferroviaire et routier, réseautage, mise en valeur du site du Crêt-du-Loche, souhait de l'implantation d'une structure fédérale), de la reconnaissance au niveau de la Région de La Chaux-de-Fonds, de la position stratégique en frontière avec la France et du coût de la cotisation, il est judicieux de rester membre de RCS et de continuer d'y jouer un rôle actif.

Centre Jura / AUD

La structure Centre Jura est ancienne et découle des régions LIM. C'est par cette association, que nous participons au RUN. Cette structure intercantonale a perdu de son sens après la mise en œuvre des nouvelles pratiques de la NPR différentes entre les 2 cantons. Le projet de rapprochement des communes a été mené dans le cadre de Centre Jura, mais n'a malheureusement pas débouché sur un processus concret de fusion. Dans ces conditions, la Ville souhaite réformer Centre Jura et a invité les communes membres à une discussion. Sur cette base, plusieurs options sont envisagées, mais les réflexions devront intégrer la problématique de l'Agglomération urbaine du Doubs. En effet, AUD est la structure la plus pertinente actuellement par rapport aux enjeux (défense de la ligne des horlogers, bassin de main d'œuvre, engorgement des routes, aménagement du territoire, politique transfrontalière, etc.). Nous veillons au maintien de la dynamique engagée. Le SARRE, par contrat avec le RUN, en assume l'essentiel de l'animation de AUD contre une rétribution proche de la part de cotisation de la Ville. Dans cette même perspective de collaboration transfrontalière, des contacts réguliers sont entretenus avec la Communauté d'agglomération du Grand Besançon. Cependant, les échéances électorales françaises et le redécoupage des Régions se combinant avec une redistribution des responsabilités au sein du mille-feuilles institutionnel rendent les collaborations concrètes difficiles.

Un accent fort a été mis dans le dossier des transports, l'enjeu du cadencement à la demi-heure de l'horaire 2016 ayant été l'occasion d'une excellente collaboration avec le service cantonal des transports dans un dossier particulièrement complexe et délicat. L'inscription de la liaison directe La Chaux-de-Fonds / Neuchâtel dans le programme de la Confédération PRODES 2030 en lien avec les ambitions de *Neuchâtel Mobilité 2030* est désormais une priorité. Mais d'autres questions sont ouvertes, notamment les conséquences des travaux de sécurisation de l'ancienne ligne ou le devenir des relations ferroviaires avec Morteau et Besançon.

D'une manière générale, le SARRE demeure attentif à l'évolution de la situation régionale sur nombre de sujets et entretient un réseau ciblé au niveau national et transfrontalier.

Culture, sports et jeunesse

SERVICE DES AFFAIRES CULTURELLES

Activités générales

Le service des Affaires culturelles définit et applique, à l'intention et sur demande du Conseil communal, les principes de la politique culturelle communale. Les orientations de cette politique sont actuellement revues et soumises au Conseil général dans le cadre de la présente législature sous la forme d'un rapport de politique culturelle.

Le service des Affaires culturelles est responsable de l'attribution des soutiens financiers alloués aux institutions et aux projets de création artistique. Il est par ailleurs en charge de budgets destinés aux manifestations socio-culturelles de la ville (ensembles de musique amateurs, Fête de la Musique, Fête de mai, Vivre La Chaux-de-Fonds, carnaval ou encore festivités du 1^{er} Août). Il s'occupe également de maintenir et d'élargir constamment les réseaux endogènes et exogènes permettant à La Chaux-de-Fonds de se profiler comme une ville à l'attractivité culturelle importante et originale aux niveaux local, régional, national et international (notamment en France voisine).

Les missions principales du service sont les suivantes :

- définition de la politique culturelle de la Ville ;
- appui au Conseiller communal, directeur des Affaires culturelles ;
- octroi d'aides régulières et ponctuelles aux personnes et institutions créatrices d'événements culturels ;
- contacts et suivi avec les acteurs culturels locaux et les institutions culturelles subventionnées ;
- promotion de la vie culturelle chaux-de-fonnière en ville et au-delà ;
- coordination au sein de l'administration communale pour tous les sujets d'ordre culturel, hors institutions communales ;
- représentation de la Ville dans divers organes locaux, cantonaux, régionaux et nationaux ;
- rédaction des rapports en matière culturelle à l'intention des autorités.

En 2015, le service des Affaires culturelles a été principalement mobilisé par trois dossiers conséquents :

- révision du budget des subventions 2015 (voir détails ci-après) ;
- réouverture après rénovation et 60^e anniversaire de la Salle de musique ainsi que coordination d'une publication sur la Salle de musique à paraître en 2016 (dossier suivi par une chargée de projet engagée de février à septembre 2015 dans le cadre d'un programme universitaire) ;
- finalisation du rapport relatif aux orientations du service des Affaires culturelles présenté début 2016 au Conseil général.

Il s'est par ailleurs occupé, entre autres, des objets suivants :

- coordination avec les politiques culturelles du Canton et des autres villes de la région concernant les arts de la scène ;
- aboutissement d'une première étape de reconversion de la friche des anciens Abattoirs en site à vocation culturelle ;
- coordination de la participation de la Ville aux réflexions liées à une candidature du dossier « Savoir-faire en mécanique horlogère » pour l'inscription sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO ;
- accueil d'excursions du Service culturel de la Ville de Zurich (23 avril), du Secrétariat général du Département fédéral de l'Intérieur (28 août) et de la section francophone des activités culturelles du Canton de Berne (3 décembre) ;
- participation à un groupe de travail sur le bilinguisme dans le cadre de Région Capitale Suisse ;
- suivi de plusieurs évolutions/événements marquants liés à la vie culturelle de la ville, comme par exemple : inauguration et exploitation du centre d'art contemporain Quartier Général aux anciens Abattoirs, mise en place de la CarteCulture de Caritas, achat du Temple de l'Abeille par Evaprod en vue d'une reconversion en salle de spectacles, 15^e anniversaire de l'association Maison Blanche, installation du Musée des civilisations de l'Islam (MUCIVI) qui ouvrira ses portes en 2016, projet transversal à l'initiative de diverses organisations en vue de redynamiser le centre-ville ;
- octroi des forfaits de location / gratuits pour les institutions suivantes pour la Salle de musique et L'Heure bleue.

Commission culturelle

Le service des affaires culturelles s'appuie dans ses tâches sur la Commission culturelle, organe consultatif présidé par M. Jean-Pierre Veya. Les membres actuels de la Commission culturelle sont :

Mmes Anne Hermann, Yolande Michel et Corinna Weiss, et MM. Francis Bärtschi, Pierre Bauer, Theo Bloudanis, Christophe Bugnon, Pascal Bühler, Jacques Ditisheim, Andy Favre, Claude-André Moser, Marc-André Oltramare, Marc Pfister, Yannick Stauffer, Yves Strub et Philippe Vuilleumier.

Dans cette composition, la Commission culturelle s'est réunie trois fois lors de l'année sous revue pour discuter en détail les subventions accordées sur l'exercice précédent et prendre connaissance des comptes 2014 et du suivi de la révision du budget 2015. Elle a aussi été informée des affaires courantes du service des affaires culturelles. Par ailleurs, la commission culturelle a poursuivi ses réflexions pour l'élaboration du rapport de politique culturelle soumis au Conseil général début 2016 (voir ci-après).

Tâches de représentation du service

Le délégué aux Affaires culturelles représente la Ville dans les organes suivants :

- Conférence des villes en matière culturelle (CVC)
- Fondation Arc en Scènes : Conseil de fondation et Conseil de la création
- Groupe de répartition des subsides cantonaux aux arts de la scène
- Réunions régulières avec la cheffe du Service des affaires culturelles du Canton et le délégué culturel de la Ville de Neuchâtel.

Par ailleurs, il représente la Conférence des villes en matière culturelle au sein de la Conférence permanente Danse, organe national de coordination qui réunit des représentant-e-s de l'Office fédéral de la culture, de Pro Helvetia, des Cantons, des Villes, de Danse Suisse et de Reso. Pour les années 2015 et 2016, il assume la présidence de la Conférence permanente Danse.

Au sein de l'administration communale, il fait partie des organes suivants :

- Commission culturelle
- Commission de la Bibliothèque
- Comité de la Fête de Mai
- Comité de pilotage des manifestations
- Commission de toponymie

Subventions

Conformément aux directives du Conseil communal, le service s'est attaché à réduire de 10% le montant des subventions budgétées. Pour ce faire, il a été renoncé à une coupe linéaire sachant que ce procédé (au demeurant plus simple à mettre en œuvre) afin de ne pas prêter ni favoriser certains acteurs culturels en fonction de leur situation spécifique. Ce processus a permis de répercuter l'objectif d'économie fixé sans mettre en péril l'une ou l'autre activité. Cependant, toute baisse supplémentaire éventuelle ne pourrait être obtenue que par le biais de choix drastiques et nettement plus dommageables pour la vie culturelle de la ville.

L'introduction du nouveau modèle comptable harmonisé (MCH2) induit une modification importante dans la présentation des comptes concernant les subventions gérées par le service des Affaires culturelles. Aucune subvention directe n'y est plus mentionnée, au profit désormais d'une seule ligne de compte par domaine. Dans un but de transparence, nous souhaitons donc présenter ci-après le détail des subventions pour l'exercice sous revue (voir tableau).

Conclusion

Le milieu culturel et associatif fait preuve d'une forte solidarité au regard de la situation financière difficile de la Ville. De nombreuses énergies se déploient en faveur d'une vie culturelle attractive, qui représente un atout indéniable pour La Chaux-de-Fonds. Le service des Affaires culturelles s'emploie à encourager ces énergies indispensables tout en tenant compte de la réalité financière actuelle. Cela constitue un défi non négligeable, qu'il est toutefois important de relever. Ces efforts devront se poursuivre en 2016.

Subventions 2015 (1/4)

COMPTE / OTP	BÉNÉFICIAIRE	OBJET / PROJET	MONTANT
361 101 00	Dédomm. aux cantons et concordats		10'594
	Tourisme neuchâtelois	Calendrier des manifestations	7'500
	Etat de Neuchâtel	Agenda Jeune public	3'094
363 604 00	Subventions Arts de la scène bnl		1'525'750
FLCF.0500.01.01	TPR - Création et formation		500'000
FLCF.0500.01.02	TPR - Saison		760'000
	Centre de culture ABC		156'750
FLCF.0500.01.03	Arts de la scène indépendants		109'000
	Association Piqueur Interdit	Homéride	10'000
	Compagnie du Gaz	Certaines n'avaient jamais vu la mer	10'000
	Cie Projet Icare	La paix perpétuelle	10'000
	Compagnie Léon	La petite fille aux allumettes	10'000
	Evaprod	Grease	9'000
	Semaine Internationale de la marionnette		8'000
	Cie L'Outil de la Ressemblance		8'000
	Théâtre pour le Moment	Femme non-rééduicable	8'000
	Association Flût'Alors I	La machine à fabriquer des mots doux	5'000
	Association Manufacture de Haute Gaudriole	J'aurai voulu être un (Christophe Bugnon)	4'000
	Yvonne Harder	Lire l'invisible, dire l'indicible	3'000
	Le Chambart	L'Âme-de-Fonds 2015	3'000
	Nando Snozzi	Résidence ABC / Performances	3'000
	Théâtre du Maraudeur	Table d'hôte	3'000
	Association Frida opéra	L'Echappée Belle	2'000

Subventions 2015 (2/4)

COMPTE / OTP	BÉNÉFICIAIRE	OBJET / PROJET	MONTANT
363 604 10	Subventions Musiques bnl		291'350
<i>Saisons</i>	Bikini Test		115'750
	Société de Musique		66'500
	NEC		18'000
	CMC		8'000
	Ensemble Symphonique Neuchâtel		8'000
	Orchestre de chambre CdF		5'000
<i>Festivals</i>	Festival Amplitudes		10'000
	Opéra Décentralisé Neuchâtel	Les Jardins Musicaux 2015	3'000
	Artempo	Festival Artempo	1'000
<i>Fanfares</i>	Musique des Cadets		5'300
	Les Armes réunies		5'100
	Fanfare Croix Bleue		2'200
	Ceux de la Tchaux		2'000
	Musique La Persévérante		1'500
<i>Accordéons</i>	Patria		900
	Edelweiss		
	Orchestre d'accordéonistes Les Hélianthès	Trois sociétés réunies dès 2015 (3x600.-)	1'800
	Société mixte d'accordéonistes		

Subventions 2015 (3/4)

COMPTE / OTP	BÉNÉFICIAIRE	OBJET / PROJET	MONTANT
<i>Chœurs</i>			
	Rocking-Chair	Concerts 2015	4'000
	Chœur des Rameaux	Concerts 2015	3'000
	La Croche-Chœur	Création BZZzz ?	2'500
	Cantabile	Concerts 2015	2'000
	Pange Lingua	EIKHA / 20 ^e anniversaire	2'000
	CantAmille	10 ^e anniversaire	1'000
	Yaroslavl	Chants orthodoxes de Noël	800
	Chorale Faller	Concerts 2015	500
<i>Autres</i>			
	Betacorn	Concert Olivia Pedroli (ABC)	2'000
	Ton sur Ton	Travaux bâtiment (décision CC, art. 95)	15'000
363 604 20	Subventions Arts de rue bnl		75'500
	Plage des Six-Pompes		65'000
	Les Batteurs de Pavés	Germinal	7'000
	Tous à la rue	Darkside of the Suisse 2015/2016	3'500
363 604 30	Subv. Production et culture cinéma bnl		22'500
	2300 Plan 9	17 ^e édition des Etranges Nuits du Cinéma	11'500
	La Lanterne Magique	Saison 2014/2015	4'000
	Passion Cinéma	Activités 2015	4'000
	Cinepel	23 ^e Fête du cinéma	3'000
363 604 40	Subventions Patrimoine bnl		28'500
	Maison blanche		28'500
363 604 50	Subv. Bibliothèques, ludothèques bnl		28'260
	Ludothèque		28'260
363 604 60	Subventions Musées bnl		162'818
	Fondation Musée paysan		162'818

Subventions 2015 (4/4)

COMPTE / OTP	BÉNÉFICIAIRE	OBJET / PROJET	MONTANT
363 604 70	Subventions Culture, autres bnl		146'000
FLCF.0500.02.01	Activités culturelles et manifestations		127'000
	Club 44		66'500
	QG		15'000
	1 ^{er} Août		10'000
	Fête de la Danse		7'000
	Fête de la Musique		7'000
	Ecolades		6'000
	Carna'Tchaux		3'000
	Association ARTUNG !	NEUF (27.06.2015)	2'500
	Bon pied bon art	6 ^e édition	2'000
	La Filiale Fantôme	Hotel City	2'000
FLCF.0500.02.02	Diffusion		14'000
	Corodis	Activités 2015	7'000
	Plonk & Replonk	Exposition Nancy	3'000
	Poésie en arrosoir	13 ^e édition / Tournée Prévert	3'000
	Citrons verts	Reprise La forme, la marée basse et l'horizon	1'000
FLCF.0500.02.03	Médiation culturelle		5'000
	Caritas (2014-2016)	CarteCulture	5'000
		TOTAL	2'291'272

BIBLIOTHÈQUES DE LA VILLE

Introduction

Le texte et l'image. Deux composants du patrimoine imprimé neuchâtelois. Mais aussi deux univers, somme toute différents, que tout oppose, a priori, qui semblent suivre des logiques divergentes en matière de production, de traitement, de conservation et d'usage alors que leur complémentarité est en réalité constante. C'est la conclusion à laquelle nous sommes arrivés pour nous résoudre à entreprendre la réorganisation et la restructuration du secteur de la Documentation neuchâteloise. Peu connue, peu visible, tributaire d'activités disparates, elle représente pourtant un pan important de l'activité de l'institution. Déterminé à trouver une meilleure cohérence dans sa façon de fonctionner, ce secteur a fait l'objet d'une réflexion qui couronne plus d'un an de travail. Il est chargé à l'avenir de gérer et rassembler tous les imprimés, affiches, cartes postales et ouvrages sous une seule bannière.

L'image est omniprésente et occupe une place importante au sein de notre institution. Contrairement à d'autres, elle n'a pas fait l'objet d'un rejet hystérique comme parfois renvoyée hors du champ texte occupé exclusivement par les bibliothèques. Au contraire, notre institution a pris l'initiative de la faire parler. En créant une structure capable de réunir texte et image pouvant constituer un outil de travail et un corpus de recherche cohérents au service de la Documentation neuchâteloise, celle-ci a acquis ses lettres de noblesse et le droit de cité parmi les collections documentaires de référence mais aussi au sein de l'offre numérique abondante. Dorénavant, texte et image vont se faire face, se rejoindre et créer une unité de sens autre qu'une simple cohabitation sous l'appellation "Imprimés neuchâtelois".

Points forts de l'activité 2015

Migration du portail informatique

En gestation depuis plusieurs années, la migration du portail informatique des Bibliothèques de la Ville a démarré et est en cours d'achèvement. Le projet comportait deux phases distinctes, l'une portant sur l'analyse des besoins métiers et des souhaits institutionnels, l'autre sur le développement en termes de ressources électroniques, d'accès aux différentes bases de données (RBNJ, RERO, Flora/NE, etc.) et autres applications telles que la Bibliographie ou la Discographie neuchâteloises. Ce portail informatique se veut cohérent avec la structure du site de la Ville, la majorité des contributeurs pouvant, en navigant sur le site public et sans connaissance particulière, modifier les contenus sur lesquels ils ont les droits. Le « backend » du site étant quant à lui réservé à quelques utilisateurs spécifiquement formés.

Ce projet majeur a été piloté par une personne titulaire d'un Master en information documentaire en collaboration avec la cellule de communication de la Ville et les différents secteurs concernés. Le mandataire a été chargé d'élaborer par ailleurs un guide d'utilisation pour les contributeurs du site et de former les personnes chargées de modifier les contenus de l'information. La mise en production du site est prévue dans le courant du premier trimestre 2016.

Mise en ligne du journal *L'Essor*

Le Journal *L'Essor* est désormais consultable sur la plateforme *PresseSuisseArchives.ch*. Avec le soutien financier de la Bibliothèque nationale suisse, l'institution s'est engagée à numériser et rendre accessible plus de 10'000 pages de ce journal (www.pressesuissearchives.ch).

L'Essor est un journal indépendant publié en Suisse romande depuis 1905. D'abord bimensuel, il devient mensuel dès 1973 puis bimestriel dès 1994. A l'origine, d'orientation sociale, morale et religieuse, *L'Essor* s'inscrit dans le mouvement du christianisme social de ses pasteurs fondateurs dont Paul Pettavel. De 1923 à 1932, le journal s'écarte des prises de positions pacifistes et est rebaptisé *Le Nouvel Essor*. Au terme de cette parenthèse éditoriale, *L'Essor* reprendra ses orientations tournées vers le pacifisme, le socialisme chrétien et les pédagogies nouvelles. Parmi ses rédacteurs en chef, *L'Essor* compte d'éminentes personnalités influentes, telles que les pédagogues Adolphe Ferrière et Edouard Claparède, le professeur Edmond Privat ou les journalistes Eric Descoedres et René Bovard. *L'Essor* continue aujourd'hui de paraître 6 fois par an et de défendre les valeurs universelles d'humanisme.

Réorganisation de la Documentation neuchâteloise et création d'un cabinet des arts graphiques

Comme mentionné dans l'introduction, l'institution a pris la décision de réorganiser ce qu'il est convenu d'appeler jusqu'ici la Documentation neuchâteloise. Ce fonds commencé en 1976 et divisé en plusieurs sous-fonds en fonction du format des ouvrages, de son traitement selon le code PAC (Preservation and Conservation) et de son contenu est appelé à recueillir, réunir et sauvegarder les publications et autres documents imprimés en lien ou issus des districts du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Sa mission de conservation se poursuit mais regroupe désormais sous la même bannière les collections d'affiches, de cartes postales et la littérature grise dans l'idée d'une meilleure cohérence dans la gestion, la collecte, le traitement, la recherche et la politique de conservation.

Autres activités marquantes

L'univers des jeux électroniques est entré dans le monde de la Bibliothèque.

Le jeu électronique éveille depuis quelques années, avec le développement des canaux de communication web et les réseaux sociaux, un intérêt de plus en plus manifeste auprès des bibliothèques. Sans se poser encore comme une évidence, ni une priorité, le jeu commence à être considéré comme un produit d'appel ou un levier de communication avec un public jeune connecté. Ces pratiques se répandent en bibliothèque et sont perçues comme un moyen d'animation en lecture publique. L'expérience débutée au sein de notre institution en 2015 avec la mise à disposition d'une collection de jeux électroniques est concluante et se poursuivra. Rien ne l'empêche de lorgner à l'avenir du côté d'un service innovant. Un nouveau profil de *game manager* chargé de planifier, organiser et mettre œuvre des activités ludiques fait son apparition dans le monde des bibliothèques. Nous devons étayer notre réflexion sur cette question du jeu dans les années à venir, car ce *game management* correspond certainement à un changement de fond à l'œuvre dans la profession.

L'Enquête photographique neuchâteloise exposée et publiée

En confiant la première édition de cette enquête à Yann Mingard, photographe neuchâtelois de renom, et en exposant une sélection de 40 tirages de sa production au Musée des beaux-arts de la Ville du Locle, du 7 novembre au 31 janvier 2016, la Bibliothèque souhaitait offrir une dynamique optimale à ce travail débuté en 2013 dans un cadre institutionnel capable de le faire rayonner et mettre en scène. D'autre part, en choisissant de consacrer une publication à cette première enquête qui porte le titre *Ligne de fond/Grund Linie* et de proposer une édition bilingue français-allemand, l'institution ambitionne de donner une envergure nationale à ce travail. A relever que cette publication a bénéficié d'une aide substantielle de la Loterie Romande de CHF 22'000.- sollicitée par l'Association des amis de la Bibliothèque.

Activités des secteurs en bref

Implantation de la RFID (Radio Frequency Identification)

Un crédit d'étude de CHF 10'000.- a été accordé suite à la réalisation d'un travail de Master confié à la HEG/ID de Genève. L'institution doit désormais accélérer ce projet suite à la compression de son personnel en réunissant toutes les données techniques et les procédures organisationnelles nécessaires à l'implantation de cette technologie. A partir des informations recueillies, elle sera en mesure de choisir le système. Rappelons qu'avec cette technologie il s'agira d'assurer la gestion des opérations de prêt en libérant le personnel auxiliaire des tâches de prêt pouvant ainsi se consacrer à des activités d'animations.

Archives sonores du Club 44 (Département audiovisuel)

A l'issue de la numérisation des archives sonores du Club 44, confiées à l'institution par voie de convention en 2002, il a été convenu que la Bibliothèque poursuive la gestion et l'archivage de la production annuelle des conférences du Club 44, celles-ci étant désormais accompagnées d'un flux d'images animées promotionnels. Les modalités de cette collaboration ont fait l'objet d'un avenant à la convention initiale.

Archives filmiques et iconographiques (Département audiovisuel)

Parmi les nombreux travaux du DAV, il faut nécessairement mentionner le traitement en haute définition de l'ensemble du fonds d'affiches qui représente 8'195 affiches correspondant à environ 1,4 To. Le numérique nécessite des volumes de stockage en constante évolution. La sécurité de cette production d'archives constitue un point important de la politique de sauvegarde du patrimoine audiovisuel neuchâtelois menée par la Bibliothèque, conformément aux missions qui lui sont confiées. Elle a pu obtenir une augmentation importante de 5 To pour poursuivre ses activités de traitement et d'archivage en 2016. Néanmoins, cette question de l'archivage pérenne devra nécessairement être empoignée et solutionnée par le SIEN qui semble complètement démunie face à ce dossier. Il est totalement absurde de croire que l'institution va résoudre seule ces questions alors qu'elle est chargée de conserver le patrimoine d'importance cantonale.

Fonds spéciaux, archives imprimées et périodiques (Recherche et information)

L'aboutissement des travaux d'inventaire et de numérisation des fonds Célestin Nicolet et René Chapallaz constitue le fait marquant de l'exercice courant de ce secteur dans le domaine archivistique. Ces deux fonds documentaires qui ont été donnés à l'institution, il y a plusieurs décennies, comptent parmi les plus importants de l'institution tant du point de vue scientifique que patrimonial. Une fois de plus, l'aide des civilistes a été déterminante. En soutenant à hauteur de CHF 10'785.- les coûts de la numérisation des 6174 plans d'architecture du Fonds Chapallaz, l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) a contribué à accélérer ce travail qui a duré deux ans. A noter également la poursuite des travaux de pré-archivage du Fonds Charles Humbert.

Numérisation du patrimoine photographique (Département audiovisuel)

Les 3'000 plaques de verre négatives restantes du fonds de portraits d'Henri Rebmann (1848-1931) (ce fonds comprend 6'738 plaques) ont été nettoyées et numérisées en sous-traitance auprès de l'Institut suisse pour la conservation de la photographie (ISCP) à Neuchâtel. La Bibliothèque achève ainsi une opération de sauvegarde d'envergure de ce patrimoine photographique neuchâtelois débutée en 2013 déjà. La première étape avait bénéficié du soutien financier de CHF 56'000.- de la part de Memoriav (Association pour la sauvegarde de la mémoire audiovisuelle suisse).

Discographie neuchâteloise

Le plan de classement de la Discographie neuchâteloise est en cours d'achèvement. Il a été réalisé sur le modèle de la Bibliographie neuchâteloise. Une page ad hoc a été développée afin de figurer sur la future plateforme informatique. L'initiative prise par la Bibliothèque de se préoccuper du recensement et du classement de la production discographique comble un vide.

Fonds Famille Jules Jacot-Guillarmod (Fonds spéciaux)

L'utilisation conjointe du journal (74 carnets retranscrits) et des photographies numérisées de ce fonds ont conduit l'association à confier un travail de synthèse de cette importante documentation à un doctorant en histoire de l'Université de Neuchâtel. D'autres projets sont en cours de réflexion, notamment la réalisation d'un livre illustré et d'une exposition couvrant cette fois-ci non plus le thème de l'alpinisme mais l'ensemble de l'œuvre photographique de Jules Jacot-Guillarmod, qui compte 4'900 plaques de verre.

Portail informatique et services en ligne (Bibliothèque numérique)

L'offre documentaire numérisée de l'institution associée aux ressources électroniques s'étoffe d'année en année. Elle renforce sa présence dans les réseaux et a collaboré plus étroitement avec la FONSART et avec RTSarchives. Par exemple, à l'occasion de la Journée mondiale du patrimoine, un dossier neuchâtelois réalisé par le DAV et proposé sur RTSarchives intitulé "Coup de projecteur sur le DAV" a été vu 600 fois. Resté en ligne une semaine, un autre dossier intitulé *Un canton en images* a fait un très joli score avec 4317 vues. Un extrait du film *Saut à ski* sur Facebook a carrément fait un tabac avec 21'000 vues. Joli coup de pub. À signaler également en matière promotionnel les émissions *Passé projeté* sur Canal Alpha.

Partenariat culturel pour l'accès au livre électronique

Deux contrats de partenariat entre Bibliomedia (Office fédéral de la culture) et les Bibliothèques de la Ville (BV/BJ) ont été signés en vue d'accéder à la plateforme e-bibliomedia. Celle-ci vise à offrir aux bibliothèques qui le souhaitent un choix de livres électroniques en vue de développer le prêt et à participer à la constitution du catalogue de cette plateforme. Ces contrats peuvent naturellement être dénoncés à terme si l'offre s'avère insuffisante et inadaptée à ses publics.

Travail de Bachelor en bibliothéconomie

Intitulée *Que sera la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds demain? Enquêtes auprès des usagers et non-usagers de la Bibliothèque autour de prestations innovantes et de la création d'un espace multimédia*, cette étude confiée à la Haute Ecole de Gestion/ID de Genève s'inscrit dans les tendances actuelles de l'évolution institutionnelle et constitue un axe de réflexion quant à son avenir. Dans un contexte de dématérialisation, la Bibliothèque doit en effet s'interroger sur la manière d'introduire des services innovants en complémentarité des offres usuelles. La création d'un espace multimédia doit conduire l'institution à accélérer le rapprochement des secteurs Lecture publique et Discothèque et aboutir à la création d'une seule banque de prêt pour le public. Ce travail de qualité a reçu le Prix Bibliomedia.

Principales recherches dans les fonds d'archives

Fonds spéciaux

	Sur place	Par écrit	Par téléphone	Total demandes	NB Dossiers
Béguin Albert		2		2	2
Bourquin Albert et André	1			1	5
Buhler Jean	1	1		2	6
Cartes et plans		1		1	1
Cécilienne (La)	1			1	2
Centre pour l'action non-violente	1			1	22
Chapallaz René	2			2	44
CICN		1		1	1
Club 44	1			1	7
Documents politiques	1			1	2
Eglise Catholique Chrétienne	1			1	11
FOBB-SIB		1		1	1
Berthoud Francis		1		1	0
Fonds Manuscrits		1		1	1
Graber Ernest-Paul		3		3	4
Hello Magali			1	1	1
Humbert Charles	1			1	20
Humbert-Droz Jules	1	6		7	39
Jacot-Guillarmod Jules		1		1	1
Jeanneret Albert	2	1		3	15
Journaux anciens	22	11		33	32
Journaux numérisés		1		1	4

Humbert-Droz Jules	4	1		5	205
Le Corbusier	4	16	1	21	63
L'Eplattenier Charles		2		2	3
Corswant M. et A.	1			1	3
Manuscrits	8	5		13	36
Musica-Théâtre	3		1	4	6
Musique d'harmonie Les Armes-	1			1	8
Pettavel Paul	1			1	2
Renaud-Vernet Philippe et Odette	1			1	1
Hirsch Pierre	1			1	1
POP	1			1	2
Ritter William		3		3	4
Service civil international	2			2	22
Seylaz Paul et Mariette	1			1	4
Société de Musique	4			4	25
Tréteaux d'Arlequin		1		1	1
UCJG		1		1	1
Union ouvrière	2			2	2
Vie sportive de La Chaux-de-Fonds	3	1		4	12
Vieux fonds	1			1	5
Volleyball La Chaux-de-Fonds	1			1	5
VWA	1			1	1
Ritter William			1	1	1
Zimmermann Jean-Paul		2		2	3
Total général	75	63	4	142	637

Fonds audiovisuels

Chercheur/euse ou institution	Sujet et but de la recherche	Fonds ou documents isolés concernés
Recherche iconographiques		
Yvonne Tissot et Marikit Taylor	Illustrations pour le livre sur l'histoire de la Salle de musique de La Chaux-de- Fonds	<i>Fonds courant, L'Express, L'Impartial, Fernand Perret, etc.</i>
Comité de la Nuit de la photographie	Exposition de photographies industrielles au Club 44 dans le cadre de la Nuit de la Photographie	Fonds Fernand Perret + documents RERO de divers fonds
François Perret	Exposition dans la maison familiale de photographies choisies de Fernand Perret	Fonds Fernand Perret
Laurent Vuille	Illustration pour un mémoire en histoire portant sur le développement du ski dans l'arc jurassien	Fonds Fernand Perret, fonds courant, documents divers dans RERO
Musée d'art et d'histoire Neuchâtel	Projet d'exposition "La Suisse et la Grande Guerre"	Henri Distisheim, SPMS, courant, Léon-Joseph-Wyss
Vincent Callet-Molin pour "Imagesdupatrimoine"	Piste aérodrome des Éplatures en construction	Fernand Perret

Jennifer Mermod pour la Ville de La Chaux-de-Fonds	Vues d'anciennes enseignes peintes sur les façades d'immeubles de la ville	Adequa (non traité)
Michel Nemitz pour l'ass. "La Ruche coopérative"	Ancien bâtiment de La Boule d'Or dans le cadre d'un film documentaire	Schönbücher, fonds courant
Lionel Jeannerat	Image pour le jeu de rôle "La Chaux-de-Fonds 1904"	Transport en commun (TC)
Christophe Mauron pour le Musée Gruérien	Autochromes pour l'exposition "Fous de couleur"	Georges Caille
Jean-Pierre Chappuis pour le Groupe E	Ancienne cimenterie Portland de St-Sulpice	courant
Centre Dürrenmatt	Portraits de Friedrich Dürrenmatt	<i>L'Express</i>
MBA La Chaux-de-Fonds	Reproduction pour le catalogue de l'exposition "Blaise Cendrars au cœur des arts"	Robert-Tissot
Dimitri Viglietti (Home la Sombaille)	Exposition au Home de la Sombaille pour exposition du 100 ^e anniversaire de sa construction	Fonds Musée d'histoire, courant

Recherches audiovisuelles

CAB Productions SA	Documentation, archives pour la préparation du film "Le Temps d'Anna"	Films horlogers
Musée d'art et d'histoire	Archives pour un montage pour l'exposition "Neuchâtel avant-après"	Films Suchard, films amateurs, etc.
Graine de belette	Publicités horlogères pour une projection à des adolescents	Fonds Tissot, Suchard. Projet réorienté vers films Contrastes et merveilles
Ville de La Chaux-de-Fonds	Documentation, films sur Le Corbusier	Documentaires RTS
Journée du patrimoine industriel Jean-Patrice Hofner	Films Dubied pour projection à l'entreprise	Collection Dubied
Jean-Philippe Macchioni	Documentation, films sur l'exploitation des tourbières dans le Jura	Films amateurs, films de Freddy Landry

Activités extérieures

L'institution participe toujours très activement à plusieurs groupes de travail dans ses secteurs d'activités, notamment, au sein du Réseau des bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes (RBNJ), des commissions de RERO, de la Communauté de travail des bibliothèques suisses de lecture publique (CLP), de Memoriav, de l'Institut suisse Jeunesse et Médias Arole, de l'Association Prévention de l'illettrisme au préscolaire (PIP), de l'Association suisse des institutions de la photographie (ASIP), de Memoriav.

Par sa direction, elle participe et collabore activement avec les différents partenaires suivants :

- L'Association du Bibliobus neuchâtelois, vice-président du bureau et du comité, Neuchâtel
- La Commission cantonale des fonds culturels archivistiques, iconographiques et audiovisuels, Neuchâtel
- La Communauté de travail des bibliothèques suisses de lecture publique (CLP), Lausanne
- La Cinémathèque suisse, Lausanne
- Le Département de l'éducation, de la culture et des sports du canton de Neuchâtel, Groupe de travail
- Patrimoine culturel immatériel (PCI), Neuchâtel
- RERO, Martigny
- La Fondation Le Corbusier, Paris
- La Haute École de Conservation-restauration Arc, Neuchâtel
- La Haute école de gestion, information documentaire, commission de formation et le comité scientifique du CAS en lecture publique, Genève
- La Société Neuchâteloise de Presse (SNP), Neuchâtel
- La Radio Télévision Suisse (RTS) dans le cadre de sa Fondation pour la sauvegarde du patrimoine (Fonsat)
- Le Club 44, La Chaux-de-Fonds
- L'Institut suisse de spéléologie et de karstologie (ISSKA), conseil de fondation, La Chaux-de-Fonds
- L'Institut suisse pour la conservation de la photographie (ISCP), conseil de fondation, Neuchâtel
- Le Musée de l'Élysée, Lausanne
- La Bibliothèque nationale suisse, Berne
- Les Archives fédérales, Berne
- BIS, Association Bibliothèque et Information Suisse, Berne
- L'Université populaire neuchâteloise, comité, section des Montagnes neuchâteloises, La Chaux-de-Fonds
- L'association des amis de la Bibliothèque de la Ville
- L'association romande des bibliothèques patrimoniales, Genève
- L'association Famille Jacot Guillarmod, Neuchâtel
- L'association pour la valorisation du patrimoine imprimé de la presse neuchâteloise
- Le, HEG/ID, Genève

La direction a participé à 164 séances de travail dont 90 à l'extérieur de la Ville de La Chaux-de-Fonds.

Comités, commissions, conseils de fondation, groupes de travail :

RERO (3), RBNJ (4), ISSKA (5), Bibliobus neuchâtelois (10), Institut suisse pour la conservation de la photographie (2), Memoriav (1), Filmographie et Bibliographie neuchâteloises (3), Club 44 (2), Haute Ecole de Gestion, ID, Genève (3), Haute Ecole Arc, Neuchâtel (1), Université populaire des Montagnes neuchâteloises (1), Groupe de travail "bibliothèques des musées" (1) ; E-Bibliomedia "bibliothèque numérique"(2), FloraNe (2), Commission cantonale des Bibliothèques (4), Groupe de pilotage "Avenir des Bibliothèques" (15), Enquête photographique neuchâteloise (6) .

Associations :

Association des amis de la Bibliothèque de la Ville (7), Association Famille Jacot Guillarmod (5), Association romande des bibliothèques patrimoniales (2), Association pour la valorisation du patrimoine de la presse régionale (2), Association suisse des institutions de la photographie (2), Association pour les Bibliothèques des Jeunes (2), Association pour l'histoire de la lecture (1).

Secteurs :

Séances de direction (5), Séances internes avec les secteurs (17), Séances diverses (gestion, animations, projets, civilistes, etc. (10), SIEN (5), Administration publique, séances des chefs de services, comptes, budget, etc. (8), Service des bâtiments et du logement (4), Personnel/OAI (6), Portail informatique (7).

Relations extérieures (projets communs) :

Bibliomedia, Lausanne (2), Bibliothèque municipale, Delémont (1), Bibliothèque nationale suisse, archives littéraires, Berne (1), Bibliothèque municipale, Genève (2), Médiathèque Valais, Sion et Martigny (1), Unithèque, Lausanne (1), Bibliothèque cantonale et universitaire, Lausanne (2), Bibliothèque cantonale du Jura, Porrentruy (1), Bibliothèque universitaire, Neuchâtel (3), Musée du Jeu, La Tour-de-Peilz (2).

Relations avec la presse

Canal Alpha, Presse régionale, RTN.

La Bibliothèque des Jeunes

Réorganisation des collections : mise en valeur de la fiction

Afin de faciliter l'accès aux romans jeunesse destinés aux enfants de 7 à 14 ans et rendre les utilisateurs et utilisatrices plus autonomes, les collections ont été renommées, leur équipement a été modifié, les anciens pictogrammes liés aux genres littéraires ont été recréés dans un style graphique uni et de nouveaux pictogrammes ont été introduits. En fin d'année, des romans numériques sont venus s'ajouter à l'offre documentaire, qui propose désormais l'accès à e-bibliomedia à ses lecteurs dès 10 ans, avec l'accord parental.

Réaménagements à la Ronde en prévision de l'introduction du "projet tablette".

En début d'année, le projet de sas d'entrée et d'aménagement interne à BJ Ronde 9 a dû être abandonné. Quant au projet d'agrandissement de Président-Wilson, il a été également écarté en cours d'année. En prévision de l'installation de tablettes numériques et de consoles de jeux vidéo, rendue possible par un don de CHF 20'000.- de la Loterie Romande à l'Association pour les BJ, le réaménagement des deux bibliothèques restait impératif. Pour que l'"expérience tablette" soit le plus profitable possible pour l'enfant, comme pour les parents, encore faut-il alimenter la tablette par du contenu adapté. C'est tout l'enjeu d'un tel projet. De plus, suivant la tendance actuelle de la "bibliothèque 3e lieu", la BJ tient à créer différents espaces, ouverts et confortables, qui peuvent être investis par ses utilisateurs et utilisatrices. A Ronde 9, le premier étage a pu être agrandi et réorganisé. Plusieurs rayonnages ont été démontés, ouvrant l'espace et le rendant plus polyvalent. Le réaménagement de Président-Wilson, sans l'agrandissement prévu, s'annonce plus complexe, mais reste nécessaire. Il est planifié suivant le modèle de Ronde 9.

Suppression de la subvention en faveur de la lecture publique

Dans le cadre du programme de redressement des finances de l'Etat et des mesures d'assainissement exigés par le Grand Conseil, les subventions à la lecture publiques en faveur de la Bibliothèque des Jeunes (CHF 25'000.-) et de son association (CHF 7'000.-) sont supprimées à partir de 2016.

Autres activités marquantes en bref :

Réseau des bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes (RBNJ)

Le Comité de direction du RBNJ suit très attentivement la situation de RERO. L'annonce de la création d'une plateforme de services réservés exclusivement aux bibliothèques universitaires renforce les craintes d'une scission entre les bibliothèques au sein de RERO. La CIIP, dans sa séance du 26.11.2015, a chargé le conseil stratégique de RERO d'assurer très soigneusement la transition de la gouvernance au profit d'un comité de pilotage jusqu'à fin 2019. Elle a réitéré sa ferme intention de pouvoir proposer une solution pragmatique et économique viable de prestations pour les bibliothèques non scientifiques. À suivre.

Association des amis de la Bibliothèque de la Ville

Le comité de l'Association des amis de la Bibliothèque de la Ville s'est réuni à 4 reprises pour étudier les projets culturels qui lui sont soumis par l'institution. Ses soutiens se sont portés sur des projets de publications, l'un en faveur de *l'Enquête photographique neuchâteloise*, l'autre en faveur du t.2 de la *Filmographie neuchâteloise*. L'association a tenu son assemblée générale le 4 mai suivie d'une visite guidée de l'exposition *Minéraux et Cristaux*. Sa sortie annuelle s'est déroulée le 24 octobre au Musée du Papier, de l'Écriture et de l'Impression à Bâle.

Le versement de nouveaux fonds d'archives

À signaler le dépôt des archives du Cercle du Sapin et de Mme Heidi Deneys, personnalité politique du Parti socialiste décédée le 21.11.2014. Les premiers documents constituant le Fonds Pierre Siegenthaler, écrivain domicilié en France et décédé en 2014, ont été déposés par sa veuve.

Activités culturelles

Encore un morceau ? Les rencontres musicales de la Bibliothèque ont accueilli :

Le 17 janvier : *Pas de mariage sans Klesmorim* par François Lilienfeld accompagné par Annabelle Frey et Julie Cottier.

Le 14 février : *Dire : le NEC fête ses 20 ans en mots, en image et en son*, avec Nathalie Dubois Laufer, Pierre-Alain Monot, Jean-Bernard Vuillème, Pablo Fernandez.

Le 21 mars : *Human Beatboxing* animée par KoQa.

Prix suisses de littérature

Le 12 mai : Noëlle Revaz, Irena Brezna.

Les Croissants littéraires

La Bibliothèque a inauguré une série de rencontres conviviales, à l'heure du café-croissants, avec des auteurs reconnus de l'Arc jurassien. Opération conjointe entre Payot Libraire et la Bibliothèque pour la promotion de la littérature et des auteurs de l'Arc jurassien.

28 mars : Benoîte Crevoisier et Claude Darbellay.

25 avril : Bernadette Richard et Jean-Bernard Vuillème.

30 mai : Dunia Mirales et Bernard Pigeon.

27 juin : Claudine Houriet et Alexandre Voisard.

Expositions

Du 16 novembre 2014 au 1^{er} mars 2015 : *Blaise Cendrars : Tout ça c'est digne d'être vécu.*

Du 26 mars au 30 novembre : *Minéraux et Cristaux*, accompagnée de trois conférences, *La minéralogie, simplement*, les 20 mai et 9 juin, *5500 minéraux, ou presque, sur grand écran*, le 22 septembre, ainsi que deux visites guidées les 9 mai et 17 juin.

Du 30 octobre 2015 au 30 avril 2016 : *Salle de Musique. De la scène au studio, moments choisis.* Exposition de photographies à l'Espace Musique.

Du 7 novembre au 31 janvier 2016 : *Enquête photographique neuchâteloise*, Musée des beaux-arts, Le Locle.

Autres animations

14 mars : *Ludesco à la Biblio.* A l'occasion de la 6^e édition du Festival de jeux et d'expériences ludiques.

18 avril : *Le Français au cœur de la Ville.* Se familiariser au fonctionnement de la Bibliothèque par l'Association Médiane.

A la Bibliothèque des Jeunes

Les accueils *Des bébés à la biblio!* ont eu lieu chaque mois dans les deux BJ, sauf en juillet et août, toujours grâce au soutien de l'Association des Amis de la BV. Inscrite dans le projet national *Né pour lire*, cette animation pour les bébés et leurs familles œuvre pour une mise en contact précoce des enfants avec les livres. 2015 n'a pas vu la même affluence record que 2014, avec un total de 619 personnes accueillies, dont 341 enfants (757 en 2014, dont 417 enfants). L'animation a visiblement été victime de son succès. La forte fréquentation a donné l'impression de locaux exigus et bruyants, à la Ronde tout particulièrement, ce qui a découragé certaines familles qui ont renoncé à venir aux accueils suivants. La participation du public reste néanmoins importante et largement satisfaisante.

Il y a eu 20 accueils *Des bébés à la biblio!* pour les crèches organisés en alternance dans les deux bibliothèques. Au total, 33 groupes de crèches (302 enfants) ont bénéficié de façon privilégiée des livres et de l'espace des deux BJ.

Publications :

Par la direction

- *Ligne de fond/Grund Linie.* Photographies de Yann Mingard. Avec des textes de Thierry Béguin, François Hainard, Nathalie Herschdorfer, Jacques-André Humair, Zürich, Scheidegger et Spiess, 144 p. ill.
- Jacques-André Humair *Les bibliothèques à l'heure de l'intercommunalité.* Dans L'Impartial du 15.12.2015.

Par le département audiovisuel

- Joseph, Aude, «Le patrimoine filmique neuchâtelois au miroir du sport : des ballons, des moteurs et quelques surprises», *Revue Historique Neuchâteloise*, 2015, no 2-3, pp.173-194.

Commission

La Commission de la Bibliothèque s'est réunie à 2 reprises, le 23 mars et le 8 septembre. Elle a accepté les comptes et le rapport d'activité 2014 ainsi que le budget 2016.

Personnel et statistiques

	Nombre de personnes	Nombre de postes
Effectif au 31 décembre 2015		
<u>Bibliothèque de la Ville</u>		
Direction	1	1.00
Personnel régulier	31	20.65
<i>Total</i>	32	21.65
Stagiaires, apprenti-e-s	4	
<i>Total BV</i>	36	21.65
<u>Bibliothèque des Musées (1 personne)</u>		0.50
<i>Total</i>	36	22.15
Personnel temporaire (civiliste, ISP, autres)	2	
<u>Bibliothèque des Jeunes</u>		
Personnel régulier	13	7.05
Stagiaires, apprenti-e-s	1	
<i>Total</i>	14	7.05
<u>Centres de documentation (2 personnes)</u>		0.50
<i>Total</i>	14	7.55
Personnel temporaire (ISP)	1	

Bibliothèque de la Ville	2015	2014	2013	2012	2011
<u>Documents délivrés</u>					
Lecture publique et salle de lecture	201'865	210'719	203'539	208'756	193'409
Discothèque	46'796	56'606	56'349	51'527	41'424
Recherches (DAV+Fonds spéciaux)	336	300	318	315	328
Documents d'archives consultés (DAV+Fonds spéciaux)	8'213	18'334	6'567	3'933	2'431
Scans effectués depuis le lecteur de microfilms	65	83	218	382	1'013
<i>Total BV</i>	257'275	286'042	266'991	264'913	238'605
Fréquentation	86'420	89'287	88'048	90'888	89'384
Jours d'ouverture	281	280	280	282	282
Moyenne de fréquentation (personne/jour)	308	319	312	322	317
Nouveaux lecteurs inscrits	659	643	641	959	851
Nombre de lecteurs inscrits	13'700	12'620	11'754	11'838	15'898
Nombre de lecteurs ayant eu une activité durant l'année	6'344	6'515	6'555	6'763	6'925
Bibliothèque des Jeunes	2015	2014	2013	2012	2011
<u>Documents délivrés</u>					
Lecture publique	126'132	133'175	123'568	121'099	110'181
Centres de documentation	4'674	4'000	4'682	5'843	6'371
<i>Total BJ</i>	130'806	137'175	129'939	126'942	116'552
Nouveaux lecteurs inscrits	654	694	609		
Nombre de lecteurs inscrits	6'845	6'804	6'611		
Nombre de lecteurs ayant eu une activité durant l'année	4'899	5'076	5'008		
Total BV + BJ	388'081	423'217	396'930	391'855	355'157

Portail informatique	2015	2014	2013	2012	2011
Bibliothèque de la Ville					
Visites	39'374	48'033	47'375	41'614	37'089
Pages vues	86'048	107'691	109'839	102'684	101'413
Bibliothèques des Jeunes					
Visites	3'668	4'681	4'436	3'938	3'323
Pages vues	9'215	11'496	12'106	12'472	9'024

Avec 388'081 documents empruntés et consultés, les statistiques 2015 comptabilisent une diminution de 8.3% par rapport à 2014. La fréquentation de la Bibliothèque de la Ville enregistre une légère diminution de 3.2%. Quant à la Bibliothèque des Jeunes, elle comptabilise également une diminution de 5.3% de ses prêts, alors que ceux des centres de documentation des collèges ont augmenté de 16.8%. L'utilisation des ressources électroniques du portail informatique, qui fait l'objet d'un comptage en termes de visites et de pages consultées, est en très nette baisse. Cette situation est due à sa phase migratrice mais également à un problème technique sur le serveur à l'Etat de Neuchâtel qui n'a pas pu fournir les statistiques complètes.

COMITÉ DE DIRECTION DES MUSÉES

Présidé par le Chef du dicastère et composé des membres des directions des quatre musées de la Ville et de l'administrateur du dicastère, cet organe de direction se réunit mensuellement. En cas de besoin et selon les thèmes abordés, le Comité de direction (CoDir) associe à ses travaux d'autres personnes ressources (délégué aux affaires culturelles, conservatrice du Musée paysan et artisanal, services transversaux, ...).

En 2015, le CoDir s'est réuni à onze reprises, essentiellement pour régler des points d'organisation et de collaboration. Par ailleurs, différents projets d'importance ont dû être abandonnés faute de moyens à disposition.

SERVICES GÉNÉRAUX DES MUSÉES

La Régie des Musées, équipe transversale de régie-conciergerie, est directement subordonnée à l'administrateur du dicastère. Elle est composée de huit personnes (pour 4.6 EPT), épaulée par quelques vacataires, et intervient quotidiennement dans les quatre musées de la Ville et, de manière plus ponctuelle, apporte son savoir-faire au Zoo ou au Musée Paysan et Artisanal.

En charge de l'entretien des musées, de la conciergerie à la maintenance technique, la Régie travaille en parfaite collaboration avec le service Architecture et Bâtiments (SAB).

La Régie est aussi responsable de la sécurité et de la sûreté des institutions et de leurs dépendances. Dans ce cadre et suite aux deux attaques au Musée international d'horlogerie (voir le rapport de cette institution pour plus de détails), l'équipe a géré les remises en état et a encore accéléré le renforcement et la mise à jour des installations de sécurité. De la même manière, les procédures de sûreté ont également été renforcées. Enfin, pour conclure sur ce point, il faut noter que, malgré l'importance des moyens déployés lors du cambriolage de mai et de la tentative de cambriolage de novembre, les directives et les dispositifs en place ont démontré que le concept global de sécurité fonctionnait à satisfaction.

En dehors de ces attributions quotidiennes et en dépit des coupes budgétaires dans tous les services, plusieurs projets importants ont largement occupé la Régie et son responsable.

Parmi ceux-ci, il faut citer la finalisation de l'installation de la Bibliothèque des musées (mise en fonction prévue en février 2016) ou l'élimination des problèmes climatiques détectés dans l'abri de Protection des Biens Culturels. De plus, le responsable de la Régie a été impliqué, en collaboration avec le SAB, dans la gestion des travaux d'urgence réalisés au Musée des beaux-arts (enveloppe ramenée à 1.57 millions contre 3.90 millions votés par le Conseil général). De plus, l'équipe a largement été engagée dans les deux sinistres ayant affecté le "Dépôt 1", commun aux institutions muséales (voir rapport du Musée d'histoire pour plus de détails).

Enfin, à la demande de différents services, la régie des musées a, par exemple, été impliquée dans la réalisation de la future muséographie de l'appartement Art nouveau de Doubs 32 ou a participé à la mise en place de la fête annuelle du personnel.

COLLECTION D'ARTS INDUSTRIELS ET FONDS ANCIENS (CAI)

ÉCOLE D'ARTS APPLIQUÉS (EAA CIFOM)

Locaux et conservation

Des mesures régulières ayant démontré des variations importantes d'hygrométrie, notamment durant les mois d'été, un déshumidificateur a été acheté et fonctionne à satisfaction.

Acquisitions

La section Couture et N'mod a transféré dans la CAI des costumes et des robes datant de 1913, pour les plus anciennes, à 1960. Certaines ont été confectionnées à l'EAA, notamment pour être exposées à l'Exposition nationale à Berne en 1914, d'autres sont des dons de particuliers ou de sociétés. L'Etat de ces vêtements, bien que dans l'ensemble satisfaisant, a néanmoins nécessité l'achat de boîtes spécialisées pour la conservation des textiles.

Inventaire

L'inventaire de la collection se poursuit sur MuseumPlus, logiciel commun aux musées de la Ville de La Chaux-de-Fonds : 500 notices sont désormais complétées sur un total de 869.

Le professeur Hans Bjarne Thomsen et ses étudiants, de la section d'art asiatique de l'Institut d'histoire de l'art de l'Université de Zürich ont entrepris la description scientifique des objets japonais de la Collection.

Visites

En mars, faisant suite aux efforts de mise en valeur de la CAI dans le cadre de l'enseignement de l'EAA, toutes les classes de 2^e année ont bénéficié d'une visite conduite par la responsable de la CAI et ont reçu une information ciblée et complète sur son histoire, son contenu, sur les conditions de conservation et d'utilisation dans le cadre de leurs études.

Recherches

La responsable a été régulièrement sollicitée pour des recherches sur le contenu de la CAI, des Fonds anciens et des Archives de l'EAA.

Prêts et exposition

Les objets de la CAI liés à l'enseignement de la bijouterie à l'EAA ont été montrés lors d'une exposition initiée par la responsable, en collaboration avec le secteur bijouterie et le secteur polydesigner3D "Un bijou d'expo ! : L'enseignement de la bijouterie à l'École d'arts appliqués de 1900 à nos jours" qui a débuté aux journées portes-ouvertes de l'EAA et s'est poursuivie jusqu'au 17 décembre.

MUSÉE INTERNATIONAL D'HORLOGERIE

Musée

En 2015, le Musée international d'horlogerie (MIH) a été impacté par la crise financière que traverse la Ville de La Chaux-de-Fonds. Le budget permettant le bon fonctionnement du musée a été drastiquement réduit, celui consacré aux nouvelles acquisitions ramené à zéro. Faute d'investissements, la problématique de l'étanchéité du bâtiment reste entière. Des mesures temporaires de protection des œuvres ont été déployées dans les endroits critiques.

L'année a aussi été marquée par un cambriolage dans la nuit du 20 mai et par une tentative avortée de cambriolage le 4 novembre. Si l'on peut se réjouir de la disparition d'aucun objet de la collection, ce type d'événement – que n'avait jamais connu le MIH jusqu'ici – a nécessairement induit une révision de certains dispositifs de sécurité. Il n'en demeure pas moins que l'outillage et la violence avec lesquels les malfaiteurs se sont attaqués au musée, tout comme le caractère répété de ces attaques, à l'encontre du MIH comme d'autres musées similaires de l'arc jurassien, engendrent la préoccupation de l'ensemble des employés.

Malgré ces événements difficiles, le programme 2015 du MIH a pu être mené à bien. Trois expositions temporaires ont été réalisées. La première, consacrée aux nouvelles acquisitions, a permis de mettre en lumière l'enrichissement de la collection et de souligner une nouvelle fois l'importance des dons dans ce développement. La seconde traitait la question de l'implication de notre pays dans l'industrie horlogère française lors du conflit social qui a touché l'entreprise bisontine Lip. La troisième exposition était consacrée au trentième anniversaire de l'Académie horlogère des créateurs indépendants (AHC). Avec près de 30'000 visiteurs, la fréquentation de 2015 est inférieure à 2014 (année du 40^e anniversaire du bâtiment du MIH) mais comparable à 2013.

Personnel

Le MIH a vu l'arrivée d'une nouvelle conservatrice adjointe au 1^{er} janvier 2015, Rossella Baldi, précédant de quelques mois le départ de la directrice adjointe Nicole Bosshart. La restauratrice a repris son activité à 80% au lieu de 100% dès le 1^{er} avril suite à son congé maternité. Le poste de bibliothécaire, dont la titulaire a donné sa démission, n'a pas été repourvu. Les mandats de la collaboratrice scientifique et de l'assistant en information documentaire dédiés à la préparation du déménagement de la bibliothèque du MIH ont pris fin au 31 décembre. En conséquence, le Centre d'études n'est aujourd'hui plus en mesure de traiter les ouvrages de sa bibliothèque spécialisée. Deux nouveaux stagiaires documentalistes au bénéfice d'une bourse de l'Etat de Neuchâtel sont entrés en fonction en remplacement de la précédente stagiaire parvenue au terme de sa formation universitaire. L'équipe d'accueil a vu le remplacement d'une hôtesse et un nouveau stagiaire MPC a initié sa formation au secrétariat courant août. Finalement, notre collaboration avec l'Université de Neuchâtel a pris un nouveau visage grâce à la nomination au poste de directeur de recherches de Gianenrico Bernasconi.

Collections

Le MIH a pu poursuivre l'enrichissement de ses collections grâce à la générosité des amis MIH. Les objets suivants ont pu être acquis :

- 1 ébauche de mouvement à tourbillon
- 1 montre-bracelet Rolex Oyster
- 3 montres-bracelets Lip de fabrication actuelle
- 1 montre à quartz Beta 21
- 1 montre de bureau de type portefeuille
- 1 montre-bracelet de marque Tavannes
- 1 montre de poche signée Jaquet-Droz
- 1 horloge allemande à quantième perpétuel signée Jean-Baptiste Johann à Mayence

Ces achats représentent une dépense de CHF 64'581.65 pris directement sur le compte de la Fondation Maurice Favre.

Les collections se sont par ailleurs enrichies grâce à de nombreux dons, notamment des pièces suivantes :

- 1 montre-bracelet Haldimann à tourbillon central
- 1 horloge astronomique à 18 cadrans signée Delvart, exécutée en 1849
- 1 montre de carrosse avec réveil, quantième, sonnerie au passage et répétition des quarts
- 1 chronomètre d'observatoire, avec indication du temps civil et du temps sidéral
- 18 modèles d'échappement pour pendules
- 21 montres-bracelets Giallo
- 1 automate "Turc buvant du café sur un tapis volant" réalisé à l'occasion du centenaire de l'entreprise La Semeuse
- 1 montre de poche à boîtier décoré
- 1 montre de poche Seeland Watch
- 1 horloge murale à heures universelles Derby

La valeur financière de la totalité des dons de pièces de l'année écoulée est estimée à CHF 562'200.-.

Grâce au travail fourni par des stagiaires civilistes et au soutien de la Fondation Maurice Favre, l'entrée des données relatives aux objets et fonds spéciaux des collections du musée s'est poursuivie durant l'année dans le logiciel spécialisé Museum Plus. A la fin de l'année, plus de 19'700 fiches sont enregistrées dans le système.

Exposition permanente

Les problèmes liés à l'étanchéité dans les espaces du musée obligent les surveillants et les conservateurs à être vigilants et à contrôler les éventuelles infiltrations d'eau provenant du plafond, qui peuvent endommager les objets et gêner les visiteurs. Une solution temporaire a été étudiée et mise en place selon les besoins par le technicien de musée ; il s'agit de bacs de rétention en acier fixés au plafond à l'endroit de la fuite d'eau.

Le programme *Musée en mutation* s'est poursuivi durant l'année, les espaces thématiques de l'Espace second du musée sont pratiquement terminés. La partie du Fil rouge, constituée des vitrines latérales chronologiques entourant les salles d'exposition, sera achevée en 2016, mettant ainsi un terme au réaménagement du musée entrepris depuis 2005.

Expositions temporaires

- *Nouvelles Acquisitions*, du 26 mars 2015 au 28 février 2016.
Les objets et documents récemment entrés dans les collections du musée sont traditionnellement présentés au public durant une année, dans les trois vitrines placées sur la rampe qui conduit à l'étage de l'administration.
- *Lip 1973. Et la Suisse ?*, du 1^{er} avril au 6 septembre 2015.
Présentée dans l'espace des Pas Perdus du musée, l'exposition proposait au public de découvrir les événements entourant la firme française Lip en 1973 et l'influence de la Suisse sur ce mouvement. Elle faisait écho à la sortie de la bande dessinée "Lip, des héros ordinaires" et à la master class "La BD à l'Université ?!" proposée par l'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel. Adoptant par sa muséographie comme par son contenu une approche globale, traitant des aspects techniques, industriels, commerciaux, financiers et sociaux dans une perspective résolument transfrontalière, l'exposition s'est penchée tant sur l'impact des manufactures horlogères suisses sur le secteur horloger en France voisine que sur le retentissement des soubresauts provoqués par l'affaire Lip dans notre pays.
- *Artisans du Temps, 30 ans de l'Académie horlogère des créateurs indépendants*, du 6 juin au 29 septembre 2015.
A l'occasion des 30 ans de l'Académie des horlogers créateurs indépendants (AHCI), le MIH a présenté l'histoire de sa création et son développement jusqu'à aujourd'hui au travers de pièces majeures réalisées par ses membres.
- *Travaux de diplômés des Designers d'objets horlogers de l'École d'art*. Plusieurs projets ont été présentés au public du 17 au 24 novembre sur la passerelle à l'entrée du musée.

Expositions à l'extérieur et prêts d'objets

Le MIH a collaboré aux expositions suivantes par des prêts de pièces :

- *Imagine Japan*, Musée d'ethnographie, Neuchâtel, du 20 juin 2014 au 19 avril 2015.
Prêt d'une horloge japonaise.
- *Die Älteste Taschenuhr der Welt*, Germanisches National Museum Nürnberg, du 4 décembre 2014 au 12 avril 2015. Prêt de deux horloges de style Renaissance.
- Notre collaboration avec la Fondation de la Haute Horlogerie de Genève s'est poursuivie durant l'année ; l'exposition *La Conquista del Tempo* a été présentée à Milan dans le cadre de la Veneranda Biblioteca Ambrosiana du 14 avril au 14 juin 2015, pour laquelle nous avons mis à disposition une vingtaine de montres de diverses époques et deux horloges.
- *François Perregaux, pionnier de l'horlogerie suisse au Japon*, du 19 au 24 décembre 2015 au Creative City Center de Yokohama. Exposition itinérante. Prêt de deux horloges japonaises anciennes.
- *L'Eloge de l'heure*, MUDAC, Lausanne, du 27 mai au 27 septembre 2015. Prêt de dix-sept montres et divers matériel décoratif.
- *Pourquoi je t'aime ? Ou les 5 temps de l'industrie horlogère*, Musée d'horlogerie du Locle, du 5 mai au 31 octobre 2015. Prêt de six montres et horloges. Malheureusement, lors d'un cambriolage survenu le 27 juillet au musée du Locle, trois des montres prêtées par le MIH ont été dérobées.

Animations

- Samedi 14 février : participation à la 4^e Nuit de la photo.
- Jeudi 26 mars : présentation de l'exposition *Nouvelles Acquisitions*, précédée de l'assemblée générale de l'association des amisMIH.
- Mardi 31 mars : vernissage de l'exposition *Lip 1973. Et la Suisse?* suivi d'une table ronde avec notamment les artistes de BD Damien Vidal et Laurent Galandon.
- Du 3 au 10 mai : participation au festival Les Amplitudes avec l'inauguration et la présentation de l'œuvre "Passage" de Pierre Jodlowski dans la salle Erni.
- Samedi 16 mai : Nuit des musées sur le thème "Le temps s'écoule, la mécanique s'écoute". 270 visiteurs ont été conviés à découvrir la collection de manière auditive par l'intermédiaire de la classe de flûte de Myriam Ramseyer entrant en résonnance avec les tic-tacs, jeux de flûtes, oiseaux chanteurs et autres réveils.

- Dimanche 17 mai : Journée internationale des Musées sur le thème des traditions vivantes. Des présentations de l'atelier de restauration du MIH et une table ronde sur l'évolution du métier d'horloger ont attiré 230 visiteurs.
- Samedi 6 juin : vernissage de l'exposition Artisans du Temps. A l'occasion des 30 ans de l'Académie horlogère des créateurs indépendants, une vingtaine d'artisans a présenté des pièces emblématiques de la production horlogère actuelle. Plusieurs artisans ont ensuite été présents certains week-ends pour rencontrer le public.
- Les 17, 24 et 30 juin : Circonférences du Temps, trois conférences organisées par les AmisMIH et totalisant 174 auditeurs.
- Samedi 29 août : A pas contés. Près de 80 participants provenant des sociétés d'amis des musées d'horlogerie de la région se sont rencontrés au Locle pour une balade ponctuée de contes.
- Jeudi 17 septembre : remise du 21^e Prix Gaïa. Trois nouveaux lauréats ont été récompensés: Mme Anita Porchet, lauréate dans la catégorie Artisanat-Création, M. Jonathan Betts, lauréat dans la catégorie Histoire-Recherches, et M. Giulio Papi, lauréat dans la catégorie Esprit d'entreprise.
- Dimanche 1^{er} novembre : 39^e Bourse horlogère suisse. Toutes les tables mises en location ont trouvé preneur. La fréquentation a dépassé les 800 visiteurs.
- Jeudi 26 novembre : St-Eloi. Les musées d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Villers-le-Lac, Morteau et Besançon se sont réunis au MIH. Plus de cent participants ont suivi les exposés autour de l'histoire et des objets de l'Observatoire de Neuchâtel.
- Sur le coup de midi !: Chaque premier mercredi du mois des courtes visites de 30 minutes portant sur différents objets de la collection ont eu lieu à midi.

Relations avec les médias

138 représentants des médias ont visité le musée, souvent en collaboration avec Tourisme neuchâtelois. Comme chaque année, plusieurs radios et télévisions régionales, suisses et internationales sont venues tourner reportages et scènes diverses au MIH, confirmant sa place incontournable et son attrait dans l'évocation ou le traitement de sujets horlogers. Outre la RTS, on peut citer en particulier des télévisions d'Italie, de Hong Kong, Corée du Sud, Japon, ainsi qu'une télévision bavaroise qui a effectué un reportage complet sur le musée.

Les divers événements et manifestations organisés durant l'année, spécialement le prix Gaïa, selon les lauréats choisis, bénéficient d'une large couverture médiatique dans les médias et magazines nationaux et internationaux. Cette année, la remise du Prix à un historien anglais a suscité plusieurs reportages de journaux britanniques. Soulignons enfin l'importante visibilité médiatique (presse écrite, radio, télévision) que nous avons pu avoir en Franche-Comté de par l'exposition consacrée à l'entreprise Lip.

Fréquentation

Après une année 2014 – celle de la célébration des 40 ans du bâtiment du MIH – marquée par une hausse de la fréquentation, 2015 se situe dans la moyenne de 2011 et 2013, avec 29'856 visiteurs. On peut néanmoins le regretter compte tenu de la riche programmation en termes d'expositions temporaires. Cependant, la météo extrêmement clémente durant tout l'été et l'automne, la baisse de l'attractivité de la Suisse pour les touristes européens et les coupes budgétaires auxquelles il a fallu consentir notamment sur le plan de la publicité ne sont probablement pas étrangers à ce constat.

La part des visiteurs payants est proportionnellement plus élevée qu'en 2014 (64% contre 59%). 197 groupes ont visité le musée, ainsi que 76 classes, dont 23 de la ville et 53 provenant de l'extérieur. 359 visites guidées, de groupes ou scolaires ont en outre été conduites en 2015. Le total des entrées représente la somme de CHF 258'417.42.-. Les ventes d'articles à la boutique du musée ont rapporté CHF 126'461.90.- (hors TVA).

Le montant des locations de salles à des tiers totalise la somme de CHF 27'906.- (hors TVA). L'utilisation des salles par différents services de la Ville et les gratuités accordées par le Conseil communal représentent un montant non facturé de CHF 12'000.00.

Centre d'études interdisciplinaires du temps (CET)

Bibliothèque et documentation

Le CET répond aux très nombreuses demandes concernant l'horlogerie qui lui sont adressées depuis la Suisse et l'étranger. Parmi ses principaux usagers, il compte des chercheurs, étudiants, amateurs, journalistes, marques horlogères et institutions culturelles. Le CET guide ce public et encadre ses recherches documentaires. Dans plusieurs cas, il accueille les usagers sur place : au total, quarante usagers ont été accueillis en 2015, provenant principalement du CIFOM (Locle) et du monde universitaire. Ce chiffre reste stable par rapport aux années précédentes (44 usagers en 2013 et 43 en 2014). 222 demandes ont été traitées par courriel ; elles nous sont parvenues principalement de Suisse, mais aussi de France, d'Angleterre, d'Allemagne et d'Espagne. Le CET a également été sollicité depuis le Japon, l'Inde, le Brésil, l'Australie et l'Alaska.

Le Centre d'études a également contribué par ses recherches aux deux expositions de l'année 2015.

Les travaux à la Loge maçonnique pour la Bibliothèque des Musées se sont poursuivis tout au long de l'année. Les locaux prévus pour le dépôt des livres ont fait l'objet de travaux d'aménagement qui ont permis la pose des compactus ; la salle de lecture a également été repeinte, entre autres réalisations. En prévision du déménagement des collections, l'évaluation finale de l'état des locaux a été confiée à un expert en conservation préventive.

Concernant la bibliothèque proprement dite, le travail de catalogage des livres dans le catalogue RERO a été continué ; si cela a permis d'intégrer au RERO les collections VHS et DVD, les catalogues de vente et les périodiques restent à traiter. Le travail de réorganisation et d'inventorisation sur Museum Plus de la docuthèque, qui comprend plus de 6'000 documents divers, a aussi été entamé.

L'accroissement de la bibliothèque s'est poursuivi par l'achat de documents ainsi que par le don de divers ouvrages spécifiques à l'horlogerie et à la mesure du temps. Plus précisément, la bibliothèque a été enrichie par l'achat d'une considérable série d'ouvrages concernant l'histoire de l'astronomie et l'histoire des observatoires astronomiques. À présent, le CET possède donc la plus complète collection de publications sur le sujet de Suisse. Les dossiers de presse et autres documents émis par les entreprises horlogères, qui constituent une source de renseignements utiles aux chercheurs et aux utilisateurs de la bibliothèque, ont été récoltés comme les années précédentes lors des salons et foires horlogères.

Archives

Le CET conserve une considérable quantité de fonds d'archives, dont le traitement est assuré par du financement externe. En 2015, deux importants fonds d'archives ont été inventoriés et conditionnés, pour un total de 11 ml de documents : il s'agit du Fond Ludwig Oechslin, qui a fait don au MIH de ses archives personnelles en 2014 (9,6 ml) et des archives de l'Académie horlogère des créateurs indépendants, dont les documents ont servi à la réalisation de l'exposition consacrée à l'institution (1,3 ml). S'ajoute à cela le traitement d'une série de manuscrits anciens (XVII^e-XIX^e siècles), comportant diverses lettres d'horlogers célèbres (Lépine, Breguet, Janvier, etc.). Enfin, depuis le mois de novembre le Fonds Humbert & Mairet - véritable fleuron patrimonial du CET réunissant plus de 3 ml de correspondance de nature commerciale de la fin du XVIII^e siècle - est en train d'être reconditionné dans le but d'être mis à disposition de chercheurs et étudiants.

Le fonds photographiques Election Watch a également été scanné et mis à disposition du public sur le site www.notrehistoire.ch avec une série de photos du Fonds Portescap.

Recherche

Le CET a collaboré à l'élaboration du projet de recherche de la Prof. Nathalie Tissot (Université de Neuchâtel) *Propriété intellectuelle et innovation : les stratégies des entreprises horlogères de l'arc jurassien de 1930 à nos jours*. Le projet a fait l'objet d'un dépôt au Fonds National suisse pour la recherche scientifique au mois d'avril 2015.

Publications

Un nouvel ouvrage, publié en collaboration avec les éditions Athena Verlag à Oberhausen, est venu élargir les Editions l'Homme et le Temps :

- Michael Markovits, *Die Uhr des Königs Ezechias. Beiträge zur Geschichte der antiken, byzantinischen, islamischen und abendländischen Technik* (2 vols.)

D'autre part, la traduction en français de l'ouvrage de Stefanie Mahrer, *Handwerk der Moderne: Jüdische Uhrmacher und Uhrenunternehmer im Neuenburg Jura 1800-1914* s'est poursuivie ; sa sortie est prévue en 2016.

Centre de restauration d'horlogerie ancienne (CRH)

Durant le congé maternité de la restauratrice, un technicien en restauration récemment diplômé a été engagé pour une période de 3 mois afin de compléter l'équipe du centre. Plusieurs stagiaires provenant de diverses écoles et institutions ont également contribué aux activités du CRH :

- Deux civilistes en relation avec l'inventaire des pièces de collection.
- Un étudiant de l'Ecole technique du Locle a effectué un stage de 3 mois et travaillé sur divers objets de la collection.
- Une étudiante de la He-Arc en conservation a effectué son travail de bachelor sur l'étude et le conditionnement des montres électriques et électroniques de la collection.
- Un étudiant en 2^e année de bachelor a exécuté son stage d'été et travaillé sur une horloge électromécanique appartenant aux collections de l'Observatoire de Neuchâtel en dépôt au MIH.
- Un technicien en restauration/complication a été engagé dès le 1^{er} octobre pour un stage de six mois.

En plus des travaux pratiques de restauration, les artisans du CRH s'occupent également des photographies des pièces de la collection, ainsi que de l'entretien des horloges de clocher mécaniques de la ville. Ils ont également contribué aux groupes de travail du musée, préparé du matériel pour les ateliers destinés aux enfants, procédé à des changements de piles et à l'entretien des montres de la boutique. A deux reprises, ils ont présenté les activités de restauration à des groupes de visiteurs.

Les travaux et prestations réalisés en 2015 par le centre de restauration (entretien des horloges, restaurations pour une clientèle extérieure, formation ET-Cifom) ont été facturés pour un montant de CHF 54'722.37.

Restauration, entretien, conservation de la collection

Les artisans du CRH ont notamment assuré :

- L'entretien et le remontage hebdomadaire des pièces fonctionnelles présentées dans l'exposition permanente.
- L'entretien des horloges installées dans les services communaux.
- L'entretien et la mise à l'heure des horloges de clocher de la ville. A celles-ci s'est ajoutée l'horloge Esphor de la tour Espacité, la personne s'en occupant précédemment ayant remis son mandat.

Ils ont exécuté la conservation/restauration des pièces suivantes présentées dans l'exposition permanente ou ayant fait l'objet de demandes de prêt à d'autres institutions :

- Pistolet lance parfum à musique (IV-313)
- Machine à tailler les fusées (VI-58)
- Montre de poche Patek Philippe (I-2215)
- Correction et mise à l'heure de l'horloge Vachey (IV-734)
- Horloge Landeck (IV-779) étude et photographies
- Pendule géographique à cercle tournant (IV-929)
- Montre de poche à répétition à quart (I-470)
- Montre de poche à 370 jours (I-171)
- Horloge japonaise (IV-110)
- Régulateur à baromètre de John Ellicot (IV-628), restauration complète
- Montre oignon signée Isaac Gribelin (I-30), restauration complète
- Chronomètre de marine Breguet & Fils (IV-136), refait l'axe du balancier

Travaux de restauration pour l'extérieur

Le CRH a effectué des travaux de restauration pour des tiers selon le détail ci-dessous :

- Régulateur de Breguet avec équation du temps, restauration complète
- 2 montres de poche à boîtier décoré "La Semeuse"
- Montre de poche à grande complication
- Pendule neuchâteloise Louis XVI
- Pendule de cheminée en marbre blanc
- Cartel Louis XV en bronze doré

Organes liés au MIH

Commission

La commission du MIH se compose des membres suivants :

Jean-René Bannwart, président ; Jean-Pierre Veya, directeur des affaires culturelles, Xavier Huther, administrateur du dicastère DCSJ ; ainsi que Mmes et MM. Marie-Laurence Heinkel (secrétaire), Simona Pekarek Doepler, Nathalie Tissot, Janine Vuilleumier, Jean-Jacques Haldimann, Paul-André Hartmann, Xavier Perrenoud, Mario Sessa (vice-président), Antoine Simonin, Roman Winiger.

M. Fabrice Eschmann est entré dans la commission en 2015 en remplacement de M. François Matile.

Assistent également à la commission avec voix consultative :

Régis Huguenin	conservateur du MIH
Nicole Bosshart	directrice adjointe, remplacée par Rossella Baldi en avril 2015
Jean-Michel Piguet	conservateur adjoint
Jacques Favre	président de la Fondation Maurice Favre
Claude Laesser	représentant des amisMIH

Deux représentants du personnel.

La commission s'est réunie à 4 reprises, les 27 janvier, 18 mai, 1^{er} septembre et 24 novembre. La collaboration entre les commissions des deux musées d'horlogerie du Locle (MHL) et de La Chaux-de-Fonds s'est poursuivie. M. Antoine Simonin a assisté aux séances de la commission du MHL et M. Pascal Landwerlin (suppléante Mme Dora Huguenin) a assisté avec voix consultative à la commission du MIH.

Conseil scientifique

Dans le courant de l'année 2015, le Conseil scientifique a été marqué par plusieurs changements au sein de son effectif. Fortement sollicité par d'autres activités, Philippe Geslin a exprimé le désir de cesser son activité au sein du Conseil ; il a été remplacé par Mme Laurence Reibel, conservatrice du Musée du Temps à Besançon. Suite à son départ à la retraite, Nicole Bosshart a également quitté le Conseil ; sa place a été reprise par Rossella Baldi. Enfin, le nouveau directeur de recherche Gianenrico Bernasconi a été accueilli au sein du Conseil au mois de septembre. Le conseil se compose donc des membres suivants : Mme N. Sougy, présidente ; Mmes R. Baldi, E. Herz, N. Tissot, L. Reibel ; MM. J.-Ph. Arm, J.-R. Bannwart, R. Huguenin, Ph. Mairot, J.-M. Piguet, E. Saluz, T. Schenkel et P. Thomann. La stagiaire documentaliste a assisté aux séances et a assumé les procès-verbaux.

Le Conseil s'est réuni à deux reprises durant l'année et a poursuivi ses réflexions, en soutenant et appuyant la direction du musée dans ses tâches scientifiques.

Fondation Maurice Favre

Le Conseil de la Fondation Maurice Favre (FMF) n'a pas connu de modification en 2015. Il est constitué de huit membres de droit (deux émanent du Bureau de contrôle des ouvrages en métaux précieux, deux de l'APIAH, deux de la Ville de La Chaux-de-Fonds et deux du Musée international d'horlogerie) ainsi que de membres élus. La fondation dispose de statuts déposés au Registre du commerce.

Membres : M. Jacques Favre, président, Mme Marie-Thérèse Kohler Fiorellino, vice-présidente, M. Jean-René Bannwart, secrétaire, Mmes et MM. Lise Berthet, Nicole Bosshart, René Barbezat, Michel Ditisheim, Jérôme Favre, Pierre Gygax, Régis Huguenin, François Jeanneret, Jacques Jolidon, Claude Laesser, Marcel Perret, Jean-Pierre Veya.

Le Conseil de Fondation s'est réuni le 1^{er} juin. Il a examiné et approuvé les comptes de l'année 2014. Au 31 décembre 2015, sous réserve du bouclage définitif encore à venir, les fonds gérés et mis à la disposition du Musée international d'horlogerie, se montent à près de 525'000.-.

Association des amisMIH

L'association permet, grâce à son action, l'achat de pièces de collection et la réalisation de projets de mise en valeur du Musée international d'horlogerie.

Le comité n'a pas connu de modification en 2015. Il est composé de Mme Lise Berthet, présidente, M. Michel Ditisheim, vice-président, Mmes et MM. F. Beltrami, I. Brossard, H. Pasquier, L. Pierbattisti, L. Bodenmann, J.-L. Renk, C. Laesser, J.-M. Piguët, F. Kyburz, P.-A. Vuille. M. J.-R. Bannwart, président de la Commission du Musée, et M. Régis Huguenin, conservateur, sont invités à participer aux séances du comité.

Les diverses activités proposées par l'association rencontrent toujours beaucoup de succès, mentionnons principalement:

- À Pas Contés : la traditionnelle sortie des amis du Musée d'horlogerie du Locle, du Musée de la Montre de Villers-le-Lac et du MIH.
- Visites guidées gratuites : l'association des amisMIH propose tout au long de l'année des visites guidées du MIH tous les premiers dimanches du mois à 10h30. La prestation du guide est offerte et l'entrée au musée est gratuite d'octobre à fin mars.
- Les CirConférences du Temps : pour la deuxième année consécutive, un cycle de trois conférences a été organisé en juin par les AmisMIH.

L'association compte au total 506 membres, dont 58 membres sponsors. Le montant remis à la Fondation Maurice Favre se monte à CHF 60'000.-. Les amisMIH ont ainsi soutenu par leurs cotisations l'achat de plusieurs pièces pour la collection du musée.

Perspectives

Au-delà du contexte de restrictions dans lequel le MIH est amené à évoluer sur les plans du fonctionnement et des acquisitions, les regards se tournent sur les investissements qu'il faudra prochainement consentir sur le plan de la sécurité des œuvres comme du bâtiment. L'absence de personnel dédié au traitement des collections documentaires et de la bibliothèque, qui plus est à la veille de l'ouverture de la Bibliothèque des musées, est l'autre préoccupation majeure de l'avenir proche. Au point de vue du positionnement scientifique du MIH, notre collaboration avec l'Université de Neuchâtel, par l'intermédiaire du directeur de recherches, laisse augurer la réalisation à long terme de projets ambitieux qui auront des retombées au niveau académique comme auprès du grand public. Nous exprimons nos remerciements au personnel et aux membres de la Commission pour leur engagement, ainsi qu'au directeur des Affaires culturelles, au Conseil communal et au Conseil général pour leur soutien.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS

Le bâtiment historique du Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds, créé par Charles L'Eplattenier et René Chapallaz, a été achevé dans un style Art déco en 1926, puis complété en 1993 par une extension contemporaine en béton par Georges-Jacques Haefeli. En raison de son ancienneté, ce bâtiment a nécessité d'indispensables travaux de réhabilitation du toit, du système de ventilation ainsi qu'une remise en état des dépôts. En 2014 Le Conseil général de la Ville de La Chaux-de-Fonds a accepté la demande de crédit de CHF 3'900'000.- pour le remplacement du système de gestion climatique, l'assainissement de l'enveloppe du bâtiment et la mise à niveau des dépôts du Musée. Suite aux problèmes liés à la situation financière difficile de la Ville ce crédit a été diminué à la hauteur de CHF 1'570'000.- et les travaux prévus ont été redimensionnés en conséquence. Le Musée des beaux-arts a ainsi fermé ses portes au public à partir du 2 mars 2015 et pour une durée de douze mois. Le chantier a été mené en collaboration étroite avec le Service d'architecture et des bâtiments de la Ville, ainsi qu'avec les Services généraux des musées. Cette période de travaux a permis de rénover le système de chauffage, climatisation et ventilation, refaire les dépôts et les ateliers techniques et de restauration, remplacer l'étanchéité du toit plat et faire quelques travaux concernant la sécurité et la sûreté du musée, ainsi que réaliser un important travail sur les collections du musée (inventaire, recollement, contrôle, déménagement et restauration d'œuvres de la collection) et également rénover le sas d'entrée du musée et repenser l'espace d'accueil principal. Le Musée a poursuivi son travail dans le domaine de la conservation préventive. La restructuration des dépôts internes du musée a été facilitée par la mise à disposition de nouveaux dépôts extérieurs. Pendant les travaux le technicien du musée, assisté d'une équipe de collaborateurs techniques vacataires, ainsi que des collaborateurs du musée formés et réaffectés pendant les travaux, ont assuré le conditionnement des œuvres et le déplacement de l'entier de la collection dans les dépôts provisoires internes construits spécialement pour l'occasion et dans les dépôts externes. Plusieurs contrôles et restaurations ont été effectués cette année par le technicien de musée et trois restauratrices mandatées. Le travail sur le logiciel d'inventaire « MuseumPlus » a permis de faire le recollement de plusieurs centaines d'œuvres, mais aussi de mettre en place des procédures de saisie et la formation des utilisateurs, et de susciter des adaptations du logiciel en concertation avec le prestataire extérieur. Un nouvel accrochage des salles de l'exposition permanente a été préparé pour l'ouverture du musée après les travaux.

Durant la fermeture, les visites guidées pour adultes et ateliers pour enfants ont été maintenues hors les murs (Afterwork - Art for singles !, Visites-sandwich, visites dans la ville, etc.). Le musée en a profité pour enrichir son offre de visites en proposant de nouvelles activités: conférences par des spécialistes (historiens de l'art ou conservateurs-restaurateurs) et passionnés, visites thématiques dans la ville et retours sur les lieux et panoramas emblématiques peints par les artistes présents dans les collections.

Malgré la fermeture du musée pendant dix mois, plus de 5'000 visiteurs sont venus au Musée et/ou ont participé dans les activités et animations proposées en 2015. Au début de l'année un nombre très important de visiteurs suisses et étrangers sont venus voir l'exposition « Blaise Cendrars au cœur des arts » et tant les spécialistes que la presse lui ont réservé un accueil très favorable. Cette exposition a renforcé significativement le positionnement du Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds au niveau international, contribuant ainsi à renforcer par la même occasion l'image de La Chaux-de-Fonds comme ville de culture, à la fois dynamique et riche de tradition. L'exposition a été accompagnée par un ouvrage important « Blaise Cendrars au cœur des arts » (dir. G. Umstätter avec des contributions de : J.-M. Antenen, C. A. Calil, M. Cendrars, J.-C. Flückiger, J. Peignot, L. Umstätter et S. Vantieghem, ainsi que de nombreux extraits de textes de Blaise Cendrars et des témoignages de contemporains. Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds, Silvana Editoriale, juin 2015, 400 pages, 320 illustrations) qui a été présenté au public à la fin juin 2015 à La Chaux-de-Fonds (Musée) et à Genève (Fondation Bodmer). Reprenant les objets les plus marquants de l'exposition et complétés d'une sélection d'œuvres importantes qui n'avaient pas pu y être exposées, ce livre offre une traversée de l'œuvre de l'écrivain au prisme de sa relation à tous les autres arts, dans un dialogue constant entre œuvres visuelles, témoignages et extraits de textes littéraires. Ce panorama est complété par des essais examinant plus en détail les rapports de Cendrars à la musique, au cinéma et à la typographie, ainsi que par l'édition critique d'une conférence brésilienne inédite de 1924 où Cendrars précise sa vision de la modernité esthétique. Un index et une bibliographie détaillée achèvent de faire de ce livre un ouvrage de référence, en proposant aux chercheurs aussi bien qu'aux simples amateurs de nombreuses pistes de lecture. Le livre, très bien reçu par les spécialistes autant que la presse généraliste, a également rencontré un bon succès de librairie puisqu'il a été épuisé à la fin de 2015.

Après avoir créé et présenté au public l'exposition "Construire l'image. Le Corbusier et la photographie" en 2012-2013, le Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds a préparé en 2015 son adaptation pour une présentation en Inde, résultat d'une étroite et fructueuse collaboration avec l'Ambassade de Suisse en Inde et la Fondation Le Corbusier à Paris. A l'occasion de la commémoration du 50e anniversaire de la mort de l'architecte, l'exposition "Le Corbusier - Mastering the Image" a commencé au "Government Museum and Art Gallery de Chandigarh" (construit par Le Corbusier) en octobre 2015. Parallèlement, s'est tenu l'important Symposium international "Celebrating Chandigarh's Le Corbusier", organisé par l'administration de Chandigarh. Cette exposition a été présentée successivement dans trois lieux en Inde : Chandigarh (Chandigarh Government Museum and Art Gallery), New Delhi (Ambassade de Suisse à New Delhi), Ahmedabad (Mill Owner's Building construit par Le Corbusier). Trois autres itinérances sont prévues pour 2016 : Mumbai, Kochi et Chennai.

L'exposition représente un des événements majeurs des commémorations mais aussi l'une des pierres angulaires culturelles de l'importante "Year of Swiss Innovation in India - 2015-2016" (Année de l'Innovation Suisse en Inde).

Le commissariat a été assuré par le Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds, l'exposition étant une adaptation partielle de celle de 2012 "Construire l'image. Le Corbusier et la photographie", création originale pour marquer le 125e anniversaire de la naissance de l'architecte par la Ville de La Chaux-de-Fonds, projet sur lequel un groupe d'experts internationaux, spécialistes de l'œuvre de Le Corbusier et de la photographie avaient croisé leurs approches d'un sujet peu exploité jusque-là. En 2013, l'exposition avait déjà connu une adaptation et une itinérance lors de sa présentation au CIVA - Centre International pour la Ville, l'Architecture et le Paysage de Bruxelles. L'exposition "Le Corbusier - Mastering the

image », présente plus de 150 photographies noir et blanc et couleur (dont beaucoup ont été prises par Le Corbusier lui-même), permettant aussi de souligner l'importance du travail de l'architecte chaux-de-fonnier en Inde, notamment pour la réalisation du plan d'urbanisme de Chandigarh, ainsi qu'à Ahmedabad, en collaboration avec son cousin l'architecte Pierre Jeanneret ainsi que les britanniques Jane Drew et Maxwell Fry.

L'adaptation scénographique et le graphisme ont été réalisés par l'agence Onlab (Berlin/La Chaux-de-Fonds) qui avait créé la scénographie de l'exposition originale au Musée en 2012. Les étapes de l'exposition en Inde sont accompagnées par des tables rondes et discussions associant des spécialistes de la photographie et de l'architecture moderne internationaux ainsi que de nombreuses visites guidées. Le public et la presse ont réservé un accueil très chaleureux à cette exposition.

La poursuite du travail de communication suivi et sur le long terme mis progressivement sur pied depuis quelques années a continué à asseoir la visibilité du musée au niveau national et international, contribuant ainsi à l'amélioration de l'image de la ville. Le travail important de développement du site Internet du musée et des pages sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram) a permis de garder une bonne visibilité de l'institution pendant la fermeture. Les expositions et les événements du musée ont été couverts régulièrement par les médias suisses et internationaux, qu'il s'agisse de la presse écrite (L'Impartial, L'Express, Le Temps, La Tribune de Genève, 24 heures, L'Hebdo, Le Matin Dimanche, Accrochages, Vie protestante, Der Bund, Tages Anzeiger, Artribune, Beaux-arts Magazine, Le Magazine littéraire, Bilan, etc.) ou de la radio et de la télévision (RTN, Canal Alpha, RTS, BNJ.TV). Cette attention de la presse a fourni une occasion de susciter un intérêt renouvelé pour le Musée et la Ville. Les prêts d'œuvres de la collection pour des expositions importantes en Suisse (Lens/Crans-Montana, Lausanne) et à l'étranger (Cleveland, Londres, Remagen, Seoul, Shanghai) ont aussi contribué à cette visibilité. Le musée a également profité de l'attention portée par les médias à la personnalité de sa conservatrice, à qui ont été consacrés plusieurs articles et interviews et qui ont fourni une occasion de susciter un intérêt renouvelé pour la Ville, le musée ou ses activités.

Expositions/ Publications / Evénements

Expositions temporaires (rez-de-chaussée, salles d'expositions temporaires)

- **Blaise Cendrars au cœur des arts**, 16.11.2014 – 01.03.2015. Commissaire général: Gabriel Umstätter avec une contribution de Sophie Vantieghem et Lada Umstätter. Publication sous la dir. de Gabriel Umstätter, Silvana Editoriale, 2015. Guide de visite de 32 pages. (4'444 visiteurs du 1 janvier au 1 mars 2015)

Expositions temporaires (1^{er} étage, salles d'expositions permanentes et salle consacrée aux expositions de la collection ou des acteurs culturels de la région)

- **Autour de la collection. Nouvelles acquisitions. 1^{ère} partie**, 17.05.2014 -01.03.2015*
- **Nouvel accrochage d'œuvres de François Rouan** (en collaboration avec la Galerie Ditesheim/ Maffei, Neuchâtel. 04.10.2014 – 01.03.2015* **Rencontre avec l'artiste** le 04.10.2014.

Nombre total de visiteurs pour 2015 : 5'185

(4'444 entrées pendant l'ouverture du musée (janvier, février) et 741 personnes qui ont participé dans les activités « Hors-murs »)

Visites guidées publiques

Visites commentées de toutes les expositions temporaires par la conservatrice, conservatrice assistante et commissaires d'exposition, ainsi que par les guides du musée.

Visites commentées de la collection et dans la ville pendant la fermeture du musée

- **Visites-Sandwich** : une visite gratuite chaque dernier mardi du mois à 12h15, une pause de midi culturelle et conviviale.
- **Goûter l'art en deux langues** : une visite ludique bilingue de la collection pour les enfants de 6-12 ans chaque dernier jeudi du mois à 15h45 accompagnée par un petit goûter.
- **Voyage à travers la collection pour les adultes et visite ludique pour les enfants** (jeu de pistes, découvertes, etc.): deux visites simultanées gratuites chaque dernier dimanche du mois à 11h15.
- **Afterwork – Art for singles** : visite thématique gratuite un jeudi par mois à 18h15 de l'exposition temporaire ou permanente pour les célibataires, amoureux de l'art ou curieux.
- **Balades en ville et aux alentours** : découverte des facettes surprenantes des environs en lien direct avec des artistes et mouvements emblématiques de la région.

Animations, ateliers, concerts, lectures, projections, conférences

- **Ateliers ludiques pour le jeune public** (3-16 ans) dans le cadre des expositions temporaires et pour la collection permanente.
- **Ateliers ludiques pour le jeune public** (6-12 ans) aux abords de la piscine des Mélèzes et au Musée d'Histoire pendant la fermeture du musée.
- **« Une saison au cœur des arts avec Blaise Cendrars »**: lectures, concerts, spectacles, projections de films, performances, visites interactives et ateliers jeune public autour de l'exposition « Blaise Cendrars au cœur des arts », en partenariat avec le Cinéma ABC, le théâtre de marionnettes La Turlutaine, la Maison Blanche, la galerie La Locomotive, l'association 1000 mètres d'auteurs, etc.
- **Conférences** régulières pendant la fermeture du musée au Musée d'histoire de La Chaux-de-Fonds sur divers sujets (Auguste Bachelin, Marie-Louise Goering, Le Corbusier, Claude Loewer, problèmes de restauration etc.)

Activités complémentaires de la conservatrice

En plus de son travail régulier de conservation, de programmation et de mise sur pied des expositions, d'animation (visites commentées, conférences), de recherche de fonds et de gestion administrative du musée, la conservatrice a :

- Participé aux séances de groupements professionnels : Groupement des Musées Neuchâtelois, Association des Musées de l'Arc Jurassien, ICOM-AMS (Conseil International des Musées – Association des Musées Suisses), Association des Musées des beaux-arts Suisses (dont elle est membre du bureau), ainsi qu'au Forum des 100, aux réunions de la Fondation René Bauermeister, du comité d'acquisition du Musée gruérien de Bulle et de la commission du conservatoire neuchâtelois.
- Donné des visites et conférences pour l'Université de Genève (département d'histoire de l'art), le Musée cantonal des beaux-arts de Lausanne, Museum of Rhode Island School of Design (Providence, USA).

Collaboration avec la Société des Amis du Musée des beaux-arts

Le comité de la SaMba s'est réuni à plusieurs reprises sous la présidence des co-présidents Mme Valérie Mathez et M. Angelo Melcarne.

Principales activités du Comité : organisation des animations pour ces membres (visites d'ateliers, rencontres, voyage annuel); préparation de la 72^e Biennale; prises de disposition pour l'analyse des œuvres de la succession Paul Gnaegi; participation aux séances de la commission du MBA.

Prêts d'œuvres du musée

Edouard Kaiser, *Atelier de boîtiers*, huile sur toile, 1893 / *Les barons (Fondeurs d'or)*, huile sur toile, 1905 et **Félix Vallotton**, série des *Intimités*, 10 gravures sur bois, 1897-98 : du 18.12.2014 au 19.04.2015 à la Fondation Pierre Arnaud, Centre d'art, Lens/Crans-Montana

Bernard Schultze, *Moonen*, sculptures (8 reliefs), 1961 et *Composition*, dessin, 1961: du 18.06.2015 au 01.05.2016 au Arp Museum Bahnhof Rolandseck, Remagen, Allemagne

Camille Pissarro, *Vergers à Pontoise*, huile sur toile, 1877: du 26.06 au 25.10.2015 à la Fondation de l'Hermitage, Lausanne

Amedeo Modigliani, *Portrait de femme*, huile sur toile, 1919: du 26.06 au 04.10.2015 au Hankook Ilbo Cultural, Corée

Jean-Etienne Liotard, *Marie Liotard*, pastel sur velin, 1757: du 24.10.2015 au 31.01.2016 à la Royal Academy of Arts, Londres

Auguste Renoir, *Les Colettes*, huile sur toile, vers 1908 et *Oranges et citrons*, huile sur toile, après 1900: du 21.11.2015 au 06.03.2015, Shanghai Exhibition Center, Shanghai, Chine

Henri Matisse, *Jeunes filles au jardin*, huile sur toile, 1919: du 11.10.2015 au 03.01.2016 au Cleveland Museum of Art, USA

Donations / Acquisitions

Dons

Don de Mme Marie-Noëlle Bimbenet, Allée de Kerliou, 29950 Benodet, France:

- **Adrien Gogler**, nature morte, aquarelle, non daté

Don de l'Association Jean Cornu, M. Patrick Schwob, rue Jacques Gosselin 18, 1227 Carouge:

- **Jean Cornu**, *Le Bouquet*, huile sur toile, 1975
- **Jean Cornu**, *Sous-bois*, huile sur toile, 1978
- **Jean Cornu**, *Grand sous-bois* (diptyque), huile sur toile, 1979

Don de Charles de Montaigu, Route du Coteau 5, 1287 Laconnex:

- **Charles de Montaigu**, *Les quatre as*, sculpture en bois d'Iroko, 1992-93

Don de Dimitry Orlac, 71, Avenue de Breteuil, 75015 Paris, France

- **Dimitry Orlac**, *A l'ami O...* (Olivier Mosset), formica noir sur châssis

Don de Mme Moser et M. Jean-Pierre Liechti, rue du Tertre 5, 2300 La Chaux-de-Fonds:

- **Edouard Kaiser**, *Paysage du Doubs*, huile sur toile, non daté
- **Edouard Kaiser** (fils), *Sans titre* (portrait), huile sur carton, 1912
- **Charles L'Eplattenier**, *Sans titre* (portrait), pastel sur papier, 1905
- **Albert Locca**, *Nature morte aux pêches et aux raisins*, huile sur toile, non daté
- **Albert Locca**, *Rose et verreries*, huile sur toile, 1940
- **Aimé Barraud**, *Nature morte aux pommes et raisins*, huile sur toile, non daté
- **Auteur inconnu**, *Sans titre* (portrait d'un homme), huile sur toile, non daté
- **Auteur inconnu**, *Sans titre* (portrait d'une femme), huile sur toile, non daté

Don de Mme Nicole et M. Gérard Bosshart, chemin de Jolimont 22, 2300 La Chaux-de-Fonds:

Claude Loewer, *Monographie d'amitié*, 12 affiches (lithographies sur papier), dimensions diverses, 1968-1992

Acquisitions

Société Suisse de Gravure :

- **Mai-Thu Perret**, *Keys*, 5 aquatintes et vernis mou sur papier velin Sommerset, 2015
- **Günther Uecker**, *Liechtregen*, gravure sur bois sur papier velin, 2014
- **David Hominal**, *o.T.*, lithographie sur papier Rives, 2014
- **Vincent Kohler**, *Crash*, handmade cymbale 14" et une partition, alliage de métaux, 2014

Conservation/ Restauration /Inventaire

Plusieurs spécialistes (restaurateur/-trice et conservateur/-trice-restaurateur/-trice) sont intervenu pour réaliser de nombreux travaux :

- établissement des constats d'état des œuvres d'art après l'exposition « Blaise Cendrars au cœur des arts » ;
- établissement des constats d'état des tableaux et sculptures de la collection permanente avant leur déménagement dans une salle provisoire pendant les travaux de réhabilitation ;
- prestations de contrôle, de conservation-restauration et entretien des tableaux de la collection en vue de leur prêt à des musées en Europe, aux USA et en Chine ;
- nettoyage et suppression du vernis de 33 tableaux de Madeleine Woog ;
- contrôle, fixation des craquelures, nettoyage, traitement local de déchirures de la toile et des bords de tension cassants ainsi que retouches ponctuelles sur le tableau de Ferdinand Hodler, *Le Guerrier de Marignan* ;
- travaux d'entretien, de conservation et de restauration partielle sur plusieurs tableaux en vue de leur présentation dans le nouvel accrochage pour la réouverture du musée ;
- consolidation et restauration d'une aquarelle sur papier de Bernard Schultze en vue d'un prêt en Allemagne ;
- dépoussiérage, retrait des produits d'entretien et du vernis, nettoyage de la corrosion par traitement chimique et application d'un inhibiteur de corrosion à la sculpture en bronze de Arnaldo Pomodoro, *Disque n°2*.

Une nouvelle cloche en verre pour la sculpture d'Yves Klein, *La Terre bleue*, et un nouveau socle pour la sculpture *Jeune ouvrier* de Louis Gallet (située à l'extérieur du musée) ont été fabriqués.

L'achat de matériel divers pour la conservation et le rangement des œuvres dans les dépôts a permis d'assurer au mieux le conditionnement provisoire pendant les travaux et déménagement de tableaux dans les dépôts extérieurs de la Ville.

De très nombreuses données ont été ajoutées dans le nouveau logiciel d'inventaire MuseumPlus : création d'environ 2790 fiches complètes, entrées de 9 adresses, 207 auteurs/intervenants, 4 bibliographies, 13 expositions (internes et externes) et modifications de plus de 3540 fiches (ajout de photographies, genres des œuvres, biographies, corrections diverses).

Commission

La Commission du musée s'est réunie trois fois sous la présidence de M. Claude-André Moser. Elle a examiné le rapport d'activités, les comptes et remarques 2014 et entériné le budget 2015.

Elle a pris part à des discussions concernant des points divers, notamment: budget révisé 2015, rapport de gestion 2014, chantier du MBA avec visite des locaux (déroulement des travaux et fin), animations (hors musée) pendant les travaux, propositions d'acquisitions et de donations, agenda des expositions 2016, *Nuit de la Photo*, budget 2016 et l'organigramme du MBA.

Départ de la commission: M. Gilbert Luthi.

Bibliothèque / Archives

Notices importées d'Easypump : 128 (2014) ; 47 (2015) ; Notices créées : 56 (2014) ; 62 (2015) ; Notices indexées : 117 (2014) ; 73 (2015) ; Notices tirées de RERO : 992 (2014) ; 1002 (2015) ; Total des notices : 6561 (2014) ; 7672 (2015).

Archivage photographique des expositions temporaires du Musée par le photographe Pierre Bohrer et par un collaborateur technique.

Archivage photographique de l'évolution des travaux par plusieurs collaborateurs du musée.

Bâtiment/ Équipement

- Travaux d'assainissement (chauffage, ventilation, climatisation, etc.)
- Réaménagement des dépôts, notamment changement des grilles d'accrochages en métal et installation de nouvelles étagères
- Remplacement de l'étanchéité de la toiture
- Travaux de sécurité et sûreté
- Réparation et remise à neuf de la porte d'entrée principale
- Peinture des murs des salles

Personnel

Contrats à durée déterminée

- Deux civilistes ont terminé leur service comme assistants à la médiation culturelle et à la gestion des collections (janvier – avril).
- Un stagiaire en histoire de l'art et muséologie a effectué un stage de trois mois comme assistant scientifique (janvier - mars).
- Changement de poste de la collaboratrice administrative en collaboratrice scientifique.

Formation du personnel

- Cours pour les réceptionnistes et la surveillante responsable : Prévention à l'accueil - face à la communication violente
- Cours d'allemand pour deux réceptionnistes (20 cours de 45 min.)
- Colloque au Centre du droit de l'art à Genève, Cloud Collections. Aspects juridiques, scientifiques et techniques de la numérisation de l'art : collaboratrice scientifique
- Cours d'écriture des textes pour les expositions : conservatrice assistante

MUSÉE D'HISTOIRE

L'année 2015 en bref

Ce rapport est le premier qui couvre une année complète d'activité du "nouveau" musée. Nous pouvons dire d'emblée que la rénovation architecturale et muséographique répond aux attentes à la fois des collaborateurs/trices et du public qui s'élargit, se rajeunit et se diversifie. Les remarques élogieuses qui figurent en grand nombre dans le livre d'or en témoignent.

Seule ombre au tableau, les restrictions budgétaires auxquelles l'institution est confrontée, comme tous les services de la Ville. Ces restrictions ont nécessité un important travail pour réviser le budget 2015 et établir celui de 2016. Une fois le cadre budgétaire posé, il faut encore rechercher les solutions les plus économiques pour le respecter.

L'importance des économies demandées est telle que, pour maintenir ses expositions temporaires et ses activités de médiation, le musée doit rechercher des financements extérieurs. Le rôle de la Société des amis est devenu crucial. Cette association non seulement soutient nos activités par ses propres ressources et mais encore entreprend les recherches de fonds privés nécessaires principalement à la réalisation des expositions temporaires. Ces recherches compliquent le travail de conception et de réalisation des expositions car les montants à disposition ne sont parfois connus que peu de temps avant la date d'ouverture. Les sommes réunies conditionnent jusqu'au dernier moment le contenu de l'exposition et les mandats qui pourront être attribués aux intervenants.

La modestie de ses ressources publicitaires empêche le musée de se faire connaître hors de la région. Des solutions devraient être recherchées dans la mise en valeur des trois musées du parc.

Une préoccupation encore en ce qui concerne les postes de travail : ceux-ci ont pu être maintenus jusqu'à présent mais la situation reste fragile. Tout congé, maladie de longue durée ou démission crée des surcharges de travail pour les autres collaborateurs et des incertitudes quant au fonctionnement de l'institution dans la durée. La situation est particulièrement délicate pour la bibliothèque des musées dont le déménagement et la mise en service (gestion de la consultation et catalogage des ouvrages et documents pour le MH, le MIH et le MPA) reposera sur une bibliothécaire à 25 % et deux stagiaires documentalistes à 40 %.

Malgré ces difficultés, l'équipe du musée reste motivée, consciente de sa mission de faire vivre l'institution dans la durée mais aussi du privilège qui est le sien d'œuvrer dans une institution qui vient de bénéficier d'investissements importants.

Parmi les éléments favorables, soulignons la publication d'une seconde brochure "Musée d'histoire – un musée de ville repensé" qui résume l'histoire du musée et présente la rénovation sous divers aspects. Cette brochure servira de publication institutionnelle.

La présence du MH dans le guide *Les 50 plus beaux musées suisses - savoirs et histoires*, édité par Patrimoine suisse, constitue une belle reconnaissance de la qualité de la rénovation et une publicité appréciable.

Commission

Président : M. David Jucker, vice-président : M. Christophe Stawarz, secrétaire : Mme Ariane Maradan, membres : Mme Sandrine Keriakos Bugada, MM. Patrick Dubois, Bertrand Leitenberg et Rudolf Schlaepfer.

L'effectif de la commission (sept membres) est à nouveau au complet.

Depuis l'entrée en vigueur du nouveau règlement de la commission, le personnel est représenté par une collaboratrice scientifique en CDI. Durant le congé sabbatique de cette dernière, une collaboratrice scientifique en CDD assure l'intérim.

La commission a tenu quatre séances. Elle a porté une attention particulière aux questions budgétaires, aux expositions temporaires et aux animations, ainsi qu'à la promotion du musée.

Pour mémoire, la commission de construction a clôturé ses travaux en décembre 2014, après la réouverture du musée.

Personnel

Pour 2015, le tableau du personnel se présente ainsi :

- conservatrice, cheffe de service : 70 % (+ 10 % archives communales)
- collaboratrice administrative : 50 %
- technicienne de musée : 80 %
- 3 collaborateurs scientifiques à 50 % (dont 2 en CDmax). La collaboratrice en CDI a pris un congé sabbatique non rétribué du 1^{er} octobre 2015 au 29 février 2016).
- 3 hôtesses d'accueil à 50 %
- 2 surveillants à 25%
- 1 assistant en information documentaire (AID) engagé au MH en CDmax à 80 % durant toute l'année dans le cadre du crédit spécial de la bibliothèque des musées (+ 20 % d'activité au MIH en parallèle).

Service civil

Nous avons accueilli trois personnes en affectation au service civil pour une durée totale de 12 mois. Leurs travaux concernaient principalement l'inventaire (divers secteurs des collections et fonds des documents historiques de la bibliothèque du musée).

Formation du personnel

Participation au Congrès annuel AMS - ICOM à Olten le 26.08.2015 : Politique muséale : pourquoi ? Conservatrice et collaboratrice scientifique en CDI (participation à titre privé avec un soutien financier de la Ville).

Organisation de deux demi-journées de formation destinées au personnel ayant un contact régulier avec le public (essentiellement les hôtesse d'accueil et les surveillants, mais aussi les collaborateurs effectuant des visites guidées ainsi que la conservatrice et la collaboratrice administrative) sur l'importance de la qualité de l'accueil et de la surveillance. Des éléments théoriques et des exercices pratiques y ont été dispensés. Ces formations ont été réalisées à l'interne, par les soins d'une collaboratrice scientifique (CDmax) ayant de l'expérience dans la formation continue dans ce domaine.

Technicienne de musée: journée de formation continue organisée par la HE-Arc conservation restauration, sur le thème des "bio-patines". Une demi-journée de théorie dispensée également aux étudiants de la HE-Arc était suivie d'un après-midi de pratique au Parc Gallet sur l'une des biches du sculpteur Louis Ducommun. La formation était offerte par la HE-Arc en échange de l'accès aux biches du Parc Gallet.

Equipped informatique et gestion des collections

La collaboration avec la Société d'histoire et d'archéologie (SHAN) s'est poursuivie dans le cadre du site Internet "Images du patrimoine" qui permet la mise en valeur d'une petite sélection d'objets et de documents.

Museum Plus : statistiques, protocoles et généralités

Nouvelles entrées dans MuseumPlus en 2015 : 1'645 fiches réparties ainsi

- 18 fiches "Localisation" + 850 fiches "Minimales" = inventaire normal
- 553 fiches "Sommaires" = médailles et objets divers
- 224 reprises des fiches d'une collection de médailles de tir (inventoriée par un civiliste il y a quelques années).

Environ la moitié des médailles de tir ont été intégrées dans MuseumPlus (depuis le début à mi-mai, 612 fiches faites).

La reprise de l'inventaire sommaire des photos/cartes postales dans MuseumPlus a débuté à mi-novembre (46 fiches faites).

Collaboration avec Mus-e : thésaurus

La collaboration avec les utilisateurs du logiciel Mus-e se poursuit. La participation des collaborateurs scientifiques à quelques séances annuelles permet d'échanger sur des problématiques communes en termes de pratiques d'inventaire et de thésaurus.

Contrats types

En collaboration avec le Service juridique, nous avons finalisé le contrat de don qui respecte de la politique d'acquisition mise en place pour l'ensemble des musées de la Ville. La procédure d'acquisition est en cours d'utilisation pour les propositions de don dès 2013. Celles qui précèdent cette date, et qui devraient encore être traitées, le seront par une simple lettre de remerciement, comme le MH le pratiquait alors.

Sortie des collections pour des objets hautement détériorés

Un dossier de destruction a été établi et sera présenté à la prochaine commission du MH. Il s'agit de deux drapeaux en lambeaux qui ne présentaient pas d'intérêt historique déterminant. Ces pièces ont été sorties de la collection. Une restauration se serait avérée beaucoup trop coûteuse. Ces objets seront transférés à la Protection des biens culturels (PBC) pour des exercices. Quelques objets ont également été sortis des collections pour cet exercice de PBC: un tonnelet à vin moderne (non inventorié, sans intérêt pour la collection), un livre-registre vide dont le musée possède un second exemplaire identique, deux paires de chaussures en cuir qui étaient uniquement utilisées pour habiller les mannequins et des chutes de tissu.

Constitution d'une collection pédagogique

Au fur et à mesure que des objets sont saisis dans le logiciel d'inventaire MuseumPlus, des doublons apparaissent. Le musée profitera des objets présents en deux exemplaires pour constituer une collection pédagogique en choisissant pour cela ceux qui seraient en moins bon état et présenteraient un moindre intérêt historique, historiographique ou décoratif. Une collection pédagogique permettrait aux collaborateurs/médiateurs de faire manipuler des objets anciens aux visiteurs, notamment au jeune public.

Dépôts

Dépôt 1:

Deux sinistres sont survenus dans ce dépôt, partagé entre les différentes institutions muséales de la Ville, en janvier et en octobre. Ils ont touchés essentiellement des objets appartenant aux collections du musée. En tant que cheffe d'intervention, la technicienne a dirigé la mise en place des équipes, le déroulement de l'intervention, la préparation des débriefings, les rapports qui leur ont fait suite, la préparation du dossier pour les assurances, le contrôle des lieux et des objets après le sinistre.

La technicienne a collaboré à la réflexion sur un éventuel déménagement de ce dépôt vers un lieu plus sécurisé et moins coûteux à long terme. Elle a effectué le contrôle du climat de ce local potentiel et participé à l'évaluation des travaux sous l'angle de la conservation préventive.

Elle a préparé la sortie de deux poêles à catelles en vue de leur remontage à la ferme Droz-dit-Busset, aux Eplatures, propriété de l'ASPAM.

Le plafond de la ferme des Arbres, qui était conservé provisoirement dans la grange de cette ferme, a été remonté à la ferme Droz-dit-Busset, tout comme la belle chambre de la ferme Reichenbach et une ancienne porte en bois munie de ferrures ornementées.

Le musée n'a plus d'objet en garde-meubles. La dernière pièce rapatriée dans le dépôt 1 était les armoiries de la famille Brandt-dit-Grieurin, grand élément polygonal qui, à l'origine, était placé au centre d'un plafond.

Dépôt 2:

Suite de l'enregistrement des objets : environ 350 objets (vêtements, drapeaux, objets en bois et métal, matériaux composites divers) ont été nettoyés, décrits dans un constat d'état dans MuseumPlus, conditionnés, rangés et localisés dans le logiciel d'inventaire.

Suivi des travaux de ventilation du dépôt (également partagé entre les différents musées de la Ville): séances préparatoires et de chantier avec les Services généraux des musées (ci-après SGM), présence pendant les travaux, transferts ou protection des objets selon les besoins des travaux, gestion des imprévus.

Entretien des collections

Sortie pour traitement dans l'atelier des SGM des documents et des tableaux à prendre en charge en priorité, environ une centaine d'éléments. Ils ont été traités et conditionnés ou sont en cours de traitement.

Suivi des besoins en matériel de conservation préventive et de traitement; commandes après recherche des fournisseurs offrant le meilleur rapport qualité/prix.

La technicienne représente le musée dans le groupe de travail mis en place avec la Protection des biens culturels (PBC) : (séances de travail, réflexion sur les fiches objets PBC, mise à jour de la liste des objets PBC du MH, contacts divers). Elle a effectué des relevés climatiques dans les locaux de la future bibliothèque des musées, à la Loge maçonnique et pris contact avec une restauratrice de textiles (étude et devis pour la restauration d'une bannière syndicale de la fin du 19^{ème} siècle en soie peinte).

Entretien du bâtiment

La seule intervention a concerné le toit, ce dernier n'ayant pas été touché par la rénovation. La trop forte humidité qui régnait dans les sur combles a entraîné l'apparition de moisissures. Des tuiles perforées ont été placées à différents points pour permettre une meilleure aération des locaux placés au-dessous. Comme on ne pouvait écarter une possible ancienne présence de xylophages dans cet espace, la pourtraison a été traitée par le SAB (service de conciergerie).

Les sur chaussures en plastique sont distribuées aux visiteurs pour préserver les parquets en cas de temps pluvieux ou neigeux. Cette requête est bien acceptée par les visiteurs.

Bien qu'ils soient l'objet d'un entretien régulier et spécifique, les parquets doivent être protégés au maximum des risques de salissures. Dans ce but, une protection de sol amovible a été acquise pour la salle de projection du rez-de-chaussée dans laquelle se déroulent les conférences, assemblées, vernissages et apéritifs.

Bibliothèque du musée

Comme l'année dernière, la bibliothécaire (poste à 25 % rattaché à la Bibliothèque de la Ville) a concentré son travail sur le catalogage des documents historiques dans RERO. Elle a créé 6'343 notices (5335 en 2014). Elle participe également au suivi du projet de bibliothèque des musées.

Le passage à la cotation en CDU a été réalisé par l'assistant en information documentaire engagé dans le cadre du crédit spécial affecté à la bibliothèque des musées. La bibliothèque courante du musée a été traitée. Des ouvrages et des documents divers devront encore être pris en charge, après réflexion quant à leur conservation définitive. La bibliothèque du Musée paysan et artisanal rejoint la bibliothèque des musées. Son catalogage, réalisé cette année, a permis de mettre à disposition des chercheurs un fonds complémentaire à celui du Musée d'histoire.

Le travail en vue de l'installation dans l'annexe nord de la Loge L'Amitié s'est poursuivi par l'installation de Compactus au sous-sol. Les locaux de dépôt ont pu être agrandis par la mise à disposition par le propriétaire d'un espace supplémentaire. Une expertise au sujet du climat des locaux de dépôt a été demandée à M. Andrea Giovannini afin de s'assurer que toutes les conditions de conservation soient remplies correctement avant le déménagement et le rangement des ouvrages dans les Compactus. Les relevés climatiques réalisés dans ce cadre ont mis en lumière quelques problématiques pour lesquelles des solutions ont été trouvées.

Muséographie

Des ajustements de détail ont dû être apportés à l'exposition permanente et aux expositions temporaires. Pour l'exposition permanente, il s'est principalement agi d'assurer un suivi concernant la réparation de vitrines ou le remplacement d'éléments de mobiliers qui n'ont pu être menés à bien avant ou juste après la réouverture en octobre 2014. Pour les expositions temporaires, quelques modifications ont été effectuées principalement sur les panneaux d'exposition.

Espaces non-muséographiques

La boutique est composée essentiellement de livres, de cartes postales et de jeux. L'équipe de l'accueil s'est attelée à diversifier les articles et propose aussi quelques nouveaux livres et articles en lien avec l'exposition permanente du musée. Notons encore que le montant des ventes diverses (livres, jeux, cartes postales) représente un peu plus de la moitié des recettes des entrées.

La cafétéria est partagée par le personnel et les visiteurs. Les boissons et snacks sont en libre-service et une tirelire est à disposition des visiteurs qui participent selon leur appréciation. Un bilan financier permet de constater que les comptes sont équilibrés et présentent même un petit bénéfice.

Une tirelire, qui permet de recueillir des dons de la part des visiteurs, a été placée dans le hall. Le montant récolté est versé à la Société des amis qui en fait ensuite bénéficier le musée.

Les visiteurs utilisent volontiers les casiers à monnaie pour déposer les sacs encombrants.

En raison de la fermeture du Musée des beaux-arts pour travaux, le musée a pu emprunter des pliants qui sont mis à la disposition des visiteurs. Ces éléments de confort sont très appréciés mais les restrictions budgétaires ne nous permettront pas d'en acquérir lorsque nous les auront rendus.

Promotion et communication

Le musée a été visible dans la presse locale grâce une bonne reprise des informations sur les animations sous forme de brèves. Chaque semestre, le musée diffuse deux flyers. L'un présente les animations liées à l'exposition permanente et l'autre l'exposition temporaire ainsi que les activités qui lui sont liées. Des affiches A3 et F4 (en petite quantité) ont également été produites ainsi qu'un plan du musée destiné aux visiteurs (mise à jour et production sur l'imprimante de l'institution). Le musée est présent sur divers réseaux sociaux afin de permettre une visibilité de l'institution à bas coût, ainsi que dans l'agenda culturel des écoles du canton. Il a également bénéficié en octobre et novembre de la vitrine que l'ECAP met à disposition du Groupement des musées neuchâtelois (GMN).

Le musée a servi de cadre à un shooting photographique réalisé par Guillaume Perret sur mandat de Tourisme neuchâtelois. Cette série de photos animées du musée est précieuse car elle peut être utilisée librement pour la promotion de l'institution.

Participation à la série d'émissions de RTN "Sauf le lundi" organisées en collaboration avec le GMN (diffusion le 3 juin 2015). Dans l'émission, une classe part à la découverte d'un musée de sa localité.

Deuxième publication du musée : Musée d'histoire – Une musée de ville repensé

Au départ, il s'agissait d'une demande de Museum Développement, qui regrettait que la première brochure éditée à l'occasion de la réouverture du musée et intitulée "Musée d'histoire rénové – Souvenirs en images", ne présente pas le musée terminé et ne contienne pas la liste des entreprises ayant participé à la rénovation du MH. Un groupe de travail interne s'est mis en place pour réaliser une deuxième plaquette qui ferait suite à la première et constituerait une brochure de présentation institutionnelle dont le contenu resterait valable à moyen terme. Afin de financer cette publication, qui n'avait pas été budgétée, le MH a fait une demande auprès des entreprises qui ont participé à la rénovation en leur proposant d'y insérer leur visuel ou logo moyennant participation financière. Un montant total de CHF 6'600.- a pu être réuni, ce qui couvre un peu plus de la moitié des frais. Le solde de près de CHF 6'000.- a été versé par la Société des amis du Musée d'histoire (SAMH).

Cette publication a un format et un graphisme identique à la première. Dans le futur, si le Musée en a les moyens humains et financiers, il envisage de poursuivre les publications afin de constituer peu à peu une petite collection.

Guide de Patrimoine suisse

Sous le titre "Les plus beaux musées de Suisse – Savoirs et histoires", Patrimoine suisse a édité un petit guide qui présente 50 musées récemment rénovés. Le Musée d'histoire est du nombre et cette publication constitue à la fois une belle reconnaissance pour la qualité architecturale de la rénovation et pour l'intérêt de la nouvelle muséographie. Vu la large diffusion de ce petit guide bilingue (français-allemand), c'est aussi une publicité bienvenue.

Expositions temporaires

A l'issue des deux expositions temporaires de réouverture, tout le matériel d'exposition a été regroupé dans un secteur de la salle du 2^{ème} étage par les SGM avant d'accueillir l'exposition itinérante "Voile & Dévoilement. Le voile dans tous ses états". Afin de délimiter clairement l'espace d'exposition et de masquer aussi bien le matériel d'exposition ainsi que l'arrière des panneaux, des rideaux noirs ignifuges ont été confectionnés par la technicienne de musée. Ceux-ci seront aisément réutilisables car ils peuvent être fixés sur des rails qui délimitent les différentes parties de cette salle. Les SGM ont installé les rails et la nouvelle exposition temporaire.

Voile & Dévoilement. Le voile dans tous ses états (13 novembre 2015 – 10 avril 2016)

L'exposition propose une perspective interdisciplinaire et multiculturelle sur une thématique contemporaine. Elle retrace l'histoire du voile en tenant compte des significations variées qui lui ont été attribuées et évoque l'origine des symboles identitaires, qu'ils soient religieux et/ou culturels.

Il s'agit de la troisième exposition créée par Mme Elisabeth Reichen, sur mandat de l'EREN, accueillie par le Musée d'histoire, après celles sur les rites funéraires (2004) et les rites de la naissance (2009).

Comme la hauteur des panneaux des sept têtes de chapitre de l'exposition dépassait celle de la salle d'exposition, un important travail d'adaptation des fichiers graphiques d'origine a été réalisé par Mme Aline Henchoz tandis que Ligne graphique remodelait l'affiche et les flyers pour les rendre compatibles avec notre communication visuelle. Une visite guidée par les soins de Mme Elisabeth Reichen a été proposée au personnel du MH avant l'ouverture. Le vernissage a eu beaucoup de succès. Le buffet était agrémenté d'amuse-bouche confectionnés par les hôtesse d'accueil. Un programme de médiation culturelle a été établi autour de l'exposition: dossier pédagogique, visites guidées, prêt de livres par la Bibliothèque des jeunes, contes, table ronde, concert, atelier d'expression corporelle, conférence en collaboration avec le Club 44.

Ça bouge dans les Montagnes! Deux siècles de migrations à La Chaux-de-Fonds. (28 avril 2016 – 22 janvier 2017)

Le MH s'associe aux Archives de la vie ordinaire (AVO) pour son exposition 2016. Au travers de parcours personnels représentatifs, l'exposition mettra en lumière divers profils de personnes qui ont quitté les Montagnes ou sont venues s'y établir entre le 19^{ème} siècle et aujourd'hui et déclinera ainsi les motifs de leur migration.

Société des amis du Musée d'histoire (SAMH)

L'effectif de la SAMH reste stable avec un peu plus de 300 membres. Le programme des activités a été le suivant :

- Samedi 21 février : visite guidée de l'exposition "Cendrars au cœur des arts", au Musée des beaux-arts, par son commissaire, M. Gabriel Umstätter.
- Lundi 4 mai : projection du film "36 miles2" de M. Philippe Calame, au cinéma ABC, en présence du réalisateur. Ce film est consacré aux descendants d'émigrés neuchâtelois et jurassiens fondateurs de Neuchâtel, au Kansas.
- Lundi 1^{er} juin : conférence de M. Laurent Saccaro, donjons et mâchicoulis : les châteaux néogothiques de Bourgogne (19^{ème} et 20^{ème} siècles)
- Samedi 24 octobre : visites du Musée jurassien d'art et d'histoire à Delémont sous la conduite de sa conservatrice, Mme Nathalie Fleury et du Musée Chappuis-Fähndrich à Develier
- Mercredi 28 octobre : conférence du Prof. Laurent Tissot "1914-1918 : Neuchâtel dans une suisse divisée entre Romands et Alémaniques, à la grande salle communale de La Sagne, à l'invitation du musée de cette localité.

Recherche de fonds

En plus des activités qu'elle organise, la SAMH poursuit un important travail de recherche de fonds au bénéfice du musée. Cette mission est d'autant plus importante en période de restrictions budgétaires. La SAMH a ainsi contribué à la nouvelle publication du musée et accorde, si nécessaire, des garanties de déficit aux animations organisées par l'institution. Une recherche de personnes qui déclarent ne pas encore être venues le découvrir. L'apport de la publicité sera cependant conjointement avec les AVO. Un dossier a été rédigé et une première vague de demandes est partie en octobre. Une deuxième vague est prévue pour janvier 2016.

Fréquentation

Le Musée a accueilli 6'425 visiteurs en 2015. C'est un résultat encourageant si l'on se rappelle qu'avant sa rénovation le musée accueillait en moyenne 2 à 3'000 visiteurs par an et que notre modeste budget publicitaire restreint la capacité de l'institution à se faire connaître en dehors de la ville. Le gisement de visiteurs potentiels est important si l'on en juge par le nombre de personnes qui déclarent ne pas encore être venues le découvrir. L'apport de la publicité sera cependant essentiel car l'effet de nouveauté va rapidement s'estomper. Si l'on en juge par les commentaires élogieux du livre d'or, le musée rénové correspond aux attentes des visiteurs.

Nous devons aussi mettre mieux en valeur les possibilités de location de la salle de projection du rez-de-chaussée pour des assemblées, des conférences ou des séminaires réunissant 30-40 personnes assises au maximum.

On note que l'effet de redistribution du billet 3 jours/3 musées a eu des effets positifs (voir ci-dessous). Cette offre deviendra encore plus attractive avec la réouverture du Musée des beaux-arts après travaux.

La fréquentation des classes est en nette progression par rapport à celle du musée avant rénovation. La mise en place des activités Ecole/musée est l'élément primordial de ce gain d'intérêt.

Voici quelques éléments statistiques :

- Classes : 72 (dont 36 dans le cadre d'Ecole-musée)
- Groupes : 22
- Participation aux visites commentées : 433 personnes
- Fréquentation des animations (hors conférence du MBA) : 186 adultes et enfants. Les ateliers proposés sur l'inventaire des collections et la restauration des soldats de plomb n'ayant attiré que 13 adultes et 3 enfants ont été abandonnés au profit d'activités plus accessibles.
- 11 Conférences et 1 atelier du MBA se sont déroulés au MH en raison de la fermeture temporaire de cette institution réunissant 255 personnes au total.

Une petite enquête sur la provenance des visiteurs a été réalisée sur la moitié d'entre eux. Sur 3'127 personnes, 1'679 viennent de La Chaux-de-Fonds, 277 des autres communes du canton, 441 des autres cantons suisses, 358 des pays limitrophes, 120 d'Asie et 29 d'Amérique du Nord.

Animations et visites guidées

Un programme varié de médiation a été mis sur pied pour permettre au public de découvrir le Musée de différentes manières: visites guidées à deux voix, contes avec La Louvrée, atelier sur l'inventaire, atelier sur la restauration des figurines, Nuit des Musées, Journée internationale des Musées, visites-spectacle avec Vincent Kohler, ciné-concert avec *Vin Aigre* de Nathan Jucker, accueil des conférences du MBA pendant sa fermeture. Ces animations permettent de créer des liens entre le musée et d'autres institutions locales. Le musée a aussi participé au Passeport vacances, à la Nuit de la photo et accueilli l'assemblée d'automne du Groupement des musées neuchâtelois.

Relations avec les écoles

Trente-six classes ont visité le musée dans le cadre d'Ecole-musée. D'autres sont venues pour un autre type de visite, notamment lors de courses d'école ou d'échanges scolaires. Un dossier pédagogique est disponible pour l'exposition permanente et pour chaque exposition temporaire.

Prêts pour expositions

Musée paysan et artisanal, La Chaux-de-Fonds Prêt d'une cloche (15.0108.00000) pour l'exposition "Ding Dang Dong, sonnez les cloches", 28.04.2015 - 21.02.2016

Musée régional, La Sagne Prêt de 7 objets (Portrait officiel du général Wille : 07.0001, 00003 ; Shako de fusiller : 15.0829.00000 ; Tambour aux couleurs neuchâteloises : 15.0833.00000 ; Couteau militaire suisse : 17.0084.00000 ; Mousqueton d'infanterie : 07.9006.00061 ; Chaussures militaires à crampon : 17.0195.00000 ; 1914, souvenir de la mobilisation : 24.0807.00000) pour l'exposition temporaire "Il y a cent ans, le général à La Sagne", 16.05.2015 - 03.01.2016

Moulins souterrains du Col des Roches, Le Locle Prêt de 5 affiches du fonds du MH conservé à la BV pour l'exposition temporaire "L'affiche neuchâteloise : de la Réforme au cap du 21e siècle", 17.01 - 17.04.2016.

Dons, achats et prêts de longue durée

Le protocole d'acquisition des collections a été mis en place à la suite de la politique d'acquisition. Les nombreuses propositions de don, arrivées au musée dès 2013, ont pu en partie être traitées. Sur les 20 propositions de don arrivées en 2015, 7 sont finalisées (dont 3 refus en raison de la non adéquation avec la politique d'acquisition), 5 dossiers sont bien avancés et 8 nécessitent encore du travail scientifique et administratif.

Plusieurs cartes postales ou de vœux, de nombreux documents historiques (en lien avec le rationnement pendant la Première Guerre mondiale et avec l'immigration tessinoise à La Chaux-de-Fonds) divers objets (en lien avec les anciennes ambulances, avec la Plage des Six-Pompe et la nouvelle brasserie La Comète) ont intégré la collection.

Pour la bibliothèque, nous avons acquis principalement des revues sur abonnement. Les choix des titres ont été faits en concertation avec le MIH dans la perspective de la création de la bibliothèque des musées.

Grâce à la diffusion de nos deux publications, le musée a bénéficié de nombreux échanges de publications de la part de musées suisses actifs dans le même domaine.

Pour les années 2013 à 2015, des contrats de donation ont été signés avec les personnes suivantes : Mmes Ruth-Hélène Gilgen, Marianne Lebet, Corine Müller, MM. Blaise Perrenoud, Laurent Stofer, La Chaux-de-Fonds, M. Michel Gianini, Locarno. Des dons d'objets ont débuté cette année et se poursuivront en 2016. Ils figureront dans un prochain rapport.

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE (MHNC)

Ce rapport est un condensé d'un document plus complet disponible sur demande auprès du secrétariat du musée.

Le Musée d'histoire naturelle a été fermé au public durant toute l'année 2015 dans le but de mobiliser toutes les forces de travail de l'institution à la finalisation du projet Zoo-Musée et à la préparation du déménagement (fermeture effective depuis le 7 juillet 2014). En juin 2015, devait être présenté au Conseil général un rapport demandant le crédit de réalisation du nouveau bâtiment destiné à abriter le musée et un nouveau vivarium. La situation financière difficile de la Ville a conduit les autorités à reporter le projet à des jours meilleurs. Cette décision incontournable mais douloureuse a été mal vécue par l'ensemble du personnel qui a vu une nouvelle fois ce projet, porteur d'avenir pour les Institutions zoologiques de la Ville, reporté alors qu'il était très proche du but. En plus, la crise financière a aussi eu pour conséquence de raccourcir les contrats de durée maximale de 5 collaborateurs et de réduire le nombre de civilistes affectés au projet ou au travail sur les collections. En quatre mois, le musée s'est donc vu amputé de 50% de son effectif (EPT) précédemment en place, ce qui n'a pas été sans effet sur le fonctionnement de l'institution et le moral de l'équipe. D'autre part, le bail de La Poste a pu être prolongé mais seulement jusqu'à mi-2018. Ce qui ne résout rien, du fait qu'à terme le MHNC devra de toute manière déménager dans de nouveaux locaux. Malgré tout, il a été décidé comme stratégie générale de poursuivre le travail sur les collections et de finaliser l'étude et le dossier de présentation du projet Zoo-Musée. Ce document servira de base au rapport destiné au Conseil général dans le but de pouvoir être prêt à relancer le projet lorsque les difficultés financières de la Ville ne seront plus qu'un mauvais souvenir. Car, oui, le projet Zoo-Musée est toujours vivant ! Ceci d'autant plus que la procédure de consultation du public menée durant le printemps 2015 a montré clairement un net intérêt et une grande attente de la population vis-à-vis du Zoo-Musée (3'390 questionnaires remplis).

Par ailleurs et en dépit du contexte difficile, le musée a organisé plusieurs animations intra-muros et excursions sur le terrain. Malgré la fermeture des locaux du musée dans le bâtiment de la Poste, le public a continué à être informé via le site web et les médias, et l'équipe scientifique a une nouvelle fois répondu aux sollicitations concernant la faune locale. Au niveau international, un chercheur de la République tchèque a publié son travail sur des spécimens de coléoptères d'Angola dont le musée est dépositaire et qui servent de références au niveau mondial. Toujours du côté des collections, les travaux de révision et de conditionnement se sont poursuivis à un bon rythme malgré la diminution du personnel affecté à cette tâche primordiale. Ainsi, 2'388 mammifères ont suivi la chaîne de récolement, nettoyage, révision et conditionnement. De plus, l'exposition de coquillages du 3^{ème} étage a été entièrement démontée et conditionnée. La suite de ce travail colossal et très positif sur les collections est une priorité absolue. L'équipe étant fortement réduite à fin 2015, cela prendra au minimum deux fois plus de temps que ce qui était initialement prévu (fin 2017 au lieu de fin 2016).

Désormais les questions majeures sont : pour combien de temps le MHNC sera-t-il fermé au public ? Que doit-on mettre en place pour éviter sa perte de visibilité voire pire ? Combien de temps pourra-t-il rester dans les murs de La Poste ? Bref, quel avenir à court, moyen et long terme veut-on pour cette institution communale âgée de plus de 135 ans et dont la responsabilité scientifique est de niveau international ?

Personnel fixe, vacataires, civilistes, stagiaires

En raison des difficultés financières de la Ville et du gel temporaire du projet Zoo-Musée, de grands changements sont intervenus pour tous les collaborateurs engagés en contrat de durée maximale (CDMax). Ces contrats avaient été établis jusque fin 2017 mais le financement était acquis seulement jusqu'à l'été 2015 du fait du crédit accordé par le conseil général pour une période déterminée. La suite du financement devait faire l'objet de la nouvelle demande de crédit prévue en juin 2015 mais avortée par la crise financière. Faute de budget, la Ville a donc mis fin, au 1er septembre, aux CDMax de l'agent en information documentaire (AID) à 70% et d'une technicienne de musée à 100% et aux 5% supplémentaires attribués à l'AID en poste fixe. Cette dernière a ensuite démissionné de son poste à 25% au MHNC (+ 25% au MIH) et, selon les directives de crise, son poste n'a pas été repourvu immédiatement. La force en AID étant passée de 100% à 0%, le musée n'a donc plus personne pour s'occuper de la bibliothèque et des fonds documentaires ! L'une des collaboratrices administratives a vu son taux d'activité baisser de 50% à 40% jusqu'au 31 décembre 2015, date à laquelle la Ville a mis fin à son CDMax. En l'absence de stagiaire MPC, la force administrative est donc passée de 100% à 50%. À cela s'ajoute une baisse du taux d'activité de l'autre technicienne de musée de 100% à 80% (CDMax) et du collaborateur scientifique de 80% à 70% (CDMax). Le conseil communal a cependant accepté de prolonger ces deux personnes à ces taux d'activité jusqu'au 31 décembre 2016 grâce à une nouvelle distribution des montants (mandats) du crédit accordé par le CG en juin 2014. En l'espace de quatre mois, le musée s'est donc vu amputé de 50% de son effectif (équivalent plein temps) ! À fin 2015, le personnel fixe était composé d'un directeur à 100% (musée et zoo), d'un conservateur-adjoint à 60%, d'une collaboratrice administrative à 50%, d'une collaboratrice scientifique à 30%, d'un collaborateur scientifique à 20% et d'un gardien-concierge à 85% (rattaché pour moitié aux Services généraux des musées). Auxquels s'ajoutent un collaborateur scientifique à 70% et une technicienne de musée à 80% (les deux en CDMax avec financement jusque fin 2016) et un seul civiliste (au lieu de trois auparavant). Durant 2015, six civilistes différents ont travaillé au musée (avec une diminution progressive de leur nombre en raison des restrictions budgétaires): du 1er janvier au 6 février, du 1er janvier au 11 février, du 1er janvier au 24 avril, du 9 février au 7 août, du 16 février au 14 août et du 27 avril au 31 décembre. Par ailleurs, la collaboration sur mandat avec la taxidermiste de Düringen (FR) a pu être maintenue. Enfin, par mesure de précaution vis-à-vis de contaminations potentielles au plomb ou l'arsenic (produits anciennement utilisés en taxidermie), quelques personnes ont fait l'objet d'analyses biologiques : les résultats étaient dans la norme attendue, donc rassurants. Cependant, le port des EPI et les consignes de précaution doivent impérativement continuer à être respectées.

Visites, réunions, assemblées, séminaires, congrès, mandats

Réunions, assemblées, séminaires: AG de la Société des Amis du MHNC, au musée le 19 mars ; le directeur et les deux techniciennes de musée ont suivi une formation continue sur les collections Naturalia organisée par la He-Arc au MHNC les 5 et 6 février (intervenant : M. Jacques Cuisin, responsable de la plateforme de préparation et restauration des Collections au Muséum national d'histoire naturelle de Paris). La collaboratrice scientifique a suivi une séance de formation "Wikimédia" (26 février) ; Le directeur a participé à la journée des conservateurs le vendredi 29 mai à Liestal où il a fait une présentation de la situation du MHNC. L'ensemble du personnel du MHNC a participé à deux séances "au vert" afin de réfléchir à l'avenir, aux objectifs et à la réorganisation du travail au sein du musée (10 et 18 septembre).

Visites d'externes aux Institutions zoologiques: du directeur du jardin botanique de Neuchâtel (examen de végétaux fossiles, 20 août) ; du responsable des collections du Muséum national d'histoire naturelle de Paris (5 et 6 février) ; de collègues du MHNN (6 mars et 16 mai) notamment à propos du processus de révision des collections en cours au MHNC.

Mandats, comités: Le directeur est membre, entre autres, de la Commission Nature, paysage et éducation à l'environnement du PNR-Doubs ; membre (assesseur) du comité de la Société Neuchâteloise des Sciences Naturelles ; membre de la Swiss Systematics Society, membre associé de l'EAZWV (European Association of Zoo and Wildlife Veterinarians) et membre de l'IZE (International Zoo Educators Association). Le conservateur-adjoint est membre de la Commission cantonale de la faune, qui a siégé le 12 mai à Neuchâtel ; de la Fondation Girardier (prix jeunesse nature), qui s'est réunie le 8 juin ; de la Fondation RétroActif (soutien à des projets culturels) ; du comité du Cercle ornithologique des Montagnes neuchâteloises (COMONE) et du comité de Chiroptera-NE (Protection des chauves-souris).

Collections: conservation, entretien, dons et achats

Conservation

En mars, une infestation d'antrènes (insecte coléoptère ravageur de collections) a été détectée dans le local d'ostéologie. Un traitement d'urgence (gazage aux pyréthrinoides) des locaux d'ostéologie et d'entomologie a été effectué le 6 mars par un collaborateur du Service d'urbanisme et de l'environnement. Un congélateur a été acquis afin d'y traiter les objets suspectés d'être infestés. Quatre pièges à insectes à lumière verte sans UV (Insectron 200 museum) ont été mis en place en août afin de détecter d'éventuelles nouvelles infestations. Ils seront désormais utilisés durant toute l'année (hormis l'hiver) et alternativement dans les divers locaux du musée. Des moustiquaires ont aussi été installées.

Contrôle, inventaire, conditionnement des collections

Après les oiseaux en 2014, l'année 2015 a été consacrée au travail sur la collection de mammifères. Ce travail suit la même procédure : Nettoyage des spécimens ; Évaluation complète de l'état de conservation de chacun d'eux ; Congélation à -20°C pendant 3 jours si nécessaire ou en cas d'attaque de ravageurs ; Récolement exhaustif de tous les spécimens ; Attribution d'un nouveau numéro d'inventaire et d'une nouvelle étiquette ; Photographie pour l'inventaire photographique ; Conditionnement et Emballage. Les spécimens en alcool sont transférés dans des bocaux individuels neufs remplis d'alcool frais. Après vérification, les informations concernant les spécimens sont consignées dans un fichier Excel faisant office de base de données. À fin 2015, 2'388 mammifères avaient suivi cette procédure et étaient stockés dans les locaux des réserves ou dans les espaces anciennement dédiés aux expositions et réaménagés pour les recevoir. Parmi ces mammifères, 578 spécimens sont des chiroptères (chauves-souris) conservés dans l'alcool. À ce propos, le transfert au Dépôt 2 de la collection en fluide (comportant de nombreux spécimens types) est toujours en phase préparatoire. Du côté de l'exposition, les 23 vitrines de la salle des coquillages ont été vidées. Chacun de ces mollusques a été conditionné dans des boîtes transparentes neutres en polystyrène afin qu'ils se préservent sur le long terme. Par ailleurs, les caisses du fonds dit "d'ethnographie" sont toujours stockées au sous-sol de l'Ecole d'Arts appliqués (CIFOM) et les objets attendent d'être reconditionnés puis déplacés dans des dépôts plus adaptés à leur conservation.

Taxidermie - Préparation

Sont en fin de préparation chez la taxidermiste : 34 mammifères, 23 oiseaux et 2 reptiles.

Montage : Bécasse des bois (1) ; Bouquetin (1) ; Crocodile nain d'Afrique (1) ; Épervier d'Europe (1) ; Faucon pèlerin (1) ; Grand-Duc d'Europe (1) ; Grand Tétraz (1) ; Grive musicienne (1) ; Gros-bec casse-noyaux (1) ; Hibou Moyen-Duc (1) ; Levreau (1) ; Lièvre brun (1) ; Martre (1) ; Pic cendré (1) ; Pic vert (1) ; Pinson des arbres (1) ; Putois (1) ; Roitelet huppé (1) ; Rougequeue à front blanc (1).

Peaux : Caïman à lunettes (1) ; Fauvette des jardins (1) ; Grand-Duc d'Europe (1) ; Grive musicienne (1) ; Gros-bec casse-noyaux (1) ; Martinet noir (1) ; Tarin des aulnes (3) ; Taupe (1) ; Troglodyte mignon (2).

Crânes : Caïman à lunettes (1) ; Fouine (1) ; Grand Rhinolophe (1) ; Grand Murin (2) ; Hibou Moyen-Duc (1) ; Mulot à collier (2) ; Mulot sylvestre (1) ; Musaraigne (1) ; Oreillard brun (3) ; Pic vert (1) ; Pipistrelle commune (7) ; Sérotine bicolore (2) ; Sérotine boréale (4) ; Sérotine commune (4) ; Tarin des aulnes (3).

Squelettes : Caïman à lunettes (1) ; Oreillard gris (1).

Ces spécimens seront de retour au musée au début de l'année 2016. Ils intégreront ensuite les collections mais seulement après avoir reçu un numéro d'inventaire (condition *sine qua non*).

Par ailleurs, les animaux suivants ont été réceptionnés et sont en attente de traitement (ils n'intégreront pas forcément les collections, raison pour laquelle ils n'ont pas encore de numéro d'inventaire). Mammifères : dons de 6 spécimens ; dons de 6 fourrures ; 21 spécimens provenant de la station de soins ou du Zoo BPC. Oiseaux : dons de 11 spécimens ; 53 spécimens provenant de la station de soins ou du Zoo BPC. Reptiles et amphibiens : 4 spécimens provenant de la station de soins ou du Zoo BPC.

Collection de minéraux

2'973 spécimens ont été enregistrés vers la fin du mois de juin 2014 et durant toute l'année 2015. Les trois membres des Amis du Caillou, qui se réunissent 1-2 fois par mois, ont essentiellement étiqueté et rangé les minéraux de la collection "Riccardo Crosilla". L'essentiel est classé et il reste à traiter quelques dizaines de minéraux (non préparés par R. Crosilla).

Fonds bibliographique (centre de documentation)

L'année 2015 a constitué un tournant dans l'histoire de la bibliothèque. Désormais, tous les documents d'usage courant disposent d'une cote. De plus, une partie des ouvrages anciens ont également pu être cotés (dépôt dans les combles). Il s'agit de près de 3'000 ouvrages qui ont été traités. Les nouvelles acquisitions représentent plus de 50 nouveaux documents. Les périodiques ont été reconditionnés et la liste a été mise à jour dans le catalogue RERO. Le musée a accepté le don de 7 gravures colorisées à la main illustrant divers organismes.

Prêts et mise à disposition d'objets

Plusieurs demandes de la part du Dr David Damkaer (de Monroe, Washington, USA) ont été reçues. Ce chercheur rédige une histoire monumentale et mondiale sur les chercheurs qui se sont occupés de copépodes (crustacés). Des renseignements et des copies de documents d'archives sur M. Wuthrich, A. Monard et Ch.-E. Perret ont été envoyés. Une chercheuse a consulté en mars et avril divers documents concernant l'exposition "Le bestiaire de Louis Pergaud et son époque" dans le cadre d'une thèse en histoire de l'art. Une étudiante de la HE-Arc, a effectué le 26 mai des photos de montages pédagogiques. Une étudiante en communication visuelle a travaillé sur un crâne d'ours blanc dans le cadre d'un travail de Bachelor. En 2015, trois sangliers en prêt aux Amis de la ferme Robert ont été rapportés. Quelques ouvrages de la bibliothèque ont été prêtés, notamment au MHNN et au MBA (Exposition Blaise Cendrars).

Demandes, révisions et expertises des collections

Le musée a répondu à des demandes concernant des spécimens des collections scientifiques : coléoptère *Dytiscus latissimus* (Haute Ecole en Sciences Appliquées ZHAW) ; collection Monard : collaboration à l'identification de deux squelettes de mammifères d'Angola du MHNN. Suite à la demande d'envoi en 2014 de spécimens du genre *Anthaxia* (coléoptères), le Dr Svatopluk Bily (National Museum, Prague) a fait parvenir un fichier PDF de sa publication sur la révision desdits spécimens. Les albums photographiques anciens documentant les expéditions du Dr Albert Monard en Afrique ont été scannés par les collaborateurs du DAV (Bibliothèque de la Ville).

Activités scientifiques et naturalistes

Ornithologie

Au 30 novembre 2015, la base de données ornithologique cantonale (créée en 1997) comprenait 253'394 items. Elle a été enrichie de 36'620 (33'763 en 2014) entrées saisies directement par les observateurs sur le site "ornitho.ch". Les données récoltées en 2015 dans le cadre de la préparation de l'Atlas suisse 2013-2016, menée par la Station ornithologique suisse de Sempach, n'ont pas encore été comptabilisées et seront ajoutées ultérieurement. Le conservateur-adjoint occupe toujours la fonction de coordinateur régional pour la région neuchâteloise. Il est chargé de la liaison avec les ornithologues locaux. Une séance d'information réunissant 19 personnes a été organisée à leur intention le jeudi 5 février au MHNC pour faire un bilan des deux premières années de terrain et préparer la troisième année. Pour marquer les 10 ans de la sortie du livre "Les Oiseaux nicheurs du canton de Neuchâtel", il a initié une réflexion avec les acteurs concernés qui devrait déboucher sur une importante action de conservation en 2017. Le conservateur-adjoint a participé aux recensements nationaux des oiseaux d'eau (Areuse, 18 janvier et 15 novembre).

Mammalogie : Centre de Coordination Ouest pour l'étude et la protection des chauves-souris (CCO-NE)

Le Centre de coordination neuchâtelois pour l'étude et la protection des chauves-souris (CCO-NE) a son siège au MHNC depuis 1990 et bénéficie de son soutien logistique. Il agit sur mandat cantonal du Service de la faune, des forêts et de la nature (SFFN). Les demandes d'interventions proviennent essentiellement de particuliers, de gérances immobilières ou de corps de métiers du bâtiment. Une activité importante du CCO-NE consiste à informer la population. L'exposition "Au pays des chauves-souris" présentée pour le 3^{ème} été à la Maison de la Nature de Champ-du-Moulin a été visitée par plus de 10'000 personnes depuis 2013, année de son inauguration. Vu le succès rencontré, l'exposition sera encore prolongée en 2016. Sur le même site, la 19^{ème} Nuit de la Chauve-souris, organisée conjointement avec le MHNC, a rencontré un beau succès avec près de 500 participants.

Par ailleurs, le directeur du musée a poursuivi, avec ses collègues du CCO-VD, le suivi des chauves-souris des cavités du Jura vaudois (2 nuits de terrain : 28 et 29 août).

Herpétologie : Protection des amphibiens

Une vingtaine de bénévoles, dont certains membres des Institutions zoologiques, s'est préoccupée de la protection des amphibiens des Grandes-Crosettes. Du 21 mars au 3 juin, 6'233 amphibiens, un record, ont fait l'objet de transferts, alors que 295 cadavres étaient comptabilisés sur la route. Il convient de noter que 4'000 animaux environ ont été recueillis sur la route, les autres étant récupérés dans des seaux le long de la barrière nord. Les nombres comptés sont en progression considérable par rapport aux dernières années : 3'957 tritons alpestres et 2'179 grenouilles rousses constituent l'essentiel des transferts. Le mois d'avril seul a permis de compter 5'400 amphibiens. Un rapport du coordinateur (ancien directeur du MHNC) a permis d'établir le bilan de la 7^{ème} saison. Il a été envoyé aux autorités communales et cantonales, ainsi qu'aux associations Pro Natura et WWF.

Entomologie

Le directeur du musée a poursuivi son travail de recherche sur les fourmis des bois au Parc national suisse (du 15 au 19 juin) en collaboration avec ses collègues vaudois et tessinois. Voir aussi sous § Publications.

Algologie

Le laboratoire d'algologie hébergé par le MHNC est intervenu dans les activités suivantes. Qualité biologique des eaux : Canton de Neuchâtel, du Valais, de Vaud et Fribourg ; Recherche : révision d'espèces japonaises du genre *Cocconeis* ; révision de *Diploneis burgitensis* et *D. alpina* ; études sur la variabilité de la densité et la biomasse des diatomées en rivière ; collaboration à la rédaction de l'atlas des diatomées de Bourgogne ; Animation scientifique : ateliers de microscopie de l'association SAM/ASEM ; organisation à La Chaux-de-Fonds des 14^{èmes} journées d'étude des espèces critiques pour l'indice diatomique suisse DI-CH (9 personnes sur 2 jours). Collections algologiques déposées au MHNC : collection d'algues enrichie par 166 échantillons de référence : 12 (Valais), 17 (Vaud), 21 (Fribourg), 22 (Neuchâtel), 3 (Uri), 87 (Confédération), 3 (France) et 1 (Japon). Communications et publications : deux communications au 34^{ème} colloque de l'ADLaF à Bordeaux ; 1 publication.

Renseignements, identifications et expertises

En 2015, les scientifiques du MHNC ont répondu à de nombreuses demandes du public concernant les animaux, la flore et la nature en général. Relevons en particulier des questions ou demandes d'identification à propos de petits animaux des maisons et des jardins (limaces, scorpion, araignées, larves d'insectes, vers, etc.), de chauves-souris et même de goélands présents sur les toits de la ville. Une dizaine d'informations suffisamment documentées ont été ensuite transmises au Centre Suisse de Cartographie de la Faune (CSCF) via le site WebFauna.

Expositions temporaires

Il n'y a eu aucune exposition temporaire en raison de la fermeture du musée au public.

Animations

La Nuit de la Chouette : Le samedi 28 mars a eu lieu la 11^{ème} Nuit européenne de la chouette (co-organisée en Suisse romande par le MHNC et la société "Nos Oiseaux" pour la 7^{ème} fois). Dans les Montagnes neuchâteloises, malgré une météo décourageante, 27 personnes se sont déplacées sur une quarantaine d'inscrits.

Opération "Qui a vu le premier martinet..." : Comme chaque printemps, cette opération a été menée via la presse. Les 5 premières personnes avec des observations crédibles (sur 35 annonces) ont reçu un exemplaire du cahier du MHNC n° 15 "Martinet noir: entre ciel et terre".

Nuit des musées et Journée internationale des musées : Le samedi 16 mai (Nuit) et le dimanche 17 mai (Journée), ce sont respectivement 118 adultes + 41 enfants et 94 adultes + 37 enfants qui ont pu visiter gratuitement le musée. Du côté de l'animation les enfants ont eu l'occasion de faire nettoyer, emballer et étiqueter leur peluche préférée, avant d'être pris en photo comme s'il s'agissait d'un vrai objet de la collection. Le public a ainsi pu s'intéresser au travail de révision, inventaire et conditionnement des collections du MHNC.

Fête de la nature : Dans le cadre de la 5^{ème} Fête de la Nature suisse romande (coordonnée par La Salamandre) plusieurs activités ont été organisées le dimanche 31 mai par le MHNC et le Zoo BPC. Au programme des animations : découverte des oiseaux de l'aube (13 personnes) ; visites de la station de soins pour animaux sauvages (35 personnes).

Nuit de la chauve-souris : Cette animation a eu lieu le 29 août à Champ-du-Moulin et a connu un grand succès (environ 500 personnes). Elle était encadrée par une quinzaine de bénévoles et coordonnée par le CCO-NE et le MHNC.

Conférences, visites guidées, présentations, cours

La conférence « Chauves-souris et éoliennes : état initial des populations de chiroptères sur les sites d'implantations d'éoliennes du canton de Neuchâtel » a été présentée le 2 décembre au MHNC par le conservateur-adjoint et Thierry Bohnenstengel (responsable du CCO-NE), sous les auspices de la Société neuchâteloise des sciences naturelles (SNSN). Les deux orateurs ont présenté à 46 personnes les résultats d'une étude réalisée entre 2012 et 2015 dans le canton de Neuchâtel. D'autre part, l'AG de la Société des amis du MHNC a réuni 45 personnes le 26 mars.

Communication

Dans le cadre de la consultation populaire sur le projet Zoo-Musée, des panneaux de présentation du projet ont été placés dans les différents musées de la Ville. Sur le site web www.mhnc.ch, les sections présentant les expositions permanentes et les collections ont été complétées et mises à jour.

Fréquentation

Le MHNC étant fermé au public depuis le 7 juillet 2014, il n'y a eu aucun visiteur ou de visite scolaire et parascolaire en 2015 hormis lors de la Nuit et de la Journée des musées et lors d'une conférence.

Locaux – La Poste

Bail de La Poste

Le bail a été prolongé jusqu'en juin 2018. Malgré le gel temporaire du projet Zoo-Musée pour une durée inconnue, la problématique du déménagement reste la même car, à terme, le MHNC devra déménager dans d'autres locaux.

Travaux

Suite au contrôle OIBT, un électricien a procédé à la mise aux normes de l'installation électrique. Des filtres UV-stop ont été posés sur une partie des néons du musée. Des fuites provenant du toit ont à nouveau été constatées durant l'hiver et une entreprise a remplacé des lucarnes par des velux. Les escaliers du perron (bas du bâtiment) ont été refait à neuf.

Mise à disposition de locaux

La salle audio-visuelle a été réservée pour des séances impliquant le personnel du musée et pour un nombre restreint de personnes : Atlas des oiseaux nicheurs (5 février) ; cours organisé par la HE Arc Conservation-restauration sur la conservation des fluides (Naturalia) (5-6 février) ; cours inter-entreprises pour l'Association romande de formation des gardiens d'animaux (28 mai, 26 apprentis et 4 intervenants). L'espace "Afrique" a été mis à disposition pour l'AG de la Société des amis du musée (SA-MHNC) et une conférence de la Société neuchâteloise des sc. naturelles (SNSN).

Éditions

Éditions de la Girafe

Le Cahier du MHNC n°15 "Martinet noir: entre ciel et pierre" était épuisé au mois de novembre. La demande étant continue, une réimpression est prévue pour le début de 2016. D'autre part, un rapport de 11 pages consacré au bilan de la 7^{ème} saison de sauvetage des amphibiens des Grandes-Crosettes est paru en juillet.

Info-COMONE (Cercle ornithologique des Montagnes neuchâteloises)

Quatre bulletins (n°112 Mars 2015, n°113 Juin 2015, n°114 Septembre 2015 et n°116 Décembre 2015) sont parus tout couleur avec respectivement 32, 32, 20 et 32 pages (tirage : 205 ex.). Le coût de la publication est toujours assumé par les cotisations des membres, au nombre de 182, dont 3 en France et 1 en Espagne.

Publications

Spécimens types : Svatopluk B. (2015) On the species of the genus *Anthaxia* Eschscholtz, 1829 described by A. Théry from Angola in 1947 (Coleoptera: Buprestidae: Anthaxiini). *Zootaxa* (2): 246-256. Révision d'un groupe de spécimens types (références mondiales) de coléoptères ramenés d'Angola par le Dr Albert Monard, ancien conservateur du MHNC.

Fourmis : Maeder A. (2015) Les fourmis des bois pp 28-29 In: Collectif (2015) L'essentiel sur les pâturages boisés. Parc naturel régional du Doubs ; Cherix D., Bernasconi C., Freitag A. & Maeder A. (2015) Soixante ans de suivi des fourmis au Parc national suisse. Processus dynamique dans le monde animal: une meilleure compréhension grâce à la recherche sur le long terme. Recherches scientifiques au Parc national suisse 100/II : 186-188. Éditions Haupt Berne.

Chauves-souris : Blant J.-D., Bohnenstengel T., Jaberger C. & Uldry V. (2015) Éoliennes et chauves-souris. Etat initial des populations de chiroptères sur les sites d'implantations d'éoliennes dans le Jura neuchâtelois. Rapport au SFFN, 82 pp.

Oiseaux : Huit articles réalisés par le conservateur-adjoint ont paru dans Info-COMONE.

Algologie : Straub F., Derleth-Sartori P. & Lods-Crozat B. (2014) Les diatomées (algues silicatées), indicatrices de la qualité des cours d'eau vaudois : synthèse 2005 à 2013. *Bull. Soc. vaud. Sc. nat.* 94(1) : 73-106.

Activités médiatiques (extraits)

L'événement majeur de cette année 2015 a été le tournage du 17 au 24 mars de l'émission "Passe-moi les jumelles" au Zoo du Bois du Petit-Château et au MHNC (le sujet de 26 min intitulé "Messagers sans parole" a été diffusé sur RTS Un le 30 octobre). Le conservateur-adjoint a participé à l'émission en direct Format A3 pour annoncer la Nuit de la chauve-souris 2015 (RTN, RFJ et RJB). Voici quelques autres titres : "Derniers jours de consultation" (L'Impartial) ; "La crise financière retardera les grands projets des Mélézes et du Zoo-Musée" (L'Express – L'Impartial) ; "Pas de chance pour le Zoo-Musée" (L'Impartial) ; "Le Zoo-Musée jusqu'au bout... en attendant" (L'Impartial) ; "Emballer vos peluches !" (L'Impartial) ; "On n'entend plus pépier les moineaux au centre-ville" (L'Impartial) ; "Un samedi soir vers le Doubs" (L'Express – L'Impartial) ; "Martinet noir : entre ciel et pierre" (Domus Antiqua Helvetica) ; "Qui verra le premier martinet ?" (Le Courrier neuchâtelois) ; "Les martinets sont de retour" (L'Impartial) .

Projet Zoo-Musée

L'élément majeur de cette année 2015 a été le gel temporaire du projet Zoo-Musée suite au constat, en février, de la situation financière difficile de la Ville. Au vu de l'important déficit budgétaire et de la révision en urgence des budgets, la présentation du rapport de demande du crédit de réalisation, initialement prévue en juin 2015, a été reportée à des jours meilleurs. Pour rappel, ce crédit aurait permis la réalisation d'un nouveau bâtiment destiné à abriter le MHNC mais aussi des locaux pour le Zoo BPC, dont un nouveau vivarium. Suite à ce véritable séisme, il a tout de même été décidé de continuer le travail afin de valoriser les mandats et études (finies ou en cours) et de finaliser les réflexions engagées afin d'aboutir à un rapport cohérent permettant aux autorités politiques de relancer le projet dès que ce sera possible. Des adaptations et une actualisation des coûts selon le contexte du moment seront bien entendu à prévoir. Plus généralement, il a paru indispensable de continuer à travailler sur un plan directeur des institutions zoologiques (Zoo BPC et MHNC). Il s'agira donc en 2016 de proposer un avenir pertinent et raisonné pour le projet Zoo-Musée et d'élaborer un plan directeur qui aura l'avantage de faciliter l'obtention de fonds extérieurs (mécénat, sponsors etc.) d'autant plus indispensables à la réalisation du projet Zoo-Musée. Le but de cette réflexion poussée est d'identifier l'ensemble des besoins du Zoo BPC et du MHNC et d'explorer toutes les possibilités. Ceci afin d'élaborer un projet et un plan directeur présentant des aménagements optimisés pour aboutir à un site cohérent et pensé sur le long terme. Il s'agira particulièrement de finaliser les variantes concernant l'implantation des différentes fonctions du MHNC et du Zoo BPC au sein d'infrastructures à rénover, adapter ou construire (locaux dédiés au personnel, au public ou aux aspects techniques du vivarium, de la station de soins pour animaux sauvages, du parc zoologique et du musée d'histoire naturelle). Un document, à finaliser en 2016, devra servir de base au rapport destiné au conseil général dans le but de pouvoir être prêt à relancer le projet lorsque les difficultés budgétaires de la Ville seront passées et que l'investissement sera possible.

Pour la 2^{ème} fois la Ville a tenu à effectuer une consultation de la population sur un de ses grands projets. Celle concernant le Zoo-Musée s'est déroulée du 11 décembre 2014 au 30 avril 2015. Un visuel fort, utilisant un mammoth et la couleur rose, a été développé avec Zébulon communication. Avec l'appui du Service de la jeunesse, des enquêteurs se sont rendus sur le terrain pour faire remplir un questionnaire, également disponible en ligne, et offraient en cadeau souvenir un "Mammousse" ! Avec 3'390 questionnaires remplis, ce qui équivaut à près de 9% de la population chaux-de-fonnière, cette consultation populaire sur le projet Zoo-Musée a été un beau succès. L'analyse globale des résultats montre que les répondants au questionnaire sont des habitants de La Chaux-de-Fonds (66%), du canton de Neuchâtel (87%) ou plus généralement de Suisse (97%) et qu'ils représentent toutes les classes d'âge. Parmi ces personnes sondées, 65% visitent le zoo en famille, 58% utilisent la mobilité douce (à pied, en bus, à vélo) pour s'y rendre et 32% l'ont visité 7 à 20 fois durant les 12 derniers mois. La suite des réponses démontre en grande majorité un très fort attachement des personnes sondées au contenu du projet Zoo-Musée et un enthousiasme certain pour les différentes options proposées pour l'aménagement tant des infrastructures intérieures (bâtiments) que des infrastructures extérieures. Il est de ce fait indéniable que l'attente de la population vis-à-vis de ce projet Zoo-Musée est très grande. L'enquête auprès des particuliers et des entreprises du voisinage a été reportée et sera effectuée quand le projet sera concrètement réactivé avec une nouvelle planification.

À propos des mandats financés par le crédit accordé par le Conseil général en juin 2014, celui confié à RWB Neuchâtel SA concernant l'accompagnement de la gestion du projet sera prolongé sur l'année 2016. Dans une certaine mesure, celui confié à l'architecte Serge Grard continuera également en 2016. Le mandat confié à CCI Consulting concernant un complément à l'expertise du plan financier sera finalisé en 2016 en se concentrant sur la stratégie de financement du projet. Les premières conclusions confirment dans les grandes lignes celles de la première étude réalisée par la HEG-NE mais avec une approche fortement axée sur le marketing, un financement en PPP et une maximisation des prestations et des recettes. Le mandat confié à l'Association Museum & Industries à Paris, spécialistes reconnus de l'agencement et du dimensionnement des boutiques de musées et zoos, a été réalisé en partie mais, pour sa finalisation, est en attente des orientations qui seront prises pour la suite du projet. Le mandat confié à Goût et Région, concernant la cafétéria (emplacement, dimensions, agencement), a été rendu et le responsable reste à disposition pour les questions qui apparaîtront dans la phase de finalisation. Le mandat confié à CITEC concernant l'étude sur le stationnement et la mobilité est également terminé.

Séances : Le CoPil Zoo-Musée s'est réuni seulement à trois reprises (les 3 février, 24 mars et 23 juin) car plusieurs séances ont été annulées compte-tenu du contexte et des urgences liées à la crise financière. De très nombreuses autres séances ont eu lieu tout au long de l'année au sein des groupes suivants : groupe de Projet, groupe Bâtiment, groupe Zoo, groupe Exposition-Animation, groupe Collections et groupe Finances.

ZOO DU BOIS DU PETIT-CHÂTEAU (ZOO BPC)

Ce rapport est un condensé d'un document plus complet disponible sur demande auprès du secrétariat du zoo.

Personnel

Personnel fixe et temporaire, vacataires, bénévoles, apprentis, stagiaires, civilistes

L'équipe fixe du zoo est composée d'une responsable gardienne d'animaux à 80%, de 7 gardiens d'animaux à différents taux d'activité (entre 45% et 100%) et d'un aide-gardien à 100%. Un nouveau gardien d'animaux a été engagé le 15 janvier à 100%. Deux gardiens et l'aide-gardien ont bénéficié d'une réduction de leur taux d'activité pour raison d'âge. Le plus ancien gardien d'animaux du vivarium est parti en retraite anticipée le 30 novembre. L'aide-gardienne d'animaux auxiliaire engagée pour combler la réduction du taux d'activité pour raison de maladie d'un gardien a arrêté fin juin et a été remplacée par un aide-gardien à 45% jusqu'à fin novembre. Un aide-gardien d'animaux auxiliaire a été engagé pour le mois d'août. Six personnes s'alternent pour le travail de vacataire du weekend. L'équipe fixe est aussi secondée par plusieurs bénévoles notamment pour le travail à la station de soins. L'apprentie gardienne d'animaux poursuit sa formation qu'elle terminera en août 2016 après un cursus accéléré sur deux ans. En 2015, 20 personnes ont effectué un stage au Zoo. Deux civilistes ont effectué leur service civil en parallèle au zoo. Un civiliste a terminé son affectation de 13 mois le 4 octobre et le 2^{ème} civiliste a effectué 6 mois depuis le 12 janvier. Ils ont été remplacés depuis le 5 octobre et depuis le 19 octobre, pour des affectations de 6 mois qui se termineront en 2016.

Perfectionnement-formation

L'apprentie gardienne d'animaux a suivi 3 cours inter-entreprises obligatoires en date du 23 avril (Refuge SVPA Ste-Catherine), 11-13 novembre (Zoo de Servion) et 30 novembre (Zoo La Garenne). Un gardien d'animaux a participé au congrès sur la Vipère aspic à Leysin du 25-27 septembre, un autre gardien s'est rendu au Vietnam pour le congrès "Advancing Bear Care 2015" du 28 octobre au 1^{er} novembre. Une gardienne a participé au cours de perfectionnement organisé par l'ARFGA orientation "Animaux de compagnie" le 5 novembre. Une gardienne a participé au 5^{ème} congrès sur les animaux de compagnie organisé par la PSA à Olten le 3 décembre. Un cours inter-entreprises pour les apprentis gardiens d'animaux de 1^{ère} année a été organisé par le Zoo BPC le 28 mai.

Travaux effectués au zoo

Travaux réalisés par les ateliers de la Ville

Mise en place d'une palissade en lames autoclavées sur l'enclos du chat sauvage ; Mise en place de la suite des protections des arbres dans les enclos des mammifères ; Préparation du dernier pavillon du vivarium pour la présentation de reptiles indigènes ; Construction de maisonnettes pour les fouines et d'une mangeoire pour la mare des canards ; Construction d'une boîte à prospectus pour l'écurie nord ; Pose des derniers cylindres (barrière Grand Tétras, porte de séparation entre rennes et daims, portail d'accès à l'enclos du bouc) ; Peinture de l'extérieur des pavillons du vivarium ; Dalle en béton pour la sortie des chèvres ; Consolidation partielle de la montagne des bouquetins ; Réparation du tour de la grande mare.

Travaux réalisés par des entreprises privées

Entretien des toits du vivarium ; Installation de nouveaux boîtiers de contrôle des terrariums ; Installation d'une cellule frigorifique pour les fruits et légumes à l'écurie nord ; Adaptation de l'arrivée d'eau dans les locaux techniques du vivarium pour un apport régulier en eau chaude et changement du mitigeur pour l'apport d'eau chaude dans la partie exposition.

Travaux réalisés par l'équipe du zoo

Construction d'un bassin en pierres naturelles pour la volière des Perruches de Pennant ; Réparation des portails dans l'enclos des ânes et des chèvres ; Démontage des box à l'écurie nord pour l'installation d'une cellule frigorifique ; Bétonnage du fond de la grotte du renard ; Empierrement de l'emplacement de l'abreuvoir chez les cerfs ; Installation d'une lampe chauffante dans l'enclos extérieur des loutres ; Réparation de la fuite d'eau dans le cheminement entre l'enclos des loutres et des harfangs ; Construction d'une caisse de contention pour la loutre d'Europe ; (etc.).

Le vivarium a fermé ses portes au public du 2 au 20 mars pour les révisions annuelles nécessaires pour maintenir les infrastructures en état et lutter contre les dégradations liées à l'humidité et la chaleur élevées. En 2015, la grande nouveauté a été l'installation de plantes naturelles dans une partie des terrariums et le changement du type d'éclairage (spectre plus "naturelle"). Les travaux suivants ont été réalisés. Pavillon I: Mise en place d'un nouveau boîtier (construit par le responsable de la régie des musées) pour la cage de l'anaconda, installation de nouvelles lampes et de plantes naturelles, réparation de la chute d'eau. Rénovation complète du terrarium pour le Varan de Timor et les Pythons à queue courte (installation de plantes naturelles, construction d'un nouveau bassin, installation de nouvelles lampes). Pavillon II: Installation des mygales dans des terrariums plus grands et abandon des petits terrariums pour leur détention. Terrarium des Iguanes noirs rénovation complète avec plantes naturelles et nouvel éclairage. Pavillons III et IV: Mise en place de plantes naturelles dans certains terrariums (Scinques à langue bleue, mygales), installation de nouveaux chauffages (UVMH) et de rampes LED pour l'éclairage, substrat naturel pour recouvrir le polyester. Pavillon V: Finalisation du terrarium des crocodiles, installation de lampes UVMH (Geckos léopard, Vipères à cornes, *Aspidelaps lubricus*).

D'autre part, une 2^{ème} série de nouveaux terrariums (Herptek) a été installée dans les locaux techniques et des travaux de remise en état ont débuté dans la quarantaine 1000. Suite au gel temporaire du projet Zoo-Musée, il a été décidé d'effectuer divers travaux de rattrapage d'entretien pour maintenir le bâtiment du vivarium en état (nettoyage complet des toitures ; achats de nouvelles fenêtres ; installations d'arrivées d'eau chaude).

Animaux

Au parc zoologique, un nouveau mâle Harfang des neiges a été reçu en don. L'ours brun femelle a connu des problèmes de santé qui ont nécessité son déplacement au Tierspital de Berne pour des analyses poussées puis une médication pour stabiliser son état (rhinite chronique et lésions cervicales dues à l'arthrose en raison de son âge). La vieille femelle lynx est décédée en début d'année pour raison d'âge. La femelle faisant partie du programme ESB pour la sous-espèce *Lynx lynx carpathicus* a été placée dans au zoo de Mulhouse pour qu'elle s'y reproduise. Une autre femelle du même programme est venue en remplacement. Les deux frères Loutres cendrées ont dû être séparés car ils ne s'entendaient plus. Une castration chimique a été faite pour tenter de diminuer leur agressivité, mais sans résultat pour le moment. Le mandat de l'avant-projet d'un nouvel enclos des Loutres cendrées et de son intégration paysagère s'est poursuivi dans le but d'offrir à cette espèce un espace plus grand et plus adapté. Une étudiante en doctorat à l'EPFZ travaillant sur la communication acoustique chez les animaux et venu tester des repasses sur les 2 sangliers le 8 juin

Au vivarium, l'année 2015 a été marquée par l'arrivée de 2 jeunes Crocodiles nains d'Afrique de l'Ouest (*Osteolaemus tetraspis*) faisant partie d'un programme de reproduction ESB (European Studbook). Ces 2 jeunes crocodiles, l'un du Zoo Vivarium de Darmstadt et l'autre du Tierpark de Berlin, se sont très bien acclimatés à leur nouveau terrarium entièrement rénové pour l'occasion. Une grande nouveauté pour le vivarium a été la mise en place de terrariums mixtes = mélangeant deux espèces différentes (Crocodiles nains d'Afrique de l'Ouest et Tortues à longs cous ; Iguanes noirs et Boa des jardins ; Pythons à queue courte et Varan de Timor). Les naissances ont été limitées au vivarium, la volonté étant toujours de réduire le cheptel pour se mettre aux normes de l'OPAn (Ordonnance fédérale sur la protection des animaux) en offrant des terrariums plus grands pour chaque espèce présentée. En conséquence, seuls des Sonneurs à ventre jaune ont été reproduits en 2015. Une nouvelle marche à suivre a été mise en place pour l'acquisition de sérums (animaux venimeux). Suite à une demande de contrôle d'effectif, l'OSAV a régularisé le statut des animaux du vivarium, ce qui a permis de repartir sur des bases saines dès fin mars.

Par ailleurs, le cheptel du zoo étant vieillissant, il sera nécessaire de définir les besoins en nouveaux pensionnaires (cf. plan d'aménagement paysager et zoologique).

Inventaire

Au 31 décembre 2015, le parc zoologique présentait 180 animaux (mammifères et oiseaux) de 45 espèces et le vivarium (y compris locaux techniques) abritait 166 animaux (serpents, lézards, tortues, poissons, araignées, scorpions) de 81 espèces. Les inventaires fournis pour ces deux ensembles ne prennent pas en compte les animaux d'élevage (lapins, cochons d'Inde, rats, souris, insectes, certains poissons) utilisés pour le nourrissage d'autres espèces au sein du zoo.

Parc zoologique

- Mammifères: 75 individus de 21 espèces au 31 décembre 2015.

Espèces de la faune sauvage européenne : Bouquetin des Alpes, Cerf élaphe, Chat forestier, Daim, Fouine, Loutre d'Europe, Lynx eurasiens, Mouflon de Corse, Ours brun, Raton laveur, Renard roux, Renne, Sanglier.

Espèce sauvage exotique : Loutre cendrée (but pédagogique: loi sur le commerce et la détention d'animaux sauvages).

Espèces domestiquées : Alpaga, Âne, Chèvre naine, Lama, Lapin bélier français, Mouton d'Ouessant, Porc laineux.

- Oiseaux : 105 individus de 24 espèces au 31 décembre 2015.

Espèces de la faune sauvage européenne : Canard colvert, Chouette hulotte, Chevêche d'Athéna, Cygne tuberculé, Fuligule morillon, Fuligule nyroca, Grand-duc d'Europe, Grand Tétrás, Harfang des neiges, Nette rousse, Pilet d'Europe, Sarcelle d'hiver.

Espèces domestiquées : Canard de Poméranie, Canard muet, Oie cendrée (Oie de Toulouse)

Espèces d'ornement : Calopsitte élégante, Canard carolin, Canard mandarin, Canari (Serin des Canaries), Diamant mandarin, Inséparable rosegorge (déterminé comme Inséparable à tête rouge en 2014), Oie cygnoïde, Perruche de Pennant, Perruche ondulée.

Espèces non comptabilisées car arrêtées courant 2015 : Inséparable de Fischer, Inséparable masqué, Pilet des Bahamas, Poule appenzelloise huppée, Sarcelle à collier.

Vivarium

	Arachnides	Autres invertébrés	Serpents	Lézards	Tortues	Crocodiliens	Poissons	Amphibiens
Nombre d'animaux	14	nourriture	89	18	27	2	4*	12
Nombre d'espèces	11	nourriture	48	10	5	1	1	5

* Seuls les piranhas sont comptabilisés. Indét. = indéterminées.

Erratum concernant l'inventaire 2014 : un individu de l'espèce *Porthidium lansbergii* (serpent) n'y était pas indiqué.

Nouveaux pensionnaires

Parc zoologique : Une femelle lynx faisant partie du programme de reproduction ESB est arrivée le 27 mars en provenance du Zoo de Karlsruhe. Un mâle Harfang des neiges, une femelle Chouette hulotte et une femelle Oie de Toulouse ont été donnés par le Centre de Réadaptation des Rapaces (CRR) de Genève. Un couple de Perruches de Pennant (don d'un privé) est venu rejoindre le couple existant (dans l'ancienne volière des inséparables).

Vivarium : 2 *Atelerix albiventris* (saisie douanière), 2 *Phelsuma kochi*, 1 *Rhynchophis boulengeri*, 4 *Vipera aspis aspis*, 1 *Pantherophis guttatus*, 2 *Pogona vitticeps*, 1 *Eublepharis macularius*, 1 *Brachypelma smithi*, 5 *Testudo hermanni*, 6 *Testudo graeca*, 2 *Pelomedusa subrufa*, 1 *Centrochelys sulcata*, 1 *Trachemys scripta*, 1 *Pseudemys concinna*. Les trois dernières espèces n'ont fait que transiter par le zoo car les animaux ont ensuite été apportés au Centre de récupération des tortues à Chavornay. Quatre Vipères aspic (*Vipera aspis aspis*) ont intégré le cheptel en prévision de la présentation d'espèces indigènes prévue au printemps 2016.

Naissances

Parc zoologique : Mars-avril: Chèvre naine (2 mâles et 3 femelles) ; Avril: Mouflon de Corse (4 femelles) ; Avril-Mai: Bouquetin des Alpes (1 mâle et 4 femelles) ; Mai: Renne (1 mâle, 1 femelle) ; Juin: Grand Tétràs (1 mâle) ; Juin: Cerf élaphe (1 mâle et 1 femelle).

Vivarium : Sonneurs à ventre jaune *Bombina orientalis* (7 têtards ont éclos, 5 individus ont survécu).

Décès

Parc zoologique : 18 janvier: Cygne tuberculé femelle ; 26 février: Oie de Toulouse (tuée par un renard) ; 20 mars: Lynx eurasiens (vieillesse) ; 11 mai: Bouquetin des Alpes (juvénile) ; 21 mai: Renne (juvénile, poids insuffisant à la naissance) ; 30 août: Renne (amaigrissement) ; 9 septembre: Bouquetin des Alpes (euthanasie suite à un coup de corne) ; 17 novembre: Raton laveur (problème cardiaque) ; 2 décembre: Chèvre naine (vieillesse) ; 24 décembre: Nette rousse (cause inconnue). Les poules ont dû être euthanasiées suite à l'éruption du virus de Marek au sein du groupe.

Vivarium : 27 janvier: *Pelomedusa subrufa* (noyade, coincée dans un élément du décor) ; 17 février: *Bombina orientalis* (cause inconnue) ; 21 février: *Bothrops asper* (septicémie) ; 3 mars: *Varanus niloticus* (stress pendant les révisions) ; 16 mars: *Naja naja* (rétention d'œufs) ; 19 mars: *Acanthogonathus francki* (chute) ; 30 mars: *Testudo hermanni* (morte pendant hibernation) ; 1^{er} avril: *Morelia amethistina* (problème technique dans le terrarium) ; 10 avril: *Pantherophis guttatus* ; 7 mai: *Elaphe climacophora* (anorexie) ; 5 juin: *Varanus timorensis* ; 25 juin: *Testudo hermanni* (cause inconnue) ; 14 juillet: *Tarentola mauritanica* (cause inconnue) ; 30 juin: *Candoia paulsoni* ; 24 juillet: *Pantherophis guttatus* ; 25 juillet: *Antaresia childreni* (acariens suivi de problèmes de peau) ; 8 octobre: *Pantherophis guttatus* (stress ?) ; 13 octobre: *Bothrops moojeni* (cause inconnue) ; 14 octobre: *Pelomedusa subrufa* (juvénile) ; 16 octobre: *Lampropeltis pyromelana* (accident, chute d'une vitre) ; 19 novembre: *Naja haje* (abcès) ; 21 novembre: *Terratoscincus plumilepis* (euthanasie) ; 7 décembre: *Pantherophis obsoletus* (abcès).

Échanges, ventes et dons

Parc zoologique : Trois mouflons ont été donnés au Zoo Siky ranch à Crémises. Deux femelles bouquetins de 2014 sont parties au Zoo des Marécottes. Le Parc Challandes à Bellevue (GE) a gentiment accepté de reprendre 4 Inséparables suite à l'arrêt de la volière pour ces espèces. Une jeune ânesse de 2014 a été vendue, ainsi que 5 chèvres naines. Un gardien du zoo a adopté un bouc castré qui posait des problèmes dans le troupeau. Un cerf mâle a été vendu dans un élevage.

Vivarium : Deux hérissons à ventre blanc (*Atelerix albiventris*) placés au zoo suite à une saisie douanière ont été replacés au Zoo Siky ranch à Crémises. Une femelle Agame barbu (*Pogona vitticeps*) trouvée à La Chaux-de-Fonds a pu être placée chez un particulier. Depuis deux ans, les tortues aquatiques récupérées par le Zoo BPC sont systématiquement acheminées vers le Centre de récupération des tortues à Chavornay. Un gardien du zoo a adopté la femelle Basilic (*Basiliscus plumifrons*) qui ne pouvait plus être exposée au public à cause de problèmes de santé.

Programmes de conservation d'espèces menacées d'extinction

Parc zoologique : Programme de reproduction EEP de la Loutre d'Europe (European Endangered species : *Lutra lutra*): une femelle (même situation qu'en 2014). Livre d'élevage ESB du Lynx eurasiens – sous-espèce des Carpathes (European Studbook: *Lynx lynx carpathicus*): la femelle placée par le programme a été transférée dans au zoo de Mulhouse pour la reproduction. Elle a été remplacée par une jeune femelle ESB en provenance du Zoo de Karlsruhe.

Vivarium : Livre d'élevage ESB du Crocodile nain d'Afrique de l'Ouest (European Studbook: *Osteolaemus tetraspis*): Deux jeunes individus de 2013 en provenance du Zoo Vivarium de Darmstadt et du Tierpark de Berlin sont arrivés au mois de septembre. Leur sexe n'est pas encore connu car difficilement déterminable à cet âge.

Station de soins pour animaux sauvages indigènes

Année hors norme à la station de soins avec 530 animaux réceptionnés !

- Mammifères : 76 dont 26 relâchés et 3 transférés dans une station de soins plus adaptée.
- Oiseaux : 436 dont 247 relâchés et 24 transférés dans des stations de soins plus adaptées.

L'arrivée massive de martinets noirs en raison de la canicule a largement participé à ce chiffre record. Jusqu'à 60 individus en simultané ont dû être réhydratés et nourris avant de pouvoir être replacés dans des nichoirs ou relâchés. Ceci n'a été possible que grâce au travail des gardiens d'animaux en-dehors des heures d'ouverture et de l'équipe de bénévole qui renforce l'équipe en place pendant la saison de la station de soins (entre avril et septembre). Trois jeunes fouines sont mortes suite à une parvovirose apportées par l'une d'elle. De nombreux dons de particuliers, pour un total de CHF 2'475.20, sont parvenus à l'association des "Amis du Bois du Petit Château". De plus, des dons spéciaux ont été reçus: CHF 5'030.- (PSA pour les oiseaux sauvages) et CHF 1'500.- (PSA pour les hérissons). Le Service cantonal de la faune, des forêts et de la nature (SFFN-NE) a pérennisé son soutien financier annuel de CHF 5'000.-.

Animations, cours et visites guidées

Portes ouvertes avec 8 visites guidées des travaux de révisions annuelles du vivarium (15 mars, 286 visiteurs) ; Cours ARFGA pour les apprentis gardiens d'animaux de 1^{ère} année (28 mai) ; Fête de la Nature: visites guidées de la station de soins en petits groupes (30 mai, 35 personnes) ; Stand de la station de soins dans le cadre de la Nuit de la chauve-souris (Champ-du-Moulin, 29 août) ; "P'tit Noël du Zoo", troisième édition (13 décembre, environ 1'000 visiteurs !). Présentation d'un serpent et d'une mygale à la "Journée de la peur" du MHNN (1^{er} novembre). Une séquence pour un court-métrage a été tournée dans le zoo le 25 janvier.

En 2015, ce sont 780 personnes (1'176 personnes en 2014), soit 631 enfants et 149 adultes, qui ont pu profiter d'une animation sur inscription. Au parc zoologique, il y a eu 17 anniversaires, 5 visites guidées, 4 visites pour les Passeport-Vacances et 2 visites durant la semaine blanche du 1^{er} mars (organisée par le Service de la jeunesse). Au vivarium, il y a eu 10 anniversaires, 12 visites guidées, 16 visites pour les Passeport-Vacances et 2 visites durant la semaine blanche.

Fréquentation

Il n'y a plus de comptage au vivarium car la méthode utilisée précédemment est trop approximative. Toutefois, grâce au graphique (non présenté) compilant les dons récoltés dans les différentes tirelires du Zoo BPC tout au long de l'année, il est possible d'identifier, par extrapolation, les variations relatives intra-annuelles. Les creux de fréquentation (fin janvier à début février, fin novembre) sont probablement liés aux chutes de neige. Les pics de fréquentation (début avril, mi-juillet à mi-août, début septembre, fin octobre à début novembre) sont liés aux vacances scolaires. L'estimation de la fréquentation annuelle (> 100'000 visiteurs) semble toujours fiable et comparable à celle des années passées.

Expositions

Certains panneaux d'anciennes expositions ("Carnivore" ; "Ciel ! Où sont nos oiseaux ?" ; "Des sangliers et des hommes") ont été laissés en place dans l'enceinte du zoo afin de proposer des informations riches et variées aux visiteurs.

Communication, affichage, web

Le 1^{er} décembre, à l'occasion de la présentation très médiatisée des deux nouveaux jeunes crocodiles, la page Facebook officielle "Zoo de La Chaux-de-Fonds / Bois du Petit Château" a été mise en ligne et a connu un très grand succès immédiatement. En fin d'année (1 mois plus tard), plus de 1'200 internautes aimaient déjà cette page à l'avenir prometteur. Une affiche au format mondial F4 a d'ailleurs été réalisée spécialement pour en faire la promotion. Du côté du site web www.zoobpc.ch, une section "image du mois" a été ajoutée afin de présenter quelques aspects insolites et faire écho à la page Facebook. La section présentant les animaux du zoo a été améliorée (une image par animal) et un nouveau plan du zoo a été implémenté mais devra encore être finalisé. Des photos du zoo prises par la photographe de la Ville ont été exposées sur les panneaux de la rue de la Traversière.

Médias (extraits)

Quelques extraits des nombreux articles et reportages qui ont eu lieu au cours de l'année 2015 sur le Zoo BPC : "Passe-moi les jumelles – Messagers sans parole" (RTS Un) ; "Les noces du zoo et du musée" (Le temps) ; "Animaux exotiques: trop souvent un caprice" (Courrier Neuchâtelois) ; "Fermeture annuelle du vivarium" (RTN) ; "Serpents et lézards aux petits soins" (RTN) ; "Le plastique sort des cages" (Le Matin) ; "Serpents et lézards en colocation" (L'Express – L'Impartial) ; "NE: Les animaux du vivarium de La Chaux-de-Fonds sont sans domicile fixe" (RTS Un) ; "Des crocodiles de poche à La Chaux-de-Fonds" (20minutes) ; "Deux pensionnaires reptiliens nains entrent au Vivarium" (L'Impartial) ; "La clinique du Bois du Petit-Château" (BNJ.TV) ; "Les Martinets tout cuits" (L'Impartial) ; "Un jeune choucas relâché au Château" (L'Impartial) ; "Un demi-million pour améliorer l'enclos des loutres d'Asie" (L'Impartial) ; "Aveugle, la chatte sauvage s'est bien adaptée au Bois du P'tit" (L'Impartial) ; "L'amie des bêtes" (Migros Magazine) ; (etc.).

COMMISSION DES INSTITUTIONS ZOOLOGIQUES (CIZ)

Bureau: M. Laurent Duding (président), M. François Ochsner (vice-président), vacant et nommé si nécessaire (secrétaire). Autres membres: Mmes Daniela de Biasi Favre et Janine Bärtschi; MM. Gérard Bosshart, Henri Oppliger, Fernando Soria, Yvan Matthey et Marc Schafroth. Prise du PV: Mme Danièle Sandoz (coll. administrative MHNC).

Réunions : 11 mars (Zoo BPC) : Rapport de gestion et Comptes 2014. Point de situation projet Zoo-Musée. Fondue au chalet. 25 juin (MHNC) : Budget 2016 provisoire. Point de situation sur le projet Zoo-Musée. 4 novembre : annulée (chef du dicastère DCSJ et directeur IZ malades).

ARCHIVES COMMUNALES

Personnel

Collaboratrices :

- archiviste communale à 10 %
- collaboratrice administrative à 60 %.

Aucun des trois civilistes en affectation au Musée d'histoire n'a travaillé aux Archives communales, une répartition pratiquée antérieurement. Cela est dû soit à la poursuite de travaux déjà entamés au MH lors de précédentes affectations soit à l'absence de formation spécifique du civiliste pour ce type de tâches.

Dépôts

La bibliothèque des musées n'est pas encore installée dans l'annexe nord de la Loge L'Amitié en raison de travaux d'aménagement et d'équipement plus longs que prévu initialement. La bibliothèque du Musée d'histoire se trouve donc encore dans les deux dépôts qu'elle occupe au sous-sol de l'hôtel de ville. Après l'ouverture de la bibliothèque des musées, au printemps 2016, les locaux libérés pourront recevoir les archives de l'ancienne commune (1656-1851), celles de la Municipalité (1851-1888) et les fonds du Conseil communal et du Conseil général dès 1888 ainsi que les archives de la commune des Eplatures (1850-1900). Ces fonds se trouvent actuellement, avec d'autres, dans un abri de protection civile dont les conditions de conservation ne sont pas satisfaisantes.

En matière de dépôt d'archives, la situation est préoccupante. Les visites des archives de différents services montrent qu'ils ne disposent plus de l'espace suffisant pour conserver leurs fonds. Même après évaluation et tri, le volume des archives à conserver durablement rend indispensable la recherche de locaux plus vastes, mieux équipés pour répondre aux normes de conservation. Le projet de centre cantonal d'archives, dont les communes auraient pu bénéficier, n'a pas connu de suite pour le moment.

Fonds, activités diverses et recherches

Outre des recherches ponctuelles opérées principalement dans les délibérations de la Générale communauté, dans les procès-verbaux du Conseil communal et du Conseil général, dans les rapports de gestion annuels, une étude a été menée dans le fonds des "Industries nouvelles" par une étudiante qui préparait son Master en histoire économique et sociale à l'Université de Genève. Pour lutter contre les effets de la crise des années 1930, les villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle ont pris l'initiative de diversifier leur tissu économique. Rejointes ensuite par le canton, ces trois instances ont créé l'Office de recherche des industries nouvelles (ORIN). Les archives communales conservent une large documentation sur les entreprises installées à La Chaux-de-Fonds dans ce cadre.

Le déménagement de la direction de la culture, des sports et de la jeunesse à la rue du Collège a été l'occasion d'une évaluation et d'un tri des archives conservées par ces services. Parallèlement, un projet pilote a été lancé pour introduire une GED (gestion électronique de documents) dans le dicastère. Un comité de pilotage a été formé. Placé sous la direction du conseiller communal concerné, il réunit différents partenaires dont le SIEN et l'archiviste communale.

Groupe de travail archives communales

Ce groupe de travail, réuni à l'initiative des Archives de l'Etat, a repris ses activités à l'automne afin d'établir un état des lieux et une réflexion sur l'archivage numérique. Son but est de connaître les besoins des communes en la matière et de prendre connaissance des solutions d'archivage numérique transitoire déjà mises en place dans plusieurs d'entre elles. Cette problématique est liée au projet d'archivage numérique cantonal qui a démarré en juin et pour lequel le Grand Conseil a voté un crédit d'investissement.

Avenir des archives communales

Le mandat d'études confié à une entreprise spécialisée se poursuit et s'achèvera en 2016. Les résultats feront l'objet d'un rapport d'information. Il est souhaitable que, malgré les problèmes financiers de la Ville, des solutions par étapes soient envisagées pour mettre le fonctionnement des archives communales en conformité avec les obligations légales relatives à l'archivage.

SERVICE DES SPORTS

Préambule

L'année 2015 avait pourtant bien commencé pour le Service des sports. La seconde phase de concours du projet de réhabilitation du centre aquatique des Mélèzes était sur les rails et les travaux pour la construction du dernier des quatre terrains synthétiques qui avaient été planifiés pour permettre le déroulement des championnats de football étaient lancés.

Et patatras.... Suite à la trop fameuse affaire Monnard, il a fallu tout arrêter et refaire dans l'urgence un budget 2015 révisé drastiquement à la baisse. Comme un certain nombre de projets étaient déjà engagés, l'exercice fut délicat et difficile. Autant dire qu'après cela, l'année 2015 a ressemblé à un exercice de survie. Le départ non remplacé d'un agent technique est encore venu compliquer la situation et a occupé pas mal de monde pour trouver des solutions qui ne péjorent pas trop le public. En quelques points ci-dessous, les mesures qui ont dû être prises pour assurer un fonctionnement un tant soit peu cohérent :

- À la piscine des Mélèzes, un certain nombre d'heures de surveillance des bassins ont dû être assurées par le chef de Service et le responsable des infrastructures, tous deux titulaires d'un brevet de sauvetage.
- Le responsable des infrastructures a dû s'impliquer dans la préparation de la piste intérieure (patinoire) au mois de juillet.
- Il a fallu se résoudre à une fermeture prolongée à cinq semaines (au lieu de trois) de la piscine des Arêtes pendant l'été.
- A la patinoire, la présence d'un homme de piste pour la fermeture de l'installation en soirée a été remplacée par des rondes nocturnes faites par une société de sécurité.
- Le service a renoncé à fournir des prestations par les collaborateurs du SDS pour certaines manifestations (Marche du 1^{er} Mars, Résisprint, manifestations ponctuelles).
- Le Service des sports a repris la gestion complète de la piscine de Numa-Droz et le collaborateur qui y était dédié, ce qui a permis une rationalisation du travail.
- La révision de la piscine de Numa-Droz a été effectuée par deux responsables techniques et le responsable des infrastructures.

Commission des sports

La Commission des sports s'est réunie une fois et a été consultée par courrier électronique à une reprise durant cette année. Les principaux objets traités ont été :

- Comptes et rapport de gestion 2015.
- Le budget de fonctionnement et des investissements 2016.
- Information sur les projets en cours ayant dû être abandonnés ou gelés (projet Mélèzes, terrain Foulets, terrain de Street-hockey).

Patinoire des Mélèzes

Ouverture de la patinoire couverte : du lundi 20 juillet 2015 au dimanche 24 avril 2016.

Ouverture de la patinoire couverte pour le public : du lundi 5 octobre 2015 au dimanche 27 mars 2016.

Ouverture de la patinoire extérieure : du lundi 6 octobre 2015 au dimanche 6 mars 2016.

Statistiques de fréquentation : C'est la deuxième année de comptabilisation du 1^{er} janvier au 31 décembre. Pour mémoire il y a eu 22'443 visiteurs dans notre patinoire en 2014 et nous en avons eu le plaisir d'accueillir 23'624 en 2015. Près de 1'200 personnes de plus qu'en 2014 grâce au temps magnifique du mois de décembre 2015 et de l'engouement provoqué par le projet commun "j'apprends à patiner" (voir paragraphe ci-dessous)

Saison	Public	Écoles	Total
2005/2006	9'351	10'575	19'926
2006/2007	9'586	10'191	19'777
2007/2008	8'581	12'425	21'006
2008/2009	9'306	14'792	24'098
2009/2010	8'581	10'109	18'690
2010/2011	9'553	8'883	18'436
2011/2012	9'102	9'505	18'607
2012/2013	12'507	4'631	17'138
2013/2014	13'932	8'872	22'804
2014			22'443
2015			23'624
Moyenne			20595

Le changement des portes d'entrées a donné entière satisfaction et redonne un certain lustre à cette vénérable bâtisse.

L'étude (architecturale, technique et énergétique) d'un rehaussement éventuel de la toiture de la patinoire est en cours d'analyse. Cette étude permettra autant au Service des sports qu'au club phare de la ville, le HCC, d'imaginer un plan directeur pour la rénovation de la patinoire couverte et/ou avec une adjonction d'une couverture sur la piste extérieure.

La diminution des budgets de fonctionnement concernant les bâtiments et les installations pose problème. Ces budgets devront être revus à la hausse dès que la situation financière de la ville sera assainie.

Comme l'année dernière, la Fête de la glace était jumelée avec une journée dédiée à la promotion du hockey sur glace (Swiss Hockey Days). La fête fut belle avec un temps tout simplement radieux.

La première équipe de hockey de la ville (HCC) a malheureusement été éliminée en quart de finale contre Langenthal. Depuis le début de la saison 2015-2016, un nouveau comité s'est mis en place, nous lui souhaitons plein succès pour les années à venir. Le HCC est une des plus belles vitrines pour le sport des Montagnes neuchâteloises.

L'équipe des juniors Elites A a malheureusement été reléguée en Elites B, par contre celle des Novices Elites fait toujours miraculeusement partie de l'élite Suisse malgré les difficultés d'entraînements rencontrées (pas de deuxième piste avec un toit).

Le magnifique projet "j'apprends à patiner" donne encore plus de satisfaction pour tous les utilisateurs qu'à ses débuts en 2014. En effet, les écoles n'y voient que des côtés positifs. L'accompagnement d'un professeur du club des patineurs très pédagogue et de joueurs du HCC donnent des résultats plus qu'encourageants. Les clubs partenaires (HCC et le Club des patineurs) voient leurs effectifs augmenter substantiellement. Que du bonheur. Seul bémol, le financement de la personne qui prépare les patins et autres matériels pour les classes d'école n'a pas été rétribuée dans ce premier semestre. L'école se doit de trouver une solution rapidement, sans quoi cette personne ne viendra plus soutenir les classes.

Les autres clubs ou catégories (Star Chaux-de-Fonds, féminine, vétérans, corporatifs, etc.) ainsi que le nombreux public utilisant nos patinoires ne sont naturellement pas oubliés et sont des utilisateurs importants.

Le message concernant la réflexion d'une future rénovation des vestiaires sud insalubres (douches, toilettes, vestiaires) est toujours plus d'actualité. L'arrêt abrupt du projet d'un centre aquatique n'aide pas à une réflexion globale du futur de la patinoire et de tout le site des Mélèzes.

Piscine des Mélèzes

Le toboggan du petit bassin, en fin de vie et dangereux, a dû être démantelé sans pouvoir le remplacer faute de moyens dans le budget de fonctionnement. Plus que tristounet pour les bambins de la ville. Si rien n'est entrepris, le grand toboggan devrait subir le même sort à la fin de l'exploitation de 2016. Le Service des sports regrette fortement de voir cette infrastructure des Mélèzes dans cette situation. Il va proposer, malgré un horizon financier plus que difficile, d'étudier la possibilité de :

- Remplacer le toboggan du petit bassin.
- Etudier la création d'une nouvelle zone toboggan au nord-ouest du grand bassin.

Analyse similaire que pour la patinoire, le Service des sports aimerait que la cible d'une rénovation et d'un nouveau centre aquatique ne soit pas tout simplement abandonnée. Les bassins, la technique ainsi que les lieux d'accueils (vestiaires, toilettes) sont vraiment en fin de vie. Le terme d'insalubre pour les vestiaires n'est pas trop fort. Si la Ville de La Chaux-de-Fonds ne veut pas avoir de mauvaises surprises dans les prochaines saisons, elle doit s'atteler à au minimum réhabiliter les bassins extérieurs et construire des vestiaires dignes de la ville pour l'accueil des visiteurs estivaux.

La piscine a été ouverte du samedi 23 mai au dimanche 13 septembre 2015, soit durant 113 jours. La météo a tout simplement été exceptionnellement douce et chaude. Il a eu 4 journées à plus de 3'000 visiteurs et un pic le 1 juillet 2015 avec 3670 personnes. 9 journées à plus de 2'000 personnes et 25 à plus de 1'000 personnes. L'année a donc été exceptionnelle autant du point de vue météorologique que pour le nombre de visiteurs, près de 90'000.

Cette année représente également une magnifique année pour les finances avec CHF 236'542.- de recettes.

Nombre de billets vendus :

Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Total	28'736	29'574	20'253	22'433	33'965	27'789	28'408	36'188	31'571	21'048	39'335

Moyenne : 29'027

Nombre de visiteurs de ces quatre dernières années depuis l'introduction des contrôles d'accès :

Année	Nombres de visiteurs
2012	78'143
2013	79'040
2014	44'298
2015	89'614

Moyenne : 72'774

Une professionnalisation de la surveillance est de plus en plus nécessaire. Les trois garde-bains fixes ont été très sollicités et ont pris en main l'organisation de la surveillance avec l'aide du responsable technique, des agents techniques et d'auxiliaires sur appel. Environ 1'700 heures de présence pour ces derniers (pour rappel 954 en 2014).

Pas ou peu d'incivilités, exception faite d'une journée difficile avec la visite des gens du voyage.

Une nouvelle équipe a repris l'organisation du triathlon annuel. Cette manifestation a bénéficié d'une météo très favorable et ainsi connu un beau succès.

Comme en 2014, quelques journées de sensibilisation étaient organisées sur le site concernant l'exposition excessive aux rayons UV. Différents stands de prévention et de sensibilisation ont été mis en place par le Service de santé et promotion de la santé.

Piscine des Arêtes

La piscine a été ouverte durant 314 jours en 2015 (331 en 2014). Pour pallier le manque de personnel du service des sports, la décision de fermer l'infrastructure pour une durée de 5 semaines pendant les vacances scolaires estivales a été prise. Pour mémoire, elle fermait jusqu'à présent pendant 3 semaines. La fermeture technique habituelle d'une semaine au mois de janvier a également eu lieu.

Les investissements dans cette structure doivent naturellement continuer vu le blocage du centre aquatique des Mélèzes. Autant pour le très dynamique club de natation de la ville, avec à la clé plusieurs meetings dans l'année, que pour les écoles supérieures et spéciales et naturellement pour la population chaud-de-fonnière. Cette dernière mérite au minimum un bassin d'eau comme la piscine des Arêtes.

Ci-dessous les futurs investissements à faire pour 2016 et les années futures...

- Commodités : changement des armoires en fin de vie. Budget d'environ CHF 70'000.- accepté dans les investissements du service des sports pour 2016.
- Traitement d'eau: changement obligatoire du charbon actif pour CHF 11'000.- en 2016, voir sur quel budget.
- Ventilation: dernière armoire électrique à changer pour la gestion de la ventilation du site (vestiaires inférieurs sud-est) pour CHF 10'000.-. Voir sur quel budget, vu que celui du fonctionnement ne suffira pas.
- Bâtiment: être attentif à la dégradation de la structure extérieure du bâtiment. Maçonnerie comme la toiture en Sarnafil qui est en fin de vie.

Le décompte ci-dessous ne concerne que le nombre de billets + abonnements vendus.

Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Total	19'338	19'605	19'512	21'532	19'171	20'604	18'919	18'073	18'177	19'129	17'176

Moyenne : 19'203

Le décompte du nombre de visiteurs par les tourniquets du nouveau contrôle d'accès donne des chiffres beaucoup plus fiables. Les chiffres d'avant 2012 sont à prendre avec une certaine circonspection puisqu'ils n'étaient pas contrôlés de manière systématique. Une érosion du nombre de visiteurs est plus que flagrant pour cette année 2015. Le manque d'attractivité d'une telle infrastructure, la fermeture de la piscine passant de 3 à 5 semaines et le temps exceptionnellement clément en 2015 peuvent expliquer la baisse de fréquentation de la piscine des Arêtes.

Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Total	74'994	77'603	72'759	71'563	67'440	56'910	60'086	60'855	55'541

Moyenne : 67'306

Salle d'escrime

La salle continue d'être entretenue annuellement en collaboration avec le club et le Service des sports. Un nouvel entraîneur anime ce lieu et le Service des sports a profité de ses compétences pour organiser une initiation pendant la remise des mérites sportifs 2014 de la Ville de La Chaux-de-Fonds.

Bassin Numa-Droz

Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Total d'entrée	33'066	32'124	32'878	35'894	35'013	35'515	32'960	32'990	35'989
Jours d'ouverture	208	210	210	223	232	232	212	215	225

Moyenne : 34'048

Une augmentation substantielle de la fréquentation est constatée pour cette année grâce certainement au dynamisme et une meilleure organisation des écoles.

La gestion complète du bassin de Numa-Droz (collaborateur et gestion) a été reprise par le Service des sports au 1^{er} janvier 2015. Les implications sont diverses :

Financière: salaire d'un agent technique (ETP de 100%), factures énergétiques et technique liées à son exploitation. Cette gestion est passée du centre 521 au centre 524 (piscine des Arêtes).

Gestion du personnel: une analyse plus fine du cahier des charges de cet agent a permis de redistribuer ses tâches. Il travaille à 60 % pour la piscine de Numa-Droz et 40 % sur les autres sites, principalement aux Arêtes et aux Mélèzes pour des aides techniques et autres tâches. La consolidation de ses activités se fera dans le premier semestre de 2016.

Le bassin a été vidangé en avril et en octobre. La révision technique du fond mobile a été faite au mois d'avril 2015. L'agent technique de Numa-Droz étant absent pendant les vacances d'automne, les nettoyages des installations ont été exécutés lors de la vidange d'octobre par les deux responsables techniques des Mélèzes et des Arêtes et le responsable des infrastructures durant trois journées.

Cette infrastructure est toujours autant appréciée par les écoles et certaines sociétés de notre ville. Elle mérite toute notre attention dans les années futures.

Malgré la mise en place d'un système spécifique pour attaquer les légionnelles, nous ne sommes pas encore au bout de la problématique sanitaire de cette installation. La mise en place d'un autocontrôle s'avère nécessaire (VITEOS). Les futurs résultats de ces contrôles permettront de déterminer la direction à suivre pour l'avenir.

Halles de sport

Comme toutes les années, un soin particulier est pris pour contrôler les halles de la Ville et pour le renouvellement du matériel en concertation avec les responsables des différents cycles scolaires. Pour rappel, la Ville a à sa disposition 23 halles de sport en comptant 3 halles pour le Pavillon des sports : une halle triple (Pavillon), deux halles doubles (Crêtets et Volta), douze salles simples et quatre petites salles.

Suite aux différentes analyses réalisées (population, écoles, associations), le constat du manque d'une seconde salle triple est patent au vue de l'évolution de plusieurs sports qui nécessitent une surface plus grande. La construction d'une nouvelle halle triple permettant de satisfaire la demande des différents utilisateurs devra être envisagée ces prochaines années.

Le mur d'escalade a permis à 881 grimpeurs de profiter de cette magnifique installation (1039 en 2014).

Pavillon des sports

Cette infrastructure est toujours plus qu'appréciée. Les sports devant utiliser une salle triple sont légion (unihockey, handball, basket, futsal). Rien que pour ces quatre sociétés, il est difficile de satisfaire toutes les demandes. Cela engendre beaucoup de frustration lorsque des refus s'avèrent nécessaires, d'autant que cette salle est la seule permettant des manifestations sportives diverses (tournoi de football en salle, championnat Suisse de badminton, de judo et autres arts martiaux).

Centre sportif de la Charrière

Le nouveau terrain synthétique a donné un bel atout à ce magnifique centre sportif avec ses sept terrains de sport en comptant la Pâquerette et le vieux terrain synthétique derrière la tribune Abegglen. Les barrières de sécurité des deux grandes tribunes (Antenen et athlétisme) ont été adaptées et sont en adéquation avec le BPA et le service d'urbanisme de la Ville de La Chaux-de-Fonds.

Une rénovation lourde de ces tribunes s'avérera tout de même nécessaire dans les 4-5 ans, ainsi qu'une nouvelle installation en Est pour remplacer la vieille tribune Abegglen.

Terrains de sport

Le terrain des Foulets n'a pas été réalisé suite aux problèmes financiers de la Ville. Le club résident (Etoile-Sporting) a investi CHF 10'000.- et le Service des sports la même somme (sablage et arrosage) afin de refaire l'engazonnement du terrain principal. La voirie a purgé les drainages. Attention, les mats en bois des projecteurs de ces terrains deviennent dangereux.

Le football reste le sport le plus pratiqué en ville, tous sports confondus, et loin devant les autres sports. Les terrains synthétiques permettent à un plus grand nombre de pratiquer ce sport et ceci sur une plus grande durée. Le projet d'un futur terrain synthétique aux Foulets ne doit pas être abandonné.

La purge (même incomplète) des systèmes de drainage de quatre terrains en herbe s'est avérée positive. A réitérer tous les 5-6 ans.

La réfection de l'enveloppe du bâtiment du terrain de la Pâquerette est terminée. Restera à résoudre la problématique du bâtiment Est (buvette) qui s'enfoncé.

Pour les autres terrains, l'analyse continue et plusieurs installations ne sont plus conformes aux nouvelles règles en vigueur :

- Terrain B du centre sportif : les projecteurs.
- Drainage du Patinage et de la Pâquerette.

- Nouvelle annexe (abri, buvette) en Est des bâtiments du Patinage pour le club résident. En cours d'analyse avec le service d'urbanisme, le SDS et le FC Floria.

Une nouvelle installation est en train de voir le jour au centre sportif de la Charrière. Il s'agit d'une piste de DIRT (vélo extrême) entièrement financée par une nouvelle association. A résoudre encore des problèmes liés à la sécurité et aux responsabilités diverses dans l'utilisation de cette installation.

Piste d'athlétisme

Ces installations sont toujours très utilisées par les élèves des écoles durant les belles journées et par les habitants de la région. Trois soirs par semaine, elles sont dédiées à l'entraînement du SEP Olympic. Comme chaque année, le meeting international d'athlétisme Résisprint est une belle vitrine pour la Ville de la Chaux-de-Fonds.

Zurich parcoursvita

Le parcours Vita est toujours très fréquenté et apprécié par la population Chaux-de-Fonnières. L'entretien de cette piste se fait conjointement entre la Voirie et le Service des sports. L'inspection a été faite dans le courant de l'année 2015 avec les responsables de divers services de la Ville et la société d'assurance partenaire de cette installation.

Pistes de ski de fond

La saison 2014/2015 a commencé tardivement (26 décembre). Malgré cela, les deux pistes de la ville ont pu ouvrir plus de 60 jours et plus de 90 jours pour celle de Pouillerel se trouvant à plus de 1200 mètre d'altitude.

Une réflexion est toujours en cours concernant la construction d'un bâtiment pour le stockage de la traceuse, ce qui permettrait une synergie avec le club de BMX.

	Jours d'ouverture		
	Arêtes	Foulets	Pouillerel
2008/2009	80	98	118
2009/2010	49	41	87
2010/2011	24	13	74
2011/2012	72	69	95
2012/2013	55	70	122
2013/2014	22	31	100
2014/2015	62	68	91
Moyenne	52	56	98

Pistes de bicross, Skateboard et Skate-park autres

Après la réfection de la piste de bicross, une proposition du club pour le remplacement du container actuel en fin de vie par une nouvelle construction légère est parvenue au SDS. La première étape sera de demander l'avis du Service de l'urbanisme avec les esquisses des plans transmis.

Plusieurs problèmes liés au skate-park des abattoirs ne sont pas résolus (état du bâtiment, vitrage, sanitaires défectueux, cohabitation avec les nouveaux résidents des abattoirs et le manque de responsable adulte de l'association).

Pour toutes ces installations sportives, un nouvel état des lieux, lié avec un plan directeur devrait être fait pour les deux nouvelles législatures à venir.

Principales manifestations sportives en 2015

En gras, les manifestations organisées avec un appui très important du Service des sports.

En italique, les manifestations organisées avec une aide du Service des sports

11 janvier	Chronopouille (course de ski de fond, 3 ^e édition) annulée par manque de neige.
27 janvier-31 janvier	Championnat Suisse Elite de Badminton
1 ^{er} mars	Marche du 1^{er} mars
14-15 mars	Nuit du Unihockey
27-28 mars	Nuit du Hockey sur glace
3-5 avril	Tournoi international des minis
10 avril	Match international de Hockey sur glace Suisse-Russie
17-19 avril	Tournoi populaire de hockey sur glace
25 avril	Gala de patinage
26 avril	Slalom automobile sur glace
29 mai	Course de côte cycliste Biau fond-la Chaux-de-Fonds

30 mai	La Mini-Trotteuse (course à pied pour enfants)
20 mai	BCN Tour, course à pied
13-14 juin	43^{ème} fête Romande des jeunes lutteurs masculins et féminins
28 juin	Course à pied Le long de la rivière du Doubs
5 juillet	Résisprint, Meeting international d'athlétisme
30 août	8 ^{ème} Triathlon La Chaux-de-Fonds
20 septembre	Tournoi de rugby romand pour juniors
17 octobre	Championnat d'haltérophilie
20 septembre	Tournoi de rugby romand pour juniors
31 octobre	Marchethon
24-25 octobre	Meeting international de natation
1 ^{er} novembre	Fête de la glace et Swiss Hockey Days
20 novembre	Concert symphonique au Pavillon des sports
28-29 novembre	Tournoi interrégional judo
5-6 décembre	Tournoi escrime
12 décembre	8^{ème} Trotteuse-Tissot, corrida de Noël

Sociétés sportives – Sportifs méritants

La ville compte 127 sociétés annoncées auprès du Service des sports. La réunion annuelle avec les sociétés sportives n'a pas eu lieu en 2015. Le déroulement de cette rencontre doit être repensé.

Le jeudi 11 février 2016, le directeur du Service des sports, le chef de service et le responsable des infrastructures sportives recevront et récompenseront les sportifs ayant obtenu une médaille lors de rencontres sportives nationales ou internationales en 2015.

Midi Tonus – Promotion du sport

Pour sa 12^{ème} année à La Chaux-de-Fonds, l'action Midi tonus rencontre toujours un bon succès.

Lors de la session de printemps, 23 cours ont eu lieu pour un total de 294 participants. Pour la session d'automne, 28 cours et 371 participants. Le nombre de participant total (665) est légèrement supérieur à l'année précédente (626).

Le service des sports a offert à la population pour la 2^{ème} année des cours d'Urban Training. Le concept est de faire du sport en groupe dans la ville, en utilisant le mobilier urbain, sous la direction d'un coach professionnel. 19 cours gratuits se sont déroulés le jeudi soir de 18h30 à 19h30 entre mai à septembre et ont attirés 359 personnes.

Les 2 parcours de fitness urbain sont toujours accessibles via l'application pour smartphone Sport city tour.

Personnel

Un stagiaire MPC a été engagé depuis le mois d'août 2015 pour 52 semaines. La seconde stagiaire, engagée le 1^{er} octobre 2014, à 80% a terminé son stage à fin décembre 2015. Son travail pour l'organisation de la Trotteuse-Tissot est indispensable et une nouvelle stagiaire sera engagée dès février 2016.

Un agent technique ayant démissionné au mois de février, il n'a pas été remplacé. D'autre part un responsable technique a diminué son temps de travail de 10% dans le cadre des mesures d'économies sur le personnel proposées par le Conseil communal. La diminution totale du personnel est donc de 110% pour 2015 et d'autres mesures de diminutions sont prévues en 2016.

SERVICE DE LA JEUNESSE

Une fois encore le Service de la Jeunesse (ci-après SdJ) a traversé une année difficile en raison, comme passablement de services, des adaptations des budgets en début d'année. Des choix ont été proposés aux autorités afin de répondre au mieux aux sollicitations de la population et à ses attentes légitimes. L'ensemble des collaborateurs du service ont pu garder à l'esprit les fondamentaux de notre action, l'accueil professionnalisé et l'ouverture de nos missions à l'ensemble de la population.

Accueil extrafamilial

Afin de répondre au cadre de la loi et à la demande des familles, le SdJ a poursuivi ses objectifs en ouvrant trois nouvelles structures parascolaires. Cent dix-huit places ont vu le jour en août. Suite à la révision du budget 2015, il convient de rappeler l'abandon du projet d'une quatrième structure et le report pour l'ouverture d'une crèche prévue de longue date dans le quartier Le Corbusier. Durant l'année 2015, les structures communales ont ainsi accueilli plus de mille enfants. Malgré ce nombre, malgré les places offertes par les crèches privées subventionnées, des familles n'ont hélas pas trouvé de lieu d'accueil pour leurs enfants. Ce phénomène sera plus important encore en 2016. Si nous nous référons au taux de couverture fixé par la loi, il manque plus d'une centaine de places en Ville de La Chaux-de-Fonds.

Nous avons reçu plusieurs demandes privées liées à des extensions de place d'accueil. Devant la situation financière de la Ville, le Service a dû répondre négativement à tous ces projets.

Nous avons rencontré l'ensemble des directrices des structures privées subventionnées. En présence de la cheffe de l'Office de l'accueil extrafamilial, et sans avoir pu rencontrer le chef du SCAV, nous avons évoqué les modifications de la nouvelle loi sur l'accueil des enfants, LAE2 (cf ci-dessous), mais également les questions relatives à la Loi sur les établissements publics (LEP), elle aussi, entrée en vigueur en 2015 et à laquelle sont soumises toutes les structures qui servent des repas aux enfants. La mise en œuvre de cette loi pour l'ensemble de notre secteur doit encore faire l'objet d'une négociation entre services de l'Etat, soit l'OAEF et le SCAV.

En 2015, la Loi sur l'accueil des enfants (LAE2) a subi des modifications. Parmi les premiers effets déployés, dès août, nous pouvons relever le changement du taux d'encadrement dans le secteur préscolaire, la distinction dans le secteur parascolaire entre enfants du 1^{er} cycle scolaire et du 2^{ème} cycle scolaire, la participation financière des représentants légaux domiciliés hors canton, fixée au prix coûtant brut. La planification à l'horizon 2020 prévoit une augmentation du taux de couverture pour l'accueil parascolaire (de 15 à 20%) et un taux inchangé à celui que nous connaissons aujourd'hui, soit 30%, pour le secteur préscolaire. Les crédits cantonaux d'impulsion sont dès lors maintenus pour le parascolaire, mais ne sont pas renouvelés pour le préscolaire. D'autre part, le Canton a confié la responsabilité du contrôle des comptes et budgets des structures accueillant des enfants d'âge parascolaire aux communes. Ces mesures font que notre mission s'est encore étoffée, notamment d'un point de vue administratif.

Le Parlement helvétique a décidé le 2 septembre 2014 de prolonger le programme d'engagement de 120 millions de francs en faveur de l'accueil extrafamilial. Nous pouvons rappeler que durant la période 2011-2015, la Confédération a versé pour l'ensemble des structures communales de la Ville près de CHF 1'370'000.- au titre du programme d'impulsion visant à encourager la création de places d'accueil pour les enfants. Nos trois structures ouvertes en août 2015 pourront donc elles aussi bénéficier de crédits d'impulsion.

Le SdJ a trouvé une solution pérenne concernant les repas pour les enfants accueillis dans ses structures. Pour rappel, la société DSR nous avait annoncé sa décision de quitter le site de Polyexpo avec pour conséquence la rupture du contrat nous liant. La multiplicité des sites (11), le nombre de repas (près de 85'000 par année) a demandé que nous passions à une logique de livraison en liaison froide. Après avoir établi un cahier des charges, pris contact avec plusieurs prestataires, notre choix s'est porté sur la société "Cinq Sens". Nous nous réjouissons de cette collaboration.

Secteur préscolaire

Nous sommes confrontés dans le cadre du préscolaire à des difficultés récurrentes de remplacements des éducateurs mais également du personnel d'entretien sur nos deux structures. En plus du pool de remplacement, il a fallu parfois agir très rapidement pour à la fois combler des manques de personnel tout en respectant le cadre fixé par la loi en matière de taux d'encadrement. Nous avons pu, par contre, transférer une partie des tâches administratives, gérées jusqu'alors par la responsable, au secrétariat du service, le but étant d'harmoniser les pratiques et les procédures au sein des différentes structures. Un travail important a été réalisé afin de revoir complètement les plans de formations pour les ASE et les éducateurs de l'enfance. Tous nos jeunes en formation ont brillamment réussi leurs processus de formation.

Sur l'ensemble de l'année 2015, les absences répétées de collaborateurs ont été lourdes de conséquences dans le quotidien des collaborateurs en travail et sur l'organisation de la responsable du secteur préscolaire. Congé maternité / absences maladies répétées pour une collaboratrice / accident pour un collaborateur et les inévitables autres causes de maladie. Les crèches communales ont un pool de remplacement mais ce dernier ne permet pas de compenser à 100% le remplacement des personnes absentes, telle que la loi cantonale le prescrit, de ce fait les conditions de travail pour le personnel en place n'étaient pas optimales. Le pool de remplacement n'est constitué à ce jour, uniquement par le personnel qui travaille dans nos crèches à un pourcentage réduit, ce qui ne couvre pas les besoins. Dans l'idéal une réflexion devra se faire sur l'engagement fixe d'une personne pour compenser ce manque d'effectif récurrent.

Le projet sur les soins d'urgences en préscolaire a été mené. La formation pour les soins d'urgences a été mise en place selon le concept établi en 2014. La formation théorique et pratique pour tout le personnel du préscolaire a été donnée sur les mois de janvier et février 2015. La partie soins d'urgences a été donnée par le Dr. Reza Kethari. La partie réanimation par M. Laurent Stofer.

Ces formations ont été prises en charge par le Service de Santé et Promotion de la Santé. Cette formation a permis de tirer un bilan positif quant à l'utilité de cette formation. Les connaissances des professionnels dans la globalité sont lacunaires dans ce domaine. De cette formation en a découlé des remaniements du système interne de fonctionnement en cas d'urgences. Pharmacie d'urgences unique dans chaque structure avec système auto contrôle (AQ).

Une étude a été menée par la responsable du secteur sur la croissance significative de l'auto médication des enfants de 0-2 ans par les parents en milieu crèche. Cette constatation a été partagée avec le responsable du Service de Santé et Promotion de la Santé et nous avons décidé d'autoriser l'auto médication au sein des crèches communales uniquement sur 3 jours consécutifs et avec la mise en place d'une feuille sur la médication à prescrire aux enfants par le personnel selon demande des parents remplie et signées par eux. Celle-ci nous évite toute erreur de posologie et de compréhension par le personnel (AQ). Cette démarche redéfinit clairement nos actes et les responsabilités de tous et suscite chez les parents une prise de conscience nécessaire. En préscolaire, actuellement il y a très peu de cas de maladie pour lesquels l'enfant est refusé d'accueil dans les structures. Ce changement fait que le personnel doit être apte à maîtriser certains soins.

Mise en place du projet inter-crèches. Le projet inter-crèches consiste à avoir une thématique qui est traitée dans les crèches par toutes les équipes éducatives et tous les groupes aux mêmes dates, sur les deux sites, tout au long de l'année. L'objectif de ce projet est que tous les enfants et les équipes éducatives des crèches communales se soient enrichis et questionnés autour du même sujet. La particularité de ce projet est la grande diversification des outils de recherche et d'intérêts apportés par tous les collaborateurs. Thématique de cette année « les pains du monde » connaissance des farines, connaissances des continents, des cultures ce qui s'intègre parfaitement dans la composition de la population accueillie au sein de nos structures.

L'annonce des problèmes budgétaires de la Ville a suscité beaucoup de discussions, désaccords, incompréhensions de la part du personnel. Les différences entre notre secteur qui est règlementé par des lois et les autres services de la Ville étaient bien trop souvent mal comprises. A l'issue de cette problématique, les décisions prises par les conseillers communaux ont suscité bien des questionnements. La motivation et les encouragements à prodiguer au personnel dans les circonstances actuelles, financière et politique, est très énergivore au quotidien pour les responsables afin de réduire le risque de départ. L'histoire nous montre que bien souvent des beaux projets ont été mis en place lors de moments difficiles.

Nous avons prolongé pour cette année encore la collaboration avec la bibliothèque, cela comprenait l'acquisition de livres pour le projet PIP avec une livraison de nouveaux ouvrages. Après trois ans de mise en place du projet PIP en nurserie, une analyse sur l'utilité de ce programme chez les tous petits a été effectuée. Le bilan est plus que positif. L'enfant réalise des onomatopées plus vite en âge et surtout dans un registre de sonorité beaucoup plus varié et chantant. Il est difficile d'attribuer uniquement ce résultat au projet PIP dans nos structures par le fait que ce groupe d'âge a également de l'éveil à la musique et la chanson, par notre professeur de musique. Manifestement ces deux apports sont bénéfiques au développement langagier et à l'écoute du tout petit. En conclusion, l'enfant parle mieux et plus vite en âge, l'intérêt de l'enfant pour les livres est marqué. Pour la catégorie des 2-4 ans nous avons réfléchi et mis en place une extension au projet PIP en test actuellement.

Les activités intergénérationnelles au Chat Telot : Immanquablement le groupe fidèle des habitués aux activités intergénérationnelles proposées se restreint par des décès, ou départ obligé du site pour raison de santé. Un creux s'est fait sentir par le manque de renouvellement de locataires dans les appartements, ce qui ne nous appartient pas. D'un côté, nous construisons l'avenir d'un petit être et de l'autre nous accompagnons par des petits moments du quotidien des personnes en perte de leur potentiel. Ces expériences sont uniques pour tous, les enfants apprécient l'intérêt personnalisé d'une personne ayant du temps pour eux, les personnes âgées sont tellement heureuses de pouvoir transmettre un savoir, d'être importantes un moment dans leur journée.

Nous avons en milieu d'année préparé le départ de tous les enfants accueillis en parascolaire au sein des deux crèches communales. Émotions de la part du personnel, craintes et questionnements des parents et du personnel, ce changement a demandé aux responsables un investissement supplémentaire pour convaincre et persuader à tous les niveaux, mais en particulier les parents sur le bienfait de cette décision. Le développement de l'enfant 0-4 ans va sur une logique harmonieuse sur le plan éducatif. Dès que l'enfant commence l'école son attitude dans son comportement change au niveau de son développement, de son langage et de ses besoins, ceux-ci ne sont plus en adéquation avec les besoins des petits. L'une et l'autre des catégories vont automatiquement péjorer sur l'autre. Mélanger ces deux catégories d'âges dans nos infrastructures préscolaires non adaptées à cette différenciation des âges a été du bricolage permanent par les équipes jusqu'en juin 2015 pour assurer le confort et la sécurité de tous. Ce départ des enfants plus âgés en direction du parascolaire engendre de repourvoir les places libres par des enfants moins âgés, ceci entraîne une dotation en personnel plus importante. La révision du taux d'encadrement devra être augmentée, si maintien des 60 et 25 places d'accueil. Il en va de même pour le réaménagement des locaux au niveau du mobilier et des équipements.

Dès l'automne, nous avons travaillé à l'organisation et la préparation de la nouvelle mise en place des repas. La nouveauté est la livraison en liaison froide avec fin de cuisson en structure ainsi que la préparation des repas bébés en structure avec des produits congelés. Les grands avantages de ce nouveau procédé sont que les enfants mangent chaud et pas surcuit et que nous disposons d'une plus grande liberté dans la composition des repas bébés en fonction de l'évolution alimentaire tellement individuelle à cet âge en fonction du développement de l'enfant, nous pouvons également tenir compte de son état physique.

Traditionnellement maintenant, la fête de fin d'année des crèches communales s'est déroulée à l'aula des Forges. Cet événement réunit les deux structures préscolaires pour le plus grand plaisir de tous. Cette année nous avons choisi de traiter le thème la découverte de l'autre au travers du personnage « le Chat Telot. Grand succès au niveau de la participation des parents avec près de 400 personnes. Des résidents du Chatelôt ont également fait le déplacement. La fête fut un succès. Des réflexions vont être menées pour la prochaine édition, celle de 2016 va être pensée dès le début de l'année.

Secteur parascolaire

Au nombre de neuf depuis août 2015, les structures d'accueil parascolaire de la Ville ont comme mission principale, l'accueil des enfants de 4 à 12 ans, tous les jours d'école de 6h30 à 18h.

Chaque structure d'accueil est composée d'une équipe d'éducateurs et d'éducatrices, avec à sa tête, un éducateur ou une éducatrice responsable. Au total, 71 personnes travaillent dans les structures d'accueil. Chaque collaborateur a à cœur d'accueillir les enfants dans un lieu chaleureux, adapté à leurs besoins, afin qu'ils se sentent à l'aise dans ce qui est, pour certains, leur deuxième lieu de vie.

Le secteur parascolaire est également un lieu de formation : des stagiaires sont engagés chaque année et des apprentis ASE (assistant socio-éducatif) sont formés dans 6 structures. En 2015, la première apprentie a obtenu son CFC avec fierté!

Les apprentis et stagiaires sont suivis de façon consciencieuse et rigoureuse par des personnes de référence à l'intérieur de chaque structure.

Tout au long de l'année scolaire, rythmée par les saisons et les fêtes, diverses activités sont proposées aux enfants, selon des thèmes d'animations, tels que la période médiévale, le mouvement, les animaux imaginaires,... Les équipes éducatives redoublent d'imagination pour distraire les enfants tout au long de la journée, en étant à l'écoute de leurs envies et de leurs demandes. Des ateliers pâtisseries sont régulièrement organisés, de mêmes que des promenades à thèmes, des sorties en bob ou des visites aux autres structures d'accueil de la Ville. Des activités de mouvement sont également offertes aux enfants tous les mercredis après-midi par des éducateurs et éducatrices suivant les consignes de la Confédération et de Jeunesse et Sport.

Un accent particulier est mis sur les livres et les divers jeux. Des activités sont régulièrement organisées là-autour afin de nourrir l'imagination des enfants et leur permettre d'acquérir les règles de vie en société.

L'apprentissage de la vie en communauté se fait au quotidien, car nous accueillons au minimum 26 enfants dans la plus petite structure et 60 enfants dans la plus grande. Chaque jour, 358 enfants sont pris en charge par les équipes éducatives et environ 560 par semaine.

Des thèmes tels que les droits de l'enfant, les émotions, la gestion du conflit sont abordés sous forme d'ateliers durant une semaine ou plus, afin de sensibiliser les enfants à diverses thématiques les concernant, leur apportant des outils quotidiens pour leur vie d'enfant souvent bien remplie et parfois déjà complexe pour certains d'entre eux.

Certains enfants vivent des situations familiales parfois compliquées et il est de notre responsabilité d'être à leur écoute et d'entamer des démarches supplémentaires parfois auprès des organismes protecteurs de l'enfance. Les liens avec ces organismes sont réguliers, de même avec l'école obligatoire, afin de collaborer ensemble au bien des enfants de notre Ville. Le travail en réseau revêt une importance majeure dans la prise en charge des enfants.

Les structures d'accueil parascolaire étant fermées durant les vacances scolaires, des activités sont organisées en collaboration avec le secteur de l'animation socio-culturelle durant six semaines de vacances. Il s'agit des Vacances découvertes. Les enfants sont pris en charge durant toute la journée et participent à des activités ludiques, sportives et de détente, selon un thème défini.

En avril 2015, le thème des deux semaines, "la rue est à nous", a permis aux enfants de découvrir la Ville sous un jour nouveau, repérant des endroits parfois hétéroclites, tels que la déchetterie ou des passages "secrets".

Des activités axées uniquement sur le plein-air et la nature ont également lieu à la Loge de la Sombaille. Un parcours aventure a été organisé, des constructions de cabanes dans la forêt, un carré de sable et le travail de l'argile, notamment, ont permis aux enfants d'exprimer leur créativité selon leurs envies.

Ces semaines de Vacances découvertes (sur inscription) remportent un grand succès, les parents n'ayant pas autant de vacances que les écoliers.

Secteur de l'animation socioculturelle

L'année 2015 a été marquée dès ses premiers mois par une agitation confuse faisant suite à la révélation de la situation financière de la Ville. Cet évènement a marqué significativement les collaborateurs, affecté leur sentiment de confiance envers les élus et atteint leur identité professionnelle de membre du service public. L'année 2015 sera conditionnée par ce contexte de crise. Les manifestations concrètes se sont cristallisées dans le climat de travail préoccupant ainsi que dans les mesures prises par le Conseil général dans les conditions de travail (annonce des réductions salariales pour 2016, baisse des budgets de fonctionnement et non remplacement des collaborateurs démissionnaires). Le secteur d'animation socioculturelle a été touché, comme l'ensemble des services, par ces mesures. L'équipe a été notamment amputée d'un poste à 70%. Un collaborateur, engagé à la suite de son apprentissage pour développer le secteur "animation hors-murs", a souhaité s'engager auprès d'un public différent et donner une nouvelle orientation à son parcours professionnel. Son poste n'a pas été repourvu. L'équipe, qui avait déjà accusé en 2014 le départ et des arrivées successives de nouveaux collaborateurs, a dû à nouveau renégocier les responsabilités de chacun au sein de l'équipe tout en garantissant sur le terrain la poursuite des activités.

Malgré ces troubles, les prestations au public ont été prioritaires pour l'équipe qui s'est fédérée dans une démarche constructive de maintien et de développement des projets existants.

La fin des haricots... répercussion de la crise sur les projets participatifs! Les potagers urbains du quartier Paddock-Morgarten.

Le secteur d'animation socioculturelle était engagé depuis plus d'une année dans une démarche de promotion de la qualité de vie dans le quartier du Paddock-Morgarten au travers d'un projet de potagers urbains initié en collaboration avec l'organisme "Equiterre". Ce projet avait rencontré en engouement certain des habitants du quartier mais également quelques résistances. Une nouvelle orientation avait été donnée à la démarche impliquant le service d'urbanisme et le Service de la jeunesse dans une consultation globale des habitants du quartier sur l'aménagement du terrain du Paddock. Celle-ci prévoyait dès le début d'année 2015 de réunir lors de plusieurs rencontres le service d'urbanisme, le service de la jeunesse et les habitants du quartier à l'aide d'une méthodologie approuvée et initiée par la responsable de l'aménagement urbain. Ce projet a été gelé par décision du conseil communal. Les collaborateurs du secteur ont dû faire face à la déception et à la contrariété des habitants engagés dans la démarche depuis plus d'une année. Il a été également nécessaire de témoigner à l'association de quartier, elle aussi impliquée dans le processus, le soutien nécessaire afin de ne pas mettre en péril les actions positives initiées par celle-ci dans le quartier.

Association de quartier et groupe d'habitants

Au terme de cette année 2015, nous sommes très satisfaits de constater que l'association de quartier Paddock-Morgarten atteinte par le gel du projet "potagers urbains" a su rebondir sur ce creve-cœur et réaliser de nombreuses activités pour le quartier. En point d'orgue des animations proposées par l'association, il est à relever la fête de quartier réalisée le 29 août 2015 qui a rencontré un franc succès ainsi que le calendrier de l'Avant "Géant" qui a illuminé les fenêtres du quartier durant le mois de décembre. Le secteur poursuit son soutien de l'association de quartier par l'accompagnement et les conseils ponctuels d'un collaborateur du secteur aux membres du comité. Le quartier de la Sombaille compte lui aussi un groupe d'habitants fédérés autour de la volonté de proposer des activités bénéfiques pour la qualité de vie du quartier. Un soutien est également donné à ce groupe d'habitant et a permis la réalisation le 5 juin de la fête de quartier rassemblant résidents du Home la Sombaille, enfants de Sombaille jeunesse et habitants du quartier.

Animations de quartier... depuis 10 ans à la rencontre de la population

Proposées dans neuf quartiers distincts de la ville, ce rendez-vous hebdomadaire entre les collaborateurs du Service et la population a cette année encore rencontré un vif intérêt des enfants ainsi que des parents. Soixante animations de quartier ont été proposées tout au long de l'année sur les espaces publiques en ville de La Chaux-de-Fonds. Elles contribuent chaque semaine à fédérer dans un espace donné et autour d'activités communes les habitants d'un même quartier, d'une même ville. Les activités proposées durant ces rencontres ont permis notamment la réalisation collective de plusieurs "fresques". Une représentation du monde a, par exemple, été réalisée par les enfants dans le quartier de l'Ancienne usine électrique et permis durant plusieurs mercredis de proposer des activités ludiques autour de la thématique. Afin de valoriser l'engagement des enfants témoigné par leur participation à cette activité, la fresque a par la suite été exposée à la bibliothèque des jeunes du quartier (Président-Wilson).

Les animations de quartier, ont fait l'objet de nombreuses réflexions d'équipe et ont constamment évolué afin de garantir la poursuite des objectifs engagés dans ce projet. Des possibilités de synergies nouvelles ont été identifiées en automne 2015 et ont abouti à créer une association des projets Smala et animation de quartier afin de concevoir un espace "jeunes" adressé aux préados et ados répondant à leurs besoins spécifiques en marge des animations de quartier durant le prochain semestre 2016.

Mercredivertissements... un accueil pour les enfants de 4 à 12 ans tous les mercredis après-midis

Chaque mercredi, plus de 40 enfants, participants réguliers des activités du mercredi, s'approprient les espaces de rencontre du bâtiment du Service de la jeunesse. Ceux-ci ont eu l'occasion de découvrir et d'expérimenter plus de 60 activités ludiques, créatives et de découvertes sur l'ensemble de l'année. 247 enfants ont participé à l'une ou plusieurs de ces activités. Afin de développer les aptitudes des enfants accueillis et d'adapter les attitudes éducatives en conséquence, un outil méthodologique a été créé à l'intention des moniteurs-trices du Service. Celui-ci permet d'orienter aisément la création d'activités, le contexte de réalisation ainsi que l'accompagnement du groupe d'enfants afin qu'ils répondent aux missions confiées. Une évaluation des mercreddivertissements a été réalisée en automne 2015 et a permis d'envisager des pistes pour la mise en œuvre courant 2016 d'une nouvelle organisation interne permettant d'encourager encore davantage l'autodétermination des participants et d'accroître leur satisfaction.

Smala, streetdays et "Le sport, c'est pour les filles"... des projets "jeunes"!

Smala... plus qu'une activité, un projet!

Créé en 2013, pour répondre aux besoins spécifiques des jeunes de 12 à 18 ans, le projet Smala rassemble régulièrement les jeunes Chaux-de-Fonniens et encourage la création d'événements et de projets créés par et pour les participants. Les activités proposées ont réuni plusieurs fois par mois une cinquantaine de jeunes. La volonté marquée du secteur de se rendre sur l'espace public à la rencontre du public cible ainsi que dans des lieux géographiquement répartis sur l'ensemble de la Ville ont permis de diversifier les espaces de rencontre (salles de gym, terrains de basket extérieurs, cours d'école, etc.).

Les "Night battle", soirées de danse-performance, initiées par des jeunes participants ont rencontré un franc succès et un grand intérêt du public. Les jeunes à l'initiative du projet, se sont impliqués dans l'ensemble des phases du projet. Ils ont réalisé les supports de promotion (flyers, affiches et teaser vidéo), planifié le déroulement de la soirée, contacté et engagé les jurys, contribué à ambiancer et à modérer la dynamique des participants, etc.

Le lien de confiance créé par le travail de proximité des deux collaborateurs responsables du projet, depuis deux ans, avec les jeunes participants a permis ces belles réalisations. Ces concrétisations mobilisent et développent les aptitudes et compétences de notre jeune public. Elles créent également un engagement pour le collectif et développent les compétences sociales des jeunes impliqués.

La Smala a également été cette année le terrain d'expérimentation du travail d'étude de l'un des collaborateurs du secteur engagé dans une formation d'éducateur social en emploi. Celui-ci, souhaitant ancrer son travail réflexif de fin d'étude dans sa réalité professionnelle, a observé le lien de dépendance qu'entretenaient les jeunes participants avec leurs smartphones et sa conséquence sur la qualité du lien social. A plusieurs reprises, il a proposé des actions de sensibilisation questionnant l'attitude des participants en réponse aux sollicitations constantes de leur réseau par le biais du smartphone. Il a souhaité sensibiliser aux risques mais également développer des activités où l'utilisation d'un smartphone permet la créativité et l'expression. La soutenance de son travail dans le 13 janvier 2016 achèvera cette démarche et le résultat de deux ans d'études supérieures.

Streetsdays... le sport pour fédérer et se rencontrer!

Réunis chaque année durant deux weekends estivaux sur les terrains de basket "extérieurs" de la Ville, les adeptes du basket et les novices de la discipline se rencontrent lors de ce tournoi populaire. Cette année, le secteur a souhaité rendre accessible davantage encore la manifestation aux plus jeunes en développant et diversifiant l'offre pour les enfants. Un parcours de trottinette acrobatique a été animé par un jeune Chaux-de-Fonnier expert de la pratique.

"Le sport, c'est pour les filles!"

Ce projet, existant depuis plusieurs années, a été mis en veille durant le deuxième semestre de l'année 2015 afin de prendre du recul, de réaliser une évaluation poussée et de renégocier les objectifs de celui-ci. Sonnant comme une revendication, ce projet destiné comme son nom l'indique à la gente féminine se veut un espace sécurisé pour partager entre filles de 12 à 18 ans une activité physique mobilisant le corps à une période où celui-ci subit des transformations importantes. Elle vise également le développement de la confiance en soi et l'accessibilité des filles à la pratique sportive. Le projet dans sa nouvelle formule débutera en janvier 2016.

Cyberthé... les aînés sont connectés!

En plus des qualités humaines des moniteurs référents de ces rencontres hebdomadaires, l'engagement d'un moniteur au bénéfice d'une formation de technicien en informatique a grandement augmenté la qualité des prestations offertes dans le cadre des ateliers cyberthé. La participation croissante des aînés à ces rencontres en est une manifestation visible. Le travail de l'animateur socioculturel, coordinateur du projet, avec les moniteurs référents de terrain a permis le développement d'ateliers thématiques. Ainsi, en octobre et novembre 2015, les aînés ont été instruits et conseillés sur la manière de "faire une bonne recherche sur internet" ainsi que la présentation des sites de l'administration communale, de la bibliothèque ainsi que d'Arcinfo et des ressources que ces sites mettent à disposition des habitants. Le calendrier de ces ateliers thématiques se poursuit sur le premier semestre de l'année 2016.

Fête de mai... les enfants aussi ont leur marché aux puces

Engagé depuis plusieurs années dans le comité de la Fête de mai, le secteur offre aux enfants lors de cette manifestation populaire un soutien pour l'installation des stands du marché aux puces des enfants (mise à disposition de bâches plastiques, médiation, etc.) ainsi que des activités et collations durant la journée du samedi. Le secteur a travaillé plus particulièrement cette année la création d'un visuel spécifique à cet espace "enfant" dans le cadre de la manifestation. Il a ainsi gagné en visibilité et permis au public une identification facilitée des professionnels sur la Place du Bois. Un jeu de piste impliquant les enfants a permis de mobiliser et de créer une dynamique positive tout au long de la journée.

Apprentis, étudiant ES et moniteurs... un secteur engagé dans la formation

Les animateurs-trices du secteur ont à cœur de transmettre leur savoir-métier et de s'engager dans le suivi et la formation des apprentis ainsi que des autres collaborateurs.

En automne 2015, l'équipe a accueilli un nouvel apprenti débutant sa première année de formation d'assistant socioéducatif. Les animateurs-trices guident désormais trois apprentis dans l'apprentissage de la profession sociale et dans l'acquisition des compétences métiers. À leur tour, les apprenants s'engagent et questionnent de manière constructive la pratique. Ce va et vient constant de questionnements contribue à l'enrichissement du travail de terrain. L'accompagnement d'un collaborateur engagé successivement comme civiliste, puis apprenti socioéducatif et enfin étudiant en emploi d'éducateur social en ES nous a permis d'enrichir encore nos échanges et finalement de pouvoir bénéficier, à l'interne, des compétences que nous avons initiées.

Formation CEMEA pour nos moniteurs-trices

En collaboration avec l'organisme CEMEA (Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active) quatre journées de formation ont pu être dispensées à nos moniteurs-trices. Ces collaborateurs ponctuels (engagement à l'heure) ont des profils hétéroclites. Engagés dans une formation supérieure (universitaire, technique ou gymnasiale), ils sont rarement formés en travail social et ne disposent pas de ce fait de connaissances ou d'outils utiles pour leur travail de terrain. Afin de créer une base théorique et pratique commune à l'ensemble des moniteurs-trices, les thématiques suivantes ont été traitées lors de ces journées de formations:

- Les besoins de l'enfant et les attitudes éducatives;
- Animer une activité qui s'insère dans un projet commun;
- Les besoins de l'adolescent, la posture professionnelle et les positionnements;

- Prévention et gestion des conflits.

Celles-ci se sont voulues au plus proche des réalités de terrain rencontrées et mobilisant le savoir collectif. Nous sommes très satisfaits d'avoir pu faire bénéficier notre équipe élargie de cet apport indispensable.

Sur la route des vacances... Camps et vacances découvertes

Camps

Pour la deuxième année consécutive, le Service de la jeunesse a emmené plus de cent enfants en camp de vacances sous le soleil de la Drôme. Axant son programme sur des activités nature et de découvertes, les participants ont pu bénéficier des opportunités qu'offre la région de Luc-en-Diois. Randonnées, baignade à la rivière, feu de camp ont rythmé ces quatre semaines de vacances. De façon difficilement explicable, le taux de remplissage de ces camps est extrêmement fluctuant. Une enquête auprès des usagers sera menée en 2016 afin d'affiner notre offre dans ce domaine.

Vacances découvertes

L'offre d'accueil à la journée durant les vacances scolaires rencontre un succès grandissant. 411 enfants ont participé à une ou plusieurs journées des 6 semaines d'ouverture annuelle des Vacances découvertes. Prises d'assaut dès la date d'ouverture des inscriptions, les vacances découvertes offrent aux enfants de 4 à 12 ans une parenthèse nature. Accueillis dans deux structures parascolaires de la Ville, ils sont accompagnés à la campagne par une équipe pluridisciplinaire d'éducateurs-trices et d'animateurs-trices socioculturelles pour la réalisation d'activités en extérieur.

Soutien aux associations... on board avec le skateparc!

Interpelé par les membres du comité de l'association Park'n'sun, le secteur a été sollicité pour apporter un soutien aux jeunes membres dans l'administration d'une association ainsi que dans la gestion des infrastructures créées par les skateurs ou mises à disposition par la Ville. Les premiers contacts engagés à l'automne 2015 déboucheront en début d'année 2016 sur la signature d'une convention de collaboration. Nous continuons d'accueillir dans nos locaux de Serre 12, bon nombre d'associations qui viennent, occasionnellement pour certains, régulièrement pour d'autres, profiter des infrastructures du service.

Travail social hors-murs... un développement des prestations adressés aux ados et pré-ados sur l'espace public.

Engagés depuis l'automne 2014 dans une réflexion visant le développement des prestations du secteur orientées d'avantage encore sur l'espace public, les animateurs-trices ont réalisé de nombreuses rencontres avec les acteurs institutionnels de la Ville afin de connaître la nature des problématiques rencontrées par les acteurs de terrain sur l'espace public. Une analyse succincte a permis de compiler le résultat de ces différents entretiens et d'identifier le champ d'intervention des animateurs-trices du Service de la jeunesse. Les prestations adressées aux ados et pré-ados ont ainsi pu être orientées en conséquence. Toutefois, l'ensemble des pistes évoquées en équipe durant le 1^{er} semestre 2015 n'ont pas pu être mise en œuvre. En effet, le pourcentage de travail du collaborateur démissionnaire non remplacé cet été était dévolu au développement de ces nouvelles missions. Le secteur souhaite toutefois dans cette visée intensifier le travail en réseau avec les différentes partenaires en Ville de La Chaux-de-Fonds. Il est à souligner également qu'un très important travail a été réalisé en collaboration avec le SER (Service d'Éducation de Rue) sous l'égide d'une commission nommée par la Conseillère d'Etat afin de redéfinir les missions hors murs et de les adapter aux réalités et moyens mis en place par les villes. Nous sommes arrivés à la réalisation d'un rapport commun entre la Ville du Locle et le SER et allons concrètement coordonner nos actions dès 2016.

Une animation socioculturelle... des pratiques multiples!

Journée romande de l'animation socioculturelle et animateurs-trices du canton

Les collaborateurs ont participé à la journée romande de l'animation socioculturelle s'étant tenu le 13 novembre 2015 à Yverdon sur la thématique de l'action citoyenne (implication bénévole et soutien des professionnels). Ils ont également pris part à nouveau aux rencontres du groupe d'échange cantonal des animateurs-trices de Neuchâtel. Ces rencontres romandes ou cantonales sont l'occasion d'échanger avec d'autres professionnels, de questionner sa pratique et d'enrichir celle-ci des apports d'autres réalités et expérimentations. Il est également question d'identifier les synergies possibles entre les organismes proposant des activités du champ de l'animation socioculturelle dans le canton. Nous nous réjouissons de la nouvelle dynamique amorcée dans ce groupe de professionnels.

Malgré la crise et le climat préoccupant, l'équipe du secteur d'animation socioculturelle a fait preuve d'une attitude constructive et dynamique. La capacité d'adaptation au changement et de réactivité ont permis le maintien des prestations offertes. Ses collaborateurs n'ont pas épargné leurs forces et ont témoigné d'une posture ouverte aux nouvelles propositions.

Secrétariat général

D'une manière générale, les activités gérées par le secrétariat ont sensiblement augmentées et se sont toujours plus tournées vers un public qui parfois est particulièrement difficile à gérer. Les nombreux contacts avec les parents, les demandes croissantes et le manque constant de places d'accueil rendent les échanges parfois extrêmement difficiles. Il n'est pas rare que le personnel se fasse insulter et des menaces ont parfois été proférées. Nous sommes confrontés à la fois aux demandes légitimes de parents qui respectent le cadre et les procédures mais également à des parents qui demandent des placements en structures alors même que l'année scolaire a débuté.

Le secrétariat gère également le projet de la « Carte Vacances » qui continue d'offrir aux 11-17 ans des activités de loisirs durant les vacances d'été sur l'ensemble des Montagnes Neuchâteloises, mais c'est là également que se coordonne les « Vacances du 1^{er} Mars » qui touche à la fois les clubs sportifs, les acteurs culturels et pas moins de 400 enfants durant une semaine.

Globalement cette année a été particulièrement difficile pour le Service de la Jeunesse et c'est fort de notre engagement auprès de la population de cette Ville que les collaboratrices et collaborateurs ont la volonté d'aller de l'avant. Entre les demandes de la population, le respect du cadre légal et les choix politiques opérés en termes de restrictions budgétaires, il est à craindre un élargissement entre la demande et l'offre pour les années à venir.

La Commission de la Jeunesse n'a pu se réunir qu'à deux reprises cette année, en effet nous avons dû reporter une séance en raison du trop grand nombre d'absences annoncées et une autre n'a pas eu lieu en raison de l'absence du Chef de dicastère. Nous avons toutefois, avec les membres présents, travaillé sur la mise en place de la LAE2 mais également sur le rapport demandé par le Conseil d'État sur le fonctionnement du SER.

Il faut souligner, à l'aube du 30ème anniversaire de la Charte d'Ottawa sur la promotion de la santé, que notre action globale s'apparente à une véritable mission de promotion de la santé et d'amélioration de la qualité de vie. Elle s'inscrit donc pleinement dans les missions d'une ville ayant choisi de rejoindre le réseau des Villes Santé de l'OMS.

La jeunesse ne saurait être appréhendée comme un corps social indépendant du reste de la population et le quart des habitants de notre ville sont bien des acteurs comme les autres de cette cohésion sociale que nous nous efforçons de renforcer. De nombreux défis nous attendent et c'est avec confiance et enthousiasme que nous allons les empoigner dès l'année à venir.

PARLEMENT DES JEUNES

Le comité 2015 du Parlement des Jeunes composé par :

- Manon Freitag (présidente)
- Théo Bloudanis (vice-président)
- Inès Rota (secrétaire)
- Kelly Da Silva
- Julien Bühler
- Nathanaël Marie
- Zénon Schneider
- Antoine Lehmann
- Elliot Abbühl

Ce nouveau comité, sauf pour sa présidente qui est présente depuis maintenant trois ans dans le comité, est composé en majorité de jeunes lycéens ; contrairement au comité précédent qui était composé d'universitaire. Il y aussi un élève de l'école Pierre Coullery

Ce comité très motivé a commencé l'année avec plein d'idées qui n'ont malheureusement pas pu encore être mises sur pied mais qui devraient l'être en 2016.

Projets internes :

Jeudredis musicaux

Durant le mois de juin et de juillet, le comité a mis sur pied la 7^{ème} édition des Jeudredis Musicaux dans la continuité des années précédentes. Les trois soirées se sont déroulées avec une excellente météo. La plupart des groupes faisaient du rock, d'autres étaient plus alternatifs.

Nous avons eu la chance d'accueillir : Dead Wrong, Nevsky Perspective, Viva Pinata, Nuclear Cookery, Stud it, Reverend Smith, Mind out, Monster Sound, Waffle Machine Orchestra. Tous ces groupes sont composés de jeunes de la région.

Ils se sont déroulés au lycée, au parc des musées et au terrain de basket-ball de Numa-Droz. Le soutien financier total à ce projet a été de CHF 2'500.-

Les abeilles

Le Parlement des jeunes n'a pas énormément d'événements visibles. Il lui est nécessaire d'envisager partir sur autre chose, trouver des nouvelles idées, se faire voir par la population et par les autorités. Le PJ avait bien fait parler de lui en 2007 quand il avait fait un scandale avec l'affiche des moutons noirs par exemple.

Sur le logo de la Chaux-de-Fonds, il y a une abeille, les gens ont besoin de la voir. Les abeilles meurent de plus en plus et notre but est de lancer un projet sur le thème des abeilles pour rendre visible les abeilles et pour les protéger et les sauver.

Au niveau fédéral, il y aura une interdiction de certains produits dangereux, une volonté de préserver des habitats et de favoriser la culture biologique. La ville de Lausanne a des ruches, ici, on n'en a pas. Nous aimerions essayer de promouvoir cela. Des entreprises privées ont tentées l'expérience et nous souhaiterions approcher les entreprises également à La Chaux-de-Fonds. Nous pourrions travailler avec les Espaces verts pour avoir des fleurs toute l'année (en été notamment). L'Université de Neuchâtel étudie le milieu des abeilles, ils ont fait un partenariat avec la ville pour pouvoir aménager des espaces verts.

Projets externes :

Collaboration avec le festival Ludesco - Festival de jeux, La Chaux-de-Fonds

Au début 2015, se déroulait la 6^{ème} édition de Ludesco à la maison du peuple. L'occasion pour le PJ et ce festival de collaborer.

Apports du Parlement des Jeunes:

- Demande de réservation + location du lieu
- Visibilité à travers vos réseaux
- Aide pour trouver des participants
- Bénévolat, notamment à l'accueil

Apports de Ludesco:

- Animation ficelée, créée spécialement pour l'occasion par des spécialistes
- Gestion des inscriptions, hébergement des animateurs, boissons, logistique, etc...
- Soutien à la réservation des salles
- Finances
- Visibilité
- Aide pour dénicher des participants
- Supports de communication
- Pass WE aux festivals offerts pour les membres du comité du PJ

Il n'y a pas eu de soutien financier.

En fin 2015, Ludesco est venu demander un soutien financier pour la septième édition qui aura lieu du 11 au 13 mars 2016.

Le soutien financier total à ce projet a été de CHF 2'000.-

Air'Event Association

Air'Event Association est une association culturelle à but non lucratif située à La Chaux-de-Fonds depuis 2013. Elle a pour but de promouvoir des événements à travers l'organisation de spectacles, festivals, concerts, mariages et cirques...etc. Initialement composée par trois jeunes filles du haut du canton de Neuchâtel, l'association compte aujourd'hui sept membres. Jeunes, motivés et qui ont toujours été sensibilisés par le monde du spectacle, les membres souhaitent apporter du mouvement et de la nouveauté dans différentes villes et au sein des écoles artistiques.

Sensibles à la culture Hip-Hop depuis leur plus jeune âge, les membres de l'association constatent que cette culture est mal connue et peu présente dans la région. C'est pour cela qu'en 2013, Air'Event décide de créer un projet novateur : Les Artistes de l'Expression. Ce festival souhaite présenter la culture Hip-Hop sous toutes ses facettes et promouvoir les jeunes talents de la région désirant montrer leur implication dans le mouvement.

Le soutien financier total à ce projet a été de CHF 2'500.-.

Association Gesticulation

Le premier objectif est la constitution d'une rencontre de stop motion à La Chaux-de-Fonds. Le but est de valoriser le stop motion sous toutes ses formes tant dans son aspect final par des projections, que sa partie humaine cachée, par des expositions des artistes en résidence et des rencontres. Mais aussi en permettant au public de s'initier à ce media. Le long terme dépendra de la réussite et de l'engouement du public lors du premier événement. Mais la volonté du comité d'organisation est de pouvoir être une base de référence, de pouvoir donner l'accès et l'envie à cet art, et ce grâce à la constitution d'un réseau professionnel et amateur.

Le soutien financier total à ce projet a été de CHF 2'500.-.

Divers

Deux membres du comité se sont rendus le 20 novembre à Neuchâtel pour représenter le PJ à la première journée de l'enfance. Ils ont pu présenter le PJ pendant une quinzaine de minutes à tous les professionnels de la santé et du social du canton. Ce fut un excellent moyen d'en apprendre plus aux gens et de faire d'agréables rencontres.

Le comité s'est également rendu au lycée le 7 décembre 2015 afin de promouvoir le Parlement des Jeunes.

ESPACES VERTS

(les chiffres entre parenthèses sont ceux de l'exercice 2014)

Nous devons constater que nous avons eu une année exceptionnellement chaude et de très bonnes conditions pour travailler dans nos parcs, tailler jusqu'à Noël, fait plutôt rare à notre altitude. Cependant nous devons souligner que nous avons rarement eu autant d'employés accidentés et absents sur plusieurs mois.

Abattages

Pour des raisons sanitaires et de sécurité, l'équipe des bûcherons du service des forêts a procédé à l'abattage de 26 (36) arbres dans nos parcs et allées, notamment aux Parcs Gallet, Rue des Mélèzes, Rue du Lazareth, Bd de la Liberté, Rue des Arpentiers, Parc des Musées, Belle-Maison, Rue Charles-L'Eplattenier, Bois-Noir, Rue du Versoix, Rue de la Montagne et au collège de la Citadelle. Comme en 2014 nous avons fait intervenir une entreprise spécialisée pour faire un nettoyage des grands arbres au Parc des Musées ainsi qu'à un gros peuplier à la piscine des Mélèzes. Cette opération permet de sécuriser au maximum ces endroits en ville.

Plantation d'arbres

Parrainage de 2 arbres (3) aux Parcs, Gallet. Nous avons planté en tout 69 (72) arbres-tiges. Pour les giratoires, massifs, parcs, haies et autres aménagements, nous avons remplacé 4 (5) tiges fruitières (dégâts dû aux campagnols), planté 35 (30) rosiers, 271 (505) arbustes, 9 (30) plantes grimpantes, 271 (300) plantes tapissantes, 300 (450) vivaces.

Plantation des massifs

Pour cette saison l'équipe des cultures a produit autant de fleurs que l'année dernière. Bonne tenue du magasin ou les gens apprécient le service à la clientèle. L'équipe de production a préparé des fleurs pour l'ensemble des décorations florales de la Ville, des bureaux et des réceptions. Au total ce sont quelques 158'500 (175'570) plantes cultivées et achetées comprenant 55'500 (57'400) plantes pour le Cimetière.

Au printemps, 43'000 (43'000) plantes bisannuelles ont été cultivées plus 28'000 (28'000) pour le Cimetière, telles que pensées, pâquerettes, myosotis. Nous avons pu livrer les pensées au cimetière. Nous avons employé également des tulipes et des jonquilles qui ont été bien appréciées, amenant une floraison plus étalée.

Pour la saison estivale, l'équipe des cultures a préparé 87'400 (85'170) plantes annuelles telles que géraniums, bégonias, tagètes, cléomes, pétunias et autres. Avec la démolition d'une bonne partie des couches pour la fin de l'hiver, nous n'avons pas pu cultiver les 35'000 bégonias que nous avons dû acheter, dont 28'000 (28'800) bégonias pour le Cimetière.

A l'automne dans trois massifs en ville, nous avons principalement planté des bulbes pour remplacer les choux (800) et les cinéraires et bruyères (1500). Nous avons planté 15'000 (15'500) bulbes destinés aux différents massifs de la Ville, dont 600 (600) pour le Cimetière.

L'équipe de production a cultivé 3'800 (3'800) plantes vertes et fleuries pour agrémenter les bureaux, ainsi que pour d'autres demandes destinées à des décorations officielles. Pour 7 (6) d'entre elles, nos prestations ont été facturées et dans 17 (21) cas, elles ont été offertes.

L'équipe de production a également passé 138 (150) heures de travail hors culture pour le broyage de branches et la préparation de mélanges de terres destinés à des travaux de plantations en ville.

Deux grandes et belles serres de 800 m² ont été construites pour remplacer les couches devenant obsolètes. Un grand merci au Conseil général de nous avoir octroyé les crédits nécessaires pour cette réalisation qui facilitera grandement les conditions de travail de nos horticulteurs et garantira de belles cultures.

Les aménagements

La mise en conformité des places de jeux continue. Les travaux ont été commencés dès la fin avril avec trois employés et l'aide de la Voirie. Nous avons remis en conformité les jeux à la Place des Lilas. Un gros travail a été nécessaire pour refaire la dalle, le sous-sol ayant mal été compacté après l'incendie du Restaurant le Guillaume Tell en 1978. Nous avons posé de nouveaux jeux à la Rue de l'Avenir et à l'Avenue Charles-Naine 38-42 avec plantation de nombreux arbustes indigènes et tiges fruitières.

Dans le cadre de l'aménagement de la nouvelle Place de la Gare nous avons planté 5 érables et 6 ormes. Pour le réaménagement du Parc de la Gare, nous avons planté 5 arbres, 15 arbustes. Nous avons planté 700 plantes vivaces en bordure du parc et sur les pelouses, planté 34'000 bulbes de narcisses, scilles et crocus pour faire de grandes taches qui apporteront de la gaieté au printemps. Une entreprise paysagère de la place a été mandatée pour refaire les zones de gazon et préparer en gravier semé l'espace autour du grand banc circulaire qui a été installé durant l'été.

Sur la rue Daniel Jeanrichard, plantation de 7 érables fastigiés dans l'aménagement de ce bout de rue.

Nous avons refait deux petits massifs avec 220 plantes vivaces à la Rue de l'Hôtel-de-Ville pour apporter une touche de gaieté.

Le Service et l'extérieur

Notre Service entretient depuis 2006 les jardins de la Gérance communale et de la Caisse de pension. Chaque fois que nous le pouvons, nous continuons à faire du mulching afin de diminuer les coûts de compostage. Nous avons effectué 320 h (723.5 h) pour la gérance communale, certaines surfaces étant maintenant tondues par les concierges des immeubles.

Durant l'été, notre Service a fait les foin ce qui nous a permis de livrer 40 (35) petites balles de foin pour les animaux du Bois du Petit-Château. Nous avons connu un ennui mécanique sur notre machine à balle. Faute de pouvoir les enrubanner plusieurs surfaces fauchées ont été laissées à des agriculteurs.

A l'automne, nos jardiniers des parcs Gallet et des Crêtets rassemblent la majorité des feuilles dans les sous-bois; feuilles qui se transformeront en humus. Cela représente une économie non négligeable d'heures de travail et de frais de compostage. Durant cette année nous avons livré au centre de compostage 141.81 to (207.18 to) de déchets verts et 3.80 to (4.79 to) de déjections canines dans les parcs publics à Cridor.

L'entretien du Jardin Amélie Sandoz a nécessité 93 h (85 h) de travail. Pour la Maison Blanche, nos jardiniers ont effectué 286 h (167 h), car il a fallu soigner cet endroit pour les 15 ans de l'association Maison Blanche.

Cette année nous avons également entretenu le jardin d'Esprit de Famille, ce qui nous a pris 48h.

Deux collaborateurs ont suivi le cours de perfectionnement pour les chauffeurs et trois de nos paysagistes sont allés à la journée de l'arbre à Lausanne.

Grâce à la prime collective accordée par le Conseil communal, nous avons pu organiser une visite de l'Arboretum avec notre personnel.

Personnel

Une apprentie horticultrice A (plantes en pots) nous quitte après 3 ans de formation et obtient brillamment son CFC d'horticulture A plantes en pots. Nous avons engagé un nouvel apprenti.

Durant cette année nous avons eu 4 collaborateurs accidentés et absents sur plusieurs mois, d'autres sur des périodes plus courtes, autant dire que nous n'avons pas pu faire tout le programme que nous avions prévu.

Nous avons accueilli 3 (3) personnes provenant de l'action sociale et 2 (4) personnes venant de l'Office des emplois temporaires qui ont pu travailler plusieurs mois dans notre Service. Pour les travaux d'intérêts généraux 9 (6) personnes ont effectué 797.5 h (1'323 h) de travail dans notre Service. L'autorité tutélaire nous a envoyé 8 (19) adolescents qui ont effectué 46 (42.5) jours de travail et 7 (6) jeunes ne se sont jamais présentés.

Entretien des bâtiments et mécanique

Notre mécanicien a effectué 36.5 h (33 h) d'entretien de petites machines pour différents Services communaux. Il a également effectué 4.5 h (1.5 h) d'entretien sur nos bâtiments et 50.5h (46.25 h) pour d'autres tâches dans notre Service.

Acquisitions

Le matériel courant a été renouvelé et nous avons acquis les machines suivantes :

1 motoculteur Honda F 220G, 2 tronçonneuses Stihl, 3 souffleuses Makita BHX 25, 1 souffleuse Pellenc Airion, 2 débroussailluses Husqvarna, 16 sécateurs Felco 820 avec accu, 1 machine à rempoter Jawo.

SERVICE FORESTIER

La Chaux-de-Fonds – Le Locle

Personnel

L'équipe forestière se compose d'un forestier de cantonnement, responsable des forêts communales et privées sur les territoires communaux du Locle et de La Chaux-de-Fonds, d'un contremaître forestier, de deux forestiers-bûcherons avec CFC et de deux apprentis.

Exploitation des bois

Forêts de La Ville de La Chaux-de-Fonds

Exploitation :

800 arbres, pour 1'235.85 sylves soit 1.54 sylves par arbre, ce qui donne en volume de bois ronds les quantités suivantes :

Bois de service résineux :	517.78 m ³
Bois de service feuillus :	0.54 m ³
Bois énergie :	416 stères de déchetage
	86 stères de bois de feu
Total :	1'020.22 m³ et stères soit 72.7 % de la possibilité légale

Forêts de la Ville du Locle

Exploitation :

1'727 arbres, pour 3'018.42 sylves soit 1.75 sylves par arbre, ce qui donne en volume de bois ronds les quantités suivantes :

Bois de service résineux :	1'867.93 m ³
Bois de service feuillus :	7.09 m ³
Bois énergie :	757 stères de déchetage
	74 stères de bois de feu
Total :	2'706.02 m³ et stères soit 128.8 % de la possibilité légale

Marché des bois

Selon l'AFN (Association Forestière Neuchâteloise) « la chute de l'euro sur le marché monétaire, ainsi qu'un certain marasme sur le marché des bois engendrent globalement une baisse de 15 % des prix des grumes résineuses en une année ». Malheureusement cette tendance s'est avérée exacte. Il suffit de prendre connaissance des prix moyens ci-dessous. Néanmoins, nous avons mis un accent particulier sur le tri des différents lots de bois, car les épicéas de belle qualité sont toujours recherchés et obtiennent des prix corrects. Rappelons que les collectivités publiques sont tenues d'exploiter leurs forêts selon un plan de gestion et des plans annuels des travaux sanctionnés par le canton.

Nous avons mis en vente lors de la mise des bois précieux à Colombier les billes suivantes :

Le Locle :

massif de la Joux Pélichet	2.70 m ³ Pin Weymouth vendu à CHF 175.- le m ³
	2.30 m ³ Frêne vendu à CHF 151.- le m ³
	1.91 m ³ Epicéa vendu à CHF 160.- le m ³
massif du Bois de Ville	2.99 m ³ Epicéa vendu à CHF 250.- le m ³

La Chaux-de-Fonds

massif de Pouillerel	0.48 m ³ Erable sycomore à CHF 140.- le m ³ .
----------------------	---

Bois de service résineux

La vente des bois résineux à l'exportation a représenté 65 % du volume exploité en 2015.

Les bois rouges de médiocre qualité se sont vendus entre CHF 40.- et 45.- le m³ en Suisse.

Ville de La Chaux-de-Fonds

Le bois de service résineux s'est vendu à un prix moyen de CHF 79.- par m³, soit une diminution de 12 % par rapport à 2014.

Ville du Locle

Le bois de service résineux s'est vendu à un prix moyen de CHF 90.- par m³, soit une diminution de 18 % par rapport à 2014.

Bois de service feuillus

Cet assortiment représente 0.03 % de nos ventes de bois de service 2015.

Bois énergie

Nous avons livré 1'040 m³ de plaquettes de bois (soit 520 stères) au chauffage du bâtiment de TransN à La Chaux-de-Fonds et fourni 1'430 m³ de plaquettes de bois (soit 715 stères) au CAD bois Viteos SA au Locle au prix de CHF 0.059 le kWh franco silo, soit CHF 42.- le m³ de bois rond.

Le bois de feu frais en 1 mètre de long fendu se vend à port de camion CHF 80.- le stère.

Labels

Les forêts communales sont labélisées FSC, PEFC et ont également le « Certificat d'origine bois Suisse ».

Soins à la jeune forêt

Les travaux de soins à la jeune forêt sont exécutés après chaque coupe de bois durant l'été. Les buts des soins à la jeune forêt sont premièrement, de concentrer les forces de la nature (soleil, CO₂, eau et sels minéraux) sur les individus les plus prometteurs et deuxièmement, de créer des peuplements diversifiés, hétérogènes, mélangés et riches en structures et microstructures.

Ces travaux sont en partie financés par la Confédération et le Canton via des accords de prestations signés par les communes avec l'Etat de Neuchâtel. A cet effet, sur les comptes 2015, nous avons bénéficié de subventions complémentaires liées aux travaux de soins à la jeune forêt réalisés entre 2012-2015.

Plantation

Ville du Locle

Nous avons planté un douglas haute tige à La Joux Pélichet pour célébrer les naissances 2014.

Fonctions sociales

L'équipe forestière a participé et réalisé les travaux suivants :

Entretien courant des chemins, entretien des abris forestiers du 150° au Gros Crêt et des Roches de Moron, conduite de classes en forêt, journée passeport vacances, entretien des sentiers nature avec un accent particulier cette année sur celui du Locle, livraison de sapins de Noël à diverses institutions publiques, mise à disposition de main-d'œuvre pour le montage et le démontage de l'exposition de la Société Mycologique des Montagnes Neuchâteloise, préparation de diverses torrées, montage et démontage d'un stand pour la fête des Promotions au Locle, Fête des naissances au Locle, visite des forêts de La Joux-Pélichet par l'école forestière de Lyss, nettoyage du pâturage boisé de La Pluie au Locle à l'aide d'une classe de St-Gall.

Toutes ces prestations ont été facturées aux divers services, institutions et privés, à part celles relevant de l'information au public ou ayant fait l'objet d'une aide accordée par les Autorités.

Infrastructures

Dévestitures

Ville de La Chaux-de-Fonds

Réfection du chemin de l'ancien tremplin.

Réfection d'une piste et d'un chemin au Chapeau Râblé.

Ville du Locle

Réfection d'une piste à machine à La Grecque.

Réfection d'une piste et d'un chemin à La Combe des Enfers.

Réfection d'un chemin à La Joux-Pélichet.

Ces travaux sont en partie financés par la Confédération et le Canton via des accords de prestations signés par les communes avec l'Etat de Neuchâtel. A cet effet, sur les comptes 2015, nous avons bénéficié de subventions complémentaires liées aux travaux de dévestiture réalisés entre 2012-2015.

Achat de forêts

La ville de La Chaux-de-Fonds a fait l'acquisition d'une forêt au Chemin-Blanc d'une surface de 46'517m² (nouvelle division 35) et la ville du Locle a également acheté une forêt au Bois-de-Ville d'une surface de 41'408m² (nouvelle division 50).

Forêts privées

Le forestier de cantonnement exécute les martelages en forêts privées qui lui sont confiés par l'ingénieur forestier d'arrondissement. Il exerce également une surveillance générale des massifs forestiers sur l'ensemble des territoires communaux du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Cette activité est financée par le canton.

Résultats des martelages en forêts privées 2015 :

	Propriétaires de La Chaux-de-Fonds	Propriétaires du Locle
Nombre d'autorisations	44	23
Nombre d'arbres martelés	2940	929
Volume en sylvcs	5884	2062
Volume par arbre en sylvcs	2.00	2.22

Agent de la nature et de la faune

Le forestier de cantonnement exerce cette fonction sur l'ensemble des territoires communaux du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Outre la surveillance générale, de plus en plus de propriétaires demandent des conseils pour leurs forêts, haies et arbres isolés. Cette activité est en partie financée par le canton.

Conclusion

Nos belles forêts ont été soignées avec passion par plusieurs générations de forestiers avant nous, à l'aide d'une sylviculture proche de la nature. Il est de notre devoir de pérenniser cet acquis, afin de laisser aux générations futures un environnement le plus naturel possible où l'homme et la nature peuvent vivre en parfaite harmonie. A cet effet nous remercions les autorités et la population de la confiance témoignée tout au long de l'année pour l'ensemble de nos diverses activités.

CIMETIÈRE ET CENTRE FUNÉRAIRE

(les chiffres entre parenthèses sont ceux de l'exercice 2014)

Les incinérations de personnes domiciliées en Ville représentent le 91.75 % (92.18 %) et les inhumations le 8.25 % (7.82 %) des décès.

Les chambres mortuaires ont été utilisées pour 554 (533) personnes et 326 (339) cérémonies avec jeu d'orgues se sont déroulées dans la salle du Centre funéraire.

Le pourcentage des personnes de la Ville incinérées en 2015 et dont les cendres ont été déposées dans la tombe collective est de 23.95 % (en 2014 de 26.06 %). Le taux des urnes reprises par les familles en 2015 est de 35.92 % (en 2014 de 26.36 %).

Cimetière de la Charrière

Incinérations	Personnes de la Ville	334 (330)
	Personnes externes	949 (751)
	Personnes de la Ville (ossements)	0 (0)
	Personnes externes (ossements)	0 (0)
Inhumations	Personnes de la Ville	26 (27)
	Personnes externes	4 (2)
Exhumations	Personnes de la Ville	0 (0)
	Personnes externes	0 (0)

Cimetière israélite des Eplatures

Inhumations	Personnes de la Ville	4 (1)
	Personnes externes	0 (0)

Matières anatomiques

Provenant des hôpitaux de la région	0 (0)
-------------------------------------	-------

Entretien des tombes

Nous avons procédé à l'entretien de 1'509 (1'709) tombes sur abonnements, ce qui représente la plantation d'un nombre de fleurs quelque peu inférieur aux années précédentes.

Nous avons exécuté 268 (349) ordres de travail, dont 93 (106) mises en terre d'urnes. Nous avons enregistré 94 (136) annulations de concession. Le solde représente divers travaux et entretiens de tombes pour lesquelles le nombre de plantes utilisées est similaire aux années précédentes. Elles sont fournies exclusivement par le Centre horticole des Espaces Verts, hormis quelques petits arbustes et plantes vivaces.

Aménagements

Au Cimetière de la Charrière, nous sommes parvenus à tailler l'ensemble des haies de thuyas et quelque 140 arbres. Les grands thuyas entourant les massifs 4 et 8 ont été attachés. Dans le massif VI, nous avons aménagé les chemins d'accès aux tombes d'inhumation créées dans le courant de l'année 2014 et au début de l'année 2015. Une septantaine de thuyas a été plantée dans ce massif VI pour constituer la suite des haies de ce secteur.

L'aménagement du massif 9 réservé aux inhumations de longue durée a pu débuter par la création d'un chemin et l'implantation d'une haie. Ceci permettra aux familles de réaliser les stèles funéraires.

Plusieurs traitements phytosanitaires ont dû être effectués durant l'année pour combattre une maladie s'attaquant aux buis de l'ensemble du cimetière.

Vu les nouvelles contraintes de tri des déchets, la plupart des espaces entre les tombes ont été recouverts de compost à la place du gravier habituel, ce qui permet en cas de taille de ramasser les coupes végétales sans se soucier des matériaux minéraux qui ne peuvent pas entrer dans la composition des matières à composter.

Le mur en pierre à l'ouest du Cimetière a bénéficié d'une nouvelle étape de travaux de réfection gérés par le SAB.

Les espaces engazonnés situé aux abords de l'entrée Nord ont été terrassés et réensemencés suite à des gros dégâts dus au chantier de l'installation d'un système d'épuration des fumées en 2013.

Un deuxième trou a été perforé dans les dalles de granit recouvrant la tombe collective pour permettre une meilleure répartition des cendres déversées dans cette fosse.

Une série de caveaux en béton destinés à la vente pour une meilleure conservation des urnes en terre a été fabriquée par nos soins durant l'hiver.

Début décembre, les monuments à enlever ensuite d'annulation de concession ont été éliminés par notre équipe aidée par quelques collaborateurs de la voirie.

Four crématoire

La courbe ascensionnelle du nombre d'incinérations amorcée depuis quelques années déjà s'est amplement confirmée cette année pour arriver au chiffre de 1'283 (1081 en 2014, précédente année record). La fermeture totale du crématoire de Bienne depuis le 1^{er} mars 2015 et prévue jusqu'à fin août 2016 explique largement ce bond dans l'accroissement des incinérations. En effet, les défunts issus de la partie la plus orientale du Jura Bernois, de la Prévôté et de la Vallée de Tavannes ont été acheminés sur notre crématoire alors qu'ils étaient précédemment dirigés sur Bienne. Cette situation est provisoire.

Pour nous permettre l'accueil de tous ces défunts, nous avons acquis 5 nouveaux chariots avec plate-forme élévatrice qui ont été quelque peu transformés par la forge pour répondre davantage à nos besoins.

La passerelle située dans le local du filtre a été recouverte de caillebotis métallique pour remplacer le plancher qui avait été initialement installé. La sortie de secours de ce local a été également aménagée.

Une nouvelle série de 500 urnes funéraires en terre cuite a dû être achetées en raison de l'accroissement de la demande de la part des familles endeuillées. Une autre série d'urnes en bois destinées à recevoir les cendres d'enfants a été fabriquées par un de nos collaborateurs, menuisier de formation.

Administration

Le four crématoire du centre funéraire de Beauregard à Neuchâtel a dû procéder à une petite révision technique et a ainsi arrêté son activité pendant quelques jours durant lesquels les incinérations nous ont été confiées en novembre.

Personnel

Un collaborateur surnuméraire mis à disposition par la voirie a fonctionné en appui de l'équipe durant toute la belle saison en contrepartie du collaborateur du cimetière détaché à la voirie durant tout l'hiver.

Sécurité, énergies et tourisme

SERVICE DU DOMAINE PUBLIC (SDP)

Préambule

Depuis la disparition de la police locale fin 2006, le Service du domaine public gère toutes les tâches de sécurité qui sont dédiées aux communes, selon la Loi sur la police, telles que les missions visant à faire respecter les règles de stationnement et de circulation ou les services d'ordre liés aux manifestations se déroulant sur le territoire communal.

De plus, il gère également toutes les demandes d'utilisation du domaine public, les autorisations de manifestations, les permissions tardives des établissements publics, le marché, les taxis, ainsi que la coordination et la sécurisation des chantiers.

Le SDP a vécu une année charnière en 2015 en raison des nombreux changements dont il a fait l'objet. En effet, la totalité de ses cadres a été remplacée et la structure de son organigramme a été modifiée. D'autre part, de profonds changements ont été amenés dans le quotidien des agents de sécurité publique par l'entrée en vigueur de la version 2015 de la Loi sur la police. Dans ce cadre, les agents communaux bénéficient de nouvelles compétences liées à un plus grand nombre de tâches sécuritaires redevenant du ressort des communes. Ainsi, nos agents peuvent dénoncer – en sus des amendes d'ordre – la totalité des infractions figurant dans le catalogue des amendes tarifées. De nouvelles tâches administratives ont également été redonnées aux communes, telles que la gestion totale des commandements de payer, la remise d'actes judiciaires ou le retrait de plaques ordonné par le SCAN.

En 2015, le SDP a eu le plaisir de pouvoir étendre ses prestations dans d'autres communes, notamment celle de Val-de-Ruz, suite au mandat de prestations signé à cet effet en 2014. Il faut souligner que le retour d'expérience à ce sujet est très positif.

Articulation du service

Personnel

Le personnel du SDP évolue dans un cadre difficile lié à ses activités. En effet, les collaborateurs sont quotidiennement pris à partie par les auteurs d'infractions, dont la tolérance à la sanction semble s'amenuiser avec le temps. D'autre part, les tâches administratives sont également traitées dans un contexte difficile (commandements de payer, actes judiciaires, retraits de plaques, etc.). Ainsi, le personnel travaille avec courage dans ces conditions, mais les tensions et le stress se font ressentir.

Formation et instruction

Le SDP dispense la formation sur la régulation du trafic dans le cadre de l'école de police intercantonale à Colombier. Ainsi, les assistants de sécurité publique et les policiers sont formés par nos soins. De même, des agences de sécurité privées sont régulièrement intéressées à former leur personnel selon les standards officiels et nous avons, cette année encore, pu former plusieurs agents. Tout en uniformisant les pratiques sur le terrain des agents publics ou privés, ceci permet également au SDP et à notre ville de rayonner bien au-delà des frontières communales et cantonales.

Dans le courant 2015, trois agents de sécurité publique du SDP ont suivi avec succès l'école de Colombier. Ces engagements ont été planifiés suite au mandat de prestations conclu avec la commune de Val-de-Ruz et aux nouvelles tâches prévues par la LPol 2015.

Mutations

Dans le courant de l'année, la totalité des cadres du service a été renouvelée. En effet, M. Pascal Schaffter, responsable "Mobilité et stationnement" a quitté le SDP pour prendre la tête du service homonyme du Locle. Ainsi, par nomination interne, M. Gérard Moser a remplacé M. Schaffter à la tête des agents uniformés dès le 1^{er} octobre 2015. M. Moser bénéficie d'une grande expérience du service puisqu'il y œuvre depuis longtemps. Avant d'être intronisé dans cette nouvelle fonction, il avait déjà pu faire preuve de ses compétences en assurant l'intérim à ce poste.

Pour sa part, Mme Isaline Feremutsch, responsable administrative, a rejoint le Service des ressources humaines de la Ville. C'est M. Jérémy Voegtlin qui la remplace depuis le 24 août 2015. M. Voegtlin est bien connu dans notre administration puisqu'il a déjà pu démontrer son savoir-faire dans plusieurs autres services communaux.

Enfin, le chef de service M. Blaise Fivaz a bénéficié d'une retraite bien méritée au 31 décembre 2015. Son successeur, M. Baptiste Develey, est entré en fonction en date du 1^{er} juillet 2015, de sorte qu'un tuilage de plusieurs mois a pu être réalisé. Cette mesure a permis un passage de témoin en douceur et la transmission de précieuses connaissances. Le transfert de responsabilités a officiellement été réalisé le 1^{er} octobre 2015.

Signalons encore que M. Roland Barbezat a été nommé au poste de gestionnaire des agents, dont il assurait l'intérim depuis le 1^{er} mars 2015.

A relever que le SDP a diminué son effectif de deux agents, puisque MM Moser et Barbezat ont été nommés à l'interne et qu'aucun engagement n'a été prévu pour les remplacer. Ceci fait partie des actions d'économies réalisées dans le cadre des difficultés financières de la Ville.

Organigramme

Une restructuration interne a été menée dans le courant du dernier trimestre 2015. L'objectif visait à désenchevêtrer les tâches administratives de celles des agents uniformés. Ainsi, tout le personnel administratif a été replacé sous les ordres du responsable administratif. Toutes les prestations et les diverses tâches ont été analysées puis redistribuées en fonction de leurs caractéristiques et des compétences de chacun.

Il s'agissait de libérer un peu de temps aux agents de sécurité publique en leur retirant des tâches administratives. En effet, leurs actions doivent se passer sur le terrain et non au bureau.

De même, l'organisation du secteur administratif a été revue et un véritable secrétariat a été créé et entrera en fonction au 1^{er} janvier 2016. Toutes les questions administratives pourront désormais être traitées dans un endroit unique.

Ces rationalisations sont apparues comme indispensables en regard des nouvelles activités du service et notamment en raison de la masse de travail très importante que représente la gestion et la délivrance de la totalité des commandements de payer.

Activités du service

Dénonciations

En 2015, le service a traité les infractions suivantes :

- 20'704 amendes ;
- 427 mises en fourrière dans le cadre des mesures hivernales ;
- 91 mises en fourrière durant le reste de l'année ;
- 143 plaintes sur fonds privés ;
- 37 PV concernant des infractions aux règles de la circulation routière ;
- 19 PV concernant diverses infractions.

A relever que, dès cette année, les radars ont entièrement été repris par le canton. C'est pourquoi les infractions concernées ne figurent plus ici.

Section Police-route du SISMN

Les sapeurs-pompiers-police-route ont été engagés sur 47 services d'ordre durant l'année, représentant plus de 1'900 heures d'engagement. Ce groupe est constitué d'une vingtaine d'hommes, engagés en fonction des besoins.

Volontaires

Le groupe de volontaires du SDP, constitué de 7 hommes, a été engagé sur 39 services d'ordre, représentant plus de 880 heures d'engagement.

Patrouilleurs scolaires

Un collaborateur du domaine administratif gère ce groupe qui se compose de 41 patrouilleurs répartis sur 28 postes répartis aux abords des collèges et sur les chemins principalement utilisés pour se rendre à l'école.

A noter qu'un poste a été supprimé cette année, en accord avec la direction des écoles, en raison d'une fréquentation réellement négligeable de ce passage par les élèves. La patrouilleuse concernée a pu être remplacée sur d'autres passages pour piétons grâce à des départs naturels.

Circulation et parage

La formation de trois nouveaux agents a permis de remplir les conditions du mandat de prestations conclu avec la commune de Val-de-Ruz. D'autre part, dès cette année, nous avons engagé nos patrouilles durant deux soirs par semaine et deux dimanches par mois sur notre territoire communal.

Du côté des manifestations et autres événements dans la région, 113 d'entre eux ont nécessité un service d'ordre par le SDP, représentant un total de 5'200 heures.

Quant aux mesures hivernales, l'hiver 2013-2014 a été plutôt calme. A l'heure où ces lignes sont rédigées, l'hiver 2015-2016 l'est encore davantage et une seule sortie du SDP a été relevée dans ce domaine.

Commandements de payer

Après la modification du contrat de prestations en 2011, le service a repris à la police neuchâteloise la gestion des commandements de payer. En 2014, deux postes à plein temps parmi les agents de sécurité publique et un poste administratif à 50% étaient dédiés à cette tâche.

Nous avons constaté en 2015 une augmentation de la charge de travail que représentent la gestion et la remise de ces documents. Ceci est dû à deux facteurs : d'une part, le nombre de commandements de payer est en constante augmentation et, d'autre part, le contrat qui nous liait à une agence de sécurité privée a été résilié pour la fin de l'année 2015. Ainsi, dès le 1^{er} janvier 2016, le SDP traitera la totalité de ces documents pour le territoire de La Chaux-de-Fonds.

Ceci se traduit par une charge administrative dépassant largement le 0.5 ETP prévu et une tâche affectant tous les agents de sécurité publique, qui doivent tous participer à la remise des CP, en sus des deux postes à 100% susmentionnés.

Ainsi, en 2015, l'office des poursuites nous a transmis 13'318 CP (11'019), dont 2'382 (2'153) ont été remis par l'entreprise de sécurité privée NSA. Par rapport à 2014, ceci représente une augmentation de 23.35 % du nombre de commandements de payer à remettre par le SDP.

Actes judiciaires et retraits de plaques

Avec l'entrée en vigueur de la LPol 2015, ces deux nouvelles activités ont été remises à la charge des communes. Ainsi, en 2015, nous avons reçu 527 actes judiciaires à remettre et 149 retraits de plaques à effectuer.

Mandats de prestations

Le SDP déploie ses activités sur plusieurs communes environnantes :

Val-de-Ruz

Le mandat de prestations représente 2'030 heures et porte principalement sur le contrôle du stationnement et l'occupation du terrain par une présence en uniforme. Des commandements de payer nous sont également transmis pour des cas difficiles. Les autorités de Val-de-Ruz se disent très satisfaites de la collaboration mise en place.

La Sagne

Ce mandat représente une somme annuelle de 30 heures, réparties en 24 heures de contrôle de stationnement et de présence, ainsi que 6 heures de service d'ordre.

Les Ponts-de-Martel

Ce mandat représente 18 heures de contrôle, ainsi qu'un nombre variable d'heures relatives aux manifestations courantes dans ce village.

Brot-Plamboz

Ce mandat représente une somme annuelle de 10 heures et porte sur le contrôle de stationnement et les retraits de plaques.

Gestion administrative

Gestion du domaine public

Terrasses :	90, représentant 2'407 m ²
Etablissements publics :	245
Changements de tenancier :	29
Permissions tardives :	209
Panneaux mobiles/étalages :	128
Manifestations avec service d'ordre :	113
Feu d'artifices autorisé :	1
Matches au loto organisés :	24
Matches au loto annulés :	2

Gestion du port de Maison-Monsieur

Bateaux amarrés :	53
Place vacante :	0
Liste d'attente :	4 demandes
Résiliations :	3
Places octroyées :	5

Guichet unique

Objets trouvés :	1'007 objets reçus
Montants encaissés :	
Factures communales	CHF 915.00
Amendes d'ordre	CHF 17'119.00
Fourrières	CHF 225'600.00
Taxes de places	CHF 1'110.00
Etablissements publics	CHF 200.00
Frais administratifs	CHF 1'372.00
Cartes journalières CFF	CHF 11'340.00
Service de la faune	CHF 140.00
Police de proximité	CHF 17'990.00
Total	CHF 275'786.00

Taxis

Concessions A :	5
Nombre de chauffeurs	55
Nombre d'immatriculations	26
Concessions B :	4
Nombre de chauffeurs	5
Nombre d'immatriculations	6

Marché

La mise en place du marché et sa gestion administrative représente une activité importante du service. Lors de ces engagements, la taxe communale y relative est également encaissée. Dès lors, ces missions réunies représentent plus de 300 heures annuelles et un montant de CHF 21'170.00 est encaissé à cette occasion.

Chantiers, échafaudages, fonds privés et aménagements

Le SDP s'assure de la conformité de la signalisation posée lors des chantiers. De plus, il est consulté pour les questions de trafic dans le cadre des réalisations sur le territoire communal. Ainsi, la Place de la Gare a mobilisé une grande quantité de ressources du service durant l'année écoulée.

Bennes et échafaudages : 25 demandes

Fouilles :

Chauffage à distance	36
Cablecom	19
Eau	110
Gaz	75
Electricité	89
Collecteurs	45
Swisscom	66

Total 440

Sanctions de fonds privés : 11 demandes

Grands aménagements :
Place de la Gare
Zone piétonne rue Daniel-Jeanrichard

Aménagements de stationnement :
4 cases interdites au parage
3 cases pour handicapés
42 cases limitées à 30 minutes
2 cases réservées aux véhicules électriques.

Conclusion

Le SDP a vécu une année 2015 mouvementée. Le changement de l'équipe dirigeante et la réorganisation du service ont induit de nombreux changements qui devront être intégrés par les collaborateurs. D'autre part, la nature du travail et des prestations fournies par le service ont également évolué drastiquement, offrant de nouvelles compétences, mais aussi de nouvelles contraintes aux agents uniformés. Enfin, la problématique de la gestion des commandements de payer sera suivie de près, tant cette activité est importante et chronophage.

ACTIVITÉ DE LA POLICE NEUCHÂTELOISE EN VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Introduction

L'année 2015 s'est déroulée sans changements importants dans l'organisation des activités de la Police neuchâteloise à La Chaux-de-Fonds par rapport à l'an dernier, ce qui ne sera pas le cas pour l'année 2016.

Projet "Graffitis"

43 plaintes ont été traitées pour des graffitis en ville de La Chaux-de-Fonds, contre 49 l'année précédente. Toutefois, seules 11 affaires ont été résolues et 32 sont en traitement pour le moment. Comme d'habitude, certains auteurs sont identifiés bien plus tard.

Projet "Écoliers"

Tout au long de l'année, une attention particulière a été portée à la sécurité des écoliers. La Police neuchâteloise était présente régulièrement aux abords des collèges, bien qu'avec la nouvelle LPol 2015 cette mission soit du ressort des agents de sécurité publique (SDP). Nous étions également présents aux endroits de rassemblement des jeunes, comme lors des joutes sportives. Comme les années précédentes des contacts étroits ont été noués avec la direction des écoles et cette collaboration est bénéfique pour tous.

Projet "Victimes"

Pas de changements au niveau de ce point. Il n'y a que peu de cas qui ont nécessité un "retour sur affaire". Toutefois, cela a été très apprécié par les victimes.

Projet "Gare"

Durant les mois de janvier, février et mars, la police neuchâteloise en partenariat avec la police des transports, a mené une campagne de "rétablissement du sentiment de sécurité" avec une tolérance zéro, dans et autour de la gare CFF.

En tout, ce sont 161 patrouilles ordonnées qui ont été effectuées.

Durant celles-ci, la police a dénoncé 28 contrevenants pour diverses infractions. Elle a aussi établi 22 amendes d'ordre et prononcé 23 avertissements.

Quant à la police des transports, elle a dénoncé 5 contrevenants pour des infractions diverses et 8 pour infraction au règlement de la gare.

Après cette campagne, nous n'avons pas délaissé cet endroit. Nous y effectuons encore régulièrement des passages à raison de 2 à 3 fois par semaine entre police-secours et police de proximité. Pour la période d'avril à décembre 2015, notre système informatique ne nous permet pas de sortir les chiffres relatifs aux dénonciations.

Organisation de la Police de proximité, secteur La Chaux-de-Fonds

La Police de proximité, secteur La Chaux-de-Fonds, a subi des changements en 2015. Plusieurs jeunes gendarmes sont venus au poste de La Chaux-de-Fonds de juillet à fin décembre 2015, alors que d'autres sont partis.

A noter que les villages de La Sagne et des Planchettes dépendent du chef de poste de La Chaux-de-Fonds. C'est le chef du quartier 3 qui est en charge du premier village alors que celui des Planchettes n'a pas eu de responsable jusqu'à fin 2014. Depuis janvier 2015, c'est le chef du quartier 1 qui a la surveillance de ce dernier village du district.

Activité déployée

La Police de proximité, à La Chaux-de-Fonds, a continué à nouer des contacts avec divers partenaires et à poursuivre sa collaboration avec les responsables politiques, notamment par des rencontres régulières ou par la mise sur pied de divers groupes de travail touchant à plusieurs domaines. Ces rencontres ont été bénéfiques à toutes les parties et ont contribué à mieux faire comprendre les pouvoirs et contraintes de chacun.

A la demande du Service des Sports, nous avons effectué plusieurs patrouilles à la piscine des Mélèzes afin de marquer une présence policière dissuasive. Cette mesure a porté ses fruits et sera, fort probablement, reconduite en 2016. La Ville ne laisse pas cet endroit très fréquenté à la merci des voleurs, petits fumeurs de joints/trafiquants et autres perturbateurs.

Au niveau de la circulation, nous dénombrons 893 amendes d'ordre et 197 amendes tarifées. En ce qui concerne les accidents de la circulation, veuillez vous référer aux graphiques. Nous relèverons cependant deux accidents mortels dont ont été victimes un employé de la Voirie sur la place de la Gare et un piéton sur le chemin Blanc.

Concernant toujours la circulation routière, la police a interpellé sur le territoire de La Chaux-de-Fonds, 198 (200 en 2014) conducteurs sous l'influence de l'alcool et 36 (37) sous l'influence de drogue/médicaments.

Au niveau des interpellations de personnes faisant l'objet d'un signalement, 100 (107) ont été appréhendées alors qu'elles étaient signalées par le canton de Neuchâtel, dont 12 suite à des fugues de mineurs et 99 (96) signalées par un autre canton.

En ce qui concerne les infractions à la loi sur les stupéfiants, (401 cas en tout) la police a établi 177 (160) amendes pour de la consommation de cannabis/marijuana. 36 (66) cas de petit trafic et 12 (21) cas graves ont également fait l'objet d'une dénonciation. 9 cas "bénin" de culture ont été découverts et dénoncés à la magistrature.

2251 (2281) enquêtes ont été traitées (réquisitions des magistrats, plaintes, etc.)

776 (196) patrouilles ont été effectuées durant l'année.

Des patrouilles lors des matchs du HCC La Chaux-de-Fonds ont également été ordonnées, à savoir tous les matchs, y compris ceux de préparation avant saison.

Quartier 1: Nord-Est "Charrière"

Tout d'abord, il convient de relever qu'un changement important est intervenu dans ce quartier au 1^{er} juillet 2015. En effet, le sous-officier responsable a démissionné pour s'engager dans le Corps des gardes-frontière (Cgfr). Il a été remplacé par un collaborateur venant de la police de proximité de Neuchâtel. Ce dernier doit encore prendre ses marques dans notre poste de police et dans notre ville où il est domicilié.

Durant l'année écoulée beaucoup de dossiers traitant des infractions à l'honneur ont occupé le groupe.

Depuis quelques années, des divers contacts pris par le(s) chef(s) de quartier avec les organisateurs, avant les manifestations, il émane que les nuisances ou autres, suivies de plaintes, ont largement permis d'atténuer les doléances des riverains.

L'engagement du personnel motivé a permis d'effectuer, à satisfaction, le travail de médiation et fait, en sorte, que certaines affaires bénignes ne débouchent pas sur des plaintes.

Dans les partenariats et autres, ce groupe a participé à divers contrôles routiers sur le territoire communal avec le Cgfr, à des patrouilles et interpellations avec le commissariat de répression du trafic de stupéfiants, à des patrouilles avec des objectifs divers, etc.

Des actions particulières et campagnes nationales ont aussi été menées, notamment lors des vacances, de Noël, de la Plage des Six Pompes ou de contrôles de circulation spécifiques.

Quartier 2: Sud-Est "Tours de l'Est"

Dans ce quartier aussi, les divers contacts pris par le chef de quartier ont permis d'atténuer les problèmes. Des patrouilles ou présences dans le quartier Esplanade ont été grandement appréciées par la Gérance avec qui nous entretenons de bonnes relations.

Le chef de ce quartier participe aussi activement au programme "Train Santé" géré par le Service de la santé scolaire de la Ville.

Les autres remarques relevées sous le point quartier 1 sont aussi valables pour celui-ci.

Quartier 3: Sud-Ouest "Polyexpo"

Ce quartier particulier compte dans son périmètre de surveillance plusieurs centres commerciaux. Les infractions les plus courantes sont les vols à l'étalage qui sont traités la plupart du temps par une patrouille de police secours.

Comme mentionné plus haut, le chef de ce quartier a aussi la responsabilité d'entretenir des contacts avec l'autorité politique de la commune de La Sagne.

Il est aussi responsable, sur le plan cantonal, de la problématique des graffitis.

Les autres remarques relevées sous le point quartier 1 sont aussi valables pour celui-ci.

Quartier 4: Nord-Ouest "Les Forges"

Le chef de ce quartier est aussi nouveau. Il a remplacé son prédécesseur parti à la retraite à fin juin 2015.

Les autres remarques relevées sous le point quartier 1 sont aussi valables pour celui-ci.

Les activités résumées, ci-dessus, ne représentent bien évidemment qu'un éventail des principaux points traités par la police de proximité en ville de La Chaux-de-Fonds.

Il est à relever ici que toutes les autres unités opérationnelles de la Police neuchâteloise ont participé au maintien de la sécurité publique ainsi qu'aux divers constats qui s'imposaient et aux objectifs mensuels.

Manifestations

La Police de proximité, de temps à autres aidée par les autres unités opérationnelles, a montré une présence policière lors de toutes les manifestations énumérées ci-dessous :

- Marche du 1^{er} mars
- Carnaval
- Fête foraine annuelle
- Tour de Romandie cycliste
- Fête de Mai
- Fête de la musique
- Les Promotions
- Fête nationale
- Plage des Six-Pompes
- Braderie
- Modhac
- Corrida La Trotteuse (pour les 2 manifestations)
- Patrouilles piscine des Mélèzes
- Tous les matchs du Hockey club La Chaux-de-Fonds (HCC).

De plus, les collaborateurs de PX La Chaux-de-Fonds ont été sollicités pour de nombreuses manifestations, sportives ou autres, dans le canton.

Activité générale de police de proximité

Durant l'année 2015, des campagnes de prévention nationales et des objectifs internes de la Police neuchâteloise, dans divers domaines, ont été mis en place. Des surveillances, aussi bien en uniforme qu'en civil, ont été effectuées tout au long de l'année dans les principaux commerces ainsi que dans les quartiers de villas et industriels en raison, notamment, de vols de porte-monnaie et de cambriolages. La gare CFF et ses alentours ont aussi fait partie de nos patrouilles, comme mentionné plus avant.

A la police de proximité de La Chaux-de-Fonds des spécialistes sont nommés dans les domaines suivants :

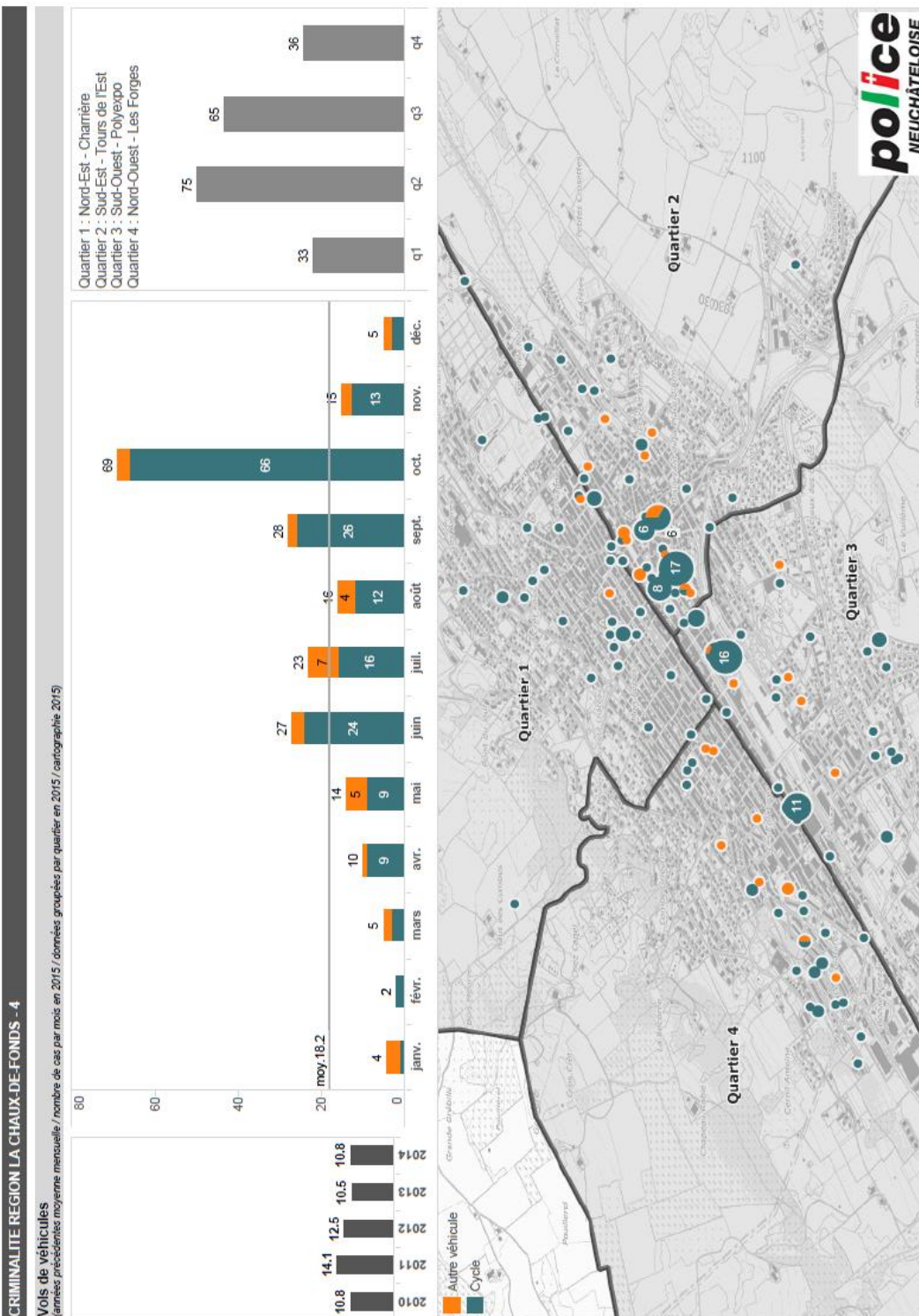
- stupéfiants
- loi sur la prostitution
- loi sur les étrangers et OSUR
- fraude documentaire
- graffitis
- loi sur les armes
- établissements publics.

Nous avons pu effectuer des contrôles de cabarets, des surveillances et enquêtes dans le domaine des graffitis, lutter contre le séjour illégal des étrangers et sévir dans le domaine des établissements publics qui ne respectent pas certains règlements.

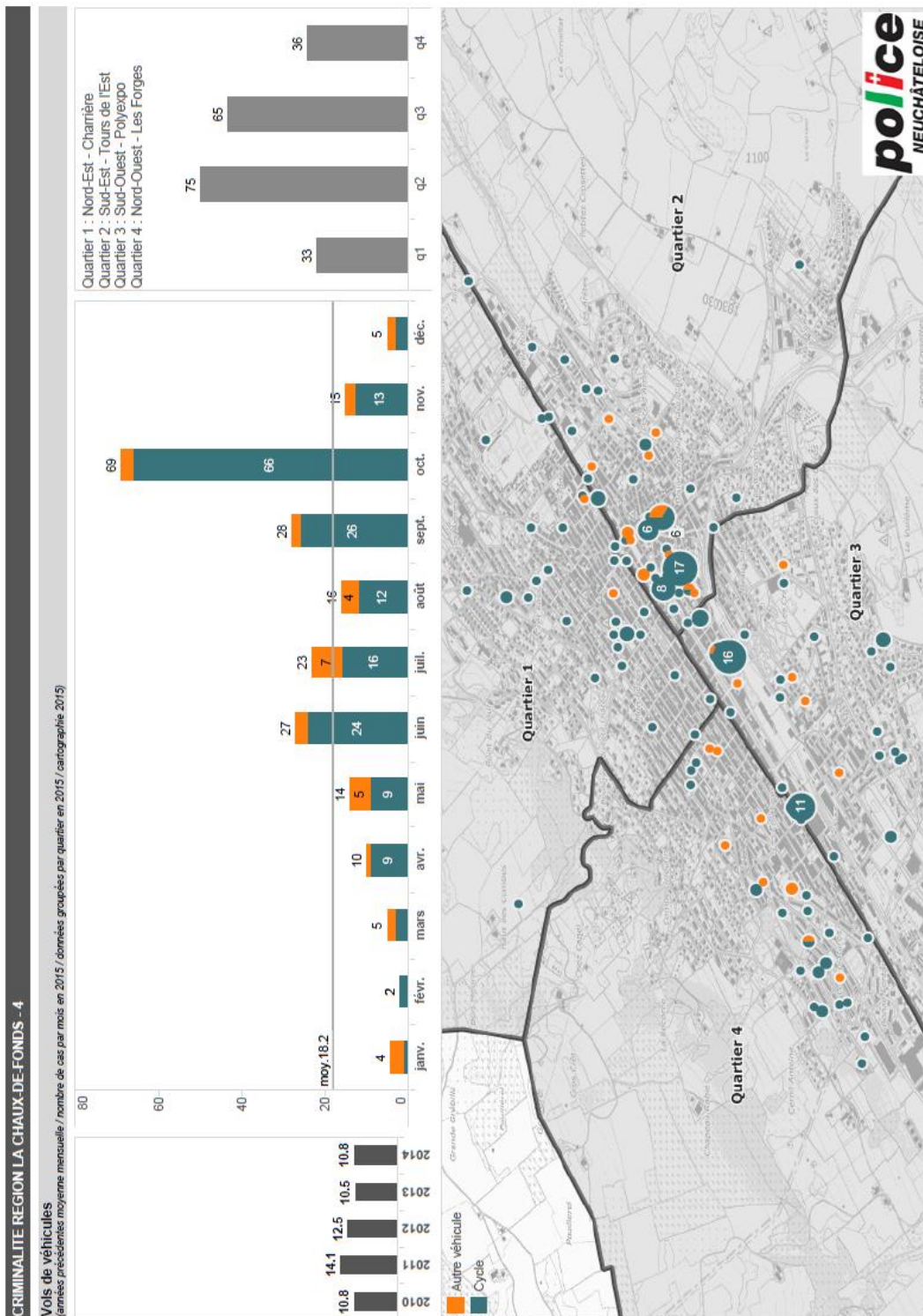
La police de proximité de La Chaux-de-Fonds est toujours au bénéfice du label qualité "Q" délivré par Suisse Tourisme. Elle est l'unique police de notre pays à en bénéficier et son personnel, ainsi que celui du SDP, sont formés en conséquence.

La police de proximité bénéficie d'un espace sur le site Internet de la Ville et il est possible d'y enregistrer des pré-plaintes, ce qui réduit notamment le temps d'attente au guichet de l'Hôtel de Ville.

VOLS DE VEHICULES



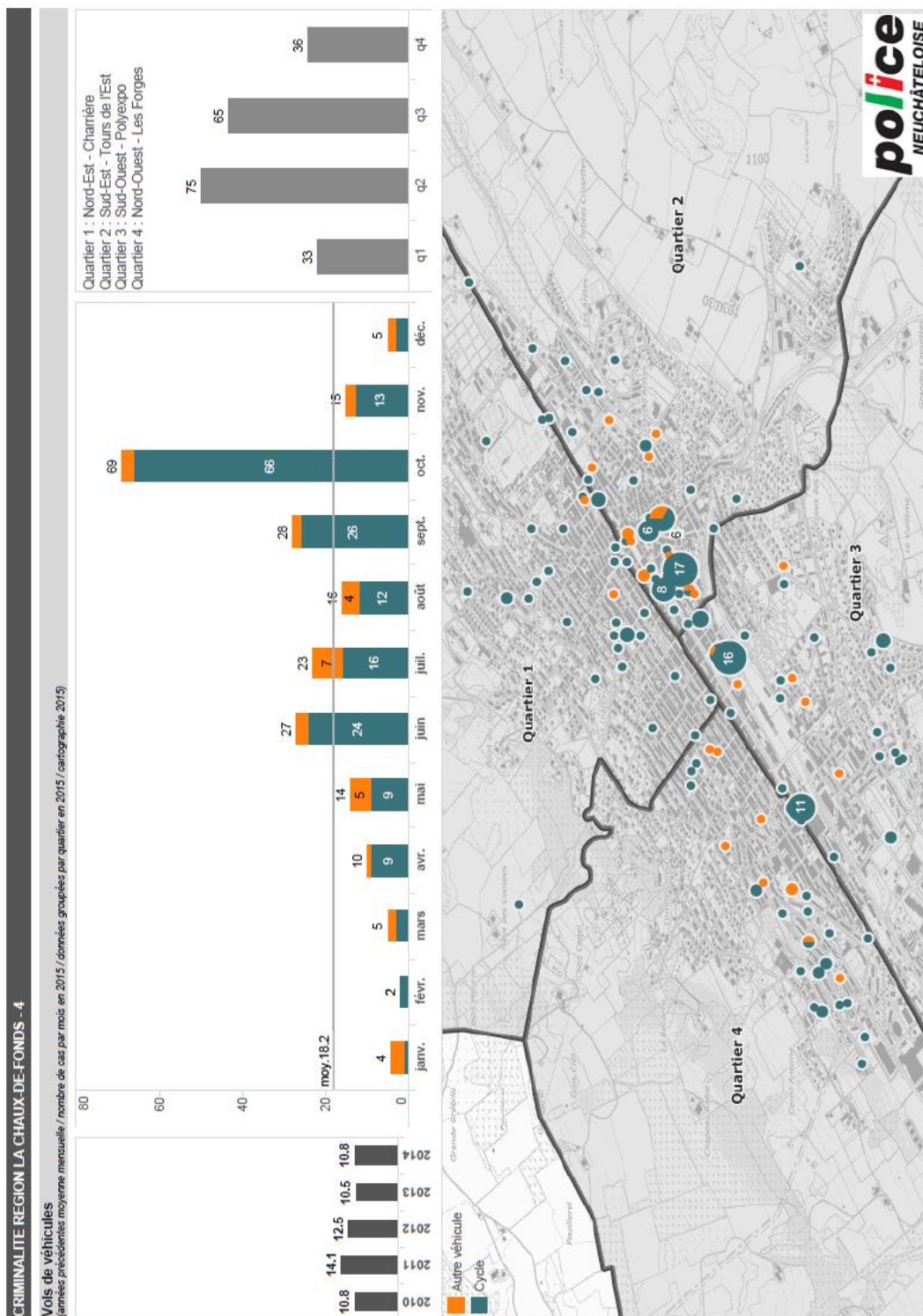
VOLS DANS OU SUR UN VÉHICULE



CLIMAT SÉCURITAIRE

(VPE=vol par effraction - VPI=vol par introduction clandestine)

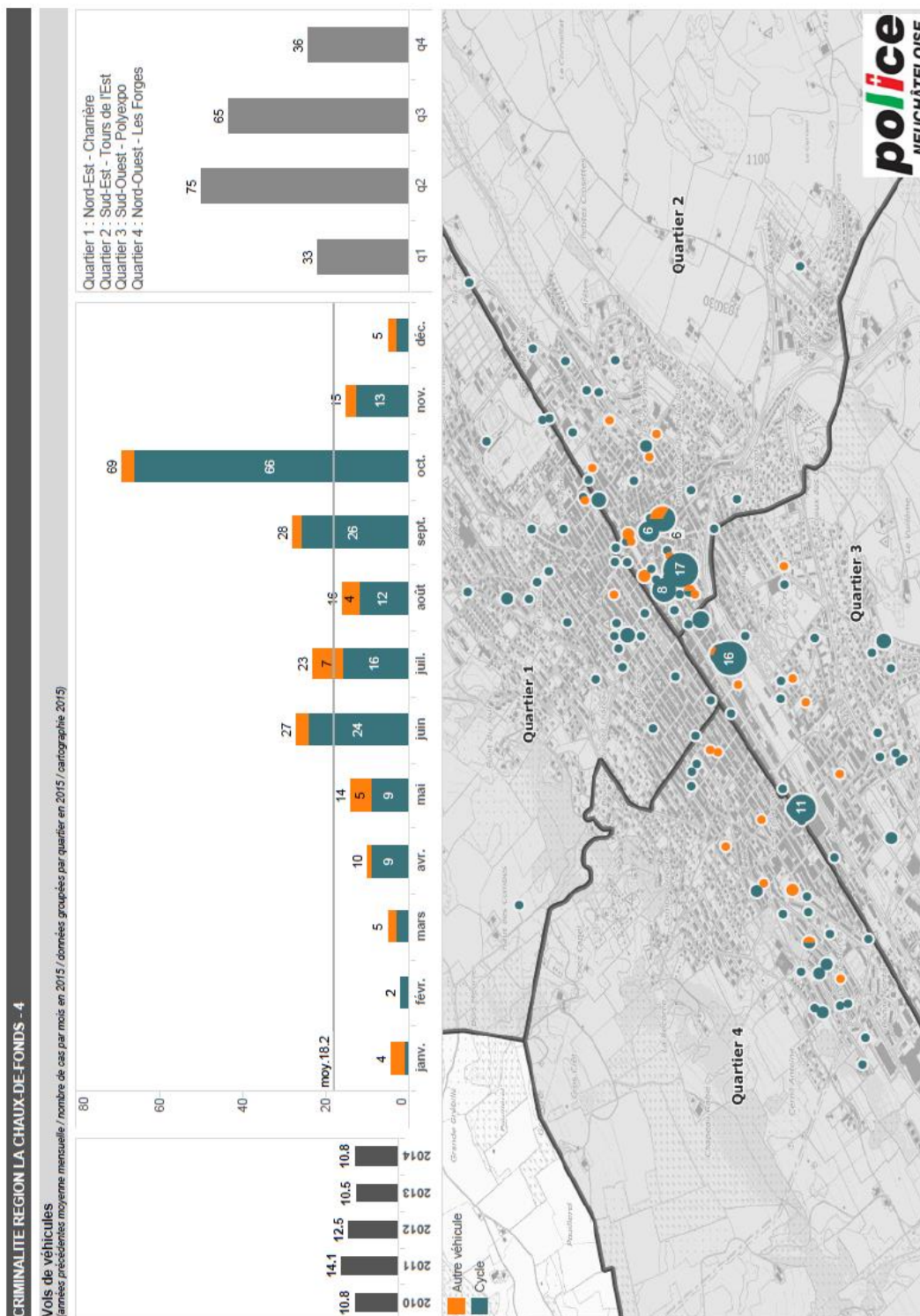
Dans les habitations



CLIMAT SÉCURITAIRE

(VPE=vol par effraction - VPI=vol par introduction clandestine)

Autres lieux



Objectifs 2016

La Police de proximité devra intensifier sa présence extérieure pour une bonne visibilité sur l'ensemble de la ville. Le carnet de contacts devra encore se remplir afin que nous puissions poursuivre notre intégration auprès des citoyens, car il n'y a que par eux que nous pourrions acquérir et jouir d'une pleine intégration au cœur même des préoccupations locales ou régionales des gens que nous voulons servir.

L'activité de patrouilles, en fin de semaine, en soirée ou nocturne, va dans ce sens.

Un aperçu complet de la statistique policière est à disposition sur le site :

<http://www.ne.ch/autorites/DJSC/PONE/statistiques/Pages/Activites-delictueuses.aspx>

Conclusion

Le conséquent travail effectué par la police de proximité de La Chaux-de-Fonds a donné satisfaction. Il nous faut donc continuer sur cette voie et renforcer notre image et notre accessibilité envers le citoyen. Certes, le policier de proximité n'est pas celui qui ferme les yeux sur les infractions, mais celui qui dénonce avec bon sens, discernement et proportionnalité. Il est aussi celui qui est à l'écoute, qui aide, qui connaît son secteur à la perfection et qui, parfois, sait anticiper les problèmes avant qu'ils ne surgissent. Celui qui, tout simplement, fait partie des gens de la cité. Il sait ce que veut dire le mot "partenariat".

De nombreuses mutations ont été enregistrées dans le personnel en 2015 et de nouveaux/velles collaborateurs/trices sont arrivés/es en 2016.

Depuis sa création, la police de proximité n'a cessé de s'améliorer et il n'existe aucune raison pour qu'il n'en soit pas encore ainsi en 2016.

SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

Préambule

Le Service d'incendie et de secours des Montagnes neuchâtelaises est entré de plain-pied dans les réorganisations planifiées.

Concernant les ambulances, l'alarme et l'engagement par le 144 ainsi que la modification de la typologie des missions, ce sont opérés de façon transparente pour la population nécessiteuse de nos services.

Pour le Service, les conséquences ont bien été, en grande partie, celles attendues :

- Transfert important des missions de priorité 1 en priorité 2.
- Augmentation des missions secondaires.
- Par contre, la diminution globale des missions annoncée ne s'est pas produite et c'est une augmentation de plus de 10% qui s'est avérée pour l'ensemble du canton. Pour notre service, l'augmentation est encore plus grande, nous sommes passés de 2'355 à 3'326 sorties/an.
- Le temps par mission s'est allongé par le fait des missions secondaires ainsi qu'une augmentation des kilomètres parcourus par nos véhicules, qui parcourent entre 50 et 60'000 km par année.
- Augmentation des retours en caserne du personnel en piquet pour pouvoir assurer les missions dévolues.

Le Service a, pour respecter l'obligation du Département de la santé publique, demandé sa reconnaissance IAS, qui devrait être obtenue avant le 1^{er} janvier 2018. C'est un gros défi et un travail important d'analyse, d'organisation, et bien sûr administratif. La mutualisation des excédents de charges du domaine préhospitalier a rendu nécessaire une modification importante de la gouvernance, par l'intermédiaire de deux commissions, la Direction des urgences préhospitalières et la Commission des urgences préhospitalières.

Cette année, pour la défense incendie, le Service a travaillé pour la création de la région tant sur le plan structurel qu'opérationnel. Le concept concernant les interventions des missions de secours selon la Loi sur la prévention et la défense contre les incendies et les éléments naturels ainsi que les secours (LPDIENS) est en vigueur, les contacts avec le SIS de Neuchâtel se sont renforcés. Le Service intervient désormais pour l'ensemble du Canton pour ces missions particulières.

Nous avons subi plusieurs départs et il a fallu gérer l'arrivée de nouveaux collaborateurs, ce qui est chronophage et déstabilise la cohésion au sein des sections. Les difficultés d'engagement d'ambulanciers formés restent énormes, le Service axe donc ses efforts sur la formation de jeunes de notre région.

Personnel

Effectifs (au 31.12.2015)

Etat-Major:	5 personnes
Sections d'intervention :	34 personnes (26 sapeurs-pompiers-ambulanciers et 8 ambulanciers)
	6 aspirants en formation de base
	6 stagiaires ambulanciers/cières
Service administratif :	1 secrétaire et 1 apprenant
Technique :	1 collaborateur technique et 1 mécanicien
Prévention incendie :	1 collaborateur.

L'année écoulée a vu son lot de démissions puisque 9 départs ont été enregistrés. Ces derniers ont pu, en partie, être compensés par de nouveaux engagements. L'objectif 2016 sera donc de combler le sous-effectif des sections d'intervention.

Absentéisme

Les heures d'absentéisme pour des raisons de maladie et d'accidents s'élèvent à 2'859 heures. Ce taux s'explique, en partie, par plusieurs absences de longues durées notamment de deux nouveaux engagés qui n'ont fait qu'un passage dans le Service.

Gestion des heures

Le taux d'absentéisme, le turn over important et le changement de fonctionnement induit par la délocalisation du 144 ont eu un effet négatif sur la production d'heures supplémentaires (voir tableau ci-dessous) :

	2014	2015	Evolution
Report année précédente	2'799	2'159	- 640
Heures supplémentaires effectuées	3'412	5'567	+ 2'155
Diminution du temps de travail (raison d'âge)	998	824	- 174
Heures payées (démissions)	119	595	+ 476
Heures restituées	5'053	5'496	+ 443
Solde (report année suivante)	2'037	2'459	+ 422

Alarme du piquet

Le piquet a représenté 741 alarmes individuelles, soit 200 de plus qu'en 2014. La personne la plus sollicitée a été alarmée 29 fois pour une moyenne de 16 alarmes/personne.

Nominations

Suite aux départs ou à la reclassification de plusieurs cadres, le Service d'incendie et de secours a nommé en 2015, 2 nouveaux membres d'Etat-Major, 3 remplaçants de chef de section et 3 chefs de groupes.

Entretien

Durant l'année, le personnel du poste permanent procède aux travaux d'entretien suivants :

Véhicules et matériel :	Petites réparations / Contrôle et entretien de tout le matériel et des agrégats / Désinfection des ambulances et de leur matériel / Remplissage des bouteilles d'oxygène médical (O2).
Protection de la respiration :	Tous les appareils pour la protection de la respiration (PAR), soit environ 120 appareils, sont entretenus et contrôlés après chaque intervention ou exercice, y compris ceux des corps de sapeurs-pompiers desservis par le SISMN (CSP Vallée de La Brévine et CSP Les Marais principalement).
Nettoyage des locaux :	Tout le secteur technique de la caserne (garages, atelier, stock, remplissage oxygène (O2), local protection respiratoire (PAR).

Durant l'année, le mécanicien du poste permanent procède aux travaux d'entretien suivants :

Atelier mécanique :	Service des véhicules hors agrégats spécifiques (échelle par exemple) – Dépannage et réparations - Modification des aménagements intérieurs. La ventilation de l'atelier de SISPOL a été remise en état et des discussions ont eu lieu avec les différents fournisseurs de pièces et de consommables afin de rationaliser les coûts. Il reste encore quelques réparations à réaliser dans le lavage de SISPOL.
---------------------	---

Technique, télécommunications et Extranet

Le transfert de notre centrale d'engagement vers le SIS de Neuchâtel a pu être accompli dans les délais, à satisfaction des deux entités. Le système d'alarme téléphonique "Swisscom eAlarm" a également subi quelques modifications afin de permettre ce transfert.

L'installation des terminaux embarqués "Eagle" a été démarrée dans le second semestre 2015.

Les appareils radios Polycom ont été redistribués afin de correspondre aux demandes de la centrale 144 VD (1 appareil mobile et 2 appareils portables par véhicule au minimum).

L'année 2015 a vu l'aboutissement des projets de renouvellement des véhicules suivants : véhicule de section, véhicule tracteur et 3 véhicules d'Etat-Major. Ces véhicules correspondent parfaitement à nos attentes. La procédure de marché public pour le renouvellement de notre véhicule de commandement a pu être adjugée. La construction du véhicule est en cours et la livraison est prévue pour l'année 2016.

Notre site Extranet a également subi quelques modifications importantes, afin de pouvoir s'adapter à la mise en place de la Région de défense incendie et de secours des montagnes neuchâteloises (RDISMN), début 2016.

Dossiers d'intervention

Actuellement, notre Service technique gère 312 dossiers d'interventions pour les objectifs reliés à la centrale d'alarme 118. Pour chaque objectif, une description de celui-ci et des plans de situation, d'accès externes et internes sont établis en collaboration avec le chargé de sécurité de l'entreprise. Les listes d'appels sont continuellement tenues à jour.

Cellule d'aide à la conduite

Le Service d'incendie et de secours a engagé la cellule "aide à la conduite" de l'OPCMN à 4 reprises lors d'interventions importantes (1x feu, 1x inondations et 2x chimique/bactériologique). L'instruction de cette cellule a, comme pour les années précédentes, été réalisée par l'OPCMN avec le concours du SISMN. La cellule a planché sur la rationalisation et la simplification des différents documents de conduite utilisés.

Administration sécurité publique

Le Service administratif est rattaché directement au conseiller communal en charge du dicastère. L'administrateur sécurité participe aux réunions de coordination. Son intégration dans les différents services afin de libérer les acteurs d'un maximum de tâches administratives, pour qu'ils puissent se consacrer à leurs objectifs, fonctionne à satisfaction des chefs de service. L'administrateur est en charge du budget et des comptes, ainsi que de la facturation, en appui, des chefs de service.

Le nouveau plan comptable MCH2, mis en place le 1^{er} janvier 2015, en tenant compte de la nouvelle loi sur la prévention et la défense contre les incendies et les éléments naturels, ainsi que les secours (LPDIENS), donne entière satisfaction et apporte une meilleure transparence dans les comptes de fonctionnement. La séparation des centres de charge du service du feu, du service ambulancier et des missions de secours est terminée. Après la première année, il a fallu améliorer, voire compléter les articles de facturation.

L'année 2015 fut riche et particulièrement importante sur le plan humain. La refonte du budget 2015 a demandé beaucoup d'énergie afin de remplir les demandes du Conseil communal, sans prêter les services et les besoins de nos concitoyens.

La mise en place de la nouvelle tarification du service ambulancier et le transfert des appels 144 auprès de la FUS-Vaud apportent une part non négligeable de travail supplémentaire au service administratif.

Les nombreuses séances pour la création de la région de secours et de défense contre les incendies ont été constructives. Le travail de l'ensemble des partenaires et des conseillers communaux des montagnes neuchâteloises a abouti et a ainsi permis de respecter les changements souhaités par le législateur au 1er janvier 2016.

Le projet intitulé « gobelets réutilisables » mis en place par l'administrateur sécurité fonctionne bien. Différentes sociétés locales et services de la ville les ont utilisés. Il en ressort une grande satisfaction des utilisateurs, tant à la Fête de Mai qu'en interne des Services. Une porte d'accès sera disponible sur le site internet de la ville pour mettre ce matériel à disposition.

L'administrateur sécurité gère, en collaboration avec le responsable de la santé et de la sécurité au travail de la ville et celui de la police du feu, les formations « prévention incendie-évacuation » des collèges de notre ville. Il contribue aussi à la formation du personnel des entreprises, reliées au SIS, pour les consignes incendie et évacuation en cas d'incident. Depuis 2013, il contribue, en collaboration avec l'ECAP et un membre de la Police du feu de la ville, à la campagne de prévention incendie pour les élèves de 7^{ème} HarmoS. Cette instruction a remporté un franc succès, tant par la participation des classes que par les réactions constructives des enseignants et des élèves.

Formation

L'année 2015 a été marquée pour le regroupement de la responsabilité de la formation sanitaire et feu autant interne qu'externe sur une personne. La mise en fonction de la centrale 144 VD a, quant à elle, profondément modifié l'organisation et le fonctionnement des journées de travail, en diminuant la disponibilité pour la formation interne en journée.

Titres et diplômes 2015

- | | |
|--|-------------|
| ➤ Ambulancier ES (ES-ASUR, Médi) : | 5 personnes |
| ➤ Technicien ambulancier : | 3 personnes |
| ➤ Brevet fédéral de technicien ambulancier : | 2 personnes |
| ➤ Brevet fédéral de sapeur-pompier-professionnel : | 2 personnes |

Formation sanitaire

- | | |
|------------------------|-----------------------------|
| ➤ École ES-ASUR : | 4 personnes, ES 2013 - 2015 |
| | 3 personnes, ES 2014 - 2017 |
| | 2 personnes, ES 2015 - 2018 |
| ➤ École cantonale TA : | 2 personnes, 2013 - 2015 |
| | 2 personnes, 2014 - 2016 |
| ➤ Cours CEFOCA : | 3 personnes, 2014 - 2015 |

Praticien formateur : 1 personne, volée 2015 - 2016

Formation interne : Tout le personnel des sections d'interventions ont suivi l'instruction interne.

Instructeur et formateur dans divers cours : 3 personnes à l'école cantonale de TA

1 personne formation des gardiens de piscine
2 personnes formation des forestiers-bucheron
4 personnes formation DPMA.

Le Service, durant l'année écoulée, a reçu des stagiaires des écoles d'ambulanciers et les premiers répondants de notre région.

Formation feu

- École ELSP : 2 aspirants, volée 2014 – 2015
- 3 aspirants, volée 2015 – 2016

Dans le domaine feu, le Service a formé plusieurs collaborateurs dans les domaines de spécialisation suivants :

- Formation Tunnel S1 : 2 collaborateurs
- Formation Tunnel S2 : 3 collaborateurs
- Secours routier poids lourd : 3 collaborateurs
- Cours imagerie thermique : 1 collaborateur

Journée technique pour les :

- Instructeur SPP : 1 collaborateur
- Cours cantonal officier : 3 collaborateurs.

Pour la formation interne, les thèmes suivants ont été traités : base chimique, technique d'extinction, module véhicules, module GRIMP, pilote bateau.

Le Service a également fourni des instructeurs pour divers cours de spécialistes, module ELSP rivière & lac, expert examen ELSP, CMS chimique.

Organisation de renfort

L'organisation des sapeurs-pompiers volontaires de renfort du poste permanent a été alarmée à 19 reprises en 2015 lors d'interventions feu et inondation. Elle a, en outre, assumé des missions de prévention lors des manifestations des Promotions du Locle et pour la Fête du 1^{er} août et la Braderie. 2015 a vu l'incorporation de 19 sapeurs et sapeuses dans les sections d'intervention qui ont fini leur formation. 22 recrues commenceront leur formation en 2016.

Cette année, les efforts se sont concentrés sur l'intégration des sapeurs-pompiers de l'ORPP dans l'organisation régionale qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2016. Cette entité est, et restera, indispensable au bon fonctionnement des secours de nos concitoyens.

Police du feu

Le personnel de la police du feu a effectué en 2015, 274 visites. 200 objets ont reçu une exigence de mise en conformité, pour 91 locaux de chauffage, 57 cages d'escalier, 27 sous-sols, 9 combles et 16 autres.

415 recommandations ont été éditées, concernant 2 locaux de chauffage, 60 cages d'escalier, 173 portes palières, 170 sous-sols et 10 autres.

Bien que le retard pris dans les visites périodiques se soit un peu comblé, une réorganisation de cette entité est prévue pour 2016.

Conclusion

Le Service doit faire front aux changements voulus par le législateur. Cette année a été particulièrement difficile sur le plan humain. Beaucoup d'heures supplémentaires ont dû être effectuées par manque d'effectif. L'annonce des mesures sur les salaires, conséquence de la situation financière de la Ville, les différends entre l'employeur et le personnel sur la LPP, les missions supplémentaires et les changements causent beaucoup de fatigue et engendrent du mécontentement. Malgré ces facteurs défavorables, le Service a rempli toutes les missions qui lui sont dévolues. Les défis prioritaires 2016 seront de stabiliser les effectifs, d'affiner le fonctionnement des nouvelles organisations tant dans le domaine feu que sanitaire.

ORGANISATION DE LA PROTECTION CIVILE DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

Généralités

Les faits marquants de l'année 2015 pour le service sont les suivants :

- Le projet Polyalert, automatisation des sirènes dans toute la Suisse via Polycom, est terminé. Le prochain test des sirènes permettra de vérifier le bon fonctionnement du système.
- En septembre, nous avons préparé une présentation des activités que les sections GIR peuvent effectuer pour nos partenaires. Ces journées étaient spécialement dédiées à nos partenaires directs et aux autorités.
- Courant octobre, nous avons ouvert la construction de Bois-Jean-Droz pour accueillir le quota de migrants imposé par la Confédération. Cet ouvrage fonctionne sous la conduite du service des migrations et nous apportons un soutien technique.
- Dans notre collaboration SISMN-OPCMN, nous développons avec l'entreprise Braendle un véhicule spécialement dédié à la conduite d'événements pour le SIS et desservi par du personnel PCI.
- Depuis décembre, nous avons laissé tomber le système de gestion du personnel OM et avons migré sur le système PISA.
- Une commission technique cantonale a été créée pour rationaliser les divers achats de matériel des OPC.

Cours dans l'OPCMN

Pour l'année écoulée, nous avons réalisé l'instruction suivante :

- Appui : 1 jour rapport de coordination; 1 jour cours préparatoire; 6 jours cours de répétition, ce qui représente 112 participants pour 209 jours de service.
- Assistance : 1 jour rapport de coordination; 1 jour cours préparatoire; 6 jours cours de répétition, ce qui représente 87 participants pour 153 jours de service.
- Collaborateurs EM : 3 jours de cours de répétition, ce qui représente 20 participants pour 42 jours de service.
- Préposés au matériel : 10 jours de cours de répétition, ce qui représente 16 participants pour 32 jours de service.
- Préposés constructions : 11 jours de cours de répétition, ce qui représente 28 participants pour 13 jours de service.
- Stage en EMS : 2 x 5 jours de stage, ce qui représente 9 participants pour 45 jours de service.

Interventions au profit de la collectivité (IPPC)

- Pas d'IPPC cette année.

Instruction Groupe d'intervention rapide (GIR)

Les rapports de coordination, les cours préparatoires et les cours de répétition ont représentés pour le:

- GIR Appui : 7 jours d'instruction, ce qui représente 59 participants pour 78 jours de service.
- GIR Assistance : 4 jours d'instruction, ce qui représente 37 participants pour 33 jours de service.
- GIR AIC : 10 jours d'instruction, ce qui représente 45 participants pour 51 jours de service.
- BLS-AED : 1 jour, 26 participants pour 26 jours de service.
- Rapport de coordination subsistance : 1 jour, 18 participants pour 18 jours de service.

Interventions

- Feu de ferme aux Bulles 45 : 1 jour, 13 participants pour 13 jours de service.
- Inondation La Brévine : 2 jours, 8 participants pour 16 jours de service.
- Recherche de personne au Col-de-Roches : 1 jour, 6 participants pour 16 jours de service.
- Incendie L.-Agassiz La Chaux-de-Fonds : 1 jour, 2 participants pour 2 jours de service.
- Incendie Joux-Pelichet Le Locle : 1 jour, 2 participants pour 2 jours de service.
- Incident chimique Métalem Le Locle : 1 jour, 8 participants pour 8 jours de service.
- Incident chimique Glencor La Chaux-de-Fonds : 1 jour, 4 participants pour 4 jours de service.

Nous continuons toujours d'améliorer le niveau de préparation opérationnel de l'OPCMN et particulièrement au renforcement de l'effectif de nos sections GIR car nous avons eu cette année 3 départs et l'arrivée de 6 nouveaux astreints. L'effectif réglementaire, a baissé cette année, passant de 397 à 384 astreints.

Cours de base et de perfectionnement

Cette année, nous dénombrons :

- 9 personnes qui ont suivi le cours de base appui (2014 : 16).
- 4 personnes qui ont suivi le cours de base assistance (15).
- 1 personne n'a suivi le cours de base pour collaborateurs EM (7).
- 3 personnes qui ont suivi le cours pour spécialistes de la PBC (2).
- 2 personnes qui ont suivi le cours de chef de groupe assistance (4).
- 4 personnes qui ont suivi le cours de chef de groupe appui (2).
- 1 personne n'a suivi le cours de chef de section assistance (1).
- 1 personne qui a suivi le cours de chef de section appui (0).
- 2 personnes qui ont suivi le cours de fourrier (0).
- 2 personnes qui ont suivi le cours de spécialiste GIR appui (0).

Nos priorités dans ce domaine restent toujours la formation des cadres et des spécialistes.

Instruction du personnel professionnel et engagement pour le Canton

Notre instructeur a suivi un cours de spécialiste PBC (3 jours) suivi du cours de Chef PBC (5 jours) et un cours de rapport aux médias (2 jours).

Au niveau cantonal, il a participé à différents cours préparatoires, de cadres, de chefs de section, GIR appui et assistance, de base assistance et BLS-AED pour une durée totale de 31 jours.

Cela représente pour Monsieur Cédric Hirschi un investissement de 133 jours pour l'instruction en général.

Pour Monsieur Raphaël Jean-Richard, sa formation se poursuit pour obtenir le brevet d'instructeur à temps partiel. Il a déjà suivi le cours de base CB 01.1 et PCi 01 pour une durée de 10 jours à Schwarzenburg. Il a aussi fonctionné comme instructeur pour le cours de base pour les préposés aux constructions, durant 10 jours.

Quant à Monsieur Fabrice Lebet, il a dispensé l'instruction de base pour les préposés au matériel, durant 10 jours.

Constructions

Les divers contrôles des constructions ont été effectués de manière régulière et périodique. Des travaux de maintenance sont suivis dans diverses constructions. D'autre part, nous avons établi des conventions de maintenance avec quelques communes de l'OPCMN.

- Construction Numa-Droz : installation de clapets coupe-feu à la sortie de secours. Cette sortie débouche dans le collège Numa-Droz.
- Le Corbusier : toujours en attente de désaffectation.
- Bois-Jean-Droz : depuis octobre, cette construction est mise à disposition pour accueillir des migrants.
- Poste sanitaire des Billodes : les locaux ont été libérés par le MBA qui les occupait depuis 2010. Nous pourrions donc rétablir le poste sanitaire et l'abri public.
- Poste de commandement et abri public des Brenets : préparation en prévision de l'accueil de migrants.

Matériel

- La majorité des travaux d'entretien s'effectue lors de cours de répétition des préposés au matériel.
- Des entretiens préventifs ont été effectués sur les compresseurs ainsi qu'une marche d'essai sous charge durant une heure.
- Contrôle périodique des génératrices, tous les ans, pour le matériel en service et, tous les cinq ans, pour le matériel en conservation.
- Préparation du matériel pour les différents cours de l'OPCMN.

Véhicules

- Les véhicules sont entretenus régulièrement.

Logistique/subsistance

- Notre équipe de subsistance donne toujours satisfaction. Elle nous propose des menus variés et de bonne qualité.

Objectifs 2016

- Absorber la migration OM/PISA.
- Avancer la réorganisation de la PCi cantonale.
- Continuer de renforcer l'effectif du GIR dans son ensemble.
- Finaliser la désaffectation de la construction du Corbusier au Locle. Stand-by imposé par le Service de la sécurité civile et militaire (SSCM).

ENERGIES

Service des eaux

Préambule

En vertu de la législation cantonale en vigueur, le service des eaux (usine des Moyats, réservoirs et réseau) n'a pas été transféré dans Viteos S.A. Tous les actifs liés à cette activité restent donc comptabilisés au bilan de la ville.

La gestion de l'eau demeure ainsi sous l'autorité du Conseil communal et du Conseil général qui restent souverains dans la détermination des tarifs et des investissements.

Les coûts d'exploitation sont facturés à la ville par le biais du mandat de gestion, moyennant une marge de 5%. La facturation aux clients est établie par Viteos S.A. qui gère légalement les débiteurs et le contentieux, au même titre que pour les autres énergies.

Secteur production

Pluviométrie du bassin de l'Areuse

Précipitations sur Combe-Garot

En 2015, il est tombé 1'251 mm de précipitations contre 1'367 mm en 2014.

Le mois de décembre 2015 a été le deuxième plus sec depuis 1955 avec 19 mm.

La moyenne des 30 dernières années se situe à 1'264 mm, avec un maximum de 1'728 mm en 2012 et un minimum de 840 mm en 1989.

Réseau de transport d'eau brute

La qualité de l'eau brute a été analysée quatre fois en 2015, avec 87 échantillons analysés sur 15 points de prélèvement. Elle est bonne sur le plan chimique et stable tout au long de l'année. La qualité bactériologique, par contre, varie en fonction des provenances et des conditions météorologiques.

Traitement

Usine des Moyats

L'exploitation de l'usine s'est déroulée normalement, avec quelques travaux d'entretien et de maintenance courants.

La révision annuelle de l'électrolyseur a été effectuée et n'a pas révélé de problèmes particuliers.

Le démarreur du groupe de pompage N° 6 a été remplacé ainsi que les roulements sur la partie pompe.

La crépine d'aspiration du groupe de pompage N° 7 a été démontée pour révision.

Réseau de transport d'eau traitée (Les Moyats - La Chaux-de-Fonds)

Nous observons une amélioration de la stabilité et de la qualité de l'eau distribuée, ainsi que la disparition des pics de turbidité dus aux infiltrations dans l'ancienne galerie, lors de fortes précipitations, depuis la pose d'une conduite dans la nouvelle galerie de La Corbatière en juillet 2013.

L'eau traitée est contrôlée pendant son transport, puisqu'elle est utilisée comme eau d'appoint par les communes des Ponts-de-Martel et de La Sagne. Aucune non-conformité n'a été enregistrée sur les 48 échantillons analysés sur 5 sites.

Eau de secours

En raison de la période d'étiage prononcée de l'automne, un apport de 40'640 m³ a dû être soutiré au SIVAMO en plus du volume sanitaire annuel souscrit de 320'084 m³.

Stockage

Réservoir de Plaisance

Afin d'optimiser l'exploitation du réseau et de réduire le temps de séjour de l'eau, la cuve centrale a été mise hors service. Lavage annuel des cuves le 6 février. Révision annuelle de l'électrolyseur le 16 mars.

Réservoir du Vuillème

Lavage de la cuve le 26 janvier. Révision annuelle de l'électrolyseur le 11 mars. Remplacement des deux pompes doseuses de chlore le 25 juin. Installation d'un système de siphon sur la conduite d'évacuation du trop-plein de la cuve.

Réservoir des Foulets

Lavage des cuves entre les 21 et 22 janvier. Révision annuelle de l'électrolyseur le 10 mars. Test de l'alimentation de toute la ville uniquement avec le réservoir des Foulets (par le SIVAMO), sans le Vuillème, en prévision de l'interruption de l'approvisionnement pendant des travaux sur l'adduction à Jogne.

Réservoir du Mont-Cornu

Lavage des cuves entre le 9 et le 12 février. Révision annuelle de l'électrolyseur le 12 mars.

Réservoir de Pouillerel

Lavage des cuves les 25 et 26 juillet. Installation de deux siphons sur l'évacuation des trop-pleins des cuves.

Réservoir du Ring

A la suite de la reprise par la Ville du réseau de distribution jusqu'à la Cité des Planchettes, le réservoir du Ring est maintenu en eau pour bénéficier d'une réserve incendie, comme souhaité par l'ECAP.

Pompage

L'exploitation des installations de pompage s'est déroulée normalement, avec quelques travaux courants d'entretien et de maintenance.

Le fonctionnement des installations de surpression à l'auberge du Mont-Cornu et à Cerisier 70 a été optimisé (abaissement de la pression de refoulement de 2 bars).

Télégestion

La mise à jour "software" du système de pilotage des approvisionnements, étape importante, a été réalisée.

Mise en place d'un nouveau système de communication entre le réservoir du Mont-Cornu et la station de pompage de Malakoff.

Des mises à jour et améliorations ont été effectuées sur les automates (surveillance des débits de rupture).

Secteur distribution

Réseau de distribution et branchements

Les principaux travaux de renouvellement et d'assainissement sur le réseau d'eau en 2015 ont été réalisés aux endroits suivants :

- Winkelried
- Arc-en-Ciel
- Blaise-Cendrars
- Jardinière 11 à 29
- Fin de Primevères
- Jakob-Brandt 79 - 89
- Montagne 8a / Pouillerel 1
- Promenade, de l'Hôtel-de-Ville à la ruelle du Repos
- Place de la Gare
- Contrôle de toutes les bornes hydrantes de la ville.

Statistiques du réseau

Les longueurs remplacées en 2015 figurent dans le tableau ci-dessous :

	Transport	Distribution	Branchement	Total
Remplacement, entretien en 2015 [m]	0	1'784	757	2'541
Longueur totale [m]	26'495	182'168	74'223	282'886
Taux de renouvellement [%]	0.00%	0.98%	1.02%	0.90%

Fuites

41 fuites (52 en 2014) ont été réparées en 2015, dont 27 dues à la corrosion, 9 à une rupture et 5 diverses.

Purges de réseau

Afin d'éliminer les dépôts sur le fond des canalisations, néfastes à la qualité de l'eau, cette année, une seule campagne de purge a été réalisée dans les extrémités du réseau avec l'étiage prononcé de l'automne.

Service de piquet

Le service de piquet a dû intervenir à 50 reprises : 8 interventions concernaient des fuites (6 en 2014), 16 des alarmes dues à la qualité d'eau, 7 des alarmes de niveau dans les réservoirs, 14 des défauts électriques et 5 pour les pompes et autres appareils.

Vente d'eau

	2015	2014
Eau vendue	3'200'000 m ³	3'140'000 m ³
Moyenne journalière et par habitant pour La Chaux-de-Fonds (calculée sur les ventes)	225 litres	220 litres

Contrôle et comptage

Pour la sécurité des installations, nous avons procédé à :

- 92 contrôles des installations intérieures, dont 7 se sont avérées non conformes
- la pose de 26 nouveaux compteurs
- la dépose de 9 anciens compteurs
- l'échange de 18 compteurs
- au total, nous avons 4'872 compteurs en service au 31 décembre 2015.

Laboratoire et système qualité

Dès le début de l'année, une permanence téléphonique "Système qualité" a été progressivement mise en place. Ce service de piquet qualité, qui est atteignable 24h/24, intervient en appui, lorsque l'intervention touche à un problème de qualité de l'eau.

La teneur en chlore résiduel aux extrémités du réseau se situe à une valeur inférieure au seuil de détection sans toutefois affecter la bonne qualité bactériologique de l'eau, comme le démontrent les résultats des analyses hebdomadaires.

Autocontrôle

En 2015, les campagnes d'analyse de l'eau ont été effectuées conformément aux dispositions de l'autocontrôle et de la réglementation en vigueur, avec également des analyses au cours du transport de l'eau traitée. Globalement, la qualité de l'eau du réseau de La Chaux-de-Fonds a respecté les valeurs de tolérance tout au long de l'année.

Tableau 1 : campagnes d'analyses de l'eau des sources et du réseau de La Chaux-de-Fonds en 2015

Interventions	Types d'analyse	Nombre		
		Campagnes	Points de prélèvement	Echantillons analysés
Sources	Bactériologie et chimie	4	15	87
	Micropolluants	1	1	1
	Carbone organique assimilable	1	1	1
Adduction	Bactériologie et physico-chimie	12	5	48
Réservoirs et réseau	Bactériologie et chimie	17	17	188
	Micropolluants	1	1	1
	Carbone organique assimilable	2	4	7
Extrémités de réseau	Bactériologie et physico-chimie	45	13	394
Fontaines	Bactériologie et physico-chimie	1	16	16
Chantiers	Bactériologie et physico-chimie	93	93	93
Fuites		13	13	13

Sur les 606 échantillons analysés (réservoirs, réseau, extrémités de réseau et fontaines), 14 ont montré un dépassement de la tolérance pour les germes aérobies mésophiles (300 UFC/ml). Les résultats n'ont pas été confirmés lors d'un second prélèvement.

Sur le plan physico-chimique, 21 dépassements de la tolérance pour le chlore libre (0.1 mg/l) sur les 606 échantillons analysés ont été détectés. On relèvera encore que 4 valeurs de la turbidité étaient supérieures à la tolérance (1 FNU) parmi les 204 échantillons analysés (réservoirs, réseau et fontaines).

Une campagne d'analyses de 119 micropolluants organiques, soit 61 pesticides et métabolites, 31 médicaments et métabolites, 7 perturbateurs endocriniens, 3 agents de contraste des rayons X, un édulcorant, 5 agents complexants, 8 substances odorantes et 2 antioxydants, a été effectuée en août 2015. Aucun micropolluant n'a été détecté au-dessus du seuil de quantification dans l'eau prélevée au canal amont. L'acésulfame, un édulcorant, est la seule substance détectée juste au-dessus du seuil de détection dans l'eau traitée (16 ng/l).

Des analyses de carbone organique assimilable ont aussi été effectuées dans les eaux provenant de quatre points différents du réseau et d'une source. Le seuil de re-croissance bactérienne se situe à environ 50 µg/l. Les résultats des analyses ont montré des teneurs en carbone organique assimilable entre le seuil de détection (10 µg/l) et 22 µg/l pour les échantillons du réseau et 45 µg/l dans l'eau prélevée au canal amont en été. La campagne du 8 décembre a montré des valeurs en dessous du seuil de détection. A ces concentrations-là, les eaux sont stables sur le plan biologique, ce qui signifie qu'un développement bactérien dans l'eau du réseau est peu probable.

28 demandes relatives à la qualité de l'eau ont été enregistrées en 2015, dont 11 ont nécessité une intervention sur place. Les autres demandes ont été réglées par l'envoi d'explications et/ou des informations demandées.

Qualité

L'eau du réseau de La Chaux-de-Fonds est bien minéralisée, assez dure (23.3 degrés français en moyenne), hydrogénocarbonatée calcique et peu sulfatée. Elle n'est pas ou peu influencée par l'agriculture, car les teneurs en nitrates fluctuent entre 5.2 et 5.8 mg/l (valeur moyenne : 5.5 mg/l). La composition chimique de l'eau ne varie pas de manière sensible au cours de l'année, ce qui est un gage de bonne qualité.

Tableau 2 : analyse de l'eau du réseau prélevée par le laboratoire au Collège des Crêtets, le 3 novembre 2015

Anions:	Hydrogénocarbonates mg/l	Chlorure mg/l	Nitrates mg/l	Sulfates mg/l
	233.01	6.9	5.6	9.4

Cations:	Calcium mg/l	Magnésium mg/l	Sodium mg/l	Potassium mg/l
	76.2	7.7	3.7	1.1

pH	7.86
Dureté °f	22.2
Conductivité à 25 °C (µS/cm)	416

Des informations complémentaires sur la qualité de l'eau de La Chaux-de-Fonds sont consultables sur le site internet www.viteoslab.ch.

Secteur bureau technique eau

Projets en cours

Un programme complet, en trois étapes, de rénovation de l'adduction d'eau de La Chaux-de-Fonds est en cours de réalisation. La première étape, qui consistait en la réalisation de la nouvelle galerie de la Corbatière, s'est achevée en juillet 2013.

Deuxième étape : galerie de Jogne et conduites ascensionnelles

Le 20 novembre 2012, une demande de crédit d'investissement de CHF 11'950'000.- HT a été acceptée par le Conseil général. Une demande de crédit d'investissement complémentaire de CHF 2'640'000.- HT a été acceptée le 2 juin 2015.

Les travaux de gros œuvre ont été adjugés en août 2015 au consortium Galerie à Jogne CGJ, composé des entreprises Gasser Felstechnik AG et F. Bernasconi & Cie SA.

Les travaux préparatoires ont débuté le 27 octobre 2015 avec la réalisation de la route d'accès à la future galerie et avec le début de la fouille en vue du percement de la galerie.

Troisième étape : station de traitement aux Moyats

L'étude de faisabilité de la future station de traitement aux Moyats est terminée. Les phases d'étude, qui débiteront en 2016, consisteront en la réalisation d'un avant-projet et d'un projet de l'ouvrage. Ces études nous permettront de calculer les coûts en vue de la demande de crédit d'investissement et de finaliser le projet en vue de la demande de permis de construire.

La réalisation de la station de traitement aux Moyats débutera en 2019, dès la fin des travaux de la galerie de Jogne et des conduites ascensionnelles (deuxième étape).

Réservoir du Crêt-du-Locle et nouvelle zone de débit-pression au Crêt-du-Locle

Le projet de réalisation d'un réservoir au Crêt-du-Locle est repoussé à la suite du report du financement, par la Confédération, des tunnels de contournement du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Afin d'améliorer les conditions de débit-pression dans la zone industrielle du Crêt-du-Locle, une demande de crédit pour un projet intermédiaire a été acceptée par le Conseil général en 2015.

Le projet consiste en la réalisation d'un bâtiment technique permettant d'utiliser la pression du SIVAMO, ainsi que le remplacement de certains tronçons du réseau en fonte grise qui ne supporteraient pas l'augmentation de la pression. Le bâtiment technique, qui sera réalisé en 2018, est prévu pour abriter la future installation de pompage qui sera nécessaire lors de la réalisation du réservoir du Crêt-du-Locle.

Sombaille

Dix immeubles devraient être intéressés par le raccordement au réseau d'eau. Une proposition de répartition des coûts a été présentée aux privés, à l'ECAP et aux Améliorations foncières. Une promesse de subvention a été faite par l'ECAP, en attente de la promesse de subvention des Améliorations foncières. Une demande de crédit pour les travaux devrait être présentée en 2016.

Base de données topologiques

Une nouvelle base de données topologiques du réseau a été mise en place par le service coordination et géomatique de Viteos. Cette base de données est opérationnelle depuis octobre 2014 et le bureau technique a été impliqué en 2015 afin de la compléter et de l'exploiter.

Eclairage public

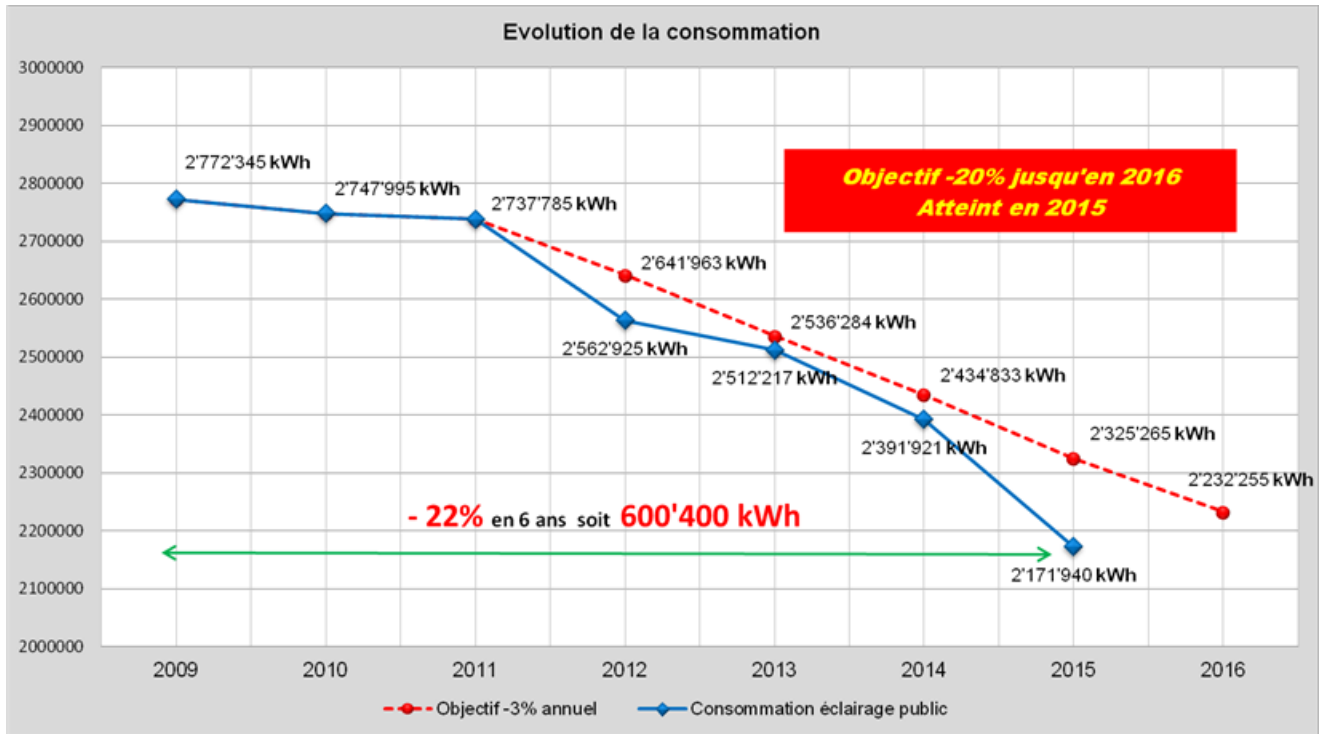
	2014	2015	Différence
Puissance installée [kW]	613	562	-51
Nb ensembles lumineux ¹⁾	2895	3009	114
Nb de luminaires ²⁾	3364	3485	121
Nb de lampes ³⁾	3488	3613	125
Types de lampes			
Fluorescent	515	514	-1
Iodures métalliques	407	505	98
Sodium	1344	1339	-5
Mercure	720	610	-110
LED	478	633	155
Divers	24	12	-12
¹⁾ Emplacements composés d'un ou plusieurs luminaires équipés d'une ou plusieurs sources lumineuses ²⁾ Luminaires équipés d'une ou plusieurs sources lumineuses ³⁾ Sources lumineuses			

Afin d'améliorer la clarté des données transmises, une mise à jour de notre logiciel a été effectuée en 2015. L'inventaire des luminaires a été divisé en trois parties distinctes : ensembles lumineux, nombre de luminaires et nombre de lampes. Cette mise à jour a permis d'apporter des corrections au niveau du nombre de lampes par type. Les chiffres 2014 ont été rectifiés en conséquence, d'où les différences par rapport à ceux figurant dans le rapport 2014.

Avec une baisse de consommation de 9.2% en 2015, le résultat sur six ans, soit -22%, dépasse les objectifs fixés.

Les lampes à vapeur de mercure, dont le nombre a diminué de 110 unités, ne représentent plus que 17% de l'ensemble. Ces lampes ne sont plus fabriquées et nous procédons à leur échange systématique, afin de les éliminer complètement d'ici quatre ans.

Nous remarquons également une forte augmentation du nombre d'ensembles lumineux, due à la prise en compte de la première partie du nouvel éclairage de la Place de la Gare (couvert TransN et place). La seconde partie sera prise en compte en 2016.



**Instruction publique, santé,
affaires sociales et communication**

ECOLE OBLIGATOIRE

Introduction

L'année 2014-2015 aura été marquée par la poursuite des réformes touchant la scolarité obligatoire avec notamment le changement de l'évaluation au cycle 1, la mise en place du demi-cycle 7-8 qui a conduit à la suppression des classes de transition de 8^e année et l'introduction de l'enseignement de l'anglais dès la 7^e année.

D'autre part, la direction a malheureusement dû se résoudre à fermer les collèges du Bas-Monsieur et du Valanvron en raison d'une forte diminution des effectifs pour la rentrée scolaire 2015-2016 et selon les projections des années suivantes.

Grâce à l'engagement sans relâche du corps enseignant, des collaborateurs administratifs fortement mis à contribution durant cette année scolaire, des membres du service socio-éducatif, des préparateurs et des concierges, l'année scolaire s'est déroulée à satisfaction et chacun en est remercié particulièrement.

Une école participative

Conseil d'établissement scolaire

Le Conseil d'établissement scolaire (CES) est un organe consultatif et constitue une plateforme d'échanges entre les différents partenaires de l'école et les autorités scolaires. La compétence décisionnelle de l'école revient au Conseil communal qui s'appuie sur le CES pour nourrir ses réflexions. Durant l'année 2014-15, ce dernier s'est réuni à quatre reprises.

Conseil de l'Ecole

Les changements d'organisation du Conseil de l'école adoptés au printemps 2014 par 78,2 % des votants avec un taux de 73.9% de participation sont entrés en vigueur à la rentrée scolaire 2014/2015.

Le Conseil de l'école s'est réuni à six reprises et a validé les groupes de travail suivants : coordination du cours de géographie-année 9, Organisation de la 1^{ère} semaine d'école en années 1 et 2 (renforcer l'accueil et l'encadrement, analyser les besoins des enseignants, ...), Maths au cycle 3 (fil rouge, création de 2 épreuves par année, ...), système d'évaluation des classes terminales, Mandat années 7-8 (Il prévoit de mettre des enseignants d'année 7 et d'année 8 expérimentés à disposition des enseignant-e-s qui fonctionnent pour la première fois en année 7 ou en année 8 (1 enseignant de chaque par secteur)).

Délégués des parents

L'aspect de la participation des parents est également présent dans l'école. Il est très difficile de trouver des délégués de parents. Ainsi, il y en a plus dans le secteur sud.

Conférences générales pour le corps enseignant

En août se tiennent les premières rencontres de la rentrée scolaire avec le corps enseignant. Elles se déroulent par cycle dans chaque secteur et sont présidées par le/la directeur/trice adjoint-e concerné-e.

Deux autres séances se tiennent en automne et au printemps. Elles réunissent le corps enseignant par secteur et sont présidées par la direction du secteur concerné. Ces rencontres permettent d'informer sur les grands dossiers en cours dans notre école et d'avoir un échange avec les enseignant-e-s. Etant donné la surcharge des enseignants liée aux réformes, la conférence de secteur de printemps a été annulée.

Les trois secteurs: Ouest – Nord – Sud

Effectifs des élèves et nombre de classes

	2014-15			2013-14			Variations		
	Elèves	Classes	Moy.	Elèves	Classes	Moy.	Elèves	Classes	Moy.
1ère année	386			397			-11		
2e année	408			387			+21		
Total 1ère et 2e années	794	42.0	18.90	784	43.0	18.23	+10	-1.0	+0.67
3e année	396	22.3	17.73	364	20.8	17.47	+32	+1.5	+0.26
4e année	364	21.3	17.06	377	20.8	18.10	-13	+0.5	-1.04
Total cycle 1	1554	85.7	18.14	1525	84.7	18.01	+29	+1.0	+0.13
5e année	377	19.3	19.50	397	21.3	18.61	-20	-2.0	+0.89
6e année	400	21.0	19.05	372	19.0	19.58	+28	+2.0	-0.53
7e année	394	20.0	19.70	369	19.0	19.42	+25	+1.0	+0.28
8e année (orientation)	368	20.0	18.40	347	18.0	19.28	+21	+2.0	-0.88
Total cycle 2	1539	80.3	19.16	1485	77.3	19.20	+54	+3.0	-0.04
9e année	419	20.0	20.95	379	19.0	19.95	+40	+1.0	+1.00
10e année	374	19.0	19.68	416	20.0	20.80	-42	-1.0	-1.12
11e année	401	20.0	20.05	372	20.0	18.60	+29	-	+1.45
Section maturités	482	21.0	22.95	452	21.0	21.52	+30	-	+1.43
Section moderne	338	17.0	19.88	348	17.0	20.47	-10	-	-0.59
Section préprofessionnelle	374	21.0	17.81	367	21.0	17.48	+7	-	+0.33
Total cycle 3	1194	59.0	20.24	1167	59.0	19.78	+27	-	+0.46
Tot. classes régulières ville	4287	225.0	19.05	4177	221.0	18.90	+110	+4.0	+0.15

Classes d'accueil	44	4.0	11.00	64	4.0	16.00	-20	-	-5.00
Classes de formation spéciale	47	6.0	7.83	55	6.0	9.17	-8	-	-1.34
Classes de transition	-	-	-	74	7.0	10.57	-74	-7.0	-10.57
Classes terminales	124	12.0	10.33	112	10.0	11.20	+12	+2.0	-0.87
Tot. classes spéciales ville	215	22.0	9.77	305	27.0	11.30	-90	-5.0	-1.53

Classes des environs	67	5.0	13.40	77	5.0	15.40	-10	-	-2.00
----------------------	----	-----	-------	----	-----	-------	-----	---	-------

Classes régulières communes	287	16.0	17.94	288	17.0	16.94	-1	-1.0	+1.00
Classes spéciales communes	7	1.0	7.00	6	1.0	6.00	+1	-	+1.00
Total communes *	294	17.0	17.29	294	18.0	16.33	-	-1.0	+0.96

TOTAL GENERAL	4863	269.0	18.08	4853	271.0	17.91	+10	-2.0	+0.17
----------------------	-------------	--------------	--------------	-------------	--------------	--------------	------------	-------------	--------------

* collèges des Ponts-de-Martel, de La Sagne et des Planchettes

Statistique des élèves des environs transportés en 2014-15

Années	Collège	Secteur Boinod	Secteur Cibourg	Secteur Valanvron	Total
1 - 2	Citadelle			3	3
	Promenade	1			1
3 - 7	Bas-Monsieur		5		5
	Bellevue	1	1		2
	Promenade	5			5
	Valanvron			12	12
8 - 11	Bellevue	8	9		17
	Crêtets	5	2		7
	Numa-Droz			16	16
Total		20	17	31	68

Travaux d'entretien, d'amélioration et de construction des bâtiments

Bellevue	Réfection toiture plate salle des maîtres
Bellevue	Mise en conformité des barrières et garde-corps
Bellevue	Réfection peintures 2 salles de gymnastique
Bellevue	Réfection marches extérieures
Charrière	Réfection luminaires couloir 2ème étage
Charrière	Réfection peintures salle de gym + vestiaires
Citadelle	Réfection de la toiture
Crêt-du Locle	Réfection de la toiture
Crêtets	Protection pylônes salle de gym
Crêtets	Peintures et luminaires dans 2 salles de classe
Doubs 34	Aménagement de la cour d'école
Endroits	Peinture et luminaires dans 2 salles de classe
Forges	Entretien de la toiture plate
Forges-B-F.	Peintures et luminaires dans 4 salles de classe
Forges-B-F.	Réfection salles EFA
Forges-B-F.	Remplacement des tapis par du lino dans 2 salles de classe
Forges-Centre	Réfection cage d'escaliers
Forges-Centre	Pose d'un nouveau revêtement de sol dans 1 salle de classe
Forges-Centre	Réfection des entrées sud et du corridor du rez-de-chaussée
Foulets	Luminaires 1 salle de classe
ND1	Peintures et luminaires dans 2 salles de classe
CMND2	Installation lavabo dans 1 salle de classe
CMND2	Peintures et luminaires dans 2 salles de classe
CMND5	Remplacement embrasures des portes des vestiaires
CMND7	Mise en place alimentation eau chaude dans salle AVI
Ouest	Réfection parquet dans 2 salles de classe
Promenade	Peinture et luminaires 1 salle de classe

L'encadrement socio-éducatif et les mesures d'aide aux élèves

Le Service socio-éducatif

Le Service socio-éducatif (ci-après SSE) occupe un rôle d'interface entre la direction, les enseignants et les familles dans tous les problèmes qui touchent les élèves aux niveaux social, éducatif, comportemental, relationnel, etc.

Le SSE a pour mission première d'être un lieu d'écoute, de soutien et de conseils. Les assistants scolaires répondent aux demandes et aux besoins de la manière la plus adéquate et adaptée possible.

Lors des prises en charge dans le cadre du SSE, ils adaptent leur intervention aux besoins du demandeur (élève, parents, enseignant...) et de la situation : écoute, soutien, prise en compte des difficultés et de la souffrance, conseil, réflexion, information, aide à la prise de décisions, développement de stratégies ou encore proposition de suivi, de soutien ou d'intervention par un service externe à l'école, comme par exemple le Centre Neuchâtelois de Psychiatrie pour enfants et adolescents (CNPea), l'Office de Protection de l'enfant (OPE), l'Action éducative en Milieu Ouvert (AEMO), le Service Psycho-Éducatif de la Croix-Rouge (SPE), l'Office Cantonal d'Orientation Scolaire et Professionnelle (OCOSP), ...

Les élèves peuvent donc y partager leurs soucis, parfois leur stress, les relations avec leurs camarades, la famille, leur santé ou toutes autres questions qui les préoccupent. La mise en mots et la gestion des émotions sont souvent des éléments très importants pour les jeunes.

Le SSE est également ouvert aux contacts avec les parents qui souhaitent discuter de la situation de leur-s enfant-s et qui sont par exemple à la recherche d'une orientation par rapport aux difficultés vécues au sein de la famille.

Le SSE est régulièrement sollicité par les enseignant-e-s. En effet, plus les difficultés sont dépistées précocement et plus les suivis sont efficaces. Il est constaté un nombre toujours plus important de situations familiales difficiles.

Dans une perspective d'aide et de soutien aux élèves, les collaborations des assistant-e-s scolaires avec les enseignant-e-s et les directions sont primordiales et précieuses. Les collaborations extérieures à l'école sont également riches de sens. Elles donnent la possibilité d'avoir une vision élargie en même temps que plus précise, ce qui permet souvent de mieux cibler l'aide à apporter et les démarches qui peuvent être proposées. Le travail en réseau reste un élément très important de l'activité des membres du Service socio-éducatif.

Prestations du SSE (énumération non exhaustive)

- observation des élèves en classe;
- intégration et suivi d'enfants en difficulté ou présentant des problématiques particulières;
- réseau avec enseignants, parents, élèves, autres écoles, services parascolaires, institutions et organismes privés ou publics;
- travail sur la verticalité des problématiques (cycles 1, 2 et 3);
- recherche d'aide financière et de soutien scolaire ou éducatif;
- participation à l'organisation des classes spécialisées;
- participation à la formation des classes;
- participation à des actions de prévention (p. ex. "mon corps est à moi");
- élaboration des demandes de mesures scolaires spéciales et autres soutiens;
- signalements divers;
- médiation entre élèves;
- participation aux conseils de classe et de promotion;
- présence aux réunions de parents.

Les diverses formes d'appui pédagogique et de soutien

L'appui langagier s'adresse aux élèves non-francophones en âge du cycle 1, puisqu'il n'existe pas de classe d'accueil pour ces degrés. De plus, certains élèves du cycle 2 bénéficient de quelques périodes de soutien langagier au moment où ils quittent la classe d'accueil et intègrent une classe régulière afin d'accompagner leur intégration. Dans ce dernier cas, cette mesure permet d'envisager une intégration plus rapidement que si elle n'était pas possible.

L'appui langagier est assuré par deux enseignantes itinérantes entre les collèges de la ville. Il est dispensé en petit groupe lorsque c'est possible. Les périodes de ces enseignantes sont parfois complétées lorsque les besoins sont importants. On fait alors appel à d'autres enseignants de l'école qui augmentent temporairement leur temps de travail.

L'appui pédagogique pour le cycle 1 est assuré avec satisfaction par quatre enseignantes qui se partagent l'équivalent de deux postes.

Leur mandat consiste à être à la disposition des enseignant-e-s afin de gérer conjointement des situations individuelles, de groupes ou de classes difficiles. Le duo d'enseignantes permet une plus grande souplesse dans les interventions à poser dans les classes à la demande des titulaires.

Les situations d'élèves en difficulté se complexifient, l'intégration des règles de vie nécessaires pose de sérieux problèmes de gestion de classe et la nécessité de l'appui pédagogique se confirme d'année en année.

L'appui pédagogique fait partie intégrante de l'Unité de remédiation.

Le soutien par le mouvement et l'expression est une mesure d'aide destinée aux enfants scolarisés. Il a pour objectif de leur permettre de créer des liens positifs avec leur environnement scolaire et offre un espace d'accueil dans lequel s'exercent des activités inspirées de différentes disciplines : rythmique, sport, danse, expression orale...

L'enfant peut y développer sa créativité, exprimer ses envies, découvrir sa fantaisie, expérimenter des apprentissages moteurs et des situations relationnelles et se créer des repaires indispensables aux apprentissages scolaires.

L'organisation du soutien par le mouvement et l'expression repose sur le principe de la verticalité (1^e à 7^e). En effet, 12 périodes sont réparties sur les 3 secteurs de la ville de manière équivalente avec des groupes mixtes afin de permettre une plus grande flexibilité, un échange et la possibilité de prendre en charge davantage d'enfants pour cette mesure d'aide. Une enseignante spécialisée gère le soutien ainsi que son organisation avec professionnalisme et motivation.

Les enseignant-e-s du **soutien pédagogique** participent activement à l'aide aux élèves en difficulté des années 3 à 8. Leur engagement est reconnu et apprécié. Ce sont 185 périodes de soutien pédagogique qui sont mises à disposition des collèges pour cette mesure.

Les élèves sont signalés pour des raisons de difficultés scolaires qui trouvent leur source dans des problèmes de compréhension, d'attention, d'organisation et de vie. Un bilan de leurs compétences permet de faire un projet de prise en charge en collaboration avec les titulaires et en lien avec les parents.

Une formation a été mise sur pied depuis quelques années par la HEP. Elle est bien suivie par nos collègues dont l'action se trouve ainsi renforcée. Nous remercions l'équipe du soutien de son engagement.

Le soutien intégratif ponctuel est une nouvelle mesure d'aide mise en place à la rentrée scolaire 2014-2015 pour les élèves de 3^{ème} à 8^{ème} années et qui est financé par l'enveloppe du soutien pédagogique. Le soutien intégratif ponctuel apporte une aide aux élèves souffrant de troubles massifs des apprentissages, de problèmes de comportement, souvent associés, pour lesquels un maintien ou une intégration en classe régulière (3^e à 8^e années) sont envisagés.

Le SIP vise à apporter au titulaire de classe une aide à la mise en place d'outils ainsi qu'un regard complémentaire lui permettant d'accompagner l'élève signalé. Cette prise en charge passe par la mise en place d'une collaboration intensive mais de courte durée entre le titulaire et l'enseignant de SIP qui permettra au titulaire de poursuivre le travail de façon autonome.

Cette nouvelle mesure a pu être développée avec un enseignant spécialisé de notre école qui occupe ce poste avec dynamisme et professionnalisme. La direction le remercie de son implication dans ce projet qui amène un véritable plus pour les élèves en grandes difficultés.

Pour le cycle 3, les directives du Service de l'enseignement obligatoire permettent d'organiser **du soutien pédagogique** qui se monte à 3% du nombre total d'heures enseignées sur toute l'école. Les mesures d'aide pédagogique sont principalement de trois types :

- le dédoublement de la classe pour certains cours, particulièrement en classes de transition et préprofessionnelles;
- les cours individuels ou en petits groupes destinés à aider ponctuellement des élèves dans des situations particulières;
- les cours de raccordement pour les élèves souhaitant effectuer un passage dans une section à exigences plus élevées.

Ces appuis sont à distinguer de ceux accordés aux élèves néo-arrivants intégrés dans des classes régulières. Ces élèves-là peuvent être mis au bénéfice d'appuis hors quota durant les deux premières années depuis leur arrivée.

ASPEDI

Pour la cinquième année consécutive, le concept ASPEDI a été organisé dans le but de diminuer le taux d'échec au cycle 3. Ce concept permet aux élèves de 9^e et 10^e années en situation d'échec pour un seul critère du règlement de promotion d'être mis au bénéfice d'une promotion conditionnelle. Ces élèves s'engagent à suivre douze demi-journées de soutien scolaire intensif en français, mathématiques, anglais et allemand organisées sur les mercredis après-midis entre le mois d'août et le mois de novembre. Durant vingt semaines, ils profitent d'un "coaching" scolaire qui doit les aider à mieux s'organiser et à apprendre de manière plus efficiente. A la fin du semestre, la promotion est validée ou non en fonction des notes.

Pour l'EOCF, vingt-sept élèves étaient inscrits. Treize d'entre eux ont été promus au semestre, alors que quatorze se sont trouvés en échec.

Cette année, durant le second semestre, le concept testé il y a trois ans, ASPEDI 2, a été reconduit. Il s'agit d'un mélange de cours de soutien pédagogique et de "coaching" scolaire. Cette possibilité a été offerte aux élèves qui se trouvaient en grave situation d'échec au semestre. Les élèves devaient être admis à ce concept par le conseil de classe et inscrits par leurs parents. Ils ont pu s'inscrire à des permanences en anglais, mathématiques et allemand durant les pauses de midi et ont dû suivre du "coaching" scolaire une fois par semaine. Quarante-sept élèves se sont inscrits.

MENTORAT (8^e-11^e)

Mis sur pied indépendamment dans chaque centre secteur dans le cadre des projets d'établissement, le principe du mentorat vise à mettre en relation un élève en difficulté dans l'une ou l'autre branche du plan d'études avec l'un de ses pairs. Ce dernier doit démontrer par ses résultats de bonnes compétences dans la branche pour laquelle il propose ses services et obtenir l'aval de son maître de branche et de son maître de classe. Il se verra alors intégré dans la liste des mentors du secteur.

Dans les secteurs Nord et Sud, le mentorat s'opère par modules de cinq leçons planifiées par les directions sur quatre périodes de l'année scolaire. Toutes les paires d'élèves travaillent donc les mêmes jours aux mêmes heures (pause de midi) cinq semaines durant. Dans le secteur Ouest, le secrétariat tient à jour une liste des mentors disponibles. Lorsqu'un élève vient demander l'aide d'un mentor, la direction lui en attribue un et met les élèves en contact afin qu'ils planifient leurs rencontres et avisent la direction de leur organisation. Dans les trois secteurs, l'élève demandeur doit décrire ses difficultés et venir avec le travail qui lui pose problème. Le mentor dispense ensuite cinq leçons à l'élève demandeur.

A l'issue des cinq leçons, les deux élèves effectuent un bilan. Celui de l'élève demandeur comprendra la signature de ses parents. Le mentor est payé CHF 50.- par module, la moitié étant à la charge de l'élève demandeur alors que l'autre moitié est prise en charge par l'École.

L'Unité de promotion éducative (UPE)

Par la volonté de proposer aux classes un accompagnement de proximité et de qualité, le mandat de l'UPE s'articule selon trois axes :

- Prévention : offrir des interventions et des animations ponctuelles dans les classes visant à développer les compétences relationnelles des élèves;
- Suivi : proposer une aide auprès des élèves ou des classes en situation relationnelle difficile. Il s'agit d'un suivi ponctuel et de courte durée. Ces interventions ont lieu sur demande d'un-e enseignant-e, du SSE ou de la direction;
- Urgences : assurer une intervention rapide dans les situations dites difficiles (crise, décès, accident, violence, maltraitance, ...).

Ce soutien s'adresse à l'ensemble des classes de l'Ecole obligatoire de la 3^e à la 7^e année. Il correspond à une aide fort appréciée par les enseignants qui doivent faire face à des situations complexes et conflictuelles. Il apporte un regard externe et professionnel qui renforce la proximité et la pertinence des observations et des échanges.

La classe de remédiation intensive du comportement (CRIC)

Le responsable de la classe CRIC est amené à intervenir dans des situations d'urgence, de crise latente ou pour des évaluations dans un cadre préventif. En cas de dysfonctionnement grave, il prend en charge les élèves qui sont en rupture avec le système scolaire et/ou avec le système social, qui perturbent la classe et l'enseignement au point qu'il faille envisager de les isoler momentanément du groupe classe pour protéger ce dernier. Il prend également en charge des élèves ayant un comportement adapté en classe mais devenant violents ou perturbateurs hors de ce cadre.

Le responsable de la classe CRIC appréhende la situation de crise pour aider l'élève à reconstruire sa relation à l'école, à sa famille et à la société.

Cette structure s'adresse prioritairement aux élèves des années 7 à 11 et des classes de formation spécialisée déjà connus par la direction ou d'autres services officiels parascolaires et qui ont déjà fait l'objet de nombreuses réprimandes ou sanctions, d'astreinte à des travaux supplémentaires (pratiques ou scolaires) ou de retenues du mercredi après-midi.

L'anticipation des prises en charge a conduit à une considérable diminution des situations dites de crise. Disposer d'un espace de cette nature permet des interventions rapides mais aussi d'isoler plus facilement l'élément perturbateur, sans qu'il ait le sentiment d'être exclu, permettant ainsi de préserver la classe, l'enseignement et l'enseignant.

Le lien n'étant pas rompu, l'absence de ressentiment de l'élève permet de préparer dans de bonnes conditions sa reconstruction. Les signes donnés, tant à l'élève concerné qu'à sa famille étant positifs, les parties comprennent qu'il ne s'agit pas d'une sanction mais d'une chance offerte. Ainsi, nous avons pu constater que tant l'élève que ses parents étaient plutôt enclins à collaborer avec le réseau ainsi mis en place.

Après chaque passage en classe CRIC, la Direction et le responsable de la classe CRIC convoquent les parents de l'élève pour un entretien et invitent le maître de classe à participer à la réunion. Lors de cet entretien le responsable CRIC relate ses observations et ses constatations. Cette démarche vise à élaborer une stratégie de collaboration avec les parents et à les impliquer dans un processus réparateur, à en faire des alliés, et à se trouver en partenariat avec eux.

Quand l'élève qui a passé en classe CRIC réintègre sa classe, un suivi est mis en place avec la direction, les parents et les enseignants. Au besoin, un accompagnement adapté à la problématique de l'élève, thérapeutique ou autre, est proposé à l'extérieur de l'école.

Cette année, 60 élèves ont été suivis individuellement en classe CRIC.

L'espace CRIC est une pièce maîtresse dans le dispositif mis en place pour contenir les débordements, maîtriser en anticipant les situations éducatives délicates et libérer les maîtres face à leur malaise ou leur sentiment de culpabilité lorsqu'un élève dysfonctionne.

La classe OASIS (outils d'adaptation scolaire et d'insertion sociale)

Dès la rentrée 2007, la direction a mis en place la classe OASIS (Outil d'Adaptation Scolaire et d'Insertion Sociale) qui constitue une entité visant essentiellement à apporter des réponses adaptées à des problématiques socio-éducatives de plus en plus complexes rencontrées sur le terrain de l'enseignement. Ce concept se veut évolutif et adaptable. Il est constamment remis en question dans son fonctionnement au gré des situations qui se présentent.

Comme pour la classe CRIC, les prestations de la classe OASIS sont ouvertes aux élèves des années 7^e à 11^e de toutes les sections, y compris des classes terminales ou de Formation spécialisée.

La classe OASIS est située dans le collège Numa-Droz et est aménagée de 8 tables individuelles. Les élèves la fréquentent durant huit à neuf semaines suivies. L'année scolaire compte 4 cycles, respectivement 4 volées. Les élèves sont encadrés en plus du maître de classe par 2 maîtres d'éducation physique (3 périodes hebdomadaires), 1 maître de mathématiques (3 périodes hebdomadaires), 1 maître d'allemand et anglais (4 périodes hebdomadaires), 1 maître de travaux manuels (2 périodes hebdomadaires), ainsi que le maître de classe CRIC, qui intervient dans le cadre du forum des jeunes et du camp. Chaque élève accueilli en OASIS a déjà passé en classe CRIC et est envoyé par la Direction. Les parents reçoivent un courrier leur signifiant le passage en classe OASIS et ses implications. Une fiche d'entrée décrivant la problématique et posant des objectifs individuels accompagne l'élève.

Le maître de classe OASIS et le maître de classe CRIC sont reçus périodiquement par la direction à raison de 45 minutes pour assurer le suivi des élèves en coordination avec l'ensemble des cadres de direction. Chaque parent est rencontré au moins une fois individuellement en début de cursus, de même que les réseaux selon les cas. Chaque élève travaille selon le programme de sa classe originelle dans les branches principales. Chaque volée participe à un camp de 3 jours au minimum. A la fin du cycle, chaque élève fait un bilan individuel de 30 minutes en classe CRIC. Enfin, un bilan final individuel mené par le directeur de secteur en charge du dossier OASIS en présence des parents voire du réseau, du maître de classe OASIS, et du maître CRIC, termine le cycle.

Entre chaque cycle s'insère une semaine de transfert d'informations durant laquelle le maître de classe OASIS se rend dans chaque classe où est retourné un élève afin de transmettre les informations utiles à la poursuite de la scolarité de ce dernier. Un colloque réunissant chaque maître encadrant les élèves en classe OASIS et les directeurs, ainsi que directeurs adjoints concernés a lieu entre chaque volée.

Durant cette année scolaire, la classe OASIS a accueilli 30 élèves. En détails :

- 1 élève de 7^e année
- 5 élèves de 8^e Transition
- 1 élève de 9^e Moderne
- 3 élèves de 9^e Préprofessionnelle
- 3 élèves de 10^e Moderne
- 11 élèves de 10^e Préprofessionnelle
- 1 élève de 10^e Terminale
- 3 élèves de 11^e Moderne
- 2 élèves de 11^e Préprofessionnelle

Suivi scolaire des enfants malades

En raison de l'évolution de la politique hospitalière, les enfants malades font de très courts séjours à l'hôpital et sont hospitalisés en principe à Neuchâtel ou à Lausanne. En conséquence, le concept d'accompagnement scolaire des enfants malades a pris une nouvelle orientation dans le sens d'un renforcement des prises en charge à la maison au cours de la convalescence.

Les besoins sont toujours très importants et l'enseignante a suivi 19 situations d'élèves à tous les degrés de l'Ecole obligatoire, notamment au cycle 3. Elle conduit son action en particulier pour des enfants atteints de maladies de longue durée. Les parents apprécient ce soutien scolaire qui soulage quelque peu leurs inquiétudes et maintient un lien fort avec l'école et les apprentissages scolaires.

Grâce à ces appuis, les enfants gardent confiance dans la vie et ont l'espoir de s'insérer sereinement dans le milieu scolaire habituel. En effet, à leur retour en classe, selon les déclarations des enseignants, ils n'accusent en général que peu ou pas de retard scolaire. L'enseignante apporte une aide indispensable que l'école dans son cadre de travail régulier ne pourrait pas offrir.

Les classes d'accueil

Les quatre classes d'accueil de l'Ecole obligatoire de La Chaux-de-Fonds soit 2 au collège des Marronniers, une au collège de Numa-Droz et une au collège des Forges reçoivent régulièrement au cours de l'année scolaire des enfants en provenance d'horizons variés. Les situations familiales sont très différentes, mais en général précaires. Certains élèves ont été très peu scolarisés antérieurement et parfois ils ne savent ni lire ni écrire dans leur langue maternelle. Leur arrivée à l'école est complexe et ardue car en plus des difficultés liées à l'apprentissage du français, ils doivent s'insérer dans une culture scolaire aux attentes élevées.

Dans les classes d'accueil, les besoins particuliers des enfants sont pris en compte de manière personnalisée et constructive. Un travail précieux et de qualité est réalisé quotidiennement par des enseignants très compétents et très engagés auprès des enfants et des familles. Cet accompagnement de proximité, en faveur de l'intégration des enfants permet aux familles migrantes de mieux appréhender nos valeurs, notre système scolaire et l'importance de l'apprentissage du français en vue d'une intégration réussie.

En outre, la direction du cycle 3 a mis en place un concept d'encadrement de la classe d'accueil avec l'objectif d'insérer les élèves plus rapidement dans des classes régulières pour les disciplines d'éveil. Cette organisation exige beaucoup de disponibilité et d'ouverture de la part de tous les enseignant-e-s impliqué-e-s dans cette collaboration. Toutefois, l'impact est significatif car il permet de renforcer les échanges avec les élèves des classes régulières et facilite l'intégration sociale des nouveaux.

Lors de l'intégration des enfants allophones dans les classes régulières, **un appui langagier** est apporté aux élèves des classes de la 3^e année à la 7^e année, à raison d'une période par semaine pendant 20 semaines. Cet appui se fait en étroite collaboration avec les titulaires et selon les besoins spécifiques des élèves. Cette prise en charge, vraiment essentielle, renforce le lien avec la nouvelle classe et permet aux élèves de répondre aux exigences de la classe régulière.

L'appui langagier extensif (ALE)

Nous entendons par *appui langagier extensif* une mesure d'aide visant à développer les domaines du langage et de la communication orale chez les élèves de 1^e à 8^e de milieu allophone qui sont en difficulté de compréhension et d'expression et qui ne bénéficient pas ou plus des mesures officielles (soutien langagier). Quelques autres situations peuvent être prises en charge, en fonction du nombre de signalements. Le fonctionnement est le même que pour le soutien pédagogique.

Les titulaires de la fonction sont des civilistes engagés pour une demi-année au moins, ce qui laisse le temps de conduire 2 séquences de 8 à 10 semaines. Les enfants sont pris en charge 2 périodes par semaine par petits groupes. Une méthodologie spécifique a été mise en œuvre dans ce projet, élaborée en lien avec le concept du portefeuille européen des langues.

Notons que l'intérêt d'engager plusieurs civilistes a été reconnu par l'autorité communale. Des civilistes participent ainsi à l'appui des enfants allophones ou à d'autres projets de soutien dans le cadre des 3 secteurs.

L'intégration des classes des Perce-Neige

La collaboration avec le Centre pédagogique « Les Perce-Neige » se poursuit, dans un but d'intégration sociale. Deux classes des Perce-Neige sont ainsi installées dans le collège des Gentianes et la classe CLIN (Classe d'intégration) est intégrée au collège des Forges. Cette proximité permet nombre de contacts enrichissants. Elle permet aussi d'envisager pratiquement l'évolution des actions d'intégration qui devraient augmenter à l'avenir. Signalons que plusieurs enfants des Perce-Neige passent quelques heures par semaine dans certaines de nos classes.

Notre politique en matière de soutien aux élèves en grandes difficultés vise à examiner toutes les solutions possibles permettant de maintenir ces enfants dans l'enseignement régulier avant d'envisager une attribution en classe spécialisée ou en institution.

De façon plus générale, la direction de l'EOCF s'est impliquée dans l'élaboration d'une politique d'intégration plus large avec l'Office de l'enseignement spécialisé cantonal. Il s'agit de mettre en œuvre l'ensemble des conditions nécessaires pour accueillir des enfants en situation de handicap :

- des ressources en personnel, en compétences, en collaborations;
- une préparation du corps enseignant et des autres personnels au changement et à l'accueil particulier du handicap;
- une adaptation des bâtiments et des locaux;
- une procédure d'évaluation fiable et exhaustive de la situation des enfants conduisant à un projet pédagogique réaliste et gérable par l'établissement concerné.

Collaborations avec les autres services

Le service d'éducation de rue

Des contacts informels ont lieu 2 fois par année entre les directions de secteur et éducateurs de rue au sujet de la vie des quartiers. Ces rencontres permettent de coordonner l'action éducative dans le respect des missions des deux institutions.

Office de protection de l'enfant (OPE) et Centre neuchâtelois de psychiatrie pour enfants et adolescents (CNPea)

L'EOCF entretient des contacts privilégiés avec ces deux organes qui sont engagés dans le suivi de beaucoup de nos élèves en situation critique. Un ou deux colloques réunissent chaque année les membres des directions, les assistants scolaires et sociaux et les psychologues. Ces échanges permettent de mieux connaître les modes de fonctionnement afin de rendre les interventions plus cohérentes dans l'intérêt des enfants.

Le Centre d'orthophonie

Cette année encore, la collaboration s'est poursuivie avec le Centre de santé scolaire et le Centre d'orthophonie.

Les activités transversales

Brochures d'information à l'intention des parents

Dans l'optique de renforcer la communication avec les parents et d'améliorer la qualité de l'information, relative au fonctionnement de l'école, une brochure informative pour chaque cycle a été rééditée et distribuée aux parents.

Cet important investissement est très apprécié par tous les partenaires de l'école.

Suivi et formation des enseignants

Les conférences par cycle ont eu lieu le jour de la rentrée et ont eu pour contenu des informations relatives aux projets et aux nouveautés d'ordre pédagogique en lien avec chaque cycle.

La direction souhaite renforcer les liens avec le corps enseignant. Cela se traduit par un **accueil des nouveaux enseignants** avant la rentrée scolaire (informations d'ordre administratif, pédagogique et organisationnel), et par des **visites dans chaque classe** une fois par année au moins avec des objectifs de l'ordre du contrôle pédagogique (en 1^e, 3^e, et 6^e années) ou de l'ordre du suivi des élèves (en 2^e, 4^e, 5^e et 7^e années).

Les enseignants bénéficient d'une offre de **formation continue**, tant interne, par le catalogue COFI, qu'externe, par la HEP principalement.

Une **animation de proximité** en informatique est en place dans les collèges. Les outils informatiques sont bien intégrés dans les classes même si leur utilisation demeure complexe dans la gestion de la classe.

Le Département de l'éducation et de la famille (DEF) a mis en ligne des ressources importantes pour les élèves et leur famille sur le site RPN. Il a communiqué l'existence de cette opportunité à tous les parents.

Personnes ressources et animateurs relais

La Formation continue de la HEP-BEJUNE a fait appel à des enseignants intéressés par ces nouveaux rôles. Les personnes ressources ou animateurs relais sont des titulaires à l'aise dans les domaines concernés, en l'occurrence « informatique » et « allemand », intéressés à partager leur expérience, à informer leurs collègues, voire à collaborer à leur formation.

Commission de la Formation Interne (CoFI)

Dans le but de réunir les enseignants autour d'un projet commun et de valoriser la formation continue facultative à laquelle chaque enseignant s'astreint, une commission, composée d'enseignants et de membres de la direction, a pour tâche de définir le cadre dans lequel la formation continue est organisée et mise en valeur au sein de notre école et de mettre sur pied des conférences à disposition des enseignants.

Ainsi, chacun d'entre eux doit cumuler trois actes de formation continue par année, exception faite des formations exigées par le canton. L'une d'entre elles est organisée par la CoFI et rendue obligatoire. Pour les autres actes de formation, les enseignants sont libres de puiser dans l'offre de la CoFI ou d'autres organismes actifs dans ce secteur. Dès 2014-2015, la commission a décidé que les enseignants dont le taux d'activité était inférieur à 40% ne devaient effectuer que deux actes de formation.

Les conférences obligatoires ont eu lieu sur les thèmes suivants :

Pour les années 1 à 11, "Agressivité, violence à l'école, comment répondre ?".

Les autres conférences avaient comme thèmes : troubles du spectre de l'autisme et syndrome d'Asperger, les comportements sexuels des enfants (4-8 ans), la dépression chez l'enfant et l'adolescent, les parents : cauchemar ou richesse pour les enseignants ?, autorité, pouvoir et conflits au service des apprentissages des élèves, l'enfant à haut potentiel et l'école, ce qui se cache dans un texte écrit, le harcèlement entre élèves, que peut faire l'école ?

Stages

Des maîtresses et maîtres de stage ont accueilli dans leur classe des étudiant-e-s de la HEP (Haute Ecole Pédagogique) pour différents types de stages.

Dans le cadre de nos relations avec la HEP, nous avons accueilli des étudiants au cycle 3 pour une matinée de sensibilisation au cycle 2 et inversement. Nous avons fait de même avec des lycéens.

Remplacements

Au cours de leurs suppléances, les remplaçant-e-s sont amené-e-s à assumer pleinement toutes les tâches et responsabilités d'un titulaire et cela parfois durant de longues périodes. Pour garantir le suivi des apprentissages et une bonne gestion de la classe, des vademecum ont été mis au point et se sont avérés être des outils adéquats. Par ailleurs, l'utilisation de formulaires de compte-rendu de remplacement remplis par le remplaçant et l'enseignant remplacé permet à la direction de s'assurer du bon déroulement du remplacement.

Cependant, nous connaissons des difficultés à trouver des remplaçants certifiés dues à la pénurie d'enseignants. Les jeunes diplômés trouvent très facilement un emploi, profitent de perfectionner une langue étrangère ou accomplissent des projets particuliers de durée déterminée (ex : enseignement à l'étranger).

Santé et prévention

La **Fondation promotion santé (FOPS)** est présidée pour 4 ans par la conseillère communale en charge du dicastère de l'instruction publique.

Éducation à la santé/Promotion de la santé

PAUSES-REPAS DE L'INFORMATION EN PROMOTION DE LA SANTE ET EDUCATION POUR LA SANTE

Pour la troisième fois consécutive, autour d'un repas pendant la pause de midi, les enseignants des trois cycles ont pu découvrir différents outils de promotion de la santé, et recevoir de nombreuses informations sur des programmes existants et facilement utilisables dans les classes avec leurs élèves.

12 "pauses-repas" ont été réalisées cette année autour des thèmes suivants : la boîte à outils en promotion de la santé, l'égalité filles et garçons – promouvoir l'égalité et libérer les potentiels, la prévention solaire, les conseils d'une experte pour parler de vie amoureuse aux préados, la bientraitance des enfants, les addictions, présentation du programme Muuvit, la prudence sur internet et trois interventions des orthophonistes du Centre d'orthophonie de la Ville de La Chaux-de-Fonds.

Cette action a pour but d'outiller les enseignants dans le cadre du PER et de la branche "santé et bien-être" de la formation générale.

HYGIENE DE VIE – 1/2/3ème années

Chaque enseignant a pu choisir pour sa classe une intervention de 1 période, réalisée par une infirmière scolaire sur les thèmes suivants : alimentation, sommeil, hygiène corporelle, activité physique, protection solaire.

THEATRE CAMELEON – JEU-SPECTACLE SUR LES EMOTIONS – 4ème / 5ème années

Tous les élèves de 4^{ème} année avec leur enseignant ont pu assister à un jeu-spectacle sur les émotions. Le but de cette action est de permettre aux enfants et leur enseignant d'avoir un vécu commun sur ce thème et d'acquérir des outils pour mieux communiquer. Une après-midi a été organisée avec les parents des élèves de 4^{ème} et 5^{ème}. Ils ont pu découvrir le spectacle avec leurs enfants, participer ensuite à un goûter et créer du lien avec les autres familles et les professionnels du Centre de santé scolaire.

EXPOSITION MON CORPS EST A MOI – 5ème année

Tous les élèves de 5^{ème} ont visité l'exposition sur la prévention des abus sexuels. Une soirée de parents a été réalisée : visite de l'exposition, rencontre avec les professionnels et conférence-débat "La sexualité, comment en parler à ses enfants ?", animée par une sexologue, spécialiste des questions d'éducation sexuelle et sentimentale.

SANTE SEXUELLE – INTERVENTION AUPRES DES ELEVES DE 7ème année

Tous les élèves de 7^{ème} ont eu durant 2 périodes par une infirmière scolaire une intervention sur l'éducation à la vie sentimentale et sexuelle. Différents thèmes ont été abordés comme la puberté, les sentiments, les changements à l'adolescence, etc.

LA BIENTRAITANCE – 7ème année

Jeu-spectacle interactif pour tous les élèves de 7^{ème} année.

L'objectif du jeu est d'inviter les enfants à observer et identifier les négligences qui peuvent conduire à la maltraitance en abordant des situations du quotidien. Le comédien-animateur Joël Cruchaud, bien connu du jeune public, ainsi que la comédienne Isabelle Baudet, invitent les enfants (à la fois acteurs et spectateurs) à reconnaître leurs émotions et prendre conscience de l'importance du respect de soi et des autres et, en cas de problème, d'en parler à un adulte de confiance.

SANTE SEXUELLE – INTERVENTION AUPRES DES ELEVES DE 9ème année

Tous les élèves de 9^{ème} année ont eu durant 2 périodes par une infirmière scolaire une intervention sur l'éducation à la vie sentimentale et sexuelle. Différents thèmes ont été abordés comme les sentiments, la séduction, l'homosexualité, la puberté.

FORUM "LA SANTE SEXUELLE CA ME CONCERNE." – 10ème année

Cette action a été reconduite cette année pour tous les élèves de 10^{ème} année avec les infirmières scolaires et le Centre de santé sexuelle – Planning familial.

LES ADDICTIONS – 10ème année

En collaboration avec la FNA, 2 périodes avec l'outil "Quiz, je gère !", une animation interactive et ludique, développée par Addiction Valais.

VOYAGE EN SANTE – 11ème année

L'action a été reconduite cette année sous la même forme avec les élèves de 11^{ème} année et les mêmes partenaires. Un voyage a été organisé pour les parents et a été ouvert au public/habitants de la Ville.

MINIANN – 11ème année

Comme chaque année, tous les élèves de 11^{ème} année participent à une information pratique sur les premiers secours et notamment le massage cardiaque à l'aide du mannequin MiniAnn. Ce cours est assuré par les maîtres d'éducation physique et sportive avec l'aide du SIS des Montagnes Neuchâteloises.

CAFES DEBATS AUPRES DES PARENTS

Tous les parents d'élèves de l'école ont eu la possibilité de s'inscrire à des cafés-débats en petits groupes de 12 parents maximum. Cette année, 6 dates proposées, 3 thématiques différentes abordées : la sexualité, les addictions et le numérique.

Communic'Action (C'A)

Depuis plusieurs années, le programme Communic'Action mené en 8^e et 9^e années permet aux élèves d'être sensibilisés à la gestion des émotions, au respect de l'altérité et de développer un vocabulaire commun en la matière. Ce programme préventif est étendu au besoin dans les années subséquentes lorsqu'apparaissent dans une classe des phénomènes de bouc-émissaire ou d'autres types de problèmes importants de dynamique de classe. Un animateur C'A est alors mandaté par la direction pour intervenir dans la classe en utilisant les outils abordés en 8^e et 9^e années.

En 2014-2015, nous avons étendu Communic'Action aux 7^e années et nous avons ainsi dû former 44 enseignants.

Activités Eq'Kilo

Initié depuis quinze ans, le programme Eq'Kilo destiné aux familles a regroupé 8 familles. Le suivi a duré six mois en phase intensive et 3 mois en phase d'entretien.

Le cours du sport scolaire facultatif dirigé par deux enseignants d'éducation physique destiné aux enfants en surpoids, a lieu le vendredi de 15h40 à 17h00 au collège Numa-Droz. En moyenne, vingt-cinq élèves en surpoids de l'école obligatoire ont suivi cette activité à la satisfaction des enseignants.

Le site Eq'Kilo www.eqkilo.ch vous permettra d'en savoir davantage sur cette activité.

Une nouvelle fois et pour la 8^e année consécutive, le Panathlon-Club des Montagnes Neuchâteloises a proposé une journée sportive destinée aux enfants en surpoids. Organisée le samedi 22 novembre dans le complexe des halles Volta, les 25 élèves présents ont même pu s'initier à l'escalade.

Sécurité

Prévention des Accidents par Morsures de chiens (PAM): les classes de 2^e et 4^e années ont à nouveau pu s'inscrire à une animation autour de la prévention des accidents par morsures de chiens, proposée par le service vétérinaire cantonal.

Education routière: Le groupe de prévention et d'éducation routière de la Police neuchâteloise est intervenu dans nos classes de 1^{ère} à 11^e années, à raison d'une ou de deux leçons, selon le plan ci-après :

Cycle 1	1 ^{ère} - 2 ^e	1. Comportement dans la voiture 2. Traversée de la route	• Bidibul • Tapis de circulation
	3 ^e - 4 ^e	1. Traversée de la route 2. Sécurité à l'intérieur d'un véhicule	• Merle blanc • Théâtre de marionnettes
Cycle 2	5 ^e	1. L'équipement obligatoire du vélo 2. Les principales règles de circulation 3. Règles d'utilisation et dangers des engins assimilés (ex: <i>trottinettes</i>)	
	6 ^e - 7 ^e	1. L'équipement des cycles 2. La connaissance de la signalisation 3. Les règles élémentaires pour les cyclistes	Jardin de circulation
	8 ^e	Principales règles de circulation en situation réelle	Examen cyclistes
Cycle 3	9 ^e	1. Rappel des règles de la circulation 2. Procédures administratives à suivre pour l'obtention d'un permis de conduire 3. Dangers liés à la modification d'un véhicule	
	10 ^e	Agir, réagir (<i>distance d'arrêt d'un véhicule, etc.</i>)	Merle blanc II
	11 ^e	Conséquences d'un accident (<i>morales, sociales, physiques, pénales, administratives, etc.</i>)	L'accident de Gilles

La campagne « à pied c'est mieux » permet annuellement de mettre en évidence nos soucis devant le nombre élevé de parents qui conduisent leurs enfants à l'école en voiture, privilégiant leur confort particulier au mépris de la sécurité de tous. De son côté, l'école écrit chaque année aux parents pour leur rappeler le danger de ce comportement. Dans ce même cadre, l'action des Pedibus est également soutenue par la direction.

Prévention incendie:

En collaboration avec le service de la sécurité publique, les évacuations des collèges des Foulets, du Cernil-Antoine et de La Promenade ont eu lieu. Tout en étant conscients des désagréments occasionnés, ces exercices restent indispensables. A terme, tous les collèges seront évacués une fois par année.

Afin d'être préparés au mieux et de ne pas créer trop d'anxiété, notamment chez les élèves du cycle 1, il est demandé aux enseignant-e-s de relire les consignes et de les expliquer aux élèves.

Parallèlement, toutes les classes de 7^e année ont assisté à une leçon liée à la prévention des incendies. Ces animations sont organisées par l'Etablissement cantonal d'assurance et de prévention (ECAP), en collaboration avec le service de l'enseignement obligatoire (SEO) et avec le concours du Service de Salubrité et Prévention Incendie (SSPI) de la ville de Neuchâtel, du Service Urbanisme et Environnement (SUE), des villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle, ainsi que des Services d'Incendie et de Secours de Neuchâtel et des Montagnes neuchâteloises (SISMN).

A cette occasion, deux spécialistes sensibilisent les élèves aux principaux dangers liés aux incendies et aux différentes mesures permettant de réduire les risques. Cette activité entre dans les objectifs de la formation générale (FG) dans la thématique "Santé et bien-être".

Activités extrascolaires

Le Foyer de l'Ecolier (années 3 à 7)

La *Fondation du Foyer de l'Ecolier* accueille les élèves de la 3^e à la 7^e année, le matin de 6.30 à 9.00. Douze lieux poursuivent leur mission traditionnelle: accueillir ces enfants à la sortie de l'école l'après-midi et les aider aux devoirs. L'Ecole obligatoire collabore activement avec cette Fondation qui est soutenue financièrement par la Ville de La Chaux-de-Fonds.

Le Foyer d'accueil (années 8 à 11)

Le foyer d'accueil se consacre à l'aide aux devoirs, il ne constitue pas des leçons d'appui. On trouve des foyers dans les collèges des Forges (décentralisé à la Halle Volta), des Crêtets et de Numa-Droz. Ils sont gérés par une personne responsable secondée chaque jour par deux à trois auxiliaires, souvent des étudiants. Cependant, en regard des difficultés comportementales de certains élèves, la présence d'adultes est indispensable pour assurer une certaine discipline et le respect des règles.

Plus de 160 élèves s'inscrivent dans les foyers d'accueil chaque année. La majorité des élèves proviennent de 8^{ème} année et de la section préprofessionnelle.

Cet accueil permet de consolider les apprentissages faits en classe et de mieux répondre aux attentes de l'école. Il apporte aussi un soulagement aux familles pour lesquelles les devoirs créent une source de conflit.

Nous pouvons d'ailleurs souligner la grande disponibilité des responsables et des auxiliaires, et nous les remercions pour leur engagement qui permet à ces élèves, souvent en manque de reconnaissance, de se retrouver dans un lieu où ils sont accueillis avec chaleur et bienveillance.

Les activités complémentaires facultatives (ACF)

Notre école poursuit sa mission éducative et propose toujours, à titre facultatif, diverses activités dans les domaines qui se situent dans la connaissance de soi, ou de son environnement. Organisées les mercredis après-midi, elles permettent aux élèves qui n'ont que peu ou pas de stimulation externe à l'école de s'épanouir en s'inscrivant dans les nombreuses activités gratuites proposées. Gérés par des enseignants ou des personnes externes reconnues, les cours à l'exception du théâtre, sont prévus sur deux cycles de huit semaines et les élèves des années suivantes ont pu s'y inscrire : 8TR, 9MA, 9MO, 9PP, 9TE, 10MA, 10MO, 10PP, 10TE, 11MA, 11MO, 11PP, 11TE, Accueil et Perce-Neige.

Pour l'ensemble des cours proposés, nous comptons une participation de 455 élèves. Il s'avère intéressant d'analyser en pourcentage la provenance des élèves :

8FR 37%, 9MA 28%, 9MO 29%, 9PP 26%, 9TE 43%, 10MA 21%, 10MO 19%, 10PP 14%, 10TE 12%, 11MA 16%, 11MO 11%, 11PP 15%, 11TE 12 %, ACC 60%. Notre organisation regroupe le 36,3% de l'ensemble de nos élèves ce qui démontre bien l'intérêt des activités proposées.

Nos remerciements s'adressent à tous nos moniteurs ainsi qu'à l'école technique du Locle pour la prise en charge des cours: "Découverte des composants d'un PC" et "Mécanique".

Il est possible de découvrir le film des diverses activités à l'adresse suivante:

<http://www.chaux-de-fonds.ch/ecoles-formations/cycle-3-annees-9-a-11/acf>

Pour la deuxième année consécutive, nous avons réuni la chorale de Numa-Droz et le groupe ACF théâtre. Cette aventure a été à nouveau rendue possible grâce à l'investissement de nos deux dévoués moniteurs qui ont accepté de réunir pendant l'année scolaire plus de cent élèves pour mener à bien ce spectacle.

Relevons ici, la motivation et le plaisir immense que les élèves ont eu pendant cette année de répétition et surtout la récolte de leur succès face au nombreux public présent, lors des représentations du spectacle ayant comme thématique le "REVE", présentée au théâtre de notre ville.

Il est possible de découvrir le film des diverses activités à l'adresse suivante:

<http://www.chaux-de-fonds.ch/ecoles-formations/cycle-3-annees-9-a-11/acf>

Les chorales pour les 8^e années et le cycle 3

Chaque collège permet à ses élèves de participer à une des trois Chorales qui donnent un concert en fin d'année scolaire.

La chorale de Numa-Droz a refait, pour la 2^{ème} année consécutive, un spectacle commun avec les ACF Théâtre, comme indiqué ci-dessus. Cette deuxième expérience a été très riche tant pour les élèves que pour les responsables et le spectacle, donné au théâtre de la ville, d'une très grande qualité.

Que nos trois enseignants responsables des chorales trouvent ici toute la gratitude de la Direction pour cet important travail. Cette activité crée également une dynamique culturelle régulière dans les collèges. Elle permet à des élèves volontaires de bénéficier des compétences de chacun afin de se produire sur scène et de montrer au public un spectacle qui est toujours de qualité.

Activités sportives

Appuis en éducation physique

Pour les années 1 à 7, l'appui en éducation physique aux titulaires des classes se poursuit.

Les maîtres d'appui présentent un thème annuel mais peuvent aussi répondre à des demandes spécifiques selon les souhaits des enseignant-e-s généralistes. Ils répondent à toutes les questions liées à la planification et à l'organisation des leçons.

Natation

Toutes les classes de 1^e et 2^e années ont bénéficié de 2 périodes de natation, les classes de 3^e et 4^e de 6 périodes de natation et les classes de 5^e, 6^e et 7^e années ont bénéficié de 4 périodes de natation. Toutes ont eu lieu au bassin du collège Numa-Droz. Afin de favoriser l'apprentissage de la natation et de renforcer la sécurité des élèves au bassin, les titulaires bénéficient toujours de l'engagement de spécialistes en la discipline. En effet, les leçons données par ces professionnels sont hautement appréciées et les progrès sont importants. Les classes de 8^e et 9^e années se sont rendues 4 fois au bassin de natation avec leur maître d'éducation physique respectif. Cet été, la fréquentation scolaire de la piscine des Mélèzes a été grande grâce aux conditions météorologiques exceptionnelles.

Camps

Organisés sur trois jours, 22 classes de 8^e année d'orientation et de transition sont parties en camp, selon le planning suivant :

- Numa-Droz, secteur Nord, du 11 au 13 septembre 2013
- Crêtets-Bellevue, secteur Sud, du 18 au 20 septembre 2013
- Les Forges, secteur Ouest, du 25 au 27 septembre 2013

L'organisation d'un camp en hiver s'avérerait également envisageable pour les classes de 8^e année, une seule classe est partie durant cette période et une autre a choisi l'option printanière.

Programmés entre le 4 septembre et le 4 octobre, relevons également l'organisation de cinq camps destinés aux élèves des classes terminales.

Tous les élèves et les enseignants des degrés 9, 10 et 11 du secteur Nord sont partis en camp durant la semaine du 10 au 14 mars 2014.

Comme l'année précédente, la semaine prévue se situe véritablement à la fin de la période hivernale et elle précède l'ouverture du printemps.

Les activités hivernales se sont déroulées dans les endroits suivants : Les Collons, Zinal, Chandolin, et Vercorin. Nous relevons la participation suivante : 290 élèves, 31 enseignants et 17 personnes externes. Le port du casque, désormais devenu obligatoire est toujours bien accepté. Notons que plusieurs élèves se sont inscrits pour suivre un cours ACF de skis destiné aux élèves débutants. Organisée à La Corbatière, cette activité nous a permis de préparer les élèves pour la semaine de camp.

Les trois camps à option printanière se sont déroulés au centre sportif de Tenero, au centre sportif du Sentier et en Alsace, pour un camp culturel. Ils ont réuni 153 élèves, 18 enseignants et 3 personnes externes.

Une nouvelle fois, à la lecture des rapports de camps, nous relevons que ces journées hors cadre, sont appréciées des élèves et globalement bien acceptées du corps enseignant. Elles permettent de développer les objectifs suivants : apprentissage de la vie en communauté, intégration dans le groupe; développement de l'esprit de classe, d'équipe, partage des responsabilités, prise en charge par l'élève d'une partie de l'organisation, pratique de l'effort physique et intellectuel, sans oublier une sensibilisation à l'équilibre alimentaire.

Ski de fond

Le ski de fond est une activité sportive appréciée et proposée aux élèves par plusieurs enseignant-e-s. L'école met à disposition du matériel aux Arêtes, à la Sombaille et aux Foulets. A la fin de la saison 2014-2015, le matériel a été complété sur les trois sites afin de proposer des conditions optimales pour la pratique de ce sport durant la saison 2015-2016.

Skating

Au même titre que le matériel de ski de fond, du matériel de skating a été mis à disposition au collège de Numa-Droz. Ce matériel sera toujours à disposition mais au collège de Bellevue durant la saison 2015-2016.

Raquettes à neige

Des raquettes à neige sont à disposition des classes au collège des Endroits et à Sombaille-Jeunesse ainsi qu'à Serre 14 pour les classes de 1^e et 2^e années. Cette activité sportive rencontre beaucoup de succès auprès des élèves et des enseignant-e-s.

Patinoire

La patinoire des Mélèzes voit les classes affluer pour pratiquer cette activité de glisse. Plus de 200 paires de patins sont à la disposition de l'Ecole obligatoire, du CIFOM, des Perce-Neige et du CERAS. De plus, durant la saison 2014-2015 a débuté le projet "J'apprends à patiner" qui a rencontré un vif succès. Des moyens logistiques et humains sont proposés aux classes de 1^e et 2^e sur quatre leçons et aux classes de 3^e, 4^e, 5^e, 6^e et 7^e sur 1 leçon afin de leur amener des idées supplémentaires d'activités sur glace pour la suite. Ce projet a vu le jour grâce à une collaboration étroite entre l'Ecole obligatoire, le Service des Sports, le Club des Patineurs et le HCC et sera reconduit durant la saison 2015-2016.

Orientation

Rappelons que les classes disposent d'une douzaine de cartes et peuvent ainsi s'adonner à cette activité particulièrement intéressante. D'autre part, un parcours avec des postes fixes est à disposition au Centre sportif de la Charrière.

J+S Kid's

Un enseignant, ayant la formation de moniteur J+S Kids, a organisé 5 cours de sport pour les élèves des années 1 à 7. Ces séances se donnent en dehors du programme scolaire, soit le matin avant le début de l'école, soit à midi ou après les leçons de l'après-midi. Ces cours sont toujours très appréciés et nous avons constaté une fréquentation assidue.

Joutes sportives

L'organisation des joutes sportives en fin d'année scolaire permet aux classes de 6^e, 7^e, 8^e, 9^e et 10^e années de se mesurer avec les autres classes de leur degré à travers différentes activités sportives. Cette manifestation se termine le jeudi après-midi sur deux sites : sur le terrain des Foulets avec un cross et la danse des joutes pour les 6^e et 7^e années et au stade de la Charrière par un relais par classe ainsi que la course "courir pour une bonne cause" pour les classes de 8^e et 9^e années. Les élèves de 10^e année qui le désirent peuvent se rendre au stade et se joindre à la course "courir pour une bonne cause". Une météo splendide durant toutes les épreuves sportives, complétée d'une ambiance extraordinaire, a contribué à la réussite de ces joutes.

Activités culturelles et créatrices

Spectacles et animations proposés aux classes des années 1 à 7

La commission s'est réunie à 4 reprises dont une en commun avec la commission des degrés 8-11.

Son travail a été la programmation des spectacles pour les degrés 1-7, leur évaluation ainsi que la recherche de spectacles pour la saison 2015-2016. Les membres de la commission vont régulièrement voir des spectacles afin de pouvoir choisir, si possible en les ayant vu au préalable, ceux proposés aux élèves. La commission est sensible à la variété des formes de spectacles proposés aux classes.

13 spectacles différents ont été proposés aux classes avec parfois la possibilité de choisir entre deux propositions. La commission est attentive à ce que chaque degré bénéficie de deux spectacles par année. Dans la mesure du possible, un par année a lieu dans à l'Heure bleue, à Beau-Site ou à l'ABC afin de permettre aux élèves de découvrir les lieux culturels de la ville.

Pour les spectacles de la programmation du TPR, des médiations en classe sont proposées gratuitement par le TPR. Cette offre est la bienvenue et permet aux classes qui le souhaitent de préparer le spectacle avec des professionnels.

Spectacles

Degrés 1-2

Flora Devi – danse – Aula du collège de l'Ouest – novembre 2014

Spectacle de qui mêle danses, mimes et contes issus de la culture indienne.

ou

Mon arbre à secrets – théâtre – théâtre de l'ABC – janvier 2015

Adaptation libre du livre Mon arbre à secrets de Martine Perrin et Olivier Ka.

Petit panorama du cinéma suisse – cinéma d'animation – Scala – mai 2015

Programme de courts-métrages proposés par le NIFF (festival de film fantastique de Neuchâtel).

ou

Les petites poules – théâtre d'objets – Aula du collège Numa Droz 1 – mai 2015

Deux courts spectacles de la Compagnie Couleurs d'ombre avec Christine Vachoud.

Degré 3

Les petits commencements – théâtre – Beau-Site – décembre 2014

Spectacle de Marionnette créé par Le Théâtre de marionnettes de Genève.

Le petit chaperon Chinois – conte musical – Aula du collège des Forges – mars 2015

Spectacle créé par l'Usine Sonore, inspiré librement du livre de Marie Sellier illustré par Catherine Louis.

Degré 4

Hans mon hérisson – concert – Heure bleue – novembre 2014

Concert anniversaire des 90 ans du Collège musical.

L'Ecuyère – théâtre d'objets – Aula du collège des Forges – mars 2015

Adaptation d'un livre illustré par Elzbieta mise en scène par la Compagnie Fantôme.

Degré 5

La ballade de Cornebique – théâtre de marionnettes – Temple allemand – septembre 2014

Nouvelle création du Théâtre de la Poudrière d'après un roman jeunesse de Texte de Jean-Claude Mourlevat.

Petite sœur – théâtre – Beau-Site – février 2014

Adaptation d'une histoire de Pierre Gripari par le Théâtre des Marionnettes de Genève en coproduction avec la Compagnie Pasquier-Rossier (Lausanne) et le Petit Théâtre de Lausanne.

A choix en plus pour les classes intéressées :

Hans mon hérisson – concert – Heure bleue – novembre 2014

Concert anniversaire des 90 ans du Collège musical.

Degré 6

Dornätschen – théâtre – La Turlutaine – octobre 2014

Spectacle en allemand dans le cadre du festival Figuresco.

L'arche part à 8 heures – théâtre – Heure bleue – janvier 2015

Adaptation et mise en scène par Christian Denisart du roman de Ulrich Hub.

A choix en plus pour les classes intéressées :

Hans mon hérisson – concert – Heure bleue – novembre 2014

Concert anniversaire des 90 ans du Collège musical.

Degré 7

Fille de brigand – théâtre – Aula du collège des Forges – novembre 2014

Création du Théâtre de la grenouille de Bienne d'après *Ronya, fille de brigand* d'Astrid Lindgren.

Vue d'ailleurs – cirque – chapiteau place du Gaz – mai 2015

Nouvelle création du cirque Starlight.

Spectacles et expositions présentés par les classes

De nombreuses classes et des chorales de collège ont présenté tout au long de l'année une quantité de spectacles variés et d'excellente qualité.

Plusieurs kermesses de collège ont permis de réunir avec bonheur enfants et adultes, donnant ainsi à l'école une ouverture sur la vie de quartier, et à la population une occasion de se rapprocher de l'école de façon détendue et conviviale.

Nous relevons particulièrement la fête du collège des Forges, sur le thème "Exil" qui a eu lieu les 1^{er} et 2 octobre 2014.

A plusieurs reprises, des expositions ont été organisées dans le but de montrer aux parents un certain nombre de réalisations effectuées par les enfants dans le cadre de la classe ou du collège.

Remerciements et félicitations vont à tous ceux qui enrichissent ainsi l'image de l'école

Spectacles et animations proposés aux classes des années 8 à 11

La Commission s'est réunie à trois reprises : le 15 septembre 2014 ainsi que les 19 janvier et 18 juin 2015. Son travail a consisté dans la programmation des spectacles et des films de l'année 14-15 ainsi que dans la préparation du programme de l'année 15-16. Neuf spectacles ont été présentés aux élèves. Les élèves du degré 11 ont eu en plus la possibilité d'assister aux concerts de la « Société de Musique » à la Salle de Musique (90 élèves en ont profité), ainsi qu'à des pièces de théâtre à l'Heure bleue et au TPR (199 élèves), à des prix très favorables et jouissant de « vraies » conditions de spectacle. Cet exercice correspondant à un besoin est toujours un grand succès.

Spectacles, animations et films proposés :

9 spectacles, animations et films ont été présentés durant l'année scolaire, soit 4 pour le degré scolaire 8, 2 pour le degré 9, 2 pour le degré 10 et 3 pour le degré 11.

Guillaume Tell, le soulèvement, ce spectacle a été présenté aux classes du degré 11, le 31 octobre 2014, à L'Heure Bleue. Un spectacle apprécié de manière générale, original dans sa conception, mais un peu long au goût des élèves.

Le Mentaliste, ce spectacle a été présenté aux classes des degrés 8 et 9, les 10 et 13 novembre 2014, aux Forges. Un succès mérité pour le mentaliste qui a su captiver et intéresser les élèves du début à la fin. Un spectacle ludique, spectaculaire et très divertissant.

Troupe Caméléon, cette animation sur la violence conjugale a été présentée aux classes des degrés 10 et 11, les 27 et 28 novembre 2014, aux Forges. Le spectacle interactif que présentait la Troupe Caméléon mettait en scène différentes sortes de violence conjugale. Le public a été touché par le sujet, en a retiré des informations importantes et utiles et a pu réagir directement ce qui a été très apprécié. La sensibilité et la qualité du travail de la troupe permet de traiter de sujets aussi difficiles mais actuels.

Petite Sœur, ce spectacle a été présenté aux classes du degré 8, le 19 février 2015 au TPR. Un conte interprété avec des marionnettes qui a été très apprécié, pour la qualité des acteurs, des décors et des lumières, dans la magie d'un vrai théâtre. Tout le monde s'est laissé emporter par ses émotions d'enfant.

Conteries La Louvrée, cette animation a été proposée aux classes du degré 8 dans le courant du mois de mars. Mis à part la découverte de nouveaux contes, cette animation plaît toujours par le cadre, dans les classes, et la relation privilégiée à la conteuse, qui raconte et ne lit pas justement.

Le théâtre c'est dans ta classe, spectacle présenté dans les classes du degré 11, entre le 16 et le 24 mars 2015. Ce spectacle a eu beaucoup de succès, tant par sa proximité due au lieu et au jeu remarquable de la comédienne que par son sujet très adapté aux élèves. Beaucoup se sont reconnus dans cette jeune femme et ont compris ses pensées intérieures.

Le garçon au pyjama rayé, ce film a été présenté aux classes du degré 9, le 19 mars 2015 au cinéma Plaza. Un film triste et impressionnant, même si on ne voit pratiquement pas de scènes violentes. Beaucoup d'enfants ont trouvé ce film dur, à la limite du supportable. Mais tout de même intéressant dans la découverte de cette période horrible, dans un devoir de mémoire humain.

Mr. Batignole, ce film a été présenté aux classes du degré 8, le 24 mars 2015 au cinéma Plaza.

Un film sur la deuxième guerre mondiale, qui alterne humour et drame et montre une France collaboratrice et résistante. Un sujet traité idéalement pour des enfants de cet âge, ils peuvent s'identifier aux protagonistes. Ce film tout public a eu beaucoup de succès.

La vague, film présenté aux classes du degré 10, le 23 avril 2015 au cinéma Plaza.

Un film poignant et bouleversant qui s'inspire d'une histoire vraie et suit l'expérience d'une classe qui s'essaie à la création d'un mouvement fasciste et autocratique. L'expérience réussit trop bien et montre la fragilité des jeunes par rapport à une manipulation d'envergure, l'importance de l'appartenance au groupe et le manque de résistance par rapport à une telle vague.

Cortège des promotions 2015

Le cortège des promotions 2015 a eu lieu le samedi 27 juin avec pour thème "Les jeux" à l'occasion du 40^{ème} anniversaire de la Ludothèque de La Chaux-de-Fonds.

Comme chaque année, il a brillé par sa créativité, par la qualité des décors réalisés, par sa joie de vivre et par le moment de bonheur communicatif des élèves de 1^{ère} à 7^{ème} années qui défilent avec plaisir en ville. Cette activité demande de la part des enseignants un engagement conséquent et une surveillance attentive lors du défilé. La direction leur exprime toute sa gratitude pour ce grand investissement offert à la population de la ville.

Atelier "Bougies trempées" pour Noël

Un atelier "Bougies" a été installé à Numa-Droz durant la période de novembre à décembre. Il est ouvert aux classes de 4^e à 7^e, sur inscription. Cette activité rencontre un vif succès et permet de confectionner de jolies bougies à offrir en cadeau.

La bibliothèque des jeunes

Avec beaucoup d'efficacité, de patience et de bienveillance, les bibliothécaires des BJ des rues de la Ronde et de Président Wilson accueillent chaque année les élèves de 3^e et les initient à la découverte des locaux ainsi que des outils de recherche. Ces visites ont lieu dans le courant de l'automne et permettent aux élèves de s'intéresser à cette ressource importante dont ils peuvent également bénéficier dans le cadre privé. A la suite de ces premiers contacts, de nombreuses classes continuent ensuite de se rendre régulièrement dans ces lieux, dans la perspective d'un éveil constant à la littérature.

Certaines classes de 1^{ère} et 2^e ont également bénéficié des visites menées par les bibliothécaires, sur inscription, de septembre à novembre. Ces dernières permettent aux élèves de découvrir le monde des livres et du fonctionnement d'une bibliothèque. C'est un réel enrichissement pour chacun.

Courant septembre, quelques classes de 6^e ont pu aussi bénéficier de visites dans les BJ. Ceci montre la qualité de l'accueil et de l'intérêt des élèves.

Tous les élèves de 5^e et 7^e ont profité des visites menées par les bibliothécaires avec réjouissance. Lors de ces échanges, les informations et les outils transmis lors des premiers contacts en 3^e peuvent être ainsi affinés. Grâce à ce prolongement, les élèves développent certaines capacités, telles qu'une curiosité et une autonomie dans leurs recherches, que ce soit lorsqu'ils se rendent dans ces lieux avec leur classe ou à titre personnel.

Activités d'ouverture à l'altérité

Ventes

La participation aux ventes recommandées a donné les résultats suivants:

- Pro Juventute (part totale de l'EOCF) CHF 76'290.00
- Secours suisse d'hiver CHF 9'180.00

Pour les cycles 1 et 2, à part la 8^e année, d'autres ventes ont été organisées en faveur de Terre des Hommes, de la Croix-Rouge, Heimatschutz, Swissaid et les Perce-Neige. Rappelons que ces ventes sont facultatives pour les élèves. Si leur principe est parfois contesté par certains (parents, enseignants), il paraît utile d'en maintenir la pratique afin de sensibiliser les élèves aux actions de solidarité.

Au cycle 3, y compris la 8^e année, afin de diminuer les différentes perturbations à l'enseignement, il a été décidé de limiter les ventes et de les répartir sur l'ensemble des années scolaires.

- Pour les années 8 et 9, il s'agit de la vente d'œillets, conduite depuis de très nombreuses années; elle représente une belle tradition de notre école. Grâce au bénéfice de cette vente, les élèves peuvent porter des cornets de marchandises à des personnes âgées et défavorisées de notre région, ce qu'elles apprécient beaucoup, comme en témoignent régulièrement les cartes de remerciements adressées à l'école.

Pour les années 10 et 11, il s'agit de la vente de timbres Pro Juventute qui permet d'alimenter un fonds d'aide grâce auquel le comité de district peut venir en aide à des enfants dont les parents connaissent des difficultés financières (pour le paiement de lunettes, de soins dentaires, etc.).

Sapin Solidarité

L'action Sapin Solidarité a soutenu les familles de quelque 163 élèves, en leur apportant une aide pour financer les camps scolaires, d'été ou d'hiver. Cette action a permis d'apporter une aide de CHF 13'000 environ à des élèves issus de familles défavorisées. La prise en charge d'une partie du matériel de sport (skis, chaussures, bâtons, patins, ...) est également très appréciée.

Cet événement conséquent est conduit par un comité d'organisation dynamique, composé de cinq clubs-service de la région soit les Soroptimist, le Rotaract, le Rotary club Montagnes neuchâteloises, le Rotary club La Chaux-de-Fonds et le Cronos club, qui œuvrent en collaboration avec les écoles, les autorités communales et grâce au soutien de nombreux partenaires privés.

Les élèves confectionnent environ 2000 cartes qui sont ensuite vendues par les membres des clubs service. Pour cette 8^e édition, la soirée a eu lieu à la Maison du Peuple le 4 décembre. La chorale de Crêtets-Bellevue s'est produite et la soirée s'est poursuivie par une fondue et une animation de Vincent Kohler.

La direction formule sa sincère gratitude à tous les bénévoles qui, par leur générosité et par leur enthousiasme permettent la réussite de cette action appréciée de la population. Ce témoignage de solidarité est le reflet du dynamisme de notre région.

La vie de l'école au cycle 1

L'année en bref

Grâce à l'engagement important du corps enseignant du cycle 1, l'année scolaire a pu se dérouler dans de bonnes conditions malgré un nombre de séances de formation et d'information trop nombreuses. La mise en place des changements qui touchent l'Ecole neuchâteloise depuis 2011 produiront encore des turbulences ces prochaines années. La direction leur exprime toute sa gratitude pour leur collaboration. Les difficultés à trouver des remplaçants, l'augmentation des cas de maladie et les difficultés comportementales de certains élèves en bas âges sont trois de nos préoccupations.

Enseignement

Evaluation

Cette année scolaire a été marquée par l'entrée du nouveau système d'évaluation pour tout le cycle 1. En effet, l'école étant devenue obligatoire dès 4 ans depuis 2011, le canton a souhaité introduire une évaluation unifiée de la 1^e à la 4^e année. Ce nouveau système d'évaluation est complètement différent de ce qui se pratiquait avant car il évalue l'enfant au travers de ses compétences et non plus par objectifs atteints ou non-atteints. Il se compose des trois axes suivants:

- Le recueil de traces, qui est un document contenant des travaux de l'élève démontrant une progression de celui-ci.
- Le document de validation des acquis, qui est un document permettant de valider pour chaque élève les progressions réalisées.
- L'entretien individuel d'évaluation, qui est une rencontre de l'enseignant avec les parents de l'élève pour parler de lui au travers des différents domaines disciplinaires, ainsi que des capacités transversales et de la formation générale. Cet entretien est lié à un canevas d'entretien rempli au préalable par l'enseignant et remis aux parents.

La mise en place de ce nouveau système a demandé un immense travail à chaque enseignant et un grand investissement afin de comprendre ce qui était attendu et de mettre en place les documents demandés. Le changement de vision a créé et crée encore passablement d'insécurité et de remise en question chez les enseignants qui doivent maintenant trouver leurs marques et affiner leurs outils. En fin d'année scolaire, un questionnaire a été mis en place pour recueillir les besoins et demandes des enseignants après une année avec ce nouveau système

Lecture

Les classes ont participé à diverses actions en lien avec la lecture : la Bataille des livres, le prix Chronos, etc. En novembre, quelques classes ont participé à la semaine de la lecture et trois Virus lecture circulent activement en ville.

Appui en éducation musicale

Pour les élèves des cycles 1 et 2, un spécialiste offre une aide « à la carte », soutien aux chorales, conseil en matière de spectacles, appui didactique, etc. Cette aide est financée par le Département de l'éducation et de la famille.

Le développement des chorales est réjouissant. Que tous les acteurs soient remerciés pour leur engagement. En effet, au sein des secteurs, les collaborations se sont renforcées et généralement toutes les classes participent avec entrain aux chorales des collèges.

Projet d'enseignement précoce d'immersion en allemand pour les élèves du cycle 1

Le département de l'éducation et de la famille a souhaité renforcer l'enseignement des langues étrangères en mettant en place, dès l'année scolaire 2011-2012, des classes pilotes d'immersion en allemand pour les élèves de 4-5 ans (1^e et 2^e années).

Dès la rentrée scolaire d'août 2012, ce projet sera étendu aux classes de 3^e année des communes participant à cette expérience puis en 2013, aux classes de 4^e année.

Dans les classes pilotes d'immersion de 1^e et 2^e années, l'enseignement est en principe délivré par un duo d'enseignants, 50% en français et 50% en allemand, selon le principe "une personne – une langue".

L'enseignement de l'allemand par immersion permet aux élèves de s'imprégner progressivement de la nouvelle langue. Ils ont le choix de s'exprimer en classe en français ou en allemand. L'allemand est ici utilisé comme langue d'enseignement et non comme discipline scolaire.

Les classes pilotes d'immersion sont ouvertes à tous les élèves de 4-5 ans sans autre critère d'admission que celui de l'assentiment explicite des parents et celui de l'avis des directions suivant l'analyse de chaque situation d'élève.

Ces classes pilotes répondent aux mêmes critères que ceux des classes ordinaires en ce qui concerne les effectifs de classe, l'horaire des élèves et les objectifs d'apprentissage. Au total, 9 classes de 1^{ère} à 4^e années sont réparties au sein des trois secteurs.

Nous remercions sincèrement les enseignantes qui s'engagent avec compétence et enthousiasme.

Projet Radix Rebaptisé cette année ECHO

Interpelée par le mal-être et l'épuisement des enseignants qui vivent des situations de classe difficiles, la direction du cycle 1 a souhaité initier une démarche pour les soutenir et les accompagner.

Elle a profité de l'appel lancé par le Réseau Suisse d'Ecoles en Santé pour participer à une intervention visant le développement d'une gestion des problèmes en matière de comportements inadaptés. En s'approchant de la fondation Radix de l'Office fédéral de la Santé Publique, la direction a dû répondre en mettant un groupe de pilotage en place pour faire une évaluation de la situation et proposer un projet répondant aux critères d'Intervention Précoce. Le financement Radix s'étant arrêté, le projet, a été rebaptisé ECHO car la direction souhaite pouvoir le faire évoluer afin d'accompagner et de soutenir les enseignants, tel un écho à leur préoccupation.

Pour rappel, le projet a commencé au début de l'année 2013 par une invitation à une rencontre pour dresser l'état des lieux et les besoins du corps enseignant du cycle 1. Une analyse de la situation et une clarification des besoins ont fait suite à cette première rencontre et ont permis d'élaborer une planification et une mise en route du projet. Dans les suites de celui-ci, cette année encore un groupe d'enseignants s'est régulièrement réuni dans le cadre d'analyses professionnelles.

Le groupe de pilotage quant à lui a poursuivi ses travaux de finalisation *du processus favorisant la gestion des situations difficiles* en vue d'une présentation à tous les enseignants du cycle 1 pour le début de l'année scolaire suivante.

Activités pédagogiques

La Ribambelle

La Ribambelle, composée de 40 livres et de 6 sacs à dos, représentant un bonhomme, donne aux enseignant-e-s un outil pédagogique éprouvé qui enrichit les pratiques de la classe en favorisant la communication entre l'école et les familles par l'intermédiaire des soirées "Ribambelle". Moment de partage entre les enfants, les parents et les enseignant-e-s.

La Ribambelle est un projet de découverte, de partage et de sensibilisation autour du livre qui se déroule dans les deux premières années du cycle 1. C'est une bibliothèque ambulante modulaire créée pour être manipulée et portée par les enfants afin d'éveiller leur curiosité et leur plaisir de découvrir les livres, d'écouter des histoires, de raconter...

Toutes les classes 1^e-2^e bénéficient de La Ribambelle pendant un mois puis les élèves les transportent jusqu'à une autre classe. Le projet est repris par le canton comme moyen officiel. Nous remercions les deux enseignantes responsables pour leur investissement sans faille ainsi que pour le travail d'organisation des six Ribambelles chaudes-de-fonnières.

La ludothèque

La ludothèque, installée au secrétariat de la rue de la Serre 14 est à disposition des classes du cycle 1. Elle offre un large choix de jeux de société, de jeux éducatifs dans les différents domaines du P.E.R. ainsi que divers CD et instruments de musiques. De nouveaux jeux enrichissent chaque année la collection afin de répondre aux besoins des élèves et des enseignants. Les enseignantes PRIMA ont participé activement aux sélections et aux achats des divers jeux.

Les visites à la Ludothèque communale sont réservées aux élèves de 4^e. Cette démarche permet de faire connaître cette institution aux enfants et de relancer leur intérêt pour d'autres jeux que les jeux électroniques.

Lire et faire lire

Grâce à l'enthousiasme, aux compétences et à l'engagement conséquent de la responsable, l'action *Lire et faire lire* s'est poursuivie avec succès. Cette animation est prise en charge par des personnes bénévoles, qui offrent de leur temps libre pour lire des histoires aux enfants. Cet engagement citoyen est remarquable et mérite notre admiration.

Durant l'année scolaire 2013-2014, une manière novatrice d'intégrer des lecteurs et lectrices bénévoles dans le cadre du programme *Lire et faire lire* a été mise en place au sein de notre école. Il s'agit, une fois par semaine, de lire ou de raconter des histoires, des contes et légendes aux enfants, réunis en petits groupes dans un lieu défini du collège et sur le temps scolaire. Cette période permet de partager le plaisir de la lecture et de favoriser les liens intergénérationnels avec les jeunes enfants. Les intervenants de *Lire et faire lire* apportent ainsi leurs qualités humaines, culturelles et citoyennes dans les classes.

Pour l'année 2014-2015, *Lire et faire lire*, a été destiné à tous les élèves principalement de 4^e pour les collèges d'Esplanade, des Marronniers, de l'Ouest, des Gentianes, de Bellevue et des Endroits. Douze classes ont bénéficié de cette action.

Seul le collège de Cernil-Antoine a souhaité poursuivre *Lire et faire lire* de manière traditionnelle après l'école, de 15h30 à 16h15.

Lire et faire lire a eu lieu du lundi 20 octobre 2014 au vendredi 29 mai 2015.

Activités de la dernière semaine

Différentes activités documentaires, culturelles et sportives sont traditionnellement organisées au cours de cette semaine par les enseignants.

Le jeudi après-midi, des jeux variés pour les élèves des années 3, 4 et 5 ont lieu sur trois sites (Forges, Numa-Droz et Parc Gallet). Cette fête récréative et joyeuse est très appréciée par les élèves. Les enseignants en ACM, les titulaires des classes et les enseignantes du soutien pédagogique collaborent très étroitement et avec efficacité pour mettre sur pied toutes ces animations offertes aux enfants.

Animations: Danse et Baluchon de balivernes

Deux animations différentes sont proposées aux classes du cycle 1.

En 3^e et 4^e années, les enseignants peuvent s'inscrire à une animation de **danse**. Un travail de coordination, de latéralisation, d'équilibre et d'orientation dans l'espace est abordé au travers de musiques adaptées à l'âge des enfants. Le plaisir de se mouvoir au travers de petits enchaînements permet d'appréhender les interactions entre le corps et le mental. 40 classes se sont inscrites cette année.

En 1^{ère} et 2^e années, c'est une activité autour du conte qui est proposée sous le joli nom de **Baluchon de balivernes**. Une conteuse fait entrer les enfants dans des récits entre-autre au travers de bricolages, de cuisine ou de dessin. Cette animation permet aux enfants de se plonger autrement dans la magie des contes. 41 classes ont participé cette année. Les animations se sont déroulées durant **3 semaines suivies**, à raison d'une période par semaine pour chaque classe inscrite.

Canapé forestier

Cet enseignement par la nature propose aux enfants de découvrir et apprécier notre environnement naturel, ainsi que ses richesses. Les enfants y apprennent notamment à développer un contact étroit avec la nature, à éveiller leurs sens, à découvrir la faune et la flore de notre région, à expérimenter une nouvelle forme de vie au travers des saisons et du temps, à apprendre le respect pour autrui et pour l'environnement, à développer leur motricité et leur créativité, à partager des moments forts et privilégiés en groupe.

Les classes de 1^e et de 2^e inscrites ont l'opportunité d'être accompagnées par une des deux responsables, le mardi matin, durant quatre périodes, pour 4 à 5 sorties au cours de l'année scolaire. L'objectif est de sensibiliser les enseignants à cette approche, de les inviter à y retourner, à organiser des activités avec leurs élèves et leurs familles en forêt.

Ces sorties en plein air exigent une préparation soignée et une collaboration étroite avec les familles. En effet, pour partir en forêt, en expédition par tous les temps, avec des enfants de 4 et 5 ans, ces derniers doivent bénéficier d'un équipement adéquat et d'une alimentation appropriée.

Ces ateliers en forêt ont rencontré un vif succès auprès des enfants, des enseignants et des familles.

La vie de l'école au cycle 2

L'année en bref

Durant cette année scolaire, le cycle 2 a poursuivi petit à petit sa mue vers son harmonisation complète. Outre l'introduction de l'enseignement de l'anglais, la 8^{ème} année a profondément évolué (voir ci-dessous). Cette année a également vu la généralisation de la poursuite en 6^{ème} des classes de 5^{ème} dans leur composition (élèves et enseignants). Afin de garantir aux classes de 5^{ème} année deux périodes hebdomadaires en demi-classe (le seul degré qui n'en a de par la grille horaire), l'enseignement de l'éducation physique a été systématiquement assuré par des enseignants spécialisés. Cette mesure est financée par l'enveloppe des mesures d'aide.

Lecture

Cette année encore, les activités proposées aux classes en lien avec l'apprentissage continu de la lecture ont été nombreuses, même au cycle 2. Citons par exemple la participation à la désormais incontournable Bataille des livres ou encore le Virus lecture. N'oublions pas également la "Semaine de la lecture", du 17 au 21 novembre 2014, dont le programme proposé par le SER (Syndicat des enseignants romands) constitue un intéressant complément aux activités disponibles sur le site www.lireplus.ch et s'inscrit parfaitement dans le Plan d'études romand (PER).

Nouveaux moyens d'enseignement

Sciences de la nature

Le nouveau moyen romand ODYSSEO a été introduit en 5^e et 6^e. 2 animateurs fonctionnent pour l'EOCF, et sont à disposition des enseignants. Une formation a été dispensée en lien avec ce nouveau moyen par la HEP.

SHS

Les nouveaux moyens suivants ont été introduits en ligne:

Fiches d'activités "Histoire 5-6"

Guide pédagogique « Histoire 5-6 »

Guide pédagogique « Géo 5-6 »

Un fil rouge a été mis à disposition des enseignants.

Anglais

Cette discipline a été introduite en 8^e année en août 2014. Elle est dispensée par des enseignants généralistes ayant validé le niveau B2 dans cette langue, et ayant suivi la formation à la didactique de l'anglais dispensée par la HEP-BEJUNE.

Français

La mise en place de MMF a été renforcée par une séquence obligatoire destinée aux enseignants de 5^e, sous la conduite du SEO.

Evolution de la 8^e année

Cette année scolaire a été jalonnée par des changements conséquents en 8^{ème} année. En effet, cette dernière est venue officiellement marquer le terme du cycle 2. De plus, il est à préciser que les élèves anciennement intégrés en classes de transition ont poursuivi leur scolarité en compagnie de leurs camarades afin de constituer des classes hétérogènes.

Les anciennes épreuves cantonales d'orientation (ECOR) ont été remplacées par un nouveau dispositif d'épreuves indicatives (EC8) visant à renseigner l'élève sur ses compétences dans les disciplines à niveau. Ces nouvelles épreuves se sont inscrites dans une logique de suivi des apprentissages et dans une tendance plus générale de l'évaluation qui permet de documenter les compétences des élèves tout au long de leur scolarité. Chaque épreuve disciplinaire s'est organisée en deux parties, une matinée réservée à la passation des épreuves de français et de mathématique, le second moment étant dévolu à l'épreuve informatique. Il est à relever que ces épreuves n'ont pas été aisées à organiser pour la direction, comme dans tout le canton, car les indications transmises par le SEO sont arrivées dans des délais trop courts et de manière lacunaire. Pour les enseignants, la gestion des corrections a été lourde et compliquée. La direction a relayé à l'autorité cantonale les dysfonctionnements rencontrés et espère vivement que des améliorations seront apportées pour les prochaines années.

L'orientation des élèves dans les disciplines à niveaux (FRA et MATH) s'est établie sur la base de leurs moyennes annuelles. Ainsi, les élèves ayant une moyenne annuelle supérieure ou égale à 4,75 ont eu accès au niveau 2 et les élèves dont la moyenne annuelle demeurait inférieure à 4,5, au niveau 1.

Pour terminer, l'EOCF a mis en place des mesures propres à son école afin d'accompagner les élèves dans les multiples changements opérés et ces dernières sont les suivantes:

- Une période d'appui en français
- Une période d'appui en mathématiques
- Une période de dédoublement en français (travail en demi-classe)
- Une période de dédoublement en mathématiques (travail en demi-classe)
- Poursuite du soutien pédagogique

La vie de l'école au cycle 3

L'année en bref

Pour la direction du cycle 3, l'année scolaire 2014-2015 a été principalement consacrée à la préparation de la rénovation du cycle 3. A cet effet, une journée pédagogique a été organisée pour tous les enseignants du cycle 3 en juin 2015. Des groupes de travail ont été mis en place notamment en géographie et en mathématiques.

Enseignement

Nouveaux moyens d'enseignement

En français, l'introduction d'un nouveau moyen d'enseignement se poursuit en 10^e année avec l'utilisation de "L'atelier du langage" qui remplace l'ouvrage "Français 8^e" (10eH). De même, un memento de français 9^e à 11^e remplace l'ouvrage "Français Memento" pour les années 9 et 10.

Activités pédagogiques

Sports-Arts-Etudes

Le concept cantonal Sports-Arts-Études est conçu pour permettre à des élèves particulièrement doué-e-s sur le plan sportif ou artistique de concilier l'accomplissement d'une scolarité de niveau secondaire 1, répondant à leurs aptitudes, avec la pratique intensive et exigeante d'une discipline sportive ou artistique. Régi par un arrêté du Conseil d'État 17 mars 2004, il s'applique aux années 9 à 11 de la scolarité obligatoire. Dans des cas particuliers, des élèves de 7^e et 8^e années peuvent également en bénéficier.

L'intégration dans le concept doit faire l'objet chaque année d'une demande écrite des parents accompagnée d'une attestation sportive délivrée par le club formateur et d'un plan d'entraînement. Une visite médicale est également exigée.

Les élèves soumis à ce concept peuvent profiter d'un aménagement de leur horaire hebdomadaire visant à leur permettre de consacrer du temps à la pratique de leur sport, de leur art ou à de la récupération. Si nécessaire, ils bénéficient d'un appui pédagogique hebdomadaire dans les branches principales.

En 2014-2015, septante-et-un élèves, dont cinquante-huit garçons et treize filles, ont profité de ce concept dans les domaines suivants :

BMX	1	Escrime	2	Natation	3	Ping-Pong	1
Comédie musicale	7	Football	31	Natation synchro	1	Tennis	1
Danse	2	Handball	2	Piano	1	VTT	2
Equitation	1	Hockey	16				

Les Centres de documentation

Les centres de documentation proposent des ressources documentaires en lien avec les matières enseignées, des outils de recherche d'information et un lieu de travail destiné à tous les usagers de l'école, qu'ils y viennent individuellement, en groupe ou par classe. Le centre de documentation a pour but de stimuler le goût de la lecture, la curiosité intellectuelle, de contribuer à accroître les capacités d'autonomie et de recherche des élèves, ainsi que de développer leur esprit critique à l'égard des informations trouvées. Ils contribuent largement à offrir aussi une activité cadrée en dehors du temps scolaire pour les élèves de la Ville. Cet atout ne sera pas négligeable dans les travaux à venir.

Deux collaboratrices de la Bibliothèque des Jeunes sont actuellement employées au développement et au maintien des quatre centres de documentation de Numa-Droz, des Forges, de Bellevue et des Crêtets. Elles collaborent avec des enseignants déchargés pour cette tâche pour l'équivalent de 32 périodes d'ouverture et d'animation. La direction remercie ces personnes de leur engagement; en effet, outre l'accueil et l'animation, elles assument les choix et les acquisitions d'ouvrages et s'investissent dans leur formation, ce qui nous permet un travail de qualité et assure le développement de ces centres de documentation.

Le détail des acquisitions, des prêts et des activités se trouve dans le rapport de la Bibliothèque de la Ville.

De manière régulière, les centres de documentation deviennent des lieux d'exposition et d'initiatives en lien avec l'actualité. Notons que les clubs de lecture connaissent un succès croissant et permettent à coup sûr une émulation chez les participants.

Cette année scolaire encore, les CDD et le Conseil de l'école ont été les instigateurs de la Semaine de la lecture au sein de l'EOCF. Le principe veut que chaque classe, chaque membre administratif, chaque concierge, où qu'il/elle se trouve, se consacre pendant une semaine chaque jour à une période de lecture "plaisir", après la récréation du matin. Cette manifestation a connu un succès remarquable.

Les échanges

Les trois classes de 11MA de Numa-Droz ont mené des échanges linguistiques en Allemagne. 2 classes sont parties à Nürnberg et une à Fürstfeldbruck. Les échanges n'ont pas été faits sous forme de camp mais les élèves vivent dans les familles, font des activités découvertes culturelles et nature et vont dans des classes. De plus, les élèves sont partis dans un cas du jeudi au jeudi et dans l'autre du lundi au lundi, ce qui implique un week-end entier dans les familles. Cette organisation revêt un caractère facultatif et nous remercions vivement les enseignants qui s'engagent sans compter et avec passion dans cette "aventure".

L'objectif principal est de permettre aux élèves de baigner quelques jours dans la langue et la culture de l'autre afin de prendre conscience que l'apprentissage d'une langue étrangère revêt notamment l'utilité de pouvoir communiquer.

Case management

Depuis l'année 2010-2011, l'école collabore avec le Service des formations post obligatoires et de l'orientation (SFPO) dans le cadre du Case management en proposant le suivi de quatre élèves répondant aux critères de ce projet. La démarche consiste en une intervention précoce auprès de jeunes en difficulté pour lesquels l'école détecte un fort risque d'échec au niveau de leur intégration dans une formation professionnelle à venir. Le système consiste en une intervention structurée visant à repérer et comprendre les différents facteurs qui pourraient faire obstacle à la transition entre la scolarité obligatoire et la formation professionnelle. Il permet de mobiliser et coordonner les mesures adéquates afin de répondre aux difficultés du jeune. A terme, les actions menées doivent permettre au jeune de trouver un moyen de s'adapter au système socio-économique et de trouver une solution à la sortie de la scolarité obligatoire, évitant ainsi l'exclusion sociale.

Pour 2014-2015, 4 élèves ont été suivis dans ce cadre : 3 élèves ont été inscrits en préapprentissage et un élève effectue un stage de longue durée avec promesse de contrat pour 2016.

Informations financières

Prix coûtant net par élève – Base comptes 2014

Cycle 1 (années 1-4)	7'364.-
Cycle 2 (années 5-8)	8'853.-
Cycle 3 (années 9-11)	10'861.-

Extraits des comptes de l'année civile 2014

430 - Ecole obligatoire	Comptes 2014
Charges de personnel	51'997'504.14
<i>Trait. personnel enseignant</i>	36'105'112.80
<i>Trait. directions et pers. administratif</i>	3'393'197.65
<i>Trait. personnel d'entretien</i>	2'011'096.70
<i>Charges sociales</i>	9'989'513.52
<i>Autres charges de personnel</i>	498'583.47
Bâtiments scolaires	3'239'470.33
Matériel pour l'enseignement	449'054.00
Camps et excursions	450'854.65
Amortissement du patrimoine administratif	3'261'247.00
Autres charges	1'251'505.20
Total charges	60'649'635.32
Remboursements de traitements	-737'851.65
Participations des parents aux camps scolaires	-242'196.20
Contributions des communes (écolages)	-3'125'321.00
Subventions	-19'889'022.15
Autres revenus	-598'886.45
Total revenus	-24'593'277.45
Excédent de charges	36'056'357.87

SERVICE DE SANTÉ ET PROMOTION DE LA SANTÉ

Colloque du service

Pour la deuxième année consécutive, le colloque a réuni tout le personnel des trois centres durant une demi-journée de formation et d'échange. La conférence plénière animée par le Professeur de droit de la santé de l'Université de Neuchâtel a mis à plat la question du secret professionnel et du secret médical, un thème qui intéresse les différents corps de métiers du service. Cette conférence a été suivie de la présentation par chaque centre d'un thème phare qui caractérise son activité.

Durant cette année, le service a fixé des priorités et a mis en place trois projets touchant des thèmes de santé publique qui sont les suivants.

ONZE BOUGE

Création d'un programme de sport pour tous les enfants de 13 à 16 ans. 11 activités par semaine pour CHF 10.- par trimestre – différents sports individuels ou collectifs pour faire bouger les jeunes et pour faire découvrir les différentes offres des clubs.

J'aime le soleil et je me protège !

Campagne de sensibilisation aux dangers du soleil pour la 2e année consécutive. Le lancement de la campagne a eu lieu le 27 juin 2015 à la piscine des Mélèzes. La Ligue neuchâteloise contre le cancer est le partenaire privilégié de cette action.

Des flyers ont été distribués tout l'été à la piscine pour rappeler les règles d'or à respecter pour s'exposer au soleil et surtout pour les enfants. De la crème solaire a été proposée en libre-service gratuitement durant tout l'été pour les personnes qui auraient oublié d'en amener. Des parasols étaient à disposition des baigneurs également. Nous mettons en vente durant toute l'année des tee-shirts anti-UV au prix coutant de CHF 10.- à la piscine des Arêtes et des Mélèzes, pour les enfants. Les sauveteurs et le personnel de la piscine ont été également sensibilisés aux dangers du soleil et ont diffusé tout l'été ces informations auprès de la population. Des étudiants formés ont été présents les week-ends de l'été à la piscine pour la vente des tee-shirts anti-UV et pour continuer de faire passer les messages de bonne conduite contre les dangers du soleil.

ZONE LOVE

Les centres de santé sexuelle – planning familial de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel et Groupe SIDA Neuchâtel se sont associés pour mener des actions de prévention par les pairs autour de la santé sexuelle dans différentes manifestations publiques du canton. Un pool de volontaires a été formé en amont. Cette année, 25 volontaires formés et supervisés – 6 manifestations différentes couvertes.

Deux journées de prévention ont été menées par les élèves eux-mêmes à l'Ecole Pierre Coullery durant l'année scolaire et une matinée de prévention a été réalisée à l'ESTER.

CENTRE D'ORTHOPHONIE

Etat du personnel

Suite à la démission d'une orthophoniste et au départ à la retraite d'une autre orthophoniste (ce qui représentait un 100%), nous n'avons pu repourvoir que le 80% de ces deux postes.

Au secrétariat, une des secrétaires a démissionné et son poste a été repourvu entièrement.

Perfectionnement cantonal, formation permanente et supervision

Le perfectionnement cantonal s'est déroulé au mois d'août à La Chaux-de-Fonds, il a été organisé par le centre d'orthophonie de Neuchâtel. M. Michel Tournier, psychologue FSP a animé cette journée, dont le titre était :

"Intervenir auprès des familles migrantes : J'arrive où je suis étranger".

Plusieurs orthophonistes ont terminé des formations (rééducation logicomathématique, intervention auprès de jeune enfants) et peuvent maintenant commencer à utiliser ces nouveaux outils d'intervention.

D'autres orthophonistes ont démarré un cycle de formation sur la prise en charge des bégaiements précoces.

Les orthophonistes effectuent régulièrement des supervisions avec d'autres professionnels (psychologues par exemple) sur des cas pratiques, démarche indispensable au suivi des traitements.

Gestion interne

Depuis le 1^{er} janvier 2015, la nouvelle convention tarifaire avec l'OES est entrée en vigueur. Elle génère des exigences accrues en matière de bilans, des rapports plus détaillés, des demandes de renouvellement des prestations plus fréquentes, des nouveaux formulaires à remplir pour certains changements dans les plans thérapeutiques. Au final, on note un alourdissement des tâches périthérapeutiques (non directement en présence de l'enfant).

Afin d'accompagner au mieux les collaboratrices dans ces nouvelles exigences, d'autres tâches administratives ont été allégées dans la mesure du possible.

Les colloques hebdomadaires en petits groupes ont également été très utiles pour comprendre comment remplir les formulaires exigés, pour analyser les options thérapeutiques et pour faire circuler les ressources de chacune.

Toute l'équipe a participé à une matinée de réflexion animée par Mme S. Willemin, orthophoniste et formatrice HEP. Le but de cette matinée était de réfléchir sur les pratiques internes en matière de gestion des listes d'attente de bilan et de traitement. A l'issue de cette matinée, quelques pistes concrètes pour gérer au mieux l'afflux de signalements et l'allongement des traitements ont émergé, pistes qui vont permettre à terme de construire une nouvelle logique des suivis thérapeutiques.

Enfin au niveau du personnel on peut observer un niveau de stress assez important qui est dû à plusieurs facteurs (baisse de 20% d'EPT pour 2016, pas de diminution des listes d'attente, nouvelles exigences de l'OES, cas difficiles, pressions extérieures). Il faudra donc rester attentif.

Université

Nous accueillons une stagiaire à temps partiel depuis le mois de septembre 2015 et nous avons également reçu une stagiaire de courte durée (5 semaines) au printemps 2015.

Groupes de travail et collaborations externes

Les responsables ont participé aux séances du Colloque des responsables de l'orthophonie (CRO) avec l'Office de l'enseignement spécialisé (OES). Elles participent également à des rencontres régulières avec une collaboratrice scientifique de l'OES afin d'harmoniser entre les centres communaux les conditions d'application des nouvelles conventions.

Les responsables ont animé un cours dans le cadre de la formation interne des enseignants de l'école obligatoire de La Chaux-de-Fonds. Deux rencontres ont eu lieu autour du thème "Compréhension en lecture".

Plusieurs orthophonistes ont participé aux pauses repas de l'information sur trois thèmes différents : Jouer avec les syllabes et les sons du langage, Lire comme un fleuve tranquille, Hygiène vocale.

Population suivie

A titre d'information, voici quelques chiffres reflétant la situation en août 2015 :

Cas en traitement :	276
Cas terminés :	157
Cas en attente de traitement :	60
Cas en suspens et bilans en cours :	122

Sur l'année scolaire 2014-2015, nous avons reçu 228 signalements. Une partie d'entre eux n'a pas débouché sur un examen, soit parce que les familles ont renoncé, soit parce que les demandes ont été réorientées ailleurs. Au final 176 examens ont été menés à bien, dont 138 ont été suivis d'une proposition de traitement orthophonique.

En août 2015, il y avait 84 cas en liste d'attente de bilans et 60 cas en attente de traitement.

Grâce à un investissement important des orthophonistes pour accélérer le traitement des dossiers, une bonne partie de ces dossiers ont pu être pris en charge, par contre beaucoup de nouveaux cas ont été signalés dans le courant de l'automne, donc les listes d'attente restent un sujet de préoccupation important.

Enjeux thérapeutiques

Comme déjà dit dans le rapport d'activité 2014, nous recevons toujours des demandes portant sur des difficultés ne relevant pas toujours de notre domaine de compétences. Ces derniers temps, il y a une demande accrue en ce qui concerne des enfants petits qui souffrent de troubles autistiques. Ces signalements nous parviennent en grande partie par le CNPea. Cette situation étant difficile à gérer en raison de plusieurs éléments (infrastructure, personnel formé dans le domaine et dotation horaire), nous avons décidé de rencontrer le personnel de la guidance du CNPea en début d'année 2016 pour coordonner nos interventions.

Plusieurs orthophonistes continuent donc de suivre des formations complémentaires dans le domaine de la prise en charge des troubles de la communication du jeune enfant. Cependant, il faudra se rendre à l'évidence, toutes ces situations ne pourront pas être traitées au centre d'orthophonie et elles ne peuvent en aucun cas prendre la place des autres enfants signalés pour des troubles du langage oral ou écrit.

Les responsables analysent toujours les demandes d'examen de façon systématique et en collaboration la plus étroite possible avec l'école et/ou les médecins. Il est important de rappeler que nous n'avons pas les moyens de pallier entièrement les problèmes d'intégration que rencontre l'école avec des enfants souffrant de handicaps.

Cette année, un travail important a mobilisé les orthophonistes et c'est celui en lien avec les mesures d'adaptation scolaire (Besoins Educatifs Particuliers ou BEP) mises en place au niveau cantonal. Il a souvent été difficile de nous coordonner avec l'école et ceci surtout au niveau administratif (qui remplit les demandes, à quel moment, etc.). Les réflexions ont été nombreuses de ce côté, nous avons également collaboré étroitement avec les deux autres centres d'orthophonie du canton afin qu'il y ait une ligne directrice et une logique d'intervention. A ce jour ce dossier reste difficile et est toujours en discussion.

Dans le même ordre d'idées, l'introduction de nouveaux outils informatiques destinés à aider les élèves souffrant de handicaps particuliers (ordinateurs, tablettes par exemple) a également été un sujet de réflexion fournie avec les autorités scolaires. Les nouveaux outils ont un potentiel évident, par contre il faut trouver les spécialistes compétents pour gérer leur introduction, leur utilisation et leur adéquation à tel ou tel problème d'un enfant particulier. Et force est de constater que ni les orthophonistes ni les enseignants n'ont à priori de compétences particulières dans ce domaine. L'idéal serait donc de pouvoir utiliser les ressources d'autres professionnels plus aptes à accompagner la mise en place, mais cela nécessiterait la mise à disposition de ressources financières supplémentaires. Et dans la situation actuelle, cela paraît difficilement réalisable.

CENTRE DE SANTÉ SEXUELLE - PLANNING FAMILIAL

Équipe du planning : 1 conseillère en santé sexuelle, responsable à 70%
 1 conseillère en santé sexuelle à 40%
 1 conseillère en santé sexuelle à 40%

Chef de service : le centre de santé sexuelle - planning familial (CSS-PF) fait partie du service de santé et promotion de la santé et dépend de son chef de service.

Équipe médicale : service de gynécologie-obstétrique de l'HNE, site de La Chaux-de-Fonds, policlinique de gynécologie-obstétrique de l'HNE, site de la Chaux-de-Fonds, référent tests IST infectiologie HNE.

Nos activités sont toutes liées à l'amélioration de la santé sexuelle et reproductive, elles se répartissent en 3 secteurs :

- les consultations au centre;
- les activités dans le service de gynécologie et obstétrique de l'hôpital;
- les animations de groupes et activités diverses (au centre ou à l'extérieur).

Activités au centre

	2015	2014	2013
Premiers entretiens	334	221	150
Entretiens supplémentaires	565	455	338
Entretiens précédents la visite médicale	86	100	90
Entretiens de suivi de grossesse	11	16	15
Total des entretiens	996	792	593
Nb total des personnes vues en entretien consultants + amis	1146	982	757
Total des consultations pour :			
-Prescriptions de contraception (1 ^{ère} ou suivi)	396	339	305
-Consultations médicales			
Nb d'auscultations faites par un gynécologue	86	189	150
Tests IST (VIH- syphilis- chlamydia-gonorrhée-hépatites)	110	58	
Vaccination contre le HPV (papillomavirus)	36	24	30
Nombre d'appels téléphoniques	1199	1040	870
Nb de consultants de moins de 20 ans	488	499	385
Nb de consultants de + de 20 ans	411	293	208
Nationalité suisse	593	514	389
Nationalité étrangère	306	278	201

Les principaux motifs de consultations

Contraception (infos-prescription-contrôles gynécologiques)	431	450	333
Contraception d'urgence (pilule du lendemain)	153	139	92
Interruption de grossesse (pré-IG/ambivalence/post-IG)	38	53	41
Tests de grossesse	199	98	83

Viennent ensuite diverses consultations moins importantes en nombre qui concernent :
Soutien psycho-social, de couple, familial, difficulté et/ou éducation sexuelle, suivi de grossesse, violence, etc.

Activités à l'hôpital

Entretien de conseil auprès des femmes ou des couples venant d'avoir un enfant au sujet de la contraception pendant l'allaitement, de la reprise des relations sexuelles, du baby-blues.

Entretien de conseil auprès des femmes ou des couples venant à l'hôpital pour une interruption de grossesse, au sujet de la contraception, afin de prévenir les grossesses non désirées, soutien et accompagnement.

	2015	2014	2013
Accouchées	365	401	434
Interruption de grossesse	100	107	124
Total des entretiens à l'hôpital	465	508	558

Les femmes que nous avons vues lors d'une interruption de grossesse :

Plus de 20 ans	89	95	101
Moins de 20 ans	11	12	23

Animations de groupes et activités diverses (au centre ou à l'extérieur)

Dans le terme de " journées santé" ou "atelier santé", nous englobons diverses formes d'animation auprès d'élèves qui ont toutes pour but l'information, l'éducation et la prévention liée à la santé sexuelle et reproductive.

- Accueil de tous les élèves de 11^e de la Chaux-de-Fonds et des Ponts-de-Martel devant le centre de santé sexuelle – planning familial lors de l'action Train Santé.
- Animation en collaboration avec les infirmières du centre de santé scolaire, durant 7 demi-journées, d'un atelier santé sexuelle pour tous les élèves de 10^e de l'école secondaire de la Chaux-de-Fonds et des Ponts-de-Martel.
- Animation de neuf ateliers pour les élèves de 11^e de l'école secondaire du Locle.
- Animation de deux ateliers pour les élèves de l'ESTER lors de leurs journées santé.
- Animation d'un atelier pour les élèves du Lycée Blaise-Cendrars lors de leur journée santé.
- Animation de deux ateliers à Récif pour les femmes étrangères fréquentant le cours de français.
- Animation de trois ateliers pour les élèves ASSC de l'école Pierre-Coullery.
- Animation d'un atelier pour les élèves de l'unité de formation du Céras.
- Poursuite du projet "Zone Love" en collaboration avec le CSS-PF de Ne et le GSN, organisation du projet, formation des volontaires et participation au stand d'information-prévention-distribution lors de diverses manifestations publiques (Festineuch, la Fête des vendanges, les Promos du Locle, la Braderie).
- Consolidation du projet de centre de dépistage des infections sexuellement transmissibles et amélioration de l'offre en proposant le dépistage des "Big Five" (VIH, syphilis, hépatites, gonorrhée, chlamydia).
- Deux interventions de groupe auprès de femmes vivant dans les centres de requérants d'asile.
- Participation au "Zapping de la prévention" organisé pour les élèves du Technicum par le service de santé et promotion de la santé de la ville de la Chaux-de-Fonds.

- Participation à plusieurs groupes de travail afin de préparer nos interventions scolaires.
- Poursuite de notre mandat initié par la Santé publique, sous la responsabilité d'HNE, de la vaccination cantonale contre le HPV (prévention du cancer du col de l'utérus). Le CSS-PF de la Chaux-de-Fonds a été désigné centre de vaccination de référence pour les jeunes filles entre 16-26 ans.
- Participation aux quatre séminaires de formation continue organisés par l'Association suisse des conseillères en santé sexuelle et reproductive, ainsi qu'à d'autres formations complémentaires, colloques, conférences.
- Participation aux supervisions d'équipe.
- Participation à l'Assemblée générale de notre association professionnelle, ainsi qu'à divers groupes de travail.
- Participation à la rencontre organisée par Santé Sexuelle Suisse (organisation faîtière) pour les responsables cantonaux des centres de planning familial.

Nous avons rencontré diverses personnes

- Plusieurs séances du groupe de travail pour "Zone Love" ainsi que le recrutement et la formation de volontaires.
- Les médecins assistants du service de gynéco-obstétrique de HNE pour les renseigner sur notre travail et notre mandat au sein de ce service.
- Le CSS-PF de Neuchâtel pour diverses collaborations, colloques et supervisions.
- A plusieurs reprises, nous avons accueilli des étudiant-e-s qui faisaient un travail en lien avec la santé sexuelle et reproductive et nous avons répondu à leurs questions.
- Nous avons eu la visite de plusieurs délégués médicaux.
- Plusieurs rencontres avec les personnes avec qui nous collaborons activement sur divers projets (Cosm, MDM, GSN, CSS-PF de Ne, infirmières scolaires, médecins scolaires, etc)
- Participation à des séances organisées par la Santé Publique en vue d'un colloque cantonal sur la santé sexuelle.

Les nouveaux projets réalisés en 2015

- Depuis le début de l'année, nous répondons, en tant qu'experts, aux questions en lien avec la santé sexuelle, posées sur le site ciao.ch par des jeunes neuchâtelois. Ceci en collaboration avec le CSS-PF de Neuchâtel.
- Egalement en collaboration avec le CSS-PF de Neuchâtel, nous avons élaboré un visuel commun plus moderne que nous déclinons sur nos affiches, nos flyers et nos petites cartes d'information (prestations, horaires, adresses).

CENTRE DE SANTE SCOLAIRE

Activités médicales

Dépistages, visites médicales et vaccinations

Les nouvelles directives cantonales en matière de santé scolaire sont entrées en vigueur en août 2015. Le centre de santé scolaire applique ces directives. La direction générale de l'école en a été informée lors d'une séance en août. Les parents le sont aussi, à travers différents flyers et circulaires.

Par ailleurs, et selon le nouvel Arrêté cantonal de santé scolaire, la Ville de La Chaux-de-Fonds dispose d'un groupe santé scolaire qui regroupe les directeurs de secteur, la coordinatrice en promotion de la santé et le médecin scolaire. Ce groupe a été validé par le Conseil communal.

Urgences médicales dans les établissements scolaires

La prise en charge des élèves signalés par l'école respecte le canevas établi entre l'école et le centre de santé scolaire.

Situations difficiles

La collaboration entre le centre de santé scolaire et la direction de l'école est toujours excellente. Les situations difficiles sont prises en charge en collaboration avec les réseaux intra-scolaires et extra-scolaires.

Prévention et promotion de la santé

Pauses-repas de l'information en promotion de la santé et éducation pour la santé

Pour la troisième fois consécutive, autour d'un repas pendant la pause de midi, les enseignants des trois cycles ont pu découvrir différents outils de promotion de la santé, et recevoir de nombreuses informations sur des programmes existants et facilement utilisables dans les classes avec leurs élèves.

12 "pauses-repas" ont été réalisées cette année autour des thèmes suivants : la boîte à outils en promotion de la santé ; l'égalité filles et garçons – promouvoir l'égalité et libérer les potentiels ; la prévention solaire ; les conseils d'une experte pour parler de vie amoureuse aux préados ; la bientraitance des enfants ; les addictions ; présentation du programme Muuvit ; la prudence sur internet et trois interventions des orthophonistes du centre d'orthophonie de la Ville de La Chaux-de-Fonds. D'autres pauses-repas ont été proposées à la rentrée scolaire : présentation du programme l'Ecole bouge ; ado, préados, sexo : quelles infos ? ; les boissons : entre eau et boissons sucrées : un combat inégal ; yoga pour les enfants.

Cette action a pour but d'outiller les enseignants dans le cadre du PER et de la branche "santé et bien-être" de la formation générale.

Hygiène dentaire – 2^e

Tous les élèves de 2^e ont reçu durant la visite de la prophylaxiste dentaire un gobelet pour se laver les dents à la maison. Sur ce gobelet, on retrouve les conseils à respecter pour un lavage des dents efficace. Les parents peuvent également prendre connaissance des règles à respecter pour un bon lavage quotidien.

Hygiène de vie – 1/2/3^e

Chaque enseignant a pu choisir pour sa classe une intervention de 1 période, réalisée par une infirmière scolaire sur les thèmes suivants : alimentation, sommeil, hygiène corporelle, activité physique, protection solaire.

Théâtre Caméléon – jeu-spectacle sur les émotions – 4^e

Tous les élèves de 4^e année avec leur enseignant ont pu assister à un jeu-spectacle sur les émotions. Le but de cette action est de permettre aux enfants et leur enseignant d'avoir un vécu commun sur ce thème et d'acquérir des outils pour mieux communiquer. Un après-midi a été organisé avec les parents des élèves de 4^e et 3^e. Ils ont pu découvrir le spectacle avec leurs enfants, participer ensuite à un goûter et créer du lien avec les autres familles et les professionnels du centre de santé scolaire.

Exposition Mon corps est à moi – 5^e

Tous les élèves de 5^e ont visité l'exposition sur la prévention des abus sexuels. Une soirée de parents a été réalisée : visite de l'exposition, rencontre avec les professionnels et conférence-débat "La sexualité, comment en parler à ses enfants ?", animée par une sexologue, spécialiste des questions d'éducation sexuelle et sentimentale.

Santé sexuelle – intervention auprès des élèves de 7^e

Tous les élèves de 7^e ont eu durant 2 périodes par une infirmière scolaire une intervention sur l'éducation à la vie sentimentale et sexuelle. Différents thèmes ont été abordés comme la puberté, les sentiments, les changements à l'adolescence, etc.

La bientraitance– 6^e

Jeu-spectacle interactif pour tous les élèves de 6^e. L'objectif du jeu est d'inviter les enfants à observer et identifier les négligences qui peuvent conduire à la maltraitance en abordant des situations du quotidien. Le comédien-animateur Joël Cruchaud, bien connu du jeune public, ainsi que la comédienne Isabelle Baudet, invitent les enfants (à la fois acteurs et spectateurs) à reconnaître leurs émotions et prendre conscience de l'importance du respect de soi et des autres et, en cas de problème, d'en parler à un adulte de confiance.

Santé sexuelle – intervention auprès des élèves de 9^e

Tous les élèves de 9^e ont eu durant 2 périodes par une infirmière scolaire une intervention sur l'éducation à la vie sentimentale et sexuelle. Différents thèmes ont été abordés comme les sentiments, la séduction, l'homosexualité, la puberté, à travers principalement l'outil informatique et le site web Ciao.

Forum "La santé sexuelle, ça me concerne" – 10^e

Cette action a été reconduite cette année pour tous les élèves de 10^e avec les infirmières scolaires et le centre de santé sexuelle – planning familial.

Les addictions – 10^e

En collaboration avec la FNA, 2 périodes avec l'outil "Quiz, je gère !", une animation interactive et ludique, développée par Addiction Valais.

Voyage en santé – 11^e

L'action a été reconduite cette année sous la même forme avec les élèves de 11^e et les mêmes partenaires. Un voyage a été organisé pour les parents et a été ouvert au public/habitants de la Ville.

MiniAann – 11^e

Comme chaque année, tous les élèves de 11^e participent à une information pratique sur les premiers secours et notamment le massage cardiaque à l'aide du mannequin MiniAnn. Ce cours est assuré par les maîtres d'éducation physique et sportive avec l'aide du SIS des Montagnes Neuchâteloises.

Cafés-débats auprès des parents

Tous les parents d'élèves de l'école ont eu la possibilité de s'inscrire à des cafés-débats en petits groupes de 12 parents maximum. Cette année, 6 dates proposées, 3 thématiques différentes abordées : la sexualité, les addictions et le numérique. D'autres cafés-débats ont pu être proposés dès la rentrée scolaire : l'alimentation (Mon enfant mange trop) et les limites (Mettre des limites avec les enfants).

Les après-midis du zapping

Plus de 300 élèves de l'École technique du Locle ont été invités par le service de santé et promotion de la santé à venir assister à un après-midi du zapping, présenté par Solidarités SIDA. Extraits de télévision, quizz interactif et rencontre avec des spécialistes comme le centre de santé sexuelle – planning familial et GSN. Un programme qui allie l'utile et l'agréable pour sensibiliser les jeunes aux enjeux liés au SIDA et à la sexualité.

Communication du centre

Pour communiquer, nous utilisons toujours les réseaux sociaux et le site web de la Ville. Nous mettons à disposition des informations autour de nos actions, campagnes de prévention, outils à disposition des enseignants, différentes procédures, etc...

Partenariat

Nous menons toujours un partenariat actif avec l'École Pierre Coullery dans le cadre du module de promotion de la santé et éducation pour la santé pour les élèves de 3^e ASSC.

Nous travaillons également toujours avec l'Institut de Psychologie et Éducation de l'Université de Neuchâtel, l'Université de l'entreprise de Neuchâtel, l'Université de Zurich et de Lausanne (UMSA).

Nous collaborons également toujours avec les différentes institutions comme le GSN, la FNA, la Croix-Rouge, la ligue neuchâteloise contre le cancer, etc.

VILLE SANTÉ OMS

La carafe

Dans le même état d'esprit que l'année 2014, le groupe Ville Santé s'est engagé à accentuer ses efforts de sensibilisation afin de préserver l'environnement par le remplacement de la consommation de l'eau en bouteilles en plastique par la consommation de l'eau du robinet. A ce sujet, une deuxième version de la carafe a été créée durant cette année et a eu un joli succès auprès de la population.

A ce jour, les carafes et les gourdes à l'effigie de Ville Santé OMS sont en vente au centre de santé scolaire et à l'office du tourisme de notre ville.

Prévention VIH

Dans le cadre de la journée mondiale contre le SIDA, qui a lieu le 1er décembre, une grande bache a été accrochée à la Tour Espacité du 1er au 15 décembre.

Dans ce cadre, 10'000 préservatifs aux couleurs de la Ville ont été distribués. Ils sont toujours en distribution au centre de santé scolaire, au centre de santé sexuelle – planning familial, au Groupe Sida Neuchâtel et mis à disposition dans les lieux en ville comme les cabarets, discothèques etc.

Durant la première semaine de décembre, les dépistages HIV étaient proposés gratuitement au centre de santé sexuelle-planning familial sur rendez-vous.

Création du réseau Ville Santé Suisse

Depuis trois ans, la Ville de La Chaux-de-Fonds a pour mandat de créer le réseau Ville Santé Suisse. Des contacts ont été entrepris au fil des années avec certaines villes romandes. Sauf imprévu, le réseau suisse prendra forme durant cette année 2016, dont La Chaux-de-Fonds sera le chef-lieu.

A diverses occasions, le concept Ville Santé de notre ville a été présenté soit à des décideurs politiques de Suisse romande, soit à des professionnels de la santé de divers horizons afin de les sensibiliser au travail en réseau pour une santé de proximité. Pour rappel, l'adhésion au réseau Ville Santé est un acte politique dont les démarches sont simples et accessibles aux villes et aux villages de Suisse romande.

Action "Ensemble contre le cancer"

Durant trois semaines, la Ville de la Chaux-de-Fonds s'est mobilisée pour sensibiliser la population aux différents cancers. Diverses actions de communication ont été menées : affichage sur les bus, nœuds de couleur symbolisant les cancers dans les arbres, etc... une newsletter a été adressée à tous les habitants de la Ville. Ils ont été conviés à venir lors de la journée de solidarité du 24 octobre au cœur du marché, à rencontrer les différentes institutions qui œuvrent dans le domaine des cancers (association Raphael, ARFEC, Vivre comme avant, la Ligue neuchâteloise contre le cancer), à visiter le bus de prévention de la Ligue suisse contre les cancers et à venir déposer un accessoire symbolisant la lutte contre les cancers. Chaque accessoire déposé a permis de récolter une somme d'argent (don du Rotary club) qui a été reversée aux associations locales.

Action "Gorilla"

110 jeunes ont pu profiter, sur inscription de leur enseignant, d'une journée de promotion de la santé autour de la pratique du sport, de l'alimentation saine et du développement durable. Ils ont pu goûter à de nombreux sports de rue : break danse, skate, etc. ont diné ensemble autour d'un repas équilibré, et ont discuté de l'importance du tri des déchets. Cette action a été animée et proposée par la Fondation Schtifti et soutenue par Promotion Santé Suisse.

COMMISSION SANTÉ

Comme l'année précédente, la Commission santé a poursuivi ses travaux en suivant de près le dossier "La Chaux-de-Fonds, c'est bon pour la santé !", qui implique la recherche de médecins pour notre ville.

Durant cette année, quatre médecins généralistes se sont installés à La Chaux-de-Fonds. Le Conseil communal a octroyé une aide financière pour permettre à ces médecins de pratiquer dans notre ville. Ceci a fait l'objet d'une conférence de presse couverte par les médias régionaux et nationaux. Notre ville a montré une volonté de maintenir l'offre actuelle, et d'anticiper les départs à la retraite de 14 médecins généralistes d'ici les cinq à dix ans à venir. Le travail du groupe "La Chaux-de-Fonds, c'est bon pour la santé !" se poursuivra jusqu'en 2018 et un bilan sera fait à ce moment-là.

Le service de santé et promotion de la santé suit de très près l'évolution du dossier de la polyclinique pédiatrique en ville. Il participe au groupe de travail réunissant l'Etat, les pédiatres et les promoteurs du projet. Dans ce cadre, deux jeunes pédiatres s'installeront à La Chaux-de-Fonds en 2019.

D'autre part, la Commission santé a accepté durant cette année d'aller de l'avant dans le dossier des enfants aidants. Ce dossier est discuté avec l'Université de Neuchâtel et Careum (Fondation privée en lien avec les Universités de Zurich). Un colloque est prévu en 2016 sur ce thème et il regroupera l'ensemble des acteurs cantonaux et extra-cantonaux.

SERVICE COMMUNAL DE L'ACTION SOCIALE

Composition du service

- Direction et administration
- Secteur socio-administratif: guichet social régional et office AVS/AI
- Secteur social: office de l'aide sociale
- Secteur administratif: secrétariat et comptabilité
- Office du logement
- Maisons de retraite du Châtelot

Préambule

Durant le 1er semestre 2015, une étude organisationnelle interne a été menée dans l'ensemble du service en collaboration avec le service des ressources humaines. Celle-ci a conduit à un rapport validé par le Conseil communal au mois de juillet. Le service a été divisé en trois secteurs, un secteur administratif regroupant la comptabilité, la caisse et le secrétariat sous la houlette d'une seule responsable (9,1 EPT), un secteur socio-administratif regroupant la réception, le guichet social régional et l'office AVS/AI impliquant la nomination d'une responsable dès le mois de septembre (11,1 EPT) et un secteur social regroupant les assistants sociaux avec la nomination d'une nouvelle responsable suite au départ du titulaire du poste en juin 2015 (19 EPT). L'office du logement (0,8 EPT) est resté, quant à lui, directement subordonné à la cheffe de service et les Maisons de retraite du Châtelot (1,1EPT) sous la responsabilité de l'administrateur du service, chargé également du remplacement de la cheffe de service en cas d'absence.

Le fort mouvement de personnel signalé en 2014 s'est poursuivi durant l'année 2015, tant du point de vue des maladies, des congés maternité, que des départs, notamment dans le secteur social. Le départ d'un collaborateur en maladie de longue durée est aussi à signaler au guichet social régional, dont la dotation a également été renforcée de 0,8 EPT. Dans le secteur social, les nouveaux engagements pour remplacer les départs se sont poursuivis jusqu'à la fin de l'année avec un renouvellement des deux tiers de l'équipe sociale et un fort engagement nécessaire des personnes en place pour la formation interne.

Les travaux liés à la reprise du bâtiment de Collège 11 (locaux loués par des locataires externes jusqu'en 2015) pour l'administration ont aussi eu lieu durant toute l'année 2015. Au mois de décembre, l'office AVS/AI a pu s'installer au rez-de-chaussée de Collège 11 et la réception centrale a pu être séparée du guichet social régional au rez-de-chaussée de Collège 9, permettant à une nouvelle organisation de se mettre en place, avec une meilleure répartition des tâches entre les collaborateurs. Le deuxième étage de Collège 11, terminé également à la fin de l'année 2015 verra l'arrivée d'une partie du dicastère de la culture, des sports et de la jeunesse en 2016.

L'engagement sans faille et l'état d'esprit positif de l'ensemble du personnel ont permis de traverser cette année encore très bouleversée, en assumant au mieux la mission du service auprès de la population. Toutefois, sur certains aspects, la qualité des réponses à la population, les délais de traitement et certaines erreurs ont dû être constatées et la fin de l'année a été consacrée à mettre de l'ordre dans les dossiers des différents secteurs grâce à l'énergie déployée par les nouvelles responsables.

Pour ce qui concerne les Maisons de retraite du Châtelot, la Ville a dû renoncer aux études de rénovation et a pris la décision d'envisager les possibilités de vendre ces immeubles. Le dossier est en cours d'examen au service l'urbanisme. De nombreuses interventions d'urgence liées à l'état des bâtiments ont toutefois dû être entreprises en 2015 pour pouvoir assurer la sécurité minimale des locataires.

Hormis les projets en cours et la gestion courante dans ce contexte tendu, aucun nouveau projet n'a pu voir le jour en 2015, en raison également de la situation financière difficile de la Ville, qui a imposé des choix douloureux dans tous les domaines. Toutefois, l'implication dans le comité de Ville santé OMS, et les participations aux nombreux comités et conseils de fondation sur le plan cantonal ont été maintenus, ainsi que l'implication dans la stratégie cantonale d'intégration.

La réorganisation et la toute récente stabilisation du service permettent toutefois d'envisager l'année 2016 sous des aspects plus sereins, avec le développement de quelques projets.

Secteur socio-administratif

Tout ce secteur regroupé ainsi depuis le mois de septembre, occupe le rez-de-chaussée des deux bâtiments, avec l'office AVS/ AI à Collège 11 et une séparation entre la réception et le guichet social régional à Collège 9. Cette nouvelle configuration permettra une prise en charge plus rapide des dossiers du guichet social régional dès le début de l'année 2016 et une meilleure utilisation des ressources humaines. Des procédures précises devront être mises à jour et leur accès et leur utilisation améliorée. Le personnel de ce secteur est dynamique et motivé et les changements nombreux depuis le début de l'année 2014 se sont passés dans un état d'esprit constructif.

La nomination, au mois de septembre, de la nouvelle responsable de ce secteur a permis, de par son engagement sur le terrain, d'être plus réactifs et de rectifier certains processus qui étaient sources de stress et d'inefficacité.

Un collaborateur, malade depuis le mois de mars 2014 a été remplacé et un poste supplémentaire à raison de 0,8 EPT a été créé dès le mois de septembre. La fin de l'année s'est donc déroulée avec l'équipe au complet, dans une très bonne dynamique et avec enfin des perspectives de stabilisation pour ce secteur dont la tâche a été extrêmement difficile durant les deux premières années suivant l'ouverture des guichets sociaux régionaux.

Le guichet social régional a enregistré 3273 nouvelles demandes en 2015. A noter que ce chiffre inclut les demandes de prestations sociales qui doivent être renouvelées dès qu'un changement de situation intervient, ce qui est une lourdeur administrative dont la correction a déjà été demandée au canton.

Pour rappel, l'office AVS/AI a pour tâche de s'occuper des questions relatives à l'application des prescriptions fédérales en matière d'AVS/AI, des allocations familiales dans le secteur agricole, de la loi fédérale et cantonale sur les prestations complémentaires ainsi que du contrôle des affiliations des personnes de conditions indépendantes ou sans activité lucrative.

A titre de subvention, la Caisse cantonale de compensation nous verse un montant fixé en fonction de ces différentes tâches. Pour l'exercice 2015, nous avons reçu une somme de CHF 81'495.50.

En 2014, la Caisse cantonale de compensation nous avait informés d'une forte sous dotation de cet office en relation avec les tâches à effectuer et en comparaison avec les autres offices du canton. Au début de l'année 2015, nous avons pu renforcer d'un EPT (sur deux EPT suggérés par la CCNC) cet office.

Demandes de prestations complémentaires

Il a été établi en 2015, **534** demandes de prestations complémentaires (2014 : 482). Au 31.12.2015, il y avait **2760** bénéficiaires de PC actifs pour les trois communes concernées par cet office (La Chaux-de-Fonds, La Sagne et Les Ponts-de-Martel) (2242 au 31.12.2014).

Dossiers prestations complémentaires actifs

- La Chaux-de-Fonds :	2641
- La Sagne :	59
- Les Ponts-de-Martel :	<u>60</u>
-	
- Total :	2760

Demandes de remboursement de frais médicaux

Destinées aux bénéficiaires de prestations complémentaires ainsi qu'aux personnes en excédant de revenu ne dépassant pas le montant maximum des primes d'assurance maladie fixé par le Conseil d'Etat.

7141 demandes de remboursement concernant les frais médicaux ont été effectuées durant l'année écoulée (2014 : 6514).

Avis de mutation

Lorsque la situation personnelle d'un assuré subit un changement, l'office AVS établit un avis de mutation afin d'en informer la "CCNC". En 2015, 659 avis de mutation ont été établis (676 au 31.12.2014).

Révision périodique des prestations complémentaires

L'office est également chargé de réexaminer en principe annuellement, les conditions économiques des bénéficiaires PC. En 2015, il a été réexaminé **374** dossiers. Un retard important est régulièrement pris dans ce domaine en raison d'une sous dotation avérée de ce secteur et communiqué formellement par la caisse cantonale neuchâteloise de compensation au cours de l'année 2014.

Secteur social

Les chiffres fournis en **2015** par l'Etat, et présentés ci-dessous, correspondent au bouclage final de l'exercice 2014. Pour le bouclage de l'exercice 2015, les chiffres ne sont pas encore connus de la part du Canton, lors de l'établissement du présent rapport.

		<u>Comptes 2014 (2013)</u>	<u>Comptes 2015 (2014)</u>
Bénéficiaires domiciliés dans le canton (cas gérés par les communes) pour 2014, y compris charges spéciales "subsides intégral LAMal".	CHF	99'977'359.67	CHF 114'273'615.16
Bénéficiaires neuchâtelois, domiciliés hors du canton (cas gérés par le service cantonal de l'aide sociale).	CHF	1'251'025.40	CHF 1'713'843.13
<u>Total</u>	<u>CHF</u>	<u>101'228'385.00</u>	<u>CHF 115'987'458.29</u>
Dont:			
Part de l'Etat de Neuchâtel	40%	CHF 40'491'354.03	CHF 46'394'983.32
Part de l'ensemble des communes	60%	CHF 60'737'031.04	CHF 69'592'474.97
<u>Total</u>	<u>CHF</u>	<u>101'228'385.00</u>	<u>CHF 115'987'458.29</u>

Répartition

La part incombant à l'ensemble des communes est répartie entre elles en fonction de la population. Pour les calculs, sont pris en considération, les chiffres du dernier recensement cantonal. A savoir :

Détermination du coefficient par habitant

Part des communes 60%: NB/habitants au 31.12.2014	CHF	$\frac{69'592'474.97}{177'230} =$	CHF 392.667579
La part de la commune de La Chaux-de-Fonds qui avait été budgétée pour 2014 selon le chiffre communiqué par l'Etat à est en réalité de			CHF 15'075'700.00 CHF 15'331'705.63
L'augmentation par rapport au budget est donc de			CHF 256'005.63

Décompte des charges d'aide matérielle de la commune de La Chaux-de-Fonds pour l'exercice 2014

Aide matérielle versée par la commune en 2014	CHF	35'454'164.75
A déduire		
Quote-part à charge de la commune 39'045 habitants X CHF 392.667579	CHF	15'331'705.63
<u>Total à recevoir de l'Etat (avances consenties en cours d'année)</u>	<u>CHF</u>	<u>20'122'459.12</u>

Evolution de l'Office de l'aide sociale

L'évolution de l'aide sociale dans le canton et pour la Ville a été la suivante:

Année / secours versés			Global canton (arr.)	Ville (avant calcul de péréquation)	
2000	40% État	60% comm.	34.9 millions	CHF	14'247'990.15
2001	"	"	34.0 millions	CHF	13'984'446.30
2002	"	"	39.1 millions	CHF	15'596'506.18
2003	"	"	47.4 millions	CHF	16'901'061.35
2004	"	"	57.7 millions (+21.78%)	CHF	19'905'920.65 (+17.78%)
2005	"	"	62.1 millions (+7.59%)	CHF	20'136'389.28 (+1.16%)
2006	"	"	69.1 millions (+11.32%)	CHF	22'767'506.66 (+13.06%)
2007	"	"	67.4 millions (-2.49%)	CHF	21'646.261.13 (-4.92%)
2008	"	"	67.6 millions (+0.24%)	CHF	22'493'633.98 (+3.91%)
2009	"	"	73.5 millions (+8.80%)	CHF	24'381'199.42 (+8.40%)
2010	"	"	73,8 millions (+0,40%)	CHF	24'917'998.57 (+2,20%)
2011	"	"	82.0 millions (+11.11%)	CHF	28'178'397.94 (+13.08%)
2012	"	"	92.2 millions (+12.44%)	CHF	32'845'379.39 (+16.57%)
2013	"	"	101.2 millions (+9.77%)	CHF	34'012'756.18 (+3.56%)
2014	"	"	115.9 millions (+14.53%)	CHF	35'454'164.75 (+4.24%)

Etat de situation et évolution de l'aide sociale

Rappelons que les comptes 2015 de la Ville représentent une estimation des coûts de l'aide matérielle accordée en 2015, afin de respecter le principe d'échéance. Les coûts définitifs à charge de la Ville 2015 seront connus en 2016 seulement.

La volonté cantonale de maîtriser les charges des prestations sociales a permis à la facture sociale de voir le jour en 2015. Dès lors, toutes les prestations sous conditions de ressources sont réparties entre le canton (à raison de 60%) et toutes les communes (à raison de 40%) selon un système de péréquation au prorata des habitants de chaque commune. Les charges de personnel du secteur social sont subventionnées à raison de 40% par le canton et 60% par l'ensemble des communes sur la base d'un forfait de CHF 100'000 par EPT. Pour les secteurs administratif et socio-administratif (hormis office AVS/AI), le système de subvention est le même sur la base d'un forfait de CHF 80'000 par EPT. Au niveau de l'aide sociale, une stabilisation est constatée pour l'année 2015 pour La Chaux-de-Fonds.

Il est également à noter une complexité de plus en plus importante des situations traitées par les assistants sociaux. En effet, il est rare désormais qu'une cause unique entraîne le recours à l'aide sociale, mais il s'agit la plupart du temps de facteurs croisés et cumulés qui nécessitent une prise en charge plus longue.

L'office de l'aide sociale a connu la suite d'une situation de crise dans le personnel débutée en 2014. En effet, le mouvement du personnel s'est poursuivi dans ce secteur et de nombreux nouveaux collaborateurs ont été engagés pour combler les départs. De ce fait, une forte mobilisation de l'équipe encore en place a été nécessaire en fin d'année pour assurer la formation interne de tous ces collaborateurs novices dans ce domaine complexe. La nouvelle responsable de ce secteur a pris ces fonctions en juillet 2015 suite au départ de son prédécesseur. Avec beaucoup de fermeté et de clarté, elle a réussi à mettre de l'ordre dans ce secteur et la fin de l'année a enfin pu laisser entrevoir une sortie de crise et des perspectives de stabilisation.

Toutefois, il reste d'actualité que ce secteur est fortement mis sous pression et connaît une profonde mutation sur le plan général de ce corps de métier. En effet, le contexte général politique implique de dénaturer le travail social et est une des causes engendrant une perte totale de repères sur les valeurs fondamentales. Il est en effet malheureux de constater que les arguments sociaux ont désormais peu de poids, ceux-ci étant noyés dans les arguments économiques prépondérants.

Une supervision d'équipe s'est poursuivie jusqu'à l'été 2015 et une suite sera donnée en 2016 afin de pouvoir offrir un lieu d'échanges sur le sens de l'action des assistants sociaux dans ce contexte difficile. Toutefois, l'urgence de repenser en profondeur le sens donné au travail social par tous les acteurs politiques est bien présente. Il est en effet illusoire de penser que la recrudescence des pressions et des contrôles peut engendrer des économies à long terme et réduire ainsi les coûts de l'aide sociale qui trouvent leur origine dans des phénomènes globaux de société et non dans une forme de laxisme du personnel. Si la fin de l'année 2015 a pu permettre d'entrevoir une sortie de crise pour le service, les problèmes de fond restent bien réels et inquiétants.

Le service communal de l'action sociale compte, fin 2015, 53 personnes, 42,9 postes dont 26 assistants sociaux, pour 19 postes (y compris la responsable de secteur).

Secteur administratif

En 2015, ce secteur a poursuivi l'énorme travail de rationalisation, de développement d'outils performants et de simplification des procédures. Le regroupement des secteurs de la comptabilité et du secrétariat permet une plus grande souplesse et une meilleure cohérence dans la répartition des tâches globales. La responsable de ce secteur regroupé réforme en continu tout ce qui peut l'être en trouvant les solutions les moins gourmandes possible en temps, ce secteur étant fortement sollicité par la délégation du travail des nombreux assistants sociaux.

La mise en place de la troisième gestion électronique des documents a été totalement mise sur pied en 2015 pour la comptabilité et démarrera dès le début de l'année 2016.

Un mandat de prestations a été signé avec l'office du contentieux général du canton, en ce qui concerne les démarches de mise aux poursuites sur des dettes remboursables et les relances des actes de défaut de biens. Le service conserve toutefois le suivi des personnes qui remboursent régulièrement par acomptes leur dette.

Office communal du logement

Vente de documents

14 baux à loyer pour habitation, **2** baux pour des locaux commerciaux, **1** bail pour garage/place de parc, **1** procès-verbal de reconnaissance des lieux, **0** avis officiels de résiliation de bail et **7** formules officielles de notification de hausse de loyer et de nouvelles prétentions ont été revendus au public au prix auquel ils ont été achetés à la Chambre Immobilière Neuchâteloise, pour un montant total de **CHF 129.00**.

Actions sur le droit du bail

Aides écrites	Défauts de la chose louée	Résiliations et prolongation de baux	Demandes de baisses de loyer	Analyse des décomptes des frais accessoires	Droits et obligations découlant du contrat de bail	Total
Aux locataires	24	3	13	8	10	58
Aux bailleurs	0	3	0	0	0	3
Requêtes-Chambre de conciliation	0	6	3	0	1	10
TOTAL	24	12	16	8	11	71

Les conseils oraux prodigués ne sont pas comptabilisés.

Dénombrement des logements vacants

Les résultats de la statistique des logements vacants indiquent une vacance globale de **303** objets sur le parc total estimé à **21'201** unités – soit **1.47 %** – alors que le seuil de pénurie est fixé à 1.5 %, la Chaux de Fonds était donc en pénurie au 1^{er} juin 2015 -, dont **18** de une pièce, **56** de deux pièces, **142** de trois, **62** de quatre, **15** de cinq et **10** de six et plus.

Locaux commerciaux et industriels vacants

54 locaux commerciaux et industriels ont été dénombrés pour une surface totale de **13'686 m²**, dont **25** bureaux et cabinets médicaux (**9'787 m²**), **14** magasins ou locaux de vente (**1'524 m²**), **3** ateliers et usines (**761 m²**), **6** dépôts, entrepôts et hangars (**184 m²**) ainsi que **6** locaux divers (**1'430 m²**).

Analyse et préavis du Conseil communal dans le cadre de l'application de la loi limitant la mise en vente d'appartements loués

5 demandes ont été déposées dans le cadre de la LVAL (loi limitant la mise en vente d'appartements loués du 22.03.1989) et conformément à l'arrêté du Conseil d'Etat du 19.12.2007 déterminant le champ d'application annuel. Les 5 demandes ont été préavisées positivement.

Analyse et préavis du Conseil communal dans le cadre de l'application du décret cantonal concernant la démolition et la transformation de maisons d'habitation

Aucune demande n'a été déposée dans le cadre du décret cantonal concernant la démolition et la transformation de maisons d'habitation.

Médiation logement

Un nouveau poste de médiation a vu le jour dès le mois de juin 2014. L'objectif est d'offrir à la population qui rencontre des difficultés liées à des conflits de voisinage, ou de communication entre les bailleurs et les locataires, un relai, une écoute et une mise en lien des acteurs susceptibles de proposer des solutions. Ce mandat a fait l'objet d'une communication interne et externe à l'automne 2014 et la personne chargée de ce projet a rencontré les gérances immobilières principales et tous les acteurs potentiellement intéressés. Le lien est également très fort avec les assistants sociaux qui lui soumettent les situations complexes dont ils ont connaissance en matière de logement. Ce projet s'est largement développé en 2015 et devra encore augmenter son intensité dans la délégation plus forte de toutes les questions relatives au logement à l'interne du service dès 2016.

Maisons de retraite du Châtelot

Suite à une visite générale des bâtiments de ces maisons de retraite en 2013, il s'est avéré qu'un entretien important en termes d'isolation et de réfection des façades s'avérerait indispensable. Une demande de pré-étude par le service d'architecture et des bâtiments avait été prévue afin de pouvoir mesurer l'étendue et les priorités des travaux à effectuer et de pouvoir les chiffrer. Cette pré-étude a débuté à la fin de l'année 2013 par un bilan énergétique. L'étude totale par le service d'architecture et des bâtiments qui a été repoussée en 2015 a finalement été abandonnée à cause de la mauvaise situation financière de la Ville. En 2015 et également en fonction du contexte financier, le Conseil communal a décidé d'envisager la vente de ces bâtiments pour ne pas devoir investir lourdement dans leur rénovation. Le dossier est toujours en cours au service de l'urbanisme pour trouver une solution de vente.

Quatre appartements étaient vacants au 31.12.2015. Il est à noter qu'en 2015 aussi, un tournus important a eu lieu, ce qui a engendré un surplus de travail administratif et des travaux supplémentaires de rafraîchissement des objets à louer. L'année 2015 fut financièrement lourde. En effet, il y a eu de nombreux dégâts et réparations qui ont nécessité l'intervention de plusieurs entreprises du bâtiment. Il y a eu également des travaux importants pour la réparation de deux ascenseurs. Il est utile de préciser que seuls des travaux de premières nécessités ont été engagés.

Nous soulignons également que la crèche se trouvant au rez-de-chaussée de Châtelot 5 a subi d'importants dégâts d'eau. En effet, un chauffe-eau se trouvant dans l'appartement au-dessus de la crèche s'est brisé. Les coûts engendrés par la réparation de ces dégâts ont été élevés mais partiellement remboursés par l'assurance.

De plus, afin de respecter la législation fédérale en vigueur, l'entreprise Viteos SA a eu l'obligation de procéder à la vérification de l'ensemble des installations électriques des maisons. Le résultat de ces inspections a donné lieu à plusieurs rapports qui ont mis en évidence divers défauts à corriger, classifiés selon divers degrés d'urgence. En 2015, tous les défauts se trouvant dans la classification dite "urgente" ont été corrigés. Les autres défauts seront impérativement rectifiés en 2016.

Si la vente des immeubles du Châtelot venait à tarder, il sera nécessaire de reprendre les réflexions et les études financières quant à la réfection totale des bâtiments et de poursuivre la transformation débutée il y a quelques années pour fusionner les studios restant en appartements. Il faudra également revoir dans la globalité, les montants des loyers et des charges.

Nous relevons une fois encore que l'engagement du concierge résident et de son épouse permet de créer une atmosphère familiale et conviviale et donne à ce lieu un caractère collectif discret autour d'activités non imposées, mais permettant de lutter contre l'isolement qui est également une problématique importante liée au vieillissement.

La collaboration intergénérationnelle reste un objectif par petites touches. En effet, il s'agit de ne pas envahir les personnes âgées par des activités régulières avec les enfants, mais de pouvoir profiter de cet espace commun pour des moments de partage et d'échanges. Les fêtes de Noël ont été très propices aux rencontres. Le 8 décembre, la participation des enfants, par des présentations et des chants, a été très appréciée au Noël des résidents.

En fonction des éléments susmentionnés, les comptes 2015 semblent, à ce stade, présenter un déficit.

Au vu de l'intention de vendre les maisons du Châtelot, ces dernières ne figurent plus dans la liste des structures pour personnes âgées pour la planification médico-sociale cantonale. Dès lors, le groupe de travail initialement composé de la cheffe du service de l'action sociale, du chef du service de la santé et promotion de la santé, de la chargée des affaires extérieures et du délégué au marketing urbain s'est dissous.

Participation aux institutions sociales

Dès le 1^{er} janvier 2015, il y a eu l'introduction de la facture sociale pour l'ensemble des communes du canton. En effet, Le Grand conseil a voté la "Loi portant l'adaptation de la législation cantonale à l'harmonisation de la facture sociale entre l'Etat et les communes" du 18 février 2014. Cette nouvelle Loi a généré un changement majeur quant à l'harmonisation, entre l'Etat et les communes, de la facturation des prestations sociales dans notre canton. Désormais, le coût des prestations sociales ci-dessous est réparti de la manière suivante : 60 % à charge du Canton et 40 % à charge de l'ensemble des communes au prorata habitant.

Les prestations touchées par la facture sociale sont sous :

- **le compte 321 36216010 : Subsidés LAMal** (au moment de l'établissement de ce rapport, il n'y a pas encore de chiffre de la part du Canton pour le bouclage 2015);
- **le compte 321 36216020 : Bourses d'études** (au moment de l'établissement de ce rapport, il n'y a pas encore de chiffre de la part du Canton pour le bouclage 2015);
- **le compte 321 36216070 : Avances de contributions d'entretien** (au moment de l'établissement de ce rapport, il n'y a pas encore de chiffre de la part du Canton pour le bouclage 2015);
- **le compte 321 36216090 : Aide sociale sans mesures pénales** (au moment de l'établissement de ce rapport, il n'y a pas encore de chiffre de la part du Canton pour le bouclage 2015);
- **le compte 321 36216130 : Programmes d'insertion art. 53 LASoc** (au moment de l'établissement de ce rapport, il n'y a pas encore de chiffre de la part du Canton pour le bouclage 2015);
- **le compte 321 36216150 : Indemnités fin.social ambulatoire privé** (au moment de l'établissement de ce rapport, il n'y a pas encore de chiffre de la part du Canton pour le bouclage 2015);
- **le compte 321 36216170 : Allocation familiales personnes sans activité salariale** (au moment de l'établissement de ce rapport, il n'y a pas encore de chiffre de la part du Canton pour le bouclage 2015);
- **le compte 321 36216190 : FIP, Confédération, financement LACI** (au moment de l'établissement de ce rapport, il n'y a pas encore de chiffre de la part du Canton pour le bouclage 2015);
- **le compte 321 36216210 : Mesures d'intégration professionnelle** (au moment de l'établissement de ce rapport, il n'y a pas encore de chiffre de la part du Canton pour le bouclage 2015);
- Pour les comptes 321 36360250, 321 36360260 et 321 36320270, seules les subventions régulières pour lesquelles la Ville s'est formellement engagée ont fait l'objet de versements. Toutes les autres subventions ponctuelles ont été retirées dans le cadre du budget 2015 révisé.
- Les comptes 321 36370010, concernant les allocations communales et 321 36370020 ont été supprimés en 2015 dans le cadre également du budget 2015 révisé.

Perspectives 2016

- Stabilisation de l'ensemble du service après trois ans de chantiers, l'ouverture des guichets sociaux régionaux et la traversée d'une forte crise en 2014 et 2015.
- Mise en place de procédures internes dans tous les secteurs.
- Mise en place d'un système de pilotage et contrôle interne.
- Poursuite de la rationalisation du travail administratif.
- Poursuite de la collaboration avec le canton pour la maîtrise des charges d'aide sociale (stratégie cantonale d'intégration, travail sur les effets de seuil, projets d'intégration pour les personnes très éloignées du marché de l'emploi, répartition des tâches à l'intérieur des services d'aide sociale, etc).
- Décision quant à la vente des Maisons de retraite du Châtelot.
- Développement de l'intensité de la médiation logement.
- Projet "action culturelle" pour les bénéficiaires de l'aide sociale, en lien avec les milieux culturels, les membres de la commission de gestion de l'action sociale et le service de la cohésion multiculturelle.
- Développement d'un projet avec le Centre social protestant afin de mieux organiser la sortie de l'aide sociale par des ateliers communs.
- Projet "murs en pierres sèches et travaux pour la collectivité" en collaboration avec le voyer chef de la Ville.
- Projets transversaux dans le cadre de la promotion de la santé, en lien avec le concept de Ville Santé OMS.
- Mise en place et suivi du projet cantonal d'hébergements différenciés.
- Poursuite de la collaboration transfrontalière.

SERVICE DE LA COMMUNICATION

Mis en place en début d'année 2014, rattaché au dicastère de l'instruction publique, de la santé et des affaires sociales, et installé dans l'Hôtel communal, au 23 de la rue de la Serre, le service de la communication (SC) a abordé en 2015 sa deuxième année de fonctionnement avec un effectif réduit à 3,4 EPT. Pour rappel, le responsable de la communication externe et de la promotion est en effet devenu chef du service de l'économie au 1er novembre 2014, dans le même temps où le responsable de la communication institutionnelle et des relations médias, entré en fonction en août, a pris la tête du service occupée ad intérim par le chef du service des affaires régionales et des relations extérieures.

Composé d'une rédactrice-webmaster à 80%, d'une graphiste-photographe à 70%, d'un chargé de projets en démocratie participative à 100%, l'effectif comprend aussi, par périodes de six mois, un-e stagiaire médiamaticien-ne à mi-temps. Cette configuration permet de couvrir un large spectre des besoins en communication des autorités et des services de la Ville, que ce soit en termes d'input ou d'accompagnement sur différents axes stratégiques et projets porteurs. Ainsi, outre les appuis courants en termes de relation avec la presse et les actions portant sur la notoriété, la réputation et l'image, le SC a apporté ses compétences dans la création de visuels et dans nombre d'événements ou projets, tels que Fête de mai, campagne pour le tri des déchets en partenariat avec l'Ecole d'arts appliqués, consultation zoo-musée, actions Ville-Santé OMS (préservatifs, campagne prévention du cancer), etc. Trois événements ressortent de l'année : les inaugurations de la place de la Gare requalifiée et de la Salle de musique rénovée, ainsi que le lancement des slogans et du visuel "Montre-moi...", inaugurés avec "Montre-moi... Septembre 2015", et déclinés ensuite pour d'autres rendez-vous comme la Braderie et ses Horlofolies ou les Journées du patrimoine.

Créativité et ingéniosité ont guidé ces diverses actions, pour leur assurer un grand retentissement en dépit de la crise financière de la Ville. Le recours à des sponsors et à des acteurs locaux comme la Boîte à frappe a ainsi permis de financer les deux soirs de show de la place de la Gare, lesquels ont rencontré un beau succès populaire. La campagne pour les mesures hivernales a aussi joué la carte de l'économie et de l'originalité, offrant une deuxième vie au clip d'animation réalisé en 2014, en le faisant diffuser quatre semaines dans les salles de cinéma de la ville.

Dans une même dynamique créative et novative, plusieurs vidéos ont été réalisées en interne (micro-trottoir pour le Prix Gaïa, montage pour la venue du Tour de Romandie, reportage avec interview lors du UP La Chaux-de-Fonds, etc.).

Le SC a de plus œuvré à la gestion en termes de communication de quelques dossiers délicats, autour de la crise financière qu'affronte la Ville, des reports de charges canton-communes, ou encore de l'HNE.

Sur internet et les réseaux sociaux, la reprise à fin 2014 de la page facebook "La Chaux-de-Fonds", a porté ses fruits : la page devenue officielle a vu tripler son nombre de fans à plus de 6'000, générant un important engagement, signe d'un développement du sentiment d'appartenance à une communauté, tout en offrant un nouveau canal de diffusion ciblée pour les informations relatives à la vie de la cité. En ce qui concerne le site de la Ville, après la page "Les médias parlent de nous" lancée en 2014, des galeries photos et vidéos ont été créées pour mettre en valeur les contenus fruits de diverses actions en cours ou nouvellement initiées (tournages de clip, shooting de photos, visites de bloggeurs, vidéos maison).

Le chargé de projets participatifs a assuré notamment la coordination de la Fête des voisins et le suivi du Parlement des jeunes. Le gel des grands projets (centre aquatique et Zoo-Musée), pour lesquels les consultations populaires ont été achevées, a toutefois conduit le Conseil communal à décider de supprimer cette fonction au 31 décembre 2015.

L'éventail des actions menées confirme, si besoin était, la nécessité de disposer d'un service transversal aux multiples compétences qui, même si elles répondent à des logiques et des mécanismes différents, font converger l'ensemble de façon cohérente, vers une finalité commune. Les prestations assurées à l'interne, en lieu et place du recours à des agences ou graphistes extérieurs, permettent au surplus des économies conséquentes, dépassant CHF 125'000.- pour l'année 2015.

Dans sa composition, le SC n'en reste pas moins efficient pour répondre, dans la limite de ses moyens, aux défis que doit relever la Ville pour dynamiser plus encore son image et sortir en force de sa crise financière. L'année 2016 sera marquée par la sortie du nouveau guide "Bon pied Bon œil", en version papier au printemps, puis sur application numérique juste avant l'été. La migration du site sur un nouveau système va être finalisée.

SERVICE JURIDIQUE

Le service est composé d'un chef (taux d'activité de 90%), d'une adjointe (à 60%) et d'une collaboratrice administrative à 20%. Suite au départ de l'adjoint en place depuis 2000, le Conseil communal a réduit la dotation du poste de 20%. Les deux juristes sont titulaires du brevet d'avocat. L'adjointe est également notaire. Depuis le 1^{er} juin 2014, il peut compter sur les services d'une assistante administrative, au taux d'activité de 20%. Le Service juridique est rattaché au Dicastère de l'instruction publique, de la santé, des affaires sociales et de la communication (DISAC) dirigé par Mme Nathalie Schallenberger.

En 2015, comme les années précédentes, le Service juridique a été sollicité, ponctuellement ou en accompagnement plus régulier, sur la plupart des grands projets et dossiers du Conseil communal de même que sur les dossiers d'interruption de projets. À titre d'exemple, on citera l'abandon de la procédure relative au centre aquatique des Mélèzes.

Le service a assumé ou continué d'assumer les procédures civiles ou administratives nouvelles ou en cours touchant au droit des marchés publics, de la construction, de l'aménagement du territoire, au contentieux du personnel communal et de l'action sociale, à la transparence des activités étatiques et à la protection des données, ou encore celles liées au domaine public.

S'agissant des activités extérieures, le Service juridique a organisé pour la quatrième année consécutive avec l'urbaniste communal et Mme la professeur Christine Guy-Ecabert la tenue d'un séminaire extra-muros du Laboratoire du développement territorial de l'Université de Neuchâtel. La trentaine d'étudiants en droit du module a effectué des repérages et passé une journée complète à La Chaux-de-Fonds pour résoudre par une médiation juridique un cas réel d'aménagement du territoire préparé par l'Université, le Service juridique et l'urbaniste communal, qui ont participé en qualité d'experts. Une visite sur le terrain a été organisée, et le travail de médiation proprement dit s'est fait au Club 44. Comme l'an dernier, la présence des étudiants a été mise à profit pour quelques visites. Cette année ils ont visité le Crématoire et fait une visite à pied de la ville, accompagnés de l'architecte du patrimoine. La journée s'est terminée par une visite de l'Espace de l'Urbanisme horloger. La Ville a offert un apéritif à l'issue de l'exercice. Mme Guy-Ecabert a recueilli de la part des étudiants des échos très favorables, comme l'an passé.

Le Service juridique conseille en outre régulièrement la Commune de Val-de-Ruz.

Le service a également collaboré ponctuellement avec tous les services sur des objets précis, à titre de conseil ou en procédure (avis de droit, préparation de recours, d'observations à recours, rédaction de décisions de toutes sortes, etc.). Lorsqu'il est sollicité, le Service juridique prépare notamment toutes les décisions du Conseil communal ayant une portée juridique.

Finances, économie et ressources humaines

SERVICE DES FINANCES

Personnel

Le Service des finances occupe 11,2 postes de travail. Il dépend administrativement de la conseillère communale en charge du Dicastère des Finances, de l'Economie, des Ressources humaines et des Espaces publics.

Activités

Les tâches principales du Service des finances sont, entre autres, les suivantes :

- Tenue des comptes pour l'ensemble de la Ville et de comptabilités annexes;
- Elaboration des travaux liés au boucllement des comptes et des budgets;
- Elaboration des travaux liés au boucllement des impôts;
- Elaboration des brochures budgets et comptes;
- Gestion de la trésorerie (dette consolidée, dette flottante, prêts à court et long terme);
- Gestion de tous les comptes de trésorerie de la Ville (banque ou poste), conformément à l'arrêté n° 43.30 du Conseil communal du 12 septembre 2007;
- Gestion sur SAP des immobilisations et des stocks;
- Suivi des investissements, des crédits spéciaux et des demandes de crédits extraordinaires selon art. 95;
- Suivi financier des projets d'investissements; contrôle de la correspondance des décomptes d'architectes avec les comptes sur SAP;
- Gestion active de la dette de la Ville;
- Suivi des débiteurs et gestion du contentieux pour l'ensemble de la Ville;
- Gestion et saisie des fournisseurs pour l'ensemble de la Ville;
- Gestion, suivi et développement du logiciel comptable SAP et des modules qui y sont liés (SAP-SD, SAP-FI, SAP-AA, SAP-MM, SAP-WM et SAP-RE);
- Paramétrages, développements et formation des utilisateurs SAP;
- Etudes, analyses et rapports financiers divers;
- Etudes, analyses et rapports liés à la fiscalité;
- Prévisions fiscales;
- Gestion comptable sur SAP des immeubles de la Gérance : Ville et Prévoyance.ne (baux à loyer, décomptes chauffage, contentieux, etc.);
- Gestion de l'information fiscale à la population;
- Gestion de la caisse communale (y compris vente des abonnements de piscine et recharge des cartes lessives pour les immeubles de la gérance communale);
- Assurances :
 - Gestion du portefeuille des assurances de la Ville;
 - Suivi des contrats (adaptations, modifications, etc.);
 - Gestion et suivi de la sinistralité;
 - Mise à jour des inventaires (choses mobilier, choses bâtiments, machines et véhicules à moteur);
 - Soutien aux services communaux;
 - Discussions/échanges avec le courtier et les compagnies d'assurances.
- Suivi de procédures liées à la directive des acquisitions et assurer la gestion et la mise à jour des documents y relatifs suivants :
 - Contrats-cadre;
 - Chiffre d'affaires fournisseurs;
 - Liste des fournisseurs agréés.
- Préavis du Service des finances pour la rubrique "Finances" des rapports du Conseil communal au Conseil général ainsi que pour les demandes d'art. 95 jusqu'en 2015;

- Vérification du respect des procédures mises en place par le Conseil communal pour les aspects financiers;
- Assurer que les comptes respectent les lois et règlements en vigueur, ainsi que les principes comptables;
- Tenue des comptes, gestion financière et fiscalité des sociétés, de fondations et d'associations proches de la Ville;
- Gestion, mise à jour et suivi des sites Intranet et Internet du Service des finances.

Principaux projets menés en 2015

Durant l'année 2015, le Service des finances a concrétisé les projets suivants :

- Prise en compte et intégration des remarques et recommandations figurant dans les rapports établis par le Contrôle des finances et la fiduciaire, pour améliorer la gestion ainsi que la tenue des comptes de la Ville;
- Assurances :
 - Appel d'offres marché public pour les assurances choses mobilier, choses bâtiments et machines/techniques;
- Suivi financier des crédits d'investissements (Paix 152, Salle de musique, Place de la Gare) :
 - Contrôle de la correspondance des décomptes d'architectes avec la comptabilité (SAP);
 - Participation aux commissions de construction.
- Participation aux groupes de travail constitués pour la préparation de projets d'investissements (Place de la Gare et Salle de musique);
- Mise en place de SAP pour la gestion des stocks pour la voirie;
- Mise en place d'un encodage semi-automatique du budget;
- Intégration dans SAP de la facturation établie par le SISMN à partir du nouveau logiciel d'interventions (Eagle);
- Cloee : facturation sur clients normaux au lieu du client occasionnel;
- Participation du Chef de service aux travaux de diverses entités en lien avec ses fonctions :
Fondations et entités diverses :
 - Fondation Arc-en-Scènes : membre du Conseil d'administration et du Comité de direction de la Fondation;
 - Fondation Alfaset : membre du Conseil d'administration;
 - CCNC : membre de la Commission de gestion;
 - Participation aux travaux de liquidation de l'ancienne caisse de pensions (CPC).

Travaux en lien avec la mise en place de MCH2 :

- Rédaction du Règlement communal sur les finances (RCF) et validation par le Conseil communal et le Conseil général.
- Participation au projet cantonal MCH2 et aux séances des groupes de travail constitués dans ce cadre;
- Participation aux comités organisés par le SIEN dans le cadre de la migration de SAP;
- Préparation technique et contrôle des applications des dernières phases de tests en vue de la migration du plan comptable;
- Migration SLO sur SAP des comptes MCH1 en MCH2;
- Importants travaux comptables de réajustement post-conversion;
- Adaptation de la présentation des comptes aux règles définies dans la nouvelle législation et notamment le principe de la vraie valeur;
- Travaux de réévaluation des bâtiments des patrimoines administratif et financier;
- Premières adaptations relatives au nouveau droit des crédits (crédits budgétaire et d'engagement).

Principales perspectives

- D'une manière générale, poursuite et amélioration des développements réalisés ces dernières années;
- Gelore – facturation par SAP-SD (écoles, gérance communale et sports);
- Etablir une concordance entre la base de données Gérance (SAP-RE) et les immobilisations gérées sur SAP-AA;

- Mise en place d'une GED (gestion électronique des documents) en lien avec les outils bureautiques;
- Conformément à la décision du Conseil communal concernant MCH2, mise en œuvre avec les personnes concernées, d'un suivi des réformes des finances au niveau communal;
- Développement d'un éditeur de liste permettant d'exploiter, d'analyser et de présenter les données figurant dans SAP (Crystal Reports);
- Développement sur SAP et mise en place d'une planification financière sur plusieurs années (demandé par la nouvelle législation cantonale) et d'une projection financière à long terme;
- Description des processus (achats/fournisseurs, boucllement, etc.), développement et mise en place d'un système de contrôle interne (SCI), demandé par LFinEC et RLFinEC (nécessite un outil informatique adapté);
- Mise en place d'un contrôle de gestion et développement d'outils d'analyses (demandé par LFinEC et RLFinEC);
- Mise en œuvre d'une consolidation des comptes incluant les entités proches de la Ville (délai de 5 ans après introduction de la nouvelle loi);
- Mise en place d'une gestion des engagements avec une pré-saisie éventuelle des factures fournisseurs;
- Mise en place des factures électroniques sur SAP en lien avec le SIEN (e-factures);
- Mise en place du nouveau module SAP, permettant une meilleure gestion budgétaire, notamment pour le suivi des crédits (l'ancienne version n'est plus mise à jour par le fournisseur du logiciel).
- Gestion et suivi des crédits (crédit d'engagement, budgétaire, urgent, complémentaire, supplémentaires ainsi que des compensations décidées par le Conseil communal);
- Révision de la stratégie pour la gestion de la dette;
- Mise en place de rémunérations de cautionnements exigées par la législation cantonale;
- Suivre la liquidation de la CPC (Caisse de Pensions en faveur du personnel communal) en lien avec le Service juridique;
- La version actuelle de SAP pour la Gérance sera en fin de vie à l'horizon 2017. Les finances devront donc gérer le passage vers le nouveau module en lien avec les collaborateurs de la Gérance;
- Reprise automatique des données de facturation du logiciel spécifique dans SAP pour le Centre d'orthophonie;
- Participation à des projets dont les autres services ont la charge.

CONTRIBUTIONS

1. Préambule

Globalement, la population chaux-de-fonnière représente environ le quart des contribuables du canton, soit environ 24'500 contribuables personnes physiques et plus de 1'750 contribuables personnes morales à fin 2015.

Pour rappel, la perception de l'impôt cantonal direct et de l'impôt communal direct des personnes physiques (SIPP) et morales (PMGEN) est effectuée par le Service des contributions de l'Etat. Le contentieux relatif aux impôts susmentionnés est, quant à lui, géré par l'Office du contentieux général de l'Etat. Les autres tâches concernant la fiscalité ont été conservées par le Service des finances.

Depuis le 1^{er} janvier 2006, l'Etat facture ses prestations aux Communes aux prix de CHF 18.80 par dossier pour les personnes physiques et CHF 18.- pour les personnes morales.

2. Impôts 2015

Avec le système de taxation postnumerando, nous enregistrons dans les comptes les acomptes facturés pour l'année courante, complétés en plus ou en moins par la différence entre taxation et tranches provisionnelles de l'année précédente.

Les acomptes de l'année courante étant ajustés à la taxation qui intervient, les différences ont donc un effet double sur le résultat. Si ce système peut réserver de bonnes surprises en cas de hausse, l'effet peut être pervers en cas de baisse puisque celles-ci sont doublées également.

Pour 2015, les impôts sur la fortune et le revenu des personnes physiques peuvent être résumés comme suit :

PERSONNES PHYSIQUES

		Comptes 2015 KCHF	Budget 2015 KCHF	Ecart KCHF
400 100 10	Impôts sur la fortune - année fiscale	6'392'771.55	6'000'000.00	392'771.55
400 000 00	Impôts sur le revenu - année fiscale	70'909'824.07	71'000'000.00	-90'175.93
400 300 00	Impôts sur les prestations en capital	1'376'242.05	1'500'000.00	-123'757.95
400 400 00	Impôts sur les gains en loterie	57'716.20	51'000.00	6'716.20
	Total impôts PP année fiscale	78'736'553.87	78'551'000.00	185'553.87
400 010 00	Impôts PP - années précédentes (revenu et fortune)	448'488.05	315'000.00	133'488.05
	Total impôts PP	79'185'041.92	78'866'000.00	319'041.92

De 2005 à 2013, le coefficient fiscal était de 130 pour l'Etat et de 70 pour les Communes. Dès 2014, une nouvelle clé a été mise en place pour la répartition des impôts entre l'Etat et les Communes. Pour 2014, 2015 et 2016, le coefficient fiscal est de 123/77 pour tous les impôts, à l'exception de l'impôt foncier et de l'impôt sur les frontaliers.

Il ressort du tableau ci-dessus que l'impôt sur le revenu et la fortune ressortant des comptes 2015 est légèrement supérieur au budget 2015 de CHF 320'000.- (arrondi), compte tenu des bordereaux soldes relatifs aux impôts 2014 et antérieurs à 2014, des contribuables taxés en 2015.

PERSONNES MORALES

	Comptes 2015 KCHF	Budget 2015 KCHF	Ecart KCHF
Impôt sur le capital			
401 100 10 Impôts sur le capital - année fiscale	830'454.94	700'000.00	130'454.94
401 110 10 Impôts sur le capital - années précédentes	29'164.95	0.00	29'164.95
Impôts sur le capital	859'619.89	700'000.00	159'619.89
Impôt sur le bénéfice			
401 000 00 Impôts sur le bénéfice - année fiscale	7'938'138.89	11'500'000.00	-3'561'861.11
401 010 00 Impôts sur le bénéfice - années précédentes	861'941.41	300'000.00	561'941.41
Impôts sur le bénéfice	8'800'080.30	11'800'000.00	-2'999'919.70
Total impôts PM	9'659'700.19	12'500'000.00	-2'840'299.81

Le taux est passé de 7% à 6% entre 2014 et 2015.

ADB et NON-VALEURS, ABANDONS ET REMISES

Le détail des remises, rectificatifs et non-valeurs se présente comme suit pour l'année 2015 :

	Comptes 2015		Comptes 2014	
	CHF	CHF	CHF	CHF
Remises	7'168.43		2'992.69	
Abandon	60'999.89		2'507'634.67	
ADB et non-valeurs	2'810'308.33		14'314.58	
Sous-total des opérations de gestion	-	2'878'476.65	-	2'524'941.94
Charge réelle		2'878'476.65		2'524'941.94
Ancien contentieux PP	24'507.85		-	
Abandon, non-valeurs & ADB ISIS	22'255.13		-	
Opérations de gestion crédit fonds IPM	4'600.56		-	
Correction débiteurs 2014 PM	-20'938.43		-	
Ajustement provision débiteurs impôts	-76'000.00	-45'574.89	-	-
ADB et non-valeurs, abandons et remises		2'832'901.76		2'524'941.94

Le montant de CHF 2'832'901.76 correspond à la charge réelle des pertes constatées en 2015. Ce montant est supérieur de CHF 307'959.82 à celui présenté dans les comptes 2014.

Récupération des créances amorties précédemment

Il est à noter que la récupération des créances perdues est enregistrée dans les recettes (429 01000). Ce recouvrement sur créances amorties ainsi que sur les poursuites et faillites, totalise CHF 717'605.- pour 2015.

3. Matière imposable

3.1 FORTUNE	2015 CHF	2014 CHF	Différence CHF	%
Fortune effective personnes physiques	3'665'808'843	3'572'517'894	93'290'949	2.61%
Déductions légales	-999'031'971	-1'033'989'494	34'957'523	-3.38%
Fortune imposable personnes physiques	2'666'776'872	2'538'528'400	128'248'472	5.05%
Capital imposable personnes morales	2'960'640'300	2'766'197'300	194'443'000	7.03%
Fortune imposable totale	5'627'417'172	5'304'725'700	322'691'472	6.08%

3.2 REVENU	2015 CHF	2014 CHF	Différence CHF	%
Revenu effectif personnes physiques	1'112'860'512	1'129'438'894	-16'578'382	-1.47%
Déductions légales	-68'471'717	-76'772'739	8'301'022	-10.81%
Revenu imposable personnes physiques	1'044'388'795	1'052'666'155	-8'277'360	-0.79%
Bénéfice imposable personnes morales	396'797'500	475'757'300	-78'959'800	-16.60%
Revenu imposable total	1'441'186'295	1'528'423'455	-87'237'160	-5.71%

3.3 ESTIMATIONS CADASTRALES (personnes morales)

	CHF
Total des estimations cadastrales à La Chaux-de-Fonds	1'310'024'096.00
Soumis à l'impôt foncier à 1.50 ‰*	914'663'416.00
Exonéré de l'impôt foncier à 1.50 ‰*	395'360'680.00

* Les règles relatives à l'impôt foncier communal sont régies par les dispositions figurant à l'arrêté 40.103 du Conseil général du 18 décembre 2000.

4. Nombre de contribuables

	<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>Différence</u>
A. <u>Personnes physiques</u> :			
Réguliers sans répartitions, dont :	24'547	24'533	14
- Salariés *	12'835	13'004	-169
- Rentiers *	6'792	6'817	-25
- Etudiants *	2'863	2'681	182
- Responsables PM *	179	146	33
- Indépendants & autres*	1'743	1'752	-9
- Agriculteurs *	128	127	1
- IS>que CHF 120'000.-*	7	6	1
Externes canton	687	690	-3
Impôt à la source	3'038	2'840	198
Répartition autres communes	1'127	1'083	44
Total	29'399	29'146	253
Prestations en capital	572	650	-78
Bénéfices de liquidation	0	0	0
B. <u>Personnes morales</u> :	1'789	1'708	81
C. <u>Propriétaires d'immeubles</u> :	397		
(personnes morales)			

* y compris répartitions autres commune

5. Tableaux statistiques

5.1. Contribuables classés par catégories d'IMPÔTS DUS en 2015
(Personnes physiques)

CATÉGORIES D'IMPÔTS DUS	NOMBRE DE CONTRIBUABLES			MONTANTS DUS		
	par catégorie	%	% cumulés	par catégorie	%	% cumulés
0 à 10	4'143	16.62%	16.62%	449.98	0.00%	0.00%
11 à 100	1'021	4.10%	20.72%	51'321.85	0.07%	0.07%
101 à 200	690	2.77%	23.49%	103'301.10	0.14%	0.20%
201 à 500	1'626	6.52%	30.01%	561'878.85	0.74%	0.94%
501 à 1'000	2'198	8.82%	38.83%	1'648'064.60	2.16%	3.10%
1'001 à 2'000	3'119	12.51%	51.34%	4'597'907.20	6.03%	9.13%
2'001 à 5'000	6'782	27.21%	78.55%	22'485'387.10	29.48%	38.61%
5'001 A 10'000	3'428	13.75%	92.30%	23'501'714.60	30.81%	69.42%
10'001 à 20'000	882	3.54%	95.84%	11'422'990.00	14.98%	84.40%
20'001 à 50'000	213	0.85%	96.70%	6'395'931.85	8.39%	92.79%
50'001 à 100'000	36	0.14%	96.84%	2'554'347.20	3.35%	96.14%
100'001 et plus	8	0.03%	96.87%	1'454'141.00	1.91%	98.04%
Prestations Capital	779	3.13%	100.00%	1'493'259.40	1.96%	100.00%
TOTAUX	24'925	100.00%		76'270'694.73	100.00%	

2015 (taxation 2014)	2014 (taxation 2013)	2013 (taxation 2012)	2012 (taxation 2011)	2011 (taxation 2010)
-------------------------	-------------------------	-------------------------	-------------------------	-------------------------

Impôts dus – évolution en CHF

76'270'694.73 69'227'720.15 71'755'230.20 70'347'976.20 68'148'958.65

Commentaire :

Ce tableau nous permet de constater que 19'579 contribuables sur 24'925, soit 78.55%, paient moins de CHF 5'000.- d'impôts.

Les catégories d'impôts dus entre CHF 2'001.- et CHF 50'000.- paient le 83.65% des impôts totaux.

Seuls 8 contribuables sur 24'925 paient plus de CHF 100'001.- d'impôts.

5.2. Contribuables classés par catégories de FORTUNES IMPOSABLES en 2015
(Personnes physiques)

CATÉGORIES de FORTUNES IMPOSABLES	NOMBRE DE CONTRIBUABLES			MONTANTS DUS		
	par catégorie	%	% cumulés	par catégorie	%	% cumulés
0 à 999	10'232	42.38%	42.38%	0.00	0.00%	0.00%
1'000 à 100'000	9'368	38.80%	81.17%	77'807.10	1.37%	1.37%
101'000 à 250'000	2'274	9.42%	90.59%	526'067.60	9.25%	10.61%
251'000 à 500'000	1'230	5.09%	95.68%	918'503.75	16.14%	26.76%
501'000 à 1'000'000	650	2.69%	98.38%	1'160'074.90	20.39%	47.15%
1'001'000 à 2'500'000	281	1.16%	99.54%	1'146'907.55	20.16%	67.31%
2'501'000 à 5'000'000	75	0.31%	99.85%	720'894.95	12.67%	79.98%
5'001'000 et plus	36	0.15%	100.00%	1'139'208.85	20.02%	100.00%
TOTAUX	24'146	100.00%		5'689'464.70	100.00%	

2015 (taxation 2014)	2014 (taxation 2013)	2013 (taxation 2012)	2012 (taxation 2011)	2011 (taxation 2010)
-------------------------	-------------------------	-------------------------	-------------------------	-------------------------

Fortune moyenne - évolution en CHF
Impôt moyen sur la fortune - évolution en CHF

152'077.13 235.28	144'235.90 206.8	143'455.95 207.35	149'605.70 208.05	144'772.27 209.52
----------------------	---------------------	----------------------	----------------------	----------------------

Commentaire :

Les 392 contribuables dont la fortune imposable dépasse CHF 1'001'000.-, paient le 52.85% de l'impôt sur la fortune alors qu'ils représentent 1.62% des 24'146 recensés.

5.3. Contribuables classés par catégories de REVENUS IMPOSABLES en 2015
(Personnes physiques)

CATÉGORIES de REVENUS IMPOSABLES	NOMBRE DE CONTRIBUABLES			MONTANTS DUS		
	par catégorie	%	% cumulés	par catégorie	%	% cumulés
0 à 99	3'316	13.30%	13.30%	0.00	0.00%	0.00%
100 à 10'000	2'230	8.95%	22.25%	134'484.95	0.19%	0.19%
10'100 à 20'000	2'292	9.20%	31.45%	782'197.28	1.11%	1.30%
20'100 à 30'000	2'818	11.31%	42.75%	2'556'130.90	3.62%	4.92%
30'100 à 40'000	2'786	11.18%	53.93%	4'526'735.15	6.41%	11.33%
40'100 à 50'000	2'730	10.95%	64.88%	6'977'181.65	9.89%	21.22%
50'100 à 75'000	4'009	16.08%	80.97%	15'946'545.00	22.59%	43.81%
75'100 A 100'000	2'043	8.20%	89.16%	12'615'125.15	17.87%	61.69%
100'100 à 200'000	1'703	6.83%	96.00%	17'622'253.85	24.97%	86.65%
200'100 à 300'000	127	0.51%	96.51%	3'031'293.65	4.29%	90.95%
300'100 à 400'000	57	0.23%	96.73%	2'087'582.70	2.96%	93.91%
400'100 à 500'000	9	0.04%	96.77%	427'878.30	0.61%	94.51%
500'100 et plus	26	0.10%	96.87%	2'380'562.05	3.37%	97.88%
Prestations Capital	779	3.13%	100.00%	1'493'259.40	2.12%	100.00%
TOTAUX	24'925	100.00%		70'581'230.03	100.00%	

2015 (taxation 2014)	2014 (taxation 2013)	2013 (taxation 2012)	2012 (taxation 2011)	2011 (taxation 2010)
-------------------------	-------------------------	-------------------------	-------------------------	-------------------------

Revenu moyenne - évolution en CHF

Impôt moyen sur le revenu - évolution en CHF

44'486.58
2'831.74

44'744.64
2'613.83

45'539.11
2'739.82

45'263.49
2'722.48

44'855.23
2'644.57

Commentaire :

Il ressort de ce tableau que près de 54% des contribuables, dont le revenu imposable est inférieur à CHF 40'000.-, ne paient que le 11% du total de l'impôt sur le revenu. Les catégories de revenus imposables supérieures à CHF 200'100.- ne représentent que le 4% des contribuables (998 sur 24'925) alors qu'ils paient le 14% de l'impôt sur le revenu.

L'essentiel de l'impôt sur le revenu, soit CHF 53'161'105.65 (75%) est payé par les catégories de revenus imposables entre CHF 40'100.- et CHF 200'000.-.

5.4. Départs et arrivées 2015 (Personnes physiques)

CATÉGORIES D'IMPÔTS DUS	ARRIVÉES						DÉPARTS					
	2013		2014		2015		2013		2014		2015	
	Nb	KCHF	Nb	KCHF	Nb	KCHF	Nb	KCHF	Nb	KCHF	Nb	KCHF
0	123	1	130	0	130	1	218	1	235	4	257	0
1 à 1'000	277	106'427	313	116'625	237	91'331	476	152'855	500	166'840	467	147'866
1'001 à 10'000	204	527'439	256	634'557	218	574'765	305	753'118	353	916'540	384	966'896
10'001 à 20'000	2	21'172	2	29'419	6	71'492	2	24'125	1	10'818	2	26'481
20'001 à 50'000	1	34'708	1	22'359	2	41'436	1	41'201	2	73'432	1	28'742
50'001 à 75'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	60'843
75'001 à 100'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
100'001 A 150'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
150'001 à 200'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
200'001 à 500'000	1	211'884	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
500'001 et plus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAUX	608	901'631	702	802'960	593	779'025	1'002	971'300	1'091	1'167'634	1'112	1'230'828

Commentaire :

Ce tableau démontre une certaine stabilité s'agissant des catégories d'impôts les plus élevées.
L'essentiel des mouvements arrivées/départs concerne les catégories d'impôts jusqu'à CHF 10'000.-.

5.5. Départs et arrivées 2015
(Personnes physiques)

CATÉGORIES FORTUNES IMPOSABLES	ARRIVÉES						DÉPARTS					
	2013		2014		2015		2013		2014		2015	
	Nb	KCHF	Nb	KCHF	Nb	KCHF	Nb	KCHF	Nb	KCHF	Nb	KCHF
0	328	94'238	376	290'251	311	264'961	505	369'311	505	432'192	520	383'107
1 à 50'000	165	185'334	197	236'826	170	205'470	321	267'512	387	356'355	379	363'365
50'001 à 100'000	35	59'486	44	64'957	39	72'291	67	66'450	70	94'529	78	91'933
100'001 à 250'000	42	59'107	48	92'019	36	65'155	53	81'693	65	88'446	69	104'676
250'001 à 500'000	18	45'776	20	41'657	19	65'958	28	48'672	33	61'879	35	66'802
500'001 à 1'000'000	15	73'098	10	36'679	13	53'161	18	50'807	17	26'595	15	72'530
1'000'001 à 3'000'000	4	14'097	7	40'572	3	27'015	6	18'219	10	49'899	12	65'874
3'000'001 à etc.	1	211'884	0	0	2	25'014	4	68'636	4	57'740	4	82'542
TOTAUX	608	743'020	702	802'961	593	779'025	1'002	971'300	1'091	1'167'635	1'112	1'230'829

5.6. Départs et arrivées 2015
(Personnes physiques)

CATÉGORIES REVENUS IMPOSABLES	ARRIVÉES						DÉPARTS					
	2013		2014		2015		2013		2014		2015	
	Nb	KCHF	Nb	KCHF	Nb	KCHF	Nb	KCHF	Nb	KCHF	Nb	KCHF
0	98	885	114	1'990	105	1'900	192	3'129	210	1'954	226	3'012
1 à 50'000	420	344'223	480	409'378	385	351'708	665	473'787	716	554'440	731	632'837
50'001 à 75'000	54	133'686	71	191'238	67	183'203	93	230'954	104	276'407	104	265'688
75'001 à 100'000	20	93'698	24	94'534	17	67'848	34	134'310	37	127'661	34	164'274
100'001 à 150'000	14	82'547	12	83'461	14	115'526	16	82'861	15	89'357	12	56'501
150'001 à 200'000	0	0	0	0	3	40'929	1	5'058	7	75'260	2	12'432
200'001 à 500'000	1	34'708	1	22'359	2	17'910	1	41'201	2	42'556	3	96'084
500'001 à etc.	1	211'884	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAUX	608	901'631	702	802'960	593	779'024	1'002	971'300	1'091	1'167'635	1'112	1'230'828

6. Tableaux statistiques

6.1. Contribuables classés par catégories d'IMPÔTS DUS en 2015

(Personnes morales)

CATÉGORIES D'IMPÔTS DUS	NOMBRE DE CONTRIBUABLES			MONTANTS DUS		
	par catégorie	%	% cumulés	par catégorie	%	% cumulés
0	349	19.52%	19.52%	9.15	0.00%	0.00%
1 à 100	1'165	65.16%	84.68%	956'461.00	5.80%	5.80%
5'001 à 200	101	5.65%	90.32%	716'184.90	4.34%	10.14%
10'001 à 500	77	4.31%	94.63%	1'021'026.75	6.19%	16.32%
20'001 à 1'000	32	1.79%	96.42%	752'309.85	4.56%	20.88%
30'001 à 2'000	20	1.12%	97.54%	825'779.60	5.00%	25.89%
50'001 à 5'000	25	1.40%	98.94%	1'723'726.00	10.45%	36.33%
100'001 à 10'000	15	0.84%	99.78%	2'258'577.50	13.69%	50.02%
500'001 à plus	4	0.22%	100.00%	8'248'797.10	49.98%	100.00%
TOTAUX	1'788	100.00%		16'502'871.85	100.00%	

Commentaire :

Les catégories d'impôts au-delà de CHF 30'001.-, soit 64 entreprises sur 1'788 (3.5%), paient le 74% des impôts totaux. Parmi elles, les 4 entreprises les plus importantes sur les 1'788 recensées paient environ le 50% des impôts en 2015.

6.2. Contribuables classés par catégories de CAPITAUX IMPOSABLES en 2015

(Personnes morales)

CATÉGORIES CAPITAUX IMPOSABLES	NOMBRE DE CONTRIBUABLES			MONTANTS DUS		
	par catégorie	%	% cumulés	par catégorie	%	% cumulés
0 à 999	352	19.69%	19.69%	198287.75	1.20%	1.20%
1'000 à 50'000	413	23.10%	42.79%	123'835.85	0.75%	1.95%
51'000 à 100'000	183	10.23%	53.02%	140'081.30	0.85%	2.80%
101'000 à 250'000	290	16.22%	69.24%	504'167.30	3.06%	5.86%
251'000 à 500'000	174	9.73%	78.97%	513'552.90	3.11%	8.97%
501'000 à 1'000'000	125	6.99%	85.96%	698'181.85	4.23%	13.20%
1'001'000 à 2'500'000	136	7.61%	93.57%	1'589'539.10	9.63%	22.83%
2'501'000 à 5'000'000	46	2.57%	96.14%	1'151'644.95	6.98%	29.81%
5'001'000 à plus	69	3.86%	100.00%	11'583'580.85	70.19%	100.00%
TOTAUX	1'788	100.00%		16'502'871.85	100.00%	

Commentaire :

Il ressort de ce tableau que les 69 entreprises dont le capital imposable est supérieur à CHF 5'000'001.-, paient le 70% de l'impôt sur le capital.

6.3. Contribuables classés par catégories de BÉNÉFICES IMPOSABLES en 2015

(Personnes morales)

CATÉGORIES BÉNÉFICES IMPOSABLES	NOMBRE DE CONTRIBUABLES			MONTANTS DUS		
	par catégorie	%	% cumulés	par catégorie	%	% cumulés
0	984	55.03%	55.03%	727766.3	4.41%	4.41%
1 à 50'000	468	26.17%	81.21%	548'130.45	3.32%	7.73%
50'001 à 75'000	53	2.96%	84.17%	207'068.75	1.25%	8.99%
75'001 à 100'000	40	2.24%	86.41%	214'352.20	1.30%	10.28%
100'001 à 150'000	45	2.52%	88.93%	314'747.50	1.91%	12.19%
150'001 à 200'000	30	1.68%	90.60%	258'550.40	1.57%	13.76%
200'001 à 500'000	96	5.37%	95.97%	1'551'650.35	9.40%	23.16%
500'001 à 1'000'000	20	1.12%	97.09%	777'285.65	4.71%	27.87%
1'000'001 à plus	52	2.91%	100.00%	11'903'320.25	72.13%	100.00%
TOTAUX	1'788	100.00%		16'502'871.85	100.00%	

Commentaire :

Ce tableau nous permet de constater que les 52 entreprises dont le bénéfice imposable est supérieur à CHF 1'000'001.-, paient le 72% de l'impôt sur le bénéfice.

CONTRÔLE FINANCIER

Personnel

L'effectif du personnel est composé de la cheffe de service à 60%. Les travaux administratifs sont effectués par le Service des finances.

Activité

Le Contrôle financier dépend administrativement de la conseillère communale en charge du dicastère des finances, de l'économie et des ressources humaines. Il est fonctionnellement subordonné au Conseil communal. Il exerce ses activités en toute indépendance, sans recommandations ni directives quant au contenu des révisions et aux méthodes de travail. Il applique les principes généraux reconnus en matière de révision comptable, informatique et d'examen du contrôle interne. Il procède aux vérifications nécessaires par des sondages appropriés et efficaces.

Les tâches principales du Contrôle financier consistent à :

- Etre l'organe de contrôle de la Ville pour les domaines comptables, financiers et organisationnels;
- Etre le réviseur des comptes d'entités para-communales, de fondations;
- Analyser les procédures mises en place dans le cadre du système de contrôle interne;
- Conseiller les services dans les domaines comptables, financiers et organisationnels.

Travaux réalisés en 2015

Le Contrôle financier a notamment effectué les contrôles suivants:

- Vérification du bilan au 31 décembre 2014;
- Participation à certaines commissions de construction pour le suivi des investissements;
- Contrôle de caisse à l'improviste dans les services
- Révision des comptes de fondations et associations paracommunales et institutions d'intérêt public: Fondation promotion santé, Fondation Favre-Robert-Guyot-Binggely, Fondation Bonne-Fontaine, Fondation pour le patrimoine, Fondation du Musée paysan, Genilem, La Clairière, Braderie et Fête de la montre, JMH Journées de la Métropole Horlogère; Réseau des trois villes;
- Révision des comptes de sociétés anonymes: Bloc 30 SA, Hôtel Pierre-François SA, Igesa;
- Vérification de la mise en place d'un système de contrôle interne pour les processus financiers par la société Vadec;
- Participation à la révision des comptes de la Ville effectuée par une fiduciaire externe;
- Suivi des recommandations effectuées dans les rapports de vérification des exercices précédents;
- Participation à divers groupes de travail;
- Développement de la notion de système de contrôle interne;
- Analyse de la valorisation du bilan pour respecter les principes du modèle comptable harmonisé (MCH2)
- Conseils aux services et analyses pour le Conseil communal.

SERVICE DE L'ÉCONOMIE

Le Service économique devient le Service de l'économie

Le Service économique devient donc le Service de l'économie et est totalement intégré au Dicastère des Finances, de l'Economie, des Ressources humaines et des Espaces publics sous la responsabilité depuis le 26 mai, de Mme Sylvia Morel, conseillère communale en charge du désormais DFER.

Localisé à Serre 23, le Service s'emploie à développer ses activités, ses prestations et son mode opératoire, en phase avec tout particulièrement les approches du marketing et de la communication "business to business" ou B to B pour les habitués des termes pratiqués dans le commerce et en adoptant une structure minimum, soit un chef de service à 0,9 EPT.

Dans une partie du premier semestre et surtout au cours du deuxième semestre, le Service malgré sa nouvelle configuration et la situation difficile de la Ville, a renforcé ses actions et sa dynamique, suivi des projets avec de nombreuses entreprises, établi de bonnes relations avec des organisations économiques, initié des projets pertinents, et mené de concert avec notamment le Service de l'urbanisme des échanges plus étroits sur certains dossiers.

Le Service marque ainsi sa volonté d'être un interlocuteur ouvert, disponible et le plus efficace possible face aux demandes et aux besoins du monde économique de La Chaux-de-Fonds principalement, mais aussi pour d'autres acteurs qui montrent un intérêt de développer des projets, qui seraient porteurs pour l'avenir de notre métropole horlogère. Il souhaite aussi se montrer proactif pour favoriser l'émergence d'actions, de synergies, de réalisations et de mises en relations qui contribuent à la prospérité de la ville et de toute la région.

L'état d'esprit de notre Service est de créer, de tisser des liens avec nos différents publics et d'être à leur écoute. Ils permettent d'imaginer des projets tout comme nous raccorder à des réseaux ou des contacts très pertinents, pour développer notre métropole horlogère.

La vie du Service de l'économie

Liens avec les Services de la Ville

La contribution du Service dans le renforcement de l'attractivité de La Chaux-de-Fonds est aussi un engagement significatif dans son travail au quotidien. A l'origine par exemple du concept "La Chaux-de-Fonds c'est bon pour la santé" qui vise à proposer notamment dans des congrès, notre ville comme le lieu idéal pour établir un cabinet médical ou organiser des séminaires avec des spécialistes médicaux, le chef du service poursuit activement sa collaboration dans ce sens-là avec le Service de la Santé et promotion de la Santé. La concrétisation de ces actions a en effet invariablement des répercussions économiques sur la dynamique et les enjeux sanitaires de notre cité. D'autres synergies s'activent ponctuellement avec d'autres Services pour des missions ponctuelles et coordonnées.

Commission économique

La réunion des représentants de l'Economie et des partis politiques du Conseil général, s'est tenue quatre fois en 2015. Il a été beaucoup sujet des aléas de la conjoncture et des missions des séances. Les positions prises par ses membres sont un apport important pour prendre conscience des tendances et des perspectives de notre tissu économique à travers ses différents secteurs. Les nouvelles orientations du Service et les retours unanimes sur "UP La Chaux-de-Fonds" représentent un soutien positif important pour poursuivre ses efforts dans le sens et la direction proposés. Nous avons la volonté de les tenir deux fois par année, elle n'en sera que davantage une séance constructive et adaptée aux besoins de chacun.

Liens avec l'Etat de Neuchâtel

La Direction du Service rencontre plusieurs fois par année la Direction du NECO pour évoquer les dossiers courants et les possibles collaborations. L'Etat est représenté par son chef de Service M. Christian Barbier et M. Nicolas Junod, son chargé de missions. Une rencontre avec l'OPEN s'est tenue en 2015 avec M. Barbal et son staff et des contacts réguliers sont établis au cas par cas avec les responsables des projets de ce service, dédié à la promotion économique.

Liens avec les entreprises

La volonté de rencontrer les directions d'entreprises n'est pas remise en cause, mais sa fréquence et sa stratégie feront l'objet d'une réévaluation pour conforter leur pertinence et pouvoir échanger à l'avenir dans un cadre posé avec des objectifs plus précis. Ce qui aura l'avantage d'avoir des entretiens plus qualitatifs pour toutes les parties en présence.

Plusieurs entreprises se sont approchées de notre service pour des recherches de nouveaux locaux, pour envisager l'avenir dans de nouvelles dispositions. Certaines se sont aussi montrées intéressées à acquérir du terrain. La plupart des sociétés en question, étaient de la ville ou de la région.

La Ville de La Chaux-de-Fonds a procédé par ailleurs à la vente du bâtiment des cars postaux au Crêt-du-Loche à Sellita, voisin proche de ce site autrefois utilisé par les ex PTT. L'entreprise dirigée par M. Miguel Garcia, entend démolir et reconstruire le bâtiment ultérieurement, pour permettre le développement de son entreprise.

Des discussions sont aussi en cours avec une autre entreprise depuis la fin du printemps, pour construire un site de production plus spacieux et plus pratique afin d'assurer leur production dans des conditions optimales.

Liens avec les Hautes Ecoles et la formation professionnelle

Les collaborations avec les Hautes Ecoles en phases avec les prestations et les compétences du Service, sont un dossier que nous avons mis en place tout d'abord avec la Haute Ecole de Gestion de Neuchâtel, avec qui nous avons proposé une étude benchmark sur l'hôtellerie à La Chaux-de-Fonds et son développement. Les résultats de cette étude sont très intéressants et nous offrent un outil de prospection adéquat.

Et on le verra plus bas, le CIFOM doit être pour nous désormais un partenaire régulier dans différents projets. "UP La Chaux-de-Fonds" a engagé très positivement cette volonté.

Liens avec le monde de l'entrepreneuriat

Le Service a fait un premier travail informel de prospection dans les milieux de l'entrepreneuriat, des start-up, de l'innovation en Suisse. La Chaux-de-Fonds a des atouts qui méritent l'attention de ces cibles qualitatives et qui pourraient faire l'objet d'autres actions par la suite.

UP La Chaux-de-Fonds

Organiser un événement rassembleur, attractif qui lie sous l'égide de la Ville les principaux acteurs économiques et qui ne soit pas une répétition ou pire une copie d'une autre manifestation de ce type dans la région ou plus largement en Suisse romande, était une priorité. Réunir deux fois par année ces invités sur une thématique dans un lieu emblématique en était une autre. Et enfin travailler en partenariat avec des sociétés et des entreprises dans la co-organisation et le co-financement concluait ce projet inédit pour la Ville de La Chaux-de-Fonds.

La première édition s'est tenue le 18 mai à l'Aéroport des Eplatures sur le thème des voyages touristiques et les vols d'affaires et la deuxième le 30 novembre au CIFOM avec pour angle, l'imagination, la créativité et l'innovation.

Résultat 60 personnes à l'Aéroport en mai et près de 70 en novembre au Centre Interrégional de Formation des Montagnes Neuchâteloises. Une couverture médiatique intéressante par la presse professionnelle et les rubriques économiques de ces manifestations, tout comme la réception de nombreux messages de félicitations confortent la Direction et les organisateurs à imaginer d'autres thématiques pour l'année 2016. Tout en incluant en plus des priorités décrites, la participation active et les synergies étroites avec le monde de la formation professionnelle. Le CIFOM en particulier.

Les entreprises et organisations qui se sont jointes en 2015 à l'organisation de "UP La Chaux-de-Fonds" sont ARESA, Croisitour, La Semeuse, la Banque Cantonale Neuchâteloise, PME Magazine, Think2Make et Avenir Suisse. Sans leur appui enthousiaste et leur contribution généreuse, nous n'aurions pas pu mettre sur pied ces deux éditions dans des conditions optimales. Nous en sommes très reconnaissants.

Court du Jour

Sous le lead du NECO, la série "innovation@neuchâtel" depuis 2014, la RTS a produit et diffusé des films courts (trois minutes environ) sur des entreprises innovantes dans notre Canton. Cofinancé en plus avec la Chambre Neuchâteloise de Commerce et de l'Industrie et la Ville de La Chaux-de-Fonds, cette série qui compte aujourd'hui 10 épisodes est l'œuvre du réalisateur neuchâtelois Jacques Matthey (PI Production), au bénéfice d'un mandat attribué par l'ex TSR.

Dans ces films on y découvre des sociétés neuchâteloises dont l'innovation est une partie intégrante de leurs activités mais avant tout de leur culture d'entreprise. Ces sociétés sont peu connues du grand public mais surtout pas assez de nombreux secteurs ciblés par les partenaires dans ce projet. Elles sont aussi potentiellement un facteur important pour bonifier la réputation de notre ville en terme industriel.

A la suite du retrait de l'Etat et de la Chambre de commerce, la Ville de La Chaux-de-Fonds a souhaité poursuivre en 2016 la réalisation de ces supports très qualitatifs et intensifier ses liens avec la RTS en termes de B to B. Le Service de l'économie est en train de repositionner avec cette entreprise de médias le concept en une véritable plateforme dédiée à l'innovation à La Chaux-de-Fonds principalement, mais aussi dans une certaine mesure avec d'autres régions du canton. Un important partenaire financier est sur le rang pour suppléer au départ des deux partenaires initiaux. A suivre en 2016.

Renforcer l'attractivité de La Chaux-de-Fonds

La nécessité d'augmenter l'attractivité de notre ville est une évidence. Le Service s'y emploie non seulement pour développer l'offre de santé en ville en appui au service concerné, mais aussi pour d'autres domaines, qui sont en train de perdre de leur influence pour différentes raisons. Sans réaction, notre position serait sérieusement mise en danger face à nos différents publics.

Nous avons donc entamé des activités de prospection pour intéresser des chaînes hôtelières à prendre place au sein de notre métropole horlogère. L'offre hôtelière manque en effet d'une référence importante au centre-ville. L'une d'elle est ouverte à étudier des possibilités ici.

Relations publiques dans des salons et des événements

Le Service de l'économie s'est rendu dans cinq grands salons professionnels en Suisse en 2015.

Le SIHH, Baselworld, l'EPHJ et le Swiss Medtech Expo, le CSEM Business Day pour s'entretenir avec les exposants chaux-de-foniers de leur situation et de leurs perspectives, tout comme du degré d'importance d'avoir un stand dans un salon. La journée au CSEM visait à s'immerger principalement dans le monde scientifique neuchâtelois.

SIHH

Le salon genevois et la poignée de marques chaux-de-fonnières ont été visités par le directeur et le chef de Service. Une discussion intéressante avec la Direction de Greubel Forsey a retenu notamment notre attention. La rencontre improvisée avec des personnalités du secteur et avec plusieurs journalistes qui suivent l'actualité de la branche, ponctuèrent agréablement cette soirée officielle du salon.

Baselworld

Dans le cas de Baselworld, une délégation de la Ville, composée de la présidente, du conseiller communal en charge du MIH, du chancelier, du chef du Service de l'économie et de l'administratrice s'est rendue à Bâle.

La demi-journée visait à rencontrer non seulement les grandes marques mais aussi d'autres plus modestes mais non moins talentueuses dans le monde horloger (huit visites au total). Les discussions avec plusieurs responsables nous apportèrent des premiers éléments très appréciables sur la santé de nos entreprises et de leurs enjeux.

La confirmation en effet de nombreux signes négatifs sur la marche des affaires par passablement d'exposants furent bien malheureusement une constante dans toutes les discussions. L'abandon du taux plancher quelques mois avant le salon, la grave crise qui entache les relations entre la Fédération de Russie et son voisin ukrainien, une nouvelle réglementation en Chine ou la posture délicate de l'Union européenne et de certains de ses membres, autant de sujets ou de raisons qui affectent la marche des affaires des Chaux-de-Foniers présents à Bâle.

Une rencontre ensuite avec le secrétaire général de Baselworld, nous a permis d'assister à la projection d'une présentation Powerpoint du salon et de son évolution dans les bureaux de MCH (organisateur du salon bâlois). Nous avons ainsi pu prendre pleinement conscience de l'importance de ce salon et de ses répercussions sur la branche mais aussi sur toute l'économie bâloise.

EPHJ

Autre rendez-vous marquant, l'EPHJ (sous-traitance horlogère et Medtech à Genève) par le responsable du Service. Les stands chaux-de-foniers furent sillonnés à Palexpo. Il en est ressorti une forte impression sur la présence importante de très nombreuses entreprises de notre ville. Un accueil chaleureux nous fût réservé et des échanges intéressants malgré un climat vécu par une branche horlogère rongée par de nombreuses inquiétudes et une autre qui n'en a pas moins avec un moindre impact, qui est le domaine des appareils et instruments médicaux.

Swiss Medtech Expo

Pour la première fois à notre connaissance, la Ville de La Chaux-de-Fonds, se rendait à la Swiss Medtech Expo à Lucerne. Une présence beaucoup plus réduite cette fois par les sociétés installées dans notre ville. L'euphorie n'était pas non plus à l'ordre du jour. Crise ou concurrence de l'EPHJ expliquent peut-être ce déploiement chaux-de-fonnier moins conséquent. Dans tous les cas, ce salon doit figurer dans le calendrier du Service.

Statistiques sur l'emploi à La Chaux-de-Fonds

Désormais, ces statistiques sont de la compétence du Service d'urbanisme.

La vie des entreprises de La Chaux-de-Fonds en 2015

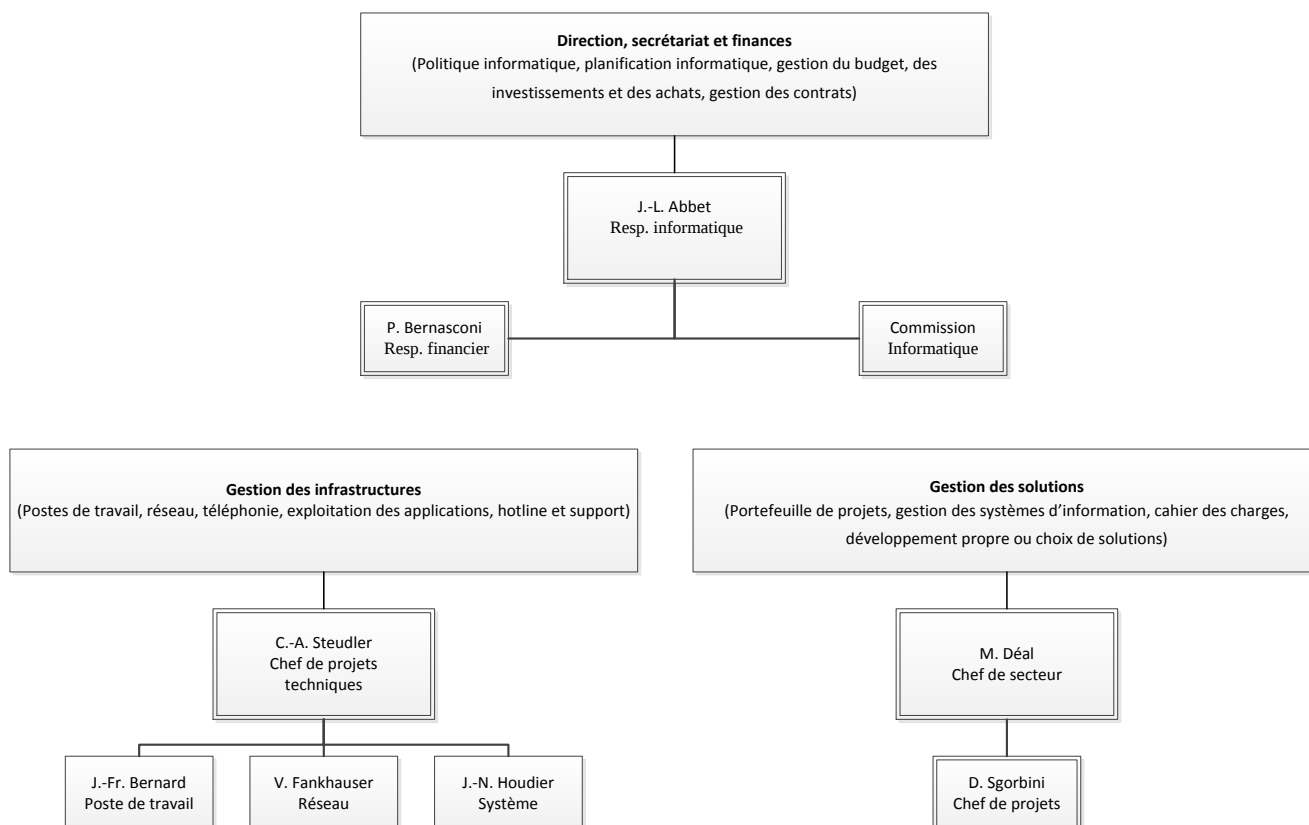
Notre tissu industriel a vécu une année 2015 très contrastée. Plusieurs entreprises se sont retrouvées dans des procédures de licenciements, dans le redimensionnement de leur outil de production, certaines dans le repositionnement de leurs marques ou la redéfinition de leurs réseaux de distribution. Mais ce n'est pas pour autant la réalité de toutes les entreprises du " Made in La Chaux-de-Fonds". D'autres ont connu des sorts plus réjouissants et porteurs d'espoir pour le développement de leur entreprise et par ricochet pour notre ville.

SERVICE INFORMATIQUE COMMUNAL

Activités informatiques en 2015

Mandat Informatique SIEN

Le rôle de chef de service et la prise en charge de ses activités (départ à la retraite du chef de service du SIC) a été confié par le Conseil Communal au Service informatique de l'État de Neuchâtel. Cette décision rend nécessaire la mise en œuvre de nouveaux processus de gestion et de collaboration qui sont présentés ci-dessous et qui entreront en vigueur dès le 1^{er} janvier 2016.



Évolution des infrastructures

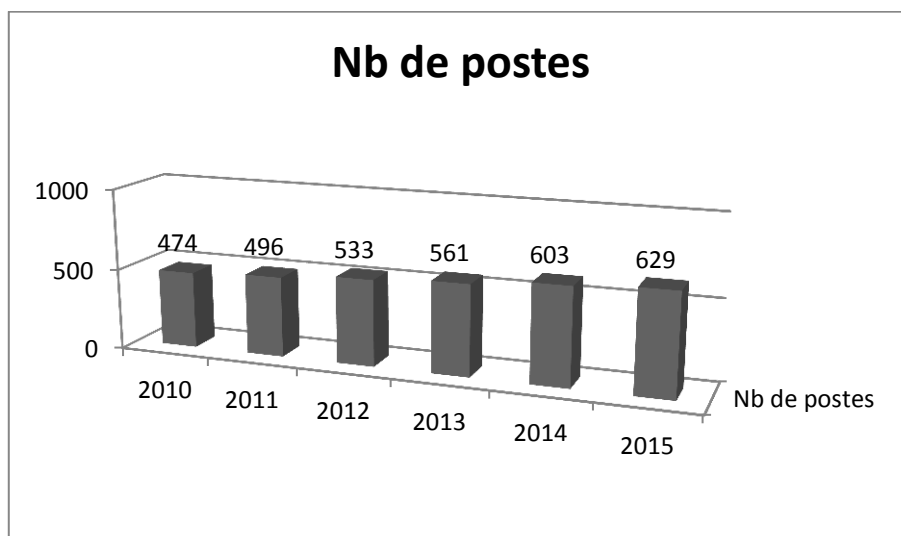
Stations de travail

Conformément au plan de remplacement des machines ayant plus de 5 ans de fonctionnement, l'année 2015 a été consacrée au remplacement de plus de 60 machines qui intègrent les nouveaux standards informatiques et qui permettent à l'utilisateur d'obtenir le confort nécessaire à l'utilisation quotidienne de son poste de travail et garantissent leur maintenance sans activités de support importantes et la gratuité des pièces de rechange.

Parc informatique de l'administration et des écoles

Depuis 2010, le degré d'informatisation de tous les services est en constante augmentation prenant en compte non seulement la bureautique mais également les différents métiers de l'administration. L'équipement des postes de travail (comportant tablettes, portables et postes fixes) a suivi cette expansion ayant comme effet l'augmentation des coûts de maintenance et de fonctionnement qui se montent à CHF 369'000.-- en 2010 et à CHF 490'620.-- en 2015.

Le graphique suivant montre l'accroissement du nombre de postes de travaux (comprenant tablettes, portables et postes fixes).



Le parc informatique de l'administration communale est maintenant composé de plus de 620 postes. Le parc du domaine pédagogique est quant à lui stable et également équipé de plus de 600 postes, dont 51 pour le cycle 3 et 56 pour les cycles 1-2 ont été financés par la Ville et font l'objet d'une redevance annuelle à l'OISO pour leur maintenance.

Le tableau suivant présente la répartition des postes de travail au sein de l'administration.

Parc informatique de l'administration

		Postes fixes	Stations géomatiques	Portables Tablettes	Domotique	IPad Liseuses	Muséographie
Action sociale	AVS	4		1			
	Office communal de l'action sociale	44		1			
	Office du logement	1					
Administration des Écoles	Administration des Écoles (collèges)	18		8			
	Foyer des écoliers	1					
	Secrétariat et administration des écoles	17		7			
	Service socio-éducatif des écoles	7		2			
Affaires culturelles	Billetterie de l'heure bleue	2		1			
	Délégué aux affaires culturelles			1			
	Administration des affaires culturelles			1			
Bibliothèques	Bibliothèque de la ville	46	1	6		4	
	Bibliothèque des jeunes	19		1			
Chancellerie	Chancellerie	2		4			
	Service des affaires régionales et des relations extérieures			1			
Service de la communication	Communication	1		3			
Contrôle des habitants	Contrôle des habitants	7		2			
Conseil communal, secrétaires de direction		4		6			
Économie	Service de l'économie			1			
Finances	Caisse communale	2					
	Comptabilité communale	4					
	Contrôle financier			1			

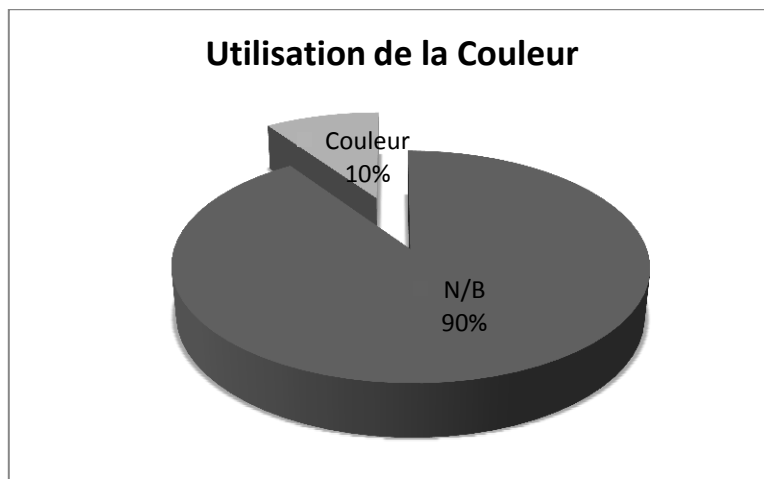
	Service des finances	5		3			
		Postes fixes	Stations géomatiques	Portables Tablettes	Domotique	IPad Liseuses	Muséographie
Géomatique	Service géomatique		5			2	
Gérance des immeubles	Gérance communale	18		1			
Informatique	Service informatique communal	1		3			
	Salle de cours	11					
Jeunesse	Service de la jeunesse	16		4			
	Crèches (Chat Telot - Gallet)	2		1			
	Home Châtelot	1					
	Structure d'accueil	4		1			
Juristes	Service juridique	2		1			
Musées	Institutions zoologiques	1		1			
	Musée d'histoire	8		3	1		23
	Musée des Beaux-Arts	8		4	1	2	
	Musée d'histoire naturelle	4		4		1	
	Musée Paysan	1		1			
	Musée international d'horlogerie	21	1	2	2		
Ressources humaines	Service des ressources humaines	6		4			
Santé	Centre de santé scolaire	7		1			
	Planning familial	1		1			
	Service de l'orthophonie	6		14		6	
Sécurité	Organisation de la protection civile	1		4			
	Administration de la sécurité publique			1			
	Service d'incendie et de secours	15		10	2		
	Service du domaine public	19	1	9	1		
Sports	Service des sports	12		7	2		
Travaux publics	Administration des travaux publics	5		1			
	Centre funéraire	3					
	Espaces verts	3					
	Service de l'architecture et des bâtiments	2	4	1			
	Intendance des bâtiments, conciergerie	8		2			
	Service de la voirie	21		3			
	Ingénieur, Services techniques		3	3			
	Station d'épuration des eaux usées	4		1			
Urbanisme, Patrimoine et Environnement	Office du patrimoine	1		2			
	Service de l'hygiène et de l'environnement	3		5	1		
	Service de l'urbanisme	12	1	2			
	Administration de l'urbanisme			1			
Nb de postes		411	16	148	10	15	23

Intégration des machines multifonctions

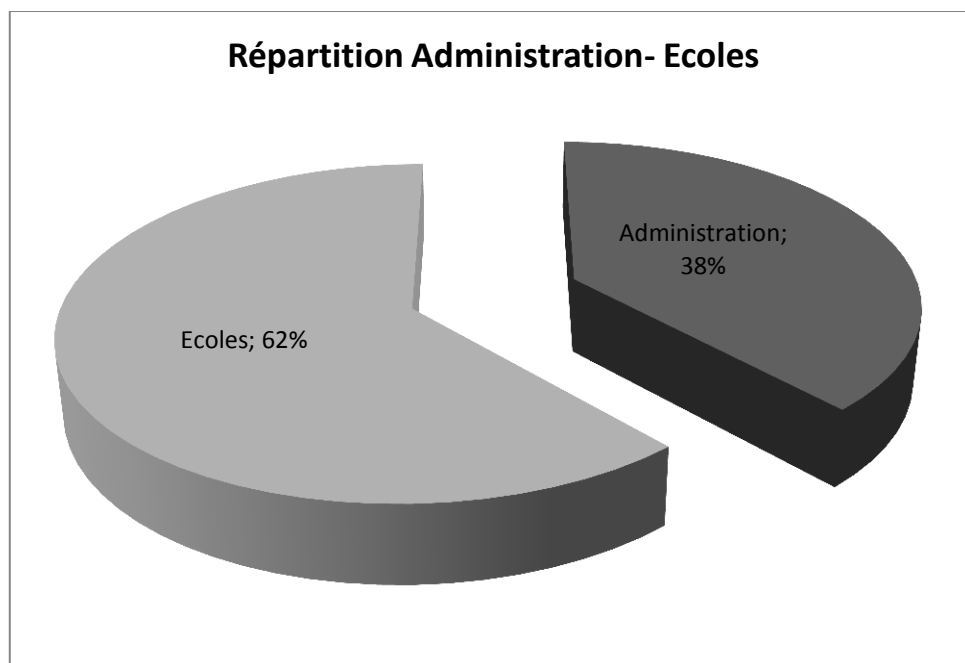
Pour répondre à la demande des Services, le nombre de multifonctions au service de l'administration est passé de 86 en 2014 à 105 en 2015, avec l'intégration de la reproduction en couleur pour plusieurs de ces nouvelles machines.

15 des 53 imprimantes de vieille génération ont été supprimées et pas remplacées.

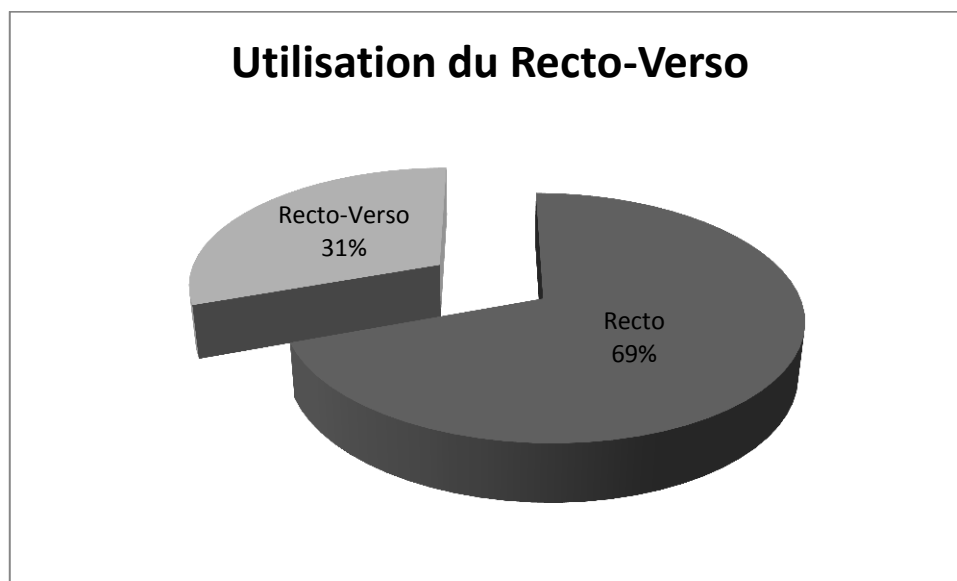
Il est à noter que même si la majorité des reproductions payantes (impressions et copies) reste l'apanage du noir-blanc, le souhait des Services de pouvoir imprimer en couleur implique une augmentation importante de l'utilisation de la couleur.



L'utilisation des multifonctions est toujours plus importante par les Ecoles (utilisation pédagogique et administrative) que par l'Administration, le graphique suivant en décrit la répartition.



La fonctionnalité d'impression en recto-verso, permettant d'économiser du papier n'est que peu utilisée comme le démontre le graphique suivant.



Des dispositions concernant l'utilisation des moyens de reproductions doivent être envisagées pour garantir une stabilisation du budget alloué, notamment l'utilisation de la couleur, du recto-verso et en y associant les technologies permettant de limiter l'utilisation du papier (GED, Intranet, ordinateurs adaptés à la mobilité, wifi, etc.).

Infrastructure de stockage de grande capacité

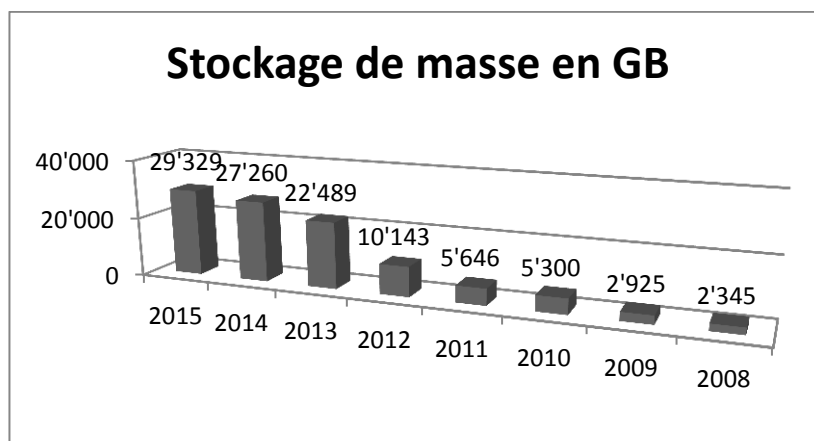
L'accroissement du nombre de documents enregistrés est toujours régulier. La place utilisée, comme l'indique le tableau ci-dessous, est proche de 30 Téraoctets.

	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008
Groupe utilisateurs	Volume GB	Volume GB	Volume GB	Volume GB	Volume GB	Volume GB	Volume GB	Volume GB
		GB	GB	GB	GB	GB	GB	GB
Gérance des immeubles	35	37	8.2	1.2	1.4	1.0	1.0	
Iconographie	1000	812	37	463	229.0	174.0	74.0	
Intendance des bâtiments	220	125	81	61.1	52.7	17.0	13.0	8.0
MIH	600	410	345	214	208.0	159.0	116.0	68.0
Musée des Beaux-Arts	1'200	900	570	379	252.0	152.0	58.0	21.0
Musée d'Histoire	124	300	145	31.1	26.2	17.0	15.0	8.0
Musées	23	25	77	12	11.8	11.5	6.0	
Permis de construire	19	15	13	10.5	8.9	10.0		
Police du feu et des constructions	0	0	4	1.3	0.3	1.0		
Politique foncière	9	9	1	1.0	0.1	0.1		
SDP	100	580	542	74.7	338.0	376.0	281.0	209.0
Service de la Jeunesse	7	7	11	6.0	6.0	5.5	6.0	6.0
Service des sports	30	26	18	13.7	9.2	7.0	2.0	1.0
Service d'hygiène	77	72	67	39.0	47.3	34.0	28.0	21.0
Service juridique	11	9	7	6.0	5.0	4.0	3.0	2.0
Travaux publics	190	150	103	52.4	36.1	24.0	14.0	8.0
UNESCO	365	335	595	229	174.0	147.0	130.0	122.0
Urbanisme	253	195	145	135	130.0	124.0	116.0	80.0
Bibliothèque (Archivage)	25'000	23'000	19'580.0	10'000.0	4'030.0	3'670.0	1'800.0	1'560.0
Gestion documentaire						305.0	238.0	191.0
Applications cadastrales	116	61	60		15.0	18.0	17.0	14.0
Données géomatiques	950	192	80	90	64.9	43.0	7.0	26.0
TOTAL Stockage de masse	29'329	27'260	22'489	10'143	5'646	5'300	2'925	2'345

Les informations suivantes y sont entreposées:

- Informations cadastrales (géomatique),
- Archivage des fiches des habitants (Contrôle des habitants),
- Fonds spéciaux et publications diverses (Bibliothèque de la Ville),
- Archives sonores Club 44 (Bibliothèque de la Ville),
- Données provenant du PGEE (Travaux publics),
- Gestion des dossiers AVS (Office du travail et de l'AVS),
- Gestion des signalisations (Service du domaine public),
- Stockage de documents de divers types (correspondances, publications, photographies, plans, etc. (Gérance des immeubles, Intendance des bâtiments, Musée des beaux-arts, Musée d'histoire, Musée international de l'horlogerie, Office des sports, Service de la jeunesse, Service d'hygiène, Service du domaine public, Service juridique, Service d'urbanisme et de l'environnement, Travaux publics)),
- Gestion documentaire (Services techniques, Domaine foncier, Voirie, SIC, Service des Sports).

Le graphique suivant présente l'évolution des huit dernières années de la place disque nécessaire au stockage de masse.



Gestion électronique de documents (GED)

Cent septante-deux utilisateurs accèdent régulièrement aux documents stockés par l'application et le nombre de documents entreposés et gérés par l'application dépasse le million.

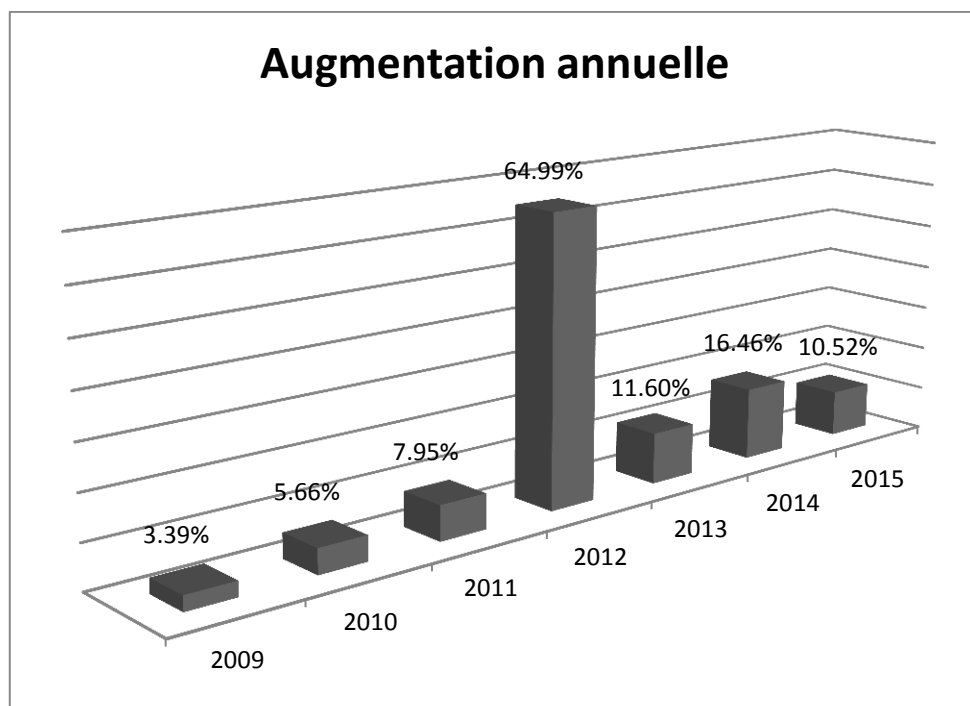
Les Services qui utilisent cette application pour gérer une ou plusieurs catégories de dossiers sont:

- L'Agence AVS,
- L'Action sociale,
- La Bibliothèque de la ville,
- Le Contrôle des habitants,
- Le Service des sports
- La Chancellerie,
- Le Service d'urbanisme et de l'environnement,
- Le Service d'architecture et des bâtiments,
- Le Service du domaine public,
- Le Service juridique,
- Le Service informatique,
- Les Travaux publics,
- Le Service des Finances
- La Gérance des immeubles
- Tous les services de la ville pour la gestion financière (SAP)

Depuis 2008, le nombre de documents publiés et confiés à la gestion électronique est en constante augmentation. Le tableau et le graphique présentés ci-dessous présentent la nature des documents enregistrés et le pourcentage de l'évolution annuelle depuis le début de l'utilisation de cette application. L'importante augmentation de 2012 correspond à l'intégration des factures (SAP) jusqu'alors confiées à une autre application.

Tableau récapitulatif

Services	Dossiers	2015		2014		2013		2012		2011		2010		2009		2008
Chancellerie	Courrier	3'359		2'523		2'894		2'009		1'779		1'700		2'198		1'204
	Courrier - Archives	5'034		5'034		3'764		3'764		3'136		2'399		845		845
	Procès-verbaux CC	557		518		468		428		380		334		285		237
	Procès-verbaux CG	138		122		114		105		91		79		68		57
	Réglementation	198		197		190		191		187		185		181		172
Contrôle des habitants	Fiches habitants	193'594		193'592		193'592		193'589		193'589		193'581		192'932		192'912
	Autorisations de logements	3'707		2'584		1'606		254								
	Déclarations de domicile	139		106		100		95		85		68		91		76
	Gestion du service	101		101		101		101		101		100				
	Naturalisations	1'409		1'280		1'136		1'059		932		758		436		287
	Suisses de l'étranger	1'922		1'833		1'750		1'656		1'574		1'479		1'366		1'283
Service d'architecture et des bâtiments	Bâtiments	1'150		995		845		768		691		551		458		244
Service des sports	Plans, correspondances,...	470		468		468		468		468		468		468		428
Office du travail	Dossiers AVS	10'965		15'303		14'981		14'668		17'970		17'275		15'958		14'682
Service de la Sécurité publique	Plan de classement	35'014		33'597		29'458		24'904		17'982		12'962		6'838		3'743
Service juridique	Service juridique	676		676		676		676		676		676		659		657
SIC	Demandes clients	125		125		100		96		96		91		91		56
	SIC - Conseil communal	12		12		12		20		10		9		9		7
	Clients-Projets	600		550		528		974		443		402		371		299
	Gestion du service	284		284		284		278		277		276		348		320
	Projets	270		266		257		274		257		257		253		230
	Journaux de gestion	657		657		657		657		657		657		545		441
Urbanisme & Environnement	Permis de construire	33'880		38'213		33'041		28'982		26'232		20'457		15'528		14'171
	Courriers	40'187		29'476		25'169		21'326		17'471		7842		7'841		7012
Bibliothèque de la Ville	Acquisition de Fonds	289		305		285		276		223		22				
Action sociale	Dossiers SACSO	208'164		149'318		91'710		39'185								
Services	Dossiers	2015		2014		2013		2012		2011		2010		2009		2008
Travaux publics	TP	8059														
Service des finances	Actes de défaut de biens	3820														
SAP - Finances	Factures fournisseurs	678'260		625'221		517'598		478'022								
Nb de documents publiés		1'233'040	10.52%	1'103'356	16.46%	921'784	11.60%	814'825	64.99%	285'307	7.95%	262'628	5.66%	247'769	3.39%	239'363
Gestion des versions		0		0		0		0		0		122'627		125'803		123'544
Nb de documents enregistrés		1'233'040		1'103'356		921'784		814'825		285'307		385'255		373'572		362'907



WiFi (Wireless Fidelity)

Accès sans fil (WIFI) sécurisé

Cet accès est uniquement destiné aux personnes bénéficiant d'une connexion informatique reconnue dans une de nos infrastructures utilisant les réseaux administratifs ou pédagogiques et répond aux objectifs suivants:

- Offrir une plus grande mobilité aux utilisateurs de PC portables (réunion, présentation, facilité de connexion),
- Développer et favoriser le partage d'infrastructures existantes (salle de réunion, salle de cours, aula, etc.).
- Fournir l'accès à des applications ludiques (Service de l'orthophonie, Bibliothèques),

Le SIEN est le fournisseur de cette prestation.

Les services de l'administration communale suivants bénéficient de ces possibilités de connexion par WiFi:

Adresse	Localisation	Services
Collège 9	Bureaux	Ville Chaux-de-Fonds - Action sociale
Rue du Progrès 33	Rez-de-chaussée supérieur	Ville Chaux-de-Fonds - Bibliothèques
Rue du Progrès 33	Salle de lecture	Ville Chaux-de-Fonds - Bibliothèques
Rue du Progrès 33	Rez-de-chaussée supérieur n°2	Ville Chaux-de-Fonds - Bibliothèques
Rue du Progrès 33	1er étage	Ville Chaux-de-Fonds - Bibliothèques
Rue du Progrès 33	2ème étage	Ville Chaux-de-Fonds - Bibliothèques
Rue du Progrès 33	3ème étage	Ville Chaux-de-Fonds - Bibliothèques
Rue de la Ronde 9	Rez-de-chaussée	Ville Chaux-de-Fonds - Bibliothèques
Rue de la Ronde 9	2ème étage	Ville Chaux-de-Fonds - Bibliothèques
Président-Wilson 32	Rez-de-chaussée	Ville Chaux-de-Fonds - Bibliothèques
Serre 14	Salle de colloque 1er étage	Ville Chaux-de-Fonds - Centre de santé scolaire
Rue de la Jardinière 23	1er étage	Ville Chaux-de-Fonds - Centre d'orthophonie
Rue de la Jardinière 23	2ème étage	Ville Chaux-de-Fonds - Centre d'orthophonie
Espacité 1	13ème étage, salle de conférence	Ville Chaux-de-Fonds - Conseil Communal

Rue de la Serre 14		Ville Chaux-de-Fonds - École primaire
Rue du Temple-Allemand 115	Aula	Ville Chaux-de-Fonds - École primaire
Rue du Progrès 23	Bâtiment 1 - Aula Salle 17	Ville Chaux-de-Fonds - École primaire
Rue des Ormes 3b	Aula	Ville Chaux-de-Fonds - École primaire
Avenue des Forges 22	Salle de Conférence	Ville Chaux-de-Fonds - École secondaire
Rue de Beau-Site 11	Salle de conférence	Ville Chaux-de-Fonds - École secondaire
Rue du Docteur-Kern 14	Salle de conférence	Ville Chaux-de-Fonds - École secondaire
Rue du Docteur-Kern 14	Aula	Ville Chaux-de-Fonds - École secondaire
Rue du Progrès 33	Bâtiment 6 - Aula Salle 620	Ville Chaux-de-Fonds - École secondaire
Avenue des Forges 22	Sciences Aula	Ville Chaux-de-Fonds - École secondaire
Rue du Progrès 29	Bâtiment 3 - Salle 326	Ville Chaux-de-Fonds - École secondaire
Rue de la Serre 23	Bureaux 2ème étage	Ville Chaux-de-Fonds - Financier
Maison du peuple		Ville Chaux-de-Fonds - Gérance des immeubles communaux
Rue de la Serre 12	Rez-de-chaussée	Ville Chaux-de-Fonds - Jeunesse
Rue de la Serre 23	Bureau 4ème	Ville Chaux-de-Fonds - Juridique
Rue des Musées 33	Administration, salle de travail bibliothécaire	Ville Chaux-de-Fonds - Musée des beaux-arts
Rue des Musées 33	Comble 1	Ville Chaux-de-Fonds - Musée des beaux-arts
Rue des Musées 33	Comble 2	Ville Chaux-de-Fonds - Musée des beaux-arts
Rue des Musées 33	Comble 3	Ville Chaux-de-Fonds - Musée des beaux-arts
Rue des Musées 33	Expo E1	Ville Chaux-de-Fonds - Musée des beaux-arts
Rue des Musées 33	Expo E2	Ville Chaux-de-Fonds - Musée des beaux-arts
Adresse	Localisation	Services
Rue des Musées 33	Expo E3	Ville Chaux-de-Fonds - Musée des beaux-arts
Rue des Musées 31	S/Sol Expo	Ville Chaux-de-Fonds - Musée d'histoire
Rue des Musées 31	S/Sol Expo 2	Ville Chaux-de-Fonds - Musée d'histoire
Rue des Musées 31	Rez-de-chaussée	Ville Chaux-de-Fonds - Musée d'histoire
Rue des Musées 31	1er Expo	Ville Chaux-de-Fonds - Musée d'histoire
Rue des Musées 31	1er Expo 2	Ville Chaux-de-Fonds - Musée d'histoire
Rue des Musées 31	2eme Expo	Ville Chaux-de-Fonds - Musée d'histoire
63, avenue Léopold-Robert	Stock	Ville Chaux-de-Fonds - Musée d'histoire naturelle
Rue des Musées 29	Sous-sol, Grande salle de réunion	Ville Chaux-de-Fonds - Musée international d'horlogerie
Rue des Musées 30	Salle de réunion de l'administration	Ville Chaux-de-Fonds - Musée international d'horlogerie
Loge 8	Bureaux	Ville Chaux-de-Fonds - Musée international d'horlogerie
Rue des Musées 29	Époque moderne	Ville Chaux-de-Fonds - Musée international d'horlogerie
Rue des Musées 29	Époque ancienne	Ville Chaux-de-Fonds - Musée international d'horlogerie
Rue des Musées 29	Hall d'entrée	Ville Chaux-de-Fonds - Musée international d'horlogerie
Rue des Crêtets 148	Bureaux	Ville Chaux-de-Fonds - Musée paysan et artisanal
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 1	1er étage, salle des commissions et Salle du Conseil	Ville Chaux-de-Fonds - Service du Domaine Public
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 1	2ème Étage	Ville Chaux-de-Fonds - Service du Domaine Public
Place de l'Hôtel-de-Ville 1	1er étage	Ville Chaux-de-Fonds - Service du Domaine Public
Passage Bonne-Fontaine 38	Rez-de-chaussée 1 - SISMN1	Ville Chaux-de-Fonds - SIS (Service d'incendie et de secours)
Passage Bonne-Fontaine 38	Rez Inférieur 1	Ville Chaux-de-Fonds - SIS (Service d'incendie et de secours)
Passage Bonne-Fontaine 38	Rez Inférieur 2	Ville Chaux-de-Fonds - SIS (Service d'incendie et de secours)

Passage Bonne-Fontaine 38	Rez-de-chaussée 2	Ville Chaux-de-Fonds - SIS (Service d'incendie et de secours)
Halle Volta	Salle de gymnastique	Ville Chaux-de-Fonds - Sports
Halle Volta	Salle des maîtres	Ville Chaux-de-Fonds - Sports
Halle Volta	Salle de théorie	Ville Chaux-de-Fonds - Sports
Espacité 1	Bureaux 2ème étage	Ville Chaux-de-Fonds - Sports
Pass. Léopold-Robert 3	Salle Junod 3ème étage,	Ville Chaux-de-Fonds - Travaux publics
Pass. Léopold-Robert 3	Bureaux SAB 1er étage	Ville Chaux-de-Fonds - Travaux publics
Rue du Rocher 1	Bureaux	Ville Chaux-de-Fonds - Travaux publics

WIFI public

Cet accès est destiné à la population et répond aux objectifs suivants:

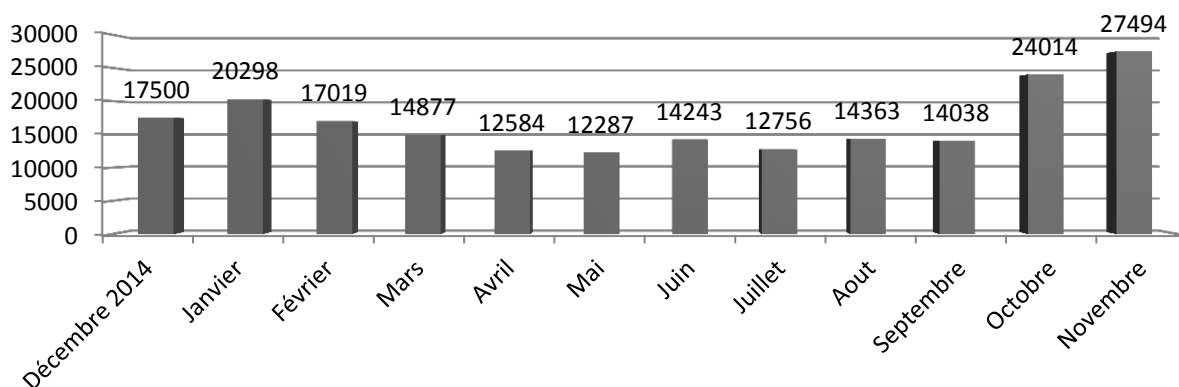
- Permettre aux habitants et aux visiteurs occasionnels de la ville de se connecter à Internet en des points spécifiques de rassemblement (places publiques, sites sportifs et culturels, etc.),
- Le respect des recommandations juridiques actuelles pour les réseaux sans fil à usage public notamment, la législation sur la surveillance de la correspondance par poste et télécommunication.

Les lieux suivants permettent à la population de bénéficier d'une connexion Internet gratuite:

Place Espacité
Musée international de l'horlogerie
Musée d'histoire
Musée des Beaux-arts
Pavillon des sports
Centre sportif de la Charrière
Patinoire des Mélèzes
Maison des jeunes, Doubs 34
Place de la Gare

La place de la gare a été équipée de cette prestation au mois d'octobre et a coïncidé avec une augmentation très importante de l'utilisation de cette prestation.

Utilisation mensuelles (Nb de connexions)



Évolution, préparation et réalisation de projets informatiques en 2014

Internet, sites de la ville

Site de la Ville

Face aux multiples attaques que le site Internet a subi, il a été nécessaire pour en assurer la sécurité d'exploitation d'utiliser un outil de développement (CMS, logiciel de publication pour un site Internet) plus moderne et utilisant un langage de programmation plus adapté à la sécurité dans le monde Internet.

Le site actuel réalisé avec un outil de développement (Joomla) dont la technologie représente le plus grand danger en termes de sécurité et de vulnérabilité (langage de programmation PHP) a nécessité des mises à jour très régulières pour suivre et corriger les failles de sécurité. Les analyses effectuées ont montré qu'Internet est infesté de robots qui cherchent soit du contenu, soit des sites vulnérables pour propager des virus.

Nous avons ainsi migré le site en exploitation, en utilisant la technologie .Net (Microsoft SharePoint 2013), qui a été construite pour résoudre les problèmes de l'ancienne technologie (PHP).

La réalisation du nouveau site a été confiée à la société Arcantel, déjà en charge du projet de migration du site Internet des bibliothèques, développement réalisé avec la nouvelle technologie pressentie (.Net) et en respectant intégralement la charte graphique et les fonctionnalités actuelles du site de la ville.

D'autre part, pour permettre la migration du site avec succès, il a été essentiel de s'assurer de la collaboration des responsables de la publication (contributeurs) de l'information.

L'organisation destinée à la mise à jour du site a été pensée pour permettre de rassembler un nombre de contributeurs plus restreints et adaptée à l'importance et au défi que représente la communication numérique.

Le fonctionnement mis en œuvre inclut la reconnaissance des travaux des personnes appelées à contribuer à la diffusion de l'information et permet de garantir l'alimentation en informations par un contrôle fréquent du site par le service de la communication.

Site des bibliothèques

Développé avec l'ancien CMS (Direct2web) devenu obsolète, le portail internet de la Bibliothèque a été redéveloppé à l'aide du CMS retenu pour le site de la ville.

Son intégration à celui de la Ville a permis d'unifier la charte graphique tout en gardant les fonctionnalités spécifiques qu'il abrite.

Exploitation

L'exploitation, précédemment assurée par Arcantel et le CEG, de ces deux sites a été confiée au SIEN adaptant ainsi la sûreté de son exploitation aux règles de sécurité définies au sein de l'entité neuchâteloise et en même temps permettant d'obtenir la gratuité de son exploitation.

Communication dynamique

L'application de communication dynamique Venus a été installée au service de la Voirie permettant d'informer le personnel de ce service de plusieurs renseignements dont les prévisions météorologiques nécessaires à leurs activités.

Gestion électronique de documents

Plusieurs services ont émis le besoin de mettre en œuvre l'outil de gestion électronique de document (Therefore) destinés à leur permettre de gérer différents types de documents papier et électroniques.

Les actions suivantes ont été entreprises:

- Mise en œuvre de l'outil à la direction du DCSJ (englobant le service des sports et le service des affaires culturelles), permettant de gérer les documents suivants:
 - correspondances administratives et métiers,
 - décisions du Cc,
 - offres,
 - plans,
 - documents liés à l'organisation de manifestations,
 - etc
- Mise en œuvre de l'outil à la Gérance des immeubles, permettant de gérer les documents liés à l'activité du service (baux, correspondances etc.),
- Mise en œuvre de l'outil au service des ressources humaines permettant de numériser tous les dossiers du personnel. Le lien avec le dossier SAP-RH devra ensuite être réalisé pour permettre l'obtention des informations directement depuis l'outil métier,
- Mise en œuvre de l'outil aux services techniques permettant la gestion de leurs archives physiques et électroniques.

Revêtements routiers

Les services techniques ont souhaité obtenir une solution d'auscultation des revêtements routiers par photogrammétrie.

La solution présentée par le service géomatique (Photoscan) nécessite des besoins informatiques importants et il a été nécessaire de bien les mesurer.

L'auscultation de l'état de surface des revêtements routiers se base actuellement tantôt sur des relevés visuels et mécaniques, tantôt sur des combinaisons de multiples capteurs (vidéo, scanner laser, antenne GNSS, etc.) embarqués sur des véhicules. Ces méthodes sont fort onéreuses soit en ressources humaines soit en matériel et la solution informatique envisagée doit permettre de diminuer les interventions humaines et d'obtenir un résultat plus fiable et pérenne.

Nous avons demandé au SIEN de mettre à disposition les infrastructures informatiques nécessaires et le résultat de ces essais permettra de correctement définir l'environnement de production et le coût informatique du calcul et des différents espaces d'enregistrement qui seront importants à moyen terme.

Espace de stockage de grande capacité BV

L'espace de stockage de grande capacité de la bibliothèque a été augmenté de 35 Téraoctets pour leur permettre d'enregistrer différents types de documents provenant de la numérisation de différents fonds et dont la conservation à long terme doit être garantie.

WiFi Public, NEMO (Neuchâtel Mobile)

En collaboration avec le CEG, le SIEN, Arcantel SA, Vidéo 2000 SA et Viteos SA, nous avons proposé aux autorités de la ville de La Chaux-de-Fonds, de la ville de Neuchâtel et de l'État de Neuchâtel un projet fédérateur appelé NEMO pour Neuchâtel Mobile destiné à répondre aux nouveaux besoins de mobilité de la population et de leurs usagers.

En effet, plus d'un milliard d'utilisateurs de Facebook ou de YouTube dans le monde, plus de 10 millions de téléphones mobiles en Suisse et l'omniprésence d'Internet comme véhicule de communication met en évidence les nouveaux besoins de mobilité de la population.

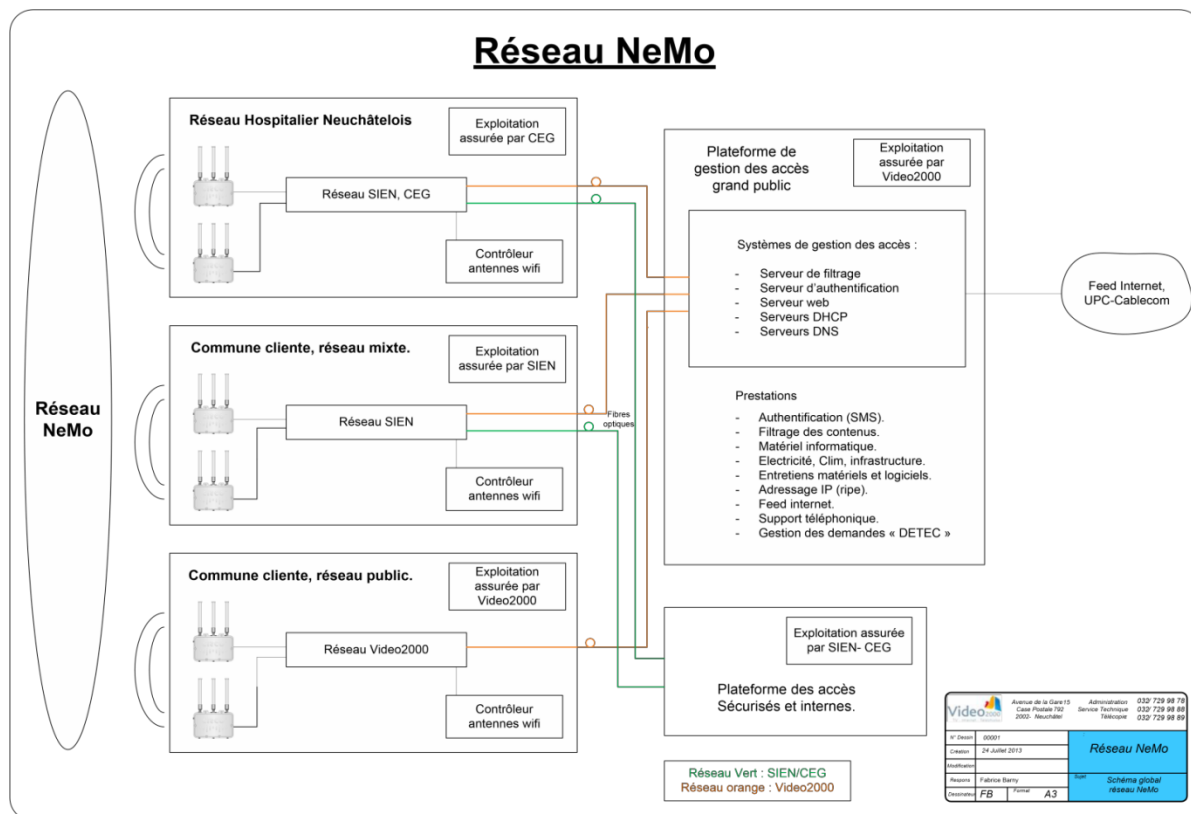
Même au sein de nos administrations, les projets de mobilité s'étendent chaque jour avec les concepts de parlement sans papier, de gouvernement sans papier, de Guichet unique ou tout simplement de télétravail.

Les développements de nouveaux services et de nouvelles applications, sur le réseau des réseaux (Internet), sont sans fin et concernent aussi bien le citoyen ou la citoyenne, le travailleur que le touriste de passage.

Néanmoins, pour accéder à ces services, il y a nécessité d'être connecté, de pouvoir relier son ordinateur, son téléphone mobile ou sa tablette à Internet et à moindre coût. Un des moyens les mieux adaptés et les mieux intégrés technologiquement est, sans aucun doute, le réseau sans fil ou Wi-Fi (Wireless Fidelity).

Le concept de base du projet NEMO (qui remplacera à terme le WiFi public actuel nommé NCNMobile et le portail Neuchatel.ch actuel) a permis de mettre en œuvre les principes suivants:

- Une couverture de zones prédéfinies avec de larges possibilités d'extension par un réseau sans fil (Wi-Fi) à l'usage des citoyens, des touristes, des visiteurs dans les lieux des administrations et des zones urbaines;
- Une mutualisation des infrastructures de diffusion et le déploiement d'antennes Wi-Fi dans les zones de forte fréquentation;
- Un site informationnel cantonal www.neuchatel.ch sur lequel tout utilisateur de NEMO obtiendra toutes les informations utiles sur les antennes existantes, le cadre légal et les prestations mises à disposition (Arcantel SA);
- Une infrastructure de communication performante permettant l'accès à Internet via une technologie Wi-Fi;
- Un système de surveillance et de gestion des accès en conformité avec la LSCPT permettant le respect des lois en la matière (Vidéo 2000 SA et Arcantel SA);
- La gestion technique et administrative du projet confiée, par les partenaires, à Vidéo2000 SA.
- Un réseau hospitalier permettant d'offrir le Wi-Fi auprès des résidents ou des malades sous le contrôle d'un des services informatiques (SIEN ou CEG);
- Un réseau privé ou réseau Vidéo2000 SA dans le schéma ci-dessous, sous le contrôle des partenaires privés (Vidéo 2000 SA, Viteos SA), permettant d'interconnecter les antennes Wi-Fi du secteur privé sur le réseau NEMO;
- Des zones de couverture administratives (utilisateurs autorisés et invités), des zones mixtes et des zones publiques (Espaces urbains, zones sportives et de détente, ballade à réalité augmentée) reliés à l'infrastructure centrale;
- Un comité de pilotage et de suivi d'exploitation du réseau NEMO formé par les responsables du SIEN, du CEG, du SIC, de Vidéo2000 SA, d'Arcantel SA et de Viteos SA.
- Une cohabitation avec les réseaux Wi-Fi internes à l'Entité Neuchâteloise (NCN, RPN, NCN Mobile) qui seront maintenus à l'exception de NCN mobile qui sera remplacé par NEMO (voir le schéma ci-dessous);



et de répondre aux nécessités suivantes:

- favoriser un accès à Internet mobile gratuit et non discriminatoire dans des lieux publics pour les citoyennes et citoyens neuchâtelois comme pour les touristes de passage,
- mettre à disposition des jeunes et des étudiants un moyen économique d'accès à Internet sur les sites de formation,
- favoriser le développement de nouvelles applications par Internet,
- fédérer les besoins de mobilité existants et futurs des collectivités publiques, voire des milieux économiques neuchâtelois, autour d'un unique système fiable, stable et sécurisé d'accès sans fil à Internet et répondant aux normes légales,
- diminuer les coûts d'investissement et d'exploitation par un partage équitable entre le secteur public et le secteur privé de l'infrastructure centrale.

Service de la jeunesse, Jazz

Pour compléter l'outil de gestion des activités destinées à la jeunesse plusieurs développements permettant de simplifier et faciliter la gestion quotidienne des collaborateurs du service de la jeunesse ont été entrepris et complètement réalisés par le SIEN.

Enquête bâtiments hors zone

Un questionnaire permettant la récolte de diverses informations des bâtiments hors-zone (à destination de leurs propriétaires) et qui concerne leur assainissement (Eaux usées) a été publié à l'aide du site internet.

Enquête sur l'utilisation du vélo en ville de La Chaux-de-Fonds

Pour mieux connaître les raisons de la faible utilisation du vélo à La Chaux-de-Fonds, nous avons mis en ligne un questionnaire interactif.

Les résultats de cette enquête seront d'une part analysés dans le cadre d'un CAS (case studies) en environnement urbain et d'autre part intégrés au diagnostic du Plan Directeur communal des mobilités mené par la Ville.

Réservation des salles de la Maison du Peuple et de l'Usine Électrique

La gérance communale est gestionnaire des salles de la Maison du Peuple et de l'Usine Électrique.

Ces dernières peuvent être réservées, au moyen des formulaires correspondants, nécessitant des processus manuels permettant de confirmer la demande de location.

L'informatisation à l'aide de l'outil GELORE (GEstion des LOcaux et des REservation) de ces processus manuels a permis d'en faciliter la gestion, et de permettre à la population d'en demander la location via le site Internet.

Exploitations et maintenances

Les travaux d'exploitation confiés au SIEN permettent de garantir:

- L'exploitation et la maintenance des logiciels de gestion des Finances, de la Gérance des immeubles, des Ressources humaines, de l'Intendance des bâtiments et du Service d'Incendie et de Secours des Montagnes neuchâteloises (ERP-SAP),
- L'exploitation et la maintenance du logiciel de gestion du garage des Travaux publics,
- L'exploitation et la maintenance et gestion du fichier des entreprises pour le Contrôle des habitants,
- L'exploitation et la maintenance et gestion de la facturation et la comptabilité "débiteurs" des prestations destinées à l'hygiène et à l'environnement du Service d'urbanisme et de l'environnement,
- L'exploitation et la maintenance de l'application des permis de construire (SATAC),
- L'exploitation et la maintenance de la facturation de la taxe déchets "Entreprises" aux Travaux publics,
- L'exploitation et la maintenance de la facturation de la taxe déchets "Ménages" aux Travaux publics,
- L'exploitation et la maintenance de l'application de l'Impôt foncier,
- L'exploitation et la maintenance de la statistique des locaux vacants pour le SUE, marketing urbain
- L'exploitation et la maintenance des allocations communales pour l'Office du travail,
- L'exploitation et la maintenance de l'application de gestion électronique de documents,
- L'exploitation et la maintenance de l'application de gestion des risques liés au verglas (Voirie),
- L'exploitation et la maintenance des applications «Iconographique» et «Fonds spéciaux» pour la Bibliothèque de la Ville (FLORA),
- L'exploitation et la maintenance de l'application «FLORA-WEB» pour la Bibliothèque de la Ville,
- L'exploitation et la maintenance de l'application «Filmographie» pour la Bibliothèque de la Ville,
- L'exploitation et la maintenance des sites Intranet de la Ville,
- L'exploitation et la maintenance du logiciel de gestion de l'Assistance sociale (SACSO),
- L'exploitation et la maintenance des applications géomatiques (PGEE, signalisations, etc.),
- L'exploitation et la maintenance du logiciel de gestion des bâtiments (EPIQR),
- L'exploitation et la maintenance du logiciel de gestion du Centre funéraire,
- L'exploitation et la maintenance de l'application des Amendes d'ordre,
- L'installation et maintenance des réseaux, des serveurs, des postes de travail et de la téléphonie,
- L'exploitation du logiciel d'informations des mesures hivernales (VOIRIE et SDP),
- L'exploitation du logiciel de gestion des objets trouvés,
- L'exploitation du logiciel de postulations en ligne,

Les travaux d'exploitation confiés au CEG ont permis de garantir:

- L'exploitation et la maintenance du logiciel de contrôle de l'habitant (ETIC),
- L'exploitation et la maintenance du logiciel de gestion de Centre d'orthophonie (DORI),
- L'exploitation et la maintenance du logiciel de gestion de crèches et de l'accueil parascolaire (AEF),
- L'exploitation et la maintenance du logiciel de réservation des infrastructures (GELORE),
- L'exploitation et la maintenance du logiciel de publication des sites Internet de la bibliothèque (D2W),
- L'exploitation et la maintenance du logiciel des Écoles (CLOEE).

Les travaux d'exploitation confiés à ARCANTEL ont permis de garantir:

- L'exploitation du site Internet de la Ville,
- La maintenance du logiciel d'informations des mesures hivernales (VOIRIE et SDP).

Les travaux de développement et de maintenance du site Internet de la Ville et de l'application de visite du MIH par iPhone ont été confiés à la société Apiness.

L'exploitation du WiFi public a été confiée à la société VIDEO2000.

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Organisation 2015

L'effectif des postes au 31 décembre est le suivant :

• Cheffe de service	70%
• Responsable secteur salaires/projets RH	100%
• Responsable secteur assurances & gestion des temps	60%
• Chargée de missions RH	60%
• Assistantes administratives RH	310%
• Apprenti	

Actions RH en 2015

- Médecin-conseil :

Le mandat attribué au médecin-conseil a débuté comme prévu en 2015. Pour rappel, les principales prestations sont les suivantes : pratiquer une médecine préventive et promotionnelle, en établissant un lien entre le travail et la santé à partir d'une approche médicale à des fins de prévention et d'accompagnement.

Durant l'année 2015, le médecin-conseil a rencontré 29 collaborateurs/trices en consultation. Au mois d'octobre, une conférence a été organisée sur le thème du travail de nuit et les thèmes suivants ont été abordés : cycles de sommeil, conséquences du travail de nuit et complications éventuelles, conseils et questions pratiques. Le bilan de cette première conférence est positif et l'expérience sera renouvelée avec de nouveaux thèmes en 2016.

- Cellule d'écoute :

Maintien de la structure indépendante mise en place au sein de la Ville en 2014 et chargée d'offrir un espace d'écoute et de conseil dans des situations où des comportements peuvent relever d'une atteinte à la personnalité, voire d'un harcèlement psychologique et sexuel au travail ou d'événements particulièrement difficiles (par ex. décès d'un-e collègue).

- Croix-Rouge

En 2015 est entrée en vigueur une nouvelle prestation de garde d'enfants malades à domicile par la Croix-Rouge. Cette prestation vise à soulager et soutenir les parents confrontés à la maladie de leur enfant et se trouvant sans solution de garde en mettant à disposition du personnel formé et expérimenté. Le bilan établi au mois d'octobre concernant l'utilisation de cette prestation étant mitigé, le contrat a été prolongé jusqu'au mois de juin 2016, date à laquelle une nouvelle évaluation sera effectuée. Cette solution de garde a également été étendue aux collaborateurs/trices résidant hors du canton de Neuchâtel.

- Politique de formation/accompagnement et développement du personnel

Compte tenu de la situation financière de la Ville, le budget "formation continue" du SRH a été fortement réduit. Les principales formations mises en place ont été les suivantes :

- Formation de base au management : formation obligatoire destinées aux nouveaux cadres. Les objectifs visés sont de donner aux cadres de la Ville un langage commun et des références communes en matière de conduite de personnel et de gestion d'équipe.
- Accueil face à la communication violente : cette formation est destinée au personnel travaillant dans un service d'accueil et/ou ayant un contact régulier avec la population. Ce module de formation met en évidence l'importance de la protection personnelle psychologique (voire physique) ainsi que l'aspect préventif.
- Développement organisationnel : des actions particulières ont été mises sur pied dans plusieurs services; elles consistent en un accompagnement par les RH et/ou par des externes d'un point de vue : organisationnel, formation, coaching, accompagnement du changement.
- Formation en bureautique/informatique : poursuite du programme mis en place en 2007 → suite donnée aux évaluations individuelles annuelles.
- Formations individualisées de perfectionnement : suite donnée aux évaluations individuelles annuelles.
- Formation d'apprenants et de stagiaires : évolution en matière de formation pour apprenants et stagiaires.

- **Analyse des effectifs et des services** : à la demande du Conseil général et du Conseil communal, le service RH procède régulièrement à une analyse globale des services et de leur besoin en effectifs avec les chefs de service. L'anticipation des besoins en effectifs constitue une plus-value financière et organisationnelle tant pour les services que pour la gestion des ressources humaines ; elle est à mettre en lien avec le recrutement.
 - **Accompagnement des services et gestion de conflits** ; la participation plus ou moins directe et régulière du SRH a consisté en interventions liées à l'analyse de nouvelles structures et de leurs effectifs, aux rencontres avec les supérieurs hiérarchiques et le personnel (en groupe ou individuelles), à la définition de nouveaux organigrammes, à la description des fonctions, à l'anticipation de la retraite, à la gestion des compétences, au fait d'assurer la cohérence avec d'autres services, à la gestion des conflits, etc. Un audit organisationnel du Service communal de l'action sociale a été effectué et un catalogue de propositions/mesures permettant l'amélioration de l'organisation et du bien-être au travail a été proposé au Conseil communal.
 - **Réorganisations/regroupement** : deux réorganisations conséquentes de service ont eu lieu en 2015. Il s'agit du regroupement de la Voirie, des Espaces verts et du Cimetière et centre funéraire sous la forme d'un nouveau service qui entre en vigueur au 1^{er} janvier 2016 : le Service des Espaces publics. La deuxième réorganisation est liée au regroupement du Service Architecture & bâtiments et de la Gérance communale. Ce nouveau service nommé Service des Bâtiments et du logement entre également en vigueur au 1^{er} janvier 2016.
 - **Insertion socio-professionnelle (en collaboration avec le SCAS et Job Service)** : définition des besoins, accompagnement des cadres, placement de personnes en insertion socio-professionnelle avec pour objectif la réinsertion professionnelle.
 - **Mesures d'économie** : Contraint par la situation financière difficile, le Conseil communal a pris en 2015 une série de mesures touchant le personnel de l'administration. Les principales mesures prises et traitées par le SRH sont les suivantes :
 - Encouragement à la retraite anticipée par la prise en charge du pont AVS durant une année ;
 - Encouragement au temps partiel ;
 - Introduction de délais de carence, appliqués avec nuances, en cas de remplacements indispensables.
 - **Santé et sécurité au travail**
 - Gestion de l'absentéisme** :
 - Actions 2015 :
 - Collaboration étroite avec les compagnies d'assurances
 - Actions préventives annuelles :
 - Campagne de vaccination contre la grippe saisonnière
 - Participation financière pour activité fitness/bien-être
 - Programme Midi-tonus proposé à l'ensemble du personnel (projet géré par le service des sports)
 - CHST (Commission Hygiène et Sécurité du travail) : 2 séances annuelles
- Analyse de risques :**
- Révisions des analyses de risque des services suivants : Cimetière & centre funéraire, musée des beaux-arts, musée d'histoire naturelle, musée international d'horlogerie & services généraux des musées, musée paysan, parc zoologique, service communal de l'action sociale, service du domaine public, service architecture & bâtiments/secteur conciergerie, voirie.
 - Nouvelles analyses de risques pour les services suivants : service de la jeunesse (animation, préscolaire, parascolaire, secrétariat), espaces verts, service d'incendie et de secours, service de l'urbanisme et de l'environnement.

Évolution des salaires en 2015

Mesures salariales 2015 :

- Les traitements du personnel communal n'ont pas été adaptés à l'indice des prix à la consommation. L'inflation constatée au mois d'août 2014 reste négative par rapport à la dernière adaptation des salaires à l'indice IPC de 2008.
- Octroi d'une enveloppe d'échelons qualitatifs par service définie selon la même clé de distribution.
- Octroi d'une prime d'ancienneté aux collaborateurs arrivant à 10, 20, 30 ou 40 ans de service, correspondant respectivement à CHF 1'000.-, 1'500.-, 2'000.-, 2'500.-

Statistiques

Évolution de l'effectif* en 2015

	<u>31.01.2015</u>	<u>31.12.2015</u>
Personnes	749	756
Postes	611.77	614.49

*effectif mensualisé fixe et temporaire (sans : apprentis, stagiaires, surnuméraires ou engagements horaires).

Mouvement de l'effectif* en 2015

	<u>Entrées</u> <u>01.01-31.12</u>	<u>Sorties</u> <u>01.01-31.12</u>
Personnes	144	66
Postes à 100%	109.5	50

*effectif mensualisé fixe et temporaire (sans : apprentis, stagiaires, surnuméraires ou engagements horaires).
Ces chiffres ne tiennent pas compte de la mobilité interne et des augmentations/diminutions des taux d'activité.
Les personnes sorties au 01.01.2016 figurent encore dans l'effectif au 31.12.2015.

Augmentations / diminutions des taux d'activité en 2015

	<u>Augmentations</u> <u>TA</u>	<u>Diminutions</u> <u>TA</u>
Personnes	24	20*
Équivalents postes à 100%	4.79	3.65

Personnes bénéficiant d'une réduction de la durée du travail

Nb pers	Nb heures hebdo diminuées	Équivalent plein temps
210	594.68	14.87

Évolution du personnel en formation (apprentis et stagiaires)

	<u>01.01.2015</u>	<u>31.12.2015</u>
Personnes	71	77
Postes à 100%	69.3	73.25

Formation continue (nombre de personnes formées)

Année	Management	Bureautique	Accueil	Sécurité	Autres
2015	38	1	67	2	1
2014	35	0	7	25	11
2013	28	117	-	213	6
2012	24	20	-	338	8
2011	79	9	14	68	29
2010	53	78	9	42	22
2009	65	-	26	42	55
2007-2008	140	62	74	6	47

Sécurité 2012 : formation incendie Sicli
Sécurité 2013 : formation défibrilateur

Bureautique 2013 : formation Migration Office 2010

Les formations "métiers" sont gérées par les services et n'apparaissent pas dans les statistiques.

Gestion des recrutements

	2015		2014		2013	
	Annonces	Spontanées	Annonces	Spontanées	Annonces	Spontanées
Nombre	36	---	65	---	56	---
Dossiers	2206	693	4172	612	3899	616

Taux d'absentéisme (les chiffres 2015 sont disponibles en 2016)

	<u>2009 - %</u>	<u>2010 - %</u>	<u>2011 - %</u>	<u>2012 - %</u>	<u>2013 - %</u>	<u>2014 - %</u>
Maladie	3.48	3.44	3.05	3.27	4.41	4.76
Accident	1.23	1.09	1.53	0.76	0.96	0.95

Diverses statistiques secteur administratif

Estimation du nombre total de courriers envoyés en 2015 = 15'671

Nb de contrats établis : 292

Nb d'avenants établis : 110

Nb de conventions établies: 56

Autres données statistiques :

Age moyen du personnel communal au 31.12.2015 : 44 ans (2014 = 44 ans; 2013 = 44ans ; 2012 = 44 ans)

Personnel féminin au 31.12.2015 : 44.97% (2014 = 43.12% ;2013 = 42.5% ; 2012 = 42.46% ; 2011 = 42.05%)

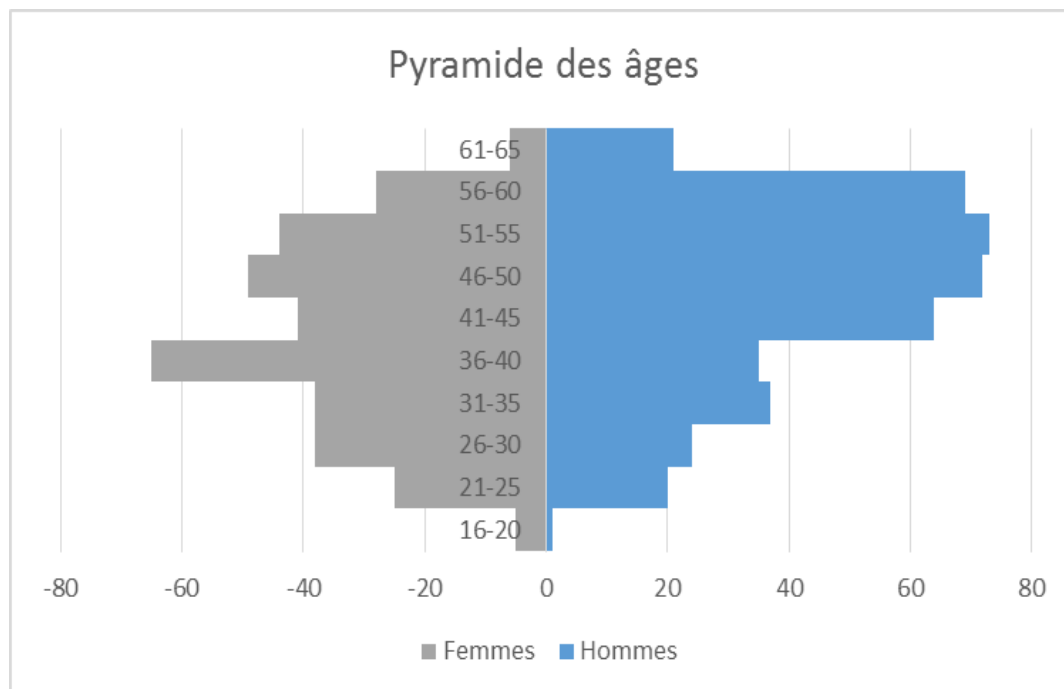
Personnel masculin au 31.12.2015 : 55.03% (2014 = 56.88% ; 2013 = 57.5% ; 2012 = 57.54% ; 2011 = 57.95%)

Années d'ancienneté moyennes des collaborateurs au 31.12.2015 : 10.89 ans (2014 = 10.72 ;2013 = 10.84 ; 2012 = 11.62 ; 2011 = 11 ans)

Fluctuation du personnel en 2015 (taux de rotation)* : 8.77% (2014 = 9.87%; 2013 = 8.05%; 2012 = 8.81% ; 2011 = 10.74%¹)

* sans le personnel temporaire, à l'heure, stagiaires et apprenants.

¹ Mensualisation personnel accueil parascolaire, ouverture de nouvelles structures parascolaire, ouverture crèche

Pyramide des âges

**Fonctions à responsabilité ou d'encadrement / Répartition des postes
Femmes/Hommes lors de nouveaux engagements 2015**

Administration

	<u>Femmes</u>	<u>Hommes</u>
Conservatrice adjoint MIH	50%	
Préposée au Contrôle des habitants	90%	
Chargée de missions RH	60%	
Responsable administratif SDP		100%
Chef de service SDP		100%
Responsable formation SIS		100%
Chef de caserne SIS		100%
Responsable secteur aide sociale	90%	
Responsable mobilité et stationnement SDP		100%
Adjointe au chef du service juridique	60%	
Responsable gérance locative	80%	
Total Administration :	6 pers. (4.3 EPT)	5 pers (5 EPT)

ADMINISTRATION DES TRAVAUX PUBLICS

Dans le cadre des mesures d'économies recherchées par le Conseil communal, le service a subi quelques restructurations notamment dans le transfert d'un demi-poste de secrétariat aux services techniques.

En plus de ses tâches habituelles, l'Administration des Travaux publics a travaillé à la fusion de la Voirie, des Espaces verts, du Cimetière et Centre funéraire et de la Déchetterie intercommunale d'une part et celle de la Gérance communale et du Service d'architecture et des bâtiments d'autre part.

Commission des infrastructures et énergies

La Commission des infrastructures et énergies qui continuera de siéger jusqu'aux prochaines élections en 2016, s'est réunie à six reprises.

Elle s'est notamment prononcée sur les points suivants:

- le rapport du Conseil communal relatif à la demande de crédit de CHF 500'000.- TTC pour le réaménagement de la rue de l'Avenir entre la rue de la Serre et la rue du Parc;
- le rapport du Conseil communal relatif à l'appui d'une demande de rallonge de crédit d'investissement de CHF 2'640'000.- HT au crédit voté le 20 novembre 2012 pour la deuxième étape du projet de rénovation et renouvellement du système d'adduction d'eau;
- les comptes et la gestion 2014;
- le rapport du Conseil communal relatif à:
 - une demande de crédit de CHF 250'000.- HT pour le remplacement des conduites d'eau potable de la Place de la Gare;
 - une augmentation de CHF 100'000.- TTC du crédit de CHF 3'250'000.- TTC octroyé le 6 mars 2012 pour la reconstruction des infrastructures d'évacuation des eaux de la Place de la Gare;
 - une diminution de CHF 1'050'000.- TTC du crédit de CHF 12'750'000.- TTC octroyé le 6 mars 2012 pour le réaménagement de la Place de la Gare;
- le rapport du Conseil communal relatif au renouvellement de la suspension de l'alimentation de la réserve d'adduction principale d'eau;
- le rapport du Conseil communal relatif à l'appui d'une demande de crédit d'investissement de CHF 2'300'000.- HT pour l'amélioration des conditions hydrauliques dans la zone industrielle du Crêt-du-Loche;
- le rapport du Conseil communal relatif à la révision partielle de l'arrêté du Conseil général concernant la perception de divers taxes et émoluments communaux;
- le budget 2016 des anciens services du dicastère des Infrastructures et Energies;
- le rapport du Conseil communal relatif à la révision partielle de l'arrêté du Conseil général concernant la taxe déchets;
- le rapport du Conseil communal relatif à des modifications du règlement des taxes et émoluments communaux induisant des modifications de l'arrêté.

VOIRIE

(Les chiffres entre parenthèses sont ceux de l'exercice 2014)

Nous avons vécu une année 2015 très douloureuse. En effet, notre collègue Antonio Pereira De Paiva, dit le siffleur, servant au camion de ramassage d'ordures ménagères a eu un accident mortel le 29 juin 2015 durant son activité au sein de la voirie. Le personnel a été très affecté du décès de ce collaborateur travailleur et toujours de bonne humeur.

Au vu des difficultés financières de la Ville, le Conseil communal a demandé aux chefs de service de faire des propositions d'économies. Une de celles-ci consiste en la fusion des services des Espaces verts, du Cimetière et centre funéraire et de la Déchetterie intercommunale avec la Voirie. Dès le mois d'août, nous avons travaillé sur ce projet afin de mettre en place les contours de ce nouveau service qui prendra effet au 1^{er} janvier 2016 sous le nom de Service des espaces publics, SEP.

Entretien des chaussées ville et environs

Rhabillages:

Cette année, nous avons réfectionné au complet la route du Grillon et ceci jusqu'à l'hôtel des Endroits. Une surface de 4'700 m² a été reprofilée et surfacée.

- Surfaçages: 10'500 m² (10'858)
- Entretien en ECF (rhabillages) et blow patcher: 300 interventions (200)
- Joints à la lance thermique: 11 kilomètres (10)
- Reflachage en tapis: 120 tonnes (100)
- Mise à niveau de regards: 97 pièces (82)
- Purge: 0 m³ (50)

Entretien des trottoirs publics

Surfaces traitées (total):	20'000 m ²	(17'000)
Surfaçage à l'abonnement:	3'685 m ²	(8'575)
Surfaçage des trottoirs publics:	16'315 m ²	(8'425)

Chemins pédestres

L'entretien des chemins a été exécuté. Un escalier a été construit au-dessus de la Maison Monsieur.

Maçonnerie, travaux extérieurs

Pour parfaire la formation de nos muretiers employés de la voirie, nous avons entrepris la reconstruction d'un mur en pierres sèches à Sombaille 24 pour la Fondation Sombaille Jeunesse. Cette réalisation a été faite avec l'aide d'un civiliste et de jeunes émanant de Sombaille Jeunesse.

Plusieurs autres chantiers et travaux ont été exécutés par les équipes des maçons parmi lesquels nous relevons les suivants:

- Travaux de numérotation
- Divers travaux de réparation et construction au Bois du Petit-Château
- Creusage, pose, bétonnage et remise en état du sol pour 120 totems (signalétique piétonne)
- Réfection en groise stabilisée du chemin du Chalet Aster
- Remise en état et sablage des pavés dans quatre rues et places: rue de la Cure, rue de la Place d'Armes, Place des Six-Pompes et rue du Rocher
- Diverses interventions pour la construction de places de jeux en appui du Service des Espaces verts.
- Réfection complète d'un escalier à la rue Fritz-Courvoisier
- Réfection de la moitié de l'escalier Alexis-Marie Piaget – Petit-Château
- Démontage de stèles en appui de l'équipe du cimetière

Curage, canalisations

Comme chaque année, le curage des canalisations publiques a été réalisé. Très peu de matériaux pierreux ont été trouvés contrairement à l'année passée. Sur demande des Services techniques, une campagne importante de curage et de visites à pied a été réalisée pour les besoins du PGEE. Enfin, à chaque orage important, nous constatons toujours des refoulements dans le PI du Grand-Pont.

Déblaiement de la neige

Les chutes de neige ont atteint 247 cm contre 136 en 2014. Les engins de déneigement ont été engagés à 40 reprises contre 28 en 2014 et ceux des privés ont été sollicités à huit reprises contre les trois de l'année précédente.

L'hiver 2014-2015 s'est caractérisé par de grosses chutes de neige du 27 au 30 décembre 2014. Après quelques jours d'accalmie, celles-ci ont repris de plus belle jusqu'au 6 février 2015. Ceci nous a obligés à recourir durant plusieurs jours à 25 camions d'entreprises privées pour évacuer la neige qui encombrait routes et trottoirs.

Les chiffres entre parenthèses sont ceux de 2014

Achat de matériaux

Fondants chimiques:	1'748	t	(1'183)
Sable:	300	m ³	(196)
Stop Gliss Bio:	250	m ³	(70)

Ordures ménagères et récupération de déchets

(non comprises les données statistiques de la déchetterie intercommunale pour la Ville de La Chaux-de-Fonds)

Ordures ménagères (sacs taxés):	5804	t	(5787)
Entreprises taxées au poids:	1659	t	(1655)
Encombrants incinérables	976	t	(945)
Encombrants incinérables (nombre d'interventions):	4461		(4300)
Papier:	973	t	(1131)
Carton (essai de ramassage dans conteneur):	0	t	(6)
Papier-carton: ⁽¹⁾	0	t	(0)
Carton:	887	t	(881)
Déchets verts (compost):	2140	t	(2347)
Verre:	1171	t	(1234)
Aluminium et boîtes de conserve:	55	t	(87)
	88	t	(88)

Ferraille ménagère mélangée:

Huiles usées:	22	t	(19)
Piles:	5	t	(2.5)
Petits électroménagers:	10	t	(9)
Déchets spéciaux des ménages:	0	t	(0)
Appareils électriques SWICO:	22	t	(24)
Gros électroménagers (dont 205 appareils frigorifiques)	546	pce	(498)

⁽¹⁾ Depuis octobre 2012, le papier-carton récolté au porte-à-porte ne comporte pas assez de papier pour être valorisé en tant que tel par le repreneur (<30 %). Depuis lors, ce matériau est comptabilisé comme carton, raison pour laquelle le papier-carton disparaît de la statistique.

Déchets urbains

La quantité de déchets urbains combustibles (corbeilles à déchets publics et nettoyage des écopoints) est en diminution d'environ 15% par rapport à 2014. Ainsi, avec les cinq fourgons dédiés à cette mission, nous avons collecté environ 677 tonnes de déchets en 2015 contre 812 tonnes en 2014. D'après les mesures statistiques effectuées sur une semaine d'activité, 50 % de ces déchets, soit 339 tonnes, sont des déchets déposés dans ou aux alentours des écopoints et représentent en réalité une incivilité d'un taux de 4.5% rapporté sur la quantité totale d'ordures ménagères (sacs taxés et entreprises taxées au poids).

La quantité totale d'ordures ménagères (sacs taxés et entreprises taxées au poids) et des encombrants incinérables est quasiment identique en comparaison de l'année précédente.

Déchets recyclables

La quantité de déchets recyclables (papier, carton, déchets verts, verre, aluminium et boîtes de conserves, ferraille, huiles, piles, petits et grands électroménagers, appareils électriques SWICO) est de 5373 tonnes et présente une diminution significative de 8% au regard de l'année 2014 (5853).

Incivilités

Deux campagnes de mesures des incivilités ont été menées au cours de l'année. Les mesures ont été effectuées aussi bien sur les tournées au porte-à-porte, à raison d'une semaine de mesure par campagne, que sur les conteneurs enterrés, à raison de 80 conteneurs environ par campagne. Le taux moyen des incivilités ainsi mesuré est de 5.8%, en diminution en rapport de 2014. Il se compose de 2.5 % de sacs noirs contre 2.7% en 2014 et de 3.3 % de déchets en vrac contre 4.1% l'année précédente.

En tenant compte des déchets collectés aux abords des écopoints (voir ci-dessus), le taux global des incivilités s'établit à 10.3% contre 12.7% en 2014.

Conteneurs enterrés pour ordures ménagères

Durant l'année, 29 conteneurs enterrés publics et cinq conteneurs enterrés privés ont été posés et mis en service. Ces travaux ont permis la suppression de 13 conteneurs provisoires remplacés par des enterrés (compris dans les 29 pièces). Cinq conteneurs enterrés privés ont également été rachetés et mis à disposition du public.

Ainsi, le nombre total des conteneurs ou *moloks* dédiés au ramassage des ordures ménagères des personnes physiques en service sur le territoire urbain est de 246 pièces (234 enterrés et 12 provisoires en surface). En plus, 19 conteneurs privés enterrés réservés à l'usage exclusif des entreprises sont également en service.

Ainsi, la proportion de la ville desservie en points de collecte des ordures ménagères est estimée entre 65% à 70%.

Ecopoints

Aucun Ecopoint/Ecopoint+ n'a été construit en 2015.

Le territoire de la Ville compte 14 écopoints⁺ en service, dont 12 sont enterrés alors que les deux restants sont aériens, et 20 écopoints enterrés. Les conteneurs enterrés dédiés au ramassage des déchets valorisables sont au nombre de 103 pièces.

Pour la collecte de ces déchets, il reste encore à "mettre en terre" deux écopoints⁺ aériens et à construire cinq écopoints, pour un total de 20 conteneurs enterrés.

Personnes à mobilité réduite

Le règlement d'exécution sur les déchets, entré en vigueur en 2014, a permis de définir des critères plus précis pour la prise en charge des ordures ménagères au pied des immeubles des personnes à mobilité réduite. Ainsi, les demandeurs doivent présenter une demande écrite accompagnée d'une attestation médicale pour être inclus dans ce service gratuit.

En raison de l'avancement de la pose des conteneurs enterrés et du fait de l'abandon du ramassage au porte-à-porte, le nombre de personnes concernées est en augmentation. Cette prestation devra être analysée.

Déchetterie intercommunale

La construction de la place côté ouest a été réalisée cette année, soit une surface supplémentaire non couverte d'environ 600 m². Cette opération a permis d'augmenter le nombre de places de stationnement à l'intérieur de la déchetterie de 15 unités.

Tableau 1: Déchets principaux réceptionnés

Déchets réceptionnés	Encombrants incinérables	Papier	Carton	Verre	Ferraille	Inertes	Bois	Appareils électroménagers et électroniques	TOTAL
Particuliers	587 t (675)	374 t (374)	574 t (515)	354 t (334)	338 t (313)	452 t (522)	742 t (737)	30 t ⁽²⁾ 71 t ⁽³⁾ 177 t ⁽⁴⁾	3699 t
Entreprises	13 t (31)					9 t (12)	31 t (48)		53 t (91)
TOTAL	600 t (706)	374 t (374)	574 t (515)	354 t (334)	338 t (313)	461 t (534)	773 t (785)	278 t (288)	3752 t (3849)

⁽²⁾ Gros appareils électroménagers (réfrigérateurs, cuisinières, etc.)

⁽³⁾ Petits appareils électroménagers

⁽⁴⁾ Appareils électroniques et HiFi

Tableau 2: Déchets secondaires (en poids total) réceptionnés

Déchets réceptionnés	Biodéchets	Aluminium Fer blanc	Plastique	PET	Capsules à café	Habits	Déchets spéciaux & huiles	Bougies	TOTAL
Particuliers	84 t (85)	41 t (42)	213 t (187)	55 t (51)	13 t (13)	123 t (92)	50 t (51)	1 t (1)	580 t (522)

Taux de recyclage

En tenant compte des déchets récoltés sur le territoire communal et de la part chaux-de-fonnière de la déchetterie intercommunale, calculée au prorata des habitants, le taux de recyclage (déchets valorisables / déchets incinérables) est de 47%.

Acquisitions

Nous avons fait l'acquisition de:

- une brosseuse 2 m³;
- un camion multi-bennes à 3 essieux équipé pour le déneigement;

Service des ateliers

Mécanique

- La réparation, la révision, l'entretien des véhicules et engins des Travaux Publics, de la Voirie, ainsi que ceux des Espaces Verts, Service des Sports, Centre Funéraire, Bois du Petit Château, STEP, etc, ont été effectués durant l'année 2015.
- 18 camions, 6 tracteurs, 8 remorques, 7 fourgons, 4 voitures, 1 jeep, 2 engins ont été expertisés.
- Le tracteur N°17 a été réparé en carrosserie et en mécanique car son remplacement n'a pas été accepté pour cette année (montant total des pièces environ CHF 15'000.-).
- 17 véhicules privés ont été endommagés par nos services.
- 21 de nos véhicules ont été endommagés ou accidentés à l'interne.
- La réparation et l'entretien de l'outillage des ateliers et de la voirie ont été effectués.
- Les fosses du lavage ont été vidangées au printemps.
- Trois véhicules neufs ont été immatriculés cette année: 2 camions, 1 brosse.
- Les camions N° 1 et N°6 ont été vendus.
- La brosse N° 5 a été reprise par la Maison Bucher, fournisseur du nouveau véhicule.
- Le fourgon N° 13 a été vendu.

Menuiserie

L'atelier de menuiserie a effectué différents travaux pour les services suivants:

Service des sports:

- Découpe et ajustage de 20 tablards pour une armoire du Centre sportif
- Fabrication d'une table pour le local des écoles du Centre sportif
- Fabrication d'un buffet 4 portes avec serrures pour le local des écoles du Centre sportif
- Fabrication d'une armoire dans le vestiaire patinoire pour le Hockey
- Fabrication de 6 supports en bois pour bancs mobiles agrégats de gymnastique
- Entretien général, réparations des aménagements de la piste VITA

Espaces verts:

- Fabrication de 600 lames de bancs de plusieurs modèles
- Fabrication de petites lames de bancs pour les bancs mobiles
- Fabrication d'un hôtel à insectes en sapin 3 plis
- Fabrication de 4 tables en pic-nic en sapin autoclave
- Pose de deux grandes places de jeux nouveaux concept en métal (serrurier)
- Entretien de tous les bancs fixes et mobiles de la ville
- Entretien et réparation des jeux fixes et démontables en atelier
- Fabrication d'une rampe pour agrégats des tracteurs des jardiniers
- Préparation du matériel pour la rénovation du "Biotop de Numa-Droz"
- Modification du local sellerie pour l'accueil du responsable des EV

Service de la jeunesse:

- Fabrication et pose de mains courantes avec panneaux de protections vitrés pour la cage d'escalier ainsi qu'une armoire pour cacher les compteurs électriques à Fantaisies 2
- Fabrication de supports à portes gobelets pour 3 nouvelles structures parascolaires
- Fabrication et pose de deux tablards d'angles à Abraham-Robert 67
- Modification d'un meuble de cuisine pour intégrer un lave-vaisselle et démontage d'une paroi à Serre 14

Services techniques:

- Fabrication d'une caisse de transport pour appareils photos sur le toit de la voiture de service.
- Fabrication d'un meuble de bureau pour l'ingénieur communal, Léopold-Robert 3

Voirie:

- Fabrication de planches pour les maçons pour les totems de signalétique en ville: 134 pièces percées et 90 pièces plus grandes non percées

- Réparation et rénovation des bancs demi-lunes devant la SSEC
- Entretien général de tous les abris à containers (peinture)
- Rénovation complète du toit de l'abri à containers du Valanvron
- Fabrication de bancs support à la déchetterie du Marais
- Fabrication et pose du studio photos ainsi que du sas d'entrée pour le souper de Noël de la Ville
- Fabrication d'une rampe à véhicules pour les maçons
- Réparations des dégâts de la neige
- Entretien général des abris à conteneurs
- Fabrication d'un panneau amovible pour support à PET à la déchetterie intercommunale
- Démontage et montage du support de protection de la fontaine d'Espace
- Fabrication d'une rampe pour fauteuils roulants pour les manifestations en ville
- Découpe de Makrolon pour les abris-bus

Musées:

- MHNC: fabrication de 27 caisses de transport pour les animaux à déménager
- MH: fabrication d'une table ronde pour le bureau de la conservatrice ainsi que divers mobiliers
- Fabrication de totems et panneaux d'exposition temporaire
- MIH: fabrication et transformation de 10 tiroirs meubles de la réception
- MIH: fabrication d'un support à horloge
- MIH: modification du meuble à la réception avec 9 tiroirs
- MIH: découpe de 6 panneaux de protection œuvres d'art à l'entrée
- MBA: découpe de 5 panneaux 3 plis 500x125cm pour socles
- MHNC: fabrication d'une table haute pour mise sous plis

SDP:

- Fabrication de 9 dessus de bureau aménagés pour ordinateur et classeurs
- Débitage de panneaux pour la fabrication d'une étagère pour les archives
- Fabrication et pose de 6 tiroirs porte-documents à la réception du SDP

Cimetière:

- Débitage de 2000 lambourdes pour le four à crémation

Service des bâtiments:

- Fabrication d'une table de bureau pour le secrétariat, Rocher 1.
- Réparation de la porte de la Fontaine rue du Stand
- Fabrication d'une rampe pour handicapé au collège de la Charrière

Bois du petit château:

- Fabrication d'une boîte aux lettres pour le sondage au vivarium
- Fabrication et pose d'un support étanche pour flyers à l'entrée du parc
- Fournitures de lames pour le vivarium
- Fabrication d'un portillon dans la paroi de séparation de l'enclos des loutres
- Transformation d'un pavillon du vivarium pour aménager 3 terrariums
- Fabrication de trois cages pour les fouines

Urbanisme:

- Démontage de l'appartement à la rue du Doubs 32, parois et sol dans une pièce

Sentiers du Doubs:

- Démontage du pont de la Rasse et élaboration et préparation du nouveau projet
- Découpe de marches en bois rond pour l'entretien des sentiers

Gérance communale:

- Modifications de mobilier existant

Service géomatique:

- Fabrication de 30 piquets de marquage

Travaux internes à la menuiserie:

- Devis, facturation, rapports, plans, création de projets, plan de détails et croquis
- Organisation du travail du stagiaire
- Organisation de "passeport vacances"
- Divers conseils et aide de projet dans différents services de la ville

Cette liste n'est pas exhaustive, seuls les points les plus importants sont énumérés.

Serrurerie

Voirie

- Entretien du parc véhicules et agrégats (engins neige, camions, fraises...)
- Remise en état des dégâts causés par le déneigement
- Barrières d'escaliers: fabrication et pose à la rue Fritz-Courvoisier 9-11 et Succès-Louis-Agassiz

- Entretien et réparation de l'outillage de la voirie (pelles, pioches, etc.)
- Conteneurs enterrés: aménagement, identification et entretien, installation de 100 nouvelles goulottes pour les sacs 110 litres.
- Corbeilles à déchets: réparation, modification, entretien
- Abri-bus: travaux pour ragréage
- Fabrication d'une tente pour les muretiers

Espaces verts:

- Installation et entretien des places de jeux

Bois du Petit Château:

- Pose d'une structure pour la palissade dans l'enclos des chats sauvages

Déchetterie intercommunale:

- Fabrication et pose de guidage des bennes

Services techniques:

- Rue Daniel Jean-Richard: fabrication et pose des corsets d'arbres
- Place de la gare: aménagement divers (panneaux informations, mobilier urbain, corsets d'arbres)
- Mise en place des panneaux de chantier
- Fabrication et pose de la barrière au PI Malakoff

Service des bâtiments:

- Couverture provisoire à la rue du Collège: montage et démontage deux fois par an

Centre funéraire

- fabrication et pose de parois devant les échangeurs de chaleur

STEP:

- Aménagement de la fosse pour les boues de dépotoirs

SDP:

- Fabrication de totems zone 30

Service d'Urbanisme:

- Fabrication des socles et des plaques de base, montage et installation de la signalétique piétonne

Peinture

Les travaux effectués sont les suivants:

- Marquage horizontal sur le DPCOM
- Marquage horizontal pour clients privés
- Travaux d'entretien de chantiers extérieurs
- Marquage horizontal à la déchetterie intercommunale
- Peinture de six abris-bus
- Protection CKB à 3 abris des containers intérieurs et extérieurs

Bois-du-Petit-Château et Vivarium :

- Peinture de la façade extérieure du Vivarium
- Peinture de façade extérieure de la cabane des petites chèvres
- Peinture du fond du bassin pour les enfants
- Peinture de diverses façades concernant les dégâts de neige

Divers:

- Marquage pour la street-hockey du collège de Bellevue
- Peinture sur diverses barrières de la ville

Divers en atelier:

- Peinture des éléments métalliques des listes des abris-bus
- Peinture des poubelles
- Peinture rouge sur les barrières Vauban
- Peinture de lames vertes
- Démontage des vieilles lames de bancs rouges et remontage des lames neuves y compris pose des couches de peinture
- Peinture sur des plots de circulation
- Peinture des jalons rouges et noirs
- Pose de plans de la ville
- Participation à la pose et dépose de la bâche «sida»

- Pose des panneaux de signalisation des MH. Ce travail a été internalisé et exécuté par notre atelier dans le cadre des mesures d'économies mises en place par la Ville.
- Quatre peintres sont également sollicités pour le déblayement de la neige

Signalisation verticale

En plus de l'entretien ordinaire de la signalisation et des manifestations courantes, le Service de la signalisation verticale a effectué les travaux suivants:

- Pose et dépose des panneaux d'affichage politique temporaires tout au long de l'année
- Pose et dépose de signalisation provisoire pour les chantiers tout au long de l'année, et en particulier pour la Place de la Gare
- Pose de la signalisation au passage sous voie de la Malakoff
- Modification de la signalisation de la rue de la Promenade suite au chantier
- Montage et suite de la pose de la signalisation de perte de priorité aux sorties de zones 30 km/h munies de trottoirs continus
- Pose de la signalisation définitive à la Place de la Gare
- Pose de la signalisation mobile sur plots pour les mesures hivernales avec l'aide des peintres
- Aide à la dépose des ralentisseurs de trafic par les peintres
- Pose de la zone 30 km/h dans le secteur Numa-Droz/Nord/Agassiz/Fusion

